

TOME 1

SPORTS ET PRATIQUES CORPORELLES CHEZ LES DEPORTES, PRISONNIERS DE GUERRE ET REQUIS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1940-1945)

Von der Philosophisch-Historischen Fakultät der Universität Stuttgart
zur Erlangung der Würde des Doktorgrades der
Philosophie (Dr. phil.) genehmigte Abhandlung

Vorgelegt von

Doriane Gomet

aus Saint-Brieuc, Frankreich

Hauptberichter: **Prof. Dr. Wolfram Pyta**
Mitberichter: **Prof. Dr. Thierry Terret**

Tag der mündlichen Prüfung:

28. November 2012

Historisches Institut der Universität Stuttgart

2012

Remerciements

De sincères remerciements à Thierry Terret pour ses conseils, son écoute et son professionnalisme.

Mes remerciements vont naturellement aussi à ceux qui m'ont accompagnée durant cette aventure, et sans lesquels celle-ci n'aurait pu aboutir, et en particulier à Wolfram Pyta, Yves Moralès, Thomas Bauer, Nicole Dechavanne.

Une pensée toute particulière pour mes collègues de l'IFEPSA, Philippe Mathé, Gaëtan Bertaud et Hervé Le Bars.

Je tiens enfin à remercier ma famille et mes amis pour leur patience, leur compréhension et leur soutien : ma mère pour sa précieuse aide, mais aussi Doriane, Timéo et sa maman : Laetitia.

SOMMAIRE DU TOME I

SOMMAIRE DU TOME 1	2
Introduction	5
Camps et pratiques corporelles, tentative de définition	9
Revue de littérature	17
Construction des cadres d'analyse	35
Méthodologie de la recherche	52
Archives et témoignages	59
Projet d'étude	60
PREMIERE PARTIE ENTRE PRATIQUES PALLIATIVES ET PRATIQUES DISTRACTIVE : LE QUOTIDIEN DES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS (1940-1942)	65
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	66
CHAPITRE I : PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS ET INSTITUTIONS DE TUTELLE EN 1940 : ETAT DES LIEUX	68
Introduction	68
1.1 Droit international et les prisonniers de guerre	69
1.1.1 Les textes fondateurs	69
1.1.2 La législation s'appliquant aux prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale : la Convention de Genève de 1929.	69
1.2 Les institutions françaises en charge des prisonniers de guerre	74
1.2.1 La France devient Puissance protectrice de ses propres prisonniers	73
1.2.2 L'organisation de l'aide dans les deux zones	78
1.3 Les services allemands de gestion des captifs, organisation et enjeux	81
1.3.1 Des prisonniers gérés par l'OKW, mais encadrés politiquement par l'Auswärtiges Amt	82
1.3.2 Les services déconcentrés dans les camps	89
1.4 Les organismes de secours humanitaires aux prisonniers de guerre français : état des lieux	92
1.4.1 Le rôle joué par le CICR dans la réduction des problèmes alimentaires	92
1.4.2 Les YMCA et l'aide intellectuelle et sportive	95
1.5 Principales caractéristiques des captifs et conditions de détention dans les Stalags, Oflaggs et Kommandos	100
1.5.1 Une captivité de masse et des profils très variés	100
1.5.2 Localisation des camps et conditions de détention	107
CHAPITRE II. NAISSANCE DES PRATIQUES CORPORELLES DURANT LA PERIODE TRAUMATIQUE D'ENTREE EN CAPTIVITE : PROCESSUS ET ENJEUX SOUS-JACENTS (MAI 1940- FIN DE L'HIVER 1940)	115
Introduction	115
2.1 Le traumatisme de la défaite, une donnée essentielle à prendre en compte pour appréhender les premiers mois de captivité	116
2.1.1 Les pratiques corporelles des officiers : des marches imposées aux premières traces d'éducation physique	116

2.1.2 Grande diversité de situations chez les hommes de troupe (juin-septembre 1940)	126
2.2 Des pratiques corporelles intégrées dans une logique de propagande (automne et hiver 1940)	137
2.2.1 En Oflag : émergence des sports et de l'éducation physique grâce aux premières formes de sociabilité	137
2.2.2 En Stalag, des hommes de troupe défavorisés	150
2.2.3 L'absolue pauvreté des pratiques corporelles des hommes placés dans les Kommandos de travail	161
2.2.4 Des pratiques à la croisée entre deux cultures sportives	166
Conclusion	172

CHAPITRE III	DEVELOPPEMENT CONSEQUENT DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE. UN PHENOMENE COMPLEXE MARQUE PAR LA PROPAGANDE NAZIE (DEBUT DU PRINTEMPS 1941-AUTOMNE 1941)	174
Introduction		174
3.1 Explosion des pratiques de sport et d'éducation physique dans les Oflags		175
3.1.1 Les instances officielles du sport et de l'éducation physique dans les camps		175
3.1.2 Une épidémie d'éducation physique aux formes plurielles		182
3.1.3 Une multitude de pratiques sportives régulières		185
3.1.4 Des événements sportifs		195
3.1.5 Cours, professorat d'Education physique et stage d'éducation générale		201
3.2 Les camps « mère » des Stalags, une pâle copie des Oflags		204
3.2.1 Les réalisations des prisonniers français : mise en place de comité des sports et construction d'espaces sportifs		205
3.2.2 Une éducation physique obligatoire et encadrée		209
3.2.3 Des pratiques sportives de loisir inégalement développées suivant les Stalags		214
3.3 Très timides apparitions de pratiques sportives dans les Kommandos		220
3.3.1 Etat des lieux des conditions de vie en Kommandos		220
3.3.2 Pauvreté généralisée des pratiques sportives dans les Kommandos jusqu'à la fin de l'année 1941		221
3.3.3 Emergence de quelques traces de pratiques dans certains Kommandos		223
3.3.4 Le cas particulier des Kommandos du Stalag IIID		227
3.4 Des pratiques corporelles au cœur d'une dynamique plurielle		228
3.4.1 Une diversité de motivations répondant à une pluralité de conditions de détention		228
3.4.2 Services des sports et dynamique sociale		235
3.4.3 L'indiscutable présence des Autorités allemandes		240
3.4.4 Une propagande allemande facilitée par les difficultés rencontrées par les organismes d'aide		248
3.4.5 Une conscience politique qui se cherche dans les camps		257
Conclusion		259

CHAPITRE IV. DES PRATIQUES CORPORELLES AU CŒUR D'ENJEUX POLITIQUES PLURIELS (AUTOMNE 1941-1942)	261
Introduction	261
4.1 Sports et éducation physique, témoins des tensions politiques et sociales de la captivité des officiers	262
4.1.1 1941-1942 : une année charnière dans la captivité des officiers	262
4.1.2 Un malaise qui se révèle dans le domaine des sports et de l'éducation physique	268
4.1.3 Une dynamique renouvelée dans le domaine des sports et de l'éducation physique	273
4.1.4 Recrudescence des formations de cadres pour l'éducation physique	281
4.2 Dans les Stalags, une dynamique importante sous couvert de la Révolution nationale	287
4.2.1 Le Stalag, une antenne de la Révolution nationale	288

4.2.2 Développement généralisé des sports dans les Stalags	297
4.2.3 Les paradoxes de l'éducation physique	312
4.3 L'extrême diversité des situations dans les Kommandos	321
4.3.1 Mise en place d'une surveillance relâchée	322
4.3.2 Les liaisons entre le Stalag et les Kommandos : un facteur touchant les pratiques sportives	324
4.3.3 L'importance des institutions sportives dans le développement des sports des Kommandos	333
4.3.4 Les vicissitudes de la vie dans les petits Kommandos	340
4.4 L'encadrement idéologique des prisonniers de guerre, un enjeu prégnant	346
4.4.1 Mise en place d'un service de propagande efficace	346
4.4.2 Des missions d'aide et d'information qui touchent le secteur du sport et de l'éducation physique	353
4.4.3 Une mission de réinsertion professionnelle assumée par le CGEGS	362
Conclusion	365
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	367

INTRODUCTION

Chaque jour, après la distribution du soir, ceux qui en avaient envie allaient taper dans le ballon. [...]. Je pris un jour la place du goal [...]. J'étais dans les buts, tournant le dos au quai. Le ballon partit en touche et roula jusqu'aux barbelés. Je courus le chercher. En le ramassant, je jetai un coup d'œil sur le quai. Un train venait de se ranger. Des wagons de marchandises commencèrent à descendre des gens qui prenaient la direction du bois. [...]. Je repartis avec le ballon et dégageai. Le ballon passa de pied en pied, puis revint dans les buts en décrivant un arc de cercle. Je tirai un corner. Il roula dans l'herbe. Je retournai le chercher. En me redressant, je restai figé sur place : le quai était désert. Il ne restait pas une seule personne de toute cette foule estivale bigarrée. Les wagons aussi étaient repartis. [...]. Je revins avec le ballon, et l'envoyai en corner. Entre deux corners, on avait gazé trois mille personnes¹

Tadeusz Borowski, écrivant à la première personne du singulier, évoque en quelques lignes cette surprenante partie de football dans un lieu chargé de souffrances et de mort. Ecrivain journaliste polonais, il est arrêté par les Allemands en 1943 et déporté au camp d'Auschwitz avant d'être transféré à Natzweiler-Struthoff puis Allach camp satellite de Dachau. Survivant de l'enfer concentrationnaire, il se donne la mort par les gaz en 1951 en laissant derrière lui une œuvre, vingt-quatre récits, où l'ignominie des situations vécues prend corps sur un fond de vie quotidienne, d'indifférence et de banalité. La précision avec laquelle il décrit le terrain, les détails qu'il donne, autorise à situer ce dernier à Auschwitz II Birkenau, dont la construction débute à l'hiver 1941-1942 et à l'intérieur duquel sont construits crématoires et chambres à gaz.

¹ Tadeusz Borowski, *Le monde de pierre*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 2002, p. 143-145. (traduit du polonais par Laurence Dyèvre et Eric Veaux). Ce livre est une compilation de vingt-quatre nouvelles publiées juste après la guerre au sein desquelles T. Borowski tente de rendre compte de son expérience des camps. La première édition de cet ouvrage date de 1961 sous le titre *Pozegnanie z Maria Kamienny Swiat*.

De retour d'Allemagne, après cinq années passées à l'*Oflag IID-IIB*, l'abbé Flament rend compte, lui aussi, de son expérience de captivité en rédigeant une thèse de plusieurs volumes sur son expérience d'officier prisonnier de guerre. Celle-ci contient plusieurs pages consacrées aux sports et à l'éducation physique.

Le camp pratiqua toute une riche gamme de sports collectifs, depuis les plus violents comme les sports de combat, jusqu'aux plus paisibles comme le jeu de boules. Et cela valut aux joueurs et à ceux qui contemplaient leurs ébats de franches et saines détente².

Dans son carnet de bord rédigé durant son exil de deux années, Pierre Lebugle consigne en quelques phrases son emploi du temps journalier³ d'ancien requis pour le travail en Allemagne. Il y décrit tant les différents travaux auxquels il est contraint que ses activités de loisirs. Au-delà des services religieux, il mentionne la pratique de la photographie, mais aussi les activités sportives. Ainsi, le 9 avril 1944, il indique : « *l'après-midi à Bärwalde, assiste à une compétition sportive offerte par les prisonniers* » et plusieurs fois au cours de ce même mois, il écrit avoir été au « *stad*⁴ » ou au « *terrain de sport* » avec ses collègues français. Une photo le montre avec ses camarades de captivité un « *dimanche au bord du lac de Guhden*⁵ ».

Trois témoignages, trois évocations de pratiques sportives dans différents camps en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale. Est-ce à dire que ces dernières aient été vécues dans des conditions comparables ? Est-il envisageable de faire fi du contexte dans lequel elles sont apparues, du sens et de la signification qu'elles portent ? S'il est vrai que les camps de concentration, les camps de prisonniers de guerre, les camps de requis pour le travail ont comme points communs une période, celle de la Seconde Guerre mondiale, et un espace, celui du Reich hitlérien, les considérer comme analogues serait une erreur historique d'une si grande échelle qu'elle rendrait toute interprétation impossible.

Cette étude porte sur la diversité des pratiques corporelles imposées aux détenus ou organisées par eux-mêmes tandis qu'ils vivaient dans un des camps qui jonchent le territoire du Reich durant la Seconde Guerre mondiale. Elle investit les logiques politiques ayant conduit les Allemands à les imposer, voire à les autoriser et le gouvernement de Vichy à les

² AN, 72aj/292. Pierre Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB, 1940-1945*, thèse soutenue à Caen en 1956, chapitre 1. Vie matérielle, p. 78.

³ Philippe Madeline, Jean-Marc Moriceau, « Un paysan normand au STO en Allemagne. Le journal de Pierre Lebugle (juin 1943-août 1945) », *Histoire et Société Rurales*, n° 21, 1^{er} semestre 2004, p. 187-230.

⁴ *Ibid.*, p. 213 : retranscription du carnet.

⁵ *Ibid.*, p. 202.

encourager parfois directement. Bien que des hommes et des femmes d'autres nationalités aient vécu les affres de l'expatriation, l'analyse se concentre exclusivement sur les Français, et ce, pour plusieurs raisons. La première relève de l'accessibilité aux sources et notamment à la compréhension effective des témoignages écrits, ce qui excluait tous les pays à l'exception de la France, des USA, de l'Angleterre, de la Belgique et du Canada. Cependant, parmi ces derniers, seules la France et la Belgique, à de très rares cas particuliers près, ont connu le tragique destin de voir certains de leurs citoyens retenus dans les trois types de camps précités. Réaliser une étude englobant Français et Belges aurait, par contre, pu être envisageable, mais elle se heurtait à deux nouveaux obstacles. Tout d'abord, ces deux pays vaincus par les armes vivent une collaboration avec l'Allemagne qui leur est propre et qui dépend des accords politiques tissés. De plus, ils mettent en place des institutions nationales chargées de leurs ressortissants en terre étrangère (prisonniers, travailleurs civils) qui sont aussi singulières, ce qui démultipliait les analyses d'archives. Finalement, l'étude s'est donc concentrée sur les seuls Français déplacés dans le Reich. Au regard de ce choix, les bornes temporelles retenues ont été définies en fonction des relations politiques entre la France et l'Allemagne. La recherche débute ainsi avec la signature de l'armistice le 22 juin 1940, pour se terminer lors de la capitulation sans condition de l'Allemagne le 8 mai 1945. Afin de circonscrire encore davantage l'objet, ont été retenus des camps situés sur le territoire du Grand Reich délimité à l'issue des différentes campagnes et annexions des nazis à partir de 1938. Si l'ensemble des régions d'Allemagne sont bien évidemment incluses, la zone géographique comprend aussi l'Autriche⁶, une partie importante de l'ancienne Tchécoslovaquie⁷, et la partie occidentale de la Pologne⁸.

⁶ Les troupes allemandes entrent en Autriche le 11 mars 1938 (*Anschluss*).

⁷ Le territoire des Sudètes est annexé par l'Allemagne en vertu des accords de Munich le 30 septembre 1938. Les territoires de Bohême-Moravie sont incorporés au Reich le 15 mars 1939.

⁸ Après la campagne de Pologne qui débute le 1^{er} septembre 1939 et qui se solde en quelques semaines par une écrasante victoire des armées allemande et russe, l'ancienne Pologne est démembrée et partagée entre les deux vainqueurs : la partie Est du territoire revient à l'URSS selon les termes du pacte germano-soviétique tandis que de vastes régions de la Pologne occidentale sont rattachées directement au Reich (corridor de Dantzig, Prusse orientale, Haute-Silésie, ville de Lodz). Le reste des territoires (94 000 km²) est regroupé sous une administration allemande nommée *Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete* confiée à Hans Frank.

Camps et pratiques corporelles, tentative de définition

Les camps, une pluralité de structures possédant des fonctions rigoureusement définies

Les camps constituent, sous le III^e Reich, une nébuleuse et un véritable système d'organisation socioéconomique sur lequel reposent tant le pouvoir que l'économie de guerre. De manière générique, le terme *camp* désigne un lieu géographique clos destiné à enfermer pour un temps plus ou moins long des individus possédant des caractéristiques communes, et ce, pour des raisons diverses nécessitant leur regroupement d'une part, leur surveillance d'autre part. Si les nazis ne sont pas les premiers à mettre en place de telles structures⁹, les Espagnols comme les Anglais¹⁰ les ayant précédés, force est de constater qu'ils poussent à l'extrême leur développement, tandis que leurs fonctions¹¹ (militaire, d'éducation, de rééducation, de production, ou encore de répression, ou d'extermination) permettent de les distinguer.

Les *camps d'extermination* ou centres de mise à mort (Belzec, Chelmno, Sobibor, Treblinka) regroupent pour un temps extrêmement court des personnes au regard de leurs caractéristiques raciales en vue de les exterminer le plus rapidement possible. Essentiellement des terminaux ferroviaires, ils n'ont aucun équivalent dans l'histoire. Compte tenu de la brièveté du passage des détenus dans la structure, le terme camp semble impropre, celui de centre de mise à mort¹² ou de site d'extermination¹³ étant plus approprié.

Les *camps de concentration*, ou *Konzentrationslager* (KL)¹⁴, tels que Dachau, Buchenwald, Mauthausen, Ravensbrück, dont les premières formes apparaissent dès l'instauration du régime, constituent le deuxième type de structure. Les enjeux qui les régissent évoluent entre 1933 et 1945 : essentiellement utilisés à leur origine comme moyen

⁹ Voir pour l'histoire des camps au XIX^e et XX^e siècles : Joël Kotek, Pierre Rigoulot, *Le siècle des camps*, Paris, J.C Lattès, 2000.

¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹¹ Analysant plus largement les camps ayant existé au XX^e siècle, Joël Kotek et Pierre Rigoulot identifient six fonctions permettant de distinguer les camps les uns par rapport aux autres : isoler à titre préventif une partie du corps social jugé suspect ou nuisible, punir et redresser par des mesures d'éducation positives ou négatives, terroriser la population civile, profiter d'une main-d'œuvre corvéable à merci, refonder le social par l'épuration, éliminer lentement ou rapidement les éléments jugés racialement ou socialement nuisibles. *Ibid.*, p. 20-21.

¹² Raoul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe III*, Paris, Gallimard, 2006, p. 1595 : « *Les centres de mise à mort fonctionnaient vite et bien. Le nouvel arrivant descendait du train le matin, le soir son cadavre était brûlé, et ses vêtements empaquetés et entreposés pour être expédiés en Allemagne* ».

¹³ Florent Brayat, *La solution finale de la question juive, la technique, le temps, les catégories de la décision*, Paris, Fayard, 2004, p. 367 à propos de Chelmno.

¹⁴ L'abréviation KL (et non KZ comme cela apparaît dans de nombreux articles aujourd'hui) correspond au sigle employé par les Allemands sur les documents officiels de l'époque.

de répression et de rééducation envers les opposants au régime, ils deviennent de véritables centres d'exploitation de main-d'œuvre pendant la Seconde Guerre mondiale, tout en ayant aussi une fonction d'élimination des détenus par le travail. Camps de concentration et « camps » d'extermination immédiate constituent donc bien des réalités différentes, cependant rendues troubles par l'existence de deux camps mixtes¹⁵, Auschwitz et Majdanek.

Nommés « *camps douteux*¹⁶ » par les services français chargés du rapatriement, les *Arbeitserziehungslagern* (camps de travail et de redressement) forment le troisième type de camp dans lequel des Français ont été transférés. Ces derniers sont gérés par la Gestapo¹⁷ et internent pendant un temps déterminé des personnes ayant commis des délits divers avant qu'ils ne soient relâchés ou envoyés dans un camp de concentration.

Le quatrième type de camp concerne les prisonniers de guerre : ils retiennent en détention les soldats capturés sur les différents fronts. Divisés en deux catégories, *Stalags* ou *Stammlager* pour les hommes de troupe, *Oflags* diminutif d'*Offizierlager* pour les officiers, ils sont sous la responsabilité de la *Wehrmacht* et possèdent la double fonction d'éloigner d'éventuels ennemis du régime tout en utilisant leurs forces productives. Les *Stalags* comprennent tout un ensemble de petits camps satellites appelés *Kommandos* dans lesquels sont envoyés les hommes de troupe de sorte à être au plus près des chantiers et usines.

Le cinquième type de camp, camp de travail pour travailleurs civils, accueille les populations étrangères réquisitionnées dans les territoires occupés ou annexés par le Reich suite à ses victoires militaires pour participer à l'effort de guerre. Ils sont gérés par la *Deutsche Arbeitsfront* (DAF), le service du travail allemand.

Il existe, enfin, d'autres types de camps, tels que les *Jugendschutzlager* dont la fonction consiste dans la plupart des cas à se substituer aux parents pour offrir aux enfants une éducation digne des attentes du Reich. Cette logique est poussée à son apogée avec la création des *Lebensborn*¹⁸, camps de germination, utilisés pour donner naissance à des enfants « racialement purs ». Ces derniers n'entrent pas dans l'échantillon d'analyse du fait qu'ils ne concernent que les Allemands.

¹⁵ Le terme « mixte » signifie ici que les deux camps cités sont à la fois des camps de concentration et des camps d'extermination.

¹⁶ AC, Divers 1, *Statuts des prisonniers politiques. Instructions pour l'étude des camps douteux*.

¹⁷ Voir annexe n° 1: „*Schema der Unterstellungsverhältnisse der Lager und Haftstätten unter dem Reichsführer-SS*“, p. 1406.

¹⁸ Voir à ce sujet : Marc Hillel, *Au nom de la race*, Paris, Fayard, 1975.

Malgré l'existence de ces structures, la découverte des camps de concentration et d'extermination a frappé les esprits et fait d'un camp, le camp mixte d'Auschwitz, une sorte de métonymie du mal absolu. L'ampleur des crimes commis par une nation censée être civilisée a, en effet, écrasé toute autre dimension de la réalité vécue pour privilégier la construction d'une mémoire collective basée sur le souci de ne jamais oublier, pour ne jamais revivre ce type de tragédie. Tout aussi louables que puissent être ces intentions, et tout aussi évidentes que puissent être les insoutenables conditions dans lesquelles les nazis ont mis fin à la vie des millions d'êtres humains, il n'en demeure pas moins vrai que plusieurs difficultés pour la recherche sont nées de ce devoir de mémoire¹⁹, difficultés que Ian Kershaw, se concentrant sur la « Solution finale » exprime en ces termes :

Au fur et à mesure que s'éteignent les victimes du nazisme, leurs descendants ne font qu'accroître la focalisation sur Auschwitz comme symbole de la barbarie et accroître sa sacralisation au risque d'entraver d'autres progrès dans la connaissance de la genèse de la « solution finale »²⁰.

Revenant à l'étude des conditions de vie des Français dans les camps allemands, il est ainsi possible de soulever l'existence d'un véritable obstacle épistémologique et psychosociologique. Le terme de *camp*, loin d'exprimer la variété des camps, est systématiquement associé à Auschwitz, ses chambres à gaz et ses charniers. Fonctionnant comme une représentation sociale²¹ au sens que lui confère Serge Moscovici, le *camp* ne recouvre qu'une seule réalité de l'expérience de l'expatriation durant la Seconde Guerre mondiale.

Les Français dans les camps : des réalités extrêmement disparates

Entre l'armistice de 1940 et la signature de la reddition sans condition de l'Allemagne, plusieurs millions de Français connaissent un exil forcé. Dans quels types de camps du Reich sont-ils détenus ? Quelles conditions de vie connaissent-ils Outre-Rhin ? Qui sont-ils exactement ? Quelles sont les raisons qui ont conduit à leur expatriation ?

¹⁹ Antoine Prost souligne la puissance de cette obligation dans la conclusion de son ouvrage. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, *op.cit.*, p. 305-306.

²⁰ Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme*, Paris, Gallimard, 1997, p. 419.

²¹ Serge Moscovici donne à la notion de représentation sociale la définition suivante : « des systèmes de valeurs, des idées, et des pratiques dont la fonction est double : en premier lieu, établir un ordre qui permettra aux individus de s'orienter et de maîtriser l'environnement matériel, ensuite, faciliter la communication entre les membres d'une communauté en leur procurant un code pour désigner et classer les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe ». Serge Moscovici, "Forword", in Claudine Herzlich, *Health and illness: a social psychological Analysis*, London, Academic Press, 1973, p. XIII.

Alors qu'il s'agit de prévoir au crépuscule de la guerre le retour des exilés, le Ministère Frenay, ou Ministère des Prisonniers, Déportés et Rapatriés, encore installé à Alger pose quelques distinctions dans un rapport daté de 1943²² : il différencie ainsi les prisonniers de guerre, les « ouvriers de la Relève », et les déportés pour raison raciale ou politique auxquels il ajoute les familles d'Alsaciens-Lorrains. Pour autant, avant même le retour effectif des absents, les contours même de ces grandes classes de Français déplacés ont tendance à se brouiller sous l'influence de plusieurs phénomènes. Le terme « déporté », s'il est employé pour les survivants des camps de concentration l'est en effet aussi pour qualifier ceux qui reviennent du STO, ou encore certains prisonniers de guerre. Comme le souligne Annette Wiewiorka²³, la propagande menée par les alliés ou les résistants en France pour influencer les jeunes à rejoindre le maquis plutôt que les entreprises allemandes a conduit à employer le terme « déportation » pour qualifier tous les départs non souhaités des travailleurs civils. A leur retour en France, cette confusion terminologique est source de conflits identitaires, entre ceux, déportés politiques ou « raciaux » qui ont vécu les affres de la vie dans un camp de la mort, ceux qui se positionnent comme déporté du travail, et ceux, parmi les prisonniers de guerre qui demandent le statut de déporté résistant pour avoir participé au péril de leur vie à des actes de résistance dans leur *Stalag* ou leur *Oflag*.

En référence aux travaux d'Annette Wiewiorka²⁴, à ceux de François Cochet²⁵ et à ceux, plus contemporains, du Centre de Recherche en Histoire Quantitative²⁶ et de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)²⁷ ont été retenues trois grandes catégories de Français déplacés : les prisonniers de guerre, les requis pour le travail obligatoire et les déportés.

Le terme « prisonnier » correspond à tout individu possédant un statut de militaire, capturé lors des combats opposant l'armée allemande à l'armée française et transféré à ce titre dans un *Stalag*, un *Oflag* ou un *Kommando*. Leur maintien en captivité pour certains d'entre eux pendant « 5 ans, 58 mois, 1 761 jours²⁸ » est régi par la Convention d'Armistice du 22 juin 1940. Bien qu'ils appartiennent à cette catégorie, les prisonniers détenus dans les

²² AN, F/9/ 3105 : « Documentation du commissariat. Problème général du rapatriement ».

²³ Annette Wiewiorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 2003, p. 27-29.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ François Cochet, *Les exclus de la victoire. Histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO (1945-1985)*, Paris, SPM et Kronos, 1992.

²⁶ Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wiewiorka, *Qu'est-ce qu'un déporté*, Paris, CNRS édition, 2009.

²⁷ Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940- 1945*, IV vol., Paris, Editions Tirésias, 2004.

²⁸ René Menard, Jean Plessy, *Oflags, Récit photographique de la vie des prisonniers dans les camps allemands, 1940-1945*, 1946. (AN, 72aj/2201, Papiers de R. Deversnois, *Oflag* VIA).

Frontstalags ne font pas partie de l'étude, la localisation de leur camp étant situé en France. N'ont pas non plus été analysées les prisons ayant pu accueillir durant un temps plus ou moins long les prisonniers condamnés à purger une peine. Malgré l'hétérogénéité des bilans statistiques, il est possible d'estimer à 1,8 millions le nombre de prisonniers de guerre au début du conflit²⁹, très vite ramené à 1,6 millions de personnes à la fin de l'été 1940, puis à environ 1 million courant 1942. Deux cas de figure doivent être distingués pour analyser leur captivité : soit le prisonnier travaille, soit il est maintenu au camp. Selon un rapport établi à la fin de la guerre par le Ministère Frenay et utilisé dans le cadre du procès de Nuremberg, le nombre de prisonniers affectés en *Kommando* de travail est largement supérieur à ceux qui restent dans les camps : fin 1942, ils seraient ainsi 987 687 affectés « *partie aux champs, partie à l'usine*³⁰ » sur un effectif total de 1 038 319 personnes³¹.

Le terme « déporté » renvoie à une toute autre réalité. Il désigne ceux qui « *ont été internés dans un camp de concentration nazi*³² », sachant qu'il convient de distinguer les déportés « par mesure de persécution »³³ des déportés « par mesure de répression ». Dans le premier cas, il s'agit de personnes arrêtées et déportées pour leur appartenance ethnique ou religieuse. Le second concerne des individus arrêtés en raison de leur opposition au régime nazi, que cette opposition soit effective ou supposée et quelle que soit la forme qu'elle prenne. Cette catégorie englobe les résistants, les politiques, les otages, voire les droits communs³⁴. Tous ces individus ont, en référence aux travaux de la FMD, trois points communs : ils ont été arrêtés en vertu « *d'une volonté de répression décidée par les Autorités allemandes ou italiennes d'occupation et/ou par les autorités du régime de Vichy*³⁵ » ; ils ont été transférés hors de la France « *que ce départ soit direct ou indirect (cas des arrestations en pays*

²⁹ Ce chiffre est mentionné dans un courrier que Georges Scapini adresse à Otto Abetz le 9 septembre 1940. AN, F/9/ 2177 : note verbale sur l'ensemble du problème des prisonniers de guerre de G. Scapini adressée à O. Abetz le 9 septembre 1940, p. 2: « *Il n'est pas discutable que les 1.800.000 prisonniers environ présentent pour le Reich un avantage matériel et diplomatique que l'Allemagne s'est acquis par sa victoire* ». Le même chiffre est repris par Yves Durand dans le premier ouvrage qu'il consacre aux prisonniers de guerre : Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français*, Paris, Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Paris, 1980, p. 20-21.

³⁰ TMI, Vol. XXXVII. Doc 515-F, « Rapport au gouvernement. Travail forcé en France et déportation de main d'œuvre en Allemagne », p. 248.

³¹ *Ibid.*

³² Annette Wieviorka, *Déportation et génocide, op.cit.*, p. 29.

³³ Cette distinction est employée lors de la recherche réalisée par la FMD dans le cadre de la recherche sur la déportation de répression : Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Le Livre-Mémorial op. cit.*

³⁴ Voir : Yves Lescure, « L'enquête de la fondation pour la mémoire de la déportation », in Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien, *La répression en France 1940-1945, Actes du colloque international 8, 9 et 10 décembre 2005, Méorial de Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, CNRS- Université de Caen Basse- Normandie, Collection Seconde Guerre mondiale n° 7, Caen, 2007, p. 162.*

³⁵ Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Le Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945, volume 1, op. cit.*, p. 16.

étrangers)³⁶» vers « une des composantes du système concentrationnaire ou répressif nazi (KL, Kommando, camp à régime spécifique, prison ou tout autre cas particulier)³⁷». Dans le cadre de cette étude, ne sont retenues par contre que les deux premières structures répressives.

Le nombre de « déportés par mesure de persécution », autrement nommés « déportés génocidaires » ou encore « déportés raciaux » se porte à quelques 75 721 personnes³⁸. Une forte proportion de ces derniers est exterminée dès l'arrivée au camp, enfants, femmes, personnes âgées, mal portants, pour ne finalement faire entrer dans le camp de concentration à proprement parler qu'un dixième du convoi. Laurent Joly précise sur ce point que sur les 69 000 Juifs déportés à Auschwitz, 43 000 ont été gazés à leur arrivée³⁹. 3 % sont revenus des camps⁴⁰.

Le recensement des déportés par mesure de répression a rencontré de nombreuses difficultés liées, entre autres, aux enjeux mémoriels sous-jacents. Si le chiffre de 100 000 personnes est avancé au lendemain de la guerre par le ministère Frenay⁴¹, le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale ne parvient pas à achever les travaux qu'il engage sur ce thème durant les années 1970. Il faut ainsi attendre 2004 pour qu'une première étude statistique soit publiée grâce aux travaux réalisés par la FMD. Débuté au lendemain du cinquantième anniversaire de la Libération des camps en 1995, le travail aboutit à la création d'une base de données comprenant 88 195 personnes qui sont arrêtées sur le sol français par mesure de répression⁴². Comme le met en évidence Thomas Fontaine, la définition retenue différencie clairement répression et persécution, mais inclut dans la répression une pluralité de cas : étrangers arrêtés sur le sol français, Français transférés en Allemagne mais détenus dans des prisons et non des camps, Français arrêtés en dehors du territoire national⁴³. Les travaux les plus récents évaluent à quelques 61 000 le nombre de Français transférés depuis la France

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France [Texte imprimé] : listes alphabétiques par convois des Juifs déportés de France, historique des convois de déportation, statistiques de la déportation des Juifs de France*, Paris, B et S. Klarsfeld, 1978. Ces chiffres sont repris dans les différents travaux portant sur la déportation des Juifs, comme par exemple les chiffres donnés par Y. Lescure : Yves Lescure, « L'enquête de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation », *op. cit.*, p.162.

³⁹ *Ibid.*, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France, op. cit.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ TMI, Vol. XXXVII, 274-F. « Acte d'accusation dressé contre les Allemands coupables de crimes commis en violation des conventions internationales contre des militaires et des civils ». Rapport du Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, p. 117. Il est à noter que dans ce même rapport, le ministère évalue aussi à 100 000 le nombre de déportés « israéliques ».

⁴² Selon Yves Lescure, « L'enquête de la fondation pour la mémoire de la déportation », *op.cit.*, p. 162.

⁴³ Thomas Fontaine, « Les déportations de répression depuis le ressort du *Militärbefehlshaber* in Frankreich, mots et politiques », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wiewiorka, *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportation de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS, 2009, p.115.

(zones Nord et Sud) en Allemagne par mesure de répression⁴⁴. Le nombre de départs depuis la France, tous territoires confondus,⁴⁵ avoisine les 73 000 personnes⁴⁶. Depuis la France ont été déportés quelques 7 000 Républicains espagnols. Enfin, environ 10 000 déportés seraient passés plus ou moins longtemps par une prison avant de rejoindre un camp de concentration⁴⁷.

Les requis pour le travail obligatoire sont les civils français qui ont été contraints à quitter leur pays pour participer à l'effort de guerre en Allemagne en vertu des lois vichystes de septembre 1942 puis février 1943, ce qui représente quelques 600 000 personnes⁴⁸. Avant ces lois, certains travailleurs quittent volontairement la France pour occuper un travail en Allemagne. Appelés « volontaires », ils seraient environ 75 000 dans ce cas en septembre 1942. 20 000 à 30 000 personnes supplémentaires arrivent de leur propre initiative en Allemagne entre 1942 et 1944. Au maximum donc, quelques 705 000 Français se seraient rendus⁴⁹, volontairement ou non dans le Reich. Parmi eux, si la majorité (entre 500 000 et 540 000 personnes) y reste jusqu'à la fin de la guerre, d'autres rentrent soit en s'évadant, soit en profitant d'une permission pour ne pas repartir⁵⁰. Les requis n'arrivant qu'à partir du second semestre 1942, leurs conditions de vie et leurs pratiques corporelles ne seront étudiées qu'à partir de cette date. Les travailleurs volontaires ont aussi été intégrés à l'étude, mais seulement à partir de 1942. Deux raisons justifient ce choix. La première porte sur l'analyse des sources : il est en effet quasiment impossible en dépouillant les archives de savoir si les données correspondent à des requis ou bien si elles font référence à des travailleurs volontaires, ces deux catégories étant logées dans les mêmes lieux et travaillant dans les mêmes usines. La seconde raison a trait à la volonté de prendre en considération le sort des femmes parties travailler en Allemagne. Aucune mesure de réquisition forcée n'ayant été prise à leur égard, leur départ est, par définition, volontaire. Cependant, leurs conditions de vie à l'étranger comme les traitements qu'elles ont subis semblaient être importants à analyser dans une perspective d'étude des rapports sociaux de sexe.

Les trajectoires individuelles montrent que les cloisons sont étanches entre les différents statuts. En 1943, il est ainsi proposé aux prisonniers de devenir travailleurs civils.

⁴⁴ Laurent Joly évoque 60 000 déportés par mesure de répression : Laurent Joly, « Introduction », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wieviorka, *Qu'est-ce qu'un déporté ?*, *op.cit.*, p. 9. Yves Lescure avance le chiffre de 61 375 personnes. (Yves Lescure, « L'enquête de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation », *op.cit.*, p.162).

⁴⁵ Ceci inclut les départements du Nord, du Pas de Calais et les départements d'Alsace- Moselle.

⁴⁶ Yves Lescure, « L'enquête de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation », *op.cit.*, p.162.

⁴⁷ Laurent Joly : « Introduction », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wieviorka, *op.cit.*, p. 9-10.

⁴⁸ Patrice Arnaud, *Les STO, Histoire des Français requis en Allemagne nazie*, Paris, CNRS éditions, 2010, p. 23.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 23. L'auteur évoque une fourchette de 685 000 à 705 000 civils.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 21-23.

S'ils acceptent, ils quittent le camp et deviennent des « prisonniers de guerre transformés », vivant aux côtés des requis pour le travail. Prisonniers transformés et requis sont, en outre, susceptibles de commettre sur le territoire du Reich des délits jugés plus ou moins graves. En cas de condamnation, ils peuvent être transférés dans des camps spécifiques, les *Arbeitserziehungslagern*, voire même, être envoyés en camp de concentration⁵¹.

Les pratiques corporelles des détenus, tentative de définition et délimitation de l'objet

L'objectif de ce travail réside dans le fait de rendre compte et de comparer toutes les formes possibles de pratiques corporelles vécues par les Français durant leur captivité au regard de la définition suivante :

« Ensemble de pratiques ayant pour caractéristique principale la mise en jeu prioritaire du corps, dont la dominante réside dans l'effort physique, afin d'accomplir une tâche librement consentie ou au contraire sous la contrainte, et ce, en vue d'atteindre des buts définis soit par les détenus, soit par les autorités allemandes, soit différemment par les uns et les autres ».

Ainsi posée, cette définition engage deux conséquences. En premier lieu, l'étude inclut à la fois les éventuelles pratiques volontairement mises en place et gérées de façon autonome par les détenus, mais aussi les pratiques imposées par les autorités allemandes dans les différents camps, intégrant de la sorte des activités dont les résultantes pour le détenu peuvent s'échelonner sur un continuum allant du plaisir immédiat à la torture. En second lieu, il ne saurait être question de se focaliser sur certaines modalités de pratique des sports ou de l'éducation physique. Au contraire, l'enjeu réside bien dans une tentative d'exhaustivité. Sports codifiés, institutionnalisés, activités physiques de loisir, jeux traditionnels, pratique d'éducation physique depuis la *Méthode Française*, le *Turnen* élaboré par Jahn, la *Méthode naturelle* ou encore la *Méthode suédoise*, pratiques nouvelles développées dans le camp, pratiques punitives inventées par les Allemands, drill prussien : dès lors que le corps est sollicité de façon prioritaire, l'activité appartient au corpus.

Suivant les principes fondateurs de la méthodologie de la recherche de l'Ecole des Annales, cette définition permet de dégager une pluralité de questions: les pratiques sont-elles la reproduction de celles qui existaient en France avant-guerre, comme autant d'usages

⁵¹ Voir à ce titre : Arnaud Boulligny, « Les travailleurs français arrêtés au sein du Reich et internés en camp de concentration », in Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu et Jean Quellien (dir.), *La répression en France 1940-1945*, op. cit., p. 259-276.

sociaux du corps⁵² transférés au sein du camp ? Des emprunts à la culture corporelle allemande sont-ils envisageables ? Assiste-t-on à la création de pratiques nouvelles, hybrides, en lien direct avec le contexte même des camps ? Les Allemands imposent-ils des formes de pratiques en lien avec leur formation et leur propre culture du corps ? Le gouvernement de Vichy tente-t-il d'influencer la mise en place de certaines pratiques ?

Si ces questions engagent un travail de délimitation des formes d'activités, elles doivent nécessairement être complétées par d'autres axes d'investigation. Quelles sont les conditions, la fréquence, l'importance, la fonction, le sens des différents types de pratique ? Existe-t-il des différences entre les camps et, en leur sein, des différences interindividuelles ? Les Allemands responsables de la gestion des camps ont-ils systématiquement favorisé l'éclosion de ces pratiques, les ont-ils impulsées, imposées, et si oui pour quelles raisons ? L'État français a-t-il tenté d'aider ses ressortissants en apportant une quelconque aide ? Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) s'est-il investi dans ce domaine ?

Revue de littérature

Les études menées sur les camps possèdent plusieurs caractéristiques dont celle d'être inscrites dans un champ troublé par des questions de morale, de devoir mémoriel de l'historien face à la tragédie humaine⁵³. Cette première particularité entraîne sans doute la seconde, celle de mener à bien des recherches construites sur le principe de séparation et de distinction des structures répressives⁵⁴. Ceci engendre, de fait, non pas un mais plutôt trois domaines de productions historiographiques distincts. Au sein de ces derniers, la priorité est donnée aux études générales, problématisées le plus souvent autour de ce qui fonde le cœur même du nazisme : la barbarie et la violence. L'analyse des logiques économiques sous-jacentes constitue au début des années 1980 un nouvel angle de recherche qui renouvelle les problématiques initiales. Courant des années 1990 et 2000, alors que les études restent le plus souvent cloisonnées, elles s'enrichissent de monographies portant sur des camps particuliers.

⁵² Ce terme est employé en référence à l'article de Luc Boltanski, « Les usages sociaux du corps », *Annales, Sociétés, civilisations*, 26^{ème} année, n° 1, 1971, p. 205-233.

⁵³ Pour reprendre les thèses développées par Alain Brossat dans l'avant-propos de son ouvrage. Alain Brossat, *L'épreuve du désastre. Le XX^e siècle et les camps*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 11-23. Notons simplement cette phrase : « *Les discours sur la catastrophe et sur l'Extrême se forment donc aujourd'hui dans une topographie mentale où sont accumulés les obstacles à leur objectivation rationnelle : une transmission non moins impérieusement requise qu'improbable des épreuves concentrationnaires et totalitaires est à l'œuvre- un passage de témoin tout aussi désespéré entre rescapés et clercs essentiellement définis par leur condition de « nés après »* ». p. 15.

⁵⁴ Alain Brossat emploie le terme de « *mode séparé* ». Alain Brossat, *Ibid.*, p. 22.

De la difficulté de mener à bien des recherches sur les victimes du nazisme

La dimension morale et éthique des travaux engagés sur le III^e Reich est une constante de la fin de la guerre aux années 80 et, pour reprendre les propos de I. Kershaw : « *On y constate toujours la présence latente d'un puissant élément moral*⁵⁵. » La « querelle des historiens », le *Historikerstreit*⁵⁶ constitue une des manifestations tangibles de la place de la conscience politique dans l'étude du nazisme. La très virulente prise de position du philosophe Habermas⁵⁷ sur les travaux de Nolte⁵⁸, Hillgruber⁵⁹ ou encore Stürmer⁶⁰ semble bien en premier lieu motivée par ce devoir doublé d'une volonté farouche de ne pas laisser se développer des travaux susceptibles de réhabiliter, ne serait-ce que de manière infime, le pouvoir nazi. Les reproches adressés par Saul Friedländer⁶¹ mais aussi Dan Diner⁶² et Otto Dov Kulka⁶³ à Martin Broszat au sujet de son plaidoyer pour une historicisation du nazisme⁶⁴ portent quant à eux, non sur les résultats de travaux tendancieux, mais sur les éventuelles conséquences d'une nouvelle façon de conduire des recherches. En prônant d'analyser le III^e Reich de la même façon que l'on traite toutes autres périodes de l'histoire, Broszat entend normaliser méthodologiquement les travaux en leur octroyant les mêmes présupposés théoriques et concepts que ceux mobilisés pour les autres périodes de l'histoire. Or, cette normalisation des méthodes fait craindre à ses détracteurs une normalisation versus

⁵⁵ Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme*, op. cit., p. 50.

⁵⁶ La querelle des historiens est une polémique qui débute par la publication d'un article d'Ernst Nolte le 6 juin 1986 intitulé "Eine Vergangenheit die nicht vergehen will" dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Elle s'enflamme après la publication de l'article de Habermas qui, plus qu'une simple critique de Nolte, met en cause la tendance de trois historiens allemands, Nolte, Hillgruber et Stürmer, à minimiser les crimes nazis. La querelle prend très vite une dimension internationale avant de s'estomper après deux années de débats et controverses. L'ensemble des textes ayant nourri les conflits tant historiques, moraux que politiques ont été rassemblés dans un ouvrage : *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi*, Paris, Cerf, 1988.

⁵⁷ Jürgen Habermas, „Eine Art Schadenabwicklung. Die Apologetischen Tendenzen in der deutschen Zeitgeschichtsschreibung“, *Die Zeit*, 11 Juni 1986. (Traduit et reproduit dans *Devant l'histoire*, op.cit., p. 73-76).

⁵⁸ Ernst Nolte, "Between Myth and Revisionism. National-Socialism from the perspective of the 1980s" in: H.W. Koch, *Aspects of National-Socialism*", London, Macmillan, 1985.

⁵⁹ Andreas Hillgruber, « Der Zusammenbruch im Osten 1944-1945 als Problem der deutschen Nationalgeschichte », in Andreas Hillgruber, *Zweierlei Untergang. Die Zerschlagung des deutschen Reiches und das Ende des europäischen Judentums*, Berlin, W.J. Siedler, 1986.

⁶⁰ Michaël Stürmer, *Dissonanzen des Fortschritts. Essays über Geschichte und Politik in Deutschland*, München, R. Piper cop, 1986.

⁶¹ Saul Friedländer, « Réflexions sur l'historicisation du National-Socialisme », *Vingtième Siècle*, n° 16, oct.-déc. 1987, p. 43-54.

⁶² Dan Diner, „zwischen Aporie und Apologie. Über die Grenzen der Historisierbarkeit des Nationalsozialismus, in id. (éd), *Ist der Nationalsozialismus Geschichte. Zu Historisierung und Historikerstreit*, Francfort, 1988.

⁶³ Otto Dov Kulka, „Singularity and its Relativization. Changing views in German Historiography on National Socialism and the „Final Solution““, *Yad Vashem Studies*, 19, 1988, p. 151-186.

⁶⁴ Martin Broszat, "Plädoyer für eine Historisierung des Nationalsozialismus", *Merkur*, Mai 1985. L'article est par ailleurs reproduit dans : Hermann Graml, Klaus Dietmar Henke (Hg.), *Nach Hitler. Der schwierige Umgang mit unserer Geschichte*, München, Oldenburg, 1986.

banalisation des crimes commis, tendant à progressivement disculper les bourreaux du poids de leurs actes. Cette double controverse des années 80, querelle des historiens et querelle sur l'historicité, se trouvent en outre alimentée par la présence menaçante de négationnistes se nourrissant de toutes informations pour remettre en cause l'inexistence des chambres à gaz et du meurtre de masse.

Si l'étude du nazisme se heurte à ces obstacles, celle des camps de concentration n'en est que plus touchée. Base du régime de terreur mis en place par Hitler, lieux de souffrances incommensurables, les camps sont jugés par nombre de rescapés ou de *Nachgeborener*⁶⁵ comme impossible à étudier. Le champ des recherches sur le nazisme ne pouvait que très difficilement accueillir, compte tenu du poids des responsabilités morales et politiques pesant sur les historiens, des travaux laissant supposer une vie sociale et culturelle à l'intérieur des camps, ne serait-ce que parce que celles-ci portent en elles d'éventuels germes de « normalisation » des conditions de vie des victimes du nazisme pouvant nourrir une banalisation du régime.

Les recherches réalisées en France portent, elles aussi, les stigmates du contexte dans lequel elles sont menées. Les choix opérés, les thèmes abordés depuis la fin de la guerre entraînent non seulement une certaine spécificité des travaux sur la déportation, mais aussi un déficit de connaissances sur certaines victimes de la Seconde Guerre mondiale. La création de commissions spécifiques présidées par d'illustres historiens des *Annales*⁶⁶ ayant pour objectif de faire l'histoire de la période noire de Vichy ne permet en effet pas de dépasser les obstacles tant politiques que sociaux qui se dressent. La *Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France* est pourtant créée dès octobre 1944⁶⁷, tandis que le *Comité d'histoire de la Guerre* voit le jour en juin 1945. Ces deux structures fusionnent en 1951 donnant naissance au *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*⁶⁸, lui-même composé de plusieurs commissions dont celle d'*histoire de la déportation* et celle d'*histoire des prisonniers de guerre*. Si les structures sont donc bien établies, les travaux se trouvent

⁶⁵ Littéralement : « nés après ». Ce terme est employé par Alain Brossat et représente les générations d'individus nés après la Seconde Guerre mondiale. Alain Brossat, *L'épreuve du désastre. Le XX^e siècle et les camps*, op.cit., p. 15.

⁶⁶ Dès 1946, Lucien Febvre intègre le comité d'histoire de la Guerre.

⁶⁷ La *Commission d'histoire de l'occupation et de la Libération de la France* est créée par le Gouvernement Provisoire de la République Française en octobre 1944 afin de réunir le plus rapidement possible un fond documentaire sur les événements de la Seconde Guerre mondiale. La commission est dirigée par Henri Michel.

⁶⁸ Le *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* est fondé par un décret signé par le président du Conseil, René Pleven, le 17 décembre 1951. Il s'agit d'un organisme interministériel groupant des représentants de plusieurs ministères et dont le secrétariat général était assumé par Henri Michel.

toutefois très longtemps ralentis par une impossibilité d'accéder aux archives⁶⁹. De plus, il est difficile de faire fi du climat politico-social qui oriente quelque peu les directions des recherches. Concernant spécifiquement les victimes du nazisme, les études se concentrent prioritairement sur les résistants⁷⁰ et la déportation durant les vingt années qui suivent la fin du conflit, même si quelques articles majeurs sont rédigés sur la captivité des prisonniers de guerre dans la revue dirigée par le *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*⁷¹. Il faut attendre les années 1970 pour que soient impulsées les premières études sur la persécution des Juifs de France, travaux se multipliant par ailleurs les deux décennies suivantes, jusqu'à devenir hégémoniques ainsi que le souligne R.O Paxton⁷². Or, cet état de fait, par ailleurs déjà mis en évidence par François Cochet⁷³, entraîne une certaine ignorance des souffrances d'autres catégories de victimes de la guerre : les prisonniers de guerre et les requis du STO, que seules des études récentes commencent à combler. Ce phénomène n'est par ailleurs malheureusement contrebalancé par les témoignages des acteurs eux-mêmes. La légitimité des résistants comme plus tard celles des survivants de l'holocauste réduisent au silence ceux qui auraient pu rendre compte de leurs souffrances.

Littérature portant sur l'histoire des pratiques corporelles des Français prisonniers de guerre

Comme le précise Yves Durand dans la préface d'un ouvrage faisant suite à un colloque organisé à Lorient en 2005 sur la captivité des prisonniers de guerre français : « *Leur histoire a été longtemps négligée, parmi les universitaires notamment*⁷⁴. » Cependant, force est de constater une certaine recrudescence de travaux dans ce domaine depuis le début des années 1980. Les premières véritables études sur la captivité débutent cependant, de manière isolée, dès la fin de la guerre et émanent le plus souvent d'anciens prisonniers, soit de leur propre initiative, soit en lien avec les recherches menées au sein du *Comité d'histoire de la*

⁶⁹ R.O Paxton souligne cet élément. Robert O. Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Seuil, 1997, p. 7-9.

⁷⁰ Signalons à ce titre les travaux d'Henri Michel : Henri Michel, Marie Granet, *Combat. Histoire d'un mouvement de résistance de juillet 1940 à juillet 1943*, Paris, PUF, 1957 ; Henri Michel, *Histoire de la résistance en France, (1940-1944)*, Paris, PUF, 1958 ; Henri Michel, *Les courants de pensée de la Résistance*, Paris, PUF, 1962.

⁷¹ La *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* paraît sous ce titre de novembre 1950 à octobre 1981. Elle est l'héritière des *Cahiers d'histoire de la guerre* parus entre janvier 1949 et mai 1950 (4 numéros). En 1951, le comité de rédaction est composé, entre autre, de Lucien Febvre, E. Labrousse. Le rédacteur en chef est Henri Michel. Henri Michel, *Les travaux d'histoire sur la seconde guerre mondiale, Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, vol 8, n° 1, 1953, p. 101-104.

⁷² R. O Paxton, *La France de Vichy, op.cit.*, p. 28.

⁷³ François Cochet, *Les exclus de la victoire, op. cit.*

⁷⁴ Yves Durand, « Préface », in Jean-Claude Catherine (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre, histoire, art et mémoire, 1939-1945*, Rennes, PUR, 2008, p. 13.

Seconde Guerre mondiale, lui-même très actif dans le recueil de témoignages. Dans le premier cas, l'une des premières recherches sur la captivité est rédigée alors même que son auteur est détenu en *Stalag*. Jean Cazeneuve⁷⁵, élève avant-guerre à l'École Normale Supérieure, apporte un premier éclairage sur les conditions de vie et les conséquences en découlant sur le plan psychologique en étudiant jour après jour les réactions de ses codétenus face aux privations dont ils sont les victimes. Bien que son travail ignore les pratiques corporelles, il ne manque pas de souligner l'existence d'« activités nouvelles »⁷⁶ dont le but principal est de « remplir des heures de loisirs »⁷⁷. La monographie de l'Abbé Flament sur les *Oflags IID* et *Oflag IIB*, thèse qu'il soutient en 1956, constitue une autre forme de travail offrant une véritable mine d'informations sur la vie quotidienne des officiers français de Poméranie. S'appuyant sur ses propres souvenirs qu'il nomme « notes personnelles de captivité »⁷⁸, mais aussi sur la collection complète du journal du camp, *Ecrit sur le sable*, ainsi que sur les rapports du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), il propose une étude de plus de huit cents pages abordant tant les domaines de la vie matérielle, que ceux de la vie économique, sociale, politique mais aussi intellectuelle et artistique des officiers du camp. Le second corpus de travaux sur les prisonniers de guerre émane de la commission des prisonniers de guerre du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale⁷⁹, dont certains résultats sont publiés dans la *Revue d'histoire de la deuxième Guerre mondiale* aujourd'hui devenue *Guerres mondiales et conflits contemporains*. Jean Moret-Bailly publie par exemple en 1957 une monographie sur le camp de base du *Stalag XVIIB* depuis des témoignages oraux, mais aussi les archives de l'homme de confiance du camp ou encore le journal de camp, *Gai mat*. Retranscrivant l'évolution des conditions de vie des prisonniers de guerre, il ne manque pas de souligner l'existence de loisirs, dont le principal était le théâtre⁸⁰. Dans le même numéro de cette revue figure un article de Jean-Marie D'Hoop⁸¹ concernant plus précisément les évasions des prisonniers de guerre français. Ce n'est par ailleurs pas le seul

⁷⁵ Jean Cazeneuve, *La psychologie du prisonnier de guerre*, Paris, PUF, 1944.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 72.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁷⁸ AN, 72 aj/292. Thèse de l'Abbé Flament, *op.cit.*, Introduction, p. 13.

⁷⁹ L'auteur de *Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Fernand Braudel lui-même prisonnier de guerre de 1940 à 1945, détenu à Lübeck, accepte en 1954 de présider la commission. Il qualifie en ces termes le travail engagé : « s'efforcer, avant que la vie à nouveau heureuse ou presque heureuse n'en emporte les souvenirs et les témoignages, de réunir une documentation d'une valeur scientifique sur ce qui a été l'un des grands drames de la vie française entre 1940 et 1945 ». Fernand Braudel, « La captivité devant l'histoire », *Revue d'histoire de la deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, p. 3.

⁸⁰ Jean Moret-Bailly, « Le camp de base du *Stalag XVIIB* », *Revue d'histoire de la deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, p. 7-47.

⁸¹ Jean-Marie D'Hoop, « Note sur les évasions », *Revue d'histoire de la deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, p. 66-77.

article que signe ce dernier, dont l'implication au *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* est très soutenue⁸². Dans le numéro 60, il propose une monographie très documentée du camp de Lübeck⁸³. Il s'attache aussi à la dimension politique de la captivité, dont il rend compte dans un article datant de 1981⁸⁴. A travers deux articles publiés dans deux numéros successifs de la revue⁸⁵, Albert Silbert propose quant à lui une monographie du camp des Aspirants où il est possible de repérer les raisons particulières ayant prévalu à l'implantation de ce camp, mais aussi les conditions de vie des prisonniers affectés à ce dernier. Le premier travail tentant une synthèse des conditions de vie et de détention des prisonniers de guerre français est publié par Pierre Gascar en 1967⁸⁶. Aidé par le *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, mais également par les associations d'anciens combattants et d'anciens prisonniers, il s'appuie sur des témoignages recueillis ou publiés après la guerre, sur les rapports du CICR mais aussi ceux du Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre (SDPG), sur un rapport établi par le ministère de la Guerre en 1945⁸⁷, ainsi que sur les documents réunis pour le procès de Nuremberg. Le livre qui en résulte présente de manière romancée l'histoire des prisonniers en *Stalags*, *Oflags* et *Kommandos*. En plus des conditions de vie, nourriture, logement, rapports avec les Allemands, Pierre Gascar évoque les loisirs des prisonniers et signale en quelques lignes l'importance prise par la pratique des sports, dont celle du football.

Le sport, dans les camps, ne se limite pas au football mais c'est le seul qui, avec le rugby, beaucoup moins pratiqué, constitue, compte tenu du public qu'il attire, la plus importante distraction collective⁸⁸.

Il faut finalement attendre l'initiative de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPGCATM) pour que soit menée une véritable étude de fond sur l'histoire de la captivité des Français, confiée à Yves Durand⁸⁹. Travaillant à partir d'une multitude d'archives, notamment celles de la Fédération, celles du Ministère des Anciens combattants détenues aux Archives Nationales,

⁸² Les archives provenant du travail de J.M D'Hoop sont déposées aux Archives Nationales à Paris sous les cotes : AN, 72aj/1965 et AN, 72aj/1966.

⁸³ Jean-Marie D'Hoop, « *Oflag XC, Lübeck* », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale* n° 37, janvier 1960, p. 15-29.

⁸⁴ Jean-Marie D'Hoop, « Propagande et attitudes politiques dans les camps de prisonniers. Le cas des *Oflags* », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale* n° 122, avril 1981, pp. 3-26.

⁸⁵ Albert Silbert, Le camp des Aspirants, *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* n° 28, octobre 1957, p. 16-35 et n° 29, janvier 1958, p. 49-72.

⁸⁶ Pierre Gascar, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne (1939-1945)*, Paris, Gallimard, 1967.

⁸⁷ Il s'agit de : Ministère de la guerre, Etat-major des armées, 5^{ème} bureau, *Documentation sur les camps de prisonniers de guerre*, 1945.

⁸⁸ Pierre Gascar, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne*, *op. cit.*, p. 160.

⁸⁹ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français*, *op. cit.*

celles du *Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, des archives allemandes détenues à Freiburg ou Bonn, mais aussi depuis une enquête par questionnaire réalisée dans tous les départements français, il rédige une synthèse portant sur toutes les dimensions de la captivité. Au sein de celle-ci figurent deux pages consacrées aux activités sportives. Y sont mentionnés plusieurs éléments, relatifs à la mise en place très précoce de cours d'éducation physique dans les *Oflags*, à la présence de moniteurs qualifiés prenant en main ces derniers. Des matchs de football, de volley-ball ou encore des concours de boules sont en outre mentionnés à l'*Oflag VIII F* servant d'illustration, tandis qu'une liste d'activités sportives de toutes natures est dressée pour l'*Oflag IVD*⁹⁰. Ce travail initial est ensuite suivi de rééditions, complétées et corrigées⁹¹. Les années 90 et plus encore 2000 voient se développer plusieurs travaux concernant les camps de prisonniers de guerre, qu'il s'agisse de publications françaises ou étrangères. A titre d'exemple, la monographie réalisée par Fabienne Montant sur le *Stalag XIA* apporte des renseignements précis permettant d'appréhender la vie des hommes de troupe⁹² tandis que l'étude d'Andreas Kusternig offre de précieux renseignements sur le fonctionnement de l'Université de l'*Oflag XVII A* d'Edelbach⁹³. Enfin, le travail de thèse soutenu par Jean-Bernard Moreau⁹⁴ sur le moral des officiers captifs apporte nombre de renseignements sur les activités de loisirs mises en place dans les *Oflags*, dont les sports et l'éducation physique auxquels il consacre plusieurs pages. Les motivations inhérentes à ces pratiques sont en outre largement développées, prenant corps dans une volonté de rompre avec l'ennui et la fuite du temps pour trouver un sens à la captivité. Les colloques en France⁹⁵ et à l'étranger⁹⁶ se succèdent également permettant une connaissance toujours plus fine de la

⁹⁰ *Ibid.*, p. 287-288.

⁹¹ Yves Durand, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags, et les Kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1994.

⁹² Fabienne Montant, *Altengrabow, Stalag XIA*, Carcassonne, Editions Les Audois, 1999.

⁹³ Andreas Kusternig, „Grosse Flucht und Lageruniversität. Das Lager für Kriegsgefangene französische Offiziere Oflag XVII A Edelbach“, in Ernst Bezemig (dir.), *Heimat Allenstein 1848-2002 mit Beiträgen zu Geschichte der katastralgemeinden Bernschlag, Reinsbach, Thaua, Zwinden*, Allentsteig, 2002, p. 271-317.

⁹⁴ Jean-Bernard Moreau ; *Attitudes, moral, et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945)*, thèse soutenue à Paris pour l'obtention du grade de docteur de l'Université, 2001.

⁹⁵ Signalons à ce titre le colloque national qui a eu lieu à Tours les 18 et 19 novembre 1988 et qui avait pour titre *Histoires de vie des prisonniers de guerre 1939-1945* » dont les actes sont publiés en 1993 : *Epreuve collective et mémoires, l'expérience de la captivité*, Tours, Peuple et culture, 1993. Le colloque international intitulé *La captivité des prisonniers de guerre 1939-1945* organisé à Lorient les 8 et 9 avril 2005 à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps démontre l'intérêt de réaliser des historiens de toute l'Europe pour ce domaine. Il a donné naissance à une publication Jean-Claude Catherine (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre, histoire, art et mémoire, 1939-1945*, Rennes, PUR, 2008.

⁹⁶ A titre d'exemple, mentionnons le colloque international qui a eu lieu du 8 au 10 mai 2003 à Graz sur les prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale, et qui a donné naissance à un ouvrage ; Günter Bischof, Stefan Karner, Barbara Stelzl-Marx (Hg.), *Kriegsgefangene des Zweiten Weltkrieges. Gefangennahme, Lagerleben, Rückkehr*, Wien, R. Oldenbourg, 2005.

variabilité des conditions de vie des Français suivant les camps à l'intérieur desquels ils sont détenus.

De ces travaux, il est possible d'extraire différents éléments. Les prisonniers de guerre français, à l'inverse des Russes sont, *a priori*, protégés par la convention de Genève. Les conditions de vie qu'ils subissent, aussi spartiates qu'elles puissent être, leur offrent durant la majeure partie de leur détention les denrées minimales pour subvenir à leur besoin et les conditions de logement leur permettent de limiter les souffrances inhérentes au froid. Aussi longue que puisse être leur détention, l'espoir de libération est toujours présent, entretenu par les vagues de rapatriement orchestrées par les services de Vichy. Les historiens distinguent cependant quatre périodes symptomatiques de l'évolution des conditions de vie dans les camps de prisonniers : une période de mise en place, voire de construction du camp, difficile sur les plans alimentaire et moral, mais relativement brève qui débute au moment du transfert des prisonniers de guerre en Allemagne (été 1940, milieu 1941), puis une période plus stable, durant laquelle les conditions de vie sont supportables. Les prisonniers bénéficient de l'aide des services de l'État français tout en subissant une véritable campagne de propagande (milieu 1941-fin 1942). La troisième période s'amorce avec le recul des armées allemandes durant l'hiver 1942 pour prendre sa véritable mesure courant 1943. Si les conditions d'existence restent identiques, les conséquences de la propagande de Vichy s'étiolent rendant le climat général de la captivité très différent. Enfin, à partir de la Libération de Paris en août 1944, débute une période où les rations alimentaires comme les conditions d'hygiène ont tendance à se détériorer alors même que la détention pèse de plus en plus lourdement sur les soldats français, tandis que les aides se raréfient (août 1944 à la Libération). Autre précision d'importance, les conditions d'existence des prisonniers sont systématiquement distinguées suivant le type de structures au sein de laquelle ils sont détenus. Ainsi, la vie quotidienne dans les *Oflags* est-elle définie comme moins difficile d'une part et bien plus riche sur le plan des distractions d'autre part. Dans les *Stalags*, l'existence des prisonniers diffère suivant s'ils sont détenus au camp de base ou s'ils sont envoyés en *Kommando*. Dans tous les cas de figure, ils doivent travailler et se soumettre à cet égard aux exigences allemandes. Une dernière distinction est faite par rapport aux camps de représailles, au sein desquels la convention de Genève est systématiquement bafouée tant sur le plan de la nourriture que sur celle des conditions de logement ou encore de l'emploi de la violence.

Dans le cadre précis des pratiques corporelles vécues dans les camps de prisonniers de guerre, il convient de noter la présence de recherches réalisées en histoire du sport. Dans le

travail fondateur portant sur l'histoire des deux commissariats ayant géré l'Education Générale et Sportive⁹⁷ pendant la période du gouvernement de Vichy, Jean-Louis Gay-Lescot mentionne ainsi la question des prisonniers de guerre. Distinguant sur le fond comme sur la forme le commissariat de Jean Borotra de celui de Jep Pascot, il entrevoit les logiques politiques ayant sous-tendu les aides apportées par le Commissariat aux prisonniers dans les domaines des sports et de l'éducation physique, notamment entre 1940 et 1942⁹⁸. Il révèle en outre la présence de cadres qualifiés, tel que Roger Marchand, ayant mis en place de l'éducation physique dans leur camp. C'est sur ce point précis que reviennent Jean-François Loudcher et Christian Vivier en consacrant un article au parcours de ce dernier à l'Oflag XVIIA⁹⁹. Si la pratique de l'éducation physique y est largement développée, les deux auteurs abordent en sus le thème des formations mises en place dans les camps, dont celle préparant au Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique (CAPEP) 1^{ère} partie. Cette étude est précédée par deux autres recherches. La première porte sur une monographie du *Stalag IA*¹⁰⁰, où à travers le témoignage d'un ancien prisonnier de guerre sont identifiées les spécificités du camp des Aspirants dans le domaine des pratiques physiques. La seconde possède un caractère plus général et tente de mettre à jour, par le biais d'une étude de témoignages écrits publiés après-guerre, l'existence des pratiques physiques et sportives dans les *Stalags* et *Oflags*¹⁰¹. Trois conditions nécessaires à l'émergence des pratiques sportives sont identifiées : la présence d'un détenu spécialiste, la possibilité d'avoir accès à du matériel et l'accord des Autorités allemandes.

Les recherches menées à ce jour laissent cependant dans l'ombre de nombreux aspects de la captivité et notamment ce qui concerne les services français ayant pu porter assistance et secours aux prisonniers. L'organisation comme le rôle joué par la « mission Scapini » du nom de son responsable, le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre et la Délégation officielle de Berlin, sont très peu connus, hormis l'article publié par M.T Chabord en 1960¹⁰²,

⁹⁷ Jean-Louis Gay-Lescot, *L'Education Générale et Sportive de l'Etat français de Vichy (1940-1944)*, thèse présentée à l'Université de Bordeaux pour l'obtention du doctorat d'université, 29 avril 1988.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 223-233.

⁹⁹ Jean-François Loudcher, Christian Vivier, « Roger Marchand : professeur d'EPS et formateur à l'université de l'Oflag XVIIA d'Edelbach (1940-1945) », in Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin, Pierre Gros, (dir.), *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944*, tome 1, Paris, L'Harmattan, 2002.

¹⁰⁰ Jean-François Loudcher, Christian Vivier, « Sport et formation universitaire en éducation physique au *Stalag* de Stablack (1941-1945) », in Pierre Arnaud, Thierry Terret, (dir.), *Sport éducation et arts XIX^e XX^e siècles*, Paris, éditions du CTHS, 1996, p. 224-243.

¹⁰¹ Christian Vivier, Jean-Jacques Dupaux, Nathalie Mougin, Thierry Mougin, « Education physique, sports et formations universitaires dans les camps de prisonniers de guerre français en Allemagne (1940-1945) », *Spirales* n° 13-14, 1998, p. 231-257.

¹⁰² Marie-Thérèse Chabord, « Les services des P.G à Vichy », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 37, janvier 1960, p. 3-14.

le livre forcément engagé de Georges Scapini¹⁰³ ou encore l'étude réalisée par d'anciens membres de la Délégation française de Berlin, Georges Baud, Louis Devaux et Jean Poigny parue en 1984¹⁰⁴. De façon plus ciblée, l'implication du Commissariat Général à l'EGS dans le soutien apporté aux prisonniers n'est qu'effleurée par Jean-Louis Gay-Lescot dans son travail de thèse¹⁰⁵. L'éventuelle participation de fédérations sportives à l'amélioration du sort des « absents » est totalement inconnue. Si Christian Vivier et Jean-François Loudcher posent des bases solides pour une étude des pratiques, il n'en demeure pas moins vrai que nombres de *Stalags* ou d'*Oflags* n'ont pas été étudiés, en particulier les camps de représailles ou les pratiques dans les *Kommandos* de travail. En outre, les archives concernant cette thématique détenues par les Archives Nationales comme celles possédées par le CICR n'ont jamais fait l'objet d'une exploitation approfondie.

Littérature portant sur les travailleurs requis pour le travail

Les travailleurs civils étrangers constituent le second type de Français expatriés de force à partir de la promulgation de la loi du 4 septembre 1942 amplifiée par celle du 16 février 1943 sur le Service du Travail Obligatoire (STO). Victimes des nazis longtemps ignorées tant par les historiens français que par les Allemands, les travaux sur les requis restent encore aujourd'hui rares même s'ils ont tendance à se développer rapidement dans les deux pays.

S'il est investi par des journalistes¹⁰⁶ ou des témoins directs ayant cherché à généraliser leur expérience¹⁰⁷, ce champ historiographique est en effet largement délaissé par les historiens jusqu'au début des années 1980. Quand il est abordé durant les années 70, il reste à la périphérie du projet principal, lui-même focalisé sur l'étude du gouvernement de Vichy et de la politique de collaboration mise en place¹⁰⁸. L'ouvrage quasi pionnier de l'Allemand Ullrich Herbert apporte par contre en 1985 une première impulsion et des renseignements riches sur les conditions de vie des requis. Cependant, aussi important que puisse être cet apport, il ne donne que très peu d'éléments concernant les Français, et encore moins les pratiques corporelles de ces derniers. Par contre, l'auteur propose une étude

¹⁰³ Georges Scapini, *Mission sans gloire*, Paris, Morgan, 1960.

¹⁰⁴ Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du Service diplomatique des prisonniers de guerre, SDPG-DFB. Mission Scapini (1940-1945)*, Paris, Imprimerie Daniel, janvier 1954.

¹⁰⁵ Jean-Louis Gay-Lescot, *L'Education Générale et Sportive de l'Etat français de Vichy (1940-1944)*, *op.cit.*, p. 223-233.

¹⁰⁶ Jean-Pierre Vittori, *Eux, les STO*, Paris, Messidor/Temps actuels, 1982. Ce livre a été réédité en 2007.

¹⁰⁷ Jacques Evrard, *La déportation des travailleurs français dans le III^e Reich*, Paris, Fayard, 1972.

¹⁰⁸ Notons par exemple Yves Durand, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Bordas, 1972.

comparative entre les requis de différentes nationalités qui suggèrent le fait que les hommes et les femmes venus de France connaissaient des conditions d'existence bien moins défavorables que les Polonais ou les Russes¹⁰⁹. Ces bases ont par la suite donné naissance à un foisonnement de travaux. En Allemagne, ont été réalisées de nombreuses monographies explorant les conditions réelles d'existence des travailleurs forcés dans une région ou dans un camp spécifique. Cependant, peu d'entre elles concernent les travailleurs français, à l'exception de la thèse soutenue en 1995 par Helga-Elisabeth Bories Sawala¹¹⁰. Traduits depuis en français¹¹¹, ses travaux sur les requis français de la région de Brême permettent de constater que les nazis encouragent fortement la pratique sportive dans l'optique de canaliser le danger que représentent les étrangers pour la race germanique. Elle évoque par ailleurs les différents services français et allemands chargés de gérer les loisirs culturels des travailleurs et insiste sur l'implication des prisonniers de guerre dans ces derniers. En 1996, Andreas Heusler¹¹² s'intéresse à la main-d'œuvre étrangère travaillant autour de la région de München. Grâce au dépouillement des archives de plusieurs institutions allemandes, il parvient à circonscrire avec précision les conditions de vie des personnes déplacées comme les logiques économiques, sociales et répressives sous-jacentes.

En France, la perspective locale a aussi primé, inaugurée dès la fin des années 70 par un travail sur le STO en Ariège¹¹³. Les recherches tentant d'appréhender les mécanismes et les conséquences des réquisitions forcées à l'échelle d'une région particulière, comme le Calvados¹¹⁴, la région de Nancy¹¹⁵ ou encore le Rhône¹¹⁶ ont permis de mesurer avec précision l'ampleur des exigences allemandes, ou encore les logiques politiques sous-jacentes, mais elles ne donnent quasiment aucune indication sur les pratiques corporelles des requis.

¹⁰⁹ Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter- Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des dritten Reich*, Bonn, J.H.W. Nietz Nachf, 1985.

¹¹⁰ Helga-Elisabeth Bories-Sawala, *Franzosen im « Reichseinsatz ». Deportation, Zwangsarbeit, Alltag. Erfahrungen und Erinnerungen von Kriegsgefangenen und Zivilarbeitern*, Thèse de doctorat, Université de Brême, 1995.

¹¹¹ Helga-Elisabeth Bories-Sawala, *Dans la gueule du loup. Les Français requis au travail en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presse Universitaire du Septentrion, 2010.

¹¹² Andréas Heusler, *Ausländereinsatz- Zwangsarbeit für die Münchner Kriegswirtschaft 1939-1945*, München, Hugendubel, 1996.

¹¹³ André Laurens, « Le STO dans le département de l'Ariège », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 95, 1974, p. 53-74 et André Laurens, *Le STO dans le département de l'Ariège*, Thèse de 3ème cycle, Université de Toulouse, 1975.

¹¹⁴ Françoise Passera, *Travailler pour l'Allemagne. La main-d'œuvre calvadosienne au service de l'occupant allemand 1940-1945*, DEA, Caen, 2000.

¹¹⁵ Jean-Pierre Harbulot, *Le service du travail obligatoire. La région de Nancy face aux exigences allemandes*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2003.

¹¹⁶ Michel Gratier de Saint-Louis, *Les réquisitions de main-d'œuvre pour l'Allemagne dans le Rhône*, doctorat de 3ème cycle, Université de Lyon, 1990.

Le colloque organisé à Caen en 2001¹¹⁷ constitue une première occasion offerte aux participants de débattre sur cette thématique tout en répondant à un souhait des membres de la Fédération Nationale des Victimes et Rescapés des Camps Nazis du Travail Forcé (FNRCNTF) soucieux de voir cesser l'ostracisme dont ils se sentent, depuis la fin de la guerre, l'objet. L'ouvrage en découlant¹¹⁸ offre des vues croisées sur la problématique de la main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich.

Le travail réalisé par Patrice Arnaud constitue indéniablement une nouvelle phase dans la recherche sur les travailleurs français. Après avoir consacré sa maîtrise à l'étude des services français gérant les requis¹¹⁹, son DEA aux relations entre les requis et le système policier nazi¹²⁰, il concentre son travail de thèse sur tous les aspects de la vie quotidienne de ces derniers entre 1940 et 1944¹²¹. Utilisant un nombre important de témoignages qu'il croise avec les archives françaises et allemandes, il apporte des précisions sur les conditions de logement, de travail, de nourriture, mais aussi sur les cas de détention et de délinquance ou encore les relations des Français avec la population allemande. Dans sa thèse, comme dans l'ouvrage qui en découle¹²², il consacre plusieurs pages aux loisirs vécus durant les heures de temps libre et démontre, entre autre, que ceux-ci sont liés au milieu social d'origine. Il aborde les spectacles sportifs et mentionne l'existence de pratique de football, de boxe, d'athlétisme et de natation. Au-delà de cet aspect, il décrit aussi les organisations française (DOF : Délégation Officielle Française) et allemande (DAF : *Deutsche Arbeitsfront*) chargées de développer les sports¹²³. Lors du colloque *Sport et Guerre* organisé à Rennes en 2010, il propose une intervention intitulée *Pratique du sport et spectacles sportifs chez les travailleurs civils français en Allemagne : politiques et réalités*¹²⁴ creusant davantage cet aspect. Il revient

¹¹⁷ Colloque international organisé par le centre de recherche d'Histoire Quantitative du 13 au 15 décembre 2001 *La main d'œuvre française exploitée par le III^e Reich*.

¹¹⁸ Actes du colloque international, 13-15 décembre 2001, textes rassemblés et édités par Bernard Garnier, Jean Quellien, Françoise Passera, *La main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich*, Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2003.

¹¹⁹ Patrice Arnaud, *La délégation officielle française auprès de la Deutsche Arbeitsfront (1943-1945)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris 1, 1995. Il consacre en outre un article à Gaston Bruneton : Patrice Arnaud, « Gaston Bruneton et l'encadrement des travailleurs français en Allemagne (1942-1945) », *Vingtième Siècle*, n° 67, 2000, p. 95-118.

¹²⁰ Patrice Arnaud, *Les travailleurs français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale face à la police et à la justice national-socialiste*, DEA, Université de Paris 1, 1998.

¹²¹ Patrice Arnaud, *Les travailleurs civils français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945) : travail, vie quotidienne, accommodement, résistance et répression*, thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 1, 2006.

¹²² Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie 1942-1945*, Paris, CNRS Editions, 2010.

¹²³ *Ibid.*, p. 226-227.

¹²⁴ Patrice Arnaud, « Pratique du sport et spectacles sportifs chez les travailleurs civils français et Allemagne : politiques et réalités », Colloque *Sport et Guerre XIX^e XX^e siècles*, organisé à Rennes du 28 au 30 octobre 2010.

sur l'organisation des activités culturelles, soulignant tant la propagande allemande y étant associée que l'existence d'une commission du CGEGS à Berlin chargée à partir de 1943 de gérer la réception et la distribution du matériel sportif.

Finalement, très peu de travaux ont développé la question des loisirs des travailleurs forcés, eux même gênés par cet aspect de leur séjour en Allemagne alors qu'ils doivent sans cesse apporter la preuve de leur qualité de victime du nazisme. Expatriés de force, contraints à un travail qu'ils n'ont pu choisir, enfermés dans une zone géographique déterminée, les requis subissent en effet à leur retour en France un véritable dédain de leurs compatriotes et souffrent d'une suspicion de collaboration avec les Allemands qui met plus de cinquante ans à s'étioler. Pour autant, comme les études les plus récentes le montrent, les pratiques sportives se sont bien mises en place dans les camps disséminés dans les différents *Gaue*. Il reste cependant à véritablement quantifier ces pratiques comme à explorer les motivations des participants et l'implication réelle des différents services d'Etat. Malgré les travaux de Patrice Arnaud sur l'implication des services gouvernementaux dans l'aide apportée aux requis, le rôle exact joué par le CGEGS reste encore très peu perceptible.

Littérature portant sur les déportés dans les camps de concentration et les pratiques corporelles

Les camps de concentration possèdent une littérature abondante, mais de grandes zones d'ombre demeurent malgré le renouveau des recherches dans ce domaine à la fin des années 1990¹²⁵. Parmi ces manques, les entrées thématiques, en dehors de celle du travail forcé, restent encore extrêmement peu explorées et les pratiques corporelles ne sont que furtivement abordées.

Les premiers essais sur le système concentrationnaire sont l'œuvre d'anciens déportés. Il en est ainsi de l'ouvrage d'Eugen Kogon publié en 1946¹²⁶. L'auteur y décrit avec précision le fonctionnement et les structures d'un camp, la hiérarchie des détenus, le travail forcé, ou encore les cyniques services de santé. Aucun chapitre de son ouvrage n'aborde spécifiquement les pratiques corporelles, toutefois, plusieurs formes d'activités physiques,

¹²⁵ Le renouveau des recherches sur les camps de concentration à la fin du XX^e siècle est présenté par Johann Tuchel : Johann Tuchel, „Entrechtung, Sklavenarbeit und Massenmord. Neue Literatur zu den nationalsozialistischen Konzentrationslagern“, *IWK*, n° 4, 2001, p. 465-500.

¹²⁶ Eugen Kogon, *Der SS Staat. Das System der deutschen Konzentrationslager*, Frankfurt am Main, Europäischer Verlagsanstalt, 1946. Il est traduit en français, prenant le titre de *L'enfer organisé* et publié par les éditions de la Jeune Parque. Il est ensuite republié en 1970 amputé de deux chapitres, avant d'être de nouveau édité à la Jeune Parque en 2002 dans sa version intégrale initiale mais sous un nouveau titre *L'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*.

aux fonctions très différentes, sont mentionnées : le sport matinal¹²⁷, les exercices punitifs¹²⁸ mais également les sports libres¹²⁹ auxquels s'adonnent dans le camp certains détenus favorisés. David Rousset, lui aussi déporté à Buchenwald, fournit dès son retour en France un témoignage réflexif sur l'épreuve qu'il vient de traverser. Tentant de synthétiser l'horreur vécue dans les camps, il relate tout à la fois l'existence d'une société concentrationnaire, le travail forcé, la déshumanisation systématique, et, au détour d'une phrase, les pratiques de *Sportmachen* :

Les camps, sombres et hautes cités solitaires de l'expiation. Ce qui justifie le « sport » dans les camps à l'état pur, la torture nue comme une épée neuve jamais au fourreau¹³⁰.

Ces deux publications mettent en évidence deux éléments primordiaux pour une étude sur les pratiques corporelles : d'une part l'existence d'une société concentrationnaire extrêmement hiérarchisée au sein de laquelle les différences interindividuelles se fondent sur les théories de l'inégalité des races ; d'autre part une négation systématique de l'être humain utilisant les corps comme réceptacle d'une violence inouïe, quotidienne et multiforme, des corps dont l'aspect extérieur exprime de manière caricaturale cette même hiérarchie de la société des détenus : décharnés, dévitalisés pour les uns, puissants et bien nourris pour d'autres.

Tandis que Martin Broszat¹³¹ publie en 1967, en allemand, une première grande étude sur les camps, il revient à Olga Wormser-Migot¹³² d'avoir proposé une véritable recherche publiée en français. Très investie depuis le début de la guerre dans les organisations de secours aux prisonniers, puis membre de la *Commission d'histoire de la déportation*, elle utilise des documents collectés par les différents organismes chargés du sort des déportés français, les comptes rendus du procès de Nuremberg, mais aussi les témoignages des survivants¹³³ pour rédiger plusieurs articles sur la déportation dans la *Revue d'histoire de la*

¹²⁷ Eugen Kogon, *L'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*, Paris, la Jeune Parque, 2002, p. 81.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 119.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 147.

¹³⁰ David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Hachette, 2005, p. 116. La première édition de cet ouvrage est réalisée en une trilogie parue dans la revue *La Revue Internationale* entre décembre 1945 et février 1946. Le texte original est daté d'août 1945. Il est publié dans son intégralité pour la première fois aux éditions du Pavois en 1946.

¹³¹ Martin Broszat, „Nationalsozialistische Konzentrationslager 1933-1945“, in Hans Buchheim, Martin Broszat, Hans-Adolf Jacobsen, Helmut Krausnick, *Anatomie des SS-Staates*, München, DTV, 2005, p. 323-436 (1967).

¹³² Olga Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire nazi, 1933-1945*, Paris, PUF, 1968. Olga Wormser-Migot, *L'ère concentrationnaire*, Paris, CAL, 1971.

¹³³ Elle publie à ce titre avec Henri Michel une compilation de témoignages sur la déportation : Olga Wormser, Henri Michel, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, Paris, Hachette, 1955.

*seconde guerre mondiale*¹³⁴. Elle publie en 1968 une thèse présentant dans sa globalité l'histoire des camps de concentration depuis les lois d'exception de février 1933 jusqu'aux marches de la mort¹³⁵. Elle engage par ailleurs une réflexion nourrie de nombreux documents sur le travail ou la société concentrationnaire et apporte les premiers éléments relatifs à la formation des unités spéciales chargées de la surveillance des camps, les *SS-Totenkopf-Wachverbände*. S'agissant plus spécifiquement des pratiques corporelles, elle tisse clairement la relation entre l'existence d'exercices physiques et la fonction de torture qu'ils possèdent, comme la perversité de l'emploi même d'un terme connoté positivement avant-guerre. Elle indique :

Le terme de « sport » ne doit pas être interprété dans le sens normal. Les créateurs du système se soucient fort peu du bon état physique des détenus. Nous connaissons par les souvenirs des détenus allemands de la première heure, la brutalité des méthodes SA dès la création des camps. Le terme « sport » signifiera dans la période internationale des camps, entre 1941 et 1945, et particulièrement à Neu-Bremm, des séances de torture collectives plus ou moins longues, et n'ayant de sportif que la répétition des gestes féroce­ment imposés qu'elles impliquaient¹³⁶.

Simultanément, émergent des travaux explorant la dimension économique des camps, à l'instar de ceux d'Enno Georg¹³⁷. Cette perspective, également soulevée par Olga Wormser-Migot¹³⁸, est ensuite largement suivie par Joseph Billig¹³⁹.

Cette première grande phase de recherches sur les camps de concentration permet d'éclaircir tant leur fonctionnement que leur évolution et leur place au cœur du régime totalitaire. Ouverts après l'accession de Hitler au pouvoir, les KL, outils de persécution privilégiés des SS, évoluent entre 1933 et 1940 pour passer de camps ayant une fonction répressive accueillant des Allemands opposés au régime à des camps « internationaux » accueillant des détenus de tous pays occupés par l'Allemagne. Entre 1940 et milieu 1942, l'évolution est encore plus notable, puisque, plus que les caractéristiques de la population des camps, ce sont les objectifs de ces derniers qui se transforment : la dimension répressive se

¹³⁴ A titre d'exemple : Olga Wormser-Migot, « Le rôle du travail des concentrationnaires dans l'économie de guerre allemande », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 15-16, juillet- septembre 1954, p. 81-98.

¹³⁵ Le travail qu'elle publie fait l'objet de vives critiques à sa sortie en raison d'une erreur qu'elle commet à propos de l'existence des chambres à gaz à Mauthausen. Sur Olga-Wormser-Migot, voir : Sylvie Lindeperg, « L'atelier d'Olga Wormser (1945-1979) », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wiewiorka, *Qu'est-ce qu'un déporté ?*, Paris, CNRS, 2009, p. 297-310.

¹³⁶ Olga Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire nazi, 1933-1945*, *op. cit.*, p. 82.

¹³⁷ Enno Georg, „Die wirtschaftlichen Unternehmungen der SS“, *Schriftenreihe der Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* n° 7, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1963.

¹³⁸ Olga Wormser-Migot, « Le rôle du travail des concentrationnaires dans l'économie de guerre allemande », *op. cit.*

¹³⁹ Joseph Billig, *L'hitlérisme et le système concentrationnaire*, Paris, PUF, 1967 ; Joseph Billig, *Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, Paris, PUF, 1973.

double d'une dimension économique tandis que les libérations de détenus deviennent à peu près nulles. A partir de 1942, il s'agit de maintenir les détenus possédant une force de travail en vie pendant un certain temps de sorte à les exploiter au maximum afin qu'ils servent l'économie de guerre. De ce fait, les déportés connaissent des conditions d'existence légèrement moins atroces, même si celles-ci restent très variables suivant leur statut (politique, juif, homosexuel). Le système établi à Dachau basé sur la désignation de détenus en vue de remplir certaines tâches administratives, de surveillance ou punitives est de plus systématiquement repris dans les différents camps, instaurant une différence fondamentale entre les détenus possédant des fonctions, de ceux qui, au nom de la hiérarchie des races, n'en ont aucune. Durant deux ans, les camps de concentration préservent cette logique, jusqu'à ce que la guerre ne vienne modifier une dernière fois les conditions de survie des déportés. Cette ultime période correspond à l'évacuation des camps, aux marches de la mort, ou encore à l'extermination de masse des déportés.

A la fin des années 70 avec les travaux de Falk Pingel¹⁴⁰ sur la société des détenus, mais plus encore, depuis le milieu des années 90 s'ouvrent de nouvelles pistes d'études. Rompant avec les travaux génériques, les nouvelles analyses s'affinent et prennent soit la forme de monographies, soit celle de recherches détaillées sur un aspect du système concentrationnaire. La première piste est, en France, suivie par Fabrice Fabréguet¹⁴¹, qui, s'appuyant sur une très grande diversité de sources met à jour les principaux mécanismes de fonctionnement et d'évolution du camp de Mauthausen, analysant le flux des détenus comme les enjeux économiques ou encore la société concentrationnaire du camp central. Dans ce type d'études, les pratiques corporelles sont souvent analysées de manière très périphérique, par contre les indications apportées sont davantage contextualisées. S'agissant de recherches menées sur des axes précis, la majeure partie des travaux, impulsés par ceux de d'Ulrich Herbert¹⁴² dans les années 80, se concentre sur la dimension économique et l'implication des grandes entreprises dans le processus de déportation. L'approfondissement de certaines thématiques conduit à un renouvellement des connaissances. Johannes Tuchel se penche, par

¹⁴⁰ Falk Pingel, *Häftlinge unter SS-Herrschaft. Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung in Konzentrationslagern*, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1978.

¹⁴¹ Fabrice Fabréguet, *Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945)*, thèse d'Etat, Université de Paris IV, 1995 ; Fabrice Fabréguet, *Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945)*, Paris, Honoré Champion, 1999.

¹⁴² Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter- Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des dritten Reich*, op. cit.

exemple, sur l'organisation des différents services gérant les camps¹⁴³. Wolfgang Sofsky¹⁴⁴, sociologue de formation, engage une réflexion singulière sur la société concentrationnaire et démontre à travers quatre critères (l'espace et le temps, les structures sociales, le travail, la violence et la mort) combien le quotidien de chaque détenu est régi par un « pouvoir absolu » instauré par la SS. Le corps n'est pas absent de sa réflexion, notamment dans la comparaison qu'il fait entre les détenus à responsabilité et les « musulmans¹⁴⁵ » : les premiers préservent une « force physique intacte »¹⁴⁶ alors que le corps des seconds porte tous les stigmates de la déshumanisation progressive. Les spectacles sportifs, les matchs de football ou de boxe, sont par ailleurs mentionnés comme autant d'évènements distrayant l'aristocratie des détenus du camp, tout en offrant une occasion pour les sportifs émérites de s'extraire de la masse des détenus¹⁴⁷.

Les travaux publiés par les chercheurs allemands, et en particulier Karin Orth¹⁴⁸ ouvrent à l'aube des années 2000 de nouvelles perspectives en approfondissant plusieurs aspects du système concentrationnaire. L'analyse qu'elle propose de l'école de formation des gardiens des camps à Dachau¹⁴⁹ facilite la compréhension de l'emploi que ces derniers font des exercices corporels. Les monographies de camp constituent un autre axe particulièrement investi. En neuf tomes, Wolfgang Benz et Barbara Distel, s'appuyant sur les études les plus récentes menées, offrent une compilation de connaissance sur chacun des grands camps et les *Kommandos* en dépendant¹⁵⁰. Les chercheurs dépendant du musée d'Auschwitz publient de leur côté une étude exhaustive du camp en cinq tomes¹⁵¹.

Il faut toutefois attendre le milieu de la décennie pour qu'apparaissent les premiers travaux portant spécifiquement sur l'étude des pratiques corporelles dans les camps de concentration. En publiant en 2007 un article intitulé « *Sport machen : eine Praxis der Gewalt im Konzentrationslager*¹⁵² », Veronika Springmann explore une piste de recherches jusqu'ici

¹⁴³ Johannes Tuchel, *Konzentrationslager. Organisationsgeschichte und Funktion der « Inspektion der Konzentrationslager » 1934-1938*, Boppard am Rhein, Boldt Vlg, 1991.

¹⁴⁴ Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, Paris, Calmann-Levy, 1995.

¹⁴⁵ Terme utilisé dans les camps de concentration pour désigner les hommes parvenus à l'article de la mort.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 186.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 188-189.

¹⁴⁸ Karin Orth, *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Eine politische Organisationsgeschichte*, Hamburg, Hamburger Edition HIS, 1999; Karin Orth, *Die Konzentrationslager-SS. Sozialstrukturelle Analysen und biographische Studien*, München, DTV, 2004.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 129-152.

¹⁵⁰ Wolfgang Benz, Barbara Distel, *Der Ort des Terrors*, 9 Bde, München, Beck, 2005-2009.

¹⁵¹ Waclaw Dlugoborski, Franciszek Piper, *Auschwitz 1940- 1945. Les problèmes fondamentaux de l'histoire du camp*, Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, 2011.

¹⁵² Veronika Springmann, „Sport machen : eine Praxis der Gewalt im Konzentrationslager“, in Wojciech Lenarczyk, Andreas Mix, Johannes Schwartz, Veronika Springmann (dir.), *KZ- Verbrechen. Beiträge zur*

délaissée des historiens. Se basant principalement sur deux témoignages de déportés, elle met en exergue la place centrale prise par les activités corporelles punitives dans la vie quotidienne des détenus. Utilisant les déclarations d'anciens responsables nazis des camps lors de leur procès, elle démontre de plus combien celles-ci, émanation du *Turnen* et des pratiques d'entraînement physique SS, constituent une sorte de rituel de la terreur, utilisées pour rabaisser, humilier, voire anéantir les déportés. En France, au Centre de Recherche en Histoire Quantitative sous la direction de Jean Quellien, de nombreuses études tentent d'identifier les mécanismes et les conséquences des politiques de répression et d'extermination nazies à l'encontre des Français. Les études offrent de précieux renseignements quantitatifs sur les exactions commises à l'égard des Français(es) et sur le parcours des déportés dans le système concentrationnaire.

Littérature offrant une analyse comparative

Très peu de travaux ont jusqu'ici tenté une étude comparative des conditions de vie des Français exilés en Allemagne. En France, les enjeux identitaires des victimes du nazisme, comme les débats passionnés en découlant, constituent sans doute un frein à de telles perspectives. Lorsque des analyses sont menées, elles visent le plus souvent à défendre le statut de déporté politique face aux autres types de captivité. Il en est par exemple ainsi du travail réalisé par Gilbert Wolf¹⁵³ concernant les différences entre les camps de concentration et le camp de prisonniers de guerre évadés de Rawa-Ruska. Parmi les critères différentiels qu'il utilise figurent d'ailleurs les activités sportives¹⁵⁴.

L'aspect économique de l'exil forcé permet de désenclaver cet axe de recherche à partir des années 80, bien qu'un article de D'Hoop publié en 1971 ait tracé la voie de ce registre d'études¹⁵⁵. Véritablement initiée par les travaux d'Ulrich Herbert¹⁵⁶, la problématique principale consiste à mettre en évidence la place occupée par la main-d'œuvre étrangère, (déportés, prisonniers, requis) dans le système économique du Reich en guerre. Elle engage Outre-Rhin de multiples monographies sur la politique de recrutement de travailleurs

Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager und ihrer Erinnerung, Berlin, Metropol, 2007, p. 89-102.

¹⁵³ Lyon, CHR, AR 268, Fonds Gilbert Wolf : *Notes sur Rawa-Ruska (Stalag 369)*, 1961.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 8.

¹⁵⁵ Jean-Marie D'Hoop, « La main-d'œuvre française au service de l'Allemagne », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 81, janvier 1971, p. 73-88.

¹⁵⁶ Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter- Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des dritten Reich*, op.cit., 1985. Ulrich Herbert, *Europa und der Reicheinsatz : Ausländische Zivilarbeiter, Kriegsgefangene und KZ- Häftlinge in Deutschland 1938-1945*, Essen, Karltext, 1991.

des firmes allemandes¹⁵⁷. Aussi riches que soient ces perspectives, elles ne nourrissent cependant pas spécifiquement une connaissance approfondie des conditions d'existence des différentes catégories de Français dans les camps, même s'il est possible de repérer des éléments sur les jours chômés, les horaires de travail, ou encore l'éventuelle présence de loisirs organisés.

Les travaux de thèse d'Helga-Elisabeth Bories-Sawala engagent une nouvelle forme de rupture dans ce domaine. Plaçant au cœur de son étude la vie quotidienne, *Alltag*, des prisonniers et des requis français, elle met à jour les similitudes mais aussi les différences de traitement existant entre ces deux catégories. Il est vrai qu'à partir de 1943, les occasions de côtoïement se multiplient comme les destins se rapprochent. La mise en place de la « *transformation* » des prisonniers de guerre en travailleurs libres, l'emploi de ces derniers au sein des services gérant les requis favorisent les rencontres, phénomène par ailleurs mentionné par Patrice Arnaud¹⁵⁸. La place accordée à l'étude comparée des pratiques physiques demeure toutefois extrêmement discrète.

L'analyse des pratiques corporelles des déportés, prisonniers ou requis pour le travail reste très peu explorée, et les logiques politiques sous-jacentes quasi inconnues. Ces deux dimensions constituent une sorte de lacune au sens que lui confère Antoine Prost :

La véritable lacune n'est pas un objet supplémentaire dont l'histoire n'a pas été faite, mais des questions auxquelles les historiens n'ont pas encore de réponse¹⁵⁹.

Construction des cadres d'analyse

Les trois types de camps constituent bien trois univers fondamentalement différents. Pour comparer les pratiques, il paraît essentiel de créer des modèles fonctionnels mettant à jour leur singularité. Trois outils ont, dans cette optique, été mis au point : celui permettant d'analyser l'espace des camps, la modélisation des conditions de détention des Français, les « idéals-types » de pratiques corporelles.

¹⁵⁷ A titre d'exemple : Barbara Hopmann, *Zwangsarbeit bei Daimler-Benz, Stuttgart*, Franz Steiner, 1994; Hans Mommsen, Manfred Grieger, *Das Volkswagenwerk und seine Arbeiter im Dritten Reich*, Düsseldorf, ECON, 1996; Gottfried Plumpe, *Die IG Farbenindustrie AG, Wirtschaft, Technik und Politik, 1914-1945*, Berlin, Duncker & Humblot, 1990.

¹⁵⁸ Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie 1942-1945*, op. cit., p. 228.

¹⁵⁹ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 85.

Une histoire culturelle ouverte sur la sociologie

Etudier une facette de la captivité des détenus, les pratiques corporelles, qui plus est une facette possédant intrinsèquement des connotations positives (de plaisir, de joie, de détente, de santé) comporte un risque majeur : celui du glissement vers une interprétation déformée du nazisme. Les précautions définies par Ian Kershaw pour toute étude sur le III^e Reich servent, ici, de guide initial¹⁶⁰. L'étude du quotidien des détenus ne peut, en premier lieu, se concevoir ni se comprendre qu'inscrite dans le contexte du génocide perpétré par le régime nazi. Afin de dépasser le paradoxe entre barbarie et banalité, la recherche se construit sur le postulat de l'existence d'une vie quotidienne certes, mais une vie qui ne peut se normaliser, puisqu'elle n'est au contraire que le signe clinique de la barbarie du régime¹⁶¹. Ian Kershaw insiste en second lieu sur la nécessaire rigueur méthodologique et les principes d'histoire critique qu'elle suppose. Existant en Allemagne dès le milieu du XIX^e siècle¹⁶², portée en France à la fin du XIX^e siècle par l'école méthodique dominée par Langlois et Seignobos¹⁶³ selon lesquels il convient d'avoir à l'esprit que « *la moindre erreur, qu'elle soit commise au début, au milieu ou à la fin du travail peut vicier toutes les conclusions* »¹⁶⁴, réaffirmée par Antoine Prost¹⁶⁵, l'histoire critique repose sur un combat contre toute forme de subjectivité, à partir d'un travail méthodique et rationnel basé sur la recherche de preuves depuis une pluralité de sources elles-mêmes systématiquement critiquées pour établir des faits. Méthode et circonspection sont ainsi de mise pour engager une étude où « *tenter d'expliquer n'est pas tenter d'excuser* », ni de banaliser pour reprendre les propos même du sociologue juif allemand Norbert Elias¹⁶⁶.

Le champ retenu pour analyser les pratiques sociales des Français dans la « courte durée »¹⁶⁷ que représente le temps de la Seconde Guerre mondiale est celui de l'histoire

¹⁶⁰ Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme*, op.cit., p. 387-427.

¹⁶¹ Ian Kershaw écrit à propos des travaux de Detlev Peukert : « *La normalité quotidienne n'y est pas présentée comme un contrepoint positif aux aspects négatifs du nazisme, mais comme le cadre qui permet de mieux comprendre cette criminalité issue d'un côté pathologique de la normalité* ». Ibid., p. 352

¹⁶² Selon Gérard Noiriel, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, 1, 1990, p. 66.

¹⁶³ Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Editions Kimé, 1992. (1898)

¹⁶⁴ Ibid., p. 66.

¹⁶⁵ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 55-77.

¹⁶⁶ Norbert Elias, "The Breakdown of Civilization", in *The German. Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, traduit de l'allemand par E. Dunning et St Mennel, Cambridge, Polity Press, 1996, p. 303-304.

¹⁶⁷ Au maximum, il s'agit d'étudier cinq années de captivité, cas notamment des prisonniers de guerre.

culturelle, en référence à l'article fondateur de Roger Chartier datant de 1989 intitulé *Le monde comme représentation*¹⁶⁸ et à la définition qu'il emprunte à Schorske dès 1983 :

L'historien cherche à situer et interpréter l'œuvre dans le temps et à l'inscrire à la croisée de deux lignes de force : l'une verticale, diachronique, par laquelle il relie un texte ou un système de pensée à tout ce qui les a précédés dans une même branche d'activité culturelle –peinture, politique, etc. – l'autre, horizontale synchronique par laquelle l'historien établit une relation entre le contenu de l'objet intellectuel et ce qui se fait dans d'autres domaines à la même époque¹⁶⁹.

Il s'agit bien, à travers les traces¹⁷⁰ de toutes natures qu'il est possible de collecter sur les pratiques des détenus, de replacer celles-ci tant dans une perspective diachronique au regard de leurs pratiques antérieures, que synchronique compte tenu du contexte même des camps, de la politique menée par le gouvernement de Vichy et par les Allemands. Notons que cette synchronie-diachronie s'analyse différemment selon que le regard se porte sur les responsables nazis ou sur leurs victimes : les premiers évoluent dans la continuité d'un système établi dès l'arrivée de Hitler au pouvoir, tandis que pour les seconds, la rupture entre leur mode de vie d'avant-guerre et celui auquel ils sont brusquement confrontés est totale. Quoi qu'il en soit, la recherche entend embrasser sur une période courte dans un cadre spécifique, tout ce qui constitue, structure, organise les pratiques corporelles, des institutions vers les sociétés d'individus en captivité, jusqu'au sens que chaque Français expatrié attribue à ses pratiques.

Le projet de recherche s'ancre résolument dans les perspectives de l'histoire culturelle, qui :

vise à réarticuler les pratiques culturelles sur les formes d'exercice du pouvoir. [...]. Notre perspective est autre qui veut comprendre à partir des mutations dans le mode d'exercice du pouvoir tant les transformations des structures de la personnalité que celles des institutions des règles qui gouvernent la production des œuvres et l'organisation des pratiques¹⁷¹.

Il s'agit bien, en effet, d'étudier les conséquences de plusieurs formes de pouvoir sur les pratiques physiques. Mais ces matrices de pouvoir demeurent toutefois très particulières, car

¹⁶⁸ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, volume 44, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

¹⁶⁹ Carl Schorske, cité par Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 59- 60. Ce premier chapitre du livre de Roger Chartier est la reproduction d'un article rédigé par lui-même en 1983 : Roger Chartier, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités », *Revue de Synthèse*, III^e série, n° 111-112, juillet-décembre 1983, p. 277-307. La définition, quant à elle, est extraite de l'ouvrage de Carl Schorske, *Fin de siècle Vienna. Politics and Culture*, New-York, Cambridge University Press, 1979, p. XXI-XXII.

¹⁷⁰ Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, *op.cit.*

¹⁷¹ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *op. cit.*, p. 1517.

elles ne se sont pas succédé dans le temps, comme il est possible de le trouver à l'échelle de l'histoire d'une nation ou d'une civilisation, mais elles se sont chevauchées sur une même période. Qualifier ces types de pouvoir, l'incidence qu'ils peuvent avoir sur l'individu, ses pratiques libres ou imposées, nécessite un détour par des concepts empruntés tant à la philosophie qu'à la sociologie. Les théories développées par Michel Foucault à propos de la notion de pouvoir disciplinaire et de discipline¹⁷² ne peuvent être passées sous silence pour comprendre le système de contrôle visible et permanent des corps mis en place par les nazis. Pour Wolfgang Sofsky, néanmoins, ce n'est pas ce registre de pouvoir qui est à l'œuvre dans les camps de concentration, mais une forme totalement inédite, qu'il nomme le *pouvoir absolu*¹⁷³. Dans *L'organisation de la terreur*, il en précise les caractéristiques : un pouvoir extrêmement organisé au sein duquel l'étiquetage des individus dominés est total, un pouvoir stratifié où certains détenus deviennent complices des nazis, un pouvoir qui transforme le sens même de la notion de travail devenu torture et mise à mort programmée, un pouvoir qui ne possède aucune forme de contre-pouvoir possible tant la violence pure est omniprésente, un pouvoir qui réduit l'être humain à l'état d'impuissance absolue et qui brouille les frontières entre la vie et la mort. Il propose dans son ouvrage plusieurs critères permettant, selon lui, de différencier les camps de concentration de toutes autres formes de camps : un espoir de libération quasi nul, une violence systématique et extrême, aucun espace de liberté, une incertitude permanente. Les camps de prisonniers de guerre ou ceux des requis ne répondant pas à cette description, le cadre proposé par Erving Goffman apporte un complément nécessaire à travers le concept d'*institution totale*. Dans *Asiles*, le sociologue en donne la définition suivante :

Un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans une même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et rigoureusement réglées¹⁷⁴.

Il en précise les caractéristiques : des individus coupés du monde extérieur dont les besoins sont systématiquement et uniquement pris en charge par l'institution, dont toutes les activités sont gérées par cette même institution, une structure qui adopte un fonctionnement très

¹⁷² Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975. Il définit dans cette ouvrage la notion de discipline de la manière suivante : « « Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité- utilité, c'est cela qu'on peut appeler discipline », p. 161.

¹⁷³ Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, op. cit., p. 28-42.

¹⁷⁴ Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minit, 1968, p. 41.

bureaucratique et qui réduit au strict minimum les contacts entre reclus et surveillants¹⁷⁵. Si les camps de concentration, les *Stalags*, les *Oflags* remplissent ces différents critères, ceci n'est pas vraiment le cas des *Kommandos* ni celui des camps de requis pour le travail, bien plus ouverts sur l'extérieur. Les pratiques corporelles constituent ici un matériau permettant de faire émerger les modalités de contrôle des corps au regard du degré de violence et de pouvoir que le détenu subit en lien avec le type de structure dans laquelle il est enfermé.

A côté du pouvoir coercitif se répercutant sur les corps, les Allemands initient une autre forme de contrôle et de pouvoir plus subtile visant à guider certaines catégories d'individus vers une adhésion à l'idéologie nazie. Parallèlement, le gouvernement de Vichy tente lui aussi de guider, d'influencer les pratiques de certaines catégories de Français en Allemagne, mais pour des raisons différentes, et en utilisant des moyens et ressources propres à un gouvernement dominé par une autre nation. Dans le but d'asseoir le principe de la formation d'un *homme nouveau*, le culte de la virilité par le travail et l'esprit de don et de sacrifice pour la nation, le gouvernement français entend préserver, tout au moins à distance, une influence sur les activités et les idées (au sens politique du terme) des prisonniers de guerre et des requis. Le contrôle des corps constitue un enjeu majeur en vue de préparer les Français à intégrer un cadre nouveau dès lors que s'achèvera leur captivité. Le cadre posé par Michel Foucault sur l'éducation des corps et le contrôle invisible de ces derniers à travers les pratiques éducatives¹⁷⁶ apporte une autre grille de lecture importante, tout en étant complétée par les travaux propres à l'éducation des corps dans ce domaine¹⁷⁷. Compte tenu de la situation particulière des camps, seule une propagande savamment orchestrée peut éventuellement permettre aux instances gouvernementales de toucher les populations captives. Pour analyser ce processus et ses conséquences sur les pratiques corporelles, référence est faite à la définition d'Harold Dwight Lasswell à savoir :

[...] l'expression d'opinions ou d'actions effectuées délibérément par des individus ou des groupes visant à obtenir l'adhésion à un système idéologique, adhésion qui devra par la suite entraîner un certain nombre de gestes corrélatifs¹⁷⁸

Les travaux de Laurent Gervereau et Denis Peschanski¹⁷⁹, ceux de Fabrice D'Almeida et Christian Delporte¹⁸⁰ fournissent des bases permettant de saisir la spécificité de cette période en termes de propagande.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 41-54.

¹⁷⁶ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *op.cit.*

¹⁷⁷ Georges Vigarello, *Le corps redressé*, Paris, Armand Colin, 2001.

¹⁷⁸ Définition citée par Jacques Ellul, *Propagandes*, Paris, Economica, 2008, p. 7.

¹⁷⁹ Laurent Gervereau, Denis Peschanski, *La propagande sous Vichy, 1940-1944*, Nanterre, BDIC, 1990.

En dehors des sphères du pouvoir, le projet de Roger Chartier invite aussi à considérer avec acuité les individus. Dans un temps aussi court que la période de captivité, la question de la *transformation de la personnalité* et des *œuvres* pose, malgré tout, problème. Il semble de ce fait plus judicieux de partir du postulat suivant lequel cette *personnalité* et ces *œuvres* aient pu ou non, et à des degrés divers, se modifier suivant une multitude de critères, certes en lien avec le type de pouvoir subi, le contexte de guerre, mais aussi la dynamique même de la sociabilité construite au camp.

Les activités physiques des captifs permettent d'atteindre ainsi une partie de leur identité sociale recomposée, une sorte d'individuation captive : elles seraient susceptibles de révéler tout ou partie de l'identité révolue mais aussi l'incorporation de nouvelles normes de comportements en lien avec la redéfinition des hiérarchies sociales en vigueur dans les camps. Cette perspective s'intègre parfaitement dans un autre axe de recherche de l'histoire culturelle défini par Roger Chartier : celui qui, à travers la notion de « représentation collective », entrevoit la possibilité d'analyser les pratiques qui, pour les individus « *visent à faire reconnaître une identité sociale, à exhiber une manière propre d'être au monde, à signifier symboliquement un statut et un rang*¹⁸¹ ». Les Français coupés de leur univers social antérieur tentent-ils de mettre en place dans le contexte particulier des camps des pratiques correspondant à leurs habitus, entendus dans le sens que lui confère Pierre Bourdieu comme des :

Systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre¹⁸².

Plus largement, il s'agit bien d'évaluer le degré de permanence des habitus dans des contextes sociaux foncièrement différents de ceux dans lesquels ils ont été intériorisés, de mesurer s'ils résistent en tant que « *présence agissante de tout le passé dont il est le produit*¹⁸³ ». Ceci étant, au moins deux aspects complémentaires des habitus doivent être considérés : les habitus

¹⁸⁰ Fabrice D'Almeida, Christian Delporte, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, p. 95-138.

¹⁸¹ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *op.cit.*, p. 1514.

¹⁸² Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980, p. 88-89.

¹⁸³ *Ibid*

nationaux¹⁸⁴, liés à l'ensemble des apprentissages incorporés et des dispositions liées à l'appartenance nationale et structurant la personnalité ; les habitus de classe propres aux appartenances sociales à l'intérieur même de cet Etat. La première facette s'appuie sur les théories de Norbert Elias et s'oriente vers la définition de certaines formes de pratiques corporelles ayant trait à la notion de « sport national ». La seconde est davantage éclairée par les recherches menées par Pierre Bourdieu et renvoie à la distribution sociale des sports.

Cette perspective ne saurait suffire. Si les camps peuvent être le théâtre de l'expression des habitus des individus, ils sont aussi, compte tenu de la forme du pouvoir qui s'impose aux captifs, le lieu d'une expérience singulière de déconstruction et de reconstruction des identités sociales. Deux apports théoriques permettent d'appréhender ce processus. Dans le cas spécifique des camps de concentration, l'étude menée par Wolfgang Sofsky est incontournable. Après une étude minutieuse du système de classification des êtres humains régissant aux yeux des SS la hiérarchie des détenus¹⁸⁵, il en déduit un « *champ social* » à l'intérieur duquel les déportés subissent leur nouvelle identité sociale. Tandis que toute référence à leurs appartenances sociales antérieures est rayée, ils se répartissent suivant le pouvoir fonctionnel et le volume de capital social et économique dont ils disposent effectivement dans le camp¹⁸⁶. Ce champ social détermine l'accès ou non à certains avantages, certaines activités, certains privilèges et définit la propension à vivre ou mourir.

Les formes du pouvoir imposées aux prisonniers et requis pour le travail étant très différentes, les thèses de Sofsky ne pouvaient être retenues pour analyser la vie sociale en *Stalag*, *Oflag* ou en camp de travail. Les thèses d'Erving Goffman lèvent cet obstacle conceptuel en offrant des cadres facilitant la compréhension des mécanismes de fonctionnement d'une société en miniature placée dans une situation de contrôle important. Dans *Asile*, il plonge en effet au cœur même de la vie des malades mentaux placés en institution spécialisée, et en conclut qu'aussi reclus que puissent être des groupes humains¹⁸⁷, ces derniers créent toujours une communauté de vie et une ébauche de vie sociale. Or, cette vie sociale, même squelettique, est constitutive de ce qu'il nomme une *vie clandestine*¹⁸⁸ comprenant des systèmes de communications, des services rendus ou échangés, du troc, mais

¹⁸⁴ Le concept d'habitus national est, entre autres, développé par Norbert Elias dans : Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 207-301.

¹⁸⁵ Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, op. cit., p. 158.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 158 et p. 161.

¹⁸⁷ « Il n'est pas de groupe - qu'ils s'agissent de prisonniers, de primitives, d'équipages de navires ou de malades- où ne se développe une vie propre, qui devient significative, sensée et normale dès qu'on la connaît de l'intérieur ». E. Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, op.cit., p. 37.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 255.

aussi une hiérarchie sociale qui se met en place, des territoires qui se définissent, des activités qui se structurent en dehors du contrôle de l'institution totale.

Enfin, la question de la *personnalité* comme celles des *œuvres* des individus ne peuvent être abordées sans qu'il ne soit fait référence au sens que ces derniers accordent aux activités corporelles subies ou librement consenties. Croisant les notions de jeu, de loisir, de fête et de divertissement, mais aussi d'asservissement et de torture, elles ouvrent la voie du sensible, du vécu, et ce, dans une expérience unique d'enfermement, de guerre et de deshumanisation propre au régime nazi. Dans ce domaine, de nombreux champs intégrés à l'histoire culturelle du sensible s'ouvrent pour appréhender les significations des pratiques. Ainsi, la déconstruction et l'une hypothétique reconstruction de la virilité en captivité¹⁸⁹, dans un lieu où, de surcroît, les nazis magnifient la violence comme l'essence même de la masculinité hégémonique¹⁹⁰ constituent un angle explicatif particulièrement intéressant. De la même façon, le sens conféré par les détenus à la notion de « fête » par ailleurs analysée sur le plan sociologique par François Isambert¹⁹¹, ou encore de distraction, de loisir et de temps libre, et la réappropriation de ce sens dans une situation où les temps sociaux sont foncièrement bousculés par la captivité ouvrent des perspectives porteuses. L'un des ouvrages les plus connus sur la captivité des prisonniers de guerre n'est-il pas titré de manière ironique *Les Grandes Vacances*¹⁹² ? Les travaux de Joffre Dumazedier¹⁹³ peuvent servir ici de support à condition d'être historicisés et reconstruits, grâce entre autres, aux perspectives développées par Alain Corbin¹⁹⁴ et André Rauch¹⁹⁵.

Ainsi précisé, le projet embrasse une pluralité de dimensions qu'une seule branche de l'histoire culturelle ne pouvait satisfaire. En outre, une telle perspective nécessite un dialogue fructueux entre histoire et sociologie qu'appelait déjà de ces vœux Marc Bloch et que préconise par ailleurs le spécialiste de l'histoire de l'immigration Gérard Noiriel¹⁹⁶. Loin de glisser sur le terrain des chercheurs qui tentent de repérer des lois à partir de l'étude des sociétés, l'enjeu réside dans le fait de mobiliser des concepts sociologiques, de créer des

¹⁸⁹ Voir à ce titre : Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes genre et guerres*, Paris, Payot, 2010.

¹⁹⁰ Voir à ce titre : George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Editions Abbeville, 1997.

¹⁹¹ François Isambert, *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, Paris, Editions de Minuit, 1962.

¹⁹² Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, Monaco, Editions de l'Imprimerie Nationale de Monaco, 1951.

¹⁹³ Les travaux utilisés de Joffre Dumazedier sont : Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation des loisirs ?*, Paris, Seuil, 1962 ; *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Seuil, 1974 et *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

¹⁹⁴ Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 1995.

¹⁹⁵ André Rauch, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette, 2001.

¹⁹⁶ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La découverte, 2006.

cadres d'analyse rendant intelligible un objet historique tout en évitant le piège insidieux de l'anachronisme.

Construction d'une modélisation permettant l'étude comparative des camps

Grâce aux travaux de Sofsky sur le pouvoir absolu, de Goffman sur les institutions totales ainsi qu'aux éléments mis en évidence dans la revue de littérature, trois critères ont été identifiés autorisant les comparaisons entre les camps : le degré de violence subie quotidiennement par les individus, l'espace de liberté accordé et enfin l'espoir de libération. La projection de ces critères dans un espace orthonormé plaçant en abscisse l'espoir de libération et en ordonnée la violence subie ainsi que l'espace de liberté accordée permet d'obtenir ce type de schéma :

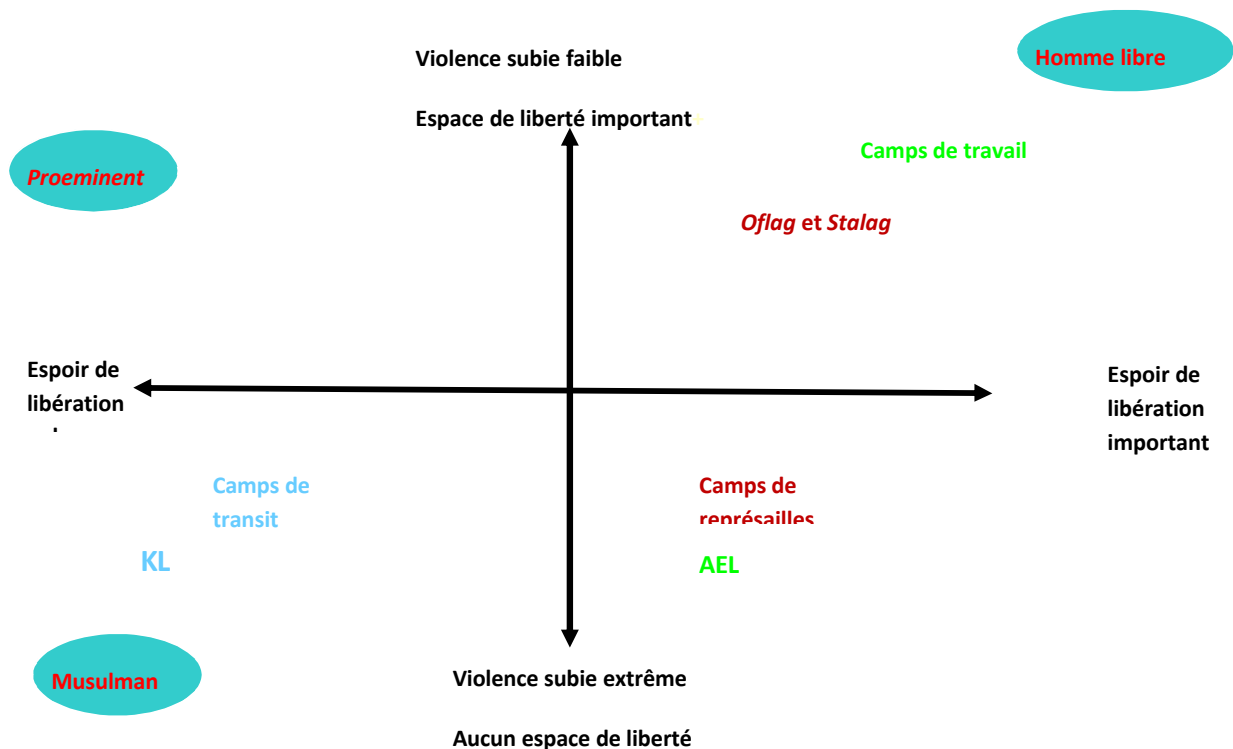


Figure 1 : Espace des camps

Modélisation des conditions de détention suivant les camps

Une seconde modélisation est nécessaire pour clarifier les conditions de vie des Français dans les camps. Celle-ci a vu le jour grâce à l'étude croisée des cadres établis par Sofsky et

l'analyse de quarante-cinq témoignages publiés¹⁹⁷ (soit quinze par grand type de camp¹⁹⁸). L'objectif de ce travail réside dans la nécessité de situer chaque expérience de pratique corporelle dans un contexte de détention singulier.

Sofsky offre une première grille d'études des positions des détenus dans le cadre spécifique des camps de concentration. Elle repose sur les critères de « capital social » en abscisse et de « pouvoir fonctionnel » en ordonnée. Le critère fondamental permettant de situer les individus les uns par rapport aux autres est pour lui celui du système de classification des races humaines élaboré par les Allemands : de lui dépend le pouvoir fonctionnel et de ce pouvoir fonctionnel l'accès à la propriété et d'elle les capitaux sociaux. Néanmoins, toute aussi intéressante que soit cette proposition, elle ne semble convenir qu'aux seuls camps de concentration et perdre de sa validité au moment même où les Français y pénètrent à partir de 1942¹⁹⁹.

Aussi, plusieurs modifications ont été apportées au modèle du sociologue allemand. En premier lieu, il semblait plus judicieux de placer le pouvoir fonctionnel non plus en ordonnée, mais en abscisse, comme axe secondaire. L'axe vertical retenu se réfère quant à lui à la vie quotidienne des détenus et au cœur de celle-ci aux besoins, couverts ou non des exilés. Bien que très discutée sur le plan sociologique²⁰⁰, la notion de « besoin » possède l'avantage de prendre appui sur une pluralité de dimensions rendant compte de ce que vivent les prisonniers, déportés ou requis. Pour les définir, la pyramide des besoins de Maslow a été reconsidérée pour être adaptée aux conditions de la vie en captivité. Pour ce faire, trois références ont été utilisées : les ouvrages de Cochet²⁰¹, celui de Jean Cazeneuve²⁰², et la Convention de Genève de 1929²⁰³, elle-même élaborée en vue de couvrir dans une situation de détention les besoins essentiels respectant le principe d'un « traitement humain » des populations captives. Apparaissent ainsi quatre niveaux (sur les cinq élaborés par Maslow) qui

¹⁹⁷ Le choix des œuvres ainsi retenues s'est effectué de sorte à avoir une vision la plus générale possible des éventuelles pratiques. Pour ce faire, a été privilégiée la diversité des profils des témoins (déportés raciaux, politiques, prisonniers en *Stalag*, en *Oflag*, requis placés dans des régions différentes).

¹⁹⁸ Voir à ce titre l'annexe n° 2, p. 1407.

¹⁹⁹ W. Sofsky écrit lui-même : « Il faut attendre les deux dernières années de la guerre pour que le système des catégories perde de sa signification. Avec l'économisation du travail des détenus, les qualifications professionnelles des prisonniers prirent de l'importance ». Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, op. cit., p. 158.

²⁰⁰ Maurice Halbwachs dans son travail sur la classe ouvrière démontre dans le livre III combien il est complexe d'appréhender les besoins de chaque individu. Il précise en outre que ces besoins dépendent spécifiquement du contexte social. Maurice Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie, recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de doctorat 1912, livre III, Paris, Felix Alcan, 1913.

²⁰¹ François Cochet, *Les exclus de la victoire. Histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO (1945-1985)*, op. cit.

²⁰² Jean Cazeneuve, *La psychologie du prisonnier de guerre*, op. cit.

²⁰³ *Convention relative au traitement des prisonniers de guerre*, Genève, 27 juillet 1929.

se cumulent sur l'axe des ordonnées : au niveau le plus bas, apparaissent les besoins physiologiques permettant la survie, puis les besoins de dignité et de sécurité (par rapport à son sort et à celui des siens), ensuite ceux relevant de l'appartenance à la communauté captive, et enfin les besoins de réalisation et de projection dans l'après-guerre. La non-couverture de certains d'entre eux d'un niveau inférieur n'entraîne pas forcément l'absence de couverture des niveaux supérieurs, mais rend les conditions de vie plus critiques. A noter que, même si un détenu atteint en captivité le niveau le plus haut, il reste toujours privé de liberté, déraciné, privé de ses proches, ce qui ne peut qu'entraîner des souffrances quotidiennes.

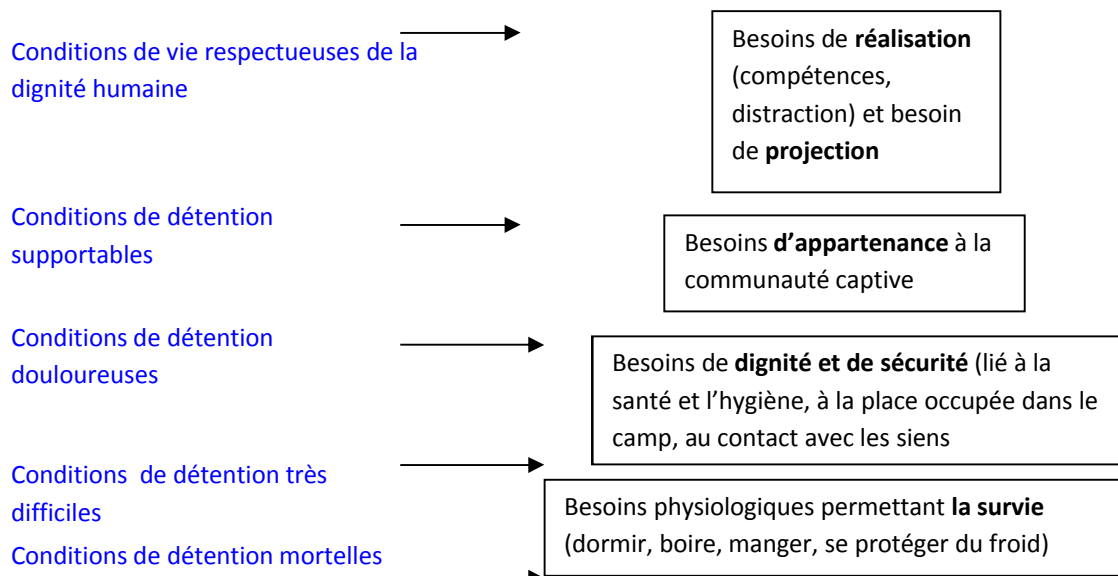


Figure 2 : Pyramide des besoins en captivité

La revue de littérature relative aux prisonniers de guerre démontre que les Allemands distinguent deux grands registres de prisonniers. Les *Reichsfeindlich* (évadés récidivistes, réfractaires au travail) ennemis du Reich sont susceptibles d'être placés dans des conditions de détention très pénibles. Les autres peuvent espérer un traitement plus clément. Une fois établie cette différence, les recherches montrent que les conditions de détention varient suivant le rang militaire. Pour les hommes de troupe, il faut en outre distinguer les captivités vécues dans le camp de base de celles passées en *Kommandos*. Les camps de représailles constituent une structure particulière destinée à recevoir les saboteurs, réfractaires ou récidivistes de l'évasion. Les officiers juifs sont parfois isolés des autres prisonniers français dans les *Oflags*. Par contre, dans les *Stalags*, ils sont très fréquemment envoyés dans les *Kommandos* les plus durs. Les colis personnels ou collectifs fournissent un complément extrêmement important de denrées de toutes sortes et de vêtements. En être privé (cas des

prisonniers punis, ou de prisonnier sans famille en France) aggrave les conditions de détention.

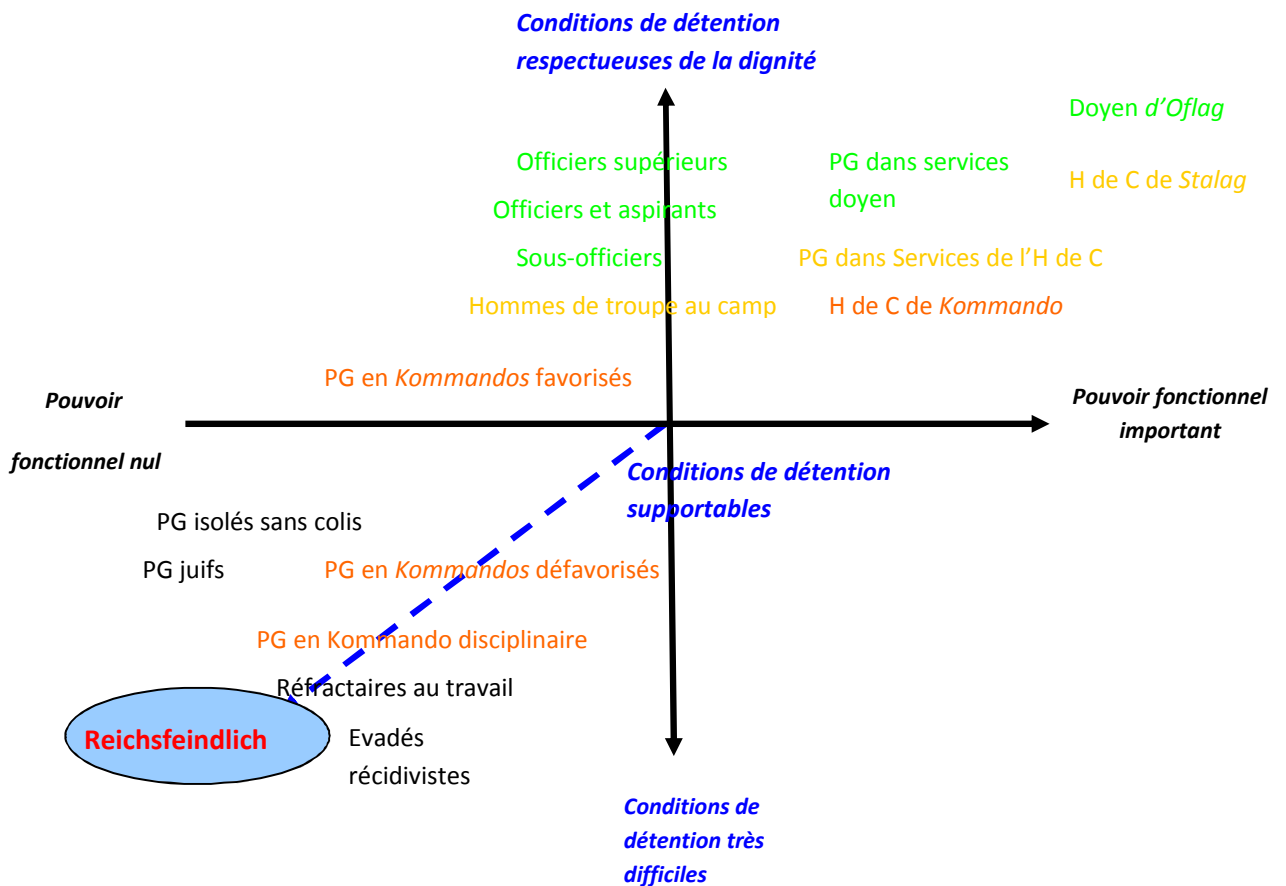


Figure 3: Les différentes catégories de détenus

Ce schéma permet d'identifier plusieurs catégories de captivité : celle vécue par les officiers, celle des hommes de troupe en *Stalag*, celle des hommes de troupe dans les *Kommandos* favorisés, en *Kommandos* défavorisés et celle des prisonniers ayant été placés dans des camps de représailles. Il invite aussi à considérer avec acuité les éventuels cas particuliers, en l'occurrence les prisonniers juifs ou encore ceux qui ne bénéficient pas de soutien en France.

Les camps de concentration ne fonctionnent pas du tout sur le même modèle. Les déportés sont avant tout distingués suivant le système de classification des races humaines établi par les nazis. Ce dernier apparaît en diagonale et détermine à la fois l'espérance de vie des individus et l'accès au pouvoir fonctionnel. Les déportés qui se rapprochent le plus de l'aryen et à qui les SS confient des rôles dans le camp voient leurs besoins couverts. Ils possèdent, en outre, des pouvoirs conséquents (pouvoir de vie et de mort lié lors des tâches de

surveillance, possibilité d'apporter assistance et protection aux autres déportés éventuellement). Le schéma oppose ainsi les « *Proéminents* », déportés ayant des fonctions importantes dans le camp, vivant dans des conditions très supportables aux « *Musulmans* », déportés n'ayant aucune ressource ni aucune protection, parvenus au stade ultime de la souffrance et de la déshumanisation précédant la mort. De cette analyse, il ressort que les Français se situent dans la masse des déportés peu favorisés, subissant dans la majeure partie des cas un système sur lequel ils n'ont aucune prise. Il est fort peu probable que certains d'entre eux aient pu accéder aux plus hauts postes à responsabilité. Pour les déportés « politiques » français, cependant, il reste envisageable de parvenir à occuper des postes subalternes qui rendent la déportation moins insupportable.

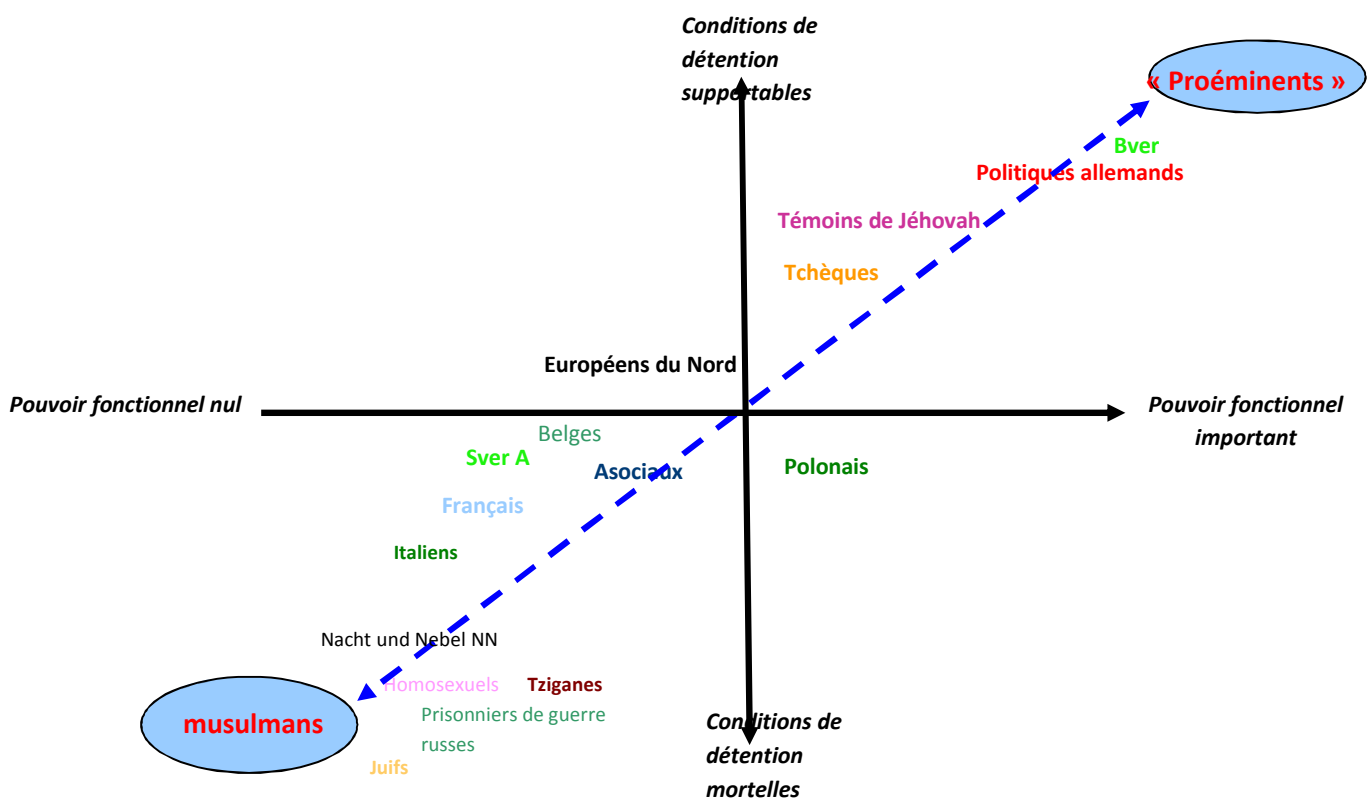


Figure 4 : Les différentes catégories de déportés

De ce fait, la recherche distingue au sein de la communauté française les déportés suivant s'ils occupent ou non des fonctions spéciales (postes de responsables subalternes chargés de la surveillance, du secrétariat, ou encore des services de santé). Pour ceux qui n'accèdent pas à ces postes, il est intéressant de mesurer les éventuelles protections dont ils

bénéficient. La figure qui précède n'est qu'une représentation de l'espace social supposé des camps, qui demanderait une étude statistique approfondie²⁰⁴.

Les conditions de vie des travailleurs requis en Allemagne sont grandement différentes. En effet, ces derniers ne sont pas étiquetés suivant leur race ou leur degré d'opposition au régime comme dans les deux cas précédents : ils forment aux yeux des Allemands une population assez uniforme, qualifiée de *Westarbeiter*. Par contre, dans le cas où ils commettent des délits, ils tombent sous le joug de la *Gestapo* et encourent des peines s'échelonnant de l'avertissement à l'envoi en camp de concentration en passant par des séjours dans les *Abeitserziehungslager* (A.E.L), camps de redressement par le travail. Dans le cas où ils sont transférés dans un KL, plus rien ne les distingue des autres déportés. Pour les autres qui se maintiennent dans le système du travail obligatoire, les conditions de détention varient surtout suivant le lieu où ils sont logés, l'usine dont ils dépendent, les qualités de leurs responsables allemands et français. De nombreux décrets fixent les horaires de travail ainsi que les soldes reversées. En outre, les Français sont, du moins en théorie, libres de sortir du camp pendant leurs heures de « temps libre », leur liberté de déplacement n'étant pas fonction de l'usine ou du camp, mais d'une région qu'ils ne peuvent quitter. Toutefois, certaines catégories sont plus favorisées que d'autres : les requis qui quittent l'usine pour occuper un poste dans le cadre de la DOF, ceux qui, au travail ou dans le camp, occupent des fonctions de « responsable » possèdent en effet des avantages indéniables. Le gouvernement de Vichy ayant mis en place des mesures de protection à l'égard des « jeunes », ceux qui en bénéficient vivent dans des conditions manifestement privilégiées. A l'inverse, les femmes françaises subissent un quotidien très difficile où, à côté des privations de toutes sortes dues à un salaire très faible, elles ne peuvent compter sur aucune forme de solidarité nationale.

²⁰⁴ Mener à bien cette étude supposerait dans chaque camp de comparer le statut des déportés avec leur accès à des postes et le taux de survie de ces derniers (entendu comme nombre de jours de survie dans le camp).

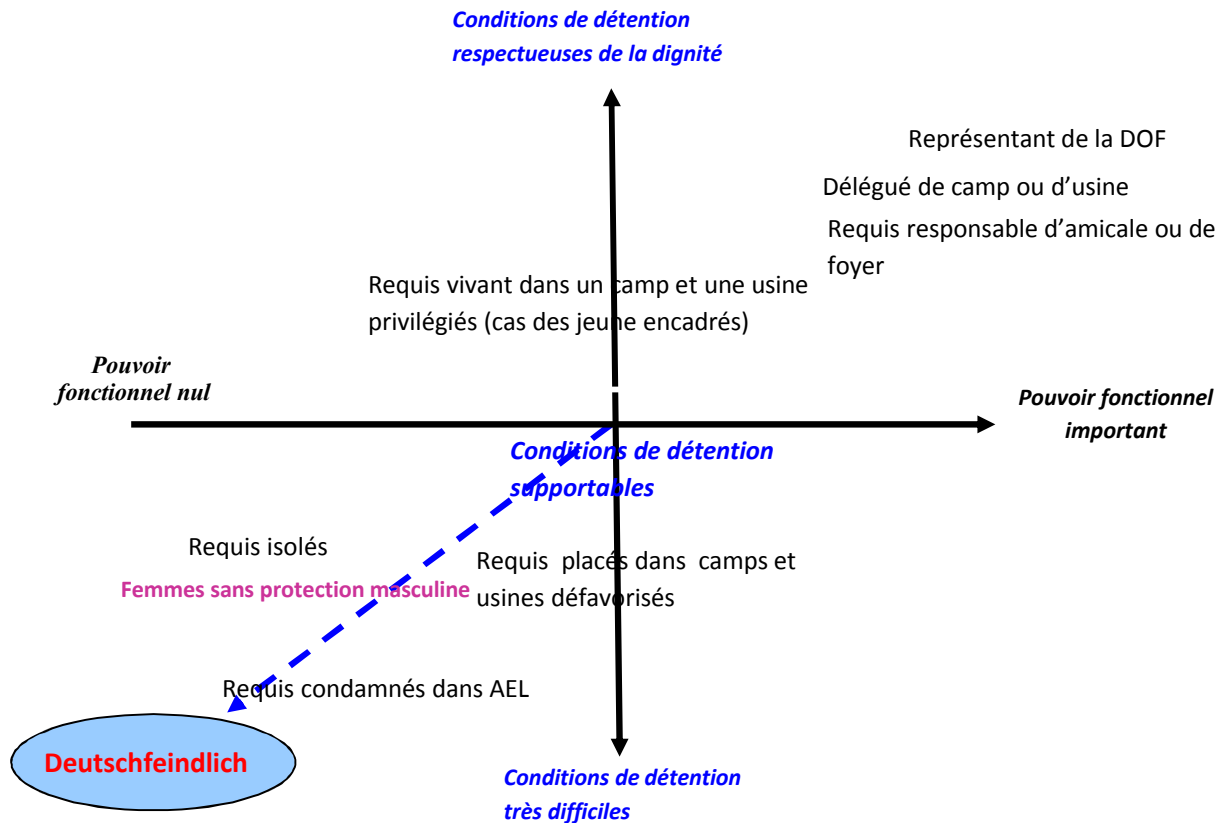


Figure 5 : Les différentes catégories de requis pour le travail

Construction des « idéal-types » de pratiques corporelles communes à l'étude des différents camps

La lecture des quarante-cinq témoignages écrits a permis d'élaborer un modèle catégorisant les différentes pratiques corporelles d'après les formes d'activités déployées par les détenus, leur degré de liberté, et les objectifs sous-jacents. Construisant une sorte « d'idéal-type », au sens que lui confère Max Weber, il s'agissait d'élaborer une grille de lecture des activités physiques présentes dans les camps :

On obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroit pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène²⁰⁵.

Deux grands types se distinguent ayant chacun leurs sous-ensembles : les pratiques imposées par les geôliers et celles librement organisées par les détenus.

Concernant les pratiques imposées par les Autorités allemandes, celles-ci peuvent

²⁰⁵ Max Weber, *Essais sur la théorie de la science* (1918), Paris, Plon, 1965, p. 180.

revêtir différentes formes. Les pratiques de *sélection* sont des pratiques collectives, imposées aux détenus uniquement dans les camps de concentration. Ces derniers sont contraints de réaliser sur ordres et sous surveillance des exercices s'apparentant à des déplacements, très souvent accompagnés de brutalités. Pendant les exercices, de formes et de durées très variables, les détenus qui échouent de quelque façon que ce soit sont destinés à être à courte échéance éliminés. La contrainte est totale et absolue, et l'objectif n'est que la survie comme l'exprime Eva Tichauer :

Notre foule s'ébranle en direction de l'étroit couloir formé par les SS. Après avoir franchi le fossé, le jeu de la course d'obstacles peut commencer. Nous courons après la vie ou la mort, nul ne le sait. Nous nous rendons compte que nos bourreaux de gauche sont armés de cannes recourbées, ceux de droite ont des fouets et des triques [...]. Sur celles qui n'arrivent pas à se redresser se jette à mains nues une arrière garde en uniforme pour les traîner hors course et former un verrou entre la course pour la vie et les éliminer ainsi de la vie²⁰⁶.

Les pratiques de *Strafstehen*²⁰⁷ renvoient à des efforts physiques, collectifs ou individuels, basés sur une immobilité imposée pendant une période plus ou moins longue, debout, les bras placés le long du corps, au-dessus de la tête ou supportant une charge. Elles se retrouvent quasi systématiquement lors des appels dans les camps de concentration, *Stalag* et *Oflags*, mais varient foncièrement suivant les durées et les conditions (de quelques minutes à l'abri dans les *Oflags* à parfois plus de dix heures dehors, nus, en plein hiver dans certains camps de concentration). Max Lefort, prisonnier de guerre au *Stalag IIIB* évoque cette pratique en ces termes : « *On nous tient des heures entières debout, immobiles ; face au vent qui nous mord*²⁰⁸ ». Les pratiques répondant au nom de *Sportmachen*, ou de *Strafexerzieren* correspondent à des pratiques collectives imposées, repérées dans les camps de concentration, dans les AEL mais aussi dans certains témoignages de prisonniers de guerre. Il s'agit ici d'exercices s'apparentant à de la préparation physique, ou de l'éducation physique, mais dont les charges imposées sont anormalement supérieures à ce qu'un être humain peut supporter, entraînant par conséquent une altération substantielle de sa santé, au lieu de contribuer à celle-ci. Ils sont basés sur des exercices de déplacements (course, marche en canard, saut de grenouille) pouvant conduire à l'épuisement total du détenu. Présentés à ces derniers comme une punition ou une rééducation physique et morale par les autorités allemandes, ils s'apparentent à de véritables séances de torture. René Prugnant, déporté, décrit une de ces

²⁰⁶ Eva Tichauer, *J'étais le numéro 20832 à Auschwitz*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 82-83.

²⁰⁷ Signifiant littéralement : punition debout.

²⁰⁸ Max Lefort, *Prisonnier au Stalag IIIB*, Poitiers, Imprimerie Texier, 1945, p. 41.

nombreuses séances avec ces mots :

Puis jusqu'à l'heure de la soupe, nous tournons autour d'un bassin rempli d'eau, on nous fait courir, marcher, coucher, ramper dans la neige, dans la boue, s'il pleut, nous continuons. [...]. Les coups pleuvent, puis, c'est une demi-heure avant la soupe, le tour du bassin en faisant la grenouille, ce qui consiste à s'accroupir sur les jarrets, les mains jointes derrière la tête en faisant des bonds. Au début, cela va encore, mais on ne peut tenir qu'un tour à peine car après les cuisses refusent de se détendre, les jarrets sont coupés, et chaque essai pour se relever entraîne une grande souffrance²⁰⁹.

Le *Frühsport*, ou sport matinal, constitue une forme très ambiguë de pratiques. Imposés aux détenus pour des motifs afférents à l'hygiène et à la santé, les exercices en découlant ressemblent très fortement à ceux précédemment décrits mais sont réalisés à une intensité moindre et durant beaucoup moins de temps. Les séances sont en outre programmées à des heures et des jours connus à l'avance.

Les *exhibitions sportives imposées* renvoient à une sorte de spectacle sportif contraignant un détenu jugé exceptionnel, ou connu pour l'être, à se mettre en scène pour réaliser une performance sportive sous le regard des autorités allemandes. Selon les cas, il peut être opposé à d'autres détenus ou à des Allemands. Paul Steinberg revient après-guerre sur les combats de boxe imposés à Youg Perez qu'il surnomme « le Champion » :

Le Champion devait se remettre en forme. Trois heures d'entraînement par jour. Corde à sauter, footing, shadow boxing. Des investigations plus poussées me permirent d'en savoir plus. Les SS organisaient sur la place d'appel du camp une réunion de boxe, la date prévue était le dernier dimanche d'Octobre. Le Champion disputerait le combat vedette, Robert Levy un second combat²¹⁰.

Parallèlement à ces activités physiques ordonnées par les Allemands, il existe aussi des traces de pratiques librement organisées à l'initiative des détenus. Les témoignages consultés font ainsi état de *promenades* à but hygiénique à l'intérieur du camp. Dans ce cas, il s'agit, seul ou en petits groupes, de marcher durant un temps plus ou moins long soit dans le camp soit, dans certains cas, hors du camp sous surveillance, pour mettre en jeu son corps et préserver sa santé.

Il est aussi fait mention de *séances d'éducation physique*. Le ou les détenu(s) concerné(s) décide(nt) librement de pratiquer certains exercices, en étant ou non encadrés par des spécialistes eux-mêmes aussi détenus. A l'*Oflag XVIIIA*, Henri Natter et Adam Refregier en donnent une description assez mystique :

²⁰⁹ AN, 72aj/328, dossier Neu-Bremm, pièce 4. Témoignage de René Prugnant, déposition faite le 30 mai 1945.

²¹⁰ Paul Steinberg, *Chronique d'ailleurs*, Paris, 2000, p. 34.

Education physique après l'appel du matin. Moniteur Ct B. Disciples d'Isadora Duncan. Ici, le jeu du voile est remplacé par de pesantes pierres et le ballon est absent. Aimable éclectisme, mouvements de reptation, marche à croquetons²¹¹, balancements d'ours, pyramides humaines, saltations rythmiques. Toute cette faune souffle bruyamment. Pendant les pauses, on voit assis côte à côte l'Antinoüs aux lignes pures et le Silène ventru²¹².

Deux fonctions principales semblent se dégager : la préservation de la santé, et/ou préparation du corps à des épreuves ultérieures.

A côté de l'éducation physique, les activités sportives sont aussi mentionnées principalement par les prisonniers et les requis. Les témoignages font état de pratiques répondant parfaitement à la définition donnée par T. Terret²¹³ et mentionnent l'existence de *sport de loisir*, sans objectif de compétition, ni de résultats, sans véritable cadre ou règlement, tel que le patinage, ou encore les parties de boules, mais aussi de *compétitions sportives* règlementées, institutionnalisées, permettant le classement et la hiérarchisation des participants. Ces pratiques de loisir ou de compétition peuvent être l'objet d'une organisation plus ou moins aboutie et donner lieu à de grands rassemblements, voire à des fêtes au sein des camps. Louis Althusser, prisonnier de guerre au *Stalag* et fervent joueur de football, fournit par courrier à sa famille des comptes rendus détaillés de ses exploits footballistiques auxquels il accorde une grande importance :

Je vous écris en ce premier dimanche de septembre, plein de soleil, de pluie et de nuages ; à la fin d'un tournoi de sixte de football, qui a pendant 24 heures ôté au Stalag tous ses sujets de peines et de soucis. Six équipes furent aux prises hier après-midi et aujourd'hui ; nous avons gagné notre premier match contre l'équipe dirigée par Cler de Cannes (8-1)²¹⁴.

Méthodologie de la recherche

Choix des camps

L'étude de tous les camps ayant accueilli des Français dans le Reich est une entreprise irréalisable tant ils sont nombreux. Construire un échantillonnage permet de dépasser cette

²¹¹ Ainsi orthographié par les auteurs.

²¹² H. Natter, A. Refregier, *Six mille à l'Oflag XVII A ou cinq ans de captivité au fil des jours*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1946, p. 36.

²¹³ T. Terret définit le sport en ces termes : « un sens restreint où le sport désigne l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation, et un sens plus étendu où il englobe tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimal », in Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris, PUF, 2007.

²¹⁴ Louis Althusser, *Journal de captivité. Stalag XA 1940-1945*, Paris, Editions Stock IMEC, 1992 : lettre adressée à sa famille le 6 septembre 1942 et reproduite dans le livre p. 253-254.

difficulté initiale. L'objectif de cette opération consiste à prélever dans l'existant une partie représentative de l'ensemble à partir de critères explicites. Il a été décidé de retenir des camps en fonction de plusieurs attentes : prendre en considération les camps retenant un nombre conséquent de Français, choisir des structures réparties dans différentes régions du Reich et offrant une vision assez complète de la diversité des situations possibles. Très localisés, les camps de concentration ont constitué le repère initial pour le choix des autres échantillons.

Les camps de concentration

En tenant compte du double impératif de la représentativité et de la faisabilité, huit camps de concentration ont été choisis comme base de l'étude. Pour effectuer cette sélection, deux indicateurs ont été mobilisés : la volonté de retenir les camps ayant accueilli un nombre significatif de Français et de Françaises, tout en souhaitant par ailleurs intégrer des structures possédant des caractéristiques différentes. L'analyse statistique repose sur les travaux réalisés par Serge Klarsfeld²¹⁵ et ceux de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Concernant la déportation par mesure de persécution, la très grande majorité des victimes connaît un parcours à peu près analogue. Retenus captifs dans un camp français ou une prison, ils sont (hommes, femmes et enfants) transférés vers Drancy²¹⁶ avant de quitter la France pour le Reich. Ils sont en très grande majorité envoyés à Auschwitz²¹⁷, où l'écrasante majorité d'entre eux trouve la mort dès leur arrivée :

Ils partent, pour la très grande majorité, du camp de Drancy, en 77 transports massifs de 1000 personnes environ. Plus de 73 700 aboutissent au camp d'Auschwitz-Birkenau où 42 000 sont aussitôt gazés²¹⁸.

Seuls quelques-uns, sélectionnés par les SS, sont choisis pour entrer dans l'un des trois camps du complexe. Les hommes pénètrent alors soit à Auschwitz I, soit à Auschwitz II Birkenau, soit à Auschwitz III Monowitz. Les femmes sont quant à elles transférées au camp de femmes d'Auschwitz II Birkenau (*Frauenlager* B Ia) ouvert en août 1942²¹⁹. Ces éléments ont permis de retenir deux structures différentes : le camp de femmes d'Auschwitz II et celui

²¹⁵ Serge Klarsfeld, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Beate et Serge Klarsfeld, 1978.

²¹⁶ Des transports partent aussi de Beaune-La Rolande et de Pithiviers.

²¹⁷ Une minorité est envoyée à Sobibor ou Maïdanek.

²¹⁸ *Livre-Mémorial des déportés de France par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Tome 1, Paris, Editions Tirésias, 2004, p. 54.

²¹⁹ Irena Strzelecka, « Les femmes au camp de concentration d'Auschwitz », in Tadeusz Iwaszko, Helena Kubica, Franciszek Piper, Irena Strzelecka, Andrzej Strzelecki, *Auschwitz 1940-1945. Tome II, Les détenus, la vie et le travail*, Oswiecim, Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, 2011, p. 200.

d'Auschwitz III Monowitz pour les hommes, où selon les recherches menées par le Musée d'Auschwitz quelques 2 962 Français auraient été immatriculés²²⁰.

Les déportés par mesure de répression connaissent un parcours très différent. Arrêtés, ils sont maintenus quelques temps dans une prison française. Si la majeure partie d'entre eux quitte la France pour être directement acheminée vers un camp de concentration²²¹, une minorité²²² passe préalablement par un camp de transit²²³, notamment celui de Neue-Bremm par lequel passent 1 064 hommes et 1 274 femmes. 32% partent pour le KL de Buchenwald, 15% pour Dachau, 14,8% pour Neuengamme, 10,1% pour Mauthausen, 8,9% pour Ravensbrück (camp de femmes), 8,2% pour Sachsenhausen, 5,6% pour Auschwitz et 5,4% pour Natzweiler. De cette étude, il s'avère que les camps de Buchenwald et de Dachau sont incontournables. Dachau est en outre le premier camp ouvert en Allemagne, et a servi d'école formant les futurs responsables de camps SS à leurs fonctions ultérieures. Son étude revêt donc un intérêt tout particulier. De sorte à pouvoir étudier la singularité des expériences concentrationnaires des hommes et des femmes, des déportés « raciaux » et des déportés par mesure de persécution, d'autres exigences se dessinent. Ravensbrück a ainsi été retenu car une très grande majorité de femmes françaises y a été déportée par mesure de répression²²⁴.

²²⁰ Tadeusz Iwaszko, « Les motifs d'internement dans le camp et les différentes catégories de détenus », in Aleksander Lasik, Franciszek Piper, Piotr Setkiewicz, Irena Strzelecka, *Auschwitz 1940-1945. Volume 2. Les détenus, la vie et le travail*, Oświęcim, Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, 2011, p. 45.

²²¹ *Livre-Mémorial*, Tome 1, p. 71. L'étude des dossiers de déportation et des listes établies durant la guerre a permis d'identifier 49 387 personnes dans ce cas. Plus des 3/4 des personnes partent de Compiègne, les autres des différentes villes de France. Les recherches ont porté sur 53 976 personnes recensées et parties depuis la France vers un KL.

²²² *Livre-Mémorial*, Tome 1, p. 78.

²²³ Les autres camps de transit identifiés sont : Schirmeck, prison de Trèves, d'Aix-la-Chapelle. (*Livre-Mémorial*, Tome 1, *op.cit.*, p. 78).

²²⁴ *Livre Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, Tome 1, Paris, Tirésias, 2004 : 6 600 Françaises sur les 7000 qui pénètrent dans un KL vont à Ravensbrück.

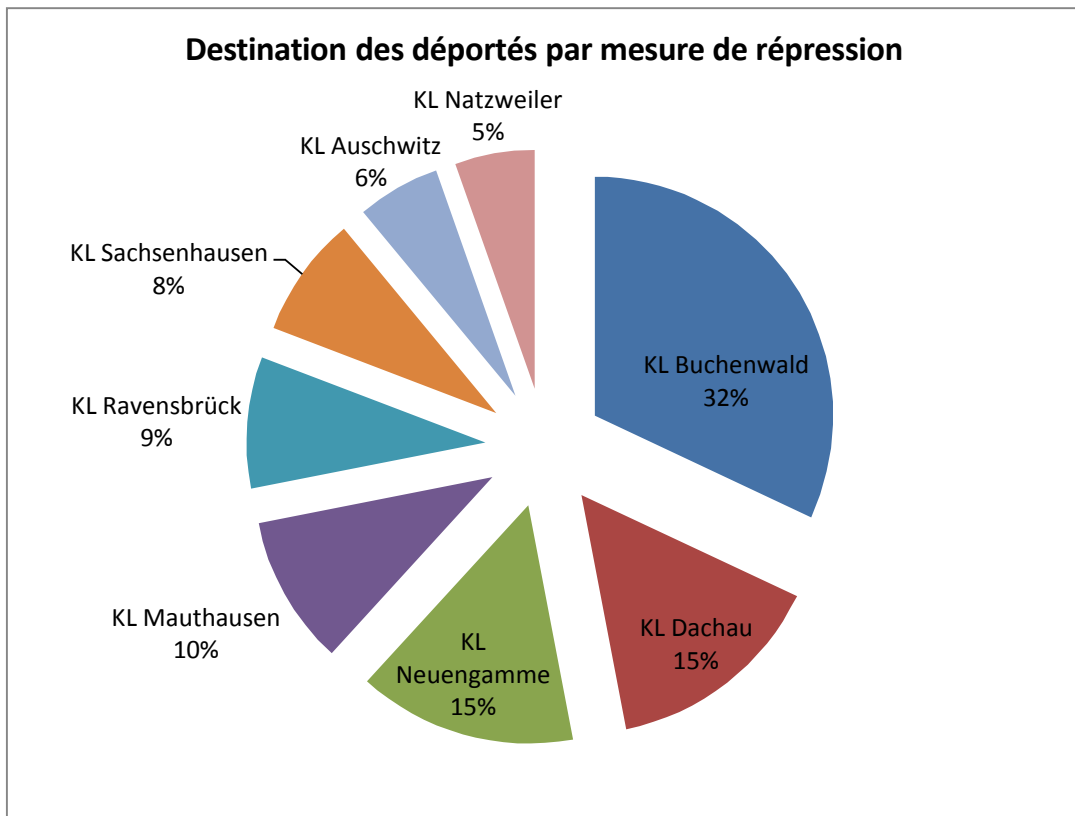


Figure 6 : Destination des déportés par mesure de répression français²²⁵

D'autres données statistiques doivent enfin être retenues : celles propres aux prisonniers de guerre transformés ou aux requis pour le travail qui sont transférés dans un KL. En 2004, 6 391 personnes sont recensées par la Fondation comme ayant été arrêtées dans le Reich²²⁶ et parmi elles, 5 625 pénètrent effectivement dans un KL, principalement à Dachau (2 145 personnes), Sachsenhausen (930) et Buchenwald (875). Mention doit en outre être faite de Ravensbrück, puisque 205 femmes vivant sur le sol allemand y sont transférées, soit la très grande majorité d'entre elles (92,3%). Ces éléments confirment la nécessité de prendre appui sur Buchenwald, Dachau et Ravensbrück, tout en laissant apparaître l'intérêt de tenir compte de Sachsenhausen.

Enfin, en ce qui concerne les différences susceptibles d'exister entre les camps, la première référence qu'il est possible d'utiliser relève d'une classification signée par Reinhard Heydrich, chef suprême du RSHA, le 2 janvier 1941, se référant à un autre décret daté du 28 août 1940²²⁷. Celle-ci distingue trois catégories de camps au regard du délit commis par les

²²⁵ Ces chiffres sont présentés dans le Livre Mémorial : *Livre Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, Tome 1 ; *op.cit.*, p. 79.

²²⁶ L'ensemble de ces chiffres sont présentés par Arnaud Boulligny dans le *Livre Mémorial*, *op. cit.*, Tome 1, p. 142.

²²⁷ TMI, vol. XXVI. PS-1063 (a) et PS- 1063(b).

détenus : les camps de niveau I (Dachau, Sachsenhausen, Auschwitz I) accueilleraient des détenus susceptibles d'être amendés, les camps classés au niveau II des détenus qui peuvent encore être rééduqués, mais sur lesquels pèsent de lourdes charges (Buchenwald, Flossenbürg, Neuengamme, Auschwitz II), tandis que le niveau III rassemble les détenus irrécupérables (Mauthausen)²²⁸. Depuis la fin de la guerre, les historiens ont toutefois largement mis en évidence le caractère incohérent et infondé de cette classification, ce qui rend son utilisation impossible²²⁹. A titre d'exemple, Julien Lajournade démontre le caractère non opérationnel de celle-ci²³⁰ dans l'étude qu'il consacre au courrier dans les camps de concentration. A partir des données recueillies par le FMD, il a été possible de calculer le taux de mortalité des déportés suivant le 1^{er} camp dans lequel ils pénètrent. Cet indicateur possède de nombreux biais notamment liés au fait que les déportés sont susceptibles de changer de camp et qu'une majorité est envoyée en *Kommando*. Mais il donne toutefois quelques éléments de comparaison²³¹.

En définitive, ont été retenus les huit camps suivants : Dachau, Buchenwald, Auschwitz III Monowitz, Auschwitz II Birkenau (camp des femmes), Ravensbrück, Sachsenhausen, Neuengamme et Mauthausen. De ces camps dépendent une multitude de *Kommandos* de travail offrant des conditions d'existence extrêmement diverses. Pour rendre l'étude réalisable, seuls deux *Kommandos* ont été intégrés : celui d'Allach dépendant de Dachau et celui de Dora, rattaché à Buchenwald avant de prendre le statut de camp à part entière. Cette base reste toutefois complétée par des sources provenant, épisodiquement d'autres camps. Le camp spécial dit de « la Neue-Bremm » sera l'objet d'une attention toute particulière, comme les structures qui retiennent captifs les Français avant leur déportation :

²²⁸ TMI, vol. 4, 2 janvier 1946. Est proposé par le colonel Storey un exposé sur la Gestapo dans lequel figure le document signé par Heydrich en janvier 1941 : « *Le Reichsführer SS, chef de la Police allemande donne son approbation à la répartition des camps de concentration en catégories tenant compte de la personnalité de chaque prisonnier, ainsi que du danger qu'il peut constituer pour l'Etat. Les camps de concentration seront donc classés comme suit : catégorie 1 : pour tous les détenus coupables de délits mineurs, et susceptibles d'amendement, ainsi que pour les cas spéciaux et les internements en cellule : camp de Dachau, Sachsenhausen, Auschwitz I (ce dernier camp fait aussi partie de la catégorie 2) ; catégorie 1a pour les détenus âgés encore aptes au travail, pouvant être utilisés dans les jardins à herbes médicinales : camp de Dachau ; catégorie 2 : pour les détenus gravement compromis, mais qui peuvent être rééduqués et amendés : camps de Buchenwald, Flossenbürg, Neuengamme, Auschwitz 2 ; catégorie 3 : pour les détenus très gravement compromis, ainsi que pour tous ceux ayant déjà été emprisonnés pour des actes criminels et les asociaux, c'est-à-dire les prisonniers difficilement amendables : camp de Mauthausen.* ».

²²⁹ Voir à ce titre : Olga Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire*, op. cit., p. 152-155 ; Karin Orth, *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Eine politische Organisationsgeschichte*, Hamburg, Hamburger Edition, 1999, p. 86-88.

²³⁰ Julien Lajournade, *Le courrier dans les camps de concentration 1933-1945*, Paris, Editions L'image-Document, 1989, p. 60.

²³¹ Se reporter l'annexe^o3, p. 1408.

Drancy pour les Juifs, Romainville et Compiègne-Royallieu pour les déportés par mesure de répression.

Les camps de prisonniers de guerre

Les camps de prisonniers de guerre constituent eux aussi une véritable nébuleuse. Le nom de chaque camp, excepté pour les camps dits « spéciaux » ou de représailles, est composé d'un chiffre romain et d'une lettre : le chiffre est déterminé par le secteur militaire ou *Wehrkreis* dans lequel il est implanté, la lettre sert à le différencier des autres camps de la même zone²³². Yves Durand en répertorie quatre-vingt-seize dans son index (sans compter les multiples *Kommandos* de travail), soit soixante-huit *Stalags*, vingt-six *Oflags*²³³, et deux *Oflags* disciplinaires. S'ajoutent à ces derniers deux camps de représailles. De manière à s'appuyer sur un panel de situations de captivité le plus représentatif possible, il a été décidé de retenir approximativement $\frac{1}{4}$ des *Oflags*, deux fois plus de *Stalags* que d'*Oflags*, et les camps particuliers soit : huit *Oflags*, seize *Stalags*, deux *Oflags* disciplinaires, deux camps de représailles, le camp des Aspirants. L'échantillon se compose des structures suivantes : les *Oflags* IIB-IID, IVB, IVD, VIA, VID, XB, XIII A, XVII A, les *Stalags*, IIA, IIB, IIIA, IVB, IVC, VA, VIJ, VIG, VIIA, VIII C, IXB, XA, XB, XIA, XIIA, XVII B, le camp des Aspirants du *Stalag* IA, les *Oflags* de discipline IVC (Colditz) et XC (Lübeck), les camps de Rawa-Ruska (*Stalag* 325) et de Kobjercyn (*Stalag* 329). Ce choix est le fruit d'une réflexion conduite en trois temps.

Le premier s'est appuyé sur la revue de littérature. Au regard de leur particularité, le *Stalag* IA, seul « camp des Aspirants », l'*Oflag* IVC qui retenait les officiers spécialistes de l'évasion, l'*Oflag* XB de Lübeck considéré comme un *Oflag* de discipline, l'*Oflag* IVD « camps des intellectuels » et le camp de Rawa-Ruska, appelé « camp de la goutte d'eau » ont été intégrés dans le corpus. Certains camps ont en outre été retenus au regard de leur proximité avec les complexes concentrationnaires (cas du *Stalag* VIIA de Moosburg, proche de Dachau), tandis que d'autres sont apparus essentiels au regard des travaux déjà réalisés dans les domaines du sport et de l'EP (*Oflag* XVII A). A l'inverse, les camps trop petits²³⁴,

²³² Voir en annexe n° 4 : Carte des *Stalags*, *Oflags*. Limite des *Wehrkreis*, p. 1410.

²³³ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français*, op.cit., p. 541-542.

²³⁴ Sur la base des chiffres avancés par Yves Durand, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags, et les Kommandos, 1939-1945*, op.cit., p. 316-317, se référant lui-même aux rapports établis par les délégués du CICR et ceux du SDPG.

c'est-à-dire dont le nombre de prisonniers étaient inférieur à cinq mille²³⁵ pour les *Stalags*²³⁶ et à cinq cents hommes pour les *Oflags*²³⁷, ont été écartés.

Cette première sélection effectuée, ce sont les archives disponibles qui ont orienté les choix. Ont été privilégiés les camps possédant une amicale toujours en activité (cas par exemple de l'*Oflag* IIB-IID), les camps dont les archives ont pu être en partie sauvées et transférées en France (cas des *Oflags* VIA, VID, XB et XC, des *Stalags* IA, IIIA, IVC, VA, VIJ, VIG, XB, XVIIB).

La dernière phase, qui ne concernait que les *Stalags*, s'est basée sur des données quantitatives : le nombre de prisonniers de guerre (supérieur à 15 000), et parmi eux, le nombre de prisonniers affectés et vivant au camp (un nombre minimum de 1 000 prisonniers).

Les requis pour le travail

La méthodologie appliquée aux requis s'écarte de celle retenue pour les camps de concentration comme de celle relative aux prisonniers de guerre. En effet, les camps pour requis ne forment pas des structures fermées regroupant un nombre important de Français coupés du monde. Ils ne possèdent pas d'identité particulière, si ce n'est d'être un lieu provisoire de logement de personnes travaillant dans les usines et entreprises locales. S'agissant de civils vivant en Allemagne, la logistique en découlant ne se structure pas par rapport aux régions militaires, mais s'effectue à partir des territoires administratifs, les *Gaue*²³⁸. Ce sont de ce fait ces derniers, au nombre de quarante-deux, qui ont servi de support pour établir des choix. Quatorze *Gaue* ont été retenus. Les onze premiers le sont en fonction de leur représentativité : ainsi Berlin, Weser-Ems, Oberschlesien, Niederdonau, München-Oberbayern, Thüringen, Sachsen, Oberdonau, Westfalen-Nord, Halle-Merseburg, Ostpreussen comptent tous plus de 10 000 Français. En outre, Berlin avec 66 796 travailleurs fin septembre 1944 et Sachsen avec 34 155 Français sont les deux régions où la concentration de Français est la plus importante²³⁹. Cependant, il paraissait aussi intéressant de s'interroger sur les conditions de vie des travailleurs dans des *Gaue* dans lesquels le nombre de Français était bien moins important, d'où les choix du Tirol (3 191 Français), d'Essen (7 941) et

²³⁵ Ce chiffre incluant tant les prisonniers vivant au camp que ceux envoyés dans les *Kommandos* en dépendant.

²³⁶ A titre d'exemple, le *Stalag* XXIII Z retient 247 Français.

²³⁷ Cas, toujours à titre d'exemple de l'*Oflag* XXIB (18 officiers en 1943) ou encore le XXIC avec dix officiers.

²³⁸ Voir annexe n° 5 : carte des *Gaue* allemand, 1944, p. 1411.

²³⁹ Le nombre de Français par *Gau* est présenté dans un document établi par l'office de statistique du Reich n° 1112 daté du 30 septembre 1944 et présent dans l'ouvrage d'Helga-Elisabeth Bories-Sawala (document 1.1, Répartition des travailleurs français en Allemagne au 30 septembre 1944). Voir ce dernier en annexe n° 6, p.1412).

Mecklemburg (6 815). Le second critère est celui de la proximité géographique avec les camps de prisonniers de guerre (le Niederdonau recouvre une partie de la région militaire XVII, le Westfalen-Nord une partie de la région VI) et avec les camps de concentration (cas du Thüringen pour Buchenwald, du *Gau* de München pour Dachau, de l'Oberdonau pour Mauthausen, d'Oberschlesien pour Auschwitz). Le troisième élément pris en compte concerne la répartition sur le territoire du Reich, qui amène à retenir le *Gau* d'Ostpreussen situé très au Nord et à l'Est, soit dans l'une des régions les plus éloignées de la France. L'existence de monographie sur les conditions de vie des Français (cas de Weser Ems avec l'étude de Bories-Sawala) et des archives conséquentes (*Gau* de Halle) viennent compléter ces points de référence.

Archives et témoignages²⁴⁰

La méthodologie retenue repose sur un double travail : d'une part une analyse des archives à disposition, d'autre part l'étude des témoignages laissés par les personnes concernées par une expérience en tant que prisonnier, déporté ou requis pour le travail. Les résultats obtenus sont le fruit d'une mise en relation systématique entre ces deux sources complémentaires.

Les archives permettant de circonscrire les pratiques corporelles des Français déplacés dans le Reich sont très nombreuses, mais dispersées, éparses, souvent incomplètes. Loin d'être communes, les sources propres aux prisonniers de guerre, celles des travailleurs requis et celles des déportés possèdent leur spécificité, dont la première réside dans le volume des traces utilisables. Elles varient aussi par rapport à leur origine, à leur contenu, à leur localisation. C'est pourquoi le matériau à disposition est constitué d'une multitude de documents selon la définition que lui attribue Raul Hilberg, c'est-à-dire des matériaux d'époque²⁴¹, qu'il s'agit de situer méthodiquement et de manière critique afin d'appréhender avec lucidité les informations contenues. L'origine même de l'archive, la ou les dates mentionnées ou absentes, les signatures, les références antérieures, les destinataires des courriers, les annotations éventuelles de chaque document ont ainsi fait l'objet d'une attention systématique.

²⁴⁰ La présentation des archives et des témoignages consultés fait l'objet d'un développement conséquent. Se reporter aux chapitres *Archives consultées*, tome IV p. 1293-1328 et *Sources imprimées*, tome IV, p. 1329-1353.

²⁴¹ Raul Hilberg différencie deux types de sources pour l'étude de l'holocauste : les documents (d'époque) et les témoignages (*a posteriori*). Raul Hilberg, *Holocauste. Les sources de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001, p. 22.

Parallèlement aux archives institutionnelles, le recours aux témoignages de ceux qui ont été les victimes du nazisme offre un autre corpus de données conséquent. De quelque nature qu'ils soient, les témoignages constituent un fond produit après les faits, en référence aux souvenirs du temps passé en Allemagne. Si les historiens ont longtemps écarté cette base d'informations, compte tenu des biais méthodologiques susceptibles d'exister, celle-ci s'avère extrêmement riche pour comprendre le sens que les hommes et les femmes donnent à leur expérience de la captivité. Revenus des camps de l'horreur, des *Stalags*, des *Oflags*, des entreprises allemandes auxquels ils ont donné leur jeunesse, les Français confient leurs souvenirs immédiatement, ou les taisent pendant des années avant de rendre compte de leur expérience dans un texte qui sonne comme une sorte de confession *ante-mortem*. Ils sont parfois sollicités par des institutions, telles que le Comité d'Histoire de la seconde Guerre mondiale, ou amenés à faire une déposition dans le cadre juridique d'un procès. Les types de témoignages sont, de fait, extrêmement variés, et leur étude nécessite de prendre d'innombrables précautions de sorte à interpréter avec un maximum de rationalité et de cohérence les éléments livrés par le témoin. Il convient dès à présent de souligner la grande importance qu'ils revêtent dans le cas des déportés pour pallier la faiblesse des documents d'archives accessibles.

Projet d'étude

L'étude des pratiques corporelles des prisonniers, déportés et requis pour le travail déplacés en Allemagne offre un œillette²⁴² d'une grande richesse, et ce, à au moins trois points de vue.

Il permet de dégager des liens forts existant entre le statut conféré par les Allemands aux individus, le type de pouvoir subi en découlant et la forme comme la fonction des dites pratiques. Ainsi, lorsqu'un Français est jugé capable d'intégrer la *Grande Europe* que le Reich appelle de ses vœux, les traitements lui étant réservés répondent avant tout à une sorte d'embrigadement savamment orchestré répondant au nom de *Betreuung*. Dans ce cadre, prisonniers de guerre comme travailleurs requis disposent d'une certaine latitude pour organiser des pratiques physiques, elles-mêmes restant sous étroite surveillance allemande.

²⁴² Le terme œillette est emprunté à Marc-Antoine Kaeser, qui l'utilise à propos du travail du biographe : « *Le personnage retenu peut être assimilé à un « œillette » : l'œil rivé sur cet œillette, le biographe peut orienter sa visée bien au-delà du personnage, de manière panoramique* ». Marc-Antoine Kaeser, « La science vécue. Les potentialités de la biographie en histoire des sciences », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 8, 2003, p. 144.

Les individus jugés ennemis du Reich connaissent un sort bien différent. Tout au mieux s'agit-il pour les nazis de les « rééduquer », au pire de les exterminer. Les pratiques corporelles qui leur sont imposées font partie de la panoplie des moyens utilisés pour y parvenir, ces derniers ayant cours depuis l'ouverture de Dachau : elles constituent l'un des aspects de la violence absolue.

A travers les pratiques corporelles, il est tout aussi possible de constater les efforts déployés par le gouvernement de Vichy pour garder un certain contrôle sur ses ressortissants, exclusion faite de ceux qui entrent dans la catégorie des « ennemis ». Qu'il s'agisse des prisonniers de guerre ou des requis, des antennes sont installées à Berlin pour faciliter leur encadrement. Les pratiques physiques font partie des activités plébiscitées et s'insèrent plus largement dans une entreprise visant à asseoir la légitimité du Maréchal.

Prisonniers, déportés ou requis possèdent toutefois une marge de liberté, certes limitée, parfois infime, qui leur permet de prendre des décisions, de s'adonner à certaines pratiques. Ici encore, à travers le prisme des activités physiques, il est possible de circonscrire les logiques sous-jacentes. Les habitus corporels orientent indiscutablement leurs choix et modalités de pratique en terre étrangère, mais à des degrés divers suivant les conditions effectives de détention. Ainsi, plus le régime supporté par l'individu est souple et/ou plus sa place est élevée dans la hiérarchie de la société captive, plus il est en mesure de renouer avec ses pratiques antérieures. Cette tendance lourde ne saurait être exclusive car suivant les conditions réelles de vie dans le Reich, certains Français cherchent aussi délibérément à s'ouvrir à de nouvelles expériences corporelles, participant de ce fait à une certaine forme de transfert culturel. D'autres tentent de composer avec le contexte, donnant ainsi naissance à des activités aux racines culturelles hybrides. Les raisons prévalant à l'investissement volontaire dans une activité physique restent par contre plus complexes qu'il n'y paraît. Elles s'avèrent être un savant mélange de recherche de repères, de luttes contre les affres de la captivité, de tentative d'adaptation, de préparation aux épreuves supposées à venir, d'implication intéressée auprès des services allemands ou français en vue de bénéficier à terme de certains avantages.

Le plan retenu mobilise deux logiques différentes. La première, chronologique, se réfère aux catégories de personnes présentes sur le sol allemand et aux conditions de vie qui leur sont réservées. Ainsi, de 1940 à 1942 à de rares exceptions près, seuls les prisonniers de guerre vivent de façon contrainte en Allemagne. Par contre, à partir de 1942, les statuts se

diversifient : en plus des prisonniers, le Reich retient captifs des requis pour le travail et des déportés. La seconde logique est davantage thématique et repose sur le statut que les nazis accordent aux étrangers sur son sol. Deux cas de figure sont ici à distinguer : soit les Français sont considérés comme d'éventuels membres de la *Grande Europe*, soit ils en sont les ennemis.

La première partie analyse la période comprise entre le 22 juin 1940 et l'été 1942 et se limite aux seules pratiques des prisonniers de guerre non classés parmi les ennemis du Reich. Certains Français se sont librement proposés pour le travail en Allemagne, mais n'entrent pas dans le cadre de l'étude, du fait même de leur volontariat.

Si la convention de Genève prévoit bien que tous puissent s'adonner à des activités physiques, les réalités que découvrent les prisonniers de guerre, officiers et hommes de troupe, se révèlent très hétérogènes, d'une part, évolutive d'autre part. Deux facteurs influencent en effet de manière prépondérante la mise en place des activités physiques : d'une part la période considérée, d'autre part, le lieu de détention.

Le premier chapitre revient sur les institutions gérant les prisonniers de guerre : celles mises en place en France compte tenu des clauses de l'armistice et des accords avec le Reich, celles établis par les Allemands, celles enfin gérées par les organismes humanitaires. Le second chapitre rend compte des premières formes de pratiques corporelles apparues lors de la période traumatique de l'entrée en captivité entre juin 1940 et l'hiver de la même année. Le troisième procède à une étude similaire mais cette fois entre le printemps et l'hiver 1941, période durant laquelle la propagande nazie est particulièrement importante. Le dernier chapitre est consacré au premier semestre de l'année 1942, les pratiques corporelles étant, entre autres, influencées par différentes initiatives émanant du gouvernement de Vichy.

La seconde partie, qui débute à l'été 1942 pour s'achever au printemps 1945, n'étudie plus seulement les prisonniers de guerre mais inclut aussi les requis pour le travail obligatoire en vertu des lois de septembre 1942 et février 1943. Elle reste cependant consacrée à ceux qui ne sont pas classés parmi les ennemis du Reich. Un premier chapitre précise les évolutions que connaissent en France comme en Allemagne les instances gérant les prisonniers de guerre et expose celles qui encadrent les requis pour le travail obligatoire. Le second analyse l'évolution des pratiques corporelles des prisonniers des *Oflags*, *Stalags* et *Kommandos* durant la dernière phase de la captivité. Le troisième se penche sur les cas des requis pour le travail et prisonniers transformés entre l'été 1942 et la Libération.

La troisième partie se concentre sur les pratiques corporelles des Français jugés par les Allemands comme faisant partie de leurs ennemis, et ce, sur une période débutant en 1940 et se terminant à la fin de la guerre. Elles incluent les prisonniers de guerre qui, pour diverses raisons notamment liées au refus de travailler ou à une tentative d'évasion, ont été placés dans des structures spécifiques, les requis s'étant rendus coupables de fautes sur le territoire allemand, et enfin les déportés, c'est-à-dire des Français qui en raison de leur « race », de leur engagement politique ou des actes qu'ils ont commis, sont transférés de force dans le Reich vers des camps de concentration et d'extermination. Pour comprendre les formes des pratiques corporelles leur étant imposées, un premier chapitre analyse le système répressif allemand et les fondements de la « culture concentrationnaire » établis par T. Eicke à Dachau. Le second traite du cas des prisonniers de guerre qu'il s'agisse des Aspirants, des hommes de troupe s'étant rendus coupable de tentative d'évasion, des sous-officiers réfractaires au travail ou des officiers récalcitrants. Le troisième est consacré aux conditions d'existence des requis envoyés dans un AEL pour une période plus ou moins longue. Le dernier chapitre est consacré aux Français déportés dans un camp de concentration.

L'analyse de leur parcours et de leurs conditions de vie montre que, bien qu'ils aient été, suivant leur statut initial, placés dans des camps différents, ils sont confrontés au même registre de pratiques corporelles : les exercices punitifs et les stations debout prolongées, initialement apparus à Dachau dès les premières années du régime.

S'agissant des prisonniers de guerre, l'étude des conditions de vie au camp de Rawa-Ruska, ou encore les premiers mois de l'existence du camp des Aspirants, le *Stalag IA*, laissent entrevoir la bascule qui s'opère dès lors qu'un individu se retrouve classé parmi les ennemis du nazisme : les pratiques libres de sport ou d'éducation physique disparaissent au profit des exercices punitifs. Les requis sont, en cas de non-respect des exigences et/ou des règlements, passibles d'un séjour en AEL dont la durée est prédéfinie. Les conditions d'existence qui leur sont réservées prouvent à quel point la « rééducation » imaginée par le régime repose sur l'utilisation méthodique de la brutalité couplée à des efforts physiques répétés au point de devenir une torture quotidienne. Quand les déportés échappent à la mort immédiate, ils pénètrent dans un système où la violence absolue règne en maître. Fonctionnant sur des bases érigées bien des années auparavant, les camps de concentration ont toutefois évolué depuis 1933 pour intégrer une logique économique prépondérante. Les Français sont confrontés à un système dans lequel leur chance de survie dépend, entre autres, de la hiérarchie des races nazies et, de façon concomitante, des positions qu'ils parviennent occuper dans le

camp. Alors que dans le cas des déportés politiques, les exercices punitifs constituent une forme secondaire de mauvais traitements par rapport au travail, les pratiques corporelles restent au cœur des exactions commises à l'encontre des Juifs, hommes ou femmes, ce qui contribue à amplifier d'autant la mortalité de cette catégorie de déportés. Tous, par contre, assistent aux étonnants spectacles sportifs donnés dans les camps par des détenus pour le bon plaisir de leurs gardiens SS.

PREMIERE PARTIE

**ENTRE PRATIQUES PALLIATIVES ET
PRATIQUES DISTRACTIVES**

LE QUOTIDIEN DES PRISONNIERS DE GUERRE

FRANÇAIS

(1940-1942)

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

L'invasion de la Pologne par le Reich le 1^{er} septembre 1939 engage la France deux jours plus tard dans le second conflit mondial. Après une longue période sans véritable combat, l'offensive allemande sur les Ardennes plonge l'armée française dans le chaos et, malgré une résistance parfois farouche, aboutit à la capture de centaines de milliers de soldats et à la signature de l'armistice le 22 juin 1940. Près de deux millions d'hommes perdent ainsi en quelques mois leur liberté. Quels sont les textes internationaux les protégeant ? Existe-t-il des clauses régissant les conditions de détention ? Parmi elles, certaines concernent-elles les activités corporelles ? Compte-tenu de l'implication du CICR durant la Première Guerre mondiale, l'organisme suisse a-t-il prévu de porter secours aux prisonniers de guerre des différentes nationalités ? Comment se positionnent les YMCA, organisation humanitaire elle-même aussi très présente durant le premier conflit mondial ?

Une fois désarmés, les prisonniers français restent cantonnés dans l'Hexagone avant de rejoindre progressivement leur lieu de détention, les *Oflags* dans le cas des officiers, les *Stalags* pour les hommes de troupe. L'armée allemande parvient-elle à mettre en place une logistique performante de sorte à ce que les besoins en termes de nourriture et de logement soient couverts ? L'OKW respecte-t-il les clauses de la Convention de Genève ? Leurs conditions de vie évoluent-elles ? Ont-ils la possibilité de pratiquer des activités physiques ? Sont-ils contraints par leurs geôliers à des exercices punitifs ? Comment s'organisent les liens entre les vainqueurs et les vaincus au sein des camps ? Les prisonniers constituent un enjeu économique et politique de taille pour les nazis. Le Reich met-il en place une propagande spécifique à l'adresse des prisonniers de guerre français ? Si oui, quels en sont les buts ? Quels services en sont responsables ? Le sport comme l'éducation physique sont l'objet d'une constante attention du régime nazi depuis son instauration. Cet intérêt des Allemands pour les pratiques corporelles se retrouve-t-il dans les camps de prisonniers de guerre ?

De leur côté, les Français parviennent-ils à mettre au point une certaine organisation sociale ? Si oui, quelles sont les conditions requises et combien de temps leur est-il nécessaire pour y parvenir ? Des différences significatives se dessinent-elles suivant les camps, les conditions de vie ? Le sport fait-il partie des distractions désirées par les prisonniers ? A qui peuvent-ils s'adresser pour trouver de l'aide matérielle ?

Revenu aux premières loges lors des derniers jours des combats, le Maréchal Pétain fait réviser la Constitution le 9 juillet et obtient par la loi du 10 juillet les pleins pouvoirs. Les

prisonniers de guerre, que les clauses de l'armistice maintiennent en captivité, représentent une des priorités affichées et un véritable enjeu de politique tant intérieure qu'extérieure. Parmi ses autres préoccupations figure celle de former un « *homme nouveau* », capable de porter le destin du pays. Passé à la postérité sous le nom de *Révolution Nationale*, ce projet, pluriel, induit entre autre une révision du système éducatif, mais aussi une réflexion forte sur les sports et l'éducation physique. Est-ce que les prisonniers ont connaissance de la réorganisation politique et sociale de la France ? Dans ce cas, sont-ils renseignés sur ce qui concerne les sports et l'éducation physique ? Afin d'aider au mieux les hommes tombés aux mains ennemis, le Gouvernement de Vichy instaure plusieurs services spécifiques : quels sont-ils ? Sont-ils opérationnels rapidement ? Le sport, l'éducation physique font-ils partie des pratiques plébiscitées depuis la France ?

Cette première partie tente d'appréhender la logique de mise en place et d'évolution des pratiques corporelles des officiers et hommes de troupe dans un contexte évolutif au sein duquel les logiques politiques sont largement présentes. Elle se structure pour ce faire en plusieurs chapitres. Le premier présente les textes régissant la captivité des prisonniers ainsi que les services allemands, français et humanitaires au contact avec ces derniers entre 1940 et 1942. Le second se concentre sur la toute première phase de la captivité, c'est-à-dire la période comprise entre mai 1940 et la fin de l'hiver 1940 et analyse les conditions d'émergence des pratiques corporelles. Le troisième chapitre se concentre sur l'année 1941 et met en exergue les actions entreprises par les prisonniers pour améliorer leur quotidien tandis que les services allemands tentent d'organiser un encadrement idéologique efficient. Le dernier chapitre est consacré aux six premiers mois de l'année 1942. Il met à jour les multiples actions entreprises par le Gouvernement de Vichy pour tenter de contrôler les pratiques, mais aussi les réactions émanant des officiers et hommes de troupe. Le sport comme l'éducation physique s'avèrent être ici des objets particulièrement saillants.

CHAPITRE I :

PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS ET INSTITUTIONS DE TUTELLE EN 1940 : ETAT DES LIEUX

Introduction

Les conditions de détention des prisonniers de guerre français diffèrent fondamentalement de celles des soldats capturés durant les conflits précédant le milieu du XX^e siècle, le plus souvent exécutés immédiatement ou emprisonnés dans des conditions inhumaines, voire réduits à l'état d'esclaves. L'édification progressive d'une réglementation internationale depuis la fin du XIX^e siècle portant sur le statut de prisonnier de guerre permet en effet durant la Seconde Guerre mondiale à tous les prisonniers dont les pays ont ratifié la convention de Genève du 27 juillet 1929 de posséder une protection.

C'est pourquoi, maîtriser les fondements mêmes sur lesquels repose le statut du prisonnier de guerre à travers l'analyse des clauses de la convention de Genève s'avère nécessaire, d'autant qu'elle possède des articles spécifiques concernant les activités physiques et sportives. Mais ceci ne saurait suffire. Afin d'identifier les spécificités du contexte dans lequel les Français sont placés, il est essentiel de connaître les caractéristiques de cette population, comme il est important de circonscrire les activités des différents organismes chargés de les gérer. Dans ce cadre, trois types d'institutions doivent être distingués. Les organisations humanitaires, CICR et YMCA fondent leurs activités sur des principes d'aide désintéressée et apolitique, en respectant une neutralité absolue. Elles apportent une aide plurielle touchant tant les domaines alimentaire et vestimentaire que ceux relatifs aux loisirs. La puissance détentrice - le Reich- doit quant à elle assurer aux prisonniers des conditions de vie décentes. Cependant, l'étude des archives laisse apparaître d'autres motivations, en particulier liées à la propagande en faveur de l'édification de la *Grande Europe*. Enfin, la puissance que les prisonniers ont servie, ici la France, est susceptible de créer, elle aussi, ses propres structures d'aides en nourriture, vêtements ou articles de sport. Son implication ne peut non plus être détachée de la propagande sous-jacente, dimension d'autant plus importante que le nombre de prisonniers est très élevé et que les changements qui se sont opérés sur le sol national en leur absence sont conséquents.

1.1 Droit international et les prisonniers de guerre

La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni même comme citoyens, mais comme soldats [...]. La fin de la guerre étant la destruction de l'État ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main, mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être des ennemis, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie²⁴³.

1.1.1 Les textes fondateurs

Pionnier dans de nombreux secteurs touchant la vie en société, Jean-Jacques Rousseau tient aussi des propos sur le statut des prisonniers totalement avant-gardistes. A l'époque où il rédige ces quelques lignes et jusqu'au début du XX^e siècle, le prisonnier de guerre ne bénéficie pas de statut juridique, ce qui le place à la merci de ceux qui l'ont capturé. Sans entrer dans de plus amples considérations, les propos tenus par le général français Westermann²⁴⁴ au sujet des luttes qu'il vient de mener en Vendée, illustrent le sort que les populations tombées aux mains de l'ennemi peuvent connaître.

Je n'ai pas un seul prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé [...]. Nous ne faisons pas de prisonniers, il faudrait les nourrir avec le pain de la liberté et la pitié n'est pas révolutionnaire²⁴⁵.

L'établissement d'une réglementation internationale relative à la protection des prisonniers de guerre se construit progressivement sur l'idée de réussir à leur garantir un traitement humain. Elle prend corps dans des textes qui, au départ, sont de deux natures différentes : ceux émanant de conférences internationales, ceux rédigés par les soins du CICR.

Les conférences internationales qui se tiennent à La Haye en 1899²⁴⁶ puis en 1907²⁴⁷ à l'initiative du tsar Nicolas II de Russie, et auxquelles participent par ailleurs activement les membres du CICR donnent naissance à des conventions apportant pour la première fois un véritable statut aux captifs. Légiférant sur les règles à respecter en cas de conflit, elles intègrent seize articles concernant les prisonniers dans le texte de 1907. Il s'agit d'imposer

²⁴³ Jean Jacques Rousseau, *Du contrat social ou principes du droit politique*, 1762, p. 12.

²⁴⁴ Le Général François-Joseph Westermann appartient à l'armée des côtes de la Rochelle quand il procède au massacre systématique des civils de Vendée. Il meurt guillotiné en 1794.

²⁴⁵ Lettre du Général Westermann au Comité de salut public après la bataille de Savenay du 23 décembre 1793 reproduite dans : « La Virée de Galerne », *Historia* n° 768, décembre 2010, p. 59. Ce passage est fréquemment cité dans les livres traitant du statut des prisonniers : Hoffman Nickerson, *The armed Horde 1793-1939 : a Study of the Rise, Survival and Decline of the Mass Army*, New-York, G.P Putnam's Sons, 1940, p. 91 ; J.F.C Fuller, *La conduite de la guerre*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2007, p. 439.

²⁴⁶ *Acte final de la Conférence internationale de la Paix*. La Haye, 29 juillet 1899.

²⁴⁷ *Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe : Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*. La Haye, 18 octobre 1907.

aux puissances détentrices de les traiter « *avec humanité*²⁴⁸ », en assurant notamment un logement décent, une nourriture suffisante et un accès au culte.

Parallèlement à ces conventions, le CICR, fondé en 1863 par Henry Dunant, rédige dès 1864²⁴⁹ un premier texte centré sur le sort des blessés et malades. En 1906, il élabore une nouvelle convention²⁵⁰ dont l'objectif reste de protéger les personnes physiquement diminuées lors des conflits. Si ces deux textes ne sont pas d'une importance cruciale en ce qui concerne les prisonniers, le rôle joué par l'organisme suisse devient incontournable dès lors qu'il est, par la IX^e conférence internationale de la Croix-Rouge²⁵¹, chargé d'assurer des distributions de vivres aux détenus de tous pays. Avant la Première Guerre mondiale, il parvient de plus à faire accepter aux pays signataires des conventions le principe d'envoyer des délégués neutres visiter les camps de façon à adapter l'aide et les secours au plus proche des réalités.

1.1.2 La législation s'appliquant aux prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale : la Convention de Genève de 1929²⁵².

La Grande Guerre, par la violence des combats et le nombre de prisonniers de guerre (près de huit millions tous pays confondus)²⁵³ constitue un test sans précédent pour mesurer la pertinence des mesures prises à l'égard des prisonniers. Les constats établis durant la guerre saluent les avancées en ce domaine mais aussi les faiblesses notoires, ce qui engage le CICR²⁵⁴ à élaborer une nouvelle proposition dès la signature du Traité de Versailles. La convention de Genève du 27 juillet 1929 en est le résultat. Elle comporte quatre-vingt-dix-

²⁴⁸ *Ibid.* Dans l'annexe, un chapitre entier concerne les prisonniers de guerre dans lequel il est écrit la phrase suivante extraite de l'article 4: « *Les prisonniers de guerre sont au pouvoir du Gouvernement ennemi, mais non des individus ou des corps qui les ont capturés. Ils doivent être traités avec humanité* ».

²⁴⁹ *Convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne.* Genève, 22 août 1864.

²⁵⁰ *Convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne,* Genève, le 6 juillet 1906.

²⁵¹ IX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, Washington, mai 1912. Voir à ce titre : André Durand, *De Sarajevo à Hiroshima, histoire du Comité International de la Croix-Rouge,* Genève, CICR, 2009, p. 11-14.

²⁵² La Convention de Genève figure dans les archives du SHAT : SHAT, 2P64. *Convention de Genève du 27 juillet 1929. Convention relative au traitement des prisonniers de guerre,* Paris, Imprimerie Nationale, 1940. Voir annexe n° 7, p. 1413.

²⁵³ Jochen Oltmer, *Kriegsgefangene im Europa des Ersten Weltkriegs,* Paderborn, Schöningh Ferdinand Vlg, 2005, p. 11. Le CICR précise quant à lui avoir dressé 7 millions de fiches nominatives de prisonniers de guerre durant le conflit. (CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, 1^{er} septembre 1939- 30 juin 1947,* Genève, 1948, volume 1, *Activités de caractère général,* p. 216).

²⁵⁴ N'étant ni gouvernement ni législateur, le CICR ne peut pas imposer de texte, ni même convoquer de conférence internationale. Son rôle, est toutefois majeur puisqu'il consiste à préparer des conventions. Une fois celles-ci prêtes, il en informe le Conseil fédéral suisse, qui lui-même invite les différentes puissances à une conférence diplomatique. C'est cette procédure qui a été suivie pour la Convention de Genève de 1929. (André Durand, *De Sarajevo à Hiroshima, histoire du Comité International de la Croix-Rouge, op.cit.,* p. 207).

sept articles rédigés en vue de soulager au mieux la « *détresse humaine*²⁵⁵ », complétant et étoffant ainsi les bases jetées au début du siècle.

La majeure partie des articles traite des conditions de vie des officiers comme des soldats. Les articles 9 et 10 concernent les logements²⁵⁶ et prévoient la possibilité de détenir des prisonniers à l'intérieur de « camps ». L'article 11 régit les rations alimentaires²⁵⁷ qui doivent être similaires à celles des hommes de troupe de la puissance détentrice. L'article 13 est consacré aux conditions d'hygiène. Il précise, au-delà de l'obligation de garder les locaux propres, que la Puissance détentrice prévienne des épidémies et apporte l'eau en quantité suffisante pour assurer les soins corporels. Cet article intègre, il convient ici de le souligner, le plein air et les exercices physiques comme moyens de lutte contre la vulnérabilité des captifs :

Ils devront avoir la possibilité de se livrer à des exercices physiques et de bénéficier du plein air²⁵⁸.

Il n'est pas le seul à faire mention des pratiques corporelles. L'article 17 stipule en effet que : « *Les belligérants encourageront le plus possible les distractions intellectuelles et sportives organisées par les prisonniers de guerre.* » Cette attention pour les loisirs est à lier à la volonté de lutter contre la « *psychose des camps*²⁵⁹ » constatée chez les poilus de la Grande guerre. L'idée sous-jacente est de lutter contre l'ennui, le désœuvrement et l'éloignement par la pratique d'activités significatives, dressant un lien avec la vie passée et permettant aux individus de se projeter dans l'avenir. La convention s'intéresse aussi à la structure même de la société des détenus. Ainsi, les articles 43 et 44 prévoient-ils la désignation dans chaque camp d'un représentant nommé « homme de confiance » dans les *Stalags*, « doyen » dans les *Oflags*²⁶⁰. Ses missions sont multiples : il organise la réception et la distribution des colis et est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des associations humanitaires tout en devant représenter fidèlement ses camarades de captivité.

²⁵⁵ Le terme est employé dans le rapport du CICR sur son activité durant le conflit. CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, 1^{er} septembre 1939-30 juin 1947*, Tome 2, *op.cit.*, p. 14.

²⁵⁶ Les articles stipulent ainsi que les prisonniers peuvent être détenus dans des villes, forteresses, localités quelconques, mais aussi des camps clôturés. Dans tous les cas, ces camps doivent présenter des garanties d'hygiène et de salubrité.

²⁵⁷ « *La ration alimentaire des prisonniers de guerre sera équivalente en quantité et qualité à celle des troupes de dépôt* ». Article 11 de la convention de Genève du 27 juillet 1929.

²⁵⁸ Article 13 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929.

²⁵⁹ Le terme apparaît, entre autre, dans la brochure éditée par le CICR en 1944 : CICR, *Service des secours intellectuels*, Genève, 1944, p. 27. Bibliothèque du CICR, 443/55/13 (FRE).

²⁶⁰ Le doyen est « *l'officier de guerre le plus ancien dans le grade le plus élevé* ». Article 43 de la Convention du 27 juillet 1929.

D'autres articles distinguent par contre fondamentalement les officiers et assimilés des hommes de troupe, notamment pour ce qui a trait au travail. Les dispositions sont prévues dans la section III de la convention. L'article 27²⁶¹ autorise la puissance détentrice à employer les hommes de troupe comme travailleurs, quand il interdit de le faire pour les officiers et assimilés. Cette clause est fondamentale pour appréhender le rapport au temps, et par là même aux loisirs, des uns et des autres. Si les officiers sont exemptés de corvées ou de travaux pénibles, ils sont aussi privés de tout contact avec l'environnement extérieur au camp et maintenus désœuvrés pendant plusieurs années dans l'enceinte des barbelés. Le temps constitue de fait un ennemi insidieux, qu'il s'agit de dompter en lui redonnant un sens. La situation des hommes de troupe est, quant à elle, tributaire des emplois qu'ils sont amenés à occuper. La convention prévoit à ce sujet que les prisonniers aient un temps de repos de vingt-quatre heures consécutives chaque semaine²⁶² et interdit qu'ils soient employés dans des travaux insalubres ou des emplois en lien avec les opérations de guerre²⁶³. Pour rendre le système adaptable, il est prévu la possibilité de les interner dans des détachements de travail, AK ou *Arbeitskommando* dans le langage allemand, à condition que les conditions d'hygiène et de sécurité soient assurées de la même manière que dans un *Stalag*²⁶⁴. La captivité des soldats ne peut, de fait, se confondre avec celles des officiers. Alors que les uns sont retenus oisifs derrière les barbelés pendant toute leur captivité, les autres travaillent dans des fermes, des usines ou au camp central.

En tout état de cause, la Convention de Genève protège le prisonnier sur de multiples aspects. Si ces clauses sont effectivement respectées par les autorités militaires, les conditions de vie en découlant permettent aux captifs d'organiser des activités physiques et sportives et d'en tirer tout le bénéfice possible sur les plans physique et moral. Cependant, pour que la convention organise les relations entre deux Etats susceptibles d'entrer en guerre, il est nécessaire que celle-ci ait été au préalable signée puis ratifiée par ces derniers. Tel est le cas pour la France et de l'Allemagne qui signent le texte le jour même de son adoption, le 27 juillet 1929. Les Français le ratifient le 21 août 1935, alors que les Allemands le font quelques mois plus tôt, le 21 février 1934.

²⁶¹ *Convention relative au traitement des prisonniers de guerre*, Genève, 27 juillet 1929, article 27 : « *Les belligérants pourront employer comme travailleurs les prisonniers de guerre valides, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers et assimilés. Toutefois, si les officiers ou assimilés demandent un travail qui leur convienne, celui-ci leur sera procuré dans la mesure du possible* ».

²⁶² *Ibid.*, article 30.

²⁶³ *Ibid.*, article 31.

²⁶⁴ *Ibid.*, article 33.

Il convient toutefois de noter qu'il n'existe pas durant la guerre de dispositifs permettant d'imposer par la force le respect de l'ensemble de ces articles²⁶⁵. Le CICR est par contre autorisé par les signataires à visiter les camps et à donner des renseignements au gouvernement auquel appartiennent les prisonniers. Les délégués rencontrent à chacune de leurs visites les autorités gérant le camp et tentent par la diplomatie d'obtenir des améliorations sur les points posant problème. Parallèlement, la Convention prévoit que la sécurité et les conditions de vie des prisonniers de guerre soient assurées par une *Puissance Protectrice*, c'est-à-dire un pays non impliqué dans le conflit jouant un rôle d'intermédiaire visant à défendre les intérêts de la nation qu'elle représente et assurant le respect du droit humanitaire. Les délégués de cette Puissance sont autorisés à apporter des aides matérielles²⁶⁶, reçoivent les plaintes émanant des prisonniers quant aux conditions de leur captivité²⁶⁷, assurent la défense d'un prisonnier lorsque ce dernier est assigné devant un tribunal de la Puissance détentric²⁶⁸, et peuvent visiter tous les lieux dans lesquels vivent les captifs :

Les représentants de la Puissance protectrice ou ses délégués agréés seront autorisés à se rendre dans toutes les localités, sans aucune exception, où sont internés des prisonniers de guerre. Ils auront accès dans tous les locaux occupés par des prisonniers et pourront s'entretenir avec ceux-ci, en règle générale sans témoin, personnellement ou par l'intermédiaire d'interprètes. Les belligérants faciliteront dans la plus large mesure possible la tâche des représentants ou des délégués agréés de la Puissance protectrice²⁶⁹.

Pour la France, ce sont les Etats-Unis qui sont censés, au début de la guerre, jouer ce rôle²⁷⁰.

²⁶⁵ Voir à ce propos : François Cochet, *Soldats sans armes. La captivité de guerre, une approche culturelle*, Paris, Bruylant Bruxelles, L.G.D.J Paris, 1998, p. 37.

²⁶⁶ Article 39 de la Convention de Genève.

²⁶⁷ Article 42 de la Convention de Genève.

²⁶⁸ Article 62 de la Convention de Genève.

²⁶⁹ Article 86 de la Convention de Genève.

²⁷⁰ François Cochet, *Soldats sans armes. La captivité de guerre : une approche culturelle, op. cit.*, p. 106.

1.2 Les institutions françaises en charge des prisonniers de guerre

1.2.1 La France devient Puissance protectrice de ses propres prisonniers

1.2.1.1 *Des institutions qui fonctionnent dans un contexte d'occupation*

Pour comprendre la façon dont les services français en charge des prisonniers de guerre se mettent en place et se développent, il est nécessaire de prendre en considération le contexte dans lequel ils sont créés. La Convention de Genève, les clauses de l'armistice de juin 1940 et les tractations entre le Reich et la France s'avèrent ici incontournables. L'armistice du 22 juin 1940 engendre pour la France une pluralité de conséquences dont deux touchent directement les services gérant les prisonniers de guerre. L'article 2 divise le pays en deux zones et place celle située au nord et à l'ouest sous occupation allemande. L'article 3 clarifie les rapports entre le Reich et la France à l'intérieur de cette zone dite « occupée » :

Dans les régions occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le Gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les réglementations relatives à l'exercice de ces droits et à la mise en exécution avec le concours de l'Administration française. Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte²⁷¹.

La Commission Allemande d'Armistice est chargée de l'application et du contrôle de ladite convention. Stipulée dans l'article 22 de celle-ci, la commission est placée sous le contrôle du Haut-Commandement allemand. Une délégation française, « chargée de représenter les intérêts français et de recevoir les ordres d'exécution²⁷² » y siège, dont la présidence est assurée par Charles Huntziger jusqu'en septembre 1940. Une sous-commission de la Délégation française est plus spécifiquement chargée au début de la captivité de discuter de la question des prisonniers de guerre, et notamment d'obtenir des Allemands des mises en congés de captivité²⁷³.

²⁷¹ Article 3 de la Convention d'armistice du 22 juin 1940.

²⁷² Article 22 de la Convention d'armistice du 22 juin 1940.

²⁷³ Ces éléments sont rappelés dans une lettre écrite par le Général d'Armée fin 1940 : SHAT, 2P66. Dossier n° 1. Lettre du Général d'Armée commandant en Chef des Forces Terrestres, Ministre, Secrétaire d'Etat à la Guerre à Monsieur le Ministre, Secrétariat d'Etat à la présidence du Conseil, sd. Ils sont corroborés par une lettre de Georges Scapini adressée à Otto Abetz le 9 septembre 1940 dans laquelle le premier cité stipule : « La sous-commission des prisonniers de guerre de la Commission d'Armistice siégeant à Wiesbaden a déjà fixé les principes concernant certaines catégories et les conditions dans lesquelles des libérations ou des congés de captivité pourraient être obtenus ». (AN, F/9/2177. Lettre de Georges Scapini à son Excellence Otto Abetz, le 9 septembre 1940. Note verbale sur l'ensemble du problème des prisonniers de guerre).

En France, dès le début de l'été, les Allemands organisent leurs instances d'occupation autour de deux structures : le MbF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*)²⁷⁴ et l'Ambassade d'Allemagne. Une troisième, qui s'apparente à un commando spécial (*Sonderkommando*), n'est constituée que de quelques hommes. Sous la tutelle du RSHA, elle ne possède pas au départ de véritable légitimité. Le MbF, tout d'abord placé sous la responsabilité du général Streccius²⁷⁵ puis de celle d'Otto von Stülpnagel, dépend du commandement de l'armée de terre allemande (O.K.H : *Oberkommando des Heeres*)²⁷⁶. Cet organisme est, tout au moins au tout début de l'Occupation, chargé de régler en lien avec la Commission Allemande d'Armistice la question des mises en congés de captivité²⁷⁷. Elle possède en outre des droits en matière de police et peut ordonner l'arrestation de personnes ayant commis des actes de sabotage ou de terrorisme à l'encontre des nazis²⁷⁸. Le *Sonderkommando* du RSHA missionné directement par Himmler n'a pas de lien effectif avec les prisonniers. Placé sous la direction de Helmut Knochen, il comprend au départ une vingtaine d'hommes agents de la *Gestapo* qui s'infiltrèrent avec les militaires en France durant les combats de juin 1940. Ils sont chargés par le *Reichsführer* Himmler d'établir des surveillances et de collecter des informations sur toutes les personnes susceptibles de représenter un danger pour le Reich²⁷⁹. En son sein, fonctionne un bureau spécifiquement chargé des questions juives et de la politique antisémite confié à Théodor Dannecker²⁸⁰.

²⁷⁴ A propos de l'histoire du MbF, de l'évolution de ses structures et missions, voir : Hans Umbreit, *Der Militärbefehlshaber in Frankreich, 1940-1944*, Boppard am Rhein, H. Bold, 1968 ; Rita Thalmann, *La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991 ; Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940- 1944)*, Paris, Tallandier, 2010.

²⁷⁵ Le général Alfred Streccius reste en fonction jusqu'au 25 octobre 1940 avant d'être remplacé Otto von Stülpnagel.

²⁷⁶ Il comprend deux branches bien distinctes que sont l'Etat-major militaire et l'administration militaire. L'effectif d'hommes dont dispose le MbF est difficile à connaître. En croisant plusieurs sources, Gaël Eismann le chiffre de 23 000 hommes maximum directement affectés au MbF. Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, *op.cit.*, p. 99.

²⁷⁷ Georges Scapini, décrivant les structures qu'il découvre, écrit à Otto Abetz : « *Le lieutenant- colonel Bohme, représentant le gouvernement allemand et le lieutenant-colonel Chauvin représentant le gouvernement français, ont convenu que les rapports entre l'administration allemande en France et le gouvernement français seraient réglés dans leurs détails par les services du Général Streccius avec, pour vis-à-vis, le général d'Armée Besson qui a nommé le contrôleur Bigard pour le représenter à Paris. Le problème politique concernant les prisonniers de guerre reste donc posé et pour autant que le Gouvernement du Reich voudra bien en discuter, le Gouvernement français m'a chargé de le traiter en accord avec votre Excellence, bien entendu.* ». (AN, F/9/2177. Lettre de Georges Scapini adressée à Otto Abetz le 9 septembre 1940).

²⁷⁸ Concernant la répression et le contrôle exercé par le MbF, voir : Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, op. cit.* Ce point sera développé en troisième partie.

²⁷⁹ Jacques Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Paris, Fayard, 1987, p. 260-262.

²⁸⁰ Laurent Joly présente dans son ouvrage les débuts du fonctionnement de cette cellule antijuive : Laurent Joly, *Vichy dans la solution finale. Histoire du Commissariat Général aux Questions Juives*, Paris, Grasset, 2006, p. 110-116.

La troisième structure, l'Ambassade d'Allemagne revêt un intérêt tout à fait particulier dans le sens où elle se trouve être directement impliquée dans la gestion du dossier des prisonniers de guerre. Otto Abetz s'installe à Paris dès le mois de juin 1940. Le 3 août, il est officiellement nommé Ambassadeur du III^e Reich à Paris²⁸¹. Ses missions sont nombreuses : établir des contacts avec le Gouvernement de Vichy, influencer dans le sens souhaité par le Reich les personnalités politiques françaises, prendre le contrôle de la presse et de la propagande, saisir les biens d'arts privés et publics mais aussi tous les documents politiques importants. Comme le résume Barbara Lambauer, ses activités se concentrent autour de « *toutes les questions politiques en France occupée et non occupée*²⁸² ». Pour Denis Peschanski, Otto Abetz :

[...] développe auprès de Vichy une vision politique antisémite et anticomuniste, se singularisant simplement par la confiance qu'il met dans la collaboration avec l'Etat français, avec Laval surtout, secondairement avec Darlan²⁸³.

Parmi les différents dossiers qu'il prend en charge, celui des prisonniers de guerre est particulièrement sensible compte tenu des enjeux qu'il représente pour le Reich, mais aussi pour le Gouvernement de Vichy, comme l'illustrent ces propos tenus par le Maréchal :

Le sort de nos prisonniers retient, en premier lieu, mon attention. Je pense à eux, parce qu'ils souffrent, parce qu'ils ont lutté jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et que c'est en s'accrochant au sol de France qu'ils sont tombés aux mains de l'ennemi. Que leurs mères, que leurs femmes, que leurs fils, sachent que ma pensée ne les quitte pas, qu'ils sont eux aussi mes enfants, que chaque jour je lutte pour améliorer leur sort²⁸⁴.

1.2.1.2 Les premières remises en cause de la puissance protectrice

Si, au titre de la Convention de Genève, les américains font office de puissance protectrice durant les premiers mois de l'Occupation, la situation évolue de manière très importante à l'automne 1940, voyant l'Etat français devenir, fait rarissime, sa propre puissance protectrice. La protection des prisonniers est alors confiée à un service français, géré par un Français, Georges Scapini, nommé pour l'occasion ambassadeur de France.

Dès le mois de juillet, en parallèle de l'action menée par les Américains et de celle de la sous-commission d'Armistice de Wiesbaden et de la DSPG tout nouvellement constituée, le

²⁸¹ Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, 2001, p. 181.

²⁸² *Ibid.*, p. 182.

²⁸³ Denis Peschanski, *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France libre*, Paris, R. Laffont, 2006, p. 22.

²⁸⁴ Discours radiodiffusé du maréchal Pétain le 9 octobre 1940.

maréchal Pétain demande par courrier à Georges Scapini d'apporter son concours à l'aide aux prisonniers de guerre :

Votre mission consistera à intervenir, chaque fois que cela sera nécessaire auprès des autorités d'occupation et du Gouvernement du Reich pour aplanir les difficultés éventuelles qui pourraient affecter le sort de nos prisonniers²⁸⁵.

Acceptant ce rôle, il prend contact avec deux instances allemandes installées à Paris : le Général Streccius et Otto Abetz²⁸⁶. A ce dernier, il confie plusieurs notes résumant ses principales attentes et l'esprit même dans lequel il conçoit les relations entre les deux pays. Evoquant le souhait de développer une véritable collaboration, il assure vouloir, dans un écrit daté du 9 septembre, participer à la construction d'une Europe prospère, et ce, quels que soient les rôles assignés à la France et à l'Allemagne :

L'amitié, la bonne entente, voire même plus entre la France et l'Allemagne, quelle que soit la situation de la France et quelle que soit la situation de l'Allemagne conditionnent pour moi les possibilités d'établissement d'une paix solide et prospère en Europe²⁸⁷.

Quelques jours auparavant, le 2 septembre, il propose que soient ouverts dans les camps des « bureaux français » afin de gérer toutes les questions administratives spécifiquement françaises²⁸⁸. Il réalise, sur proposition du Général Otto von Stülpnagel²⁸⁹, un séjour à Berlin à l'occasion duquel il rencontre les principaux responsables allemands, le général Reinecke pour l'OKW et le docteur Bran pour l'*Auswärtiges Amt*²⁹⁰. A son retour de Berlin, il écrit une lettre au maréchal Pétain, lui indiquant que les rapports avec le Général Reinecke lui semblaient pouvoir être positifs²⁹¹.

Les liens ainsi tissés avec les différentes personnalités allemandes semblent porter leurs fruits. Otto Abetz lui adresse une lettre le 24 octobre 1940 qui laisse entrevoir une certaine bonne volonté. Ce dernier assure en effet que la Convention de Genève est respectée et

²⁸⁵ Lettre du Maréchal Pétain adressée à Georges Scapini le 31 juillet 1940 et reproduite dans : Georges Scapini, *Mission sans gloire*, *op.cit.*, p. 21.

²⁸⁶ Selon Raffael Scheck, "The Prisoner of War and the beginnings of Collaboration: The Franco-German Agreement of 16 November 1940", *Journal of Contemporary History*, vol 45, 2010, p. 369.

²⁸⁷ AN, F/9/2177. *Note verbale sur l'ensemble du problème des prisonniers de guerre*, rédigée par Georges Scapini et adressée à Otto Abetz le 9 septembre 1940.

²⁸⁸ AN, F/9/2177. *Note concernant les prisonniers de guerre* adressée par G. Scapini à Otto Abetz le 2 septembre 1940. Selon ses conceptions, le bureau serait une sorte de relai entre les autorités allemandes, les prisonniers et les différents services d'aides internationaux et aurait entre autre pour fonction d'assurer le soutien moral des hommes.

²⁸⁹ Selon Raffael Scheck, "The Prisoner of War and the beginnings of Collaboration: The Franco-German Agreement of 16 November 1940", *op.cit.*, p. 370.

²⁹⁰ Le détail de cette visite figure dans son ouvrage : Georges Scapini, *Mission sans gloire*, *op.cit.*, p. 25-27.

²⁹¹ Selon Raffael Scheck, "The Prisoner of War and the beginnings of Collaboration: The Franco-German Agreement of 16 November 1940", *op. cit.*, p. 371.

apporte des garanties concernant l'accès aux soins pour les prisonniers. Il assure que l'OKW donne son accord pour la constitution de stocks illimités de vivres, que les services postaux sont opérationnels. Il développe aussi la question du moral des prisonniers de guerre, précisant qu'ils peuvent se procurer livres et journaux et que :

[...] sont organisés des cours scientifiques et pratiques de toute sorte et des groupes de théâtre et de musique sont actuellement réalisés ou en préparation. On accorde partout des facilités pour le sport²⁹².

Par contre, le même courrier laisse entrevoir les difficultés à obtenir des libérations, comme à faciliter la vie des prisonniers dans certains cas précis. Deux suggestions de Georges Scapini sont rejetées : le rassemblement des étudiants dans un camp leur permettant de poursuivre leurs études est jugé impossible, tout comme celui des plus jeunes dans des camps spéciaux.

1.2.1.3 La France, Puissance Protectrice de ses propres prisonniers : création du SDPG et de la Délégation de Berlin

Quelques jours après l'entrevue de Montoire²⁹³, Georges Scapini reçoit une communication de Vichy l'informant que le gouvernement français accepte la proposition du Reich de se priver d'une Puissance Protectrice pour assumer lui-même ce rôle²⁹⁴. Pierre Laval lui offre par ailleurs de devenir le responsable de ce nouveau service d'Etat. Les clauses de l'accord franco-allemand sont fixées par le protocole du 16 novembre 1940²⁹⁵. Il y est spécifiquement mentionné la création d'un *Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre*, confié à Georges Scapini. Chargé de s'assurer du respect de la Convention de Genève dans les

²⁹² AN, F/9/2177. Lettre d'Otto Abetz à Georges Scapini le 24 octobre 1940, p. 6.

²⁹³ Selon Raffael Scheck, Scapini aurait joué un rôle dans l'organisation de cette entrevue en transmettant par le biais de Rintelen une invitation à Ribbentrop de rencontrer Laval, invitation que ce dernier, ainsi que Hitler accepte : « *Scapini transmitted through Rintelen an invitation to Ribbentrop to meet Laval. Ribbentrop, as well as Hitler, accepted the invitation. On 22 October, they met Laval in Montoire for an exchange of views* ». Raffael Scheck, "The Prisoner of War and the beginnings of Collaboration: The Franco-German Agreement of 16 November 1940", *op. cit.*, p. 373

²⁹⁴ SHAT, 2P65. Georges Scapini, Le problème des prisonniers de guerre du jour de l'armistice au 30 mars 1941, 30 mars 1941 : « *Au début du mois de novembre, la Chancellerie du Reich a fait connaître au Gouvernement Français que le Führer Chancelier nous proposait d'assurer la charge de Nation protectrice de nos propres prisonniers aux lieu et place de l'Amérique* ». Il rend compte de l'évènement *a posteriori* dans son ouvrage : Georges Scapini, *Mission sans gloire*, *op. cit.*, p. 31.

²⁹⁵ Le protocole, dit *Protocole de Berlin* est approuvé par Hitler, signé par Albrecht et transmis à Scapini le 16 novembre. Il est présent dans les archives de la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale détenues aux Archives Nationales sous la cote : AN, 72aj/291. A partir des archives détenues entre autres à l'Hoover Institution Archives (HIA). Raffael Scheck étudie la genèse et les conséquences de cet accord bilatéral: Raffael Scheck, "The Prisoner of War and the beginnings of Collaboration: The Franco-German Agreement of 16 November 1940", *op. cit.*, p. 364-388.

camps, le nouveau service est aussi désigné comme l'interlocuteur privilégié des Allemands en ce qui concerne les libérations des prisonniers.

La première tâche qui lui incombe implique qu'il ait une vue d'ensemble des secours matériels et intellectuels à apporter aux prisonniers, et puissent, en référence à l'article 86 de la Convention de Genève, visiter les camps. C'est à cet effet qu'est mise sur pied le 8 décembre 1940 une *Délégation Française de Berlin* (DFB) également prévue dans le protocole du 16 novembre en ces termes : « *Monsieur l'Ambassadeur Scapini [...] peut installer à Berlin une annexe de son Bureau de Paris. Ce service comportera environ 10 personnes [...]*²⁹⁶. » Le 12 décembre 1940, cinq personnes quittent la France pour donner vie à cette nouvelle cellule, parmi lesquels figurent Benoist-Méchin et le commandant Brucker.

1.2.2 L'organisation de l'aide dans les deux zones

1.2.2.1 *Les services d'aide aux prisonniers de guerre en zone non occupée : la*

Direction du Service des Prisonniers de Guerre (DSPG) et la Croix-Rouge Française

Emanation directe du *Service des Prisonniers de Guerre* ouvert dès le début de la mobilisation, la *Direction des Services des Prisonniers de Guerre* est créée par arrêté de la Présidence du Conseil le 28 juillet 1940²⁹⁷. Confiée au Général d'Armée Besson, initialement rattachée au Ministère de la Défense Nationale, puis à partir du 26 septembre 1940²⁹⁸ au Secrétariat d'Etat à la Guerre, cette direction concentre ses actions sur l'organisation effective de l'aide alimentaire, matérielle et spirituelle. Pour cela, elle est chargée de confectionner des colis collectifs pour les distribuer dans les camps. La structure même de la *Direction*, basée au départ à Vichy avant de prendre ses quartiers à Lyon à partir du 30 octobre 1940²⁹⁹, évolue au rythme de l'organisation des autres services s'occupant des prisonniers de guerre et de la redéfinition sans cesse croissante de leurs besoins. Dans le projet que le général d'Armée

²⁹⁶ Les termes de cet accord figurent dans l'ouvrage que Scapini rédige après la guerre. Georges Scapini, *Mission sans gloire, op.cit.*, p. 36-37.

²⁹⁷ SHAT, 2P 66, Dossier 2. *Arrêté de la Présidence du Conseil instituant un Service des Prisonniers de Guerre*, 28 juillet 1940. Il est précisé dans l'article 1 de l'arrêté que le service est « chargé de centraliser et traiter toutes les questions concernant les prisonniers de guerre ».

²⁹⁸ Décret du 26 septembre 1940 rattachant le Service des Prisonniers de Guerre au secrétariat d'Etat à la Guerre

²⁹⁹ Ce déménagement est demandé dès le mois d'août 1940 par Besson comme le confirme un courrier qu'il adresse le 31 août au Ministre secrétaire d'Etat de la Défense Nationale. SHAT, 2P66, Dossier n° 2.

Besson présente au Ministre de la Défense nationale en août 1940³⁰⁰, le Bureau Central militaire des prisonniers de guerre, plus spécifiquement chargé des secours, s'appuie sur la *Croix-Rouge française*. Pour accomplir sa tâche, la *Direction* peut en effet faire appel et disposer, selon l'arrêté de juillet 1940, « *des organismes et moyens correspondant à la Croix Rouge Française* ³⁰¹ ». Comprenant encore trois sociétés³⁰² différentes en juillet 1940, les services rattachés à la Croix-Rouge sont, sur décision du maréchal Pétain, fusionnés le 7 août 1940 pour donner naissance à un seul organisme, la *Croix-Rouge française*, reconnue d'utilité publique par le même texte. Les missions qui lui sont alors conférées portent, entre autres, sur l'aide et la protection des militaires, des blessés des malades ou des prisonniers. Censée être une société de droit privé, condition *sine qua none* de sa reconnaissance par le CICR, la Croix-Rouge présente des caractéristiques qui l'apparentent à un organisme semi-publique dont les activités sont fortement contrôlées par un service d'Etat, en l'occurrence le DSPG³⁰³, et dont les ressources dépendent à partir de la loi du 4 octobre 1940 du *Secours national*, lui-même directement placé sous la haute autorité du maréchal Pétain.

Les aides fournies par la DSPG et la *Croix-Rouge française* se concentrent sur les domaines alimentaires et vestimentaires : à titre d'exemple, du 24 au 30 septembre 1940, la DSPG fait acheminer par les soins de la Croix-Rouge 4 885 colis de cinq kilos et vingt tonnes de collections de vêtements vers le CICR à Genève³⁰⁴, lui-même procédant à leur répartition dans les camps. Il n'est pas fait mention d'aide concernant les loisirs (théâtre, musique, sport) dans les comptes rendus d'activité jusqu'à la fin du mois de décembre 1940.

1.2.2.2 *Les services d'aide aux prisonniers de guerre en Zone Occupée : la sous-direction des prisonniers de guerre et le Comité Central d'Assistance*

Si l'organisation précédemment décrite vaut pour la zone non occupée, d'autres structures fonctionnent en zone occupée. Ainsi, dès le mois d'août 1940, le général Besson

³⁰⁰ SHAT, 2P 66, Dossier 2. Lettre du Général d'Armée, Directeur du Service des Prisonniers de Guerre à M. le Ministre de la Défense Nationale, Cabinet, le 9 août 1940.

³⁰¹ Article n° 2 de l'arrêté du 28 juillet 1940.

³⁰² Il s'agit de la *Société de secours aux blessés militaires*, créée en 1864, de l'*Association des Dames françaises* qui naît en 1879 et l'*Union des Femmes de France* dont l'origine date de 1881.

³⁰³ Sur ces points précis, voir Jean-Pierre Le Crom, « La Croix-Rouge française pendant la seconde guerre mondiale. La neutralité en question », *Vingtième siècle*, n° 101, 2009/1, p. 149-162.

³⁰⁴ SHAT. 2P66. Compte rendu sur l'activité du Service des Prisonniers de Guerre au cours de la quinzaine du 7 au 20 octobre 1940, DSPG ; Bureau Central Militaire, n° 807/BCM-PG, le 24 octobre 1940, signé Besson, p.6.

missionne-t-il le contrôleur de l'armée Bigard pour y assurer à Paris le rôle de délégué³⁰⁵. Cette cellule initiale laisse place à la *Sous-direction des prisonniers de guerre*, créée par arrêté le 19 novembre 1940 qui est chargée de :

Traiter, en accord avec les autorités militaires d'occupation, toutes les questions d'application pratique concernant les prisonniers de guerre français, et plus particulièrement ceux de la zone occupée³⁰⁶.

Structure d'Etat par définition, celle-ci s'appuie, dès sa création³⁰⁷, sur une organisation mise en place antérieurement par le Délégué Général du Gouvernement français en vue de remplacer les services de la Croix-Rouge en zone occupée : le *Comité Central d'Assistance aux prisonniers* (CCA), dit comité Calan. Né le 22 juillet 1940, ce dernier a pour fonction d'apporter une aide aux prisonniers afin :

[...] de susciter, d'encourager et de coordonner l'action des diverses personnes physiques et morales, groupements ou associations, qui se proposent de venir en aide matériellement et moralement aux prisonniers de guerre³⁰⁸.

Le comité est, entre autres, chargé d'entrer en contact avec divers organismes, dont le Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports pour récolter des dons en termes d'équipements sportifs et ensuite les acheminer vers les camps. En vue d'apporter une aide morale aux captifs, il crée le 11 octobre 1940 une section « *Bibliothèque et jeux* » spécifiquement chargée « *d'envoyer dans les camps tout ce qui peut procurer une aide morale et intellectuelle*³⁰⁹ ».

1.3 Les services allemands de gestion des captifs, organisation et enjeux

Le Reich met en place une organisation particulière et étoffée pour gérer les prisonniers de guerre. Au sein de celle-ci, la propagande tient une place de premier choix, poursuivant une pluralité d'objectifs au premier rang desquels figure la préparation du

³⁰⁵ Il existe, à Paris, sous la direction de Bigard dès le 21 août 1940, une délégation qui relaie les décisions et actions de la DSPG. Cependant, ce fonctionnement est loin de satisfaire le Général Besson qui demande par lettre datée du 16 septembre 1940 la création d'un véritable service d'Etat. SHAT, 2P66, dossier n° 2.

³⁰⁶ SHAT, 2P 67, dossier n° 6. Arrêté du 19 novembre 1940 du Général d'Armée commandant en Chef des Forces terrestres, Ministre, Secrétaire d'Etat à la Guerre.

³⁰⁷ Article 2 de l'arrêté du 19 novembre 1940 : « *Sont rattachés à cette Sous-Direction : le Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre créé par décision du 22 juillet 1940 du Délégué Général du Gouvernement Français dans les territoires occupés* ». SHAT, 2P 67, dossier n° 6 : arrêté du 19 novembre 1940.

³⁰⁸ SHAT, 2P67. Dossier n° 1. Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre. Article n° 1, texte signé par l'Ambassadeur de France Délégué Général du Gouvernement Français pour les Territoires Occupés, Léon Noël, 22 juillet 1940.

³⁰⁹ SHAT, 2P67. Dossier n° 1. *Le Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre. Fondation et but*, 16 décembre 1941, p. 22.

prisonnier à intégrer la « *Grande Europe*³¹⁰ ». Les principaux responsables d'une telle entreprise sont bien connus de Georges Scapini et ont grandement facilité l'accès de ce dernier au poste d'Ambassadeur. Tous se sont fréquentés durant les Années Trente dans différentes structures ayant pour objectif de construire un rapprochement entre les deux puissances.

1.3.1 Des prisonniers gérés par l'OKW, mais encadrés politiquement par l'*Auswärtiges Amt*

1.3.1.1 *Des prisonniers sous triple tutelle*

Le compte rendu d'un entretien entre le SDPG et M. Tiepelmann³¹¹ daté de mars 1941 préservé au SHAT³¹² ainsi que le livre rédigé par Georges Scapini³¹³ au lendemain de la guerre permettent d'obtenir une première représentation de l'organisation conçue par les nazis. Celle-ci repose sur l'existence de trois instances : deux dépendent directement de l'*Oberkommando der Wehrmacht*, l'OKW, la troisième du Ministère du Reich aux Affaires étrangères, l'*Auswärtiges Amt*.

En 1940, deux services dépendant de l'OKW se partagent la gestion des prisonniers de guerre : l'OKH et l'AWA³¹⁴. L'OKH (*Oberkommando des Heeres*) s'occupe principalement du transport des prisonniers depuis la zone de front vers les camps ainsi que de la surveillance de ces derniers. L'AWA, *Allgemeines Wehrmachtsamt*, est chargé de toutes les questions d'intendance, de répartition des prisonniers, ou encore de tout ce qui a trait aux relations avec les services humanitaires et la puissance protectrice. Hermann Reinecke³¹⁵ en est à la tête à

³¹⁰ La présence de la propagande dans les camps n'est pas une spécificité de la Seconde Guerre mondiale. Comme l'a démontré François Cochet, elle est systématique quel que soit le conflit considéré et poursuit quatre buts : « *Il s'agit d'abord de retourner, ensuite d'impressionner, enfin de convaincre ou de contraindre* ». François Cochet, *Soldats sans armes. La captivité de guerre : une approche culturelle*, op. cit., p. 332.

³¹¹ Tiepelmann appartient à la *Dienststelle Ribbentrop* et est responsable du « service central ouest » chargé des questions relatives aux prisonniers de guerre. Il est l'un des correspondants de l'Ambassade d'Allemagne. (Selon Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l'envers de la Collaboration*, op. cit., *Organigramme de l'ambassade d'Allemagne*, 1941, p. 838). Georges Scapini précise dans son ouvrage avoir eu très rapidement des contacts avec ce dernier avant qu'il ne demande à être muté sur le front de l'Est et y perdre la vie (Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op. cit., p. 25).

³¹² SHAT, 2P65. Entretien de M. Tiepelmann (Délégué de l'*Auswärtiges Amt*) avec les représentants de M. Scapini, Ambassadeur de France, 21 mars 1941.

³¹³ Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op. cit.

³¹⁴ Pour ce qui est de l'organisation allemande, voir : Stefan Geck, *Das deutsche Kriegsgefangenenwesen 1939-1945*, Hausarbeit zur Erlangung des akademischen Grades eines Magister Artium, Universität Mainz, 1998.

³¹⁵ Hermann Reinecke est décrit comme un nazi convaincu, ne pouvant concevoir les missions de soldat sans lui adjoindre une base idéologique (Stefan Geck, *Das deutsche Kriegsgefangenenwesen 1939-1945*, op. cit., p. 14).

partir du 1^{er} décembre 1939³¹⁶, tout en étant placé sous les ordres directs du maréchal Keitel. Au cœur de l'AWA se trouve l'*Abteilung für Wehrmachtluste und Kriegsgefangenenwesens*, - le bureau des affaires des prisonniers de guerre - dirigé par Hans-Joachim Breyer³¹⁷ qui comprend lui-même cinq sous-services³¹⁸. Cette structure se voit confier des missions multiples et incontournables : elle a en charge tout ce qui concerne le respect de la Convention de Genève ; elle est le principal interlocuteur de la Puissance Protectrice - en l'occurrence ici la France à partir du Protocole de Berlin - gère les demandes de libération ainsi que les éventuels conflits au sujet des prisonniers de guerre. Le service possède une antenne à Paris, l'*Außenstelle*, dirigée par le Major von Rosenberg, qui reçoit les plaintes et suggestions des services français basés dans la capitale et les transmet pour étude à l'OKW à Berlin.

Suivant le compte rendu du 16 décembre 1940, il est prévu que Georges Scapini ait comme interlocuteur principal à l'OKW le Général Reinecke. En ce qui concerne les visites des camps réalisées par la mission Scapini, la délégation de Berlin est en relation directe avec le Général von der Schulenburg, lui-même occupant le poste d'*Inspekteur des Kriegsgefangenenwesens*³¹⁹.

Le document précédemment cité apporte une autre indication qui fait apparaître un nouvel intervenant dans les relations bilatérales. Il y est en effet stipulé que pour les « *questions de principes* », Georges Scapini traite avec Otto Abetz, en tant qu'Ambassadeur d'Allemagne à Paris³²⁰, lui-même en relation avec l'*Auswärtiges Amt*. La présence du Ministère des Affaires étrangères et de son antenne parisienne apparaît donc très rapidement dans les documents officiels. Une autre source d'archives, datée cette fois de mars 1941 permet de circonscrire les prérogatives de chacun. Les Français retiennent ainsi de l'intervention de Monsieur Tiepelmann, délégué de l'*Auswärtiges Amt*, que :

Doivent être soumises à l'Ambassadeur d'Allemagne pour être dirigées sur l'*Auswärtiges Amt* de Berlin toutes les questions de fond et de principe. [...]. Il attire notre attention sur

³¹⁶ *Law-Reports of Trials of War Criminals, The United Nations War Crimes Commission, Volume XII, London, United States Military Tribunal, Nuremberg, 30 December. 1947- 28th October, 1948, part I, p. 7.*

³¹⁷ Stefan Geck précise qu' il est le chef de l' *Abt. für Wehrmachtverluste und Kriegsgefangenenwesen* du 1er septembre 1939 au 31 décembre 1941 (Stefan Geck, Stefan Geck, *Das deutsche Kriegsgefangenenwesen 1939-1945, op. cit.*, p. 107).

³¹⁸ Voir annexe n° 8, p. 1440 : „Das Kriegsgefangenenwesen gemäß der Pläne vom März 1939“ Stefan Geck, Stefan Geck, *Das deutsche Kriegsgefangenenwesen 1939- 1945, op. cit.*, p. 108.

³¹⁹ SHAT, 2P65 : Rencontre du 16 décembre 1949 à l'*Oberkommando de la Wehrmacht*. Procès-verbal.

³²⁰ Otto Abetz, arrivé à Paris le 15 juin est nommé Ambassadeur du III^e Reich le 3 août 1940. Il dépend du Ministère des Affaires Etrangères, lui-même dirigé par Joachim Ribbentrop.

le fait que l'O.K.W ne fait qu'appliquer et surveiller l'application des Clauses de la Convention de Genève ou de toute autre convention entre les Gouvernements français et allemand. Le Ministre des Affaires Etrangères se chargeant d'obtenir des améliorations ou des aménagements de certaines dispositions de la Convention étant donné le grand nombre de prisonniers³²¹.

Si M.T Chabord précise que les communications entre les services français et l'OKW se faisaient sous couvert de *l'Auswärtiges Amt*³²², l'étude des comptes rendus de réunion démontre en effet que les services de la *Dienststelle Ribbentrop*³²³ sont systématiquement représentés. Sont par exemple présents lors de l'entretien du 23 décembre 1940 des délégués de la mission Scapini, des officiers de l'OKW, MM. Tiepelmann et le Docteur Bran³²⁴. Quelques mois plus tard, le Docteur Bran et *l'Hauptreferent* Tiepelmann sont de nouveau conviés à une réunion mettant en présence le Général Reinecke et l'Ambassadeur Scapini³²⁵. Leur rôle est précisé dans un document retraçant l'historique de la délégation de Berlin :

A la tête des services politiques allemands des prisonniers de guerre se trouve à la *Dienststelle Ribbentrop* Monsieur le Docteur Bran, et c'est par lui que toutes les négociations de détail concernant les besoins matériels et moraux des prisonniers de guerre sont conduites³²⁶.

1.3.1.2 Les membres de l'Auswärtiges Amt et de la Dienststelle Ribbentrop: des personnes impliquées durant l'Entre-deux-guerres dans les mouvements souhaitant un rapprochement franco-allemand

Quelques précisions semblent nécessaires pour comprendre le rôle et l'influence que le Ministère des Affaires Etrangères et la *Dienststelle Ribbentrop* s'approprient à avoir auprès des prisonniers de guerre français en 1940. Les personnalités allemandes qui se trouvent au

³²¹ SHAT, 2P65. Entretien de M. Tiepelmann (Délégué de *l'Auswärtiges Amt*) avec les représentants de M. Scapini, Ambassadeur de France, 21 mars 1941, p. 2.

³²² Mari-Thérèse Chabord, « Les organismes français chargés des prisonniers de guerre sous le Gouvernement de Vichy », *Revue d'Histoire de la deuxième Guerre mondiale*, n° 37, janvier 1960, p. 10.

³²³ La *Dienststelle Ribbentrop* initialement appelée *Büro Ribbentrop* est créée en août 1934. Il est selon Barbara Lambauer un « *Produit typique de l'émulation et du parallélisme qui marque le régime national-socialiste, le Büro Ribbentrop est une construction qui relève d'une part de la compétence de l'Etat et de l'autre du parti nazi* » (Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, 2001, p. 71). La *Dienststelle* fonctionne parallèlement à *l'Auswärtiges Amt* sous la conduite de Ribbentrop. Elle possède sa propre politique étrangère jusqu'à la nomination de ce dernier au poste de ministre des Affaires étrangères à la place de Von Neurath en février 1938. Elle existe toujours pendant la guerre, mais les liens avec *l'Auswärtiges Amt* sont au contraire devenus beaucoup plus fusionnels. (Voir Karl Dietrich Bracher, *Hitler et la dictature allemande*, Paris, Editions Complexe 1995, p. 428-432).

³²⁴ SHAT, 2P65. Procès-verbal de la réunion du 23 décembre 1940 à l'OKW, 2 janvier 1941.

³²⁵ SHAT, 2P65. Procès-verbal des réunions du 20 et du 23 mai 1941 à l'OKW, 23 mai 1941.

³²⁶ AN, F/9/2661. *Rapport sur le fonctionnement des services de Berlin*, sd, retraçant l'histoire de la délégation de Berlin, p. 6.

premier plan ne sont en effet pas des inconnus, loin de là³²⁷. Dès la création de la *Dienststelle Ribbentrop* en 1934, Otto Abetz s’y trouve associé³²⁸. Qu’il s’agisse de l’Ambassadeur lui-même, du Docteur Bran, du major von Rosenberg, de Westrick, ou encore de Röhrig, ils ont tous été impliqués dans les tentatives de rapprochement franco-allemand durant l’Entre-deux-guerres et connaissent parfaitement l’Hexagone. Otto Abetz et Fritz Bran sont d’autre part des membres influents du *Cercle de Solhberg*³²⁹, puis de la *Deutsch-Französische Gesellschaft*, (DFG) en octobre 1935³³⁰, organisme toujours actif au début de la guerre. Ils ont œuvré pour la création d’une structure française équivalente, le *Comité France-Allemagne*, auquel prend part, entre autres, Georges Scapini³³¹. Au-delà de cette première caractéristique, il convient aussi de noter leurs expériences et leurs compétences dans le domaine de la propagande en direction des Français. De retour de France en juin 1939, Otto Abetz est nommé directeur adjoint du cabinet de Ribbentrop devenu Ministre des Affaires Etrangères en 1938³³². Il met sur pied un programme de propagande incluant la distribution de revues, la projection de films à l’attention des premiers prisonniers français détenus dans le Reich. Tout en poursuivant ses activités au sein du DFG³³³, il se retrouve plus largement chargé de la propagande allemande dans les pays de l’ouest européen. Il crée, pour ce faire, le *Frankreichkomitee* en octobre 1939³³⁴ et recrute parmi ses collaborateurs le Docteur Bran³³⁵. Pour Barbara Lambauer, Otto Abetz s’entoure alors d’individus :

[...] animés d’un même esprit d’entente et de collaboration franco-allemande ; de la même manière, tous sont aussi des partisans inconditionnels du régime national-

³²⁷ Sur le parcours d’Otto Abetz, voir : Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l’envers de la Collaboration*, *op.cit.*

³²⁸ *Ibid.*, p.73 ; voir aussi : Michael Bloch, *Ribbentrop*, Paris, Perrin, 2011, p. 105.

³²⁹ *Le Cercle de Sohlberg* est fondé durant l’été 1930 par Jean Luchaire et Otto Abetz dans une perspective de rapprochement des jeunesses française et allemande. (Voir à ce titre : Rita Thalmann, « Du Cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne, une évolution ambiguë de la coopération franco- allemande », in Hans Manfred Bock, Reinhart Meyer-Kallus, Michel Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy, Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 30*, Paris, CNRS Editions, 1993, p. 68-86.

³³⁰ Cette information figure aussi dans l’article de Barbara Unteutsch : Barbara Unteutsch, « Dr Friedrich Bran-Mittler in Abetz’Schatten », in Hans Manfred Bock, Reinhart Meyer-Kallus, Michel Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy, Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 30*, Paris, CNRS Editions, 1993, p. 87-105.

³³¹ Le Comité France-Allemagne est fondé le 22 novembre 1935. Des personnalités françaises très connues s’y sont rapidement associées. Citons Fernand de Brinon, Pierre Drieu La Rochelle. Jacques Benoist-Méchin, Georges Scapini.

³³² Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l’envers de la Collaboration*, *op. cit.*, p. 127.

³³³ Il met, entre autres, en place une propagande envers les premiers prisonniers de guerre français arrivés dans le Reich en 1939 : distribution de la revue *Cahier franco-allemand*, projection de films de propagande.

³³⁴ Le *Frankreichkomitee* est créé le 6 octobre 1939 (selon Barbara Unteutsch, « Dr Friedrich Bran- Mittler in Abetz’Schatten », *op. cit.*, p. 96).

³³⁵ Selon Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français, ou l’envers de la Collaboration*, *op. cit.*, p. 127.

socialiste, dans lequel ils perçoivent enfin la possibilité de redonner à l'Allemagne la place qu'elle mérite dans le monde³³⁶.

1.3.1.3 La place incontournable du Docteur Bran dans la gestion « morale » des prisonniers de guerre.

La Convention d'armistice bouleverse les carrières : Otto Abetz rejoint Paris en juin. Resté à Berlin, Fritz Bran est « chargé par Ribbentrop de prendre la direction de la propagande destinée à la France³³⁷ ». Il devient ainsi un personnage central, cumulant des postes à l'*Auswärtiges Amt* et à la *Dienststelle* : chef du *Frankreichkomitee*, délégué de la *Dienststelle Ribbentrop*, responsable de la DFG et à la tête de publication comme le journal *Trait d'Union*, édité à l'attention des Français en captivité.

Peu connu, son parcours mérite une attention toute particulière. Selon Barbara Unteutsch, Friedrich Bran fait partie de ces jeunes Allemands des Années Trente déçus par la République de Weimar qui adhèrent sans hésitation au parti nazi. Fin connaisseur de la culture française, il est aussi foncièrement attaché à l'idée de la construction d'une Europe politique, économique et culturelle dominée par les nazis, et, pour cela, défend sans relâche la collaboration entre la France et l'Allemagne.

Si le pouvoir que possède Friedrich Bran se lit à travers les organigrammes des différentes structures qu'il dirige³³⁸, il transparaît aussi explicitement dans le témoignage de Georges Scapini. Ce dernier le rencontre dès son premier voyage à Berlin à l'automne 1940. Il dresse le portrait d'un jeune nazi défendant obstinément l'idée de construction d'une Europe dominée par l'Allemagne :

Avant tout le docteur Bran est un national-socialiste, mais il est aussi un Européen dans la nuance de l'époque. C'est ce qui ressort immédiatement du petit discours qu'il m'adresse : il me parle de la construction future du monde³³⁹.

Il lui prête ensuite les propos suivants :

Je sais, ajoute-t-il, qu'un prisonnier est une manière d'écorché vif de l'âme et du corps, mais je souhaiterais que les Français, leur captivité terminée, emportent de l'Allemagne un souvenir supportable. Le Grand Reich aimerait qu'ils deviennent dans l'avenir des éléments positifs d'une grande construction européenne³⁴⁰.

³³⁶ *Ibid.*, p. 128.

³³⁷ Barbara Unteutsch, « Dr Friedrich Bran- Mittler in Abetz'Schatten », *op. cit.*, p. 105 (dans le résumé de l'article en langue française).

³³⁸ Voir annexe n° 9, p. 1441: F. Bran. Frankreich-Komitee, DAF et Europasender Sachbearbeiter Frankreich.

³³⁹ Georges Scapini, *Mission sans gloire*, *op. cit.*, p. 25.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 25.

Le rôle que joue le Docteur Bran dans l'encadrement idéologique des prisonniers de guerre français est conséquent. Vivant à Berlin, il assiste et participe à tous les travaux de la Délégation Scapini, et surveille, à ce titre, les moindres agissements des Français dès lors que les initiatives portent sur le « moral » des prisonniers de guerre. Qu'il s'agisse de Pierre Arnal, de Georges Baud, de Louis Devaux ou de Jean Poigny, tous évoquent sa présence systématique aux réunions et sa volonté de contrôler tout ce qui touche à la vie des prisonniers. Pierre Arnal se souvient qu' « *on avait du mal avec lui, il fallait le subir, il fallait l'endormir, et il ne se laissait pas endormir tellement facilement*³⁴¹ ». Il n'hésite pas à vérifier l'impact de la propagande en se rendant lui-même dans les *Stalags* ou les *Oflags*. Il visite ainsi l'*Oflag* IVD en novembre 1941 avec un délégué de la mission Scapini et tient une grande conférence sur la jeunesse allemande³⁴². Ses activités s'étendent jusqu'à l'Hexagone : il réalise de nombreux voyages à Paris, durant lesquels il participe aux réunions du SDPG. Sa présence est ainsi notée, par exemple, dans un entretien qui a lieu entre les services du bureau d'Etude de la SDPG et l'*Ausstelle* le 21 juillet 1942³⁴³. En son absence, il est tenu au courant des décisions prises en étant en copie de chaque compte rendu de réunions concernant les prisonniers de guerre.

Les activités du Docteur Bran semblent animer par deux ambitions : contrôler et inhiber la propagande du Gouvernement de Vichy à l'égard des prisonniers de guerre, mais surtout réussir à faire en sorte que les captifs adhèrent aux principales lignes directrices du national-socialisme et soient progressivement imprégnés de la culture allemande, comme de la *Weltanschauung* nazie. Pour Georges Baud :

L'objectif du Dr Bran était de diffuser dans les camps l'idéologie nazie et les thèses permanentes ou occasionnelles de la politique allemande. Pour lui, les Français prisonniers devaient être conditionnés et devenir des amis de l'Allemagne et des partisans de la nouvelle Europe (allemande)³⁴⁴.

Parmi les moyens qu'il utilise, figure la publication d'un journal à l'attention des prisonniers français, *Le Trait d'Union*. Hebdomadaire, puis bihebdomadaire avant de

³⁴¹ Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du SDPG- DFB mission Scapini, Témoignages de dix délégués*, Paris, Imprimerie Daniel, 1984, p. 29.

³⁴² *Livre Souvenir de l'Oflag IVD, op. cit.*, p. XLVIII.

³⁴³ AN, F/9/2177. Compte rendu de l'entretien du 21 juillet 1942 ayant réuni à l'Ambassade d'Allemagne à Paris du côté allemand MM Röhrig, Bran, von Rosenberg et Westrick, du côté français, MM Desbons, Bouffenaïs et Koch.

³⁴⁴ Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du SDPG- DFB mission Scapini, Témoignages de dix délégués, op. cit.*, p. 55.

redevenir hebdomadaire à la fin de la guerre³⁴⁵, le journal est édité pour la première fois le 23 juin 1940 et paraît jusqu'en mars 1945, soit un total de quatre cent vingt-deux numéros³⁴⁶. La plupart des articles est signée par des prisonniers. Ces derniers sont de deux types : soit ils relatent les activités mises en place dans les camps (théâtre, musique, sport), soit ils rendent compte d'opinions politiques (en faveur du Maréchal Pétain, de la collaboration, de l'Europe). Le journal comprend aussi, et ce notamment durant la première période de la captivité, des articles extraits de la presse française : le journal *L'Auto* bénéficie ainsi d'une rubrique, *La rubrique de L'Auto* à partir du numéro 76 daté du 20 avril 1941³⁴⁷. Il publie aussi des déclarations et discours de personnalités diverses soutenant le national-socialisme, et, enfin des articles sous forme de reportages présentant différentes facettes de la culture allemande.

1.3.1.4 *Le sport et l'éducation physique, des bases de la formation de la jeunesse*

nazie

La question du corps, de la perfection corporelle et des méthodes associées sont bien présentes dans la propagande mise en place par le Docteur Bran. L'étude de *Le Trait d'Union* le met en exergue : le journal consacre de nombreux articles à cette question, tel celui intitulé « Le sport en Allemagne »³⁴⁸ publié en février 1941.

Ceci ne saurait surprendre. La place accordée au corps constitue un des piliers de la réforme culturelle et sociale entreprise par les nazis depuis leur arrivée au pouvoir. L'éducation physique est intégrée dans la vision raciste du monde³⁴⁹ qui oriente la politique de Hitler et dont les ramifications apparaissent clairement dès l'article n° 21 du programme du NSDAP³⁵⁰. Il s'agit de former des icônes physiques du nazisme³⁵¹ grâce à une éducation

³⁴⁵ A propos du journal *Trait d'Union*, voir : Philippe Goldman, *La propagande allemande auprès des prisonniers de guerre français à travers Le Trait d'Union 1940-1945*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sd.

³⁴⁶ Selon Barbara Unteutsch, « Dr Friedrich Bran- Mittler in Abetz'Schatten », *op. cit.*, p. 99.

³⁴⁷ Une collection partielle du journal est disponible aux Archives Nationales sous la cote : AN, 72aj/2065 (n° 23 à n° 263).

³⁴⁸ AN, F/9/2065. Le sport et l'idée olympique, *Le Trait d'Union* n° 54, 2 février 1941, p. 3. Article reproduit en annexe n° 10, p. 1442.

³⁴⁹ Pour une étude de la place tenue par l'éducation physique sous le III^e Reich, voir Jean Neff, *Le national-socialisme et l'éducation sportive*, Thèse de 3^{ème} cycle en sciences de l'éducation, Université de Paris VII, 1974.

³⁵⁰ Programm der NSDAP, 21 : « *Der Staat hat für die Hebung der Volksgesundheit zu sorgen durch den Schutz der Mutter und des Kindes, durch Verbot der Jugendarbeit, durch Herbeiführung der körperlichen Ertüchtigung mittels gesetzlicher Festlegung einer Turn und Sportpflicht, durch größte Unterstützung aller sich mit körperlicher Jugendausbildung beschäftigenden Vereine* » Februar 1920. (Il appartient à l'Etat d'améliorer la santé du peuple, notamment par la protection de la mère et de l'enfant, par l'interdiction du travail des adolescents, par l'obligation légale d'un enseignement sportif et par le soutien conséquent de toutes les associations, qui ont pour but de promouvoir l'éducation physique des jeunes).

³⁵¹ Voir à ce titre : J.A Mangan (dir.), *Superman Suprem. Fascist body as Political Icon. Global Fascism*, London, Frank Cass Publishers, 2000.

corporelle complète. Plusieurs passages de *Mein Kampf* l'expriment distinctement, tel : « [...] toute l'éducation doit tendre à employer tous les moments libres du jeune homme, à fortifier utilement son corps³⁵² ». Le discours de Nuremberg de 1935 reste toutefois dans les mémoires comme l'un des plus caractéristiques des souhaits du Führer :

A nos yeux, le garçon allemand de l'avenir doit être svelte et souple, rapide comme le lévrier, résistant comme le cuir et dur comme l'acier de chez Krupp. Nous devons élever un nouveau type d'être humain, des hommes et des jeunes filles disciplinés et sains jusqu'au plus profond d'eux-mêmes. Nous avons entrepris de donner au peuple allemand une éducation qui débute dès la jeunesse et ne se terminera jamais³⁵³.

Pour mener à bien son projet d'unification, de centralisation, de contrôle des structures sportives³⁵⁴, Hitler nomme le SA *Gruppenführer* Hans von Stammer und Osten à la tête du sport allemand le 28 avril 1933 avec le titre de *Reichssportkommissar*³⁵⁵. Dès le mois de mai 1933, ce dernier prend les premières mesures³⁵⁶ en instituant l'obligation d'une seule fédération par spécialité sportive et la déclinaison de sous-services régionaux et départementaux fédéraux calqués sur l'organisation de la NSDAP. Celles-ci sont encore renforcées par la création de la *Deutscher Reichsbund für Leibesübungen* (DRL) en juillet 1934, même si ses statuts n'entrent en vigueur que le 1^{er} janvier 1936³⁵⁷, et par la fondation du *Reichsportamt* rattaché au Ministère de l'Intérieur en avril 1936³⁵⁸. La participation active de tous les rouages du système nazi et l'inscription de cette politique dans la durée permettent au Reich de faire du culte du corps et du sport une base du système d'éducation.

1.3.2 Les services déconcentrés dans les camps

1.3.2.1 *L'administration des camps : la Kommandantur*

Tous les *Stalags* et les *Oflags* sont gérés de façon identique, en vue d'assurer tant la surveillance que la logistique et l'encadrement idéologique. Le commandement du camp est assuré par un officier supérieur de la *Wehrmacht* ayant, dans la majeure partie des cas, le rang

³⁵² Adolf Hitler, *Mein Kampf*, traduit par J. Gaudefroy-Demombynes et A. Calmettes, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1934.

³⁵³ Phrase citée par Max Domarus, *Hitler: Reden und Proklamationen, 1932-1945. Kommentiert von einem deutschen Zeitgenossen*, Band I (1932- 1938), Neustadt an der Aisch, Ph.C.W. Schmidt, 1962, p. 701, 14 septembre 1935, lignes supplémentaires.

³⁵⁴ Pour une chronologie complète de cette restructuration, voir : Hajo Bernett, *Nationalsozialistische Leibeberziehung. Eine Dokumentation ihrer Theorie und Organisation*, Hofmann Schorndorf, Stuttgart, 1966, p. 13-17.

³⁵⁵ Ce titre évolue pour devenir *Reichsportführer* le 19 juillet 1933.

³⁵⁶ Décret du 24 mai 1933.

³⁵⁷ A partir du 1^{er} janvier 1936, les 45 096 associations sportives du Reich sont affiliées au DRL.

³⁵⁸ Décret du 23 avril 1936, *Reichsgesetzblatt* (IS.397).

de colonel. Ce dernier est entouré d'un Etat-major composé d'officiers gradés et dirige les services de la *Kommandantur*³⁵⁹, qui, elle, comprend plusieurs services. Celui de la *Kartei* gère les fichiers individuels de tous les prisonniers ; *l'Abwehr* surveille des activités des prisonniers, les services de santé encadrent le dispositif de soins lui-même tenu par des Français. Dans les *Stalags*, *l'Arbeitsamt* s'occupe des liaisons entre les employeurs civils allemands et le camp de sorte à ventiler au plus près des besoins la main-d'œuvre.

1.3.2.2 *La Betreuung, service d'encadrement idéologique des activités des prisonniers de guerre*

A ces différents services, il est nécessaire d'ajouter la *Betreuung*, chargée de mettre en place, de dynamiser, de contrôler tout ce qui touche les activités distractives et culturelles des prisonniers. Son rôle est essentiel pour ce qui est du sport et de l'éducation physique dans les camps, mais aussi et surtout pour comprendre la manière dont est organisé l'encadrement idéologique des prisonniers. Dans chaque camp, le commandant désigne un officier chargé de la propagande, appelé *Betreuer*. Ses missions sont plurielles. Il doit vérifier que le journal *Le Trait d'Union* est bien distribué aux prisonniers, impulser la création par les prisonniers d'un journal de camp, et en surveiller le contenu, inciter les prisonniers à écouter la radio, projeter des films de propagande dans les camps, collaborer à la création d'une bibliothèque, surveiller l'organisation des loisirs des prisonniers et orienter ces derniers dans le sens de la propagande³⁶⁰. Il doit enfin recruter des prisonniers et les préparer pour que ces derniers soient ensuite en mesure de participer à la propagande auprès des autres détenus. Jean-Marie D'Hoop évoque les qualités qu'il faut avoir pour réussir à ce poste dans un article qu'il consacre à l'étude de la propagande dans les *Oflags* : « *du tact, de la culture, une bonne connaissance de la France et des Français*³⁶¹ ». Le rôle de ce dernier est difficile à cerner pour les prisonniers, étant donné qu'il se présente comme un allié pour tout ce qui touche à l'amélioration de la vie quotidienne. D'ailleurs, quand dix ans après la fin de la captivité, un ancien prisonnier se souvient des services allemands les plus importants de *l'Oflag XB*, il cite *l'Abwehr*, qu'il critique de façon très vindicative et le « service culturel » qu'il décrit ainsi :

³⁵⁹ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, op. cit., p. 391.

³⁶⁰ Ces renseignements figurent dans un document classé secret du Mbf, daté de juillet 1941, cité par Philippe Goldmann, *La propagande allemande auprès des prisonniers de guerre français à travers Le Trait d'Union 1940- 1945*, op. cit., p. 31 : Militärarchiv Friburg, Commandement militaire en France, Etat-Major section 1 à prisonniers de guerre, BiFi Br. B. C 2383/41 g, 4 juillet 1941.

³⁶¹ Jean-Marie D'Hoop, « Propagande et attitudes politiques dans les camps de prisonniers : le cas des *Oflags* », *Revue d'Histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale*, n° 122, avril 1981, p. 9.

Le service culturel était très différent. Il avait pour but d'initier les prisonniers à la culture allemande. Les officiers de ce service étaient généralement plus fins et plus cultivés que ceux de l'*Abwehr*. Je citerai parmi eux le capitaine Hope et les *Sonderführer* Steinmayer, Glanz et Lindemann, tous les trois chargés successivement des cours logophone³⁶².

1.3.2.3 Surveillance, travail et contacts avec l'extérieur

Concernant les questions de la surveillance des camps, il convient de distinguer trois cas bien distincts : les officiers enfermés dans leur camp et les hommes de troupe vivant et travaillant à l'intérieur du *Stalag*, les hommes de troupe vivant dans un camp mais travaillant à l'extérieur de ce dernier, et enfin, les soldats vivant dans leur *Kommando* de travail.

Dans le premier cas, les Allemands détiennent les prisonniers dans un espace hermétique où tout contact avec le monde extérieur est prohibé. Dans un document rédigé dans l'*Oflag* XVIIIA en décembre 1940 et janvier 1941, le danger que représente le fait de se rapprocher des limites du camp est spécifié :

Double clôture de fils de fer barbelés, chacune haute de deux mètres cinquante à trois mètres ; les prisonniers ne peuvent approcher de cette clôture que jusqu'à quatre mètres. Un *Warndraht*³⁶³, fil de fer barbelé lui aussi, ménage une bande de terrain dont l'accès déclencherait sans autre préavis le tir des hommes de garde³⁶⁴.

Au-delà de l'évidente pression psychologique que cette situation provoque sur des hommes qui sont enfermés tout en étant en mesure de voir, de l'autre côté des barbelés, la vie continuer, l'existence d'une telle clôture engendre une double contrainte à qui désirerait pratiquer des sports collectifs : celle de voir les ballons franchir définitivement la zone interdite, ou celle de prendre le risque, parfois mortel, de se rapprocher des barbelés.

En dehors des responsables français des camps parfois amenés à franchir le portail de l'entrée, les autres prisonniers ne sont jamais autorisés à quitter l'enceinte des barbelés. Dégagés de toute obligation professionnelle, les officiers sont placés face à une succession de journées de temps libre. Les hommes de troupe des *Stalags*, employés dans les différents services du camp, (la poste, les colis, la cordonnerie, les cuisines, les salons de coiffure, ou encore les services sanitaires) ont des horaires de travail à respecter, mais ne sont pas confrontés à des travaux exténuant sur le plan physique. Ils bénéficient dans la majorité des cas de jours chômés les samedis après-midi et les dimanches.

³⁶² AN, 72aj/293. Chemise *Oflag* XB. *La vie des prisonniers de guerre dans un Oflag*.

³⁶³ Il s'agit d'un fil de fer d'avertissement.

³⁶⁴ SHAT, 1K 597, Le camp Z, décembre 1940, janvier 1941.

Pour les prisonniers vivant dans un camp, mais travaillant à l'extérieur de ce dernier, le quotidien est bien différent. Au camp, le soir comme les jours de repos, ils subissent les barbelés et la surveillance des *Feldwebel*. Par contre, ils en sortent chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail, traversant parfois des villages ou des campagnes à pied. Ils ne sont certes pas libres de leurs mouvements et ne peuvent entrer en contact avec la population allemande excepté dans le cadre du travail, mais la sensation d'enfermement ne peut qu'en être adoucie. Par contre, suivant la profession qu'ils exercent et les tâches auxquelles ils sont assignés, la fatigue physique peut être extrêmement importante, rendant chaque journée pénible et inhibant toute velléité sportive :

La fatigue étouffait en nous le sentiment de la beauté [...]. Arrivés au chantier après cinquante minutes de marche, nous avions à fournir dix heures du plus rude effort³⁶⁵.

Le cas des prisonniers français affectés en *Kommandos* est encore plus hétérogène. Ces derniers vivent dans des conditions imposées, le plus souvent, par leurs employés. Pour certains, les temps de travail et de repos sont respectés et ils bénéficient d'un dimanche complet de récupération. Les activités qu'ils peuvent mettre en place dépendent alors grandement des installations qu'ils ont à disposition, comme de la bienveillance du gardien chargé de leur surveillance lorsqu'ils réintègrent leur logement.

1.4 Les organismes de secours humanitaires aux prisonniers de guerre français : état des lieux

En plus des institutions que les nations peuvent créer pour venir en aide à leurs ressortissants, les organismes humanitaires peuvent eux aussi apporter un secours aux captifs. Cet objectif est d'ailleurs l'une des raisons d'être du CICR depuis sa fondation. De fait, dès que l'éventualité d'un second conflit mondial d'une ampleur conséquente se dessine, le CICR comme les YMCA tentent de mettre en place des structures susceptibles de les rendre opérationnels auprès des captifs le plus rapidement possible.

1.4.1 Le rôle joué par le CICR dans la réduction des problèmes alimentaires

A côté du rôle central qu'il joue dans l'élaboration puis la ratification des textes protégeant les prisonniers, le CICR tente aussi d'être actif lors des conflits. L'aide matérielle

³⁶⁵ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op.cit.*, p. 41.

par le biais de colis³⁶⁶, est en effet clairement prévue par la Convention, ce qui place le Comité au cœur même des actions de secours. Dès les premiers signes de menace de guerre, le CICR réfléchit à la structuration efficace de l'ensemble de ses services. Ces derniers, rudimentaires au début de l'année 1938³⁶⁷, sont reconsidérés à partir des travaux entamés le 10 septembre 1938 par une commission intitulée « *Commission des œuvres de guerre* »³⁶⁸. Lors de l'invasion de la Pologne en septembre 1939, il redonne vie à l'*Agence Centrale des Prisonniers de Guerre*³⁶⁹ chargée de centraliser les renseignements sur les prisonniers pour prévenir les familles de ces derniers, et réorganise ses différentes commissions. Au 31 décembre 1939, le CICR compte déjà trois cent soixante-trois collaborateurs directs, tandis qu'un an plus tard, ce chiffre est multiplié par cinq, atteignant 1 772 personnes³⁷⁰. Parmi les différentes commissions, figure la « *Division des secours* » qui a pour fonction de collecter, stocker, puis envoyer dans les camps sous forme collective ou individuelle tout un ensemble de colis, principalement de denrées alimentaires.

Si tous ces services sont fonctionnels au moment de l'entrée en captivité des Français, le caractère éminemment massif de celle-ci prend totalement de court l'organisme suisse. En outre, partant du principe que les signataires de la Convention de Genève assumeront leurs responsabilités en ce qui concerne l'alimentation des prisonniers, le CICR ne prévoit pas initialement avoir à pallier des manques en ce domaine : « *Il y avait convention et rien ne permettant de penser a priori qu'elle serait insuffisante ou insuffisamment appliquée* » est-il précisé dans le rapport final³⁷¹, et ce malgré le fait que les principaux responsables du Comité pressentent la nécessité d'une intervention. Les premières visites des délégués du CICR dans les différents camps amènent les responsables à envisager le déploiement d'une aide alimentaire conséquente³⁷².

³⁶⁶ « *Les dispositions qui précèdent ne font pas obstacle à l'activité humanitaire que le CICR pourra déployer pour la protection des prisonniers de guerre, moyennant l'agrément des belligérants* ». Article 88 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929.

³⁶⁷ Le secrétariat, la trésorerie, le service des archives, la rédaction d'une revue, les services relatifs à la guerre civile d'Espagne sont assurés par quelques 57 personnes logées dans quelques pièces d'une villa à Genève. Voir à ce titre : CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 1, « Activités de caractère général », Genève, Mai 1948, p. 44.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 44.

³⁶⁹ Cette Agence centrale est mise en place pour la 1^{ère} fois durant la Première Guerre mondiale, à l'initiative du CICR.

³⁷⁰ CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 1, *op.cit.*, p. 58.

³⁷¹ CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 1, « Activités de caractère général », Genève, Mai 1948, p. 222.

³⁷² Il est indiqué dans le rapport du CICR que « *La preuve fut faite que les Autorités de ces pays ne pouvaient fournir en suffisance des vivres et des vêtements aux deux millions d'hommes qui venaient de tomber entre leurs*

Une fois dépassée cette première phase, le CICR s'emploie à fournir régulièrement à tous les camps des denrées alimentaires, des couvertures et des vêtements, afin que les prisonniers soient effectivement placés dans des conditions d'existence décentes. Au 31 décembre 1941, ce ne sont pas moins de 3 360 personnes³⁷³ qui travaillent pour le compte du Comité. Les activités prennent diverses formes, dont la première réside dans les visites effectuées par des délégués assermentés dans les camps. Au-delà de ce premier aspect, le CICR se charge aussi de faire parvenir des colis aux prisonniers de toutes nationalités. A ce titre, elle parvient très rapidement à faire accepter à tous les belligérants le principe de colis d'un poids maximum de cinq kilos, et dresse une liste d'objets interdits validés par tous les pays pour éviter que certains colis ne soient détruits. Si les vêtements civils figurent sur cette liste, une exception est faite concernant les tricots de sport qui sont autorisés³⁷⁴. A côté des colis individuels, le CICR se charge de l'envoi de colis collectifs en gérant les dons faits par des particuliers ou des organisations diverses et en ventilant leur envoi au regard de la connaissance qu'il possède des besoins effectifs des camps. Il est aussi chargé de réceptionner, contrôler et renvoyer les colis en provenance des services gouvernementaux français, notamment ceux de la DSPG :

Les wagons arrivant de Lyon étaient contrôlés par la douane fédérale. Le contenu et l'emballage des colis étaient vérifiés par les spécialistes du CICR [...]. Puis les wagons, plombés derechef et munis d'une nouvelle lettre de voiture, repartaient vers l'Allemagne³⁷⁵.

Bien qu'il ne soit pas possible de connaître le nombre de colis envoyés spécifiquement à des prisonniers français par les soins du CICR, force est de constater une amplification de son activité : en 1940, 1 224 615 colis transitent par ses services, plus de huit millions en 1941 et quatorze millions en 1942³⁷⁶.

mains » CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 3, « Actions de secours », Genève, juin 1948, p. 23.

³⁷³ CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 1, *op.cit.*, p. 58.

³⁷⁴ CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 3, *op.cit.*, p. 13 pour la liste complète des objets prohibés.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 230.

³⁷⁶ CICR, *Rapport du Comité International de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1^{er} sept 1939- 30 juin 1947)*, volume 1, *op.cit.*, p. 11

1.4.2 Les YMCA et l'aide intellectuelle et sportive

1.4.2.1 *La place singulière des YMCA dans les secours aux prisonniers de guerre*

Pour ce qui est des secours physiques, intellectuels et moraux, le CICR fait appel dès les premiers jours du conflit à plusieurs organisations humanitaires, et parmi elles, à *l'Alliance Universelle des YMCA*, implantée à Genève. L'implication de *l'Alliance Universelle* dans les domaines de l'aide spirituelle, intellectuelle et sportive aux prisonniers résulte d'une longue histoire, qui remonte au milieu du XIX^e siècle. Le mouvement, fortement ancré dans la défense du protestantisme, naît de l'initiative pionnière de George Williams à Londres en 1844. Il fonde la première structure des YMCA, dans l'optique d'apporter une aide spirituelle, par la prière et les rencontres, aux jeunes hommes travaillant dans le commerce. Le mouvement se développe ensuite très rapidement, et s'internationalise tout aussi vite, aboutissant onze ans plus tard à la fondation de *l'Alliance Universelle des YMCA's*. Si la paternité de cette création revient au même Henry Dunant qui a fondé le CICR, ce dernier répond surtout aux souhaits de plusieurs des membres des associations implantées tant en France, qu'en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, ou encore aux USA. Principalement tournée vers la spiritualité, comme l'illustre clairement la *Base de Paris*³⁷⁷, texte fondateur de *l'Alliance Universelle*, la philosophie du mouvement se peaufine sous l'influence majeure des sections américaines à la fin du XIX^e siècle, tandis que les activités associées se diversifient. Comme le met en évidence W.J Baker³⁷⁸, sports, activités culturelles et spirituelles se conjuguent aux Etats-Unis pour former tant le corps, que l'esprit ou l'âme de ses membres. A côté d'autres activités, les sports sont reconnus à l'aube du XX^e siècle comme un moyen éducatif puissant, engendrant une réflexion sur la création d'activités nouvelles, comme la formation d'éducateurs compétents.

Lors du premier conflit mondial, les sociétés nationales des YMCA comme son organisme international se mobilisent pour apporter une aide matérielle et spirituelle aux soldats se battant en Europe, que ces derniers soient encore sur le front³⁷⁹ ou qu'ils aient été

³⁷⁷ « *Les Unions chrétiennes ont pour but de réunir dans une même association les jeunes gens qui, regardant Jésus-Christ comme leur sauveur et leur Dieu selon les Saintes Écritures, veulent être ses disciples dans leur foi et dans leur vie, et travailler ensemble à étendre parmi les jeunes gens le règne de leur Maître* », Base de Paris, 1855.

³⁷⁸ Concernant le développement de la section américaine des YMCA et la place prise par les sports dans les programmes éducatifs, voir : William.J Baker, « To Pray or to Play : The YMCA Question in the United Kingdom and the United States, 1850-1900 », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 11, n° 1, April 1994, p. 42-62.

³⁷⁹ Voir à propos de l'implication des YMCA dans la pratique des sports des soldats durant la Première Guerre mondiale : Thierry Terret, « Le rôle des Young Men's Christian Associations (YMCA) dans la diffusion du sport

faits prisonniers. La *War prisoners' Aid of the YMCA* voit ainsi le jour dès 1914, avec pour objectif d'apporter aux hommes confinés dans les camps une aide s'étendant aux domaines religieux, éducatif, récréatif. Visant à lutter contre les pathologies mentales consécutives aux conditions de vie en camp résumées sous l'appellation « barbed wire sickness »³⁸⁰, l'antenne des YMCA spécialisée dans l'aide aux prisonniers de guerre tente d'apporter aux prisonniers le matériel nécessaire à la mise en place d'activités intellectuelles et sportives en plus de leur soutien pour les cultes. André Vuillet³⁸¹ précise :

Circulating libraries, theatricals, concerts, workshops and athletics were among other activities encouraged by us and heartily supported with the necessary materials whenever our means permitted³⁸².

Résumée dans plusieurs ouvrages tels que celui, assez général de 1922³⁸³, ou celui propre aux camps en Allemagne³⁸⁴, la participation des YMCA est conséquente. André Vuillet évalue ainsi à 2 097 860 dollars le coût total de l'aide directe de la société suisse durant la première guerre mondiale. Cette dernière ne constitue pas la seule forme d'action entreprise par les YMCA. Le mouvement parvient aussi à visiter les camps, à prendre contact avec les prisonniers, à constater les conditions de leur détention. Pour autant, la base diplomatique sur laquelle repose cette contribution ne se clarifie que tardivement durant les quatre années que dure le conflit. En effet, les YMCA, dont les ramifications nationales, voire régionales, sont plurielles et autonomes n'ont pas désigné quel serait l'organisme chargé d'intervenir auprès des prisonniers. Aussi, à côté du très spécifique *YMCA War Prisoners Aid Committee*, les comités nationaux ou encore the *World's Committee*, organe officiel de l'*Alliance Universelle* ont aussi apporté leur contribution. Or, la pérennisation de l'œuvre en temps de guerre passe, comme le met en évidence Clarence Prouty Shedd³⁸⁵ par l'inscription des actions dans des principes de neutralité et d'universalité. C'est à cette difficulté qu'est confronté le mouvement à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

en France pendant la première Guerre mondiale », in Pierre-Alban Lebecq (dir.), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX^e siècle*, tome 1 : *Les pratiques affinitaires*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 27-56.

³⁸⁰ Conrad Hoffman, *In the Prison Camps of Germany*, Association Press, New-York, 1920, p. 4.

³⁸¹ André Vuillet, *Journey Among Captives. A record of YMCA Service among Prisoners, Internees and Displaced Persons during World War II*, 1948. Document tapuscrit disponible à la bibliothèque de l'Alliance Universelle des YMCA, Genève.

³⁸² *Ibid.*, p. 2.

³⁸³ William Howard Taft, *Service with Fighting Men, An Account of the Work of the American Young Men's Christian Associations in the World War*, New-York, Association Press, 1922.

³⁸⁴ Conrad Hoffman, *In the Prison Camps of Germany*, *op.cit.*.

³⁸⁵ Clarence Prouty Shedd (dir.), *History of the World's Alliance of Young Men's Christian Associations*, London, World's Committee of Young Men's Christian Association by SPCK, 1955, p. 555.

Avant même l'invasion de la Pologne par les nazis, le comité exécutif du *World 's Committee* se réunit à Genève en juillet 1939, persuadé de l'imminence d'un nouveau conflit. Fort de l'expérience de 1914-1918, il renouvelle le souhait d'intervenir auprès des prisonniers de guerre de toutes nationalités, et, de sorte à agir avec le maximum d'efficacité, adopte la résolution de faire du *World Committee* en tant qu'émanation directe de l'*Alliance Universelle* la seule structure habilitée à organiser et gérer cette aide³⁸⁶ par l'intermédiaire de la commission nommée *War Prisoners Aid of the YMCA*. Les réunions du comité débutent ainsi dès le premier jour de la guerre, ce qui lui permet d'obtenir rapidement de plusieurs autres organismes caritatifs (tels que la branche féminine des YMCA, les YWCA, ou encore la fédération mondiale des étudiants chrétiens, la *World Student Christian Federation*) la reconnaissance du rôle majeur qu'il s'apprête à tenir auprès des prisonniers. Le 3 octobre 1939, trois membres du *World's Committee*, Messieurs Strong, Davis et Johannot rencontrent à Genève le président du CICR, Max Huber, accompagné de Madame Frick-Cramer en vue de clarifier les rôles des deux organismes et de coordonner leurs actions respectives. Un résumé de cette conversation figure dans les archives du CICR, permettant d'en connaître la teneur³⁸⁷. Tandis qu'il est convenu que le CICR se charge de la coordination générale des différentes aides et de l'inspection des camps, le *World's Committee* et, plus précisément en son sein, la commission nommée *War Prisoners Aid of the YMCA* est missionnée pour apporter l'aide matérielle nécessaire à la mise en place d'activités éducatives, culturelles, spirituelles : « *Le CICR reconnaît comme champ de travail particulier des UCJC toute activité tendant à assurer le bien-être moral, intellectuel et spirituel des prisonniers de guerre*³⁸⁸. » L'action en faveur du sport, si présente durant la Première Guerre mondiale³⁸⁹, n'est étonnamment pas mentionnée dans le document, pas plus qu'elle ne l'est dans le mémorandum rédigé en vue de préparer cette rencontre³⁹⁰. Quoi qu'il en soit, il reste encore au *World's Committee* une difficulté à résoudre pour être en mesure d'apporter son aide : être reconnu par les belligérants. Or, si la Convention de Genève de 1929 envisage la possibilité que des sociétés de secours puissent intervenir, celles-ci doivent être « *dûment reconnues et autorisées*³⁹¹ » et

³⁸⁶ « *Service of an international character, such as prisoners of war, should be the responsibility of the World's Committee* ». Report and Resolutions of Executive, Geneva, 1939.

³⁸⁷ ACICR, G.82/9, carton 12.00 à 15.00 : *Résumé de la conversation de MM Strong, Davis et Johannot avec Monsieur Max Huber président du CICR, et Madame Frick-Cramer, le 3 octobre 1939.*

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 1.

³⁸⁹ Voir à ce titre : Thierry Terret, « Le rôle des Young Men's Christian Associations (YMCA) dans la diffusion du sport en France pendant la première Guerre mondiale », *op.cit.*

³⁹⁰ ACICR, G.82/9, carton 12.00 à 15.00 : *Mémorandum concernant le rôle que pourrait jouer l'UCJG en application des articles 16, 17, 35 et 41 du Code des prisonniers de guerre, le 19 septembre 1939.*

³⁹¹ Article n° 39 de la Convention de Genève de 1929.

« régulièrement constituées selon la loi de leur pays³⁹² », clauses qui ne correspondent pas au profil de l'*Alliance Universelle* par essence d'envergure internationale et indépendante de tout pouvoir politique. Trois pistes lui sont proposées par les Allemands lors de la visite de Tracy Strong au Ministère des Affaires Etrangères allemand à Berlin entre le 21 et le 28 septembre 1939³⁹³, pistes qui sont rappelées dans une lettre officielle du Ministère des Affaires Etrangère datée du 13 octobre 1939³⁹⁴ : être reconnue par la Suisse comme société de secours, être représentée par des agents des puissances protectrices des différentes nations, travailler sous les auspices du CICR. Cette dernière alternative étant repoussée par le CICR lui-même³⁹⁵, l'*Alliance Universelle* démarche auprès du gouvernement suisse³⁹⁶, qui lui octroie le droit de se constituer en tant que société nationale suisse de secours le 17 novembre 1939³⁹⁷. Ainsi habilitée à réaliser une œuvre d'aide, l'*Alliance Universelle* peut, dès la fin de l'automne 1939, envoyer des délégués visiter les camps de prisonniers.

1.4.2.2 L'aide en matière de sport et d'éducation physique des YMCA dans les camps de prisonniers français

A l'instar du CICR, les premières actions des YMCA se concentrent sur les visites des camps afin d'évaluer les besoins des captifs. Selon un compte rendu de Tracy Strong³⁹⁸, les premiers déplacements des délégués de la *War Prisoners Aid of the YMCA* autorisés par les Allemands ont lieu en février 1940, ces derniers se rendant, entre autres à l'*Oflag IXA* et au *Stalag VIIA* où sont détenus quelques soldats français capturés durant les premiers combats. Par la suite, l'organisation multiplie les voyages auprès des officiers comme des hommes de troupe tout au long des années 1941 et 1942, et ce malgré les tentatives de l'OKW de minimiser leur rôle³⁹⁹.

³⁹² Article n° 78 de la Convention de Genève de 1929.

³⁹³ Archives de l'*Alliance Universelle* des YMCA, X 391.2 (43) : *Report on visit to Berlin September 21-28 with regard to War- Prisoners' Aid of the YMCA*.

³⁹⁴ Archives de l'*Alliance Universelle* des YMCA, X. 391.2 (43) : *Translation of official letter from the Foreign office in Berlin, October, 13, 1939*.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 1-2.

³⁹⁶ Les démarches sont mentionnées dans un rapport rédigé en février 1940 par T. Strong. Archives de l'*Alliance Universelle* des YMCA, X 391.2 (43) : *Report by Tracy Strong, February 1940*.

³⁹⁷ Clarence Prouty Shedd mentionne en effet une lettre datant du 17 novembre 1939, adressée par le Département Politique Fédéral à l'*Alliance Universelle* indiquant que l'*Alliance Universelle*, dont le siège est situé à Genève est régulièrement constituée comme société de secours, et peut à se titre intervenir auprès des prisonniers de guerre.

³⁹⁸ Archives de l'*Alliance Universelle* des YMCA, X 391. 2 (43). *Report by Tracy Strong. Dates of visit : February 9-26, 1940*.

³⁹⁹ SHAT, 2P65. Dossier 5. Compte rendu de réunion entre l'OKW, l'*Auswärtiges Amt* et le SDPG, 23 mai 1941 p. 1-2 : « Le Général Reinecke a insisté pour que la France accepte de se charger de la besogne dont

Le développement du sport et des pratiques d'éducation physique, bien qu'ignoré dans les documents traitant des rapports entre les YMCA et les autres organismes gérant les prisonniers, constitue une des principales missions de la commission d'aide, comme l'atteste par ailleurs une brochure éditée en allemand durant la guerre par l'*Alliance*. Y compilant des extraits de lettres de prisonniers, celle-ci présente un large panorama des actions visées et menées, au sein desquelles le sport occupe une place de choix⁴⁰⁰. Le sens même de son action a pour racines les principes défendus par la branche américaine des YMCA, par ailleurs de nombreuses fois mis à jour par les travaux historiques⁴⁰¹. Elle s'appuie sur l'idée fondatrice d'un développement pluriel de la personne, à la fois sur le plan de l'esprit, de l'âme et du corps auquel a le droit chaque être humain. Les finalités de son implication auprès des prisonniers se lisent dans un petit ouvrage datant de 1941 distribué dans les camps de prisonniers, dont le titre est *Programme d'éducation physique pour les camps de prisonniers de guerre*⁴⁰².

Tout homme a besoin de faire du sport. Il doit faire du sport pour combattre les effets désastreux de la vie sédentaire ; il doit faire du sport pour corriger les défauts physiques engendrés par sa profession ; il doit faire du sport pour conserver un corps sain et robuste, pour lui-même et pour sa famille, enfin il doit faire du sport pour se délasser et se divertir⁴⁰³.

Si la santé et le bien-être psychique sont largement mis en avant, la finalité morale apparaît aussi très nettement : « *développer le sentiment de loyauté et le courage physique*⁴⁰⁴ ».

s'acquittait la YMCA. Pour des raisons d'ordre politique, il ne serait pas souhaitable à l'OKW de laisser des délégués de cette association exclusivement sous l'influence américaine de pénétrer dans les camps ».

⁴⁰⁰ ACICR, G.82/9, carton 10.00 à 11.00. Brochure des YMCA adressé par les YMCA au CICR à l'attention de Max Huber, président du CICR: *Ich Schreibe uns*, Genève, YMCA, 1943.

⁴⁰¹ Voir notamment : E. Johnson, *The history of YMCA Physical Education*, Chicago, Association Press, 1979.

⁴⁰² YMCA, *Un programme d'éducation physique pour les camps de prisonniers de guerre*, Genève, Aide aux prisonniers de guerre, Alliance Universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes gens, Genève, YMCA, 1941.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 5.

1.5 Principales caractéristiques des captifs et conditions de détention dans les *Stalags*, *Oflags* et *Kommandos*

Prenant appui sur la Convention de Genève, les services allemands organisent les camps de prisonniers en différenciant trois types de structures. Les *Offizierlager*, ou *Oflags*, sont spécifiquement ouverts pour n'accueillir que des officiers accompagnés de leurs ordonnances. Les *Stammlager*, ou *Stalags*, forment une nébuleuse aux multiples ramifications. Évalué à soixante et un en avril 1941⁴⁰⁵, leur nombre diminue légèrement durant la période pour s'établir à cinquante-cinq en novembre 1942⁴⁰⁶. Ils sont constitués d'un camp de base dont dépendent de multiples *Kommandos* de travail qui se créent et se défont au rythme des besoins de l'économie allemande. La très grande majorité des captifs, tout en dépendant administrativement d'un *Stalag*, y est envoyée. Seule une petite minorité restante est employée dans le camp mère.

1.5.1 Une captivité de masse et des profils très variés

1.5.1.1 Plus d'1,8 million de personnes de toutes classes sociales et de tous âges

Le nombre total de prisonniers de guerre, environ un 1 800 000 soldats ou officiers en juin 1940, est difficile à connaître avec exactitude, mais reste pour le moins extrêmement massif. Provenant de l'armée d'active, mais pour l'écrasante majorité d'entre eux de l'armée de réserve, ils constituent un groupe, certes composé uniquement d'hommes, mais somme toute extrêmement disparate. Tous les âges sont représentés, de jeunes hommes aux pères de famille⁴⁰⁷. Selon une enquête effectuée par Gérard Boyer pour le département du Loiret, et reprise par Yves Durand, la fourchette d'âge s'échelonne de dix-huit à plus de cinquante ans avec une moyenne légèrement supérieure à trente ans, 63% des prisonniers ayant entre vingt-

⁴⁰⁵ SHAT, 2P72, Dossier 1. *Etat au 15 avril 1941 des prisonniers de guerre français se trouvant dans les camps d'Allemagne.*

⁴⁰⁶ SHAT, 2P72. Dossier 1. *Etat des effectifs des Oflags, Stalags, BAB à la date du 1/11/1942 fourni par les Autorités allemandes.*

⁴⁰⁷ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945.*, op.cit., p. 25.

cinq et trente-cinq ans en 1940⁴⁰⁸. Sa propre recherche par questionnaire de 1976-1977 l'amène à des chiffres sensiblement analogues⁴⁰⁹. Les origines socioprofessionnelles sont elles aussi très hétérogènes, les prisonniers provenant « *de tous les milieux et couvrant tout l'éventail professionnel*⁴¹⁰ ». S'appuyant sur une enquête du Ministère des Finances datant de 1941, Yves Durand précise que sur 1 119 017 prisonniers dont l'origine socioprofessionnelle a été étudiée par enquête auprès de leur famille, environ 31% proviennent du secteur primaire, 22% des usines, industrie ou bâtiments, 3,2% des forces militaires, 10,5% du commerce ou des banques, 0,02% des professions libérales⁴¹¹. Il conclut que « *globalement, la répartition des PG par professions ne semble pas éloignée de celle de la population française entière* ». Les origines géographiques sont elles aussi très diversifiées⁴¹². 59 000 de ceux qui sont encore en captivité en 1944 proviennent du département du Nord, 12 150 des Vosges, 119 000 de la Seine, 17 000 du Morbihan.

Ces caractéristiques sociologiques sont cruciales à prendre en considération pour étudier le phénomène de la captivité. La diversité des origines socioprofessionnelles laisse penser qu'il est possible de trouver dans les camps tout l'éventail des *habitus* de classe concernant les pratiques sportives. Avant-guerre, le choix des activités physiques dépend en effet en grande partie de l'origine sociale des individus. Le critère de l'âge est aussi essentiel à prendre en compte au regard des conséquences qu'il induit sur la volonté de vivre des pratiques physique et la possibilité physique de s'y adonner. Enfin, le milieu géographique permet de connaître l'ancrage des pratiques physiques au regard de l'environnement des individus.

1.5.1.2 Les questions d'effectifs

Le nombre exact de prisonniers de guerre fluctue d'une source à l'autre et d'une date à l'autre, comme par ailleurs le nombre d'officiers et d'hommes de troupe concernés par la captivité. De plus, chaque camp, chaque *Kommando* voit ses effectifs évoluer par rapport aux décisions de gestion de main-d'œuvre prises par les Allemands. Aussi, les chiffres donnés, tant par l'OKW que par les délégués, ne restent-ils vrais que pour une très courte période.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 25-26. Référence est faite à Gérard Boyer, *Les prisonniers de guerre du Loiret et leurs familles, 1939- 1945*, mémoire inédit, Université de Paris I Sorbonne. Yves Durand présente une pyramide des âges extraite de cette étude.

⁴⁰⁹ Yves Durand, *Ibid.*, p. 26 (tableau avec mention des années de naissance).

⁴¹⁰ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français op.cit.*, p. 23-24.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 23-24.

⁴¹² Statistique établie au 1^{er} juillet 1944, citée par Yves Durand, *Ibid.*, p. 22-23.

Dans les *Oflags*, le nombre d'officiers détenus par camp ne dépasse jamais les 7 000 individus au début de la captivité, et peut descendre à quelques centaines de personnes dans certaines structures. Au 24 juillet 1940, soit à une période où les grands transferts d'officiers vers les camps est en passe de s'achever, l'*Oflag* IID compte quelques 5 900 officiers accompagnés de cinq cent soixante ordonnances⁴¹³. L'*Oflag* XVIIIA est lui aussi assez imposant. En septembre 1940, 4 838 officiers et six cent quatre-vingt-quatorze ordonnances⁴¹⁴ y sont retenus. A l'*Oflag* VIA, les officiers sont moins nombreux : 1 991 officiers et cinq cent quatre-vingt-deux ordonnances selon le rapport du CICR datant de novembre 1940⁴¹⁵. Dans le même *Wehrkreis*, l'*Oflag* VID situé au nord de Dortmund compte quant à lui 1 520 officiers français, quatre cent huit ordonnances, six officiers polonais et cinquante-six hollandais, pour une capacité totale de 2 000 hommes fin septembre 1940⁴¹⁶. Plus au Nord du Reich, l'*Oflag* XB connaît des conditions de logement bien plus précaires, en raison d'un surpeuplement important. Le camp compte 2 721 officiers français, quatre cent quatre ordonnances françaises et dix prisonniers belges pour une capacité maximale de 2 000 personnes⁴¹⁷. L'*Oflag* IVD, bien qu'il soit considéré comme impropre à accueillir des officiers français par la puissance protectrice en raison de la mauvaise qualité générale des locaux⁴¹⁸, détient captif 5 517 officiers et sept cent neuf ordonnances⁴¹⁹.

L'analyse des effectifs des *Stalags* est bien plus complexe à réaliser. Il est en effet nécessaire de distinguer dans les chiffres fournis par l'OKW ou précisés dans les différents rapports de délégués ce qui est du registre du nombre total de prisonniers français administrés par le *Stalag*, du nombre exact de prisonniers vivant au camp lors des visites, et parmi eux du nombre de sédentaires dans ce même camp, sédentaires le terme « sédentaire » étant entendu comme « *une population résiduelle non confrontée à quelconque transfert* ».

En référence au premier type de chiffres, il est possible d'identifier de très grosses structures, telles que le *Stalag* IIIA qui administre 39 587 prisonniers, le VIIA de Moosburg au Nord-Est de Munich avec 54 041 prisonniers ou encore le *Stalag* XIB de Fallingbommel implanté au nord

⁴¹³ AN, F/9/2878. « *Rapport sur la visite au camp de prisonniers Oflag IID, Gros-Born, le 24 juillet 1940* », p. 1.

⁴¹⁴ AN, F/9/2708. *Chemise Oflag XVIIIA : rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée au camp le 2 septembre 1940*, p. 1.

⁴¹⁵ AN, F/9/2707, *chemise Oflag VIA : rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée au camp le 14 novembre 1940*. Le camp était initialement occupé par des prisonniers belges qui ont été transférés dans un autre *Oflag*.

⁴¹⁶ AN, F/9/2878, Ambassade des Etats-Unis, *Oflag* VID, le 26 septembre 1940.

⁴¹⁷ AN, F/9/2878, Ambassade des Etats-Unis, *Oflag* XB, le 2 août 1940.

⁴¹⁸ AN, F/9/2878, *Rapport sur l'Oflag IVD*, 28 août 1940, supplément au rapport original de l'Ambassade américaine sur le *Stalag* IVA, p. 2 : « *De toutes les visites que nous avons faites, il ressort que le camp ne semble pas convenir à la détention d'officiers prisonniers* ».

⁴¹⁹ AN, F/9/2878, *Rapport sur l'Oflag IVD des délégués du CICR suite à une visite effectuée le 8 août 1940*, p.1.

du Reich entre le Weser et l'Elbe, avec quelques 45 440 captifs en avril 1941⁴²⁰. Il existe aussi des camps bien plus modestes, comme ceux situés dans le Wehkreis XXI (1 201 prisonniers dépendant du XXID de Posen, trois cent quarante-trois du XXIC de Grätz, cent quatre du XXIA de Schildberg)⁴²¹.

Si ces premiers chiffres donnent une première idée générale, ils ne renseignent par contre pas sur le nombre exact de Français logés à l'intérieur même des camps de base, ni sur celui des *Kommandos* qui en dépendent. Extrêmement élevé en début de captivité, le nombre de prisonniers diminue très rapidement à l'automne 1940 dans tous les camps « mère » pour se stabiliser ensuite jusqu'à l'été 1942, à environ 8 à 10% de l'effectif total du *Stalag*. 11 656 Français vivent dans le camp de Moosburg en novembre 1940⁴²², alors que le *Stalag* compte 45 025 prisonniers répartis dans 2 500 détachements de travail. Ils ne sont plus que 6 100 en mars 1942⁴²³. A Luckenwalde, le délégué du CICR consigne la présence de 7 000 français au camp de base lors de sa visite du 12 octobre 1940⁴²⁴, chiffre divisé par deux six mois plus tard⁴²⁵. A Fallingbostal, les effectifs, très fluctuants, se stabilisent autour de 3 000 personnes courant 1942⁴²⁶. Il existe aussi des structures moins imposantes, comme les *Stalags* IVD⁴²⁷ ou VIJ⁴²⁸ qui comptent en moyenne trois cent cinquante prisonniers au camp.

Bien que ces chiffres soient précis, ils ne renseignent pas sur le nombre de « résidents »⁴²⁹ pour deux raisons principales : ils incluent les prisonniers en transit⁴³⁰ et excluent les prisonniers des autres nationalités. Belges, Serbes, Polonais sont en effet susceptibles de croiser le destin des Français en captivité. Au *Stalag* VA, en décembre 1940, le délégué de la mission Scapini note, par exemple, la présence au camp de neuf cents

⁴²⁰ SHAT, 2P72, Dossier 1. *Etat au 15 avril 1941 des prisonniers de guerre français se trouvant dans les camps d'Allemagne*.

⁴²¹ Pour un descriptif complet, se reporter à l'annexe n° 11, p. 1443.

⁴²² AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIA le 5 novembre 1940, p. 1

⁴²³ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIA le 3 mars 1942, p.1.

⁴²⁴ BAVCC, carton *Stalags* IIIA et IIIB. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IIIA le 12 octobre 1940.

⁴²⁵ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée le 4 avril 1941, p. 1.

⁴²⁶ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XIB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* XIB le 28 mars 1942, p. 1.

⁴²⁷ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag* IVD. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IVD le 9 juillet 1941 (308 prisonniers au camp), le 23 août 1941 (431 prisonniers au camp).

⁴²⁸ AN, F/9/2714. Chemise *Stalag* VIJ. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VIJ le 31 juillet 1941 (323 prisonniers), le 2 mai 1942 (350 prisonniers).

⁴²⁹ C'est-à-dire ceux qui vivent, travaillent et logent au camp.

⁴³⁰ Ces prisonniers vivent dans les *Kommandos*, mais sont amenés à faire de courts séjours en *Stalag*.

prisonniers, sept cent quatre-vingt-un Français et cent vingt-neuf Belges⁴³¹. Au *Stalag* XIB de Fallingbommel, 1 150 Français côtoient quelques cinq cents Belges et 1 000 Polonais au camp de base⁴³². Cette répartition rend possible des rencontres sportives opposant des prisonniers de nationalités différentes, à condition toutefois que les Autorités allemandes le permettent.

Dépendant des *Stalags*, les *Kommandos* constituent des structures bien plus petites, comprenant en général entre trente et trois cents prisonniers. Toutefois, ceci n'est qu'une fourchette, car certains *Kommandos* comptent plus d'un millier de prisonniers, comme l'illustre le détachement AK⁴³³ Arado n° 771A qui dépend du *Stalag* IIIA et dont les prisonniers travaillent pour les usines d'aviation situées à Brandebourg⁴³⁴, tandis que d'autres ne regroupent que quelques hommes.

1.5.1.3 Les petites sociétés bourgeoises des *Oflags*

Dans un document de travail datant de 1979, Jean-Marie D'Hoop⁴³⁵ établit les caractéristiques de la population des *Oflags*⁴³⁶ : une société bourgeoise, militaire, fortement pétainiste et tournée vers la religion.

Toutes les catégories socioprofessionnelles de la bourgeoisie, et elles seules, y sont représentées, depuis les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs de l'économie jusqu'aux instituteurs et aux officiers sortis du rang. L'essentiel est constitué naturellement par la bourgeoisie moyenne des fonctionnaires, officiers, universitaires, monde de la justice, industriels, commerçants, cadres moyens⁴³⁷.

L'analyse des annuaires publiés après la captivité confirme cette remarque⁴³⁸. Les professions de directeurs, d'ingénieurs, de scientifiques, d'enseignants sont surreprésentées, quand les effectifs d'ouvriers et d'agriculteurs⁴³⁹ restent dans des proportions largement inférieures à la répartition des actifs en France à la même période. L'annuaire de *l'Oflag*

⁴³¹ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VA le 29 décembre 1940.

⁴³² AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* XIB le 12 novembre 1940.

⁴³³ AK est l'abréviation d'*Arbeitskommando*

⁴³⁴ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'AK 771A Arado dépendant du *Stalag* IIIA, le 27 janvier 1942. Le Kommando compte 1 371 prisonniers.

⁴³⁵ Jean-Marie D'Hoop est un ex-prisonnier de guerre de l'*Oflag* VIA. Il devient après-guerre l'un des principaux animateurs du *Comité d'histoire de la captivité* au sein du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

⁴³⁶ AN, 72aj/1966, Archives de Jean-Marie D'Hoop. Document de travail intitulé *Un type de « société captive » : les Oflags*, signé par Jean-Marie D'Hoop, 9 avril 1979.

⁴³⁷ AN, 72aj/1966, Archives de Jean-Marie D'Hoop, *Ibid*, p. 1.

⁴³⁸ Ces derniers comprennent en effet le listing de tous les hommes ayant été internés dans le camp ainsi que leur profession. Bien que les annuaires aient vocation à l'exhaustivité, il demeure toutefois une certaine marge, très faible cependant, d'erreur ou d'omission.

⁴³⁹ Rappelons ici le chiffre de 36% d'agriculteurs en France en 1936 évoqué par Yves Durand. Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, op.cit., p. 24.

VIA⁴⁴⁰ en est l'illustration même : tandis que sont répertoriés quelques quatre-vingt-sept agriculteurs et soixante-six cultivateurs, l'ouvrage mentionne cinquante-sept personnes à un poste de direction, trente-sept médecins, soixante-quinze industriels, soixante-deux banquiers, quatre cent cinq ingénieurs, deux cent quarante-six instituteurs. Soixante-six des prisonniers de l'*Oflag* étaient diplômés d'HEC, trois de Sciences politiques. L'annuaire de l'*Oflag* XVIII⁴⁴¹ révèle quant à lui la présence au camp de cent cinquante-neuf personnes travaillant après-guerre dans l'agriculture. Il détaille avec précision les membres de l'enseignement : quinze professeurs à l'université, cent huit professeurs du secondaire, onze travaillant dans les écoles normales, quarante-deux membres de l'enseignement primaire supérieur, cinq inspecteurs de l'Education nationale, vingt-six directeurs d'écoles, quatre cent vingt-neuf instituteurs. Bien que les modalités ayant permis aux auteurs des annuaires de collecter ces informations ne soient pas spécifiées, bien que la nomenclature utilisée varie d'un annuaire d'*Oflag* à l'autre, force est de constater que les camps d'officiers regroupent en vase clos pendant plusieurs années des hommes provenant dans la majeure partie des cas de classes sociales favorisées, ayant fait ou étant en cours d'études supérieures.

Issus de la bourgeoisie française, les officiers appartiennent aussi dans des proportions significatives à l'armée de métier, et comme le souligne J. M D'Hoop : « *Dans les Oflags, les officiers ne cessent pas de constituer une société militaire : c'est là un élément fondamental d'unité*⁴⁴². » L'analyse des annuaires confirme cette indication. Selon celui de l'*Oflag* IVD⁴⁴³, et sur environ 6 000 prisonniers de guerre étant passés par cette structure, un cinquième d'entre eux est militaire de carrière : douze de l'armée de l'air, trois cent quarante-neuf de l'artillerie, cent treize de la cavalerie, cent quatre des Etats- Majors, et surtout huit cent cinquante et un prisonniers venant de l'infanterie, sans compter les faibles effectifs issus de la marine, des chars de combat, des services de santé ou encore de la gendarmerie. Le total s'élève à plus de 1 600 personnes. Pour les *Oflags* IID-IIB, l'abbé Flament se reporte au premier annuaire publié au lendemain de la guerre pour faire une présentation socioprofessionnelle des officiers⁴⁴⁴. Même incomplet, le document révèle la présence

⁴⁴⁰ David de Beaufort René, *Annuaire de l'Oflag VIA*, Paris, Association des anciens prisonniers de l'*Oflag* VIA, 1946 (IHTP, C.148).

⁴⁴¹ *Annuaire de l'Oflag XVIII, 1940-1945*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1945 (BNF, FOL LH 4 4604).

⁴⁴² AN, 72aj/1966, Archives de Jean-Marie D'Hoop, *Rapport de la commission d'histoire de la captivité. Une société captive, les prisonniers de guerre*, sd, p. 4.

⁴⁴³ Pierre Bertrand, *Oflag IVD, annales et répertoires. Livre souvenir*, sd. (BNF : 8 LH4 4675).

⁴⁴⁴ Il s'agit de l'annuaire de : *Annuaire des prisonniers Oflag IID-IIB*, Paris, Editions Yves Alexandre, 1946. Il donne les professions de 1 864 des 4 224 prisonniers ayant vécu dans le camp.

d'environ 20% de militaires de carrière⁴⁴⁵. Au-delà des chiffres, est soulignée la cohésion du groupe ainsi constitué, et par là même le rôle de tout premier plan qu'il a tenu dans le camp⁴⁴⁶.

1.5.1.4 L'hétérogénéité de la population des *Stalags* et *Kommandos*

Peu de sources permettent d'établir avec précision l'origine géographique ou professionnelle des hommes restés au *Stalag*. Cependant, compte tenu du fait que les caractéristiques des prisonniers des *Oflags* sont bien connues grâce aux répertoires précédemment analysés, il est possible d'avancer certaines hypothèses. Sachant que la très grande majorité des prisonniers était issue soit de l'agriculture (32,79%), soit de l'industrie (23,03%) ; étant donné que ces deux catégories étaient très faiblement représentées dans les *Oflags*, il est possible d'en déduire que les *Stalags* et *Kommandos* regroupent une majorité de personnes provenant de ces deux secteurs d'activité, tout en étant forcément composés d'une multitude d'autres catégories.

Les caractéristiques des prisonniers restés en tant que sédentaires dans les *Stalags* diffèrent sensiblement de celles des prisonniers partis en *Kommando*. Deux registres de cadres de l'armée française ont été exclus d'un placement en *Oflag* : les sous-officiers et les Aspirants. Ces derniers se retrouvent donc affectés dans un *Stalag*. Pour les premiers, étant donné que la convention de Genève leur réserve le droit de refuser de travailler pour l'ennemi en dehors de « travaux de surveillance »⁴⁴⁷, ils se retrouvent en masse dans le camp de base. Quant aux Aspirants, l'armée française les considérant comme des officiers en devenir, ils refusent eux aussi de partir en *Kommando*. Yves Durand, s'appuyant sur une enquête par questionnaire, précise que 6,84% des hommes de troupe interrogés ont passé leur captivité dans le camp de base, tandis que 25,96% des sous-officiers y étaient placés⁴⁴⁸. Les camps « mère » comptent, de fait, un nombre important de militaires. A leur côté, sont présents des prisonniers qualifiés, des médecins, des infirmiers, des employés de bureau, des avocats, des artisans, c'est-à-dire des hommes dont les compétences sont nécessaires pour gérer la vie quotidienne de tous les prisonniers disséminés dans les *Kommandos*. De ce fait, il est possible de supposer que la population des *Stalags* soit composée en majorité de personnes issues de classes moyennes.

⁴⁴⁵ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*. Thèse d'Etat soutenue à Caen en 1956, Chapitre 4, Vie économique et sociale, p. 2

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁴⁷ Article 27 de la convention de Genève du 27 juillet 1929.

⁴⁴⁸ Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français*, op.cit., p. 97.

Les hommes des *Kommandos* proviennent, eux, en majorité des classes populaires, même si les autres classes sont aussi représentées. La description que Jacques Perret fait des personnes de sa chambrée, trente-six prisonniers tous affectés dans divers *Kommandos* extérieurs au *Stalag IID*, permet une première approche. À côté des paysans en majorité dans la chambre, il dresse le portrait d'un épicier, d'un cordonnier, d'un blanchisseur, d'un brigadier viticulteur, et mentionne comme cas particulier, le célèbre journaliste de *L'Auto*, Jacques de Ryswick⁴⁴⁹. La forte proportion de prisonniers du secteur primaire doublée de la présence de quelques membres de chaque profession transparait aussi dans la description faite par Francis Ambrière à propos de sa chambrée au *Kommando* de Berckersbruch⁴⁵⁰ : des béarnais et des basques, un paysan nantais, mais aussi un boucher, un menuisier, un « bourgeois ».

1.5.2 Localisation des camps et conditions de détention

1.5.2.1 *Des camps disséminés dans tout le Reich*

Les camps sont disséminés dans tout le Reich, de la frontière franco-allemande à la lointaine Poméranie, de la mer Baltique à l'Autriche. La plupart d'entre eux se trouve en outre éloignée des grands centres urbains.

Quelques exemples suffisent pour mettre en exergue cette particularité pour les *Oflags*. L'*Oflag XB* est situé à l'est de la ville de Nienburg sur Weser, « en pleine campagne⁴⁵¹ ». L'*Oflag XVIIA* se trouve, lui, sur « un plateau de 600 à 700 mètres d'altitude, largement ondulé, coupé par des bois de sapins⁴⁵² ». L'*Oflag IID* est érigé dans une zone sableuse boisée, parsemée de nombreux lacs. L'Abbé Flament décrit ainsi son lieu de détention :

Au pied d'une immense dune de sable, les baraques sont implantées sur un replat de terrain. Adossé à une colline aux arbres rabougris et squelettiques, le camp est tourné vers la plaine poméranienne, entrecoupée d'étangs⁴⁵³.

⁴⁴⁹ Jacques de Ryswick est journaliste à *L'Auto* avant-guerre puis à *L'Equipe* à partir de 1946. Spécialiste du football, il participe en 1955 avec Gabriel Hanot et Jacques Ferran à une réflexion autour de la création d'une « coupe d'Europe » interclubs. C'est, selon lui, sa passion pour le ballon rond qui le fait se décider à tenter une évasion en février 1942 : il aurait voulu à tout prix être rentré en France pour assister au match France-Suisse devant se dérouler à Marseille. Jacques de Ryswick, *100 000 heures de football*, Paris, La Table Ronde, 1962, p. 128-129.

⁴⁵⁰ Francis Ambrière, *Les Grandes vacances*, Paris, Club des éditeurs, 1958, p. 39.

⁴⁵¹ SHAT, 2 P69 : *Les camps de prisonniers de guerre en Allemagne*, DSPG, février 1942, p. 74.

⁴⁵² AN, F/9/2878 : extrait d'une lettre du Colonel Azais, libéré du camp *Oflag XVIIA* à l'un de ses collaborateurs », envoi du Ministère des Affaires étrangères au DSPG daté du 21 novembre 1940.

⁴⁵³ AN, 72aj 292 : Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 34.

L'Oflag XIII A est situé à huit kilomètres de Nuremberg « dans une vaste clairière [...] bordée sur trois côtés par des bois de sapins⁴⁵⁴ ».

Les *Stalags* ont été eux aussi construits à quelques kilomètres de petites villes. Le *Stalag* IIIA se trouve ainsi « dans une plaine située au milieu de forêts à 60 km de Berlin⁴⁵⁵ », mais n'est qu'à environ trois kilomètres de la petite ville de Lückenwalde⁴⁵⁶. Le *Stalag* IVB a été construit dans une « vaste plaine »⁴⁵⁷ à cinq kilomètres de la ville de Mühlberg tandis que le *Stalag* VIIC « est situé à la sortie de la petite ville de Sagan⁴⁵⁸ », le *Stalag* VIIA « dans les faubourgs de la petite ville de Moosburg⁴⁵⁹ » et le IID « à proximité de la ville de Stargard⁴⁶⁰ » en Poméranie.

Loin des villes, les prisonniers de guerre des *Oflag*s n'ont donc pas la possibilité d'accéder à des infrastructures sportives, même à supposer qu'ils en aient reçu l'autorisation. Ils ont en outre de grandes difficultés à se procurer du matériel sportif dans un rayon proche. Ils peuvent par contre espérer bénéficier des activités physiques réalisées en pleine nature. Pour les prisonniers des *Stalags*, leur lieu de détention rend possible l'accès aux installations des petites villes avoisinantes.

L'implantation des *Kommandos* ne répond absolument pas aux critères précédemment énoncés, comme elle ne saurait non plus être résumée à quelques caractéristiques. Évalués à 80 000⁴⁶¹, leur localisation est en premier lieu fonction des besoins économiques de la région et, de ce fait, varie considérablement. Ils peuvent ainsi se trouver tant au cœur d'une grande ville aux besoins industriels conséquents, comme au milieu de la campagne allemande, sur le tracé d'une autoroute en construction⁴⁶², ou encore dans un petit village pour suppléer la main-d'œuvre allemande. Les comptes rendus établis par les délégués de la mission Scapini après leurs visites de septembre et décembre 1941 dans quelques-uns des *Arbeitskommandos*

⁴⁵⁴ AN, F/9/2911. Notice sur l'Oflag XIII A. Document reçu du lieutenant-colonel Albenas, enregistré par le DSPG le 25 août 1941, p. 1.

⁴⁵⁵ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IIIA le 4 avril 1941, p. 1.

⁴⁵⁶ Ministère de la Guerre, Etat-major de l'Armée, 5^{ème} bureau, *Documentation sur les camps de prisonniers de guerre*, 1945.

⁴⁵⁷ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag* IVB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IVB le 14 mai 1941.

⁴⁵⁸ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIC. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIC le 18 septembre 1941.

⁴⁵⁹ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIA le 22 juin 1941.

⁴⁶⁰ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag* IID. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IID le 19 juin 1941.

⁴⁶¹ « Prisonniers en Allemagne », *Compagnons* n° 141, juillet 1943, p. 6 : « Il existe 80 000 *Kommandos* en Allemagne ».

⁴⁶² C'est le cas par exemple de l'AK n° 483B qui dépend du *Stalag* IIIA en avril 1941 (AN, F/9/2711. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'AK n° 483B le 4 avril 1941).

dépendant du *Stalag* VIIIIC permettent d'illustrer cette totale diversité : l'AK n° 517 est situé « au milieu des champs aux environs d'une petite ville⁴⁶³ », l'AK n° 1433 est lui dans la ville de Breslau comme l'AK 976⁴⁶⁴, tandis qu'un nombre important de prisonniers est regroupé dans un camp à Hundsfeld, lui-même éloigné des villes et considéré comme une dépendance du *Stalag*.

Où que soit implanté le camp, les prisonniers sont confrontés à la réalité du climat continental. Les prisonniers décrivent des hivers difficiles à supporter tant « l'enneigement est long et considérable⁴⁶⁵ » et les températures basses⁴⁶⁶, entraînant le gel des lacs, étangs et autres étendues d'eau. Par contre, les étés restent agréables, même si leur durée est limitée à environ deux mois. Le camp est alors décrit comme implanté dans des régions pittoresques⁴⁶⁷ et les prisonniers peuvent durant plusieurs semaines profiter des rayons du soleil, toutefois irréguliers et ponctués de journées d'orages⁴⁶⁸, que d'aucuns attendent pour éviter de se rendre sur les chantiers extérieurs⁴⁶⁹. Ces éléments ne sont pas négligeables au regard des éventuelles pratiques physiques et sportives : ils supposent une saison relativement courte de pratiques physiques d'extérieur, notamment pour l'athlétisme ou de la natation ; la possibilité de pratiquer des activités de sport d'hiver (luge, ski, patinage) ; la nécessité de posséder des lieux fermés, à l'abri pour perpétuer les éventuelles pratiques durant le long hiver. Ces conditions climatiques ne concernent cependant pas la totalité des camps, et certains d'entre eux, situés à la frontière occidentale du III^e Reich, bénéficient de températures moins basses l'hiver, et d'un été légèrement plus long : le climat que supportent les prisonniers du Wehrkreis VI est de ce fait bien plus doux que celui des camps situés proches de la Vistule.

1.5.2.2 Des conditions de logement très hétérogènes

Les conditions de logement sont aussi très diverses, ce qui induit un accès aux pratiques physiques et sportives extrêmement hétérogène. Il est possible de circonscrire plusieurs typologies de cantonnement : les *Oflags* utilisant des bâtiments en durs, les *Oflags* et

⁴⁶³ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'AK n° 517 dépendant du *Stalag* VIIIIC le 18 septembre 1941.

⁴⁶⁴ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à aux AK n° 1433 et n° 976 dépendant du *Stalag* VIIIIC le 13 septembre 1941.

⁴⁶⁵ Cette phrase est extraite d'une brochure éditée par le DSPG en 1942 : SHAT, 2P69 : *Les camps de prisonniers de guerre en Allemagne*, DSPG, février 1942, p. 80.

⁴⁶⁶ AN, F/9/2879 : Ministère de la Guerre : « *Situation matérielle et morale des officiers français prisonniers à l'Oflag IID, fin novembre 1940* ». p. 1.

⁴⁶⁷ AN, F/9/2878 : « *Rapport sur la visite au camp de prisonniers Oflag IID, Gros Born, le 24 juillet 1940* ». p. 1.

⁴⁶⁸ Comme le précise Louis Walter, *Derrière les barbelés*, Paris, Edouard Aubanel Editeur, 1942, p. 91.

⁴⁶⁹ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, *op.cit.*, p. 44.

Stalags nouvellement construits formés de baraques en bois, les *Kommandos* basés dans de petits camps, et enfin les *Kommandos* installés dans des constructions très variables.

Les camps utilisant d'anciennes bâtisses en pierres ou en briques sont, en règle générale, réservés aux officiers. Les conditions de logement y sont favorables, offrant aux prisonniers une protection suffisante contre le froid. Les zones laissées en friche autour des bâtiments sont, par contre, peu nombreuses et assez circonscrites, laissant peu de latitude aux officiers pour aménager des terrains de sports. En revanche, il existe des espaces spécifiquement consacrés aux activités physiques qui sont plus ou moins aménagés. L'*Oflag* VIA appartient à ce registre de camp. Installés dans des casernes destinées initialement à une école de cadets allemands, les officiers y bénéficient *a priori*, et selon ce qu'affirme une brochure de propagande du DSPG, d'un terrain d'un hectare et demi pour les activités physiques⁴⁷⁰. Les croquis dessinés par deux prisonniers de guerre alors même qu'ils reviennent de captivité⁴⁷¹, font bien état d'une grande zone de jeux derrière les baraques et de petites zones entre celles-ci. L'*Oflag* VID utilise lui aussi des locaux préconstruits, servant initialement de caserne. L'utilisation des espaces par les prisonniers est toujours assujettie à l'obtention d'un accord auprès des autorités allemandes. Ils peuvent servir de jardin potager comme ils sont aussi éventuellement transformés en terrain de sport. Dans ce type de camp, il est possible qu'il y ait des salles spécialisées comme ceci se constate à l'*Oflag* IIB d'Arnswalde où est bâtie une grande halle de sport.

Les « camps classiques » sont de très loin les plus nombreux, et accueillent le plus souvent les hommes de troupe, même s'il convient de noter que certains *Oflags* sont conçus sur ce modèle. De forme à peu près rectangulaire, ils sont entourés de fil de fer barbelé et surplombés par les miradors. Les prisonniers sont logés dans des baraques en bois réparties de part et d'autre d'une grande allée centrale, et derrière lesquelles ont été préservés des espaces libres, propices, entre autres, aux activités physiques. Les locaux susceptibles d'être mis à disposition des prisonniers pour leurs loisirs sont ceux servant initialement au couchage : les baraques, que l'Abbé Flament décrit de la façon suivante :

[...] construction de planches aux panneaux démontables [...]. Le tout est assemblé de boulons et d'écrous. Pas de plafond, mais un simple toit de planches, à pente douce, recouvert de papier goudronné⁴⁷².

⁴⁷⁰ SHAT, 2P69 : *Les camps de prisonniers de guerre en Allemagne*, DSPG, février 1942, p. 80.

⁴⁷¹ 72aj/293, Chemise *Oflag* VIA, croquis daté du 23 juillet 1944, signature illisible et 2 P70 : renseignements succincts sur l'*Oflag* VIA, Soest, daté du 5 avril 1942.

⁴⁷² AN, 72 aj/ 292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, *op.cit.*, Chapitre 1 : vie matérielle, p. 35.

Les camps sont parfois divisés en plusieurs quartiers, le plus souvent séparés par du fil de fer barbelés, rendant toute communication impossible. A l'intérieur de ceux-ci, sont prévus des espaces libres permettant les activités, mais aussi des locaux accueillant les distractions. Ainsi constitués, ces *Blocks*⁴⁷³ servent à répartir les prisonniers suivant des critères établis par les autorités du camp : séparation des nationalités, des rapatriables, ou encore distinction entre différentes catégories de travailleurs. Bien qu'il n'y ait pas matière à différencier ainsi les populations dans les *Oflags*, la notion de *Block* est aussi présente et conduit parfois à établir de véritables identités géographiques.

Le *Stalag* IVB, comme le *Stalag* IIIA sont des prototypes de ce type de camp, avec une allée centrale et des baraques récentes. Ils possèdent par contre tous deux la particularité d'être extrêmement grands, comme le montre pour le *Stalag* IIIA, la description qu'en fait Jacques Perret qui y transite à l'été 1940:

Le camp de Lückenwalde est un vaste ranch qui peut contenir 20 ou 40.000 têtes de captifs [...], cité plate qui se répand sur je ne sais combien d'hectares⁴⁷⁴.

Certains camps d'officiers correspondent aussi à ce modèle. L'*Oflag* XVIIIA représente ainsi un carré de cinq cents mètres de côté, divisé en deux par une immense allée centrale, le long de laquelle sont construits les baraquements et derrière lesquels se trouvent des espaces relativement vastes⁴⁷⁵. Bien que de forme rectangulaire, long de mille deux cents mètres et large de huit cents, l'*Oflag* IVD est organisé sur un modèle quasi analogue : une longue allée centrale, nommée *Adolf Hitler Strasse*, sépare en deux les baraquements, autour desquels sont restés libres de toute construction de nombreuses zones. Plus petit, puisque formant un carré de trois cents mètres de côté, l'*Oflag* XB semble lui aussi offrir des étendues libres suffisantes : « *Le vaste espace qui se trouve entre les baraques permet aux officiers de prendre un exercice physique suffisant*⁴⁷⁶ » rapporte ainsi le délégué du CICR qui visite les infrastructures en juin 1940.

Par rapport à ces camps classiques, il existe des camps « atypiques », offrant une floraison de cas particuliers. Le *Stalag* VA possède l'avantage d'avoir été précédemment occupé par les troupes allemandes : il est de ce fait entièrement terminé à l'arrivée des

⁴⁷³ Groupe de plusieurs baraques. Une autre orthographe existe : bloc.

⁴⁷⁴ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, Paris, Gallimard, 1947, p. 85.

⁴⁷⁵ Pour une représentation du camp sous forme de maquette, voir : Marcel Corre, *Défense de photographe, reportage photographique clandestin sur la vie d'un camp de prisonniers français*, Clermont-Ferrand, Les Imprimeries de la Montagne, 1954, p. 12.

⁴⁷⁶ AN, F/9/2878. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XB le 9 juin 1940.

Français⁴⁷⁷. Par contre, il est légèrement surpeuplé, ce qui gêne la vie quotidienne. Au *Stalag* XIB, les baraques sont jugées trop petites⁴⁷⁸. Les *Stalags* VIJ et le VID sont encore plus originaux. Le premier est implanté sur un ancien établissement de convalescence, le second dans la *Westfalienhalle*, le grand vélodrome de Dortmund, siège, avant-guerre, de nombreuses manifestations sportives :

La *Westfalienhalle*, sise dans Dortmund même, est une immense bâtisse, une espèce de grand cirque où avaient lieu des compétitions internationales de gymnastique, etc. le bâtiment est ovale ; sur les côtés courent plusieurs rangées de gradins. Seule la piste centrale est utilisée : les 3000 prisonniers y couchent sur des lits étagés sur 3 hauteurs et serrés les uns contre les autres. La voute de la halle est très haute⁴⁷⁹.

Les baraquements en bois et le fil de fer barbelé se retrouvent aussi dans des camps en miniature, cantonnements dépendant des grands *Stalags* à l'intérieur desquels vivent des prisonniers affectés à différents *Kommandos*. Francis Ambrière évoque son passage dans le *Kommando* de Beckersbruch où il loge dans un camp « constitué de quelques baraques entourées de barbelés ». Célestin Lavabre est envoyé dans un *Kommando* de travail d'usine à Werdhol, petite ville de six mille âmes en bordure d'un grand complexe industriel. Il loge dans un camp qu'il nomme « résidence » et qu'il décrit ainsi :

Six baraques en bordure d'un rectangle de 80 mètres sur 50. Elle est située en bas de la ville, sur le plat, près du stade. La place est assez limitée, et la cour intérieure ne permettra pas de pratiquer beaucoup de sport⁴⁸⁰.

En dehors des *Oflags*, des grands *Stalags* et des petits camps en dépendant, il est possible de trouver une multitude d'autres possibilités de cantonnement : un hangar comme pour le *Kommando* AK 517 dépendant du *Stalag* VIIIIC⁴⁸¹, une salle des fêtes à l'instar de celle que découvre Antoine Ernest Guyonnet en août 1940⁴⁸², mais aussi une caserne, une école, un logement au cœur même de l'usine⁴⁸³, un corps de ferme⁴⁸⁴. Selon si les prisonniers

⁴⁷⁷ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VA le 29 décembre 1940, p. 1.

⁴⁷⁸ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 12 novembre 1940, p. 1.

⁴⁷⁹ AN, F/9/2714. Chemise *Stalag* VID. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 15 novembre 1940 au *Stalag* VID, p. 1.

⁴⁸⁰ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, Rodez, Editions Subervie, 1981, p. 73.

⁴⁸¹ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'AK n° 517 dépendant du *Stalag* VIIIIC le 18 septembre 1941.

⁴⁸² Antoine-Ernest Guyonnet, *Le troupeau des vendus, carnets d'un prisonnier de guerre*, Grenoble, Imprimerie F. Eymond, 1946, p. 34.

⁴⁸³ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite réalisée à l'AK 483/C le 3 septembre 1941. Les 346 français qui composent le *Kommando* sont logés dans les usines Daimler Benz.

sont ou non autorisés à utiliser une salle annexe pour leurs loisirs, suivant s'ils peuvent ou non accéder à une cour, les pratiques physiques et sportives se développent plus ou moins.

⁴⁸⁴ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite réalisée à l'AK 996 de Bliesendorf le 27 janvier 1942. 36 Français vivent dans un corps de ferme.



Figure 7 : Plan de l'Oflag XVIII A (AN, 72aj/1966).

CHAPITRE II

NAISSANCE DES PRATIQUES CORPORELLES DURANT LA PERIODE TRAUMATIQUE D'ENTREE EN CAPTIVITE : PROCESSUS ET ENJEUX SOUS-JACENTS

(MAI 1940- FIN DE L'HIVER 1940)

Introduction

Encerclés, désarmés, les officiers et hommes de troupe se retrouvent en quelques jours entre les mains ennemies sans avoir souvent pu, le plus souvent, faire usage de leurs armes. Comment les Allemands, dont la progression vers la capitale française est fulgurante, parviennent-ils à gérer cette masse d'hommes tombés entre leurs mains ? Ont-ils anticipé une logistique suffisante pour permettre à ces derniers de vivre de façon décente les premiers jours de captivité ?

Compte tenu des accords bilatéraux signés entre les deux armées, les soldats français sont censés être protégés par les clauses de la Convention de Genève. De plus, le CICR possède une organisation devant, normalement, veiller à ce que les hommes ne souffrent ni de la faim, ni de conditions de logement insalubres. Mais qu'en est-il réellement ? Cette première partie étudie les premiers mois de captivité des prisonniers de guerre français, les conditions de vie dans lesquelles ils se retrouvent, la présence ou non de pratiques de loisir sportif ou encore celle de sévices basés sur des exercices physiques. Plus précisément, il s'agit d'évaluer la place, le rôle et la fonction pris par les pratiques corporelles dans le contexte singulier des premiers mois de captivité.

Hommes de troupe et officiers ne possédant pas le même statut dans les lois militaires, cela a-t-il des incidences au moment de la capture, durant le transfert en Allemagne ou encore lors de l'arrivée dans les camps ? Les pratiques corporelles constituent –elles un indicateur fiable des différences de traitement que leur réserve l'armée allemande ? Comment les Français supportent-ils ce brusque arrêt des combats, synonymes pour chacun d'eux d'une cuisante défaite ? Leur corps en supportent-ils les stigmates ? Pour l'armée de métier, la préparation physique fait partie intégrante de leur quotidien d'homme libre. Qu'en est-il une fois en captivité ?

2.1 Le traumatisme de la défaite, une donnée essentielle à prendre en compte pour appréhender les premiers mois de captivité

2.1.1 Les pratiques corporelles des officiers : des marches imposées aux premières traces d'éducation physique

2.1.1.1 *Les marches, premières formes de pratique*

Quelle que soit son origine sociale ou géographique, chaque officier vit un début de captivité douloureusement similaire. Le témoignage laissé par le Lieutenant Desvarreux-Larpenteur⁴⁸⁵ permet d'en saisir quelques facettes. Il passe, selon son carnet de captivité, quelques jours avec ses hommes dans un terrain vague sur le lieu même où il a été fait prisonnier, dort de manière tout à fait spartiate à la belle étoile, manque d'eau, de nourriture, avant d'être tiré au sort pour prendre la tête d'un détachement et quitter le campement de fortune. S'ensuit alors pour lui un long périple qui le mène à pied à travers la Belgique alors qu'il est physiquement exténué.

Si, du point de vue allemand, cette marche revêt avant tout un objectif militaire (de gestion des prisonniers) et un enjeu de propagande (exhiber une armée captive), elle est la première grande expérience douloureuse de pratique corporelle imposée aux officiers prisonniers. Roger Ikor choisit pour titre du chapitre qui relate ces épisodes « *Nous marchons*⁴⁸⁶. » André Dassart écrit dans son carnet de route, pour chaque heure des journées de la mi-juin : « *Marchons* » ou « *Marcher* »⁴⁸⁷. Pendant deux à trois semaines après leur arrestation, les Français couvrent en moyenne vingt-cinq kilomètres par jour, les uns derrière les autres, à pied, chargés de leurs affaires et surveillés par des *Posten* en armes. Parfois, la distance s'allonge, atteignant jusqu'à quarante ou quarante-cinq kilomètres dans une même journée. Très loin de ressembler à une marche militaire classique, celle-ci s'avère être une terrible épreuve physique et morale : « *Cette traversée à pied de la Belgique fut, je pèse mon mot, terrible. Si terrible que je ne sais comment l'évoquer avec justesse, même la litote y est impuissante* » écrit à ce propos Roger Ikor⁴⁸⁸. Les longs déplacements répétés chargés de sacs non adaptés, entraînent courbatures⁴⁸⁹, muscles ankylosés, maux de dos, qui provoquent des attitudes corporelles spécifiques : le marcheur est courbé pour éviter le poids du sac, avance

⁴⁸⁵ Archives familiales. Lieutenant Desvarreux-Larpenteur, *Journal de captivité du 9 juin au 27 juillet 1940*,

⁴⁸⁶ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 34-64.

⁴⁸⁷ André Dassart, *J'étais prisonnier*, Alger, Office d'éditions et de publicité Georges Dinesco, 1946, p. 39-42.

⁴⁸⁸ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant*, *op.cit.*, p. 38.

⁴⁸⁹ Le terme est employé par André Dassart : André Dassart, *J'étais prisonnier*, *op.cit.*, p. 37.

tête baissée, tente de réguler sa respiration sur ses pas et de caler ses mains dans les bretelles. Roger Ikor évoque à ce titre la « *marche écrasée*⁴⁹⁰ » d'un homme « *qui économise son restant de forces*⁴⁹¹ ». Chaque jour, la période la plus difficile semble être le départ au petit matin, quand la fatigue se fait le plus ressentir et que les sacs doivent de nouveau être hissés sur les épaules alors que le ventre reste vide. A ces douleurs s'ajoutent celles des blessures aux pieds, notamment les ampoules qui sont d'autant plus fréquentes que les chaussures ne sont guère adaptées et les soins impossibles. La difficulté est amplifiée par la rareté des temps de récupération accordés. Habitué à dix minutes d'arrêt toutes les heures, les Français sont confrontés au mieux à la cadence allemande, soit vingt minutes toutes les deux heures, au pire à des pauses totalement aléatoires, voire inexistantes. Ces faits, si anodins puissent-ils paraître, semblent revêtir une grande importance aux yeux des prisonniers, qui l'expriment fréquemment dans leurs témoignages.

Nos gardiens ne respectent pas la halte horaire. Le premier arrêt a lieu à 8 kms de Soissons. Nous ne savons pas que nous ferons les 26 kms restants en une seule étape⁴⁹².

L'absence de rations alimentaires suffisantes et le manque systématique d'eau rendent chaque étape encore plus pénible, d'autant que les trajets se font en pleine journée, alors que la température ambiante est élevée. Petit à petit, compte tenu de leurs souffrances, les prisonniers avouent s'être abandonnés à une marche automatique⁴⁹³, durant laquelle il ne s'agit plus que de lever mécaniquement les talons du sol.

Au-delà des douleurs physiques, d'autres dimensions amplifient la pénibilité du transfert. Au premier rang d'entre elles figure bien évidemment l'humiliation d'une défaite, dont tous ressassent le déroulement. Dès cette phase de la captivité, deux groupes se distinguent. Les jeunes réservistes se sentent trahis par un commandement qui a failli et regrettent de n'avoir pas pu accomplir leur devoir de militaire comme l'avaient fait leurs aînés durant la Grande guerre. Les officiers les plus âgés restent ahuris face aux événements en quête d'une explication rationnelle.

Cette longue marche possède aussi des spécificités la rendant très pénible sur le plan moral. En effet, l'usage veut que la randonnée de petite ou de moyenne montagne ou encore la marche militaire soient corrélées à une analyse topographique et à des exercices d'orientation, l'ensemble étant fortement associé à une notion de liberté de mouvement. Or,

⁴⁹⁰ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op.cit.*, p. 42

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 42.

⁴⁹² André Dassart, *J'étais prisonnier, op.cit.*, p. 41.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 42.

les officiers sont confrontés à une situation totalement différente les obligeant à subir des décisions dont ils ignorent les fondements. Laissés dans l'ignorance de leur destination, ils découvrent, pas à pas, leur localisation grâce aux bornes kilométriques. Les gradés soulignent dans leurs témoignages l'incompréhension des manœuvres, le besoin qu'ils ressentent de consulter des cartes, leur soulagement ponctuel quand ils parviennent à reconstituer mentalement le trajet parcouru. Autre caractéristique rendant plus douloureuse l'épreuve sur le plan moral, celle de devoir supporter les chants allemands, comme autant de couplets symboles de leur victoire. Comme le relève Roger Ikor, l'armée allemande impose, outre les itinéraires et les conditions de cantonnement, les spécificités de ses vocalises militaires et de ses coutumes en la matière : les chansons paillardes françaises sont remplacées par des hymnes à la gloire de l'armée victorieuse qui rythment le pas cadencé. Dans ces pratiques, Roger Ikor lit l'exaltation de la virilité de la *Wehrmacht*, où chaque chant commandé est « *grave, mâle et harmonieux*⁴⁹⁴ », dimension que l'auteur admire avec une honte non masquée. L'humiliation de la défaite n'en est que plus cinglante.

Le fait d'avoir pratiqué des activités de marche ou de randonnée antérieurement à la guerre semble être le seul point permettant de minimiser, au moins un peu, les souffrances endurées. Le lieutenant Desvarreux-Larpenteur⁴⁹⁵ aurait, selon les dires de ses descendants, largement mieux supporté les kilomètres quotidiens grâce à sa passion pour les marches en montagne avant-guerre. Roger Ikor précise, quant à lui, avoir eu la chance de posséder un « *assez bon entraînement à la marche*⁴⁹⁶ ».

Durant les semaines qui les conduisent vers l'Allemagne, les officiers ne semblent pas avoir eu de pratique sportive. Pourtant, comme le stipule le lieutenant Desvarreux-Larpenteur, certains lieux de passage auraient pu y être propices, comme au *Stalag* VID, près de Dortmund, où les hommes sont logés dans le grand vélodrome de la ville. Cette implantation d'un camp dans une enceinte sportive, si étonnante que cela puisse paraître, est également signalée dans un rapport du SDPG suite à une visite des délégués le 14 février 1941⁴⁹⁷. Quoiqu'il en soit, loin de se remémorer les performances des sportifs d'avant-guerre, le lieutenant est surtout assailli de craintes, le lieu étant pour lui un « *véritable camp*,

⁴⁹⁴ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op. cit.*, p. 53.

⁴⁹⁵ Selon les propos de sa fille, Claire Pontillon. Témoignage écrit transmis le 24 février 2011.

⁴⁹⁶ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op. cit.*, p. 43.

⁴⁹⁷ Il s'agit du *Stalag* VID, situé à Dortmund. Un rapport du SDPG datant du 14 février 1941 décrit effectivement un camp construit au sein même du vélodrome nommé *Westfalenhall*. (AN, F/9 2714. Chemise *Stalag* VID. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée le 14 février 1941).

*vraisemblablement ancien camp de concentration*⁴⁹⁸ ». Cette halte lui paraît par contre bénéfique à d'autres points de vue : les officiers organisent entre eux pour la première fois des cours d'allemand, d'anglais, ainsi que des offices religieux.

2.1.1.2 La torpeur des premiers jours dans l'Oflag

L'arrivée dans le « *camp définitif*⁴⁹⁹ », après les longues marches et les douloureux transports en wagons constitue une étape cruciale de la vie en captivité. Las d'être sans cesse déplacés, les prisonniers de guerre français aspirent, pour la plupart, à atteindre leur destination finale. Pour autant, après quelques jours passés à récupérer des forces, ils découvrent une vie totalement opposée à celle qui était la leur avant-guerre. Hommes habitués à l'action, aux responsabilités, à l'initiative, possédant une vie professionnelle très riche, des loisirs variés, ils se retrouvent confrontés à des jours qui s'écoulent sans but ni perspective. L'absence de nouvelles de leurs proches, le vide qu'ils ressentent les placent devant deux réalités angoissantes : celle d'avoir perdu totalement leur liberté et celle d'être cloîtrés dans une nouvelle vie qui n'a guère de sens. Les formalités administratives et l'installation dans les chambrées ne font qu'amplifier leurs craintes tant elles semblent signifier que la situation risque de se pérenniser. Comprendre la mise en place des premières formes de pratiques corporelles ne peut se faire sans tenir compte de cet état d'esprit des officiers captifs à ce moment de leur périple en Allemagne. Quel que soit le camp dont ils dépendent, les souvenirs se recourent et tous décrivent une période plus ou moins longue de torpeur, de dépression, une sorte de marais psychologique⁵⁰⁰ pour reprendre les termes employés par Roger Ikor. Monotonie, absence de liberté, absurdité des jours qui s'écoulent, telles sont les misères auxquelles sont confrontés des hommes qui échappent, certes, au travail obligatoire en terre ennemie, mais qui souffrent en contrepartie de désœuvrement : « *Le temps n'était pas long, il n'était rien, une denrée molle où rien ne marquait*⁵⁰¹ » écrit Georges Hyvernaud, qui rajoute quelques lignes plus bas : « *Le temps est une matière vaine, une continuité abstraite, où il n'est pas possible d'inscrire une figure, de sculpter un acte*⁵⁰². » Guy Deschaumes insiste sur le non-sens de l'existence :

⁴⁹⁸ Archives familiales. *Journal de captivité de Robert Desvarreux-Larpenteur*. Tome III, *Journal de captivité du 8 juin au 27 juillet 1940*, retranscrit par sa petite fille Claire Thibault.

⁴⁹⁹ L'expression « camp définitif » est empruntée à Roger Ikor : Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant*, *op.cit.*, p. 77.

⁵⁰⁰ Il s'agit du titre de l'une des parties de son ouvrage. Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant*, *op.cit.*, p. 85.

⁵⁰¹ Georges Hyvernaud, *La peau et les os*, Paris, Pocket, 1998, p.42.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 76-77.

On sent l'existence s'égoutter, stérile, dans le vide, dans le néant, loin de l'action, loin de ses goûts, de ses amours, de ses tâches. La vie sans la vivre⁵⁰³.

Les premiers jours de captivité auraient sans doute revêtu un tout autre aspect si les Autorités allemandes avaient instauré une relation de pouvoir forte et contraint les prisonniers à certaines tâches, mais il n'en a apparemment pas été ainsi dans les *Oflags*. En dehors des nécessités administratives et de l'appel, les Allemands, les *boches d'idylle*⁵⁰⁴, laissent aux prisonniers le soin d'occuper leurs temps libres à leur guise, et ne font pas montre de violence à leur égard. Pierre Debray évoque une atmosphère « *amis-amis*⁵⁰⁵ » entre prisonniers et geôliers. Cette marge de liberté n'est pour autant guère aisée à gérer pour les prisonniers. Les officiers se retrouvent totalement désemparés et passent des heures assis seuls ou en groupe, attendant ainsi la fin de la journée.

2.1.1.3 Une volonté de réagir toutefois fortement limitée par la faiblesse des rations alimentaires

Il semble qu'une des toutes premières formes de réaction face à l'épreuve de la captivité ait été une sorte de promenade de découverte qui conduit les officiers à arpenter pendant des heures les allées qui longent les baraques. Le lieutenant Robert Desvarreux-Larpenteur écrit le lendemain de son arrivée à l'*Oflag IID* : « *Nous consacrons nos interminables heures de loisir à nous promener dans le camp ou à nous asseoir sous les petits sapins*⁵⁰⁶. » Arrivés à l'*Oflag XVIIA* depuis deux jours, Henri Natter et Adam Refregier mentionnent :

Venons de parcourir avec R. un grand circuit. Longés les barbelés pour retrouver notre point de départ. Entreprise ardue car le camp, sorte de puzzle est découpé en carrés intérieurs que délimitent d'autres barbelés⁵⁰⁷.

La signification même de ces marches, la portée qu'elles peuvent avoir eu sur le moral des officiers est bien difficile à identifier. Tout au mieux est-il possible de dire qu'elles leur

⁵⁰³ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg*, Paris, Flammarion, 1942, p.183.

⁵⁰⁴ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op.cit.*, p. 87.

⁵⁰⁵ Pierre Debray, *Souvenirs de Pierre Debray, combattant de la 2^{ème} D.B, colonel de Cavalerie, Commandeur de la Légion d'Honneur*, cahier 4, sd, p. 30, disponible sur le site : http://2db.free.fr/images/divers/temoin_debray.pdf

⁵⁰⁶ Archives familiales. Journal de campagne de Robert Desvarreux-Larpenteur, Tome III, *Journal de captivité du 9 juin au 27 juillet 1940*, retranscrit par sa petite-fille Claire Thibault, 12 juillet 1940.

⁵⁰⁷ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, Paris, Editions Jean Vautrain, 1946, p. 19.

permettent de se forger très rapidement une image relativement juste de leur nouveau lieu de vie.

A cette première forme de réaction s'ajoute, après quelques jours, l'organisation d'occupations intellectuelles visant à meubler les incommensurables heures de temps libres. Les causeries, les conférences et les jeux de cartes constituent un socle d'activités très vite organisées au sein des chambrées ou dans les baraques, et ce, quel que soit l'*Oflag* analysé. A la date du 11 juillet, Natter et Refrégier indiquent : « [...] nous nous jetons à corps perdu dans une sorte d'activité fiévreuse, laquelle s'extériorise en jeux intellectuels⁵⁰⁸ ». Cette quête d'occupations intellectuelles se solde par la mise en place d'un programme de cours dès le milieu du mois de juillet⁵⁰⁹, programme qui évolue ensuite vers la création d'une université de camp en septembre⁵¹⁰. Le rapport rédigé en septembre 1941 par le recteur de l'université de l'*Oflag* XVIII A, le Lieutenant Leray, au Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale dresse le cadre dans lequel ces premières interventions publiques ont eu lieu.

[...] car il a fallu du courage, en juillet 1940, à nos premiers conférenciers, épuisés moralement et matériellement par la débâcle et l'emprisonnement pour tirer leurs 5 000 camarades d'une oisiveté apparemment sans remède : le surmenage fit défaillir en public, au début, certains de nos meilleurs orateurs⁵¹¹.

L'*Oflag* XIII A connaît une « floraison d'initiatives individuelles⁵¹² » qui permet aux officiers de lutter contre l'abattement. Compte tenu du dénuement matériel mais aussi du profil socioprofessionnel des captifs des *Oflags*, l'organisation de conférences est, logiquement, favorisée. Se succèdent sur des tribunes rudimentaires des professeurs spécialistes de Grèce antique, de physique ou de philosophie. Les fondations mêmes des universités de camp apparaissent dès cette toute première phase de captivité. Il en est ainsi à l'*Oflag* IID de Gross

⁵⁰⁸ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIII A*, op. cit., p. 22.

⁵⁰⁹ AN, F/9/ 2708. Chemise *Oflag* XVIII A. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite réalisée le 7 juillet 1941 à l'*Oflag* XVIII A, p. 4.

⁵¹⁰ L'université de l'*Oflag* XVIII A a fait l'objet d'une étude approfondie. Voir à ce titre : Henri Giraud, Bénédicte Guermontprez, *La « grande évasion » et « l'université du camp » de l'Oflag XVIII A Edelbach, bref résumé de l'étude du Dr Andréas Kusternig publié dans l'ouvrage Allensteig im XIX^e und XX^e Jahrhundert*, 2002. (document tapuscrit, IHTP CF 396) ; Andreas Kusternig, „Zwischen « Lageruniversität und Widerstand, Französische kriegsgefangene Offiziere im *Oflag* XVIII A Edelbach“, in Günter Bischof, Stefan Karner, Barbara Stelzl-Marx, *Kriegsgefangene des Zweiten Weltkrieges, Gefangennahme, Lagerleben, Rückkehr*, R. Oldenbourg verlag, München, 2005, p. 352-397.

⁵¹¹ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* XVIII A. Lieutenant Leray, *Rapport annuel sur l'activité de l'université en captivité de l'Oflag XVIII A* adressé à Monsieur le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale sous couvert de Monsieur le colonel du Ranquet, représentant général des prisonniers de guerre de l'*Oflag* XVIII A, septembre 1941, p. 2.

⁵¹² *Escale à Nuremberg, Oflag XIII A, Bloc VI*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1945, p. 13. (BNF : 4 LH4 4564).

Born, où selon Pierre Silvestre et Jean Simon⁵¹³, la création d'une université aurait été imaginée durant les grandes marches pour se concrétiser après quelques réunions entre les principaux membres de l'enseignement supérieur le 1^{er} juillet 1940.

Certains ont aussi tenté de reprendre le contrôle de leur corps en pratiquant quelques activités d'éducation physique volontairement, et, dans la grande majorité des cas, individuellement. A l'*Oflag* IVD, Louis Walter mentionne quelques officiers s'adonnant à la culture physique aux premiers jours de la captivité⁵¹⁴. Cependant, cet élan initial est très vite stoppé par les réalités du rationnement. Louis Walter précise que : « [...] *rapidement, beaucoup l'abandonnèrent par suite de l'affaiblissement résultant du régime alimentaire* ». Plusieurs témoignages de prisonniers attestent effectivement de grandes insuffisances en ce domaine courant juillet et août 1940. L'ancien doyen de l'*Oflag* IID, le colonel Andrei, qualifie dans son rapport la nourriture de : « *franchement insuffisante et mauvaise, immonde même en ce qui concerne la soupe de 11h faite avec des pommes de terre pourries*⁵¹⁵ », ce qui rejoint l'avis de l'Abbé Flament selon lequel l'*Oflag* se caractérise à cette période par un « *règne de la faim*⁵¹⁶ ». Sur le ton de l'ironie, il rappelle par ailleurs le surnom donné au régime alimentaire de cette période : « *régime jockey accéléré*⁵¹⁷ » qui n'est bien évidemment pas sans rappeler la physiologie des sportifs concernés. A la date du 18 juillet 1940, Natter et Refregier relatent :

Une faim cruelle nous ronge. Calmée un instant par l'absorption d'un morceau de pain noir échappé à notre voracité, elle renaît encore plus féroce⁵¹⁸.

Pour les officiers captifs, cette absence de nourriture engendre une véritable léthargie. Citant les propos d'un prisonnier de l'*Oflag* IID, l'Abbé Flament décrit ainsi des hommes abattus et inertes :

Le choc moral, l'ébranlement nerveux, le manque de nourriture surtout, firent que beaucoup d'entre nous, ne réagissant plus, se contentèrent de passer des journées entières allongés sur leur lit ou à chercher un peu partout une maigre pitance...⁵¹⁹.

⁵¹³ Pierre Silvestre, Jean Simon, *La captivité en Poméranie dans les Oflags IID- IIB*, Paris, Amicale des Oflags IIB-IID XXIB, 2000, p. 24.

⁵¹⁴ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, *op.cit.*, p. 147.

⁵¹⁵ AN, F/9/2706. Rapport du colonel Andrei, doyen de l'*Oflag* IID, rapatrié sanitaire, période de juin à décembre 1940.

⁵¹⁶ AN, 72 aj/ 292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 2.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 4

⁵¹⁸ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, *op.cit.*, p. 25.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 76.

La faiblesse des rations alimentaires est, d'autre part confirmée par les rapports des délégués du CICR visitant les camps, qui évoquent tous une situation critique. A l'*Oflag* IVD, le délégué note en sa qualité de médecin diététicien que la nourriture constitue un épineux problème, cette dernière étant jugée quantitativement très insuffisante⁵²⁰. L'étude des différents repas l'amène à penser que les officiers ne reçoivent qu'entre 1 100 et 1 200 calories par jour, ce qui provoque un amaigrissement généralisé évalué entre sept et vingt kilogrammes⁵²¹. L'aumônier militaire de l'*Oflag* XB indique lui aussi un amaigrissement important des officiers « *variant de 10 à 20 kg* » dans son rapport de retour de captivité en février 1941⁵²².

Associé à la fatigue des marches, le manque de nourriture limite donc fortement les capacités et appétences des officiers à l'égard des activités physiques. A l'*Oflag* IVD, le délégué du CICR rapporte que :

[...] les officiers auraient suffisamment de place pour faire du sport, mais ils nous avouent qu'avec ce qu'ils ont à manger, ils n'ont aucune envie de se fatiguer physiquement⁵²³.

Comparée à la pyramide des besoins en captivité⁵²⁴ précédemment présentée, il semble que la situation vécue par les officiers en cet été 1940 inhibe toute volonté de pratiquer des activités physiques. Il se trouve de surcroît que ce manque de nourriture est ressenti de façon encore plus violente par les plus jeunes officiers. Revenu des camps et placé en congé de captivité, le lieutenant Ariès consigne dans son rapport les grandes difficultés d'ordre physique rencontrées par les plus jeunes d'entre eux durant les premiers mois⁵²⁵. De la même manière, visitant l'*Oflag* XVIIA le 21 août 1940, les délégués du CICR considèrent que la

⁵²⁰ Le menu du jour décrit par le médecin est le suivant : « *Matin : café ersatz, sans sucre, sans aucune valeur nutritive. Une cuillère à soupe de confiture. Midi : une assiettée de soupe aux pommes de terre et légumes, avec très peu de viande, et de la valeur totale d'un ½ litre environ, au maximum. Soir : ce que nous constatons ; une petite quantité de graisse : 30gr. Environ, deux cuillères à soupe de salade russe, café ersatz non sucré. De plus : 300 gr. de pain noir pour la journée* ». AN, F/9/2878. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD le 8 août 1940, p. 2.

⁵²¹ *Ibid.*, p.3

⁵²² SHAT, 2 P 70. Rapport de l'aumônier militaire Rimaud de l'Etat-Major de la IX^e Armée, prisonnier au camp *Oflag* XB du 28 mai 1940 au 1^{er} février 1941, 24 février 1941.

⁵²³ AN, F/9/2878. Rapport des délégués du CICR suite à une visite à l'*Oflag* IVD le 8 août 1940, p. 4

⁵²⁴ Voir figure n° 2, volume 1, page 48.

⁵²⁵ « *Pendant plusieurs mois les jeunes officiers continuèrent à souffrir d'un manque de nourriture tandis que leurs aînés, dont les besoins étaient moindres, reprenaient peu à peu des forces malgré la médiocrité de l'ordinaire* ». SHAT, 2 P70. Rapport du Lieutenant Ariès sur les préoccupations des prisonniers transmis au cabinet du Ministre par la DSPG le 13 juin 1941.

nourriture « paraît insuffisante pour les hommes les plus jeunes »⁵²⁶. Citant le témoignage d'un officier de l'Oflag IID, l'abbé Flament précise que courant août 1940 : « On vit les jeunes sous-lieutenants affamés ramasser les épluchures sur les tas d'ordure »⁵²⁷. »

Le caractère massif et soudain de la mise en captivité des Français prend de court la logistique de la *Wehrmacht* qui ne peut, au moins durant les premières semaines, remplir l'une des clauses les plus importantes de la Convention de Genève. Le CICR ne s'est pas préparé à supplanter la puissance détentrice et les services d'aide gouvernementaux français ne sont encore qu'en gestation. Les officiers, arrivés assez rapidement sur le sol allemand, en subissent les conséquences de plein fouet.

2.1.1.4 Une discipline dure mais pas de punitions corporelles basées sur les activités physiques

Si dure que soit cette période pour les officiers sur le plan alimentaire, leurs geôliers n'amplifient par contre pas la pénibilité de leur sort en leur infligeant des vexations ou de sévices corporels gratuits prenant la forme d'exercices physiques. Ni les rapports du CICR, ni ceux des délégués de la Puissance protectrice, ni même les témoignages qu'offrent les prisonniers libérés aux services français ne font état de telles pratiques. En outre, les appels, s'ils scandent, à raison de deux par jour, le quotidien des captifs, ne semblent pas occasionner une torture supplémentaire : ils sont surtout perçus comme une contrainte inhérente à leur statut. Préparés par les officiers responsables des baraques avant d'être effectivement organisés sur une grande place à l'extérieur, leur durée n'est pas retranscrite comme exagérément longue. Louis Walter l'évoque de la manière suivante :

A 8h30 avait lieu le premier appel numérique au cours duquel l'officier allemand de service et les sous-officiers d'appel se bornaient à dénombrer les présents [...]. A 17 heures deuxième appel⁵²⁸.

La discipline régnant dans les *Oflags* est ainsi jugée sévère, mais juste. Le délégué du CICR note après une visite à l'Oflag XVIIA que « la discipline ne donne lieu à aucune remarque. La plus parfaite courtoisie règne entre les officiers allemands et français »⁵²⁹. A son retour de captivité, le lieutenant Leenhardt précise que la discipline est sévère mais sans vexation et

⁵²⁶ AN, F/9/2878. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIIA le 21 août 1940, p. 2.

⁵²⁷ AN, 72 aj/ 292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 2.

⁵²⁸ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, *op.cit.*, p. 65.

⁵²⁹ AN, F/9/2878. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIIA le 21 août 1940, p. 3.

qu'il est réalisé un appel par jour « *servant à dénombrer les officiers*⁵³⁰ ». Les manquements au respect de la Convention de Genève relatifs à la nourriture semblent de ce fait davantage être causés par une désorganisation générale de la logistique que par une volonté délibérée d'infliger des souffrances. L'attention que portent les Autorités allemandes des *Oflag* au respect de normes d'hygiène minimales à l'égard des officiers français tend à abonder en ce sens. Le lieutenant Leenhardt précise à ce propos que les officiers bénéficient d'une douche chauffée par semaine et d'eau froide à volonté à l'*Oflag* IID. Le rapport d'août 1940 sur l'*Oflag* IVD, si critique sur le plan alimentaire, admet par contre que l'hygiène est « *satisfaisante. Lavage à l'eau froide, douches chaudes*⁵³¹ ».

2.1.1.5 Une évolution salubre des conditions de vie à partir de la fin de l'été 1940

Selon les témoignages recueillis après-guerre, les officiers reçoivent dès la fin de l'été leurs premiers colis de vivres. L'*Oflag* VIA aurait ainsi réceptionné ses premières denrées supplémentaires le 19 août 1940⁵³². A l'*Oflag* IID, André Dassart⁵³³ évalue leur arrivée vers le 15 août tandis que le lieutenant Desvarreux-Larpenteur⁵³⁴ écrit ressentir une grande joie à l'annonce de l'arrivée de son premier colis le 27 août 1940. Pour l'*Oflag* XVIIA, si des colis collectifs arrivent dès le mois d'août, les premiers paquets individuels ne parviennent au camp, selon Natter et Refregier, que le 7 septembre 1940⁵³⁵. A l'*Oflag* IVD, le *Livre souvenir* rédigé au lendemain de la captivité date l'arrivée des cinq cent quatorze premiers colis d'un kilogramme au 21 juillet⁵³⁶, avant que le camp ne reçoive des colis plus conséquents de cinq kilogrammes au mois d'août. Ces derniers permettent, comme le précise un officier de ce même *Oflag*, resté anonyme, un retour à un régime alimentaire supportable à partir du mois de septembre 1940⁵³⁷.

⁵³⁰ AN, F/9/2879. DSPG. Rapport du Lieutenant Leenhardt rapatrié pour maladie le 24 décembre 1940, p. 2.

⁵³¹ AN, F/9/2878. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD le 8 août 1940, p. 3.

⁵³² AN, 72aj/293 : Notes relatives à l'*Oflag* VIA communiquées par Monsieur Devernois.

⁵³³ André Dassart, *J'étais prisonnier*, *op.cit.*, p. 83.

⁵³⁴ Archives familiales. Journal de Robert Desvarreux-Larpenteur, Tome IV, *Journal de captivité du 28 juillet au 5 septembre 1940*, retranscrit par sa petite-fille Claire Thibault.

⁵³⁵ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, *op.cit.*, p. 36.

⁵³⁶ *Oflag IVD, Livre souvenir*, *op.cit.*, p. XXXVI.

⁵³⁷ AN, F/9/2706. Renseignements sur l'*Oflag* IVD fournis par un officier qui a quitté le camp le 25 octobre 1940.

2.1.2 Grande diversité de situations chez les hommes de troupe (juin-septembre 1940)

Durant le mois de juin 1940, quelques 1,5 million de soldats⁵³⁸ tombent aux mains des Allemands, désarmés à la suite d'un combat, ou obligés de capituler sur demande de leurs supérieurs. Contrairement aux officiers, très rapidement transférés dans leur *Oflag* en Allemagne, ces derniers sont retenus dans différents lieux de cantonnement tant en France que dans le Reich avant d'être affectés d'abord à un *Stalag* précis, ensuite à une unité de travail. Cette première période couvre donc, pour tous et quelles que soient les caractéristiques de leur captivité ultérieure, les semaines voire les mois qui s'écoulent entre la capture et leur première affectation en tant que travailleur. Elle est caractérisée par des déplacements multiples, à pied, en train, des cantonnements de fortune de durées variables, dans des conditions extrêmement diverses. Pour beaucoup, ces quelques mois constituent surtout une des plus dures épreuves de leur captivité : ils souffrent sans cesse de la soif, de la faim, de la fatigue et restent plongés dans une sorte de prostration, se demandant s'ils ont, ou non, au regard de l'écrasante défaite, accompli leur devoir d'homme combattant. L'étude de cette première phase de la captivité est complexe à appréhender car il est quasiment impossible de croiser les sources documentaires : les délégués des différentes institutions n'ayant pu, sauf cas exceptionnel, entrer dans les campements de fortune, seuls les témoignages rédigés après-guerre peuvent ici servir de support.

2.1.2.1 Les marches, première forme d'épreuve physique pour les soldats

Certains soldats, bien qu'ils soient rapidement séparés des officiers, connaissent un début de captivité analogue à leurs anciens chefs militaires. La marche forcée revient à ce titre fréquemment dans les témoignages, mais celle-ci s'étale sur un nombre de jours très variable et pour des destinations qui le sont tout autant: plus de trois semaines pour certains, les amenant à travers la Belgique vers l'Allemagne, quelques jours pour d'autres, le temps de parvenir à un camp de transit avant un transfert en train. Suivant les responsables allemands de la colonne, la discipline imposée varie aussi de façon importante. Le seul point commun à tous les témoignages reste l'absence de nourriture distribuée par la puissance détentrice et la

⁵³⁸ Comme en ce qui concerne les officiers, le nombre exact d'hommes prisonniers est difficile à connaître. Un état des lieux effectué par les services allemands et détenu au SHAT l'évalue au 15 avril 1941 à 1 212 732 personnes. (SHAT, 2P72. *Etat au 15 avril 1941 des prisonniers de guerre français se trouvant dans les camps en Allemagne*). Yves Durand évoque un document de l'OKW mentionnant quelques 1 900 000 sous-officiers et hommes de troupe capturés : Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français, op.cit.*, p. 20. En 1942, un courrier émanant de l'Ambassade d'Allemagne en France et signé par Röhrig affirme qu'il n'y aurait plus au 31 décembre 1941 que 1 178 007 sous-officiers et soldats prisonniers en Allemagne (AN, F/9/2117. Courrier de Röhrig daté du 26 mars 1942).

rareté des secours provenant des organismes humanitaires. Antoine de Roux illustre cette période noire du début de captivité à l'aide d'une planche sur laquelle apparaît une colonne de prisonniers harassés de fatigue, avançant les yeux rivés sur le sol ayant pour légende : « *Après quelques jours de marche, malgré la fatigue et la faim...la colonne avance toujours*⁵³⁹. »

Si les officiers semblent à l'abri des exactions, il n'en est pas de même pour les soldats, sujets à de mauvais traitements dès les premiers jours suivant leur capture. Ces derniers peuvent prendre des formes très variables lors des marches, allant de vexations bénignes à la privation d'eau malgré la présence de réservoirs, ou encore à l'imposition d'un rythme effréné. Constantin Joffé est fait prisonnier le 6 juin à Marchélepot dans la Somme. Il rapporte avoir été contraint de se déplacer au pas de course, sans aucun ravitaillement, surveillé par des *Posten* usant de leurs fusils comme de matraque :

Chaque groupe d'hommes partait au pas de gymnastique, et le suivant devait le rattraper en courant [...]. Les sentinelles étaient à bicyclette. Nous avons couru en une sorte d'agonie perpétuelle, jusqu'à Péronne, douze kilomètres.... [...]. J'ai perdu connaissance⁵⁴⁰.

La répétition des marches, dans des conditions de fatigue et de famine prononcées, rend l'épreuve extrêmement douloureuse. Maurice M, dont le témoignage est passé à la postérité par le biais de la retranscription de son carnet de captivité, se souvient avoir parcouru soixante-dix-sept kilomètres en quelques jours pour rejoindre Mulhouse depuis Belfort⁵⁴¹. Le groupe auquel appartient Célestin Lavabre est encore moins chanceux : fait prisonnier le 12 juin à Saint-Valery-Rouen, il parcourt à pied avec les infortunés de sa compagnie des étapes d'en moyenne vingt-cinq kilomètres le conduisant à travers la Belgique jusqu'en Hollande, à Lokeren⁵⁴². Chaque matin, à jeun, il quitte le cantonnement vers huit heures, après avoir dormi dehors, dans l'herbe ou la boue, pour rejoindre une colonne qui s'étire sur plusieurs kilomètres et qui marche toute une journée, en rangs par cinq. S'il souligne les amitiés qui se créent en pareilles circonstances, il ne manque pas non plus d'insister sur la compétition que se livrent les uns et les autres pour la nourriture, compétition qui débute sur la route :

⁵³⁹ Antoine de Roux, *Journal dessiné d'un prisonnier de guerre. 1940- 1941*, Paris, Robert Laffont, 1942, p. 28-29.

⁵⁴⁰ Constantin Joffé, *Les enterrés vivants du Stalag XVIIIA*, New-York, Editions de la Maison Française, 1943, p. 55-56.

⁵⁴¹ Jacky Michaud, *39-42 : journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M.*, Paris, Manuscrit.com, 2001, p. 27. Il s'agit de la retranscription en version numérique des carnets de captivité de Maurice M, rédigés pendant la guerre.

⁵⁴² Célestin Fabre, *Ceux de 40*, Rodez, Editions Subervie, 1981, p. 45-62.

Lorsque le soir, on approche de l'étape, on marche un peu plus vite, on « double » les autres pour toucher sa ration en premier et éviter les attentes fatigantes. C'est alors l'occasion de disputes passagères, surtout lorsqu'il s'agit de prendre le rang au moment de la distribution. C'est « la lutte pour la vie » qui est engagée...⁵⁴³.

Contrairement aux officiers, les témoignages des soldats font rarement état de douleurs corporelles liées aux longues marches, mais passent au premier plan de leur calvaire l'absence de nourriture, magnifiant tout geste délicat de la part de la population, haïssant les Allemands de ne pas leur donner ce dont ils ont besoin pour reconstituer leurs forces. Ce constat n'est pas anodin, en ce sens qu'il laisse apparaître une représentation différente de la relation qu'ils entretiennent avec leur corps. Si l'effort est accepté, si les souffrances physiques sont tolérées, c'est davantage l'impossibilité de retrouver de l'énergie qui est insupportée. Par contre, comme chez les officiers, les hommes de troupe ayant été sportifs avant la guerre soulignent le bénéfice qu'ils en ont tiré. René Le Goff, qui se présente comme le champion de Bretagne de cross de 1939, précise dans son témoignage remis après la guerre à la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale ne pas avoir souffert de ces déplacements grâce à ses qualités physiques⁵⁴⁴.

2.1.2.2 *Les épreuves conjuguées des appels et de la faim*

Chaque soir, une fois parvenus au terme provisoire de leur marche, les prisonniers sont installés sommairement dans une caserne, une école réquisitionnée, ou encore une citadelle. Toujours nourris de manière très insuffisante⁵⁴⁵, logés dans des conditions de fortune, une tente, un abri, ils découvrent une des grandes institutions de la captivité : l'appel. A la différence de ce que narrent les officiers en la matière, cet exercice constitue pour eux une véritable épreuve. Leur évocation est très fréquente dans les témoignages et renvoie à une souffrance physique singulière. Francis Ambrière se remémore ces scènes alors qu'il est stationné à Sarrebruck : « *trois ou quatre heures de station debout dans la pleine chaleur de l'après-midi, sous-alimentés*⁵⁴⁶ ». Célestin Lavabre en mentionne l'existence deux fois par jour, le matin et le soir, lors de son bref passage au *Stalag VIC* de Bathorn, alors camp de transit : « *Ces appels étaient particulièrement longs et pénibles, car il fallait rester debout*

⁵⁴³ Jacky Michaud, 39-42 : *journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M., op.cit.*, p. 28.

⁵⁴⁴ AN, 72aj/300. Témoignage de René Le Goff recueilli par M. Leroux, retranscrit à la troisième personne, et remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

⁵⁴⁵ Incarcéré près de Toul, Joseph Bricaud écrit : « *Cette faim qui nous prenait le matin à notre réveil, nous accompagnait tout le jour, nous dévorant comme un feu rongeur. Nous allions nous coucher le soir sans avoir pu l'assouvir* ». AN, 72aj/291. « Souvenirs de captivité ». Tapuscrit rédigé par Joseph Bricaud et remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale le 4 janvier 1957, p. 16.

⁵⁴⁶ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op.cit.*, p. 31.

*l'estomac vide*⁵⁴⁷. » Francis Ambrière écrit qu'il a « *la tête bourdonnante et les membres gourds* » et que les sollicitations sont si grandes qu'elles peuvent aboutir à des malaises : « *Il arrivait même que quelqu'un d'entre nous, pris d'insolation, s'écroulât*⁵⁴⁸. » Qu'il fasse chaud comme le stipule ici Francis Ambrière, ou qu'il pleuve, les appels constituent un tourment biquotidien pour les prisonniers qui, en raison de la faiblesse des apports caloriques, ne possèdent pas les ressources suffisantes pour pallier les dépenses énergétiques.

Présents lors de la période de transit vers l'Allemagne, les appels se perpétuent entre l'arrivée au camp central du *Stalag* et le départ définitif en *Kommando*. Célestin Lavabre entre dans *Stalag VIA* d'Heimer le 23 juillet 1940. Revenant sur cette période particulièrement délicate de sa captivité, il indique que les jours qu'il y passe sont entièrement consacrés à des appels et des rassemblements : « *Dans ce branle-bas permanent, ce sont des rassemblements incessants, des appels interminables*⁵⁴⁹. » Plus loin, il offre des renseignements sur l'emploi du temps d'une journée classique : distribution d'un ersatz de café très tôt, « *puis c'est l'appel qui va durer une partie de la matinée*⁵⁵⁰ », suivi de la distribution d'une soupe très claire qui nécessite plusieurs heures d'attente. L'après-midi est désœuvré, avant que le camp ne connaisse à partir de dix-sept heures le second grand appel de la journée. F. Cartault d'Olive stationne tout le mois d'août au *Stalag VIC* de Dortmund, où il connaît lui aussi ces incessants et laborieux dénombrements⁵⁵¹. Arrivé au *Stalag IIA* avec plusieurs milliers d'autres prisonniers, Jean Baptiste Mallet⁵⁵² évoque quant à lui, non pas deux, mais trois rassemblements quotidiens qui dureraient parfois plus d'une heure chacun. Toutefois, si ces derniers sont une vraie souffrance physique au départ, ils deviennent petit à petit en cet été 1940 une routine désagréable à laquelle les prisonniers se plient : « *Mais on se fait à tout* » écrit Ambrière, « *et à la longue nous n'étions plus sensibles qu'aux raisons de sourire*⁵⁵³. »

Passage obligé de la vie en captivité, les appels constituent une épreuve physique singulière pour les prisonniers. Découvrant les conséquences physiques des stations debout prolongées, les prisonniers les subissent avec beaucoup de peine avant de parvenir à les supporter.

⁵⁴⁷ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40, op.cit.*, p. 64.

⁵⁴⁸ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op.cit.*, p. 31.

⁵⁴⁹ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40, op.cit.*, p. 67.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 67.

⁵⁵¹ F. Cartault D'Olive, *De Stalags en évasions*, Paris, Calmann-Lévy, 1947, p. 5.

⁵⁵² AN, 72aj/296. Chemise *Stalag IIA*. Témoignage de Baptiste Mallet, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

⁵⁵³ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op.cit.*, p. 31.

2.1.2.3 L'éducation physique obligatoire, une vexation supplémentaire

A côté de l'appel, l'éducation physique obligatoire représente la seconde triste découverte des prisonniers de guerre de l'été 1940. Il est possible d'en trouver trace dans de nombreux témoignages dès lors que les anciens prisonniers évoquent des périodes durant lesquelles ils sont restés stationnés assez longtemps dans un cantonnement organisé. Ces séances, parfois biquotidiennes, laissent à ceux qui les ont vécues des souvenirs douloureux d'exercices vexatoires aux objectifs incompréhensibles. Bien qu'aucune question ne soit spécifiquement orientée sur ce point dans le questionnaire remis aux anciens prisonniers par la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, certains évoquent spontanément l'existence de telles pratiques. Joseph Bricaud en fait longuement mention en revenant sur les conditions de vie au camp de transit d'Ecrouves dans un tapuscrit qu'il rédige plus de dix ans après son retour de captivité⁵⁵⁴. Son témoignage est d'autant plus précieux qu'il est très détaillé. Il précise que c'est le commandant allemand du camp qui est à l'origine de cette obligation. Cependant, ce dernier décharge le personnel allemand de son encadrement pour confier cette tâche aux sous-officiers français. L'ordre donné par les Allemands suffit sans doute à les faire s'exécuter, mais il convient toutefois de signaler qu'en référence au manuel de 1930⁵⁵⁵, les sous-officiers sont normalement censés organiser de telles pratiques corporelles à l'adresse des hommes qu'ils ont sous leur responsabilité⁵⁵⁶. Les indications données par le même manuel sont précises : les séances doivent durer moins d'une heure pour les sujets à ménager. Elles se composent d'assouplissements, d'exercices empruntés à la Méthode naturelle d'Hebert suivis d'un ou deux jeux⁵⁵⁷ dont le règlement doit être simple, connu de tous et dont la durée avoisine les huit minutes⁵⁵⁸.

Les séances que décrit Bricaud semblent en adéquation avec ces exigences. Il évoque en effet un plan comprenant « *une mise en train, petite course servant à activer la circulation du sang, la culture physique proprement dite, le repos et les jeux*⁵⁵⁹ ». La seule différence tangible porte sur l'existence de temps de repos entre les différentes séries qui ne figurent pas dans le manuel. Le fossé est par contre grand entre l'esprit même dans lequel la

⁵⁵⁴ AN, 72aj/291. Joseph Bricaud, « *Souvenirs de captivité* ». *op.cit.*

⁵⁵⁵ Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, 3^{ème} partie, Titre VI : Education physique militaire*, Nancy- Paris- Strasbourg, Librairie militaire Berger-Levrault, sd.

⁵⁵⁶ « *Tous les officiers subalternes et les sous-officiers doivent être capables d'exécuter et de commander des leçons d'éducation physique* ». *Ibid.*, p. 11.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 22-24.

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 28.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 18.

leçon idéale a été pensée par l'Ecole de Joinville et les ressentis des soldats harassés et affamés:

La mise en train avec ses courses et la file indienne et autres moyens pour activer le sang nous essoufflait, nous demandions à passer à autre chose. Les exercices des mains et des pieds, les contorsions du tronc ne nous allaient pas davantage⁵⁶⁰.
Plusieurs camarades tombaient d'inanition pendant ces exercices et devaient être transportés à l'infirmerie⁵⁶¹.

Si les jeux sont censés représenter le côté attrayant de la leçon, Bricaud montre qu'ils sont certes intéressants, mais bien trop contraignants sur le plan physique :

Nous aurions dû aimer les jeux ! Mais là encore, il faut courir, se dépenser. Nous en étions incapables ! Nous n'avions plus de vigueur. Que cette heure de gymnastique, où pourtant les jeux avaient une si grande part, nous étaient pénible !⁵⁶²

La question des motivations du commandement allemand ne peut qu'être soulevée. Joseph Bricaud avance, sous forme d'une question, des raisons situées entre l'enjeu sanitaire et la punition corporelle, mais très vite, il opte pour un but bien plus pragmatique : empêcher, par une fatigue encore accentuée toute velléité d'évasion :

Etait-ce la crainte que nos membres ne s'engourdissent ou le mécontentement de nous voir à ne rien faire qui poussa le commandant du camp à nous imposer des exercices de culture physique ?[...]Ainsi pensait-il nous n'aurions plus la force de nous évader⁵⁶³.

Quoiqu'il en soit, il apparaît essentiel de noter que, dès le début de la captivité, les Allemands distinguent officiers et soldats en soumettant les seconds à des séances d'éducation physique qui réduisent d'autant leurs forces physiques. Bien que les souffrances causées soient réelles, le commandement allemand met en avant des préoccupations sanitaires et se dégage de leur mise en place pour en confier la responsabilité aux sous-officiers français.

2.1.2.4 Les premières formes d'activités physiques et sportives

Les camps de transit dans lesquels les soldats sont transférés pour une période plus ou moins longue sont nombreux et offrent des conditions de détention marquées par un régime alimentaire très faible et une surpopulation. Baptisé « *camp de la misère*⁵⁶⁴ », celui de Neuf Brisach accueille, selon Marcel Poisot, plus de 50 000 soldats durant le mois de juin 1940.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 18

⁵⁶¹ *Ibid.*, p.20.

⁵⁶² *Ibid.*, p.19.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 18-19.

⁵⁶⁴ Marcel Poisot, *Prisonniers à Neuf- Brisach*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1945, p. 22.

Les plus chanceux s'entassent dans les écuries ou les hangars tandis que les derniers arrivés dorment dehors, à même le sol⁵⁶⁵.

Pourtant, c'est aussi dans ce type de camp que se mettent en place les premières formes d'activités sportives. Bien que peu souvent citées, elles sont tout de même mentionnées par certains prisonniers. A Neuf Brisach, Yves Durand cite le témoignage d'un certain Depoux qui évoque la constitution d'équipes de football⁵⁶⁶. Marcel Poisot, lui aussi cantonné à Neuf Brisach décrit des hommes sous-alimentés qui, pourtant, seuls ou en petits groupes, s'adonnent à de « *savants exercices de culture physique*⁵⁶⁷ » le matin, d'autres qui font de « *trépidantes parties de médecine-ball, de volley-ball ou de deck-tennis*⁵⁶⁸ ». Tandis qu'il attend à Mayence d'être transféré au *Stalag IXA*, Marcel Perraud précise avoir pu s'adonner à la boxe⁵⁶⁹. A Sarrebourg, Claude Jamet, lui-même officier, constate les activités des hommes de troupe : volley-ball le 20 juillet, matchs de football le 21.

Des bois de football ont été dressés sur le terrain des sports. Les hommes jouaient. C'est-à-dire que vingt-deux hommes en pantalon de treillis, le torse nu jouaient au ballon, regardés par sept ou huit milliers de leurs camarades⁵⁷⁰.

Pierre Pellizza⁵⁷¹, étoile montante du tennis français avant la guerre, est fait prisonnier à Urmatt le 22 juin 1940 en compagnie de son ami Yvon Pétra⁵⁷². S'en suit une période durant laquelle il passe par plusieurs camps de transit, notamment celui de Saverne⁵⁷³. S'il est amené à travailler dans des fermes⁵⁷⁴ ou à nettoyer les traces laissées par les combats⁵⁷⁵, il peut aussi profiter de quelques distractions. Dans un courrier adressé à sa femme, il précise s'adonner

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 36.

⁵⁶⁶ Yves Durand, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags, et les Kommandos, 1939-1945, op.cit.*, p. 34.

⁵⁶⁷ Marcel Poisot, *Prisonniers à Neuf- Brisach op.cit.*, p. 83.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 83.

⁵⁶⁹ AN, 72 aj/299. Document manuscrit rédigé par Marcel Perraud, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

⁵⁷⁰ Claude Jamet, *Carnet de déroute*, Paris, Editions Sorlot, 1942, p. 208.

⁵⁷¹ Pierre Pellizza est né le 10 juillet 1917 à Lourdes dans une famille de la bourgeoisie française. Il débute le tennis très jeune et croise au début des années 30 Albert Duprat qui devient son entraîneur. Sa progression est alors très rapide. (Voir à ce propos : Maurice Fauré, « Albert Duprat, le mécène exemplaire » *Smash* n° 26, décembre 1947-janvier-février 1948). En 1934, il rencontre Yvon Pétra qui le persuade de venir s'installer à Paris pour poursuivre sa carrière (selon Yvon Pétra, *Bon pour le service !*, Paris, La Table ronde, 1970, p. 25). En 1935, il remporte le critérium de France en seconde série. A partir de 1936, il fait partie de l'équipe de France de Coupe Davis. Il participe par ailleurs aux internationaux de France. En 1939, sa victoire face à Yvon Pétra au tournoi de Monte-Carlo et son titre de champion de France indoor font de lui un des tennismen les plus en vue de l'hexagone (« Pellizza, Famed Tennis Star, Professionat at Skotie Club », *Glencoe News*, April 24, 1952. Archives familiales de Jacques Pellizza).

⁵⁷² Yvon Pétra, *Bon pour le service, op.cit.*, p. 116.

⁵⁷³ AC, Fiche de captivité de Pierre Pellizza.

⁵⁷⁴ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza à sa femme écrite à Keskastel le 2 août 1940.

⁵⁷⁵ Yvon Pétra, *Bon pour le service !, op. cit.*, p. 121.

« au bridge, au ping-pong, au ballon, etc⁵⁷⁶ ». Pierre Chanlaine offre au journal *L'Auto* un article reportage sur ses initiatives pour mettre en place la pratique du basket tandis qu'il est retenu au camp n° 1 de Pithiviers⁵⁷⁷. Assez détaillé, ses propos sont intéressants, même s'ils sont indéniablement marqués du sceau de la propagande. Il est possible d'y apprendre que le sport apparaît sous l'initiative du responsable français du camp, poste que lui-même occupe en l'occurrence. La pratique est rendue possible grâce à l'aide conjuguée des services de la mairie et de ceux des Dames de la Croix-Rouge qui apportent les ballons nécessaires. Il indique en outre que les Allemands ne font aucune résistance à la mise en place de telles activités. Conduite par de jeunes aspirants, cette distraction quotidienne permet, selon les constats qu'il fait, de préserver le moral des hommes, qu'il s'agisse des joueurs ou des spectateurs.

Toutefois, ces pratiques ne sauraient affranchir les prisonniers de leur condition de captif et encore moins du règlement du camp. Marcel Poisot relate des coups de feu tirés à l'encontre d'un « athlète imprudent »⁵⁷⁸ qui se rapproche trop près des zones interdites, et qui, touché, est amené en civière à l'infirmerie. Claude Jamet précise quant à lui que les jeux sportifs s'organisent toujours sous une bonne garde :

Immobile à un coin du camp, derrière les barbelés, la sentinelle allemande monte la garde près de la mitrailleuse toute dressée. On voit pendre, comme une ceinture, la lourde bande de balles⁵⁷⁹.

Certains prisonniers saisissent la première occasion qui leur est offerte pour organiser des loisirs sportifs, ou pour redevenir maîtres de leur propre corps en s'astreignant à des séances d'éducation physique, et ce, malgré les privations dont ils souffrent. Ce souci de distractions sportives peut être rapproché, plus généralement, d'un besoin d'occupation qui se retrouve, en dehors des pratiques corporelles, dans la mise en place très rapide d'offices religieux, de cercles de lecture, de petits spectacles et de conférences⁵⁸⁰. En cela, le début de captivité des soldats dans les camps de transit ressemblent aux premiers jours en *Oflags* des officiers. Le cas de ces quelques soldats à Neuf Brisach ou à Sarrebourg ne saurait toutefois être généralisé. En effet, et pour ne prendre qu'un seul exemple, Célestin Lavabre cantonne lui aussi une semaine dans une citadelle près de Toul, mais ne mentionne aucune pratique

⁵⁷⁶ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza à sa femme écrite à Saverne le 20 juillet 1940.

⁵⁷⁷ Pierre Chanlaine, « Le basket-ball chez les prisonniers », *L'Auto* n° 14588, p.2.

⁵⁷⁸ Marcel Poisot, *Prisonniers à Neuf-Brisach*, op.cit., p. 83.

⁵⁷⁹ Claude Jamet, *Carnet de dérouté*, op.cit., p. 208.

⁵⁸⁰ Voir à ce titre pour Neuf Brisach : Marcel Poisot, *Prisonniers à Neuf-Brisach*, op.cit., p. 42-43.

physique, et avoue qu'il occupe en premier lieu son temps à récupérer, à la façon d'un animal, ses forces physiques et morales⁵⁸¹.

Une fois parvenu au *Stalag*, les pratiques sportives sont plus rarement mentionnées. Elles apparaissent toutefois dans le témoignage de M. Bréant à la date du 4 août :

Rien ne sert de gémir ; le vrai courage est de lutter contre l'abandon physique et moral. N'avons- nous pas joué aux boules une partie de l'après-midi ? Des boules taillées à coup de serpe dans une branche d'aulne⁵⁸².

Les rapports du CICR restent très discrets sur cette question alors qu'il est normalement obligatoire, au regard de la Convention de Genève, que des distractions d'ordre physique ou intellectuel soient mises en place par la Puissance détentrice. Après une visite réalisée au *Stalag* IA de Stablack le 2 août 1940, le délégué du CICR reste évasif, signalant simplement qu'il existe une grande place de sport et que quelques balles sont à disposition des 12 798 prisonniers⁵⁸³. Le 1^{er} août 1940, un autre délégué du CICR visitant le *Stalag* IB d'Hohenstein remarque que les prisonniers n'ont pas de « vraie » place pour le sport ni de ballon à disposition⁵⁸⁴. La rareté des témoignages et la discrétion des rapports laissent supposer que, si des activités sportives sont mises en place dans certaines structures, il s'agit avant tout d'un microphénomène impossible à généraliser.

2.1.2.5 De la « guerre d'eunuque » au statut de *Stücke* ou la perte de la virilité

Si les soldats de 40⁵⁸⁵ souffrent physiquement lors des premiers mois de captivité, ils sont aussi en proie à bien d'autres tourments. Eloignés de leurs foyers, rabaissés par la défaite, ils ont le sentiment d'avoir été privés d'occasions pour remplir leur devoir d'hommes combattants. Quand la *Blitzkrieg* a commencé, peu ont eu l'occasion de faire véritablement usage de leurs armes, et si tel est le cas, encore moins nombreux sont ceux qui ont touché, voir tuer, un ennemi. Or, bien que le mythe du combat comme expression ultime de la virilité ait connu un certain désaveu depuis la Grande guerre, il n'en demeure pas moins vrai que les

⁵⁸¹ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op.cit., p. 59.

⁵⁸² M. Bréant, *Journal de guerre 1939-1941*, tapuscrit détenu par l'IHTP. ARC 128, p. 34.

⁵⁸³ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag* IA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IA le 2 août 1940.

⁵⁸⁴ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag* IB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IB le 1^{er} août 1940.

⁵⁸⁵ En référence à l'ouvrage de Roger Ikor, *Ô soldats de quarante !...*, Paris, Albin Michel, 1986.

conscrits de 1939 considèrent qu'il en était de leur honneur de défendre leur patrie⁵⁸⁶. Francis Ambrière emprunte à un de ses camarades d'infortune une expression qui résume parfaitement le ressenti de la majorité : « *La guerre que nous avons faite, mon vieux ? C'est la guerre des eunuques*⁵⁸⁷ ».

Leur ressentiment est accentué par la découverte, puis par l'inévitable comparaison avec les soldats et officiers de l'armée victorieuse. Se dégagent des témoignages une certaine forme d'admiration emprunte de haine et de jalousie. Ceci est à noter, car loin de se perdre en réflexion militaire, c'est en premier lieu le corps de l'adversaire qui est source de commentaires : beaux, athlétique, sportifs ; « *une jeunesse victorieuse pleine de vigueur* » selon Constantin Joffé⁵⁸⁸, des soldats jeunes, joyeux, arrogants, dominateurs pour F. Cartault d'Olive⁵⁸⁹, les Allemands représentent dans leurs uniformes propres l'exact opposé de ce qu'ils ont l'impression d'être devenus : des êtres affaiblis, enlaidis, sales. « *Humides et sales, nous étions là, des milliers avec notre fatigue, notre faim et cette soif terrible* », résume Gérard Bros⁵⁹⁰. F. Cartault d'Olive est encore plus explicite quand il écrit à propos des officiers qu'il croise :

Des officiers en grande tenue se promenaient avec des femmes élégantes et devisaient avec des grâces mondaines dans la splendeur du plus beau jour de l'été⁵⁹¹.

Cette atteinte à la virilité constitue, à elle seule, une profonde humiliation qui fait naître une rancœur importante à l'égard du commandement militaire français. Certains évoquent la stupidité criminelle du commandement⁵⁹², d'autres un commandement défaillant⁵⁹³, tous ont des mots durs à l'égard de ceux qu'ils jugent responsables de leur déchéance. Or, cet état d'esprit entraîne une inexorable remise en cause du principe même d'obéissance qui touche directement la mise en place des pratiques d'éducation physique. Alors qu'Antoine Ernest Guyonnet rapporte que lui-même et le groupe de soldats auquel il appartient refuse de se lever à l'entrée dans la baraque d'un commandant en tête accompagné

⁵⁸⁶ Luc Capdevila écrit à ce propos : « *L'intériorisation par les hommes de la fonction combattante est une évidence en France pour les différentes générations du feu.* » Luc Capdevila, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 98.

⁵⁸⁷ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, *op.cit.*, p. 20.

⁵⁸⁸ Constantin Joffé, *Les enterrés vivants du Stalag XVIIA*, *op.cit.*, p. 48.

⁵⁸⁹ F. Cartault d'Olive, *De Stalags en évasions*, *op.cit.*, p.6.

⁵⁹⁰ Les propos sont cités par Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, *op.cit.*, p. 46.

⁵⁹¹ F. Cartault d'Olive, *De Stalags en évasions*, *op.cit.*, p. 7.

⁵⁹² Constantin Joffé, *Les enterrés vivants du Stalag XVIIA*, *op.cit.*, p. 51.

⁵⁹³ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, *op.cit.*, p. 49.

de nombreux officiers venus les saluer⁵⁹⁴, Joseph Bricaud développe l'attitude des soldats face aux injonctions des sous-officiers chargés de mettre en place l'éducation physique obligatoire :

Il s'était mis en tête de nous apprendre je ne sais quel beau mouvement d'ensemble où il fallait se mettre à terre en s'appuyant sur le sol, sur les mains et la pointe des pieds. Comme nous accomplissions les mouvements avec mollesse, il les faisait recommencer. Peine perdue ! Nous les faisons plus mal encore. « *Allons, les Allemands nous regardent nous dit-il, montrez que vous êtes des soldats !* » Il aurait été si fier de leur montrer notre savoir-faire. Mais nous étions trop faibles pour avoir de la fierté. Que nous importaient les Allemands et les beaux mouvements. Enfin, voyant qu'il ne réussirait pas à nous faire exécuter son mouvement d'une façon convenable, le pauvre adjudant nous dit, d'un air découragé : « *Vous n'êtes plus des hommes ma parole, vous êtes foutus !* » C'était ça, nous étions foutus⁵⁹⁵.

A cette perte de repère, cette remise en cause de la virilité, se rajoutent lors de l'arrivée en Allemagne d'autres événements qui amplifient le malaise des soldats. L'épreuve de la fouille, mais surtout celles de la désinfection et de l'immatriculation leur donnent l'impression de perdre cette fois leur qualité même d'être humain, remplacée par un statut d'animal ou d'objet. D'ailleurs, le terme employé par les Allemands est ici révélateur puisque tout prisonnier est qualifié de *Stück*, de pièce. Pour tous les prisonniers, le choc est de taille :

Et Dortmund, où nous laissons notre nom et recevions notre numéro d'immatriculation, où nous abandonnions notre qualité d'homme pour devenir des *Stücke*, des morceaux, des pièces, plus que jamais les pions de l'échiquier⁵⁹⁶.

Cette dégradation est encore accentuée par les conditions de vie qui leur sont imposées, ayant notamment trait au rapport au corps. Etre social quelques semaines auparavant, le prisonnier est en effet confronté à certaines nécessités qui redonnent au corps physiologique une place centrale, faisant fi de toutes les convenances acquises. Déféquer fait partie de ces misères physiologiques participant à la déshumanisation et à la perte de dignité. Francis Ambrière se remémorant la quête ininterrompue des soldats pour obtenir quelconque papier de substitution au papier hygiénique, qualifie la situation « *d'humiliation exaspérée*⁵⁹⁷ ». Louis Masset, décrit les latrines du *Stalag* IIC de Greiswald, tranchée extérieure de dix mètres de long sur quarante-cinq centimètres de large où, en file serrée un pied de chaque côté du sillon, les hommes faisaient leur besoin :

⁵⁹⁴ Antoine Ernest Guyonnet, *Le troupeau des vendus, carnets d'un prisonnier de guerre, op.cit.*, p.12.

⁵⁹⁵ AN, 72aj/291. Témoignage de Joseph Bricaud, *op.cit.*, p. 20-21.

⁵⁹⁶ F. Cartault d'Olive, *De Stalags en évasions, op.cit.*, p. 7.

⁵⁹⁷ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op.cit.*, p. 35.

Je vous laisse à penser le spectacle dégradant offert aux yeux de tous ces hommes. Spectacle qui, sans conteste, les atteint au plus profond de leur dignité, de leur personnalité⁵⁹⁸.

Les deux premiers mois de captivité se caractérisent par une pluralité de situations, liées à la distance parcourue à pied, aux spécificités de chaque cantonnement, au degré de discipline et de rigueur imposé par les Autorités allemandes. Toutefois, plusieurs traits communs se dégagent aussi : une faim et une soif lancinantes et permanentes qui suppléent chez les hommes de troupe toute autre forme de souffrance, un sentiment honteux de n'avoir pu se comporter, contrairement aux Allemands, en hommes et de ne pas avoir livré bataille, la sensation d'avoir perdu leur humanité.

La diversité des pratiques corporelles émergeant, celles imposées à titre punitif et sanitaire, celles de distraction et de loisir, montre combien, dès les premiers instants de la captivité, les activités du corps font partie intégrante du quotidien de captif.

2.2 Des pratiques corporelles intégrées dans une logique de propagande (automne et hiver1940)

Une fois passé le choc de l'arrivée en Allemagne, officiers et hommes de troupe commencent à organiser leur nouvelle existence. Les pratiques physiques et sportives prennent-elles une place importante dans les camps ? Cela est-il aussi rapide dans les *Oflag* et dans les *Stalags* ? Les Allemands imposent-ils des leçons d'éducation physiques punitives ?

2.2.1 En *Oflag* : émergence des sports et de l'éducation physique grâce aux premières formes de sociabilité

2.2.1.1 Une volonté de s'organiser dès l'automne 1940

Dès les premières semaines de captivité, les officiers ont à cœur de se regrouper, d'établir différents services à l'intérieur du camp, de contribuer à améliorer de façon pérenne leur vie quotidienne. Dans le domaine des activités sportives, deux types d'initiatives sont repérables : la création d'une cellule d'administration des sports au sein des services du doyen d'une part, la constitution de cercles ou de clubs d'autre part.

Le premier type d'organisation nécessite au préalable que l'*Oflag* se soit doté d'un représentant, le doyen, et que ce dernier accorde de l'intérêt aux activités sportives. Selon son

⁵⁹⁸ Louis Masset, *L'odyssée du prisonnier de guerre 30362*, Liège, Editions Dricot, 1984, p. 81.

propre témoignage, c'est à ce type de fonctionnement qu'aspire le colonel Pierre de Warren, doyen de l'*Oflag* XVIIIA de juin à octobre 1940. Il précise à son retour en France avoir créé une organisation sociale reposant sur plusieurs commissions, dont une commission sportive⁵⁹⁹ et ce afin d'« améliorer la situation morale, physique et intellectuelle des PG⁶⁰⁰ ». Cette dernière est confiée au Capitaine Ader, avant que ce dernier ne soit libéré⁶⁰¹. Tel est surtout le cas de l'*Oflag* IVD. Dès le 15 juin 1940, le colonel d'Artillerie Henry Meunier est désigné doyen du camp⁶⁰². Il crée les premières entités administratives⁶⁰³ à la fin du mois de juin 1940, entités comprenant, entre autres, la désignation des chefs de *Blocks*, mais aussi l'organisation des services de santé, de la trésorerie, de la cantine, ou du service des Postes. Est fondé au même moment un « comité des distractions » plus particulièrement chargé de développer les activités de musique, de théâtre, de gérer la création d'une bibliothèque. Le comité des sports ne tarde pas à voir le jour, vraisemblablement à l'été 1940⁶⁰⁴. Impulsé par le lieutenant Hivert⁶⁰⁵ et le commandant Emile Robillard⁶⁰⁶, son rôle consiste à développer les différentes sections sportives tout en créant une émulation autour de la pratique physique.

L'émergence de cercles, de clubs ou autres structures constitue la seconde forme d'organisation sportive. L'*Oflag* IID en offre un exemple éloquent. Répartis de manière autoritaire par les Autorités allemandes entre quatre *Blocks* qui ne peuvent communiquer entre eux, c'est à partir de cette entité géographique que les officiers français fondent les premières structures sportives. Dès l'automne 1940 se crée le *Stade français de l'Oflag* au *Block* III sous la direction du Joinvillais le capitaine Cossé. En même temps, *France Sport* voit le jour au *Block* II. Deux autres associations naissent au début de l'année 1941 : *Club des Officiers Captifs* au *Block* I, tandis que le capitaine Guedard prend la tête de *L'union francisque* au *Block* IV. Chacune de ces structures, selon ses moyens propres et les

⁵⁹⁹ AC, Carton *Oflag* XI à XVII, chemise *Oflag* XVII. « Rapport sur l'*Oflag* XVIIIA » du colonel Pierre de Warren, 1^{er} homme de confiance du camp (juin 1940-octobre 1941), non daté.

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ SHAT, 1K 527. *Le canard en Kg* n° 9, 15 mars 1941.

⁶⁰² *Oflag* IVD, *Livre souvenir*, op.cit. p. XXXIII.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. XXXIV. Sont notamment organisés les services de commandement, désignés les chefs de *Block*, organisés les services de santé, de trésorerie de cuisine.

⁶⁰⁴ L'aumônier de l'*Oflag*, l'Abbé Ludovic Giraud en signale l'existence dans son ouvrage : Abbé Ludovic Giraud, *La vie de nos prisonniers dans un Oflag. Histoire d'un redressement. Oflag IVD, juin 1940-janvier 1941*, Marseille, imprimerie Moullot, 1944, p. 25. (BNF, 16 LH4- 4525).p. 25). Henri Dumas, prisonnier libéré de l'*Oflag* IVD le mentionne dans une conférence donnée le 17 novembre 1941 à Tours. Henri Dumas, *L'activité française d'un camp de prisonniers. Conférence faite à Tours, le 17 novembre 1941*, Tours, Henri Dumas, 1942. (BNF, 16 LH4 3120).

⁶⁰⁵ Selon l'annuaire de l'*Oflag*, le lieutenant Yvan Hivert est professeur d'éducation physique au lycée de Quimper dans le civil. *Oflag* IVD, *Livre souvenir*, op.cit., p. 152.

⁶⁰⁶ Selon l'annuaire de l'*Oflag*, il s'agit d'Emile Robillard, officier à la retraite, médaillé de la 1^{ère} Guerre mondiale.

motivations de chacun met en place des sections sportives animées par des officiers volontaires⁶⁰⁷ et ambitionnent de se doter de terrains, et de mettre sur pied des compétitions.



Figure 8 : Carte de membre actif *Oflag IID*⁶⁰⁸

2.2.1.2 Des initiatives saluées par les Autorités allemandes

La « bienveillance » des Allemands semble s'être rapidement exprimée dans les *Oflags*. Quelle que soit la structure concernée, les responsables allemands des camps affichent en effet de façon appuyée leur souci de voir se développer les sports et n'hésitent pas à intervenir dans ce domaine. Ainsi, à l'*Oflag XVIIA*, le délégué du CICR note-t-il dans son rapport du 2 septembre 1940 que le commandant allemand est nettement favorable à la pratique des activités physiques. Parfois même, comme c'est le cas à l'*Oflag XB*, les délégués sont interpellés sur le fait que les Allemands semblent plus concernés par la mise en place des sports que les prisonniers eux-mêmes⁶⁰⁹. A l'*Oflag VID*, le règlement du camp rédigé par les Autorités allemandes prévoit, dès le mois de septembre, la mise en place des activités sportives. Il est possible d'y lire : « *Le sport serait très favorablement considéré* ⁶¹⁰ ».

⁶⁰⁷ Archives familiales Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 3, mai 1941, p. 20.

⁶⁰⁸ Archives de l'Amicale de l'*Oflag IID-IIB*.

⁶⁰⁹ AN, F/9/2911. Chemise *Oflag XB*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite à l'*Oflag XB* le 29 décembre 1940. A propos de la mise en place des activités physiques, le délégué écrit : « *Les autorités allemandes paraissent y attacher plus d'intérêt que les prisonniers* ».

⁶¹⁰ AN, 72aj/308. Règlement du camp de l'*Oflag VID*, Munster, le 13 septembre 1940.

Les Allemands concrétisent leurs déclarations d'intention en permettant aux prisonniers des *Oflag*s de transformer des zones restées en friche en terrain de sports, ou d'utiliser des baraquements non utilisés. A l'*Oflag* IVD, Louis Walter précise ainsi que « *les terrains restant libres entre les baraques et les barbelés furent mis à la disposition des prisonniers qui purent les aménager en terrains de sports*⁶¹¹ ». Le même constat est effectué par les délégués de l'Ambassade des Etats-Unis lors de leur visite à l'*Oflag* XC, à l'intérieur duquel ils sont agréablement surpris par l'existence d'un « *vaste terrain de sport*⁶¹² ». A l'*Oflag* VIA, les Allemands permettent dès le mois d'août aux prisonniers de construire leur terrain de sport⁶¹³, terrain qui est achevé pour le mois d'octobre de la même année⁶¹⁴. Les règlements de camp de l'*Oflag* VID montrent que les Allemands ont très tôt pris la décision d'affecter des terrains spécifiques pour la construction d'espaces sportifs. Il est en effet écrit dans celui de septembre 1940 « *qu'après mise en état du terrain de sport, celui-ci sera à la disposition des officiers*⁶¹⁵ ». A l'*Oflag* IVD, dès le mois de juin 1940, une salle est donnée aux officiers pour organiser la culture physique⁶¹⁶.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les officiers français jugent bienveillante l'attitude des Allemands. Le rapport du doyen de l'*Oflag* XB daté de mars 1941⁶¹⁷ évoque un commandant extrêmement soucieux du bien-être des Français. Le lieutenant-colonel Robert, doyen de l'*Oflag* XVIIIA, salue à ce sujet en janvier 1941 l'aide qu'il reçoit des Autorités du camp, aide qui lui permet de maintenir en excellent état moral et physique les officiers :

Il est de mon devoir de signaler que je rencontre auprès du Général Unger et de tous les officiers allemands du camp, un désir très marqué d'adoucir notre existence. Pour cela, ils font tout ce qui est en leur pouvoir⁶¹⁸.

Pour favoriser l'émergence des sports, les Allemands apportent aussi du petit matériel. Louis Walter précise à ce titre qu'à l'*Oflag* IVD, ils « *accordèrent et facilitèrent tous les achats en*

⁶¹¹ Louis Walter, *Derrière les barbelés, op.cit.*, p. 64.

⁶¹² AN, F/9/2878. Rapport des délégués de la Puissance protectrice suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XC le 6 décembre 1940, p.3.

⁶¹³ AN, F/9/2878. Rapport des délégués de la Puissance protectrice suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VIA le 6 août 1940, p.2.

⁶¹⁴ AN, F/9/2878. Rapport des délégués de la Puissance protectrice suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VIA en octobre 1940, p. 2.

⁶¹⁵ AN, 72aj/308. Règlement du camp de l'*Oflag* VID, Munster, le 13 septembre 1940.

⁶¹⁶ *Oflag IVD, Livre souvenir, op.cit.*, p. XXXIV.

⁶¹⁷ SHAT, 2P77. *Notes sur le camp d'officiers prisonniers Oflag XB à Nienburg sur Weser* par Joppe andré, 15 mars 1941, p. 17.

⁶¹⁸ SHAT, 2P70, Rapport du Lt-colonel Robert, représentant général des Prisonniers de l'*Oflag* XVIIIA, 10 janvier 1941, p. 3-4.

matériel de sport »⁶¹⁹. Ces propos sont corroborés par le témoignage du capitaine Oriol, responsable de la section de basket du camp à son retour de captivité. Il explique avoir passé une commande de ballons, de poteaux et de panneaux de basket auprès des autorités allemandes à l'automne 1940, qui s'empressèrent d'y apporter satisfaction⁶²⁰. A l'*Oflag XIII A*, les responsables du tennis de table ont fait eux aussi appel à leurs geôliers pour acheter quatre tables supplémentaires. Cependant, tous signalent les prix exorbitants pratiqués par les Allemands et la qualité parfois très médiocre des équipements ainsi acquis⁶²¹. Le capitaine Oriol l'exprime ainsi : « *Inutile de dire que les boches nous firent payer des prix astronomiques pour l'époque en marks de camp (20 frs le mark)* »⁶²². A l'*Oflag VID*, les Autorités du camp prévoient plusieurs possibilités pour que les officiers se dotent de matériel. Le règlement de septembre 1940 spécifie ainsi :

Pour le moment on dispose, de provenance suisse, de deux paires de gants de boxe et trois ballons de football ; fournis par la *Kommandantur* trois ballons de volley. D'autres articles de sport pourront être achetés sur les bénéfices de la cantine⁶²³.

2.2.1.3 Mise en place d'une éducation physique éclectique, encadrée par des experts français

Les leçons collectives d'éducation physique fleurissent dans les *Oflags* à la fin de l'été 1940 à l'initiative des cadres français, tandis que la météorologie est encore clémente et que les colis alimentaires provenant de France commencent à arriver en nombre conséquent. Après sa visite à l'*Oflag IVD* en février 1941, le délégué du CICR consigne dans son rapport l'existence de leçons d'éducation physique très fréquentées et animées par des moniteurs compétents⁶²⁴. Louis Walter date, de son côté, la reprise de la culture physique approximativement en septembre⁶²⁵. L'analyse des rapports établis par la commission de

⁶¹⁹ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, op. cit., p. 117.

⁶²⁰ Capitaine Oriol, « O.I Lille, Stella de Cherbourg, A.S Montferrandaise, Stade Français, U.S Tourcoing, C.A Français dans un grand tournoi, mais en 1943 à l'*Oflag IVD* », in *Basket Ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket ball*, n° 143 1^{er} novembre 1945, p. 3-4.

⁶²¹ *Escale à Nuremberg*, op.cit., p. 130. L'auteur évoque des tables de tennis de table « plus ou moins boiteuses ».

⁶²² Capitaine Oriol, « O.I Lille, Stella de cherbourg, A.S Montferrandaise, Stade Français, U.S Tourcoing, C.A Français dans un grand tournoi, mais en 1943 à l'*Oflag IVD* », in *Basket Ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket ball*, op.cit., p.3.

⁶²³ AN, 72 aj/308. Règlement du camp de l'*Oflag VID*, Munster, le 13 septembre 1940.

⁶²⁴ AN, F/9/2706. Rapport des délégués du SDPG, délégation de Berlin suite à une visite datée du 13 février 1941 : « *Le camp dispose de vastes espaces pour les exercices physiques qui ont lieu sous la direction de moniteurs diplômés et sont très suivis* ».

⁶²⁵ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, op.cit., p. 147

contrôle postal des prisonniers de guerre⁶²⁶ confirme cette information. En date du 25 août 1940, la commission écrit : « *Chaque après-midi, sont faites deux conférences sur des sujets divers. Le reste du temps passe en culture physique, jeux divers*⁶²⁷. » A l'Oflag XVIIA, un premier rapport du CICR fait état de « *séance de gymnastique* » quotidienne dès la fin du mois d'août⁶²⁸, fait confirmé par les lettres des prisonniers à leur famille⁶²⁹. Selon le journal du camp, *Le Canard en Kg*, il revient à l'aspirant Queyroy d'avoir proposé les premiers cours collectifs⁶³⁰. Concernant l'Oflag XIII A, un auteur resté anonyme souligne l'existence de séances quotidiennes et adresse des louanges au travail réalisé par un certain capitaine Rasquin pour leur mise en place dès la fin de l'été⁶³¹. A l'Oflag IID, le commandant Robillard⁶³² œuvre grandement pour l'encadrement de leçons rationnelles.

S'il n'est pas aisé de connaître l'exact contenu de ces premiers cours, les quelques descriptions à disposition permettent d'établir différentes hypothèses. Natter et Refrégier écrivent à la date du 19 septembre 1940 quelques mots laissant supposer les méthodes sous-jacentes :

Education physique après l'appel du matin.[...]. Disciples d'Isadora Duncan. Ici, le jeu du voile est remplacé par de pesantes pierres et le ballon est absent. Aimable éclectisme, mouvements de reptation, marche à croupetons⁶³³, balancements d'ours, pyramides humaines, saltations rythmiques. Toute cette faune souffle bruyamment⁶³⁴.

La description donnée dans l'ouvrage consacré à l'Oflag XIII A de Nuremberg reste, elle aussi, allusive : sont évoqués des officiers qui lèvent les bras au ciel ou encore qui « *sont pris de crises épileptiformes et gigotent désespérément*⁶³⁵ ». Les indications les plus claires proviennent du témoignage d'un officier de l'Oflag XC, non encore transformé en 1940 en Oflag disciplinaire :

Drapés dans une couverture, à la manière antique, nus quelle que fût la température, ils partaient de grand matin alors que le jour se levait à peine et que les brumes de l'Elbe

⁶²⁶ Cette commission est mise en place conformément à l'exécution des prescriptions de la note de service n° 175-2/EMA-PG en date du 16 juillet 1940, Ministère de la Guerre.

⁶²⁷ SHAT, 2P77. Commission de contrôle postal des prisonniers de guerre. Rapport sur la situation des prisonniers français en Allemagne, en France occupée et en Suisse, 25 août 1940, p.4.

⁶²⁸ AN, F/9/2878. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIIA le 21 août 1940 : « *Ceux-ci ont organisé chaque jour de séances de gymnastique* », p. 3.

⁶²⁹ SHAT, 2P77. Commission de contrôle postal des prisonniers de guerre. Rapport sur la situation des prisonniers français en Allemagne, en France occupée et en Suisse, 25 août 1940, p.5. La reprise de la culture physique est soulignée par la commission.

⁶³⁰ SHAT, 1K597. *Le Canard en Kg*, n° 9, 15 mars 1941.

⁶³¹ *Escale à Nuremberg, Oflag XIII A, Bloc VI, op.cit.*, p. 125.

⁶³² Il s'agit de Pierre Robillard. *Annuaire des prisonniers Oflag IID- IIB, op.cit.*, p. 55.

⁶³³ Terme ainsi orthographié par les auteurs.

⁶³⁴ Henri Natter, Adam Refrégier, *Six mille à l'Oflag XVIIA, op.cit.*, p. 36.

⁶³⁵ *Escale à Nuremberg, Oflag XIII A, Bloc VI, op.cit.*, p. 125.

traînaient encore paresseusement sur le camp. Et là, pendant une heure, ils se livraient à des exercices bizarres et qui nous semblaient puérils. Le jet de caillou, la virevolte à la main, la torsion de la barre du cou, l'extension avec circonvolution du pied. A cette époque, les galets firent primes sur le marché et maintes querelles naquirent de la possession d'un caillou rond, grossière imitation du poids réglementaire⁶³⁶.

Ces différents éléments permettent de tisser des liens avec le manuel de 1930 spécifiquement rédigé à l'attention de l'armée. La leçon imposée est en effet, par définition, éclectique. Or, cette notion est spécifiquement employée par Natter et Refregier :

La leçon préconisée est la réunion en une même séance d'exercices variés et combinés pour intéresser successivement ou simultanément tous les organes et les grandes fonctions en vue de les améliorer et de les perfectionner⁶³⁷.

La leçon idéale du manuel comprend des exercices d'assouplissement, des exercices d'application répondant aux familles de la Méthode Hébert et des jeux⁶³⁸. Ici, une lecture plus attentive permet d'identifier des points de convergence avec les descriptions précédentes. Les exercices d'assouplissement de la méthode suédoise sont suggérés par la référence à Isadora Duncan, comme par les gestes de circumductions du pied, ou encore l'emploi du terme « rationnel » qui laisse entrevoir les livres du docteur Philippe Tissié⁶³⁹. La Méthode naturelle d'Hébert se repère dans la marche à quatre pattes⁶⁴⁰, les marches rampantes⁶⁴¹, les lancers de galets⁶⁴², tous ces exercices étant d'ailleurs largement décrits dans le manuel.

L'influence de l'école de Joinville et la référence au manuel de 1930 s'étendent au domaine pédagogique. Au cœur du manuel figure le principe selon lequel il convient d'adapter systématiquement les exercices au niveau physiologique des sujets. Ce niveau, dépendant entre autres de l'âge, est censé être établi par le médecin afin de respecter la règle selon laquelle « *l'entraînement et le choix des exercices sont sous la dépendance étroite des contre-indications médicales auxquelles il est toujours fait droit*⁶⁴³ ». Le manuel préconise en outre le groupement d'individus selon leur niveau comme solution au souci de

⁶³⁶ AN, 72 aj/294. *Oflag XC-XD, Liste d'appel des Oflags XC-XD*, sd, p. 13.

⁶³⁷ Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, 3^{ème} partie, op. cit.*, p. 22.

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 22-24.

⁶³⁹ Docteur Philippe Tissié, *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*, Pau, Imprimerie de Garet, 1903 ; Docteur Philippe Tissié, *L'éducation physique rationnelle*, Paris, Alcan, 1922.

⁶⁴⁰ La marche à quatre pattes est illustrée dans le manuel de l'école de Joinville : Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, 3^{ème} partie, op.cit.*, p. 101.

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 102. La marche rampante est-elle illustrée par quatre clichés.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 194. Les exercices d'application de la famille des lancers comprennent des exercices pouvant se faire à l'aide d'une pierre.

⁶⁴³ Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, op.cit.*, 3^{ème} partie, *op.cit.*, p. 13.

l'hétérogénéité⁶⁴⁴. Or, la volonté immédiate des cadres de l'éducation physique des *Oflags* est bien de regrouper les sujets selon leur niveau. Par contre, ils montrent aussi les obstacles qui se dressent parfois pour y parvenir. Dans un langage toujours imagé, Natter et Refregier insistent sur les différences de gabarit et d'âge des élèves auxquels s'adressent les leçons d'éducation physique : « *Antinoüs aux lignes pures et le Silène ventru* »⁶⁴⁵. L'auteur d'*Escale à Nuremberg* souligne de son côté les craintes ressenties par le capitaine Rasquin lorsqu'il constate avoir à s'adresser à des officiers d'âge et de niveau d'entraînement différents :

Une autre difficulté surgit. Les élèves qui se sont fait inscrire avec empressement à ses leçons sont d'âge très différent et d'entraînement fort inégal⁶⁴⁶.

Il décide alors de tenter de gérer cette difficulté en proposant des exercices différents à chacun selon son potentiel. La place du médecin dans les préparations de cours d'éducation physique au camp est en outre fréquemment citée dans les documents d'archives. L'Abbé Flament souligne ainsi la réticence des professionnels de santé à voir se développer une pratique immodérée des activités d'éducation physique en début de captivité⁶⁴⁷. A l'*Oflag* XB, les médecins déconseillent la pratique des sports et l'éducation physique poussée compte tenu de la fragilité des organismes après la période de malnutrition⁶⁴⁸. Ces faits tendent à prouver que la tutelle médicale propre à l'éducation physique française durant l'entre-deux-guerres se retrouve dans les *Oflags* où le corps médical est loin de se désintéresser des pratiques du corps qu'ils entendent régir et contrôler dans la mesure du possible.

Si les cadres militaires des *Oflags* tentent assurément d'impulser des pratiques corporelles raisonnées dès la fin de la période de disette, il reste toutefois à considérer l'ampleur réelle prise par ces leçons. Sur ce registre, les documents manquent. A l'*Oflag* XIII A, l'auteur évalue le nombre d'adeptes réguliers à quelques cinquante personnes en moyenne. L'éducation physique se développe donc dès le début de la captivité, mais ne touche pas immédiatement un nombre exponentiel d'individus. Par contre, elle semble être rationnellement organisée.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁶⁴⁵ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVII A*, *op.cit.*, p. 36.

⁶⁴⁶ *Escale à Nuremberg*, *op.cit.*, p. 125.

⁶⁴⁷ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 77.

⁶⁴⁸ SHAT, 2P70. Rapport de l'Aumônier Militaire Rimaud de l'Etat-Major de la IX^e Armée, prisonnier au Camp *Oflag* XB du 28 mai 1940 au 1^{er} février 1941, 24 février 1941, p.1.

2.2.1.4 Emergence et développement des pratiques sportives

A côté de l'éducation physique, les officiers commencent à s'adonner à différentes pratiques sportives dès la fin de l'été 1940, et ce grâce au matériel prêté par les Allemands. André Cuny rend compte des activités qui naissent à l'*Oflag XIII A* sous forme de vers :

Puis le ping-pong sévit à la quatre vingt onze
Grand comme un soutien-gorge apparaît un filet
Et l'imberbe aspirant affronte le vieux bonze
Et le poil gris défie la crinière de bronze
En des figures de ballet.
Magnifique et boueux, tous les cheveux au vent,
Le footballeur dribblant non sans quelques malices
Semble vociférer : ce métier est crevant.
Et le volley baller, les deux bras en avant :
Eloignez de moi ce calice⁶⁴⁹.

Le football est, parmi les différents sports, celui, qui incontestablement, se développe le plus rapidement dans les *Oflags*, comme il avait été le sport favori des poilus lors de la Grande guerre⁶⁵⁰. Dès la fin de l'été 1940, les prisonniers se livrent à des parties de ballon spontanées, constituant les équipes au gré des aléas des promenades ou des rassemblements pour tuer le temps et combler les heures de loisir. Dès le début du mois d'août, et malgré le fait que les activités physiques ne soient guère développées, un délégué rapporte que des parties de football ont eu lieu à l'*Oflag XB*⁶⁵¹, ce que confirme le doyen du camp en mars 1941⁶⁵². A l'*Oflag XIII A*, les prisonniers étant logés dans des locaux exigus, les Allemands s'emploient à les amener chaque jour dans « *une prairie enclose de barbelés* » pour reprendre les termes employés par Guy Deschaumes⁶⁵³, lieu où ils bénéficient d'un espace plus important pour s'ébattre librement. C'est dans ce petit carré de verdure, dépourvu de poteaux et de filets qu'ont lieu les premières parties de football. Si un ballon suffit à voir naître la pratique, très vite, sont mises en place les premières formes de compétitions, toujours avec des moyens de fortune. Dans *Escale à Nuremberg*, l'auteur resté anonyme précise que les premières équipes se constituent par référence aux baraques dans lesquelles les prisonniers sont logés, et

⁶⁴⁹ *Escale à Nuremberg, op.cit.*, p. 120.

⁶⁵⁰ Paul Dietschy, « Le sport et la 1^{ère} Guerre mondiale », in Philippe Tétart (dir), *Histoire du sport en France du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 65 : « *Le sport-roi des poilus est donc certainement le ballon-rond* ».

⁶⁵¹ AN, F/9/2878. Rapport d'un délégué après une visite à l'*Oflag XB* datant du 2 août 1940. Le rapport est signé J.P, mais l'organisme auquel appartient le délégué n'est pas spécifié.

⁶⁵² SHAT, 2P77. Notes sur le camp d'officiers prisonniers *Oflag XB* à Nienburg sur Weser par Joppe andré, 15 mars 1941, p. 17.

⁶⁵³ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg, op.cit.*, p. 53.

considère que le championnat ainsi créé obtient immédiatement un franc succès⁶⁵⁴. Guy Deschaumes relate les mêmes parties de football dans la prairie dans un texte qu'il date d'octobre 1940 mais n'en garde pas un souvenir analogue :

Sauf quelques Polonais, peu de bons joueurs ! C'est terne ! C'est mou ! Tout le public, rangé le long des touches, ne ménage pas, cependant, ses encouragements⁶⁵⁵.

Ce témoignage s'avère précieux pour constater que dès que se déroulent les premiers matchs, apparaissent simultanément des spectateurs attentifs, immédiatement enclins à supporter une équipe au détriment de l'autre, recréant ainsi l'ambiance des rencontres footballistiques de villages français. Se développant de façon importante, le football ne touche toutefois pas toute la communauté des prisonniers officiers. L'auteur d'*Escale à Nuremberg* précise que les mille cinq cents officiers de l'*Oflag* se divisent en quatre groupes bien distinctes lors de la halte dans la prairie, les « *péripatéticiens* », les « *bavards* », les « *studieux* » et enfin, les « *sportifs* » seuls à pratiquer le football. Le même constat est réalisé par Guy Deschaumes, mais ce dernier apporte un élément supplémentaire pour connaître les spécificités de ce groupe. Il précise en effet qu'il s'agit de jeunes, lieutenants ou Aspirants dans la majorité des cas⁶⁵⁶. Le rapport rédigé par le Lieutenant Aries⁶⁵⁷ à son retour de captivité offre quelques pistes permettant de comprendre ce phénomène. Si les jeunes officiers semblent en effet avoir été bien plus éprouvés que leurs aînés par le manque de nourriture durant les premiers mois de captivité, l'arrivée des colis leur permet de reconstituer leurs forces, et ainsi de vivre avec bien moins de difficulté derrière les barbelés. La participation à des activités, qu'elles soient physiques ou intellectuelles, en seraient l'expression la plus visible.

Sans doute moins répandus en raison de la nécessité de posséder des installations adéquates, les sports collectifs de petits terrains, basket-ball, volley-ball, mais aussi handball, ne voient que timidement le jour dans les *Oflags* durant cette première période. Cela semble concerner, ici aussi, les officiers les plus jeunes désireux de préserver leur vigueur et leur énergie en captivité. L'Abbé Ludovic Giraud précise qu'à l'automne 1940, tandis que d'aucuns assistent à des cours ou des conférences, d'autres officiers s'entraînent au basket ou même au rugby à l'extérieur des baraques⁶⁵⁸. A l'*Oflag* XVIII A, dans des conditions bien plus

⁶⁵⁴ *Escale à Nuremberg, op.cit.*, p. 127.

⁶⁵⁵ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg, op.cit.*, p. 54.

⁶⁵⁶ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg, op.cit.*, p. 54.

⁶⁵⁷ SHAT, 2 P70. Rapport du Lieutenant Aries sur les préoccupations des prisonniers transmis au cabinet du Ministre par la DSPG le 13 juin 1941, p. 2.

⁶⁵⁸ Abbé Ludovic Giraud, *La vie de nos prisonniers dans un Oflag. Histoire d'un redressement. Oflag IVD, juin 1940- janvier 1941, op.cit.*, p. 41.

précaires qu'au IVD, l'émulation sportive semble aussi de mise à en croire Natter et Refregier :

Là-bas, des corps bondissent autour d'un ballon. Encore plus loin, des jeunes courent en formation serrée : football. S'agitent aussi les joueurs de hand-ball et de volley-ball. Tout autour, les spectateurs trépignent, vocifèrent, gesticulent, applaudissent, suivant les meilleures traditions sportives⁶⁵⁹.

A l'*Oflag* VIA, l'ancien prisonnier Devernois, consigne jour après jour les événements qui scandent la vie du camp. Il précise que des matchs de handball ont lieu à la fin du mois d'août et opposent les officiers français à leurs homologues hollandais : « 31 août. 1^{er} match international de handball Hollande-France⁶⁶⁰. » Alors que les prisonniers sont séparés dans des logements et des quartiers différents dans le camp, les activités sportives semblent avoir été une occasion de rencontres entre des hommes appartenant à des armées différentes. La présence d'Hollandais à l'*Oflag* est par ailleurs confirmée dans les rapports de la puissance protectrice à la même époque⁶⁶¹.

Si certaines activités rassemblent un nombre de pratiquants élevé, il en est d'autres qui apparaissent dans les *Oflags* comme de réelles et étonnantes bizarreries. La pratique du golf à l'*Oflag* XVIII A en fait certainement partie. Elle est mentionnée par Natter et Refregier en ces termes à la date du 17 août 1940 :

Un éclair brille. Le capitaine A... d'un grand geste circulaire abat des deux mains une longue canne à crosse d'acier, et ses yeux suivent dans le ciel un point qui se déplace avec rapidité. Le voilà parti à grandes enjambées, à la recherche d'un but que lui seul connaît. A... joue au golf⁶⁶².

Les mêmes faits sont relatés dans le journal de l'*Oflag* en 1941⁶⁶³. Selon ce dernier, un des tous premiers sportifs du camp a été le capitaine Ader⁶⁶⁴, qui, tous les jours, fait son parcours de golf dans le camp. Ayant réussi à conserver avec lui cinq clubs et quelques balles depuis le jour de sa capture, il peut ainsi s'adonner à sa pratique favorite.

⁶⁵⁹ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIII A*, op.cit., p. 31-32.

⁶⁶⁰ AN, 72 aj/293 : « Notes relatives à l'*Oflag* VIA communiquées par Monsieur Devernois ».

⁶⁶¹ Deux rapports en attestent : celui du 6 août 1940 (AN, F/9/2878. Rapport du délégué de la puissance protectrice suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VIA le 6 août 1940) et celui d'octobre 1940 (AN, F/9/2878. Rapport du délégué de la puissance protectrice au sujet de sa visite effectuée à l'*Oflag* VIA en octobre 1940). Dans les deux cas, les délégués mentionnent un groupe de quelques 50 officiers hollandais tandis que les Français sont environ 1 500 au camp).

⁶⁶² Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIII A*, op.cit., p. 31.

⁶⁶³ SHAT, 1K597, *Le canard en Kg* n° 9, 15 mars 1941.

⁶⁶⁴ Il s'agit d'Etienne Ader, commissaire-priseur dans le civil. SHAT, 1K 526, *Oflag XVIII A, annuaire 1940-1945*, Paris, Editions Jacques Vautrain.

Les hivers poméranien et autrichien conduisent toutefois les prisonniers à adapter leurs loisirs sportifs à la réalité du climat. Les officiers sont confrontés dès la fin du mois de septembre aux premières rigueurs du froid, rigueurs auxquelles ils ne sont absolument pas préparés. A l'*Oflag XVIIIA*, fin octobre, ils subissent quatre jours de neige consécutifs rendant les terrains extérieurs impraticables⁶⁶⁵. Le 17 décembre, le thermomètre descend à moins vingt-quatre degrés⁶⁶⁶. Ces réalités poussent, outre une augmentation des activités intellectuelles, à une modification des loisirs sportifs. Le tennis de table acquiert rapidement une place incontournable. Chaque *Oflag* crée ou se procure un matériel minimal grâce à l'ingéniosité des prisonniers mais aussi à l'aide des Autorités allemandes, permettant l'éclosion et la diffusion de cette activité. A l'*Oflag XIII A*, les lieutenants Champagne et Steff utilisent ainsi du matériel de récupération pour confectionner un filet et le faire tenir sur une table, tandis que les premières raquettes arrivent dans les colis individuels des prisonniers de guerre. A force de volonté, ils parviennent à regrouper autour d'eux environ deux cent cinquante adeptes⁶⁶⁷. L'*Oflag XVII A*, d'après les témoignages de Natter et Refregier, semble lui aussi posséder ses adeptes fanatiques de la petite balle qui s'exercent à leur activité favorite dans une baraque leur étant réservée. Ces faits sont d'ailleurs corroborés par le rapport rédigé à l'époque par le doyen français du camp, le colonel Robert, rapport qui est envoyé aux services d'aide en France⁶⁶⁸. Concernant l'*Oflag XC*, un prisonnier rapatrié en janvier 1941 signale que le tennis de table a connu une grande vogue, avant de disparaître faute de balles⁶⁶⁹. Si l'organisation de compétitions, quelle qu'en soit la forme, n'est guère présente dans les différents documents d'archives, ceci ne saurait faire oublier les manifestations que certains ont réussi à mettre sur pied. A force de démarches et de discussions avec les Autorités allemandes, les deux lieutenants responsables du tennis de table parviennent ainsi à organiser pour Noël 1940 leur premier grand tournoi auquel s'inscrivent cent trente-huit prisonniers, soit presque un dixième du camp. Suite à cela, l'attrait pour le ping-pong devient tel que les responsables français de l'activité sont contraints de réduire le temps de jeu de chaque prisonnier à trente minutes consécutives tous les deux jours⁶⁷⁰. Les vers que Cuny consacre au tennis de table nous permettent d'extrapoler sur les

⁶⁶⁵ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVII A*, *op.cit.*, p. 40.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁶⁶⁷ *Escale à Nuremberg*, *op.cit.*, p. 130.

⁶⁶⁸ SHAT, 2P70. Rapport du LT-Colonel Robert, représentant général des Prisonniers de l'*Oflag XVII A*, p. 3. .

⁶⁶⁹ AN, F/9/2911. Rapport du lieutenant Marcel Haedrich, 20 janvier 1941.

⁶⁷⁰ *Escale à Nuremberg*, *op.cit.*, p. 130.

caractéristiques des joueurs : loin d'être réservé aux plus jeunes, il semble au contraire que la petite balle ronde attire tout autant les officiers d'âge mûr⁶⁷¹.

L'hiver est aussi l'occasion de pratiquer des activités spécifiques, tel que le patinage. Les joies de la glisse sont mentionnées dès le premier hiver. A l'*Oflag XVIIIA*, et selon Natter et Refregier⁶⁷², l'activité a conquis nombre de prisonniers dès l'arrivée du froid. A « *grand renfort de seaux d'eau*⁶⁷³ », les officiers ont préparé trois patinoires, et se sont adonnés pendant plusieurs mois à de multiples glissades. Si enthousiastes qu'aient pu être les patineurs, leur pratique a vraisemblablement été fortement freinée par le nombre extrêmement réduit de patins dont ils disposaient. Le journal du camp, dont le premier numéro paraît en janvier 1941⁶⁷⁴, présente la pratique à l'*Oflag XVIIIA* :

Et c'est maintenant le règne du patinage et des sports de salle. Les patinoires dont l'aménagement et l'entretien sont d'aussi bons exercices que l'usage, ont déjà révélé d'excellents spécialistes et de courageux néophytes qui font l'admiration et la joie des timides spectateurs⁶⁷⁵.

A l'*Oflag IVD*, le patinage rencontre un « *grand succès* » parmi les prisonniers à en croire le rapport du délégué de la mission Scapini venu à l'*Oflag* en février 1941⁶⁷⁶. L'importance de l'activité est rappelée dans un rapport renseigné par le médecin français de l'*Oflag* en avril de la même année⁶⁷⁷. Les possibilités sont telles que les prisonniers envisagent d'ailleurs sérieusement de créer une véritable patinoire dès l'hiver 40-41, comme le rapporte l'aumônier du camp rapatrié en janvier 1941⁶⁷⁸. L'*Oflag IID* situé en Poméranie n'est pas en reste. Comme dans les autres grands camps, les officiers font preuve d'ingéniosité pour confectionner le matériel nécessaire aux activités de glisse. L'abbé Flament en témoigne en ces termes :

Après avoir fabriqué des luges avec des caisses ferrées de boîtes à conserves déroulées, des camarades se livrèrent à de sensationnelles descentes, sur les pentes du bloc II ou du bloc I- IV, pendant l'hiver 40-41⁶⁷⁹.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 120.

⁶⁷² Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIIA*, *op.cit.*, p. 51.

⁶⁷³ SHAT, 1K597. *Le Canard en Kg*, n° 9, 15 mars 1941.

⁶⁷⁴ AN, 72aj/307. *Le Canard en Kg* n° 1, 18 janvier 1941.

⁶⁷⁵ AN, 72aj/307. *Le Canard en Kg*, n° 2, 25 janvier 1941.

⁶⁷⁶ AN, F/9/2706. Chemise *Oflag IVD*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag IVD* le 13 février 1941.

⁶⁷⁷ AN, F/9/2706. Questionnaire remis au médecin chef français du camp par l'inspection des camps de Berlin, le colonel Didier, avril 1941.

⁶⁷⁸ Abbé Ludovic Giraud, *La vie de nos prisonniers dans un Oflag. Histoire d'un redressement. Oflag IVD, juin 1940-janvier 1941*, *op.cit.*, p. 25.

⁶⁷⁹ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 83.

En somme, dès la fin de l'été 1940, après une période de lassitude et de désolément, émerge dans les *Oflags* une pluralité de pratiques corporelles. Les officiers, se référant *a priori* à la méthode française élaborée par l'école de Joinville, organisent des séances régulières d'éducation physique éclectiques et tentent avec les faibles moyens dont ils disposent, d'en respecter les principes fondateurs. Parallèlement, les sports font aussi leur apparition. Tandis qu'à l'automne, le football semble indéniablement être la pratique la plus répandue, le patinage et les sports d'intérieur s'accommodent mieux aux rigueurs de l'hiver.

2.2.2 En *Stalag*, des hommes de troupe défavorisés

Pour étudier les pratiques corporelles des hommes de troupe, il est possible de se référer à quatre types de sources : les rapports des délégués du CICR, les témoignages des premiers prisonniers libérés⁶⁸⁰, ceux rédigés après la guerre et, enfin, les indications consignées dans les rapports des délégués des YMCA. Cependant, peu d'éléments apparaissent dans cet ensemble de documents, et très souvent, seuls les rapports du CICR ou des YMCA permettent d'établir certaines hypothèses, ce qui peut soulever la question de l'exactitude des renseignements. En effet, lors de la visite d'un camp de prisonniers, les Autorités allemandes peuvent, le temps d'une journée, masquer ou enjoliver certaines réalités. A l'inverse, les témoignages des premiers rapatriés sont empreints de ressentiments négatifs et n'ont sans doute pas non plus le recul nécessaire pour établir les faits avec exactitude. Leurs propos sont en outre interprétés par la personne chargée de les accueillir, puis retranscrits sur un document comportant des rubriques fixes.

*2.2.2.1 Des conditions de vie difficiles dans les *Stalags* rendant inconsistantes les promesses allemandes en matière de loisir*

Les hommes de troupe ne sont pas placés dans les mêmes conditions que les officiers durant les premiers mois de captivité. Deux dimensions sont ici à considérer, ayant toutes deux des incidences sur les activités corporelles : l'absence d'organisation sociale et la faiblesse des rations alimentaires.

Entre les mois d'été 1940 et la fin de cette même année, les *Stalags* sont avant tout des lieux de réception puis de répartition des prisonniers de guerre dans l'économie allemande.

⁶⁸⁰ Ces derniers sont entendus par les services du DSPG dans les centres de rapatriement.

Surpeuplés au point de loger les prisonniers dans des tentes ou des abris de fortune⁶⁸¹, les *Stalags* se présentent comme de véritables gares de triage, au sein desquelles chaque prisonnier vit dans l'attente de son affectation éventuelle dans un *Kommando*. Cette réalité entraîne au moins une conséquence : une absence de stabilité de réseaux sociaux, qui rendent ici aussi difficile l'éclosion d'une vie en communauté. J. Moret-Bailly écrit à propos du *Stalag XVIIIB*: « *La première population du camp était un agrégat confus et inorganique, sans autre lien qu'une cohabitation fortuite*⁶⁸² ». Cette difficulté est d'ailleurs soulignée par J. Bauer dans un article qu'il confie au journal *L'Auto* à propos de la naissance des sports au *Stalag VIIIC* :

[...] le camp n'était qu'une immense gare de triage où arrivait des milliers de camarades, chaque jour, et en partaient autant vers les Kommandos de travail plus ou moins éloignés. Tous étaient donc en position instable et peu soucieux de songer au sport⁶⁸³.

Cette nomadisation présumée semble freiner toute forme d'organisation administrative. Entre les mois d'août et d'octobre, les rapports des délégués du CICR ne mentionnent que rarement l'existence d'un homme de confiance au camp. En visite au *Stalag IIB* en octobre, le délégué du CICR ne l'évoque pas⁶⁸⁴. Dans le rapport établi le même mois par le délégué au *Stalag IIA*⁶⁸⁵, n'apparaît pas non plus d'homme de confiance.

Pour un grand nombre de *Stalags*, ces difficultés - nomadisation présumée et absence de structuration de l'administration du camp - ne disparaissent pas avant la fin de l'hiver 1940. Le développement ne peut qu'en pâtir. Seul le *Stalag VIIIC* qui, en l'état, constitue une véritable exception, se dote d'une organisation sportive. Celle-ci est présentée dans le journal *L'Auto* à travers deux articles, l'un en février 1941⁶⁸⁶, le second en mai 1941⁶⁸⁷. Tirant les renseignements d'un témoignage de prisonnier qui lui a été adressé, le journal précise que dès octobre 1940, deux ex-stadistes, Jean-Paul Bauer et Jean Guimier, impulsent un élan sportif au *Stalag* en créant un club dont le nom est représentatif de l'attachement qu'ils vouent tous deux à leurs racines sportives : *Stade Français*. Des sections sportives sont immédiatement

⁶⁸¹ Voir à ce propos la monographie du *Stalag XVIIIB* : J. Moret-Bailly, « Le camp de base du *Stalag XVIIIB* », *Revue d'histoire de la deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, p.10.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 12.

⁶⁸³ Jean-Pierre Bauer, « Quand un Stadiste rencontre un autre Stadiste...ils fondent le Stade Français du *Stalag VIIIC* ! », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p.1.

⁶⁸⁴ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag IIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag IIB* le 18 octobre 1940.

⁶⁸⁵ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag IIA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag IIA* le 21 octobre 1940.

⁶⁸⁶ « Des sportifs prisonniers ont fondé le « Stade Français bis » au *Stalag VIIIC* », *L'Auto*, n° 14618, 7 février 1941, p. 1.

⁶⁸⁷ Jean-Paul Bauer, « Quand un Stadiste rencontre un autre Stadiste...ils fondent le Stade Français du *Stalag VIIIC* ! », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p.1.

créées, parmi lesquelles le football, l'athlétisme, le rugby, le cross, la boxe, le basket et l'escrime. Le prestigieux club omnisport parisien créé en 1883 constitue ici un symbole sur plusieurs plans : celui de la revendication d'une nationalité, de racines sportives, et d'un certain modèle de sociabilité sportive. Quoiqu'il en soit, mise à part au *Stalag* VIIIIC, dans la très grande majorité des cas, les prisonniers ne peuvent compter sur une structure se chargeant de mettre sur pied leurs distractions sportives.

Si les colis parviennent dans les *Oflags* à la fin de l'été, les prisonniers des *Stalags* ne reçoivent les premières denrées alimentaires (dont les « colis Pétain ») qu'à la fin de l'année 1940. Au *Stalag* IIIA, le délégué du CICR consigne que les premiers colis n'arrivent qu'en octobre 1940, le camp ayant jusque-là souffert d'une sérieuse pénurie alimentaire⁶⁸⁸. Ce fait est d'ailleurs corroboré par le témoignage de Raymond Philibert, qui, lui, date de la fin septembre les premières arrivées de colis. Au *Stalag* IVB, les prisonniers libérés évoquent des « rations maigres⁶⁸⁹ » jusqu'au mois de décembre, non couvertes par des colis. Un état des lieux des renseignements recueillis sur le *Stalag* IVC signale des quantités de nourriture toujours insuffisantes en janvier 1941⁶⁹⁰.

2.2.2.2 Une sollicitude allemande annoncée mais peu assumée

En comparant les déclarations d'intention des Autorités allemandes du camp et les réalisations objectives, il est possible de constater un fossé important dans le domaine des activités sportives. Tant les délégués du CICR que ceux des YMCA notent en effet une volonté sans cesse affirmée des différents commandants des *Stalags* de préserver le moral et le bien-être des hommes qu'ils retiennent captifs. Il en est ainsi au *Stalag* IIB d'Hammerstein visité en octobre par le CICR⁶⁹¹ où le délégué note la bienveillance des Autorités allemandes à l'égard des prisonniers français, ou du *Stalag* VIIIIC dans lequel les prisonniers gardent un excellent moral grâce à la sollicitude de leurs geôliers⁶⁹². Au *Stalag* VA, situé à Ludwigsburg, le délégué de l'antenne de Berlin évoque une « excellente direction de l'Oberst Freiherr von Gültingen » et rapporte que l'homme de confiance se déclare absolument satisfait de toutes

⁶⁸⁸ AC, carton *Stalag* IIIA et IIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IIIA le 11 octobre 1940.

⁶⁸⁹ AN, F/9/2879. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IVB en octobre 1940.

⁶⁹⁰ AN, F/9/2879. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IVC le 7 janvier 1941.

⁶⁹¹ AC, carton *Stalags* IIA à IID. Chemise *Stalag* IIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IIB le 18 octobre 1940.

⁶⁹² AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué du CICR suite à une visite réalisée au *Stalag* VIIIIC le 3 décembre 1940.

les facilités qui lui sont accordées par le commandant du camp pour lutter contre les affres de la captivité⁶⁹³.

Les réalisations objectives demeurent par contre, bien souvent, lettre morte. Si des espaces ou des baraques sont mis à disposition des prisonniers, ceci n'est réalisé que tardivement, après le départ de la plupart d'entre eux en *Kommando*, au moment où les *Stalags* commencent à devenir des centres de gestion de main-d'œuvre plutôt que des centres de triage. Au *Stalag XXI C/Z*, M. Bréant salue le fait qu'une fois les hommes partis pour les détachements de travail, l'espace rendu disponible par le démontage des tentes ait été cédé par les Autorités allemandes aux prisonniers pour leur permettre d'organiser leurs loisirs, et notamment le football⁶⁹⁴. Les YMCA précisent qu'au *Stalag VIII C* une salle entière dédiée aux activités de loisirs leur a été octroyée, salle équipée d'un billard et d'une table de tennis de table⁶⁹⁵. Cette attitude reste minoritaire, et dans de nombreux camps, la question des espaces sportifs est loin d'être réglée à l'hiver. Au *Stalag XIB*, un rapport du CICR datant du 12 novembre 1940 spécifie qu'il n'y a pas encore de place pour les sports⁶⁹⁶. Le même argument est avancé au *Stalag IVD* implanté à Neuburxdorf : « *Les prisonniers ne disposent pas de grands espaces aux alentours du camp pour s'adonner au football, etc....*⁶⁹⁷. » Le petit matériel semble de plus faire cruellement défaut, ce qui provoque d'incessantes requêtes auprès des organismes caritatifs. Des ballons sont demandés au *Stalag IIA* en octobre 1940⁶⁹⁸. Au *Stalag IVB*, le rapport établi par le délégué des YMCA après une visite en septembre stipule que l'homme de confiance français demande à recevoir de l'aide sur le plan du matériel sportif, le camp ne possédant en tout que trois ballons⁶⁹⁹. Au *Stalag VID*, les prisonniers aimeraient recevoir des ballons de football⁷⁰⁰, au *XIIA*, les ballons que les prisonniers avaient sont jugés hors d'usage en novembre⁷⁰¹. Dans les faits donc, malgré les

⁶⁹³ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag VA*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag VA* le 29 décembre 1940, p.5.

⁶⁹⁴ M. Bréant, *Journal de guerre 1939-1941, op.cit.*, p. 44.

⁶⁹⁵ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag VIII C* le 27 novembre 1940.

⁶⁹⁶ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag XIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 12 novembre 1940 au *Stalag XIB*.

⁶⁹⁷ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVD*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 29 novembre 1940 au *Stalag IVD*, p. 3.

⁶⁹⁸ AC. Carton *Stalag IIA* à *IID*. Chemise *Stalag IIA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag IIA* le 21 octobre 1940.

⁶⁹⁹ YMCA. Classeur fédéral n° 1 *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag IIIA* le 20 septembre 1940.

⁷⁰⁰ AN, F/9/2714. Chemise *Stalag VID*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 15 novembre 1940 au *Stalag VID*.

⁷⁰¹ YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag XIIA* le 13 novembre 1940/

déclarations d'intention, les loisirs des hommes de troupe ne constituent pas une priorité aux yeux des Autorités allemandes, qui se concentrent sur d'autres domaines, notamment la répartition de la main-d'œuvre.

Outre ces différents freins, le commandement impose une discipline stricte. Les prisonniers libérés des *Stalags* s'accordent pour décrire un régime sévère, parfois violent, où toute dérogation aux règles entraîne des sanctions immédiates. D'aucuns signalent des coups, d'autres des insultes, d'autres enfin des coups de feu tirés à l'encontre de prisonniers se rapprochant trop des zones interdites. Quand les fonctions des *Stalags* commencent à se transformer, la discipline a tendance à s'assouplir⁷⁰², et l'attention portée aux loisirs s'accroît.

2.2.2.3 L'éducation physique obligatoire : une réalité pour les camps de base des *Stalags*

Les leçons d'éducation physique collectives, imposées par les Allemands dans les cantonnements en France, se poursuivent dans les camps de base des *Stalags* à la fin de l'été et ce jusqu'à l'hiver 1940. Après une visite effectuée le 1^{er} août au *Stalag* IB où sont stationnés quelques 22 000 hommes, le délégué du CICR note que ces derniers pratiquent « une heure d'exercices chaque matin aux emplacements réservés à l'arrière de chaque baraque⁷⁰³ ». Amené au *Stalag* IIA, Baptiste Mallet rapporte lui aussi qu'il « fallait faire de l'exercice, chose que l'on faisait en se traînant⁷⁰⁴ ». Max Lefort quitte la France pour le *Stalag* IIIB en août 1940. Lorsqu'il décrit son emploi du temps journalier durant les deux mois qu'il passe au camp avant de partir en *Kommando*, il mentionne deux séances quotidiennes dirigées par des Français, mais très surveillées par les Allemands⁷⁰⁵. Concernant l'encadrement, il semble que, comme dans les camps de transit, les Français en soient chargés tout en étant épiés par les sentinelles. Un auteur resté anonyme décrit lui aussi avoir été contraint d'encadrer des exercices au *Stalag* VIIC de Sagan durant l'été 1940 sous la surveillance des Allemands. Les séances ont lieu le matin et l'après-midi, et ce, durant plusieurs semaines.

⁷⁰² AN, F/9/2879. *Camp de Mühlberg (Stalag IVB)*, octobre 1940. Le prisonnier signale une amélioration de la discipline en fin d'année.

⁷⁰³ AN, F/9/2709. *Chemise Stalag IB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IB le 1^{er} août 1941, p.3.

⁷⁰⁴ AN, 72aj/296. *Chemise Stalag IIA*. Témoignage de Baptiste Mallet remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

⁷⁰⁵ Max Lefort, *Prisonnier au Stalag IIIB*, Poitiers, Imprimerie Letexier, 1945, p. 33-34. (BNF, 16 LH4 4640).

Après une courte sieste les exercices recommencent. Quand le rythme diminue de rapidité, le feldwebel grogne et hurle « *Schnell, Schnell* ». Des « *Gut, Gut* » témoignent de sa satisfaction [...] ⁷⁰⁶.

Les jours passent, ponctués par les mêmes repas, les mêmes petits travaux, les exercices monotones et coupés des semblables nuits agitées ⁷⁰⁷.

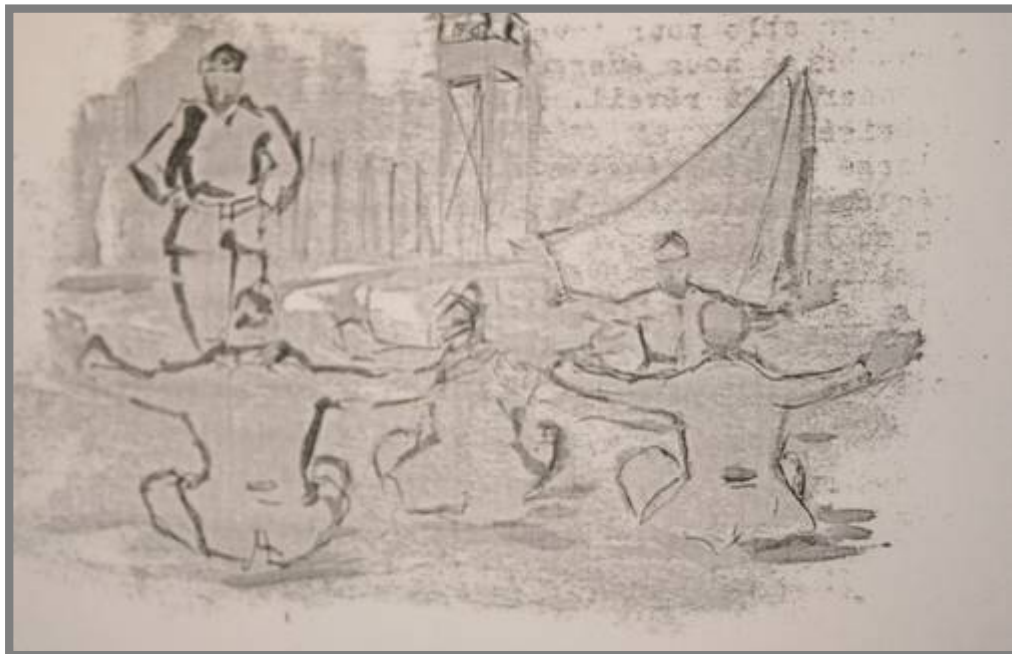


Figure 9 : Les exercices punitifs ⁷⁰⁸ (CHRD, AR 688, p. 82.)

La surveillance des Allemands est parfois plus laxiste et permet alors aux animateurs de circonstance d'adapter leurs séances aux souhaits de leurs codétenus. Antoine-Ernest Guyonnet, qui encadre pendant son court séjour au camp principal l'éducation physique quotidienne d'un groupe de vingt personnes, a la chance d'être sous la responsabilité d'un gardien peu regardant. Il en profite pour abandonner les exercices militaires au profit de petits jeux collectifs.

L'exercice est assez ennuyeux ; pour beaucoup, le temps de l'Active est bien loin dans la mémoire. Heureusement que notre gardien ne s'occupe guère de nous, alors nous simplifions en organisant des jeux. Ainsi de vieux territoriaux de 45 ans jouent aux petits paquets avec des jeunes de l'Active qui pourraient être leur fils ⁷⁰⁹.

Le caractère obligatoire et vexatoire n'est cependant pas systématiquement mentionné par les prisonniers. Certains signalent même avoir été particulièrement intéressés par ces

⁷⁰⁶ CHRD, Lyon. AR 688. Document tapuscrit signé par le prisonnier n° 23781, *Stalag VIII C*, intitulé *Hôtels sans étoiles* daté du 2 novembre 1988, p. 85- 86.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p.88.

⁷⁰⁸ CHRD, Lyon. AR 688. Document tapuscrit signé par le prisonnier n° 23781, *Stalag VIII C*, intitulé *Hôtels sans étoiles* daté du 2 novembre 1988, p. 82.

⁷⁰⁹ Antoine-Ernest Guyonnet, *Le troupeau des vendus*, *op.cit.*, p. 33.

séances qui leur permettaient de se maintenir en bonne santé. Tels sont les propos tenus par M. Bréant, instituteur dans le civil, dans son journal de guerre. A la date du 29 juillet, tandis qu'il est détenu au *Stalag XXI C/Z*, il évoque sa quotidienne « *leçon de culture physique* » qui a lieu chaque matin et précise qu'il s'astreint à reproduire les mêmes exercices que ceux qu'ils faisaient dans la cour de l'école⁷¹⁰. L'absence de description complémentaire ne peut permettre malheureusement d'identifier le type de méthode retenue. Sa qualité d'instituteur le prédisposait peut-être à être plus attentif aux exercices du corps et aux bienfaits susceptibles d'en retirer.

Les séances d'exercices physiques se perpétuent jusqu'à l'hiver. Au *Stalag VA*, le rapport du délégué de la mission Scapini en fait mention à la fin du mois de décembre⁷¹¹, au *Stalag VIA*, celui des YMCA note en mars 1941 que la gymnastique est pratiquée par de nombreux prisonniers chaque jour⁷¹². Au VID à Dortmund, une séance de gymnastique a lieu chaque matin au mois de novembre⁷¹³, comme au *Stalag XA*⁷¹⁴. A Stargard, le journal de camp informe les prisonniers en octobre que deux cours d'éducation physique fonctionnent chaque jour⁷¹⁵. A Fallingbostal, le délégué du CICR note que si le camp ne possède pas la place suffisante pour les sports, une séance d'éducation physique a par contre lieu chaque matin⁷¹⁶, information confirmée quelques mois plus tard par un délégué des YMCA en ces termes : « *Physical exercises are performed morning and afternoon*⁷¹⁷ ». Au *Stalag XVIIIB*, enfin, un prisonnier rapatrié évoque l'existence de séances de « *culture physique* »⁷¹⁸ toutefois peu suivies compte tenu de la faiblesse générale des hommes.

Les rapports rédigés par les délégués ne sont par contre pas assez détaillés pour qu'il soit possible de circonscrire les méthodes utilisées. Le témoignage de Max Lefort, qui revient

⁷¹⁰ M. Bréant, *Journal de guerre 1939-1941, op.cit.*, p. 32 : « *Je m'applique à faire mes exercices, les mêmes que naguère je faisais dans la cour de l'école, pour me rappeler la vie civile et me conserver en forme. Malheur à celui qui reste vautré dans sa paille !* ».

⁷¹¹ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag VA*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag VA* le 29 décembre 1940.

⁷¹² YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag VIA* le 28 mars 1941 : « *Gymnastics are carried on every day* ».

⁷¹³ AN, F/9/2714. Chemise *Stalag VID*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite réalisée au *Stalag VID* le 15 novembre 1940.

⁷¹⁴ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag XA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag XA* le 22 novembre 1940.

⁷¹⁵ AN, F/9/2984. *Le Chasse-cafard*, n° 2, 16 octobre 1940.

⁷¹⁶ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag XIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag XIB* le 12 novembre 1940.

⁷¹⁷ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag XIB* le 7 mars 1941.

⁷¹⁸ AN, F/9/2879. *Stalag XVIIIB*. Origine du renseignement : train de rapatriés du 25/1/41.

de *Kommando* en octobre 1940 pour retrouver le *Stalag IIIB*⁷¹⁹, permet de repérer toutefois quelques tendances. Il précise qu'à son retour, les séances quotidiennes existent toujours, et sont toujours, comme durant l'été, imposées par les Allemands. Durant l'hiver, à chaque heure d'éducation physique vient se greffer une « *corvée de neige*⁷²⁰ », exercice qui consiste à déblayer et entasser la poudreuse. Les termes qu'il emploie, « *subir* » ou « *corvée* » laissent entrevoir un ressenti fort négatif pour cette obligation. Un article publié dans le journal *L'Auto* confirme l'origine des séances qui sont organisées au *Stalag VIIIC* : « *cours d'éducation physique pour tous les prisonniers selon les directives du commandement allemand*⁷²¹ ». L'éducation physique est donc une réalité dans les *Stalags*, et son existence est liée à une volonté affichée des Autorités allemandes en la matière, mais le degré de pression exercée sur les soldats reste impossible à distinguer d'un *Stalag* à l'autre.

2.2.2.4 Timide développement des pratiques physiques et sportives dans les *Stalags*

Apparues dans les camps de transit, très faiblement présentes aux tous premiers jours de captivité en Allemagne, les pratiques sportives semblent faire timidement leur réapparition dans les *Stalags* après quelques semaines de captivité. Pour autant, ce phénomène est loin d'être massif ou généralisé. Il existe en effet des camps à l'intérieur desquels aucune pratique sportive n'est mise en place avant la fin de l'hiver 1940. Tel est le cas du *Stalag XIB*⁷²² ou celui du *Stalag IVD* implanté à Neuburxdorf⁷²³. Après sa visite au *Stalag IIIA* en septembre 1940, le délégué des YMCA ne fait aucune mention de pratique physique⁷²⁴. En octobre, le camp est visité cette fois par un délégué du CICR. Ce dernier précise que le camp possède de grands espaces, mais ne rend lui non plus pas compte de pratique sportive et signale en outre l'absence de bibliothèque⁷²⁵. Le même mois, mais à Hammerstein où sont regroupés quelques 3 200 prisonniers français, le délégué constate de la même manière l'inexistence de jeux ou de

⁷¹⁹ Max Lefort, *Prisonnier au Stalag IIIB*, op.cit., p. 60.

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 62 : « A chaque heure d'exercice, nous avons maintenant corvée de neige : il faut entasser là, déblayer plus loin, et le lendemain nous recommençons ».

⁷²¹ « Des sportifs prisonniers ont fondé le « Stade Français bis » au *Stalag VIIIC* », *L'Auto* n° 14618, 7 février 1941, p. 1.

⁷²² AN, F/9/2717. Chemise *Stalag XIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 12 novembre 1940 au *Stalag XIB*.

⁷²³ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVD*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 29 novembre 1940 au *Stalag IVD*, p. 3.

⁷²⁴ YMCA. Classeur fédéral n° 1 *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag IIIA* le 19 septembre 1940.

⁷²⁵ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag IIIA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 12 octobre 1940 au *Stalag IIIA*.

pratiques sportives au camp⁷²⁶. Aucun des prisonniers rapatriés de ce camp entendus par les services français lors de leur retour en terre natale ne fait mention de quelconque activité physique⁷²⁷. Un rapport établi à partir des témoignages des prisonniers rapatriés des *Stalags* du *Wehrkreis* VI et arrivés en France en janvier 1941 souligne l'absence tant des activités intellectuelles que sportives⁷²⁸.

Dans certains *Stalags*, cependant, des traces de pratiques sportives sont perceptibles dans les comptes rendus des délégués. Il en est ainsi du *Stalag* IIA pour lequel un rapport du CICR fait état de « *sport de balle* » dès le mois d'octobre⁷²⁹. Le délégué visitant le *Stalag* VIIA en novembre 1940 note que les soldats français jouent souvent eux aussi au ballon rond⁷³⁰. A Ludwigsburg, deux rapports provenant d'origines différentes attestent d'un réel dynamisme des activités physiques : le premier provient du délégué des YMCA à la fin du mois de novembre :

Football is diligently practised by the prisoners, and every Sunday the whole camp can walk to a football ground near the camp and watch a match between different teams of prisoners⁷³¹

L'information est intéressante car elle permet de constater que les Autorités allemandes accordent aux quelques sept cents prisonniers français du *Stalag* l'autorisation d'en sortir le dimanche pour assister à des rencontres sportives. Un mois plus tard, le délégué de la mission Scapini tout nouvellement en poste, Gérard Lecourt, constate lui que les « *exercices physiques et sport sont pratiqués avec entrain*⁷³² ». D'autres exemples peuvent encore être cités montrant que les sports commencent à se développer dans les camps de prisonniers : au *Stalag* XA de Schleswig, il est rapporté que les prisonniers jouent au football le dimanche ; au XIIA, le délégué des YMCA constate que les ballons utilisés par les prisonniers sont hors d'usage.

Certains camps, notamment les *Stalags* VIIC, IA et IID se distinguent de façon encore plus marquée. Concernant le *Stalag* VIIC de Sagan, un rapatrié indique dans le

⁷²⁶ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag* IIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 18 octobre 1940 au *Stalag* IIB.

⁷²⁷ AN, F/9/2879. *Camp de prisonniers de Mülberg, Stalag IVB. Renseignements valables pour la période du 28 octobre au 5 décembre 1940.*

⁷²⁸ AN, F/9/2879. DSPG. Train de blessés et malades du 28 janvier 1941. Camps de la région de Westphalie.

⁷²⁹ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag* IIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 21 octobre 1940 au *Stalag* IIA.

⁷³⁰ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 5 novembre 1940 au *Stalag* VIIA.

⁷³¹ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* VA le 26 novembre 1940.

⁷³² AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée le 29 décembre 1940 au *Stalag* VA, p. 2.

témoignage qu'il livre aux services de la DSPG que le camp possède des activités de théâtre et de sports⁷³³. Fin novembre, le délégué des YMCA est très positivement surpris par le camp qu'il juge particulièrement bien équipé⁷³⁴. Lors de leur visite au camp au mois de décembre 1940, les délégués du CICR constatent eux aussi un intérêt naissant pour les sports⁷³⁵. En visite au *Stalag* IA de Stablack en octobre, le délégué des YMCA⁷³⁶ découvre un camp très imposant, au sein duquel une baraque est réservée aux activités de loisir, accueillant, entre autres, des combats de boxe. Trois semaines plus tard, un autre délégué des YMCA⁷³⁷ précise que le camp possède une organisation étoffée autour de l'homme de confiance à l'intérieur de laquelle figure un comité chargé des activités de loisir du camp, dont le sport fait partie. Il n'est de ce fait pas étonnant qu'en février 1941, le délégué du CICR constate que les pratiques de football, de boxe et de boules soient bien développées⁷³⁸.

Au *Stalag* IID de Stargard, le journal du camp, le *Chasse-cafard*, indique dans son second numéro daté d'octobre 1940 que les prisonniers s'adonnent au volley-ball et au football. Des équipes se sont constituées dans les deux pratiques, donnant même lieu à des rencontres entre Français et Polonais. Un responsable français des sports a été désigné, qui, selon le journal, attend que les personnes intéressées se manifestent⁷³⁹.

Durant cette première phase, le degré d'institutionnalisation des sports dans les *Stalags* semble très limité. Les rapports comme les témoignages ne mentionnent jamais, exception faite des *Stalags* IA et VIIIIC, de structures gérant les activités, de clubs sportifs, de groupes ou de sections à l'origine de la constitution des équipes fixes. Spontanés et à simple finalité ludique immédiate, les sports forment en cette première phase longue de plusieurs mois une sorte de « *divertissement occasionnel* »⁷⁴⁰ pour reprendre les termes de Huizinga, occupant les uns distrayant les autres, en dehors de tout cadre institutionnel. Les équipes se font et se défont au gré des prisonniers présents sur les espaces de jeu les jours chômés.

⁷³³ AN, F/9/2879. *Camp de Sagan, Stalag VIIIIC. Origine du renseignement : libéré civil du 25/11/1940.*

⁷³⁴ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany.* Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIIIC le 27 novembre 1940.

⁷³⁵ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 3 décembre 1940 au *Stalag* VIIIIC, p.2.

⁷³⁶ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany.* Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IA le 26 octobre 1940.

⁷³⁷ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany.* Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IA le 11 novembre 1940.

⁷³⁸ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag* IA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 3 février 1941 au *Stalag* IA.

⁷³⁹ AN, F/9/2894. *Le Chasse-cafard* n° 2, 16 octobre 1940.

⁷⁴⁰ Johan Huizinga, *Homo Ludens, Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1951, p. 270.

Trois sports se distinguent dans les *Stalags* : le football, le handball et la boxe. Il est en effet indéniable, à travers les témoignages ou les rapports des délégués, que le football constitue, comme dans les *Oflags* à la même période, l'activité la plus prisée. À côté du football, les archives laissent entrevoir que certains efforts sont faits pour développer un autre sport collectif, le handball. Au *Stalag XIIA*, le délégué des YMCA note ainsi dans son rapport que les ballons de handball envoyés au camp sont déjà hors d'usage⁷⁴¹. Un autre délégué des YMCA précise dès le 20 septembre 1940 que l'homme de confiance du *Stalag IVB* demande à recevoir des ballons de handball pour la pratique des prisonniers⁷⁴². Au *Stalag IIA*, les prisonniers organisent des parties de handball sur la grande place selon le délégué du CICR⁷⁴³. Au *Stalag IIC*, le délégué du CICR écrit : « *Le terrain de jeu, vaste, est très apprécié des prisonniers qui y jouent au football et au handball*⁷⁴⁴. »

Même si de tels renseignements attestent d'une vie sportive, il est difficile de connaître avec exactitude la proportion d'individus concernés, le nombre de matchs réellement joués, le temps effectif de jeu. Les témoignages des prisonniers rapatriés se contredisent plutôt qu'ils ne se complètent sur ce point, laissant entrevoir une perception de la réalité différente suivant le temps qui sépare l'ex-captif de sa vie au camp, suivant sans doute aussi ses propres centres d'intérêt. Revenu par train sanitaire en janvier 1941 du *Stalag XVIIIA*, un prisonnier spécifie ainsi l'existence de deux équipes de football dans le camp, mais il précise que ces dernières n'ont pu se rencontrer que deux fois en tout et pour tout durant les huit mois que vient de durer sa captivité⁷⁴⁵. Revenu du même *Stalag* au même moment, Marcel Lorillou se rappelle lui avoir assisté à des matchs de football chaque dimanche après-midi⁷⁴⁶.

En résumé, les pratiques corporelles des hommes de troupe détenus dans les *Stalags* restent plus que timides. À côté des leçons d'éducation physique imposées par les Allemands, les sports se développent très diversement suivant les camps. Quand tel est le cas, le football est indubitablement la pratique qui compte le plus d'adeptes.

⁷⁴¹ YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag XIIA* le 13 novembre 1940.

⁷⁴² YMCA. Classeur fédéral n° 1. *Reports on visit to camp Germany*. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag IVB* le 20 septembre 1940.

⁷⁴³ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag IIA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag IIA* le 21 octobre 1940.

⁷⁴⁴ AN, F/9/2710. Chemise *Stalag IIC*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag IIC* le 19 octobre 1940.

⁷⁴⁵ AN, F/9/2879. DSPG. *Stalag XVIIIA*. Origine du renseignement : train de blessés et malades retour d'Allemagne du dimanche 19 janvier 1941.

⁷⁴⁶ AN, 72aj/300. Témoignage tapuscrit de Marcel Lorillou remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, 2 mars 1958. L'ex-prisonnier est rapatrié par train sanitaire du *Stalag XVIIIA* le 16 janvier 1941.

2.2.3 L'absolue pauvreté des pratiques corporelles des hommes placés dans les

Kommandos de travail

Si l'étude des pratiques corporelles des hommes de troupe dans les *Stalags* s'avère délicate, celle des prisonniers transférés dans les *Kommandos* l'est encore plus. En effet, à la fin de l'été 1940, les Allemands forment progressivement plus de 80 000 *Kommandos*⁷⁴⁷ afin de pallier les besoins de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie. De tailles variables, logés dans des conditions qui le sont tout autant, les *Kommandos* représentent une myriade de cas particuliers. A cette difficulté initiale s'ajoute celle des sources. Les rapports des délégués forment une base incontournable mais très peu d'indications sont données pour les *Kommandos* durant cette première phase de captivité. Les témoignages écrits peuvent combler cette lacune, mais restent néanmoins circonscrits à quelques cas et leur utilisation impose que les anciens prisonniers ponctuent leur récit de repères chronologiques.

2.2.3.1 Des conditions d'existence variables, mais le plus souvent difficiles

Sur le plan de la nourriture, la situation des hommes placés en *Kommando* dépend dans une large mesure de leur affectation. Ainsi, Jacques Zimmermann salue-t-il à l'arrivée dans son *Kommando* agricole le délicieux repas auquel il est convié par son patron. Maurice M bénéficie de plusieurs repas journaliers qui le mettent à l'abri de la famine⁷⁴⁸. Mais pour beaucoup, le manque de denrées continue d'être une souffrance quotidienne, que Jacques Perret résume ainsi :

[...] si nous ne crevions pas de faim, la faim nous escortait du réveil au coucher comme un malaise chronique, un personnage de danse macabre accroché à tous les gestes, une sorte d'obsession cancéroïde qui avait son foyer dans l'estomac et développait à travers le corps tout un système intermittent de crampes, céphalées, idées fixes, flageolements, salivations et pseudo-délires avec des périodes aigües et des rémissions⁷⁴⁹.

La nourriture n'est pas le seul facteur gênant les pratiques : l'existence de temps libres de travail ou de tâches domestiques est essentielle pour qu'apparaissent des activités distractives. Dans ce cadre, les *Kommandos* agricoles sont souvent les plus défavorisés : les journées de travail dépassent fréquemment les douze heures et le dimanche est considéré comme un jour

⁷⁴⁷ Ce chiffre est cité dans : *Compagnons* n° 141, juillet 1943, p. 6. Georges Scapini évoque lui 82 000 camps et *Kommandos*. Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op. cit., p. 51.

⁷⁴⁸ Jacky Michaud, 39-42 : *journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M.*, op. cit., p. 31.

⁷⁴⁹ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, op.cit., p. 114.

classique. Dans les *Kommandos* d'usine ou de chantier, les jours fériés sont plus souvent respectés, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient libres de toutes obligations. Placés sous la responsabilité des surveillants du détachement ; les prisonniers quand ils ne sont pas réquisitionnés pour quelconques travaux dans les fermes alentours, sont souvent astreints à des travaux de nettoyage, comme le confirment à la fois Francis Ambrière⁷⁵⁰ et Jacques Zimmermann⁷⁵¹.

2.2.3.2 Une absence d'éducation physique obligatoire ou de pratiques sportives

Obligatoire dans le camp mère des *Stalags*, la pratique de l'éducation physique disparaît dans les *Kommandos*. Un camarade prisonnier de guerre confie ainsi à Antoine Ernest Guyonnet être particulièrement satisfait d'avoir quitté le camp pour un détachement de travail au mois de septembre 1940 pour deux raisons principales : une nourriture plus abondante et l'arrêt des exercices obligatoires d'éducation physique⁷⁵². Si Francis Ambrière décrit avec précision son séjour au *Kommando* de Beckersbruch, il n'évoque jamais durant les quatre mois qu'il y passe quelconque forme d'éducation physique. Il en est de même pour Célestin Lavabre tandis qu'il reste l'automne et l'hiver 1940 dans un *Kommando* d'usine à Werdhol⁷⁵³. Rien n'apparaît non plus dans les lignes écrites par Maurice Buisson à propos de ses séjours dans trois *Kommandos* successifs dépendant du *Stalag* IIIB entre septembre et janvier 1940. Enfin, aucune mention de tels exercices n'apparaît dans les témoignages fournis à la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale pour les prisonniers de *Kommando* ayant dépendu des *Stalags* IIA, IIB⁷⁵⁴, IIIA, IIIB⁷⁵⁵, XB, XIA ou XIB⁷⁵⁶.

Les pratiques sportives n'apparaissent pas non plus. Que ce soit dans les témoignages publiés ou dans ceux déposés à la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la pauvreté des distractions artistiques, intellectuelles ou sportives apparaît de façon très prononcée. Célestin Lavabre indique ainsi qu'après quelques mois, le groupe auquel il appartient commence à s'installer dans la captivité, mais que les seules activités en dehors du

⁷⁵⁰ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, op. cit., p. 41 : « Le dimanche était occupé tout entier par un lavage à grande eau des chambrées, par les lessives personnelles [...]. Vers 4heures nous étions enfin quittes ».

⁷⁵¹ Jacques Zimmermann, *En revenant des Kommandos*, op. cit., p. 71 : « Nous y retrouvions alors le Wachtmann qui tout heureux de nous posséder un jour sur sept, nous attendait avec un programme de nettoyages variés. »

⁷⁵² Antoine-Ernest Guyonnet, *Le troupeau des vendus, carnets d'un prisonnier de guerre*, op.cit. p. 40.

⁷⁵³ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op. cit., p. 73-89.

⁷⁵⁴ Les témoignages de prisonniers dépendant des *Stalags* IIA et IIB figurent aux Archives Nationales sous la cote : AN, 72aj/296.

⁷⁵⁵ Ces témoignages figurent aux Archives Nationales sous la cote : AN, 72aj/297.

⁷⁵⁶ Ces témoignages figurent aux Archives Nationales sous la cote : AN, 72aj/299.

travail sont les jeux de cartes⁷⁵⁷. Raymond Philibert évoque lui aussi les jeux de cartes comme seule alternative à l'ennui quand son *Kommando* extérieur cesse ses activités à cause des grands froids de l'hiver 1940⁷⁵⁸. Francis Ambrière se remémore quant à lui les chants et la musique, initiatives spontanées des Français, vite érigées au rang d'activités distractives obligatoires le dimanche par le *Feldweibel*⁷⁵⁹. F. Cartault d'Olive ne mentionne que le théâtre, et encore à la fin du mois de décembre, comme première forme d'activité durant ses huit premiers mois de captivité⁷⁶⁰ au *Kommando Kanal Stadt*⁷⁶¹ dépendant du *Stalag* VID de Dortmund. Le délégué du CICR note que le grand *Kommando* de Schichau n'offre au mille prisonniers qu'une seule possibilité de loisir : les spectacles donnés par l'orchestre, le camp ne possédant ni bibliothèque ni de troupe de théâtre⁷⁶². Aussi réduites et éphémères que soient ces distractions, elles constituent déjà une amélioration par rapport à ceux qui, au même moment, n'en ont aucune. Louis Charpentier, envoyé dans un *Kommando* dépendant du *Stalag* VA, bénéficie du dimanche chômé, mais précise n'avoir aucune distraction ce jour-là, ce qui l'affecte tout particulièrement. « *On ne fait rien [...]. C'est un plaisir décevant. Un plaisir négatif.* » écrit-il dans le témoignage qu'il rédige après sa libération⁷⁶³. Visitant deux *Kommandos* du *Stalag* VIIA, le délégué du CICR constate l'absence de toute forme d'activité⁷⁶⁴. Le délégué qui visite le *Kommando Koenigsberger Werke und Strassbahnen*, fort de trois cent huit prisonniers, signale des conditions de vie supportables sur le plan du logement, mais aucune activité distractive⁷⁶⁵.

2.2.3.3 Une vie de labeur et de fatigue physique

L'absence de sport, d'éducation physique ou encore de culture physique ne signifie pas que le corps ne soit pas mis à rude épreuve, bien au contraire. Les dépenses physiques liées aux contraintes de la vie quotidienne sont en effet conséquentes. Trois d'entre elles sont ici à mentionner : les appels, les marches et le travail.

⁷⁵⁷ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op.cit., p. 84.

⁷⁵⁸ Raymond et Anne Philibert, *Stalag IIIA. Journal de captivité*, op.cit., p. 29.

⁷⁵⁹ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, op.cit., p. 42.

⁷⁶⁰ F. Cartault d'Olive, *De Stalags en évasions*, op.cit., p. 14.

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁶² AC. Carton *Stalag* IA. Rapport du CICR suite à une visite effectuée au détachement de Schichau le 12 mars 1941.

⁷⁶³ Louis Charpentier, *Stalag VA*, Centre d'entraide du *Stalag* VA, Paris, mars 1944, p. 55. (IHTP, C. 326)

⁷⁶⁴ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIA le 5 novembre 1940. Visites aux *Kommando* de Vatersdorf et au *Kommando* n° 2334.

⁷⁶⁵ AC. Carton *Stalag* IA. Rapport du CICR suite à une visite effectuée au détachement Koenigsberger Werke und Strassbahnen le 12 mars 1941.

Les appels ne concernent pas systématiquement tous les prisonniers de tous les *Kommandos*. Maurice M, placé dans un petit *Kommando* agricole en début de captivité n'en fait absolument pas mention⁷⁶⁶. Ils sont, par contre, plus souvent mentionnés dans les détachements imposants, et leur durée comme leur pénibilité dépendent de la personnalité du responsable allemand. Célestin Lavabre subit « *même sous le brouillard glacial ou la neige* » un appel matinal d'au moins une heure chaque jour⁷⁶⁷. Au *Kommando* de Beckersbruch, Francis Ambrière endure le soir un premier appel d'au moins vingt minutes sur le lieu de travail, suivi d'un second une fois arrivé au camp qui dépasse, lui, fréquemment la demi-heure. Jacques Perret, affecté à différents chantiers depuis le *Stalag IIID* de Berlin supporte chaque matin un « *rassemblement* » d'une heure ou deux au cours duquel les prisonniers sont comptés et les groupes de travail constitués⁷⁶⁸. Affecté au *Kommando* 590 de Gallinchen dépendant du *Stalag IIIB*, Maurice Buisson évoque la figure d'un chef de camp particulièrement vindicatif, qui procède à des appels par tous les temps le midi et le soir.

Le rassemblement du soir durait plus d'une demi-heure. Des camarades tombaient d'épuisement, mais nous n'avions pas le droit de les relever avant la fin de l'appel. Nous rentrions dans nos baraques complètement anéantis⁷⁶⁹.

En plus des appels, les marches constituent une autre source de dépense physique. Chaque équipe de travail se rend le matin sur un chantier, parfois éloigné de plusieurs kilomètres du lieu où les prisonniers cantonnent. Francis Ambrière a ainsi cinquante minutes de marche matin et soir⁷⁷⁰, Maurice Buisson se rappelle, lui, qu'il avait plusieurs kilomètres à parcourir trois fois par jour⁷⁷¹. Célestin Lavabre parcourt matin et soir deux kilomètres pour se rendre à l'usine à laquelle il a été affecté⁷⁷². Pour Jacques Perret qui à l'automne 1940 travaille pour la Reichsbahn, la « *grosse Rèche* »⁷⁷³, il s'agissait avant toute chose de rendre ces marches les plus lentes possibles.

Il y avait quelquefois trois à quatre kilomètres à faire à pied : une heure et demie ou deux heures de marche, au pas de prisonnier qui n'a rien à voir avec le pas du flâneur ; c'est un pas de rechigneur conscient, un pas étudié et mis au point pour atteindre le deux à l'heure sans avoir l'air de forcer⁷⁷⁴.

⁷⁶⁶ Jacky Michaud, 39-42. : *Journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M*, p. 31.

⁷⁶⁷ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, *op.cit.*, p. 74.

⁷⁶⁸ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, *op.cit.*, p. 119.

⁷⁶⁹ Maurice Buisson, *Matricule 42132, Stalag IIIB*, Anovi, Parçay-sur-Vienne., 2005, p. 29.

⁷⁷⁰ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, *op.cit.*, p. 41.

⁷⁷¹ Maurice Buisson, *Matricule 42132, Stalag IIIB*, *op.cit.*, p. 29.

⁷⁷² Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, *op. cit.*, p. 74.

⁷⁷³ C'est le terme qu'il emploie en remplacement de la *Reichsbahn*.

⁷⁷⁴ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, *op.cit.*, p. 120-121.

Les emplois réservés aux prisonniers dans les *Kommandos* sont le plus souvent couteux sur le plan énergétique. Dans les détachements agricoles comme dans les *Kommandos* industriels, les postes occupés sont astreignants et nécessitent endurance et force. Sachant que les Autorités allemandes ont rarement tenu compte de la profession antérieure des prisonniers pour les affecter en *Kommando*, ils se fatiguent encore plus rapidement. Francis M. décrit une journée durant laquelle il s'occupe des animaux et des travaux des champs de six heures le matin à vingt-et-une heures le soir⁷⁷⁵. Pour Jacques Zimmermann, les premiers temps passés dans le *Kommando* agricole dépendant du *Stalag* VC sont particulièrement durs sur les plans physique et moral, ce qui entraîne une fatigue chronique et des courbatures multiples.

Même les plus robustes d'entre nous, ceux qui exerçaient dans le civil de durs métiers manuels, passaient la nuit à souffrir dans toutes les fibres de leur corps, jusque dans les phalanges des doigts⁷⁷⁶.

Francis Ambrière est employé à « *défoncer la montagne à coup de pic*⁷⁷⁷ » ou à décharger des wagons dix heures par jour. Jacques Perret est pendant un temps envoyé dans un *Kommando* de déforestation où il manie toute la journée la hache et la pioche⁷⁷⁸.

Pendant cette première période de captivité, les prisonniers des *Kommandos* ne font état ni d'éducation physique, ni de pratiques sportives. Par contre, ils témoignent du déclin progressif de leurs forces en raison des charges de travail qu'ils supportent et des sollicitations physiques (marches, appels) qu'ils subissent. Même s'il est clair qu'il existe des *Kommandos* favorisés, la plupart des témoignages évoque une période où la fatigue et la faim dominent toutes les autres dimensions de la vie en captivité. Célestin Lavabre évoque une « *période bien dure* », Francis Ambrière écrit : « *La fatigue étouffait en nous le sentiment de la beauté* », fatigue provoquée par un travail « *du plus rude effort* ». Jacques Zimmermann résume les premiers mois en ces termes : « *« La fatigue que nous éprouvions tous, le soir, atteignait un degré incroyable*⁷⁷⁹. »

⁷⁷⁵ Jacky Michaud, 39-42 : *journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M.*, op. cit., p. 31.

⁷⁷⁶ Jacques Zimmermann, *En revenant des Kommandos*, Paris, Editions G.P, 1945, p. 51.

⁷⁷⁷ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, op.cit., p. 44.

⁷⁷⁸ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, op.cit., p. 125- 126.

⁷⁷⁹ Jacques Zimmermann, *En revenant des Kommandos*, op.cit., p. 51.

2.2.4 Des pratiques à la croisée entre deux cultures sportives

2.2.4.1 Les leçons d'éducation physique : entre imposition allemande et habitus corporel des militaires français

Des pratiques d'éducation physique constatées dans les *Oflags* et *Stalags* émergent des mécanismes extrêmement intéressants sur les plans de la propagande et de la culture corporelle.

L'instauration puis la généralisation de la leçon quotidienne d'éducation physique dans les *Stalags* ne peut difficilement provenir d'un habitus corporel construit avant-guerre qui se révélerait dans le camp. Certes, durant leur service militaire, les hommes de troupe ont été confrontés à des séances de Méthode française. Dans la vie civile, il existe en outre des clubs sportifs d'entreprise dans lesquels quelques sections appelées « culture physique »⁷⁸⁰ ont vu le jour dans les années 30, mais ces dernières ne concernent qu'un nombre réduit d'individus et ne touchent pas la grande majorité des hommes des *Stalags*, venus des campagnes françaises. La seule institution par laquelle tous sont passés et qui aurait pu développer un habitus corporel de pratique d'éducation physique est l'école républicaine. Mais force est de constater qu'elle ne les y a pas véritablement préparés, ou, en tous les cas, certainement pas au point qu'ils mettent spontanément en place de telles leçons. Si l'éducation physique est obligatoire à l'école primaire en France et censée occuper deux heures⁷⁸¹ par semaine dans les emplois du temps de l'écolier à l'école élémentaire, la réalité des pratiques pédagogiques est bien différente. Comme le met en exergue Antoine Prost, cet horaire est réduit à une peau de chagrin au bénéfice des matières nobles durant l'Entre-deux-guerres⁷⁸², propos par ailleurs confirmés par les recherches menées à Lyon par Pierre Arnaud⁷⁸³. Par contre, il est clair que, dans ce domaine, les Allemands ont été formés depuis l'Entre-deux-guerres à ce que les pratiques corporelles occupent une place centrale dans leur vie quotidienne. La DRA milite activement dès le début des années 20 pour que tous les écoliers allemands bénéficient d'une leçon journalière d'éducation physique, et même si ceci ne devient pas une réalité, le nombre d'heures hebdomadaires lui étant consacrées approchent

⁷⁸⁰ Patrick Fridenson mentionne à côté du football, l'existence du rugby, du cyclisme, et une section « culture physique » au Club olympique des Usines Renault dès 1918. (Patrick Fridenson, « Les ouvriers de l'automobile et le sport », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 79, septembre 1989, p. 50).

⁷⁸¹ BAMIP, n° 2517, 1^{er} août 1923, p. 132-137.

⁷⁸² Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation. IV. Depuis 1930*, Paris, Perrin, 2004, p. 178-179.

⁷⁸³ Pierre Arnaud, « L'éducation physique à Lyon, 1919-1936 », *Revue STAPS* n° 26, octobre 1991, p. 9.

les quatre heures dès 1924⁷⁸⁴. Sous le III^e Reich, le phénomène s’amplifie encore. Dès le plus jeune âge, la formation corporelle, morale et politique de chaque Allemand est organisée et encadrée par le Reich : au sein de l’école où les jeunes garçons et les jeunes filles s’adonnent à une leçon quotidienne d’éducation physique, mais aussi à la *Hitler-Jugend*⁷⁸⁵, véritable instance de formation de la jeunesse au nazisme⁷⁸⁶, dont la fréquentation est obligatoire à partir de 1936⁷⁸⁷. Une révision importante des matières et programmes du système éducatif octroie une importance bien plus prononcée à l’éducation physique⁷⁸⁸. Bien que cette théorie ne puisse rester qu’à l’état d’hypothèse, il paraît logique de penser que les responsables de l’*Auswärtiges Amt* aient souhaité procéder, par le biais de la leçon quotidienne d’éducation physique, à une inculcation progressive des traits caractéristiques de la culture corporelle allemande auprès des soldats français. Pour y parvenir, les commandants allemands des camps jonglent entre imposition, impulsion et délégation jusqu’à trouver des cadres français susceptibles de les seconder en ce domaine.

Dans les *Oflags*, l’intérêt que les Allemands accordent aux pratiques physiques est aussi très présent. Un délégué du CICR rapporte après une visite faite à l’*Oflag XVIIA* que « *Le commandant du camp désire un Oflag sain*⁷⁸⁹ ». Le rapport établi par le Lieutenant-colonel Robert en janvier 1941 confirme cette « bienveillance » des autorités allemandes à l’égard des officiers français et leur soutien dans toutes les démarches permettant d’améliorer leur condition physique⁷⁹⁰. Mais la problématique ayant conduit à la mise en place de séances est différente, dans le sens où, d’une part la pratique de l’éducation physique fait partie de la culture corporelle du militaire français, d’autre part les camps comptent parmi leurs membres

⁷⁸⁴ Selon Fabienne Legrand, Jean Ladegaillerie, *L’éducation physique au XIX^{me} et au XX^e Siècles*, tome 1 : *en France*, Paris, A. Colin, 1970, p. 51.

⁷⁸⁵ De très nombreux ouvrages traitent de l’histoire de la Jeunesse hitlérienne. Citons en langue française : Werner Klose, *Histoire de la jeunesse hitlérienne, une génération au pas de l’oie*, Paris, Albin Michel, 1966 ; Jean-Denis Lepage, *La Hitler Jugend*, Paris, Jacques Grancher, 2004. Pour les ouvrages en allemand : Michael H. Kater, *Hitler Jugend*, Darmstadt, Primus, 2005, Arno Klönne, *Jugend im Dritten Reich, Die Hitlerjugend und ihre Gegner*, Köln, Payrossa, 2008.

⁷⁸⁶ Selon Arno Klönne : „Für etliche Millionen Jungen und Mädchen in Deutschland zwischen 1933 und 1945 war die Hitler-Jugend neben Familie und Schule die entscheide Sozialisations-Instanz“. Arno Klönne, *Jugend im Dritten Reich, Die Hitlerjugend und ihre Gegner*, *op.cit.*, p. 7. (Entre 1933 et 1945, les « Jeunesses hitlériennes » furent - avec la famille et l’école - pour des millions de filles et de garçons l’instance la plus importante dans leur socialisation).

⁷⁸⁷ Loi du 1^{er} décembre 1936.

⁷⁸⁸ Voir à ce titre : Gilbert Krebs, « L’éducation totalitaire », in Gilbert Krebs, Gérard Schneilin, *Etat et société en Allemagne sous le III^e Reich*, Paris, Pia, 1997, p. 157-174.

⁷⁸⁹ AN, F/9/2708. Dossier *Oflag XVIIA*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l’*Oflag XVIIA* le 2 septembre 1940.

⁷⁹⁰ SHAT, 2P70. Rapport du Lieutenant-colonel Robert, représentant général des prisonniers de l’*Oflag XVIIA*, 10 janvier 1941.

des spécialistes avérés. D'ailleurs, les déboires en matière d'organisation de l'éducation physique⁷⁹¹ que connaît l'*Oflag* VID permettent de voir que les Allemands n'imposent rien et démontrent qu'il est nécessaire que les professionnels français des pratiques du corps parviennent à s'entendre pour que les leçons puissent voir le jour. Ces derniers sont en nombre important dans tous les *Oflags*, et parmi eux, les cadres formés à Joinville occupent une place centrale. L'Abbé Flament précise que, parmi les premiers à inaugurer l'éducation physique à l'*Oflag* IID, figurent deux instructeurs de l'école de Joinville, en l'occurrence le commandant Robillard et le colonel Mangieu⁷⁹². Le précieux travail réalisé par les moniteurs de Joinville est aussi signalé pour l'*Oflag* XB dans un témoignage anonyme remis à la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale⁷⁹³. Leur rôle, comme les actions qu'ils ont entreprises ne peuvent se comprendre sans faire référence à l'établissement qui les a formés, ni aux principes que ce dernier leur a inculqués. L'évocation de « l'École de Joinville » possède dans la sphère militaire un sens précis, et renvoie à une réalité qui l'est toute autant. Fondée en 1852⁷⁹⁴, elle constitue la référence dans le domaine de la formation physique des hommes sous les drapeaux. Rebaptisée en 1925 *Ecole supérieure d'éducation physique*, son implication dans la mise au point de méthodes pour l'éducation physique et sa participation active à la formation de cadres restent jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale conséquentes et continuent ainsi de répondre à l'instruction ministérielle du 1^{er} septembre 1912⁷⁹⁵. L'armée prévoit en effet qu'au sein de l'Active, les officiers et sous-officiers ayant des prédispositions avérées soient formés rationnellement à l'enseignement de l'éducation physique, afin de pouvoir encadrer leurs hommes, ou à être les référents dans les centres de formation de réservistes. Le manuel spécifiquement consacré aux militaires que l'école fait paraître en 1928 puis 1930 précise d'ailleurs que les officiers d'active sont « appelés à être les guides de leur troupe sur le champ de bataille⁷⁹⁶ » mais, surtout, sont

⁷⁹¹ AN, F/9/2878. Rapport de visite du délégué de la puissance protectrice suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VID en octobre 1940. Il y est précisé que l'éducation physique n'est pas mise en place faute de coordination entre les différents professionnels français des pratiques physiques.

⁷⁹² AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, op.cit., Chapitre 1, p. 75-76.

⁷⁹³ AN, 72aj/293. Chemise *Oflag* XB. Témoignage tapuscrit, anonyme intitulé *La vie des prisonniers de guerre dans un Oflag*, sd.

⁷⁹⁴ Pierre Simonet précise que l'École de Joinville ouvre ses portes le 15 juillet 1852 en application du décret du 13 juin 1852. Pierre Simonet, *L'INSEP, de la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*, Woippy, Gérard Klopp Editeur, 1998, p. 20.

⁷⁹⁵ Cette instruction est rappelée par le lieutenant-Colonel Labrosse lorsqu'il présente lui-même les missions de l'École dans laquelle il occupe en 1929 le poste de directeur des études : Lieutenant-colonel Labrosse, *L'école de Joinville, 1852-1930*, Joinville Le Pont, Imprimerie de l'École, 1930, p. 10.

⁷⁹⁶ Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, 3^{ème} partie, Titre VI : Education physique militaire*, Nancy- Paris- Strasbourg, Librairie militaire Berger-Levrault, sd, p. 11.

également « *les éducateurs physiques et les entraîneurs sur le stade*⁷⁹⁷ ». Pour y parvenir, l'Ecole de Joinville accueille, périodiquement en temps de paix, des groupes d'officiers de carrière, en principe volontaires, dont la candidature a été retenue par les Régions de corps d'armée. Ces derniers participent à des stages dont la durée varie entre trois et neuf mois suivant le niveau de formation désirée. Durant ce temps, ils suivent des enseignements théoriques (psychologie appliquée, anatomie, hygiène, pédagogie, histoire de l'éducation physique, méthodes de l'éducation physique, pédagogie sportive) mais aussi des enseignements pratiques comme des cours d'éducation physique, de sports individuels et de sports collectifs⁷⁹⁸. Qu'il s'agisse du colonel Mangieu, de Marcel Cossé Knauss⁷⁹⁹ ou du commandant Emile Robillard⁸⁰⁰, tous semblent donc vouloir assumer ce rôle auprès des hommes retenus captifs dans l'*Oflag*, et ainsi mettre en application les attentes de l'armée et les injonctions du manuel de 1930 dans le domaine de la formation physique du combattant. L'éducation physique est, de plus, ancrée dans les pratiques corporelles des officiers quand ils sont en caserne. Elle est en effet une obligation pour les plus jeunes, mais ne disparaît pas pour les officiers plus âgés qui, après trente-cinq ans, sont poussés à s'adonner quotidiennement à une séance de travail physique⁸⁰¹ pour garder leur « *vigueur, leur souplesse et leur résistance* », comme le précise le manuel. Les méthodes préconisées par les moniteurs de Joinville ne sont en outre pas inconnues des réservistes, qui, lors de leur formation militaire, en ont eu, eux aussi, une expérience quotidienne. Tous les témoignages d'officiers captifs concordent sur le fait d'avancer que l'éducation physique est mise en place de façon délibérée et volontaire dans les *Oflags*, et que son institutionnalisation se comprend comme une réaction à la fois individuelle et collective contre l'abattement et le laisser-aller. A la grande différence des *Stalags*, les Autorités allemandes n'interviennent pas, se contentant d'accompagner le phénomène.

2.2.4.2 Des pratiques sportives aux racines culturelles doubles.

Que ce soit dans les *Stalags* ou dans les *Oflags*, le football est systématiquement présent. Parallèlement, les prisonniers pratiquent aussi du handball. Il semblerait donc bien ici

⁷⁹⁷ *Ibid.*

⁷⁹⁸ Le Lieutenant-colonel Labrosse présente une maquette de formation valable pour l'année 1928-1929 : Lieutenant-colonel Labrosse, *L'école de Joinville, 1852- 1930, op.cit.*, p. 64.

⁷⁹⁹ L'annuaire des *Oflags* IID-IIB précise : Colonel Marcel Cossé-Knauss, officier d'active. *Annuaire des prisonniers Oflag IID-IIB*, Paris, Editions Yves Alexandre, 1946, p. 16.

⁸⁰⁰ L'annuaire de l'*Oflag* IVD précise : Emile Robillard, *chef de bat, 87^{ème} RIF, officier en retraite, Douai, médailler de la 1^{ère} Guerre mondiale. Oflag IVD, annales et répertoires, livre souvenir, op.cit.*, p. 250.

⁸⁰¹ Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, 3^{ème} partie, Titre VI : Education physique militaire, op.cit.*, 3^{ème} partie, sd, p. 11.

que les Autorités du camp acceptent de voir se développer des pratiques significantes pour les prisonniers, tout en impulsant des sports appartenant à la culture corporelle germanique.

Le football est la première activité qui apparaît dès les premiers jours de l'été dans les *Oflags*. Il est la première activité à laquelle s'adonne les hommes de troupe à l'automne. Autour de lui naît une multitude d'équipes plus ou moins stables, constituées en référence soit à la baraque d'habitation, soit à la profession exercée avant-guerre, soit encore à celle occupée au camp. Les premières compétitions organisées, ne serait-ce que spontanément dans les aires réservées à la promenade, sont encore des matchs de football. Que ce sport ait connu un développement si prompt quel que soit la nature même du camp ne peut être une pure coïncidence. Quelles sont les raisons poussant des hommes déracinés à retenir comme première pratique le football ? La question mérite d'être posée. Malgré le fait que les équipes de France ne parviennent pas durant l'Entre-deux-guerres à offrir aux supporters de véritables résultats⁸⁰², le football se positionne comme une pratique culturelle de masse, populaire, ouvrière, médiatique, fédérant toujours plus de licenciés entre 1918 et le début de la Seconde Guerre mondiale. La fédération compte en effet 35 000 licenciés en 1921⁸⁰³, mais déjà quelques 116 277 en 1930⁸⁰⁴ et environ 188 760 en 1938⁸⁰⁵. Comme l'affirme Paul Dietschy, le ballon rond devient entre les deux guerres mondiales un véritable « *poids lourd du sport français*⁸⁰⁶ » regroupant à lui seul un tiers des licences fédérales. Sport des classes sociales aisées à la fin du XIX^e siècle, il est aussi une des pratiques de référence du monde ouvrier, que ce soit au sein de la FSGT ou encore dans les clubs d'entreprise des compagnies minières, dans les usines Citroën, Michelin ou Renault⁸⁰⁷, ces dernières n'hésitant pas à mettre à la disposition de leurs ouvriers des terrains de football. Au-delà des pratiques, le football occupe aussi une place centrale dans les médias grâce aux grandes compétitions, Coupe de France de Football et Coupe du monde, qui voient le jour durant cette période. Quoiqu'il en soit, il semble bien que les prisonniers de guerre aient précocement, et avec l'aval des autorités allemandes, mis en place une des pratiques sportives les plus ancrées dans le paysage sportif

⁸⁰² Paul Dietschy indique à ce titre que sur 117 matchs internationaux joués durant l'entre-deux-guerres, l'équipe de France perd 67 rencontres et obtient 11 matchs nuls. Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », in Ulrich Pfeil, *Football et identité en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2010, p. 42.

⁸⁰³ Selon Alfred Wahl, *Les archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989, p. 179.

⁸⁰⁴ Selon Jean Loup, *Les sports et le droit*, Paris, Dalloz, 1930, p. 49.

⁸⁰⁵ Ce chiffre est cité par Jacques Defrance. Jacques Defrance, « Le sport français dans « l'entre-deux-guerres » », in Philippe Tétart (dir), *Histoire du sport en France du second empire au régime de Vichy*, p. 94.

⁸⁰⁶ Patrick Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », *op.cit.*, p. 45.

⁸⁰⁷ Pour une histoire des pratiques sportives des ouvriers, voir : Patrick Fridenson, « Les ouvriers de l'automobile et le sport », *op.cit.*, p. 50- 62.

français des années 30. Une telle démarche est sans doute facilitée par le fait que le football fasse aussi foncièrement partie de la culture sportive allemande. Comme en France d'ailleurs, le football allemand ne brille guère par ses résultats internationaux⁸⁰⁸, mais compte un nombre important de licenciés (598 970 en 1936)⁸⁰⁹ et intéresse très largement les classes populaires.

A côté du football, un autre sport collectif est fréquemment cité dans les rapports des délégués ou encore les témoignages des prisonniers : le handball. Or, l'attrait pour cette activité ne saurait s'expliquer sous l'angle de la représentativité culturelle. En France, le handball n'est durant l'Entre-deux-guerres pratiqué que par une infime minorité d'individus, au sein de clubs dans la plupart des cas situés en Alsace ou en Franche-Comté. Une première forme d'institutionnalisation est tentée en 1935 avec la création d'abord d'une fédération, puis d'une ligue en 1938. Même si la France, organisatrice des 7^{ème} *Jeux Universitaires mondiaux* en 1937 présente une sélection nationale pour remplacer l'équipe de Pologne, le handball reste jusqu'à la déclaration de guerre un sport inconnu. A l'inverse du football, du rugby ou même du hockey sur gazon, il ne figure pas dans le second tome de la *Méthode Française* publié par l'Ecole de Joinville et consacré à l'étude des différents sports⁸¹⁰. Il n'y a donc pas lieu de penser que sa pratique dans les camps relève de quelconque volonté d'expression d'une culture corporelle de masse ni même d'une culture militaire. Par contre, l'hypothèse d'une influence des Autorités allemandes dans sa mise en place est sans doute bien plus porteuse. Outre-Rhin, le développement du handball est en effet tout autre. Au-delà du fait que les germains s'attribuent l'origine même du handball à onze, il convient de noter que dès 1920, le jeu se développe sous l'hospice de la puissante *Deutscher Reichsausschuss für Leibesübungen* (DRA) dirigée par Theodor Lewald et Karl Diem⁸¹¹. A partir de 1934, le handball est érigé au rang de sport de base dans l'armée allemande. Il n'est de ce fait pas étonnant que les Allemands remportent à domicile la première médaille d'or olympique en 1936. Sport développé et reconnu en Allemagne, spécificité allemande par rapport à la France, il semblerait bien ici que les Autorités allemandes profitent du cadre même des camps pour initier les Français à leurs propres pratiques corporelles.

⁸⁰⁸ Voir à ce titre : Wolfram Pyta, « Football et identité nationale en Allemagne », in Ulrich Pfeil, , *Football et identité en France et en Allemagne*, *op. cit.*, p. 25-38.

⁸⁰⁹ Patrick Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », *op. cit.*, p. 45.

⁸¹⁰ Sous-secrétariat d'Etat à l'éducation physique, *Règlement général d'Education Physique. Méthode Française, deuxième partie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931 (1928).

⁸¹¹ Pour plus d'informations, voir : Jean-Paul Laplagne, « Les débuts du handball à Bordeaux (1942-1960) », in Serge fauché, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot, Jean-Paul Laplagne (dir.), *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 257-269.

Conclusion

Durant les premières semaines, voire les premiers mois de captivité, officiers et soldats français vivent un véritable traumatisme tant physique que psychologique. L'absence de nourriture comme la lancinante question de leur devenir en fondent le terreau. L'étude des archives comme celle des témoignages permet toutefois de mettre à jour des expériences singulières suivant le statut des prisonniers de guerre. En outre, deux phases différentes se dessinent.

La première, qui n'entre pas spécifiquement dans le cadre des pratiques dans les camps, permet toutefois de percevoir combien l'entrée en captivité est douloureuse sur le plan corporel. Elle renvoie aux quelques semaines, parfois aux quelques mois qui séparent la capture de l'arrivée en *Stalag* ou en *Oflag*. Durant ce temps, les prisonniers, cantonnés initialement sur le sol français, sont progressivement transférés en Allemagne. Ils découvrent leur nouveau statut, sont confrontés aux premières expressions de la culture germanique et aux premières formes de pratiques corporelles qui leur sont imposées. Des points communs, mais aussi des différences significatives apparaissent entre soldats et officiers. Les services allemands ne gèrent en effet pas ces deux populations de la même façon, ce qui engendre des répercussions immédiates. Il s'agit avant tout de transférer les officiers le plus rapidement possible en direction de leurs camps définitifs, d'où l'imposition de marches douloureuses dans des conditions très difficiles. Habités à l'action, aux prises de décision, les cadres de l'armée française souffrent d'autant plus sur le plan physique qu'ils n'ont aucune prise sur leur destinée. Les hommes de troupe restent cantonnés plus longtemps en France dans des *Frontstalag* avant d'être acheminés vers un *Stalag*. Si des formes spontanées de pratiques sportives apparaissent dès lors que le séjour s'étale sur plusieurs jours, ces premiers mois sont aussi l'occasion de découvrir les habitudes allemandes en matière d'éducation physique obligatoire. Déplacés à de nombreuses reprises, dans l'attente d'une libération imminente, les soldats ne parviennent pas à s'organiser et subissent chaque dimension de leur quotidien. Privés d'un combat qui leur a été, selon eux, volé par les erreurs de commandement, ils nourrissent une sorte de remise en cause de leur virilité.

La seconde période débute à la fin de l'été 1940. Les officiers tentent très vite de s'organiser sous l'œil « bienveillant » des Autorités allemandes. Les premiers colis réduisent les déficiences alimentaires, tandis que les premières formes de pratiques sportives apparaissent.

Les hommes de troupe et sous-officiers se retrouvent confrontés à des situations variées: soit ils ne restent que quelques jours dans le camp central avant de rejoindre leur premier *Kommando*, soit ils sont maintenus au camp principal. Dans le premier cas, il est à noter des conditions moins traumatisantes sur le plan de la nourriture et des rapports interindividuels, mais des journées de travail très longues et pénibles empêchant toute forme d'activité de loisir. Dans le second, les prisonniers vivent des semaines très difficiles tant que les effectifs au camp restent trop importants, puis progressivement voient leur quotidien s'améliorer. A partir de ce moment, le service de la *Betreuung* commence à influencer la mise en place de pratiques distractives, dont les sports. Quelles que soient les initiatives prises à l'automne sur le plan des pratiques corporelles, l'hiver ralentit considérablement toute forme de développement, remettant au printemps suivant de nouvelles initiatives en la matière.

CHAPITRE III

DEVELOPPEMENT CONSEQUENT DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE. UN PHENOMENE COMPLEXE MARQUE PAR LA PROPAGANDE NAZIE

(DEBUT DU PRINTEMPS 1941 - AUTOMNE 1941)

Introduction

L'année 1941 représente pour les Français une période d'installation dans la captivité. Comment s'adaptent-ils à leur nouveau lieu de vie ? Sont-ils en mesure d'organiser des loisirs ? Leurs conditions de vie le permettent-elles ? En ont-ils la force, le courage, l'envie ? Sachant que les officiers ne travaillent pas en raison des clauses de la Convention de Genève, ont-ils tendance à se tourner vers des activités de loisir pour meubler leurs temps libres ? Qu'en est-il des hommes de troupe dans les *Stalags*, de ceux affectés à des *Kommandos* de travail ?

Ce chapitre analyse le degré de développement des pratiques physiques des prisonniers une fois la période la plus difficile révolue. Pour comprendre ces dernières, il convient toutefois de les inscrire dans la dynamique des sociétés captives : quel niveau d'organisation social permet aux sports de se développer ? Comment les prisonniers restructurent-ils leur réseau de relations sociales, quelle place le sport occupe-t-il en son sein ?

Toutes formes de pratique sportive nécessitent du matériel et des lieux de pratique. Comment les prisonniers parviennent-ils à obtenir des autorisations pour utiliser des espaces en vue de s'adonner aux sports ? Quelles sont les réactions des Autorités allemandes, de la population allemande ? Quels sont les centres d'aide français qui se révèlent particulièrement efficaces ? Dans ce cadre, le CGEGS y participe-t-il ? Au-delà des simples pratiques, il semble particulièrement intéressant de se pencher sur les enjeux de propagande sous-jacents, que ces derniers animent le gouvernement de Vichy ou les Allemands.

3.1 Explosion des pratiques de sport et d'éducation physique dans les *Oflags*

Le rapport consacré aux conditions de vie des prisonniers de guerre que présente Georges Scapini en mars 1941 laisse entrevoir les phénomènes émergeant dans les *Oflags* au début de l'année 1941. Décrivant les activités auxquelles les officiers s'adonnent, il écrit :

Recherche d'occupations intellectuelles et réalisations dans cet ordre de cours, conférences, vie artistique, vie religieuse intense. Dans certains *Oflags*, et sous l'impulsion d'officiers de confiance français, avec l'agrément des Autorités allemandes, chacune de ces branches est très développée⁸¹².

La multiplication des pratiques physiques et sportives accompagnée par une administration française de plus en plus efficace et un soutien fort des Autorités allemandes constituent, il est vrai, les principales caractéristiques de cette période.

3.1.1 Les instances officielles du sport et de l'éducation physique dans les camps

3.1.1.1 Un service des sports dans chaque Oflag

Alors que l'hiver a quelque peu ralenti les initiatives nées aux mois de septembre et octobre, l'idée de développer les activités physiques renaît avec force chez les officiers au printemps, d'autant que les neuf mois qu'ils viennent de passer en captivité ont quelque peu abîmé les organismes et fait ressurgir une certaine résignation peu favorable au maintien du moral. Excepté l'*Oflag* IVD qui, sous l'impulsion de son doyen, s'est doté d'un véritable service des sports dès l'été 1940, les autres camps d'officiers créent une structure de ce registre entre la fin de l'année 1940 et le début de l'été 1941. Alors que les premières tentatives d'institutionnalisation des pratiques sportives dans les *Oflags* prenaient corps dans la création de clubs et/ou de cercles nés d'initiatives individuelles, il est intéressant de constater que les structures fondées courant 1941 possèdent toutes un organigramme précis et sont placées sous l'autorité du doyen du camp⁸¹³. Au sein même du comité, est désigné un responsable, interlocuteur privilégié du doyen, entouré de plusieurs membres, appartenant aux différentes entités géographiques (*Block*, baraque, bataillon) qui organisent le camp. Ces choix apparaissent distinctement à l'*Oflag* XVIIIA comme l'illustre *Le Canard en Kg*⁸¹⁴ :

⁸¹² SHAT, 2P65. Dossier 4. Georges Scapini, *Le problème des prisonniers de guerre du jour de l'armistice au 30 mars 1941*, 30 mars 1941.

⁸¹³ Les autres distractions (musique, théâtre, activités intellectuelles) connaissent une évolution analogue.

⁸¹⁴ Une « commission sportive » existe par contre depuis l'automne 1940 mais ne concerne qu'un groupe restreint.

Un Cercle Sportif est actuellement en voie de constitution sous la Présidence d'Honneur du Lt-Colonel Robert et la direction d'un Comité composé du capitaine Brécard, du Lieutenant Clément et d'un représentant de chaque bataillon. Le but qu'il se propose est de coordonner toutes les activités sportives du camp et de permettre ainsi aux sportifs d'exercer dans les meilleures conditions possibles leurs sports préférés⁸¹⁵.

L'article précise que le comité comprend cinq délégués⁸¹⁶ représentant les différents bataillons du camp parmi lesquels le Lieutenant Marchand, professeur d'éducation physique dans le civil⁸¹⁷, et délégué du 5^{ème} bataillon. L'étude de l'annuaire du camp⁸¹⁸ permet d'avancer que les profils des hommes choisis sont très hétérogènes. Roger Marchand⁸¹⁹ est entouré d'un avocat, d'un officier d'active, et d'un instituteur. Ce constat amène à penser que ce ne sont pas forcément les compétences professionnelles initiales qui prédestinent à ce registre de poste. A l'*Oflag* VID, le Colonel Fuchs, en sa qualité de nouveau doyen⁸²⁰, organise en mars 1941 le service des sports du camp. Il demande, pour ce faire, aux responsables de chaque *Block* de désigner leur responsable et nomme, de son côté, le commandant de Montenon⁸²¹ au poste de « chargé des sports ». A l'*Oflag* IID, une structure identique voit le jour en mai 1941 : la *commission des sports de l'Oflag* dont la direction est confiée à Cossé Knauss. Il prend pour adjoint le capitaine Mangieu et compose un bureau de sorte que chaque *Block* ait son représentant : le capitaine Darne pour le *Block* I; lieutenant Tharaud, professeur d'éducation physique dans le civil, pour le *Block* II, le sous-lieutenant Dubreuil pour le *Block* III et enfin le capitaine Gouedard pour le *Block* IV⁸²².

3.1.1.2. Des clubs, des cercles, des associations

Si la pratique des sports comme celle de l'éducation physique reposent sur un organisme officiel, il convient aussi de noter la création, à la même époque, d'une myriade de petits clubs. A l'*Oflag* VIA, est fondé dès octobre 1940 un groupe à l'accent régional très prononcé comme le nom qu'il se donne l'illustre : « Groupe Gascogne ». Actifs dès l'hiver,

⁸¹⁵ AN, 72 aj/307 : *Le Canard en Kg* n° 5, 15 février 1941, p. 4.

⁸¹⁶ *Ibid*, p. 4. Les cinq délégués sont : le lieutenant Lorenz, le lieutenant. Pontrieux, le capitaine Favaron, le lieutenant Marchand, le lieutenant Clément.

⁸¹⁷ Il est à noter que Roger Marchand ne figure pas sur l'annuaire de l'*Oflag* XVIII. (SHAT, 1K 526. *Oflag XVIII. Annuaire 1940-1945*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1945).

⁸¹⁸ SHAT, 1K 526. *Oflag XVIII. Annuaire 1940-1945*, Paris, Editions Jacques Vautrain, 1945.

⁸¹⁹ Pour plus de renseignements sur le parcours de ce dernier en captivité, consulter : Jean-François Loudcher, Christian Vivier, « Roger Marchand : professeur d'EPS et formateur à l'université de l'*Oflag* XVIII d'Edelbach (1940-1945) », in Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin, Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation, 1940-1944*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 249-267.

⁸²⁰ AN, 72 aj/309. Note de service du commandement allemand n° 26, datée du 16 février 1941 : le colonel Fuchs est désigné doyen français du camp.

⁸²¹ AN, 72 aj/309. Rapport du doyen de l'*Oflag* VID daté du 15 mars 1941.

⁸²² AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 77.

ses membres redoublent de dynamisme au printemps : ils organisent une fête ouverte à tous les officiers du camp le 19 mai 1941, prennent part au tournoi de basket du camp⁸²³.

Pour certains groupes ainsi créés, l'éducation physique et les sports constituent plus qu'une distraction parmi d'autres : ils en sont le ciment. Tel est par exemple le cas du *Mouvement Jeunesse* de l'*Oflag* IVD largement décrit par Louis Walter dans *Derrière les barbelés*⁸²⁴. Fondé en mars 1941⁸²⁵ afin de redonner vigueur et dynamisme aux jeunes officiers du camp que l'ennui commençait à guetter, le mouvement met sur pied une pluralité de distractions réservées à ses seuls membres : un atelier d'arts plastiques, une école de musique, des cercles littéraires, mais aussi et surtout la pratique de très nombreux sports (course à pied, hockey, escrime, football, rugby, tennis) et l'organisation de nombreuses compétitions sportives dans toutes ces activités. Louis Walter souligne combien le mouvement regorge de talents sportifs : il cite l'international Lucien Gamblin⁸²⁶ en football, le joueur de première série Benny Berthet⁸²⁷ en tennis ou encore l'international Pierre Charton⁸²⁸ en rugby.

3.1.1.3 D'une société organisée à la construction d'espaces sportifs

L'existence de ces groupements ou, plus largement, la présence dans chaque camp d'un comité pilotant l'éducation physique et les sports, permet de réunir des forces, d'impulser et de développer des actions concrètes. La construction d'installations nouvelles entre bien évidemment dans ce cadre, notamment pour les *Oflags* qui en étaient initialement peu pourvus. Des projets de construction de stades, de terrains, de rings prennent forme à partir du printemps 1941. Construits grâce au travail des officiers, ils sont également subventionnés par leur soin. L'analyse des deux camps les moins bien dotés en juin 1940, les *Oflags* XVIII A et IVD, permet d'appréhender le phénomène.

⁸²³ SHAT, 2P70. *Rapport succinct sur les prisonniers de l'Oflag VIA Soest*, daté du 23 août 1941 et signé par le Colonel Commandant le 446^{ème} R.P.

⁸²⁴ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, *op.cit.*, p. 229.

⁸²⁵ Selon le *Livre souvenir*, le mouvement est créé le 12 mars 1941 et a son siège à la baraque 16N du camp. *Livre souvenir*, *op.cit.*, p. XLIV.

⁸²⁶ Lucien Gamblin est né en 1890 et mort en 1972. Défenseur, il est retenu dix-sept fois en équipe de France de football entre 1911 et 1923. Avec le *Red Star*, il remporte trois fois la coupe de France, alors qu'il en est le capitaine. Durant la Première guerre mondiale, il s'illustre pour sa bravoure et revient avec de nombreuses décorations. A la fin de sa carrière, il entre comme journaliste au journal *L'Auto* où il tient la rubrique football. (Selon les renseignements figurant dans : Pierre Delaunay, Jacques de Ryswick, Jean Cornu, *100 ans de football en France*, Paris, Editions Atlas, 1982, p. 94.).

⁸²⁷ Benny Berthet est international de tennis français. Il participe à chaque édition du tournoi de Roland Garros entre 1929 et 1939.

⁸²⁸ Pierre Charton est né le 13 décembre 1913 et mort en 1994. Il compte une sélection en équipe de France en février 1940 où il joue face à la British Army. Avant-guerre, il est licencié au club de Montferrand.

A l'*Oflag* XVIII A, la construction d'un stade fait partie des projets du *Cercle Sportif*.
Le capitaine Brécard le fait savoir en février 1941 :

Lorsque le temps le permettra, un stade, que nous nous efforcerons de rendre attrayant, sera mis à la disposition des membres du Cercle⁸²⁹.

Un mois plus tard, un nouvel article du *Canard en Kg* a pour titre « *Une visite aux sportifs. Le passé : 3 clubs de golf, le présent ; un sporting, l'avenir, un stade !* ⁸³⁰ ». Selon le *Trait d'Union* les travaux débutent le 12 mai 1941, occupant au départ sept officiers sous la conduite du capitaine Brécard. Très vite toutefois, le nombre de collaborateurs augmente considérablement pour se porter à vingt-cinq personnes. Le chantier nécessite, toujours selon le journal de propagande allemand, 18 000 heures de travail et le déplacement de 2 500 mètres cube de terre. Il aurait coûté 2 000 Marks pris sur les ressources du *Cercle Sportif*. L'*Oflag* XVIII A inaugure « son » stade le 24 août 1941⁸³¹. Il rend possible la pratique de toutes les disciplines athlétiques :

Imaginez une prairie en pente douce qu'on aurait basculée pour la rendre horizontale. Une piste circulaire de 300 mètres, dont l'un des grands côtés est doublé par une piste de vitesse en surélévation. Au milieu du stade, un terrain de basket-ball entouré de gradins pouvant contenir 2 000 personnes. Des plateaux de lancement de disque, de poids, des pistes de javelot, saut en hauteur, en longueur, à la perche parfaitement réglementaires et où l'on pourrait disputer des épreuves officielles, et enfin un terrain de volley-ball complètent les aménagements de ce stade dont quelques sportifs, comme Marchand, disent que certaines grandes villes de France n'en possèdent pas la réplique. L'ensemble présente un cadre élégant où rien n'a été négligé pour donner cette impression de fini que l'on ne rencontre que sur les terrains de club riche où les mécènes se rencontrent parfois⁸³².

Même si les enjeux de propagande associés au *Trait d'Union* poussent certainement l'auteur à l'exagération⁸³³, les témoignages d'anciens prisonniers comme les croquis esquissés⁸³⁴ et les descriptions du journal de camp convergent tous. Marcel Glenisson se rappelle d'un « *terrain de sport qui fut aménagé au printemps 1941*⁸³⁵ », Pierre Picavet préserve, pour sa part, le

⁸²⁹ AN, 72 aj/307 : *Le Canard en Kg* n° 5, 15 février 1941, p. 4.

⁸³⁰ SHAT, 1K597. *Le Canard en Kg* n° 9, 15 mars 1941. (Sachant qu'il s'agit d'une photocopie, le numéro de page n'apparaît pas systématiquement sur le document).

⁸³¹ Cette date est mentionnée dans deux documents : *Le Trait d'Union* (AN, 72aj/307. *Le Trait d'Union* n° 165, 26 février 1942, p. 5) mais aussi le journal du camp, *le Canard en Kg* (AN, 72aj/307, *Le canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941).

⁸³² AN, 72aj/307. *Le Trait d'Union* n° 165, 26 février 1942, p. 5.

⁸³³ Un simple calcul permet de douter du nombre d'heures effectives ayant été nécessaires à la construction du stade : 18 000 heures signifient en effet huit heures de travail par jour tous les jours pendant trois mois pour vingt-cinq personnes, ce qui paraît pour le moins impossible.

⁸³⁴ AN, 72aj/1966. Deux croquis font apparaître le stade côté ouest du camp.

⁸³⁵ AN, 72 aj/295. Témoignage manuscrit de Marcel Glenisson remis au Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, daté du 14 juillet 1956.

souvenir d'un « *magnifique stade construit par les prisonniers* »⁸³⁶. L'article du *Canard en Kg* publié en juillet 1941, présentant le plan du stade⁸³⁷, correspond aussi à la description de *Trait d'Union*. Le nom choisi pour cette enceinte sportive, *Stade Pétain*, mentionné dans l'article que le *Canard en Kg*⁸³⁸ consacre aux cérémonies d'inauguration démontre combien de tels projets s'inscrivent dans un contexte politique singulier, celui de la Révolution nationale, et ce malgré les kilomètres qui séparent les officiers de leur sol natal. Après-guerre, Marcel Corre choisit d'ailleurs une photo de l'entrée du stade pour illustrer cette phase de l'histoire politique de *l'Oflag XVIII*⁸³⁹.



Figure 10: Entrée du Stade Pétain Oflag XVIII⁸⁴⁰

A *l'Oflag IVD*, la construction du stade débute également au printemps 1941. Le camp possède *a priori* dès l'automne quelques espaces pour la pratique du football, du basket et du volley⁸⁴¹, mais ces derniers ne sont guère suffisants pour permettre à tous les officiers de s'adonner aux activités sportives. L'initiative semble revenir conjointement au responsable des sports du camp, Emile Robillard, et au *Mouvement Jeunesse*. Les jeunes officiers du

⁸³⁶ AN, 72aj/295. Témoignage tapuscrit de Pierre Picavet remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, daté du 14 septembre 1956.

⁸³⁷ AN, 72aj/307. *Le canard en Kg* n° 17, juillet-août 1941, p. 11.

⁸³⁸ AN, 72aj/307, *Le canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 1.

⁸³⁹ Marcel Corre, *Défense de photographe. Reportage photographique clandestin sur la vie d'un camp de prisonniers français*, Clermont-Ferrand, Les Imprimeries de la Montagne, 1954, p. 66.

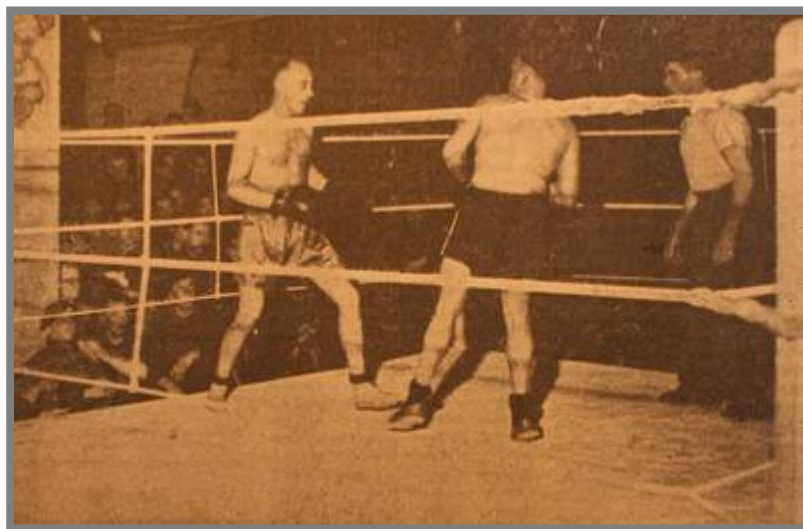
⁸⁴⁰ AN, 72aj/307. *Le canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 1.

⁸⁴¹ L'existence de ces terrains est signalée par Henri Dumas dans une conférence faite à son retour de captivité, en novembre 1941. Henri Dumas, *L'activité française d'un camp de prisonniers, l'Oflag IVD*, Conférence faite à Tours le 17 novembre 1941. (BNF, 16 LH4 3120).

Mouvement, en accord avec les services français des sports du camp, parviennent à obtenir des Allemands le droit d'utiliser à leur guise la totalité des surfaces laissées libres autour du *Block 4*. Ingénieurs géomètres, topographes et autres spécialistes des métiers du bâtiment se réunissent pour régler les questions techniques avant que ne commence véritablement le chantier. Les terrains de football, de basket et de volley ainsi que la piste d'athlétisme⁸⁴² sont inaugurés en juillet 1941⁸⁴³. Louis Walter se remémore les travaux en ces termes :

Le torse nu, quel que soit le temps, les jeunes et les volontaires qui se présentaient creusaient le sol, bêchaient, fouillaient, piochaient, emplissaient de terre les brouettes, les menaient d'un point à l'autre, passaient le sable au tamis, frappaient de la dame, plantaient des piquets, tendaient des cordes⁸⁴⁴.

En dehors de ces grands travaux, les officiers des *Oflags* s'attèlent à ériger tous les équipements dont ils ont besoin. A l'*Oflag IVD*, des terrains de tennis sortent de terre non loin de celui de football⁸⁴⁵. Au tout début de l'année 1941, *Le Canard en Kg* annonce qu'un ring est en projet⁸⁴⁶. Deux mois plus tard, l'important travail réalisé par le capitaine Pouret le rend utilisable⁸⁴⁷. Grâce à la photo placée en première page du journal en juin 1941, il est possible de constater que les prisonniers ont pris soin de le surélever et de le doter de cordes solidement attachées à des poteaux⁸⁴⁸.



⁸⁴² *Ibid.*, p. 26.

⁸⁴³ *Oflag IVD, Livre souvenir, op.cit.*, p. XLVI : « inauguration du Stade du Bloc IV, réalisation du « *Mouvement jeunesse* ».

⁸⁴⁴ Louis Walter, *Derrière les barbelés, op.cit.*, p. 236.

⁸⁴⁵ *Oflag IVD, Livre souvenir, op.cit.*, p. XLVI.

⁸⁴⁶ AN, 72aj/307. *Le Canard en Kg* n° 2, 25 janvier 1941.

⁸⁴⁷ Il s'agit, vraisemblablement, à en croire l'annuaire de l'*Oflag*, d'Hector Pouret, ingénieur dans le civil : SHAT, 1K 526. *Oflag XVIII, Annuaire 1940-1945, op.cit.*

⁸⁴⁸ AN, 72aj/307. *Le Canard en Kg*, n° 15, 1^{er}-15 juin 1941, p. 1.

Figure 11 : Combat de boxe à l'Oflag XVIII

Entre le printemps et l'été 1941, l'Oflag XVIII se dote même d'un fronton de pelote basque. Construit par les spécialistes de la discipline, le lieu est décrit dans le journal du camp : « *modeste, certes en planches avec sol en terre battue, mais suffisant pour permettre l'introduction au camp d'un sport si attrayant*⁸⁴⁹ ». Durant son inauguration qui a lieu le 13 juillet, des joueurs aguerris proposent plusieurs matchs d'exhibition. A l'occasion de leurs visites, le délégué du CICR⁸⁵⁰ et celui envoyé par la mission Scapini, jugent très positivement l'ensemble des initiatives des prisonniers et ne manquent pas de consigner toutes les installations à disposition.

Terrain de football et de basket-ball, fronton de pelote. Un stade complet dénommé *Stade Pétain*, a été construit par les officiers. Une baraque est affectée aux sports où ont lieu les leçons d'éducation physique en cas de mauvais temps. Un ring de boxe existe⁸⁵¹.

Le matériel nécessaire aux différentes pratiques est lui aussi géré par les services sportifs des camps. Le responsable des sports établit les besoins et, sous couvert du doyen, prend contact avec les services compétents. Courant 1941, le matériel peut être acquis de deux manières différentes : soit les officiers s'adressent aux organismes de secours (YMCA, CCA), soit ils passent commande auprès des Autorités allemandes. Dans le second cas, il leur est demandé une contribution financière qu'ils honorent grâce aux cotisations versées par les membres du cercle sportif et aux collectes organisées dans l'Oflag. Le délégué du CICR note ainsi que pour équiper la salle de culture physique de l'Oflag XVIII, les officiers ont fait acheter le nécessaire à Vienne⁸⁵². Que les officiers possèdent au camp de l'argent n'est pas étonnant. La convention de Genève prévoit en effet qu'ils continuent de toucher leur solde tandis qu'ils sont détenus en captivité⁸⁵³. Cette dernière est versée par la Puissance détentrice une fois par mois et l'officier est autorisé à en garder une partie, à en envoyer dans sa famille, ou à placer cet argent en dépôt au camp⁸⁵⁴.

⁸⁴⁹ AN, 72 aj/307. *Le Canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 17.

⁸⁵⁰ AN, F/9/2708. Rapport du CICR suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIII le 20 mars 1941 : le délégué note l'existence dès le mois de mars de la salle de boxe, de celle d'athlétisme et de ping-pong.

⁸⁵¹ AN, F.9/2708. Rapport de la Délégation de Berlin suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIII le 16 septembre 1941.

⁸⁵² AN, F/9/2708. Rapport du CICR suite à une visite effectuée à l'Oflag XVIII le 20 mars 1941.

⁸⁵³ Convention de Genève du 27 juillet 1929. Article 23 : « *Sous réserve d'arrangements particuliers entre les Puissances belligérantes [...], les officiers et assimilés prisonniers de guerre recevront de la Puissance détentrice la même somme que les officiers de grade correspondant dans les armées de cette Puissance [...]. Cette solde leur sera versée intégralement, une fois par mois si possible.* »

⁸⁵⁴ Convention de Genève du 27 juillet 1929. Article 24.

3.1.2 Une épidémie d'éducation physique aux formes plurielles

3.1.2.1 Une généralisation de la pratique d'éducation physique

L'éducation physique se généralise dans tous les *Oflags* dès le début de l'année 1941. A l'issue de sa visite le 14 octobre 1941, le délégué note que des cours de gymnastique sont régulièrement organisés⁸⁵⁵ à l'*Oflag* VIA. Les docteurs Michel et Clary, missionnés par la délégation de Berlin, visitent l'*Oflag* IVD et écrivent à leur retour :

Les exercices physiques, nuls au début de la captivité, ont pris maintenant une grande extension. La leçon d'éducation physique, le matin avant l'appel, est suivie par plus de mille officiers⁸⁵⁶.

Sachant qu'à cette même date, 5 166 prisonniers vivent au camp⁸⁵⁷, la proportion d'individus concernés est importante. Le délégué du CICR observe, suite à sa visite à l'*Oflag* XVIIIA en mars 1941⁸⁵⁸, une forte dynamique autour des exercices corporels. *Le Canard en Kg* en donne d'ailleurs un mois plus tôt, en février 1941, un aperçu en indiquant le fonctionnement quotidien de deux cours simultanés et le projet d'en ouvrir deux supplémentaires :

Dans les deux salles seront donnés par des professeurs tous les matins de 7 h 15 à 8 h 15 des cours d'éducation physique. Au cas où le nombre des inscriptions le permettrait, il est envisagé d'ouvrir dans chacune des salles, un cours supplémentaire d'éducation physique de 9 h 15 à 9 h 45. L'entraînement individuel sera en outre possible⁸⁵⁹.

Un document tapuscrit rédigé par un prisonnier de ce même *Oflag* précise que la participation aux séances d'éducation physique est obligatoire pour les officiers âgés de moins de quarante ans. Les horaires donnés varient légèrement : les cours auraient lieu chaque matin de 7 h à 8h⁸⁶⁰. En ce qui concerne l'*Oflag* XB, le doyen du camp souligne dans son rapport de retour de captivité de mars 1941 que le développement des exercices corporels est conséquent. Les demandes des officiers nécessitent l'organisation de deux leçons par jour accueillant des

⁸⁵⁵ AN, F/9/2707. Chemise *Oflag* VIA. Rapport du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VIA le 14 octobre 1941.

⁸⁵⁶ AN, F/9/2706. Chemise *Oflag* IVD. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD le 23 juillet 1941.

⁸⁵⁷ *Ibid.* Le camp compte exactement 4 488 officiers, 675 ordonnances et 3 sous-officiers.

⁸⁵⁸ AN, F/9/2708. Chemise *Oflag* XVIIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XVIIIA le 20 mars 1941.

⁸⁵⁹ AN, F/9/307. « Notre cercle sportif », *Le Canard en Kg* n° 5, 15 février 1941, p.4.

⁸⁶⁰ AN, 72aj/307. *Quelques précisions sur l'existence des officiers prisonniers à l'Oflag XVIIIA*. Document tapuscrit non daté, mais rédigé approximativement au printemps 1941.

personnes de niveau différent⁸⁶¹. A l'*Oflag* VID, les leçons sont quotidiennes et se tiennent chaque matin après l'appel à partir du 5 mai 1941⁸⁶².

3.1.2.2 Une éducation physique encadrée par des professionnels français de la discipline

La qualité de l'encadrement de l'éducation physique, si elle est effective depuis les premiers cours dispensés durant l'été 1940, continue d'être saluée par les différentes délégations visitant les camps. Le délégué de la mission Scapini de passage en novembre 1941 à l'*Oflag* IID rapporte que les exercices physiques sont rationnellement dirigés par des professeurs et moniteurs français⁸⁶³. Celui visitant l'*Oflag* XB en avril 1941 note que le camp possède un responsable pour l'éducation physique⁸⁶⁴. Souvent géré par les seuls militaires de carrière en début de captivité, l'enseignement de l'éducation physique s'enrichit d'un personnel bien plus nombreux aux origines plus hétérogènes pour couvrir les demandes des officiers. Les militaires sont ainsi rejoints après quelques mois par des instituteurs et des enseignants d'éducation physique. Le parcours de Roger Marchand à l'*Oflag* XVIIIA est ici tout à fait symptomatique. Peu apparent avant l'hiver 1940, son nom est ensuite systématiquement associé aux différents projets concernant l'éducation physique au camp. Membre du comité directeur du *Cercle sportif* en février 1941 en tant que délégué du 5^{ème} bataillon⁸⁶⁵, son nom revient dans un article du mois de mars présentant l'ensemble des activités du *Cercle sportif*. Il est ensuite présenté comme le premier adjoint du capitaine Brécard lors de la cérémonie d'inauguration du *Stade Pétain* en août⁸⁶⁶ et apparaît distinctement en photo dans le journal du camp. Si l'*Oflag* XVIIIA ne compte *a priori*⁸⁶⁷ que lui comme professeur d'éducation physique, d'autres camps sont mieux pourvus dans ce domaine. A l'*Oflag* VIA, ce sont par exemple cinq officiers de l'armée de réserve qui sont

⁸⁶¹ SHAT, 2P77. Notes sur le camp d'officiers prisonniers *Oflag* XB à Nienburg sur Weser par Joppe André, 15 mars 1941, p. 17.

⁸⁶² AN, 72aj/309. Rapport du doyen de l'*Oflag* daté du 3 mai 1941 : « *Les leçons d'éducation physique reprendront à partir du 5 mai, immédiatement après l'appel du matin. Se faire inscrire auprès des instructeurs de bloc.* »

⁸⁶³ AN, F/9/2706. Chemise *Oflag* IID. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IID le 23 novembre 1941.

⁸⁶⁴ AN, F/9/2708. Chemise *Oflag* XB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XB le 24 avril 1941.

⁸⁶⁵ AN, F/9/307. « Notre cercle sportif » *Le Canard en Kg* n° 5, 15 février 1941, p. 4.

⁸⁶⁶ AN, 72 aj/307. « Le Stade Pétain est inauguré », *Le Canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 14.

⁸⁶⁷ C'est ce qu'affirme Roger Marchand lui-même dans l'entretien qu'il donne à J.F Loudcher et C. Vivier en 1998. (Jean- François Loudcher, Christian Vivier, « Roger Marchand, professeur d'EPS et formateur à l'Université de l'*Oflag* XVIIIA (1940-1945) », *op.cit.*). Cette information ne peut être corroborée par une analyse de l'annuaire du camp étant donné que seule la qualité d'instituteur ou de professeur est spécifiée sans préciser la discipline enseignée.

cités comme faisant partie du corps des professeurs d'éducation physique⁸⁶⁸. L'annuaire de l'*Oflag* IVD signale la présence de cinq officiers enseignant la discipline dans le civil⁸⁶⁹.

En plus d'être encadrés, les cours d'éducation physique sont organisés dans des conditions toujours plus confortables. De manière à assurer une pratique régulière qui ne soit pas gênée par les caprices de la météorologie, les officiers français parviennent à obtenir des Allemands la mise à disposition de salles spécifiques réservées aux exercices du corps. Telle est la fonction de la baraque 17 de l'*Oflag* XVIIIA. Le journal du camp, *Le Canard en Kg*, accorde un grand article à son ouverture. Comprenant deux ailes, l'aile Est et l'aile Ouest, la salle permet la pratique de plusieurs sports d'intérieur (ping-pong, boxe et, à terme, escrime) mais aussi celle de l'éducation physique⁸⁷⁰. Son existence est saluée par les délégués du CICR lors de leur visite en mars⁸⁷¹.

3.1.2.3 Des leçons variées s'appuyant sur des méthodes différentes

Il semble que les méthodes d'éducation physique se soient diversifiées au printemps 1941. A côté de la Méthode française, il est possible de trouver trace de leçons complètes de Méthode naturelle, de Méthode suédoise, de séances de culture physique et musculation. Les officiers peuvent s'y adonner soit seuls, soit en séances collectives. La pratique de la Méthode naturelle est soulignée à l'*Oflag* XC en ces termes : « *Tous les matins, sagement et en ordre ce furent des leçons classiques de la méthode Hébert*⁸⁷² », tandis que les précisions données par Louis Walter sur les exercices pratiqués par les jeunes de l'*Oflag* IVD ne laissent aucun doute sur la méthode de référence. Il évoque des exercices passionnants « *mêlant la course et le saut, la traction et le grimper, le porter et le lancer, la reptation et l'élongation*⁸⁷³ ». Les propositions de Philippe Tissié connaissent aussi des défenseurs inconditionnels. L'article que signe Roger Marchand sur la sangle abdominale dans le journal de l'*Oflag* XVIIIA en est une trace évidente. Il préconise aux officiers « *présentant une boursouflure plus ou moins caractérisée sus-ombilicale (estomac - foie), sous-ombilicale (intestin) ou totale* » de

⁸⁶⁸ David de Beaufort René, *Annuaire de l'Oflag VIA*, Paris, Association des anciens prisonniers de l'*Oflag* VIA, 1946, p. 198. (IHTP, C. 148). Y figurent les noms suivants : J.P Aug, L. Bruxeille, P. Démoulin, G. Hannotiaux, A. Raux.

⁸⁶⁹ *Oflag IVD, Livre souvenir, op.cit.*, p. 372. Il s'agit de : J.L Charrière, professeur d'éducation physique au lycée du Parc à Lyon, Chauvin Edouard (professeur d'éducation physique à Joinville-Le Pont), un certain C. Hansic pour lequel aucun autre renseignement n'est fourni, Yvon Hivert, professeur d'éducation physique au lycée de Quimper, Albert Philippot, délégué régional des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

⁸⁷⁰ SHAT, 1K597. « Une visite aux sportifs », *Le canard en Kg*, n° 9, 15 mars 1941.

⁸⁷¹ AN, F/9/2708. Chemise *Oflag* XVIIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XVIIIA le 20 mars 1941.

⁸⁷² AN, 72aj/294. *Oflag* XC-XD, Liste d'appel des *Oflags* XC-XD, sd, p. 13.

⁸⁷³ Louis Walter, *Derrière les barbelés, op.cit.*, p. 234.

s'astreindre à des exercices ayant selon lui prouvé leur efficacité, à savoir la combinaison d'exercices de la gymnastique respiratoire, de la gymnastique dorsale, et de la gymnastique abdominale. Le vocabulaire scientifique employé comme les noms des gymnastiques préconisées ne trompent pas sur les références du jeune professeur d'éducation physique. C'est encore la Méthode suédoise qui semble se distinguer derrière la description que Guy Deschaumes esquisse des séances collectives organisée à Nuremberg sous la conduite d'un moniteur :

A sa voix impérative les corps se plient en avant, en arrière, latéralement. Les reins s'incurvent, les poumons se gonflent ; les bras s'élèvent ou s'abaissent en cadence, rament lentement dans l'air limpide, ou heurtent avec rudesse une résistance invisible ; les jambes s'arcboutent, s'écartent, se rapprochent, se dressent ; les pieds sautillent [...]. Puis tous s'étendent sur le dos ; les jambes s'érigent en colonnes jumelées, les torsos se dressent, à leur tour dans le bruit de soufflet des haleines surmenées, le brouillard diaphane des respirations et des sueurs toniques⁸⁷⁴.

L'organisation d'une suite d'exercices mobilisant successivement chacune des parties du corps à partir de positions fixes révèlent l'application des grands principes de la méthode de Ling par ailleurs exposés dans l'ouvrage phare de son défenseur français⁸⁷⁵.

Quant à la culture physique, elle se repère à travers un article publié en mars 1941 dans *Le Canard en Kg*. L'auteur offre une description du matériel utilisé lors des leçons : « haltères, poids, médecine-ball, extenseurs etc...⁸⁷⁶ ». Or, l'utilisation de ces différents accessoires est préconisée et décrite dans la méthode de culture physique que présente Elie Mercier en 1930 dans l'ouvrage collectif de Marcel Labbé⁸⁷⁷.

3.1.3 Une multitude de pratiques sportives régulières

3.1.3.1 Des conditions de vie favorables

Parallèlement à l'éducation physique, les pratiques sportives prennent, elles aussi, un essor très important. Une pluralité de facteurs le permet : des instances officielles chargées d'organiser les activités comme de diffuser ces dernières, des groupements et associations permettant la construction d'identités collectives, susceptibles de donner du sens aux compétitions, des équipements sportifs pouvant accueillir tant les entraînements sportifs que

⁸⁷⁴ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg*, op.cit., p. 149-150.

⁸⁷⁵ Docteur Philippe Tissié, *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*, Pau, 1914. Voir notamment le tableau des exercices d'assouplissement figurant à la fin de l'ouvrage.

⁸⁷⁶ SHAT, 1K597. « Une visite aux sportifs », *Le canard en Kg*, n° 9, 15 mars 1941.

⁸⁷⁷ Elie Mercier, « Les gymnastiques culturistes », in Marcel Labbé (dir.) *Traité d'éducation physique*, Paris, Gaston Doin et Cie Editeurs, 1930, p. 493-535.

les grandes manifestations. Le retour d'une météorologie clémente, des conditions de captivité correctes sur le plan nutritionnel et la pratique quotidienne de l'éducation physique depuis les derniers jours du mois d'août 1940 y contribuent par ailleurs également. Il convient de signaler que les Allemands consentent à partir du printemps 1941 à supprimer certains réseaux de fils de fer barbelés ou à permettre le franchissement de ces derniers, ce qui rend possible la circulation des prisonniers entre les *Blocks*⁸⁷⁸. A *L'Oflag IID*, cette latitude est effective à compter du 21 mars 1941⁸⁷⁹. A *L'Oflag XIII A*, il semble que la décision date de la même période à en croire le lieutenant-colonel Albenas.

A l'origine, on ne pouvait passer d'un *Block* à l'autre. Depuis le printemps, des portes ouvertes de 9 h à 21 h (en été) permettaient aux prisonniers de se rendre d'un *Block* à l'autre⁸⁸⁰.

Cette décision est, selon le compte rendu des contrôles postaux⁸⁸¹, extrêmement bien accueillie par les officiers et permet à tous, toujours selon la même source, d'assister à de multiples réunions récréatives. Elle engendre des conséquences immédiates sur les pratiques sportives, favorisant la création des rencontres *inter-Blocks*⁸⁸² qui suscitent une plus grande émulation.

3.1.3.2 Un développement exponentiel des pratiques sportives

Il paraît de ce fait logique que les mois de mars et avril 1941 soient fréquemment cités dans les témoignages des officiers comme une période charnière pour la propagation des exercices du corps. Selon Louis Walter, c'est au printemps que les officiers commencent à ressentir un véritable besoin de sport⁸⁸³. Dans un témoignage envoyé sous forme de lettre à la

⁸⁷⁸ Cette remarque ne vaut que pour les *Oflags* précédemment concernés par cette interdiction, soit le IID et XIII A.

⁸⁷⁹ L'évènement est signalé en mars 1941 dans la thèse de l'Abbé Flament : AN, 72 aj/ 292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IIB IID*, op.cit, Chapitre 1, p. 77. La date du 21 est spécifiée dans deux sources différentes : Pierre Silverstre, Jean Simon, *La captivité en Poméranie*, op.cit., p. 26 et Centre d'Entr'aide aux Etudiants mobilisés et prisonniers, *La vie universitaire intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, Paris, mars 1942, p. 19.

⁸⁸⁰ AN, F/9/2911. Chemise *Oflag XIII A*. Notice sur l'*Oflag XIII A*. Document reçu du Lieut.Colonel Albenas, enregistré par le SDPG le 25 août 1941, p. 1.

⁸⁸¹ AN, F/9/2911. Chemise *Oflag XIII A*. Commission de contrôle postal des prisonniers de guerre, *Rapport quotidien du 22 mars 1941. Les camps de prisonniers. Oflag XIII A*, p. 1.

⁸⁸² AN, F/9/2911. Chemise *Oflag XIII A*. Notice sur l'*Oflag XIII A*, op.cit., p. 2. Le terme de tournois *inter-Blocks* y est spécifiquement employé.

⁸⁸³ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, op.cit., p. 229.

fédération française de basket, le capitaine Mangieu souligne que ce n'est véritablement qu'à partir de ce même printemps 1941⁸⁸⁴ que les sports ont pris véritablement leur essor.

Le témoignage d'un officier de l'*Oflag* XC-XD permet une première approche du phénomène :

Mais bientôt, les champions se révélèrent, de grandes équipes furent constituées et le jeu devint un véritable sport qui eut ses étoiles, ses teams, ses championnats, ses favoris. [...]. A Lubeck, la plage vit d'émouvantes rencontres de football, où quelques étoiles de première grandeur brillaient dans un magma de nébuleuses, et la saison sportive aurait été des plus brillantes si un changement de camp n'avait pas brutalement modifié le rythme de notre vie extérieure. Le football dut disparaître, mais le volley s'incrusta entre les nouvelles baraques, et dans la partie la plus calme du camp, les boulistes, méditatifs et calculateurs disputèrent à la boule lyonnaise d'interminables et silencieuses parties ; alors que les amateurs de pétanque pratiquaient sans façon leur sport favori en terrain varié parmi les promeneurs. Le bois de bouleaux fournit un cadre digne d'eux aux fidèles du pur athlétisme. Beaux, bronzés, presque nus comme de jeunes dieux, ils couraient, sautaient, bondissaient et le paisible poète assis sous les bouleaux pensifs, se croyait en levant les yeux, dans un Olympe hallucinant. L'Olympe était barbelé et étriqué, mais les jeunes dieux ont fait ce qu'ils pouvaient [...]⁸⁸⁵.

Quel que soit l'*Oflag* analysé, les sports sont fortement prisés par les captifs qui s'affrontent dans une dizaine de disciplines, repérables à travers les sections gérées par le *Cercle sportif* de l'*Oflag* XVIIA : football, hand-ball, volley-ball, basket-ball, boules, boxe, ping-pong et athlétisme⁸⁸⁶. Les sports collectifs, qu'ils soient de petit ou de grand terrain, prédominent. Des clubs se forment et des systèmes de compétition sont mis au point, qu'il s'agisse de coupes ou de championnats. Y participent des équipes constituées sur des critères d'appartenance variables : les quartiers du camp (*Block*, baraque), le statut militaire (officier d'active, ou de réserve), le métier dans le civil (ingénieurs, instituteurs). Alors que des terrains de basket ou de volley peuvent être installés dans des espaces réduits, la pratique du football nécessite par contre davantage de place, ce qui est susceptible de limiter son expansion. Pour chacun de ces sports, la pratique est ouverte tant aux débutants qu'aux joueurs confirmés et revêt deux formes : des entraînements dans la semaine et des compétitions le week-end.

⁸⁸⁴ Capitaine Mangieu, « Le basket, sport roi à l'*Oflag* IIB. Joueurs, moniteurs, arbitres y furent formés par des techniciens ayant la foi », *Basket-Ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, n° 141, 25 septembre 1945, p. 7-8.

⁸⁸⁵ AN, 72aj/294. *Oflag* XC-XD, Liste d'appel des *Oflags* XC-XD, sd, p. 14.

⁸⁸⁶ AN, 72aj/307. « Notre cercle sportif », *Le canard en KG*, n° 5, 15 février 1941, p.4.

Le basket fait partie des activités fortement prisées dans les camps. Les témoignages publiés après-guerre dans la revue de la Fédération Française⁸⁸⁷ et les articles rédigés durant la guerre dans les journaux de camps permettent d'identifier les traits saillants de son développement. Le basket est, dans les *Oflags*, placé sous la responsabilité de volontaires, souvent investis avant-guerre dans le milieu fédéral. A l'*Oflag* IVD, le poste est tenu par le capitaine Oriol, membre actif du Comité central de la Fédération Française de Basket-Ball depuis la création de celle-ci en 1933⁸⁸⁸. Le capitaine Mangieu, militaire de carrière, a, quant à lui, été à l'origine de la création d'un club de basket dès 1924 avant de continuer la pratique de ce sport dans l'équipe du régiment auquel il était affecté⁸⁸⁹. Le développement est soutenu par la présence au camp de joueurs de qualité : le lieutenant Nigault à l'*Oflag* IVD, le lieutenant Caillet à l'*Oflag* IID. L'*Oflag* XVIIIA compte parmi les prisonniers Michel Fabrikant, frère de Wladimir Fabrikant, multiple fois sélectionné en équipe de France durant l'Entre-deux-guerres, mais aussi André Vix⁸⁹⁰, joueur vedette du Racing club de France. La présence de spécialistes, qu'ils soient dirigeants ou joueurs, est donc bien réelle. Bénéficiant de terrains construits par les officiers eux-mêmes, les mordus de l'activité s'adonnent avec ferveur à leur sport favori dès l'apparition des beaux jours et sont rapidement rejoints par des officiers plus novices. Cette affluence permet la mise en place des premiers championnats de basket au cours du premier semestre de l'année 1941. Les responsables tentent de trouver les formules les plus adaptées au contexte de captivité. Tandis qu'à l'*Oflag* IID, le capitaine Mangieu préfère organiser une compétition de masse, accueillant le maximum de joueurs, soit trente équipes constituées par baraque, le capitaine Oriol choisit de gérer une compétition plus élitiste en ne retenant que huit équipes formées par les meilleurs joueurs du camp. Dans les

⁸⁸⁷ Il s'agit de deux articles rédigés à leur retour de captivité par les deux responsables du basket dans leurs camps respectifs : Jean Mangieu, « Le basket, sport roi à l'*Oflag* IIB. Joueurs, moniteurs, arbitres y furent formés par des techniciens ayant la foi », in *Bulletin d'information. Basket-ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, n° 141, 25 sept 1945, p. 7-8. Capitaine Oriol, « O.I Lille, Stella de cherbourg, A.S Montferrandaise, Stade Français, U.S Tourcoing, C.A Français dans un grand tournoi, mais en 1943 à l'*Oflag* IVD », in *Basket-ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, *op.cit.*, p. 3-4.

⁸⁸⁸ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIIA*, *op.cit.*, p. 31-32.

⁸⁸⁹ La Fédération Française de Basket-Ball est créée en juin 1933 après que les différents représentants régionaux de la discipline ont décidé de s'autonomiser vis-à-vis de l'athlétisme. Le premier Comité central est formé à la suite de cette séparation. Le président de la fédération est alors Marcel Barille. Le nom d'Oriol apparaît immédiatement en tant que membre du comité. *Basket-Ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n° 1, 12 octobre 1933, p. 1-2.

⁸⁸⁹ *Bulletin d'information. Basket-ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, n° 141, 25 sept 1945, p. 7. Présentation de Jean Mangieu réalisée par G. Bideaux

⁸⁹⁰ Le nom de ce dernier, s'il apparaît dans le journal du camp, ne figure pas dans l'annuaire. Sur sa carrière sportive, consulter par exemple *Basket-Ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n° 60, 23 avril 1936, p. 7. A. Vix est cité comme capitaine du RCF.

deux cas, la solution envisagée n'apparaît pas satisfaisante : à l'*Oflag* IID, les débutants commettent de nombreuses fautes, ralentissent le rythme du jeu et leur présence affecte l'intérêt des matchs. A l'*Oflag* IVD, il paraît impossible au responsable de ne pas donner satisfaction aux demandes de tous les officiers qui souhaitent s'initier à la pratique. Dans les deux cas donc, une solution alternative est recherchée, qui donne naissance à des compétitions par niveau. A l'automne 1941, à l'*Oflag* IVD les joueurs sont séparés en trois séries, Excellence, Honneur et Promotion, qui chacune comprend un nombre d'équipes défini concourant pour le titre dans leur catégorie. Un choix analogue est réalisé à l'*Oflag* XVIIA⁸⁹¹ : après l'organisation d'un championnat en deux séries, une troisième division est créée en août ainsi qu'un système de « barrages » pour accéder aux différentes divisions. A l'*Oflag* IVD, les équipes s'engagent en payant une cotisation qui permet de financer les frais d'organisation des différentes rencontres. Dans les trois *Oflags*, l'organisation de ces championnats est facilitée par la présence d'arbitres compétents formés avant-guerre, deux à l'*Oflag* IID, trois à l'*Oflag* IVD.

Cette organisation n'est donc pas sans rappeler celle qui prévaut en France durant l'Entre-deux-guerres. Le championnat français se base sur une inscription payante des clubs auprès de leur ligue. Il compte trois divisions nommées Excellence, Honneur et Promotion⁸⁹² auxquelles un club est susceptible d'accéder suivant ses résultats dans le championnat précédent et la participation à des barrages. La référence aux pratiques sportives antérieures est ainsi donc patente et structurante quant aux formes de compétitions créées. Repères de la vie passée et adaptation à la vie en captivité se conjuguent pour donner vie à ces championnats particuliers, où l'identification à une équipe reste bien réelle, basée sur un lieu d'habitation, ici singulier. Les grands derbys continuent d'exister, la logique de clocher ayant par contre été remplacée par celle de *Block* ou de baraque. Les matchs de football et de basket qui ont lieu le dimanche 25 mai 1941 sont commentés de la manière suivante dans *Ecrit sur le sable*, le journal de l'*Oflag* IID :

La foule prit une part active à ces rencontres en manifestant bruyamment ses préférences, ses enthousiasmes, ses déceptions. Un peu de chauvinisme, même de bloc, n'est pas pour dénaturer ces spectacles qui recréent pour nous, ici, l'atmosphère des grandes rencontres du Parc des Princes⁸⁹³.

⁸⁹¹ AN, 72aj/307. « En basket, voici la coupe du Canard », *Le Canard en Kg*, n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 15.

⁸⁹² De très nombreux articles de la revue française du basket-ball en attestent. Citons à titre d'exemple : *Basket-ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-ball*, n° 95, 17 février 1938, p.5. Y sont décrits les différents championnats en cours.

⁸⁹³ Archives familiales E. Jacheet, *Ecrit sur le sable* n° 4, juin 1941, p. 20.

Un tel engouement peut aussi s'expliquer à travers la place singulière déjà tenue par cette activité durant la première guerre mondiale notamment chez les soldats américains. Même s'il ne concurrence pas le football, le basket est tout de même un sport en pleine expansion avant-guerre, comptant approximativement 13 700 licenciés en 1936⁸⁹⁴, et dont les championnats sont largement couverts par le journal *L'Auto*.

Bien que cela puisse paraître étonnant, l'escrime connaît aussi un développement non négligeable dans les *Oflags* dès la fin de l'année 1940. Au mois de décembre, le délégué du CICR constate ainsi l'existence d'une salle d'escrime⁸⁹⁵ très fréquentée à l'*Oflag* IVD. La demande des officiers est si conséquente qu'ils fondent un club, la *Société Française d'Escrime d'Hoyerswerda*, pour gérer la pratique de leur sport favori⁸⁹⁶. *L'Auto* avance le chiffre de sept cent cinquante pratiquants en août 1941, chiffre que ne contredit pas Henri Dumas dans sa conférence en septembre 1941⁸⁹⁷. L'encadrement est assuré par un maître d'armes, Pierre Emy, entouré de quatre professeurs et de douze moniteurs. Par ailleurs, la Fédération Française d'Escrime est tenue au courant de cette dynamique et se propose en juillet 1941 de fournir les médailles aux vainqueurs des tournois organisés⁸⁹⁸. Ce sport s'éveille plus tardivement à l'*Oflag* XVIIIA en raison de soucis logistiques. Selon *Le Canard en Kg*, une commande de matériel d'escrime est passée⁸⁹⁹ fin 1940 pour satisfaire les demandes des officiers. Mais ce n'est qu'au mois de septembre 1941 que les fleurets et les sabres parviennent au camp. Les premières leçons sont dispensées en septembre dans la salle 17, celle-là même qui accueille l'éducation physique durant l'hiver et où a été installé le ring de boxe. Le maître d'armes Arnoux⁹⁰⁰ en prend la direction dans des conditions encore spartiates, puisque l'absence de plastron a été palliée par l'utilisation d'oreillers⁹⁰¹. Les commandants allemands de ces deux *Oflags* ne s'opposent pas à l'implantation de l'escrime en permettant la livraison des armes et en mettant à disposition des locaux spécifiques. Il

⁸⁹⁴ Ce chiffre est obtenu par addition du nombre de licences déclarées par région en 1936, chiffres qui apparaissent dans la revue de la fédération. *Basket-ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-ball*, n° 62, 21 mai 1936, p. 8.

⁸⁹⁵ AN, F/9/2706 : Chemise *Oflag* IVD. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD, le 2 décembre 1940.

⁸⁹⁶ Louis Walter, *Derrière les barbelés op.cit.*, p. 148.

⁸⁹⁷ Henri Dumas, *L'activité française d'un camp de prisonniers, l'Oflag IVD, op.cit.*, p. 26.

⁸⁹⁸ Archives de la FFE, *Cahier des comptes rendus des comités directeurs de la fédération*, comité directeur du 30 juillet 1941 présidé par A. Massard, vice-président.

⁸⁹⁹ AN, 72aj/307 : *Le Canard en Kg* n° 2, 25 janvier 1941, p. 4 : « *L'escrime, le hockey n'attendent que la livraison du matériel commandé pour satisfaire leurs adeptes.* »

⁹⁰⁰ Selon l'annuaire de l'*Oflag*, il s'agit du Lieutenant Jean Arnoux, ingénieur. (SHAT, 1K526. *Oflag* XVIIIA. Annuaire 1940-1945, *op. cit.*)

⁹⁰¹ AN, 72aj/307. « Sabreurs ! En garde ! » *Le Canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 17.

semble donc que ce soit, non une pratique d'entraînement à la guerre, mais bien une discipline sportive qui soit ici autorisée. Cette vision n'est toutefois pas généralisée parmi les commandants des camps. A l'*Oflag IID*, malgré les incessantes demandes du colonel Mangieu, champion militaire d'escrime formé à l'école de Joinville, le commandant allemand reste extrêmement réticent à voir les prisonniers mettre en place cette pratique⁹⁰² et multiplie les tracasseries administratives.

L'athlétisme est aussi fortement pratiqué dans les *Oflags*. Sa pratique est organisée à partir du printemps 1941 autour du respect de trois « périodes » : un temps de préparation générale qui recoupe les séances d'éducation physique, un temps de préparation spécifique aux épreuves athlétiques et enfin la participation aux compétitions et championnats durant l'été. Les témoignages étudiés défendent la nécessité d'une préparation longue et réfléchie précédant la saison d'athlétisme. Guy Deschaumes évoque ainsi de jeunes athlètes qui se préparent longuement en s'investissant dans les leçons de culture physique avant de s'entraîner aux techniques du saut en hauteur ou du lancer⁹⁰³. Le journal de l'*Oflag IID* évoque quant à lui « *l'intelligente persévérance de l'entraînement méthodique*⁹⁰⁴ ». Cette structuration du temps de préparation de l'athlète ressemble fortement aux principes établis par l'Ecole de Joinville en la matière. Le second tome rédigé par l'Ecole, plus particulièrement consacré à l'entraînement sportif⁹⁰⁵, met en effet en avant la nécessité d'une préparation complète et rationnelle du corps avant toute forme de spécialisation. Il indique par ailleurs que tout entraînement comprend une leçon d'éducation physique journalière⁹⁰⁶. Que ce soit auprès des militaires qu'elle forme directement, auprès d'athlètes qu'elle est susceptible d'accueillir en stage durant l'Entre-deux-guerres, l'influence de l'Ecole traverse *a priori* les années et les frontières. Dans les camps, les officiers semblent se positionner en faveur d'un entraînement général au détriment d'une spécialisation rapide, débat qui, par ailleurs, anime le champ de l'entraînement en athlétisme durant toute la période de l'Entre-deux-guerres⁹⁰⁷. Concernant les enjeux mêmes de cette pratique sportive, il s'agit pour eux

⁹⁰² AN, 72aj/392. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op.cit.*, chapitre 1, p. 82.

⁹⁰³ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg, op.cit.*, p. 150-151.

⁹⁰⁴ Archives familiales d'Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 6, 1^{er} juillet 1941, p. 20b.

⁹⁰⁵ Sous-secrétariat d'Etat de l'Education Physique, *Règlement général d'éducation physique. Méthode française. Deuxième partie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

⁹⁰⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁰⁷ Anne Roger met en évidence l'existence de ces deux tendances dans son travail de thèse. Anne Roger, *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ?* Thèse soutenue le 13 décembre 2003 pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences du sport, Université Claude Bernard, sous la direction de Thierry Terret, p. 142-151.

avant tout « *d'entretenir la santé collective d'une nation et d'une race*⁹⁰⁸ » à travers la production « *d'un effort qui ne connaît d'autres adversaires que ceux, éternels de l'homme : le temps, la pesanteur, la distance...*⁹⁰⁹ ». L'athlète complet et harmonieux est, ici, préféré au champion sportif, même si les performances de ce dernier sont exaltées, cette ambiguïté étant un autre grand sujet de réflexion des acteurs de l'athlétisme français des années 30⁹¹⁰. Quoiqu'il en soit, les *Oflags* sont, courant juillet et août 1941, les lieux de multiples joutes athlétiques. Guy Deschaumes signale la tenue au XIII A d'une manifestation qu'il qualifie d'« *admirable*⁹¹¹ », durant laquelle le clou de la journée a été une épreuve de quinze kilomètres de marche⁹¹². Louis Walter évoque à l'*Oflag* IVD l'organisation d'un relais « *absolument remarquable* » malgré des conditions précaires en juin⁹¹³. Le premier championnat d'athlétisme a lieu en juillet à l'*Oflag* IVD. Plusieurs athlètes s'y distinguent, comme un certain Bonnet vainqueur du 100 mètres en 12''. A l'*Oflag* IID, les compétitions d'athlétisme débutent à la fin de la saison de football, soit en juillet 1941. Les athlètes se mesurent dans des rencontres par *Block* en début de mois⁹¹⁴ avant que n'aient lieu des réunions *inter-Blocks* le 20 juillet.⁹¹⁵ A l'*Oflag* VIA, H. Soulier note l'organisation le 7 septembre 1941 d'une « *journée d'athlétisme faisant suite aux compétitions sportives de la semaine*⁹¹⁶ ». Si ces différentes manifestations accueillent un nombre conséquent d'athlètes, elles sont aussi largement suivies par un public toujours plus nombreux. A l'*Oflag* IID, les efforts faits par les organisateurs pour attirer les spectateurs sont soulignés par le journal du camp :

[...] la parfaite organisation fait bien augurer de celles à venir : les épreuves, régulièrement disputées se sont déroulées sur un rythme excellent. L'attention du spectateur est restée soutenue de bout en bout sans lassitude ; la rapidité et la clarté des annonces ont permis de suivre avec facilité la marche des événements⁹¹⁷.

Les adeptes de l'athlétisme dans les *Oflags* se réfèrent aux pratiques et débats qu'ils ont connus avant-guerre, et organisent le calendrier de leur saison sur des bases analogues à celles qui prévalaient en France. Une fois encore, les pratiques sportives des officiers prennent

⁹⁰⁸ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg*, op.cit., p. 152.

⁹⁰⁹ Archives familiales d'Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 6, 1^{er} juillet 1941, p. 20b.

⁹¹⁰ Pour les débats de l'Entre-deux-guerres, voir Anne Roger, *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens*, op.cit., p. 114-117.

⁹¹¹ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg*, op.cit., p. 152-153

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ Selon le *Livre souvenir*, op.cit., p. XLV.

⁹¹⁴ Archives familiales d'Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 7, 15 juillet 1941, p. 20b.

⁹¹⁵ Archives familiales d'Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 8, 1^{er} août 1941, p. 20-21.

⁹¹⁶ AN, 72aj/293. *Historique de l'Oflag VIA*, document tapuscrit rédigé par H. Soulier remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

⁹¹⁷ Archives familiales d'Etienne Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 7, 15 juillet 1941, p. 20b.

forme grâce à un processus d'accommodation d'activités culturelles antérieures dans le contexte particulier de la captivité.

A côté de l'athlétisme, du football ou du basket, nombres d'autres activités sportives connaissent un réel engouement. Le tennis de table intéresse ainsi de très nombreux officiers. Suivant le niveau et les aspirations de chacun, sa pratique donne lieu à des entraînements, des compétitions sous forme de tournoi ou de coupe, ou simplement à des matchs de loisir. Les différentes formes de boules (boule lyonnaise, pétanque) davantage pratiquées par des officiers légèrement plus âgés, donnent lieu à des parties fortement disputées chaque jour de la semaine, gérées par des organismes patentés. Guy Deschaumes décrit les longues heures que les officiers passent à tenter de dompter les terrains accidentés de l'*Oflag XIII A*, mais aussi les spectateurs que ces luttes acharnées attirent :

La pétanque passionne tout le monde avec une minorité agissante, qui pratique ce sport avec assiduité, vigueur et finesse ; une majorité attentive et béate, qui apprécie le jeu, juge les coups et vit de l'émotion d'autrui⁹¹⁸.

Les officiers tentent de dompter les saisons et de profiter de tout ce que leur environnement peut leur offrir pour développer leurs pratiques physiques. Les réalisations de l'*Oflag IID* en Poméranie sont ici intéressantes à étudier. Profitant d'autorisations exceptionnelles obtenues auprès des Autorités allemandes, ils peuvent, sous bonne garde, s'adonner aux joies de la baignade dans un lac situé à proximité du camp durant l'été 1941. Les photos prises lors de ces après-midis en sont les premiers témoins. Elles mettent en scène des groupes d'officiers en petite tenue plongeant depuis un ponton, nageant entre des plots, se reposant sur les berges du lac. Le journal *Ecrit sur le Sable* s'en fait l'écho dans son neuvième numéro, proposant en couverture un dessin représentant un prisonnier contemplant le lac du haut de son plongoir. L'article qui suit prouve à lui seul la joie ressentie par des hommes enfermés depuis un an derrière les barbelés :

Et la natation ? Il serait injuste de n'en point parler puisque nous avons pu nous rendre plusieurs fois par semaine à la plage du lac voisin. Du sport ? Certes, et les fervents purent utiliser la planche élastique et le couloir jalonné à 50, 100 et 170 mètres par les petits drapeaux de France Sports. Mais aussi le plaisir pour tous : plaisir sain de rythmer dans une onde rafraîchissante un crawl impeccable et puissant, comme aussi de précipiter les premières brasses sous l'œil du maître-nageur⁹¹⁹.

⁹¹⁸ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, *op.cit.*, p. 153-154.

⁹¹⁹ Archives familiales Jacheet. « Les sports », *Ecrit sur le sable* n° 9, 15 août 1941 1941, p. 17.



Figure 12 : Baignade dans le lac, Oflag IID aout 1941⁹²⁰

3.1.3.3 Le Brevet sportif du prisonnier de l'Oflag IID.

A la croisée entre le sport et l'éducation physique, l'Oflag IID met en place durant l'été 1941 une épreuve singulière : le *Brevet Sportif du Prisonnier*. Selon son promoteur, un certain Amiot, par ailleurs auteur d'articles dans *Ecrit sur le Sable*, la passation de ce brevet a pour ambition de rompre avec la seule logique compétitrice qui prévaut tant dans les grands matchs de football que dans les rencontres d'athlétisme du *Stalag* pour focaliser l'attention des hommes sur leur valeur physique testées par des épreuves réglementées, et ce, dans une « *douce et virile camaraderie*⁹²¹ ». Non explicitement décrites dans le journal, la lecture attentive des trois articles qui y sont consacrés permet de circonscrire certaines d'entre elles. Pour obtenir le diplôme, les volontaires doivent, entre autres, réussir des minimas au poids (six mètres), au saut en hauteur, et au 800 mètres. Le brevet qui leur est proposé est, selon Amiot, une « *réédition fort adoucie du brevet sportif populaire* » qui doit permettre de tester la condition physique générale du camp. La filiation avec le diplôme créé par Léo Lagrange est ici clairement exprimée. Deux sessions sont organisées, la première accueille trois cent trente-trois officiers des *Blocks* I, II et III⁹²², la seconde, cinquante-six du *Block* III, soit en

⁹²⁰ Archives de l'Amicale de l'Oflag IID- IIB.

⁹²¹ Archives familiales Jacheet. Amiot, « L'appel du stade », *Ecrit sur le sable* n° 6, 1^{er} juillet 1941, p.20.

⁹²² Archives familiales Jacheet. Amiot, « Le brevet sportif du prisonnier », *Ecrit sur le sable* n° 11, 25 septembre 1941, p. 21-22.

tout trois cent quatre-vingt-neuf personnes⁹²³, sur les 1 700 officiers du camp. Deux cent soixante-cinq brevets sont décernés lors de la première session. Censé mobiliser le camp entier, son promoteur s'indigne ouvertement de ce qu'il considère être une très faible participation, et après avoir tenté de mobiliser les officiers à travers un article vindicatif, abandonne définitivement le projet à la fin du mois de septembre sur ces mots : « *Le brevet sportif du prisonnier n'est plus, paix à ses cendres*⁹²⁴. »

3.1.4 Des événements sportifs

En dehors des cours et séances d'éducation physique, en marge des entraînements et des compétitions dans les différentes disciplines sportives, la vie sportive des *Oflags* est aussi rythmée par l'organisation d'événements sportifs exceptionnels. Ces derniers apparaissent courant 1941 et peuvent être considérés comme une véritable nouveauté par rapport à la période antérieure. Leur naissance, après plusieurs mois de captivité, renouvelle la vie récréative du camp et n'est possible qu'en réunissant plusieurs conditions. Mettre en place un gala ou un grand spectacle sportif nécessite des moyens matériels et humains que ne possédaient pas les captifs à leur arrivée au camp. La structuration progressive de la société captive, la désignation de responsables des différents sports, la construction d'installations sportives comme la commande du petit matériel sont autant de progrès qui rendent possibles de tels projets. Encore fallait-il que soient présents à l'*Oflag* des sportifs de bon niveau vivant dans des conditions de captivité suffisamment correctes pour être en mesure d'accomplir des performances. Une fois réunies, ces conditions ont permis l'éclosion de manifestations variées qu'il est possible de classer en deux catégories : les inaugurations d'installations sportives d'une part, et les démonstrations et spectacles sportifs d'autre part.

3.1.4.1 Les inaugurations d'installations sportives

Les inaugurations d'installations sportives se retrouvent dans la quasi-totalité des *Oflags* analysés. Comme leur appellation le laisse supposer, ce genre d'événement vient saluer la fin de travaux réalisés par les officiers et la mise à disposition de nouvelles structures sportives pour l'ensemble des captifs. A l'*Oflag* IVD, le mois de juillet 1941 est ainsi l'occasion de fêter le nouveau stade du *Block* IV, les premiers terrains de tennis, mais aussi la

⁹²³ Archives familiales Jacheet. Amiot, « Les sports. Le brevet sportif du prisonnier. Suite et fin », *Ecrit sur le sable* n° 12, 10 octobre 1941.

⁹²⁴ *Ibid.*

piste de plein air d'escrime⁹²⁵. A l'*Oflag IID*, les officiers fêtent le nouveau fronton de pelote basque par des matchs amicaux le 19 juin⁹²⁶, le boulodrome baptisé « le clos du lac » par un concours *inter-blocks* sur trois journées consécutives à la fin du mois de juin 1941. L'inauguration est en effet l'occasion d'une démonstration de prouesses sportives réalisées par les athlètes du camp dans une ou plusieurs spécialités sportives. Elle est toujours savamment préparée : elle est annoncée plusieurs semaines avant sa tenue par le responsable des sports, donne lieu à la création de dépliants présentant le programme, est l'objet d'article dans la presse du camp. Dans une logique très élitiste et protocolaire qui n'est pas sans rappeler les coutumes d'avant-guerre, certains officiers, notamment ceux appartenant à l'administration française du camp, reçoivent une invitation officielle et sont placés sur des sièges réservés pour assister au spectacle. Il n'est pas rare que les officiers allemands se joignent aux Français en de pareilles occasions. L'été 1941 est l'occasion à l'*Oflag XVIIIA* de fêter dignement de toutes nouvelles installations, et, parmi elles, le stade. Son inauguration, le 24 août⁹²⁷, donne l'opportunité à tous les prisonniers de participer à une grande fête sportive. Débutant en chansons et fanfares, l'après-midi se poursuit par une démonstration d'éducation physique réalisée par les officiers, entraînés spécifiquement par Roger Marchand, qui réalisent ensemble une leçon comprenant une mise en train, des exercices d'assouplissement et de force, et qui se termine par une grande pyramide humaine rappelant celle que l'école de Joinville affectionne tout particulièrement. Suivent une démonstration de barres parallèles puis un match de basket. La journée se clôture sur une grande réunion d'athlétisme où les courses en relais sont particulièrement à l'honneur. Les organisateurs installent des haut-parleurs qui rendent encore plus agréable chacune des démonstrations. Les photos agrémentant l'article permettent d'avoir quelques données sur le matériel dont disposent les prisonniers. Il est possible d'apercevoir des barres parallèles en bois, des tapis de réception, un portique, des panneaux de basket. Elles révèlent aussi les spécificités des lieux, l'existence de gradins, de terrains tracés, de barrières délimitant les différents espaces et permettent de constater l'affluence de spectateurs et la présence des personnalités du camp en tenue d'apparat. L'inauguration, quelques semaines plus tôt, du fronton de pelote basque est, certes, plus modeste, mais n'en est pas moins extrêmement intéressante.

⁹²⁵ *Livre souvenir de l'Oflag IVD, op.cit.*, p. XLVI

⁹²⁶ Archives familiales Jacheet. *Ecrit sur le sable* n° 6, 1^{er} juillet 1941, p. 21.

⁹²⁷ AN, 72aj/307. « Le stade Pétain est inauguré », *Le canard en Kg*, n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 14-15.

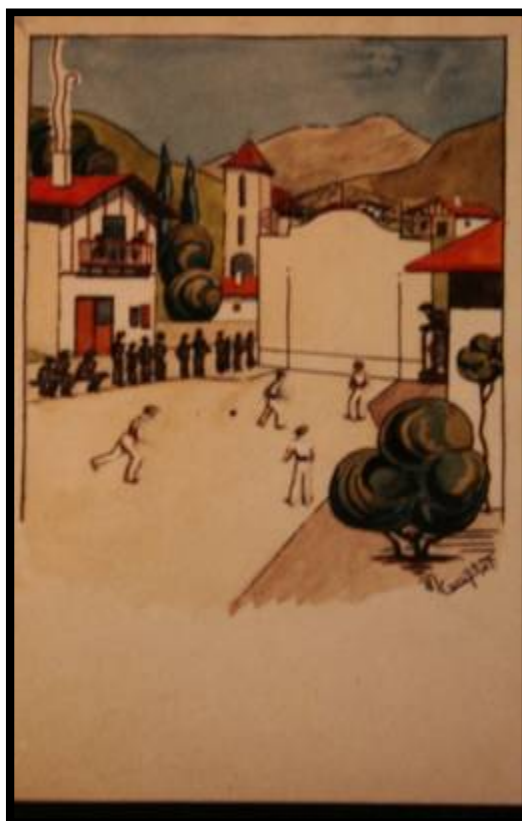


Figure 13
Dépliant de l'inauguration du fronton de pelote basque⁹²⁸

Un dépliant de quatre pages, dans lequel figure le programme, est distribué aux officiers dans le camp pour annoncer l'évènement qui a lieu le 15 juillet 1941⁹²⁹. Ce dernier laisse apparaître tant la volonté de mettre en avant la pelote basque que celle d'intégrer la pratique de ce sport dans la culture régionale. Sont annoncés des matchs entre des spécialistes de l'activité, mais aussi un spectacle de « chant national basque », de danse et de chœur. La dernière page du dépliant est occupée par un dessin en couleur représentant un fronton au pied des Pyrénées.

L'article que le journal du camp consacre à la cérémonie⁹³⁰ en souligne la réussite : quelques 1 500 spectateurs, assis, pour les plus chanceux sur les gradins entourant l'espace de jeu, pour les autres jonchés sur les toits des baraques environnantes, ont pu assister à des duels de qualité.

Chaque nouvelle installation sportive constitue donc dans les *Oflags* l'occasion de réunir les officiers pour assister à un spectacle soigné, mettant en avant les vedettes sportives du camp. Outre la dimension récréative qu'elles ne manquent pas de posséder, les inaugurations possèdent des enjeux politiques de rassemblement et de cohésion derrière la

⁹²⁸SHAT, 1K 597. Chemise *Oflag* XVIII. Dépliant.

⁹²⁹ Voir annexe n° 12 :SHAT, 1K597. Chemise *Oflag* XVIII, p. 1444.

⁹³⁰ AN, 72aj/307. « Un dimanche en Pays Basque », *Le canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 17.

figure du Maréchal, et d'autres, d'affirmations d'identités régionales fortes, permettant, sans doute, de mieux supporter l'éloignement.

3.1.4.2 Les spectacles et galas

La vie sportive des *Oflags* est aussi rythmée par de nombreux spectacles et galas mis au point par les différentes sections sportives. Ce registre de manifestations, qui naît au printemps 1941, repose sur l'organisation de matchs de démonstration, de shows réalisés par les stars des différentes disciplines sportives. Pour les responsables, les objectifs semblent être doubles : être partie prenante dans la mise au point de spectacles distrayants, au même titre que le théâtre ou les concerts de musique, et attirer dans la section toujours plus de participants. Chaque spectacle est soigneusement orchestré par une équipe de quelques passionnés bénévoles, qui, une fois les sportifs recrutés, font une savante publicité autour de l'évènement. Ils publient des annonces dans le journal de camp, confectionnent des dépliants, créent puis collent des affiches. Les responsables invitent de façon officielle les personnalités du camp, décorent les lieux et élaborent le programme des réjouissances. C'est, dans la très grande majorité des cas, la section sportive du camp qui se charge de l'ensemble de ces tâches, sous la houlette du directeur des sports de l'*Oflag*. Les responsables du basket dans les *Oflags* XVIIA⁹³¹, IVD⁹³² et IID⁹³³ ont tous organisé dans leur *Oflags* respectif des matchs qu'ils nomment de « sélection » ou « d'exhibition » opposant les meilleurs joueurs du camp. Les grands galas de boxe organisés à l'*Oflag* XVIIA au printemps 1941 en sont un autre exemple éloquent. Une fois achevée la construction du ring à la baraque 17, les deux spécialistes de la discipline, Queyroy⁹³⁴ et Tomasi⁹³⁵, décident de mettre sur pied des soirées

⁹³¹ AN, 72aj/307. « En basket, voici la coupe du Canard », *Le canard en Kg* n° 18, 1^{er} octobre 1941, p. 15 : « Nous aurons les équipes sélectionnées. Nous pourrons ainsi voir en présence des joueurs de classe ».

⁹³² Capitaine Oriol, « O.I Lille, Stella de Cherbourg, A.S Montferrandaise, Stade Français, U.S Tourcoing, C.A Français dans un grand tournoi, mais en 1943 à l'*Oflag* IVD », *Basket-ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, op.cit., p. 3 : « L'activité du Comité au cours de l'année 1941 s'est accrue d'une série d'exhibitions offertes aux 6000 officiers du camp, et rehaussées chaque fois par la présence du colonel Meunier », p. 3.

⁹³³ Jean Mangieu, « Le basket, sport roi à l'*Oflag* IIB. Joueurs, moniteurs, arbitres y furent formés par des techniciens ayant la foi », *Bulletin d'information. Basket-ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, n° 141, 25 septembre 1945 : « Parallèlement, des matchs de sélection ; inter-blocs, inter-armes, inter-provinces, armée-Enseignement, etc.. devaient attirer chaque dimanche un public de plus en plus nombreux », p. 7.

⁹³⁴ Malgré le fait qu'il soit mentionné dans le journal du camp, le nom de cet Aspirant ne figure pas dans l'annuaire de l'*Oflag*. Il est présenté comme poids moyen, champion de Paris amateur en 1925 dans un dépliant de gala (SHAT, 1K597. Chemise *Oflag* XVIIA).

⁹³⁵ Jean Tomasi est journaliste dans le civil. Il figure dans l'annuaire de l'*Oflag* et est par ailleurs présenté comme « champion de France universitaire en 1932 » dans un dépliant de gala (SHAT, 1K597. Chemise *Oflag* XVIIA).

pugilistique parrainées par le *Cercle sportif*. Elles sont présentées en ces termes par le chroniqueur sportif du journal de camp au tout début du mois de mars :

Après le théâtre, le music-hall, les concerts, nous aurons notre « central », où les amateurs du Noble Art pourront venir applaudir aux exploits pugilistiques de nos camarades⁹³⁶.

Un dépliant est rapidement créé⁹³⁷, imprimé par l'imprimerie de l'*Oflag*, sur lequel sont présentés tous les combats de la soirée prévue pour le 15 mars, soit huit confrontations en trois reprises de trois minutes. Il est possible de constater que les boxeurs appartiennent à différentes écuries par ailleurs mentionnées sur le document, et que les combats sont organisés par catégorie de poids⁹³⁸. Quant au déroulement de la compétition, il est assuré par la présence d'un juge-arbitre, d'un chronométreur officiel, d'un médecin de service et d'un speaker⁹³⁹, autant de points communs avec les spectacles de boxe de l'Entre-deux-guerres. Le capitaine Brécard fait parvenir, pour l'occasion, aux personnalités du camp des invitations personnelles⁹⁴⁰. Le gala remporte un tel succès qu'une seconde édition est organisée le 29 mars, reprenant les mêmes principes.

Il serait, en l'état, bien difficile de faire une liste exhaustive des manifestations qui ont jalonné l'année 1941. Mais celles-ci sont nombreuses, que ce soit en football, en volley, en basket, en ping-pong ou en athlétisme. Elles offrent, à côté des autres distractions, une alternative très goûtée des officiers. Même l'éducation physique constitue un thème porteur. A l'*Oflag IVD*, pour ne citer que lui, une grande fête lui est consacrée en juin, rassemblant tout le camp sur le stade⁹⁴¹.

Le sport fait enfin partie des activités programmées lors des grandes fêtes du camp, avec le théâtre et la musique. La *Semaine de France*, grande exposition organisée du 4 au 15 septembre 1941⁹⁴² à l'*Oflag XVIIA* en l'honneur du Maréchal, de la patrie et des réformes qui y sont menées, en constitue un exemple parmi d'autres. Initié dès le printemps 1941 par les jeunes de l'*Oflag*, le projet compte rapidement plus de 1 000 prisonniers travaillant à sa réalisation⁹⁴³. Ils conçoivent en quelques mois vingt-huit stands qui restent montés pendant

⁹³⁶ AN, 72aj/307. « La boxe à l'*Oflag* », *Le Canard en Kg* n° 7, 1^{er} mars 1941, p. 3.

⁹³⁷ SHAT, 1K597. Chemise Oflag XVIIA, *Oflag XVIIA. Cercle sportif. Boxe*, imprimerie de l'*Oflag XVIIA*, sd.

⁹³⁸ *Ibid.* voir en outre l'annexe n° 13 : « Programme ». SHAT, 1K597, p. 1445.

⁹³⁹ *Ibid.* Tous ces éléments figurent sur le dépliant.

⁹⁴⁰ Une carte d'invitation au nom du Lieutenant-colonel Robert figure dans les archives du SHAT. Il y est mentionné : « *Le président du Cercle Sportif prie M. le Lt Colonel Robert de bien vouloir assister à la soirée de boxe qui aura lieu le 15 mars 1941 à 18 h 30, baraque 17 W. Cette invitation est strictement personnelle et sera exigée à l'entrée* ». SHAT, 1K597. Chemise Oflag XVIIA.

⁹⁴¹ *Oflag IVD. Livre souvenir, op.cit.*, p. XLV.

⁹⁴² Les dates sont données dans : Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA, op.cit.*, p. 64.

⁹⁴³ SHAT, 1K597. *Le Canard en Kg* n° spécial de la Semaine de France, décembre 1941, p. 2.

plus de dix jours dans une baraque mise à leur disposition par les Autorités allemandes. Si la plupart des stands sont consacrés aux folklores régionaux, l'un d'eux illustre tout ce qui a trait à l'enseignement, tandis qu'un autre se consacre à la jeunesse. Parallèlement, durant tout le temps de l'exposition, se tiennent de nombreuses manifestations artistiques et sportives. Le capitaine Brécard, responsable des sports de l'*Oflag* précise à ce titre :

Dans une manifestation où doivent se révéler toutes les forces vives de la Nation, le Sport devait nécessairement avoir sa place. Aussi, le Cercle Sportif a-t-il mis sur pied, pour la Semaine de France, toute une série de manifestations variées⁹⁴⁴.

Lors du dimanche d'ouverture se déroule un match de football, puis chaque jour compte son évènement sportif : handball et hockey le lundi, football le mardi, basket-ball et démonstration d'éducation physique le mercredi, démonstration de rugby le jeudi, matchs de pelote basque le vendredi, football le samedi, et, en clôture, grande compétition d'athlétisme le dimanche⁹⁴⁵.

Si dans la majeure partie des cas, les spectacles sportifs ont pour principale fonction de distraire les officiers, certaines manifestations, certes peu fréquentes, commencent à être associées à une logique de solidarité en faveur des hommes de troupe, de ceux vivant dans les *Kommandos* proches de l'*Oflag*, mais aussi des nécessiteux vivant en France. A cet égard, l'Abbé Flament écrit :

S'il y avait des malheureux près de nous, combien plus encore sans doute en France ! Que faire pour les aider ? En 1941, ces initiatives privées se transformèrent en effort unanime⁹⁴⁶.

Se mettent en place diverses manifestations permettant de récolter de l'argent, redistribué soit à des prisonniers dans le besoin, soit au Secours National en France, via les services Scapini. A l'*Oflag* IVD, une kermesse est programmée en juillet 1941 : « *Kermesse des ordonnances au profit des Kommandos : attractions foraines, joutes, seaux d'eau, jeu de la barre*⁹⁴⁷. » A l'*Oflag* IID, durant tout l'été, se succèdent des pièces de théâtre, des concerts, des expositions visant à récolter un maximum de fonds⁹⁴⁸. Le journal du camp organise même une kermesse du 26 au 28 août dans cette optique⁹⁴⁹. Certaines activités sportives sont associées au projet.

⁹⁴⁴ AN, 72aj/307. *Semaine de France, Programme*. Imprimerie française de l'*Oflag* XVIII A.

⁹⁴⁵ *Ibid.*

⁹⁴⁶ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op. cit.*, chapitre IV. *Vie économique et sociale*, p. 148.

⁹⁴⁷ *Oflag IVD. Livre Souvenir, op. cit.*, p. XLVI.

⁹⁴⁸ Archives privées Jacheet, *Ecrit sur le Sable* °10, spécial kermesse, 10 septembre 1941, p. 5-6.

⁹⁴⁹ *Ibid.*

La section bouliste du SFO du *Block III* réunit ainsi huit cents RM, celle du *Block II* six cents. Durant la kermesse, a lieu un spectacle de boxe, retranscrit dans *Ecrit sur le Sable* :

Nos camarades ont lutté et boxé, quatre fois dans le même après-midi, avec une habileté, une franchise et un allant dignes de tous les éloges. Un KO authentique n'a-t-il pas été enregistré ?⁹⁵⁰

La participation des groupements sportifs et l'exploitation des spectacles sportifs à des fins altruistes restent toutefois très timides : en quelques mois l'*Oflag IID* parvient à réunir plus de 75 000 Reichsmarks, dont seulement 1 400 proviennent des sections sportives du camp⁹⁵¹.

3.1.5 Cours, professorat d'Éducation physique et stage d'éducation générale

Un autre phénomène prend petit à petit corps dans les *Oflags* : la volonté de créer des formations afin de donner aux volontaires les connaissances minimales pour animer des leçons d'éducation physique. Trois cas de figure se distinguent ici : les cours, la formation au professorat d'éducation physique, les stages d'éducation générale.

3.1.5.1 Les cours et conférences sur les activités physiques

Le dispositif le plus simple repose sur des cours et des conférences traitant des problématiques du sport et de l'éducation physique. C'est la formule retenue par l'*Oflag XB* courant 1941, alors que le camp ne possède pas encore d'université⁹⁵². Pour offrir aux officiers une distraction intellectuelle et répondre à leur quête de connaissances, sont programmés chaque semaine des cours dans de nombreuses matières (droit, psychologie, scoutisme). Dans le cadre spécifique de l'éducation physique, des cours de « *culture physique pratique* » et de « *culture physique théorique* » sont animés par le Lieutenant Bonnard. Il convient de souligner que le document présentant l'ensemble des interventions est traduit en allemand, ce qui laisse supposer un contrôle des Autorités du camp⁹⁵³.

3.1.5.2 Formation au professorat d'éducation physique

A Edelbach, une initiative bien plus ambitieuse voit le jour et se développe entre le second semestre 1940 et l'été 1941 : la création d'un cursus de préparation au professorat d'éducation physique. Il est vrai que, dans ce camp, les bases d'une organisation universitaire

⁹⁵⁰ *Ibid.*

⁹⁵¹ *Ibid.*

⁹⁵² AN, F/9/2313. Chemise *Oflag XB*. Centre d'étude *Oflag*, 8 mars 1942 : « *Le centre d'Etudes de l'Oflag XB a commencé à fonctionner à dater du 5 novembre 1941* ».

⁹⁵³ AN, F/9/3432. Archives de l'*Oflag XB*. *Oflag XB* le 4 février 1941. Liste des professeurs et conférences.

sont très tôt jetées : les premiers cours ont lieu dès le mois de juillet 1940, et le nom « *d'université de camp* » est pour la première fois employé le 19 juillet⁹⁵⁴. Très vite, différentes formations sont proposées, en réponse aux demandes des captifs : baccalauréat, licence de droit, littérature⁹⁵⁵, tandis que l'université s'organise sous la direction du lieutenant Jean Leray, recteur et doyen de la faculté de sciences, professeur de mathématiques à l'Université de Paris. La préparation de la première partie du professorat d'éducation physique débute ainsi dès le 15 décembre 1940⁹⁵⁶. Elle concerne dix-huit instituteurs titulaires du CAEG et dix auditeurs libres. Le rapport présentant l'ensemble des activités universitaires de l'*Oflag*, daté du 15 août 1941, offre de précieux renseignements⁹⁵⁷ sur le contenu des cours suivis par les candidats de l'*Oflag*. La préparation est assurée par cinq intervenants issus de champs scientifiques différents. André Canivez, agrégé de philosophie et professeur au lycée, assure un cours de psychologie tous les quinze jours⁹⁵⁸. Pierre Berger, directeur d'une école normale d'instituteur, se charge de la pédagogie générale à raison d'une heure par semaine⁹⁵⁹. Le capitaine Debesse, professeur à l'école Lavoisier et docteur es lettres, anime une conférence hebdomadaire et une séance de travaux pratiques sur le thème du développement mental de l'enfant⁹⁶⁰ ainsi qu'un cours sur la psychologie de l'enfant⁹⁶¹. Jean-Henri Vivien, assistant titulaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, intervient deux heures par semaine pour apporter des connaissances relatives à l'anatomie et la physiologie⁹⁶². Marius-Eugène Bodone, assistant en neuropsychiatrie et instituteur, propose des enseignements relatifs à l'anatomie, la physiologie, l'hygiène et les soins d'urgence deux heures chaque semaine⁹⁶³. Roger Marchand, enfin, est chargé d'animer tout ce qui concerne la « *Méthodologie, pédagogie de l'éducation physique et des sports, cours technique d'éducation physique et sport* ». Pour cela, il donne un cours quotidien d'éducation physique, un cours quotidien de technique sportive et un cours hebdomadaire de méthodologie⁹⁶⁴. La

⁹⁵⁴ AN, F/9/. 2708. Chemise *Oflag* XVIII A. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XVIII A le 7 juillet 1941.

⁹⁵⁵ AN, F/9/2313. *Rapport du 15 août 1941 concernant l'organisation générale des études à l'Oflag XVIII A Edelbach.*

⁹⁵⁶ AN, F/9/2313. Questions universitaires dans les camps. Chemise *Oflag* XVIII A. Roger Marchand, *Préparation à la 1^{ère} partie du professorat d'éducation physique.*

⁹⁵⁷ AN, F/9/2313. *Rapport du 15 août 1941 concernant l'organisation générale des études à l'Oflag XVIII A Edelbach.* Le rapport présente, matière par matière et de façon très détaillée, tous les cours ayant eu lieu entre 1940 et août 1941 à l'*Oflag*.

⁹⁵⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 19

⁹⁶⁰ *Ibid.*, p. 20

⁹⁶¹ *Ibid.*, p. 21

⁹⁶² *Ibid.*, p. 79.

⁹⁶³ *Ibid.*, p. 81.

⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 82.

volonté de respecter les attendus du CAPEP-1^{ère} partie, dont le programme est édité en 1933, est ici bien réelle⁹⁶⁵ : tous les grands champs de connaissances sont en effet couverts. Afin d'informer chaque semaine les stagiaires du lieu et des horaires des différents cours, ces derniers apparaissent dans le journal du camp, *Le Canard en Kg*⁹⁶⁶. Conçue pour durer neuf mois, la formation se solde par un examen sous la présidence du capitaine Debesse en septembre 1941 dont Roger Marchand « demande l'homologation⁹⁶⁷ ». Le diplôme de *moniteur universitaire d'éducation physique* est décerné par Jean Leray à douze prisonniers lauréats⁹⁶⁸ à la session de septembre 1941 en attendant d'obtenir des directives provenant de France en ce qui concerne la valeur des examens passés en captivité⁹⁶⁹.

3.1.5.3 Une initiative émanant des Oflag : les Stages d'EGS

A côté de ces formations permettant d'atteindre le niveau requis pour l'obtention de la première partie du professorat, l'Oflag IID lance un projet d'un autre registre : le stage d'éducation générale. Ce dernier est organisé du 30 juin au 30 octobre 1941⁹⁷⁰ et accueille quelques cinq cent cinquante stagiaires, professeurs, instituteurs ou officiers d'active. Il est encadré par seize formateurs pour la plupart issus du monde de l'éducation physique et sportive. Le lieutenant Tharaud, directeur du stage, est professeur d'EPS au lycée de Limoge et se charge des cours d'histoire de l'éducation physique. Il s'est entouré du capitaine Meilland, professeur d'éducation physique à l'école primaire supérieure de Saint-Etienne, des lieutenants Rolland, André et Lemaire, tous trois professeurs d'éducation physique en collège ou lycée. Figurent aussi parmi le corps professoral des moniteurs de Joinville en les personnes du capitaine Gosset, des lieutenants Lichou et Dubreuil, mais aussi un médecin, le lieutenant Magnouac chargé des cours d'anatomie, de physiologie, d'hygiène et de secourisme, un

⁹⁶⁵ Archives de Fontainebleau, versement 19890594, article 1 : Ministère de l'Education Nationale, sous-secrétariat d'Etat de l'Education physique, *Programme du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique (1^{ère} et 2^{ème} parties)*. Annexe au Décret du 31 juillet 1933 et à l'Arrêté du 1^{er} août 1933.

⁹⁶⁶ AN, 72aj/307. A titre d'exemple : *Le Canard en Kg* n° 1, 18 janvier 1941, p. 4 présente le programme pour la semaine du 20 au 26 janvier. Deux cours sont planifiés à la baraque 19, l'un le samedi de 18 h 45 à 19 h 45, le second le dimanche matin de 10 h 15 à 11 h 15.

⁹⁶⁷ AN, F/9/2313. *Rapport du 15 août 1941 concernant l'organisation générale des études à l'Oflag XVIII A Edelbach*, p. 83.

⁹⁶⁸ La liste nominative des lauréats figure aux archives nationales: AN, F/9/2313. Chemise *Oflag XVIII A*. Diplôme de moniteur universitaire d'éducation physique (session septembre 1941). Celle-ci fait apparaître une forte représentation d'instituteurs, neuf sur douze, un officier d'active, un comptable et un agent des PTT.

⁹⁶⁹ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag XVIII A. Examens. Certificats de scolarité. Novembre 1941*. Document signé Jean Leray.

⁹⁷⁰ AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *La vie universitaire intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, Paris, mars 1942, p. 21. Le même texte figure dans le rapport établi par le capitaine Dartigeas figurant aux Archives de Caen (AC, carton *Oflag II à IV*, Chemise *Oflag IIB*).

sportif émérite en la personne du lieutenant Caillet⁹⁷¹, spécialiste de basket. L'objectif du stage est indiqué dans le document rédigé par le *Centre d'Entr'aide* aux étudiants : « [...] dans l'esprit des nouvelles instructions sur l'éducation générale, d'apprendre aux stagiaires à diriger, organiser, animer et entraîner⁹⁷² ». La formation fonctionne en lien avec l'université du camp et le recteur s'en réjouit. Le lieutenant Tharaud ne manque pas de tenir informer le CGEGS de son initiative et transmet un dossier complet en France⁹⁷³.

3.2 Les camps « mère » des *Stalags*, une pâle copie des *Oflags*

Le début du printemps constitue une période de transition dans la vie des prisonniers des *Stalags*. Les conditions alimentaires comme la discipline se transforment, tandis que la vie sociale commence à s'organiser. Dans un cadre de vie renouvelé, les camps de base se structurent progressivement autour de la distinction fondamentale entre deux types de prisonniers : les sédentaires et les nomades⁹⁷⁴. Alors que la majorité des prisonniers a été répartie dans les *Kommandos* de travail, une petite minorité d'individus, environ 10%, est logée de manière fixe au camp central.

Une fois l'effectif du camp réellement stabilisé, les pratiques physiques et sportives se développent-elles ? Prennent-elles dans la vie quotidienne des résidents du *Stalag* une place assimilable à un temps de loisir ? Tous les *Stalags* évoluent-ils de la même façon ?

⁹⁷¹ Le nom de Caillet apparaît effectivement à plusieurs reprises dans la revue officielle de la Fédération Française de Basket-Ball, comme faisant partie des meilleurs joueurs parisiens, souvent sélectionné en équipe de Paris. Voir par exemple : *Basket-Ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n° 58, 26 mars 1936, p. 1-3.

⁹⁷² AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *op.cit.*, p. 21

⁹⁷³ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op. cit.*, chapitre II. *Vie intellectuelle et artistique*, p. 36-37.

⁹⁷⁴ Termes qui se retrouvent notamment dans l'article de J. Moret-Bailly sur le *Stalag XVIIIB* (J. Moret-Bailly, « Le camp de base du *Stalag XVIIIB* », *op.cit.*, p. 25.

3.2.1 Les réalisations des prisonniers français : mise en place de comité des sports et construction d'espaces sportifs

3.2.1.1 La naissance des services des sports

Cantonnés dans un lieu fixe, les hommes de troupe améliorent leur organisation sociale. Nombre de *Stalags* voient naître un comité des loisirs durant l'année 1941. Pour le *Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers*, quarante-neuf des cinquante-sept *Stalags* possèdent en mars 1942 un service des loisirs efficace⁹⁷⁵. C'est en leur sein que se mettent en place des services des sports gérés par une personne elle-même désignée par l'homme de confiance du camp. L'étude comparative de deux rapports établis à quelques mois d'intervalle par l'homme de confiance du *Stalag IVB*, l'adjudant-chef Lamothe, permet de mettre en exergue cette puissante dynamique qui anime les camps de base. Jusqu'en mars 1941, il décrit les services français qu'il dirige comme étant composés d'un bureau personnel, d'un bureau de renseignements et d'un bureau de la Croix-Rouge. Le premier est plus particulièrement chargé de la « *vie intérieure du camp* » tandis que le second s'occupe des contacts avec le CICR, de l'arrivage et du stockage des colis. La problématique de son rapport tourne d'ailleurs autour de l'épineuse question de la réception et de la distribution des vivres, et de l'organisation qu'il a mise sur pied pour éviter les trafics, montrant sans doute à quel point cette question est cruciale dans la vie quotidienne des captifs durant l'hiver 1940-1941. Aucune mention n'est faite dans les quatre pages de ce rapport de quelque activité culturelle des prisonniers de guerre⁹⁷⁶. Quelques mois plus tard, en octobre 1941, il rédige un nouveau rapport, bien plus dense, et y décrit une organisation du camp beaucoup plus étoffée. A côté des services de l'homme de confiance, fonctionne un service des cultes mais aussi un « *comité de coordination* » comprenant lui-même quatre sections : le théâtre, l'université, le journal et les sports⁹⁷⁷. Le rapport rédigé par le délégué des YMCA en mai 1941 confirme la présence d'un Français chargé au camp de l'organisation des loisirs intellectuels et sportifs⁹⁷⁸. Un article publié par *Chanteclair*, le journal du camp, et daté de septembre 1941, permet d'obtenir quelques informations complémentaires : le comité des sports a été créé afin

⁹⁷⁵ AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁷⁶ SHAT, 2P70. Rapport de l'adjudant-chef Lamothe sur le fonctionnement et l'activité de son service du 15 septembre 1940 au 31 mars 1941, 1^{er} mai 1941.

⁹⁷⁷ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport de l'Adjudant-chef Lamothe sur la vie des PG français au *Stalag IVB* et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 1941, p. 1.

⁹⁷⁸ YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag IVB* le 27 mai 1941.

d'organiser et de soutenir l'activité sportive dans le camp. Il est dirigé par un responsable chargé de la gestion du matériel, des salles, des différentes spécialités, des rapports avec les Autorités allemandes⁹⁷⁹.

L'adjudant-chef Karr, homme de confiance du *Stalag* IIB à partir du 15 janvier 1942 précise à la fin de sa captivité qu'un service des sports est déjà en fonction à sa nomination⁹⁸⁰. Au *Stalag* XVIIB, un prisonnier libéré consigne dans un rapport l'existence depuis avril 1941 d'un *Service des sports* géré par un prisonnier français en relation avec les Autorités allemandes⁹⁸¹. Au-delà des rapports de prisonniers ; les journaux de camp, dont les éditions fleurissent, elles aussi, au printemps et qui ont été partiellement préservées aux Archives Nationales permettent de connaître les dates approximatives de la constitution des différents comités. Le journal du *Stalag* IVF, *Camp quand* évoque l'existence d'un comité des loisirs en novembre 1941, comité qui fonctionne depuis quelques mois, et qui regroupe le responsable de la bibliothèque, l'organisateur des conférences, le chef des sports et celui de l'orchestre⁹⁸². Toujours par le biais des journaux, il est possible de connaître les structures mises en place au *Stalag* VIB. *Le petit Versenois* publie en effet dans son premier numéro daté de septembre 1941 un article intitulé « *L'activité sportive au Stalag VIB* » qui retrace les premiers pas des institutions sportives. Fondé à la fin de l'année 1940 par des sportifs, le *Comité Olympique Versenois*, dont le nom est tiré du lieu même où est implanté le camp, Neu-Versen, connaît depuis le mois de février une grande activité sous l'impulsion d'un certain Herlin qui s'est donné pour mission de mettre sur pied des compétitions dans différents sports⁹⁸³. Le *Stalag* VIIIC qui possédait déjà dès la fin de l'automne 1940 un club sportif du nom de *Stade Français* se structure encore davantage au printemps. La photo⁹⁸⁴ et l'article de journal que J.P. Bauer⁹⁸⁵ envoient à la rédaction de *L'Auto*, et que le quotidien publie par la suite, permettent de constater que le camp s'est doté d'un véritable comité sportif. Ce dernier comprend un bureau directeur composé de cinq personnes (un président, un directeur technique, un secrétaire et deux adjoints) et quinze membres actifs. Au *Stalag* IIIA,

⁹⁷⁹ AN, F/9/2895. « Chronique sportive », *Chanteclair* n° 6, septembre 1941, p. 18.

⁹⁸⁰ BAVCC, *Stalag* IIB. Rapport sur la captivité de l'adjudant-chef Karr du *Stalag* IIB

⁹⁸¹ SHAT, 2P70. Rapport de l'adjudant Gravil Jean au DSPG suite à son passage en gare de Macon le 14 décembre 1941, p. 14.

⁹⁸² AN, F/9/2895. « Organisation des loisirs », *Camp quand* n° 2, 1^{er} novembre 1941.

⁹⁸³ AN, F/9/2897. Robert Lacabanne, « L'activité sportive au *Stalag* VIB », *Le petit Versenois*, n° 1, 15 septembre 1941.

⁹⁸⁴ « Allez Stâaaade », *L'Auto* n° 14673, 2 avril 1941, p. 1.

⁹⁸⁵ Jean-Pierre Bauer, « Sept sports au *Stalag* VIIIC », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

un club omnisport est créé dès le mois de janvier. Il gère plusieurs distractions sportives, dont la boxe, le cross, la lutte le volley, les matchs de football et la pratique de l'athlétisme⁹⁸⁶.

Pour autant, cette dynamique n'est pas généralisée, certains camps restant dépourvus d'une véritable organisation, voire même de toutes formes de pratique sportive tout au long de l'année 1941. Au *Stalag* XB, les pratiques sportives existent, mais elles ne sont gérées par aucun organisme centralisé : une petite cellule de pratiquants se contente de planifier quelques rencontres⁹⁸⁷. Le *Stalag* IIA semble lui aussi connaître de lourdes difficultés. Sans que les rapports ne développent véritablement les faits, les visites réalisées au camp durant l'automne 1941 se soldent par des critiques importantes, que celles-ci proviennent des YMCA en septembre⁹⁸⁸ ou du CICR en octobre⁹⁸⁹.

3.2.1.2 .L'aménagement d'espaces pour la pratique sportive

Tandis que les espaces libres des camps étaient restés en friche durant tout l'hiver, ils sont aménagés en pistes d'athlétisme, terrains de football, de basket et de volley à partir du printemps. Les efforts conjugués du comité sportif et des prisonniers volontaires permettent en quelques mois de doter les camps d'installations suffisantes pour la pratique sportive. L'adjudant Gravil signale que le *Stalag* XVIIIB possède un grand terrain de sport qui comprend tous les équipements nécessaires⁹⁹⁰. Au *Stalag* XIB, le délégué des YMCA précise après une visite effectuée en juillet 1941 que les prisonniers ont aplani une vaste place de sport⁹⁹¹. Au *Stalag* VIIA, un prisonnier rapatrié à la fin de l'année 1941 décrit les installations érigées au camp :

Aujourd'hui, les Français ont à leur disposition un Stade avec piste de 280 m et des terrains de concours d'athlétisme, de basket-ball, 7 terrains de volley-ball, une patinoire, etc...⁹⁹²

⁹⁸⁶ AN, 72aj/306, Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, op. cit., p. 33.

⁹⁸⁷ AN, F/9/2899. André Verriez, « Sports », *Servir* n° 11, 25 décembre 1942. L'article en question revient sur l'histoire des sports au *Stalag* et précise que rien n'est fait dans ce registre durant toute l'année 1941.

⁹⁸⁸ YMCA, Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IIA le 8 septembre 1941.

⁹⁸⁹ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag* IIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IIA le 24 octobre 1941.

⁹⁹⁰ SHAT, 2P70. Rapport de retour de captivité de l'Adjudant Gravil Adrien, suite à son passage en gare de Mâcon le 14 décembre 1941.

⁹⁹¹ YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* XIB le 11 juillet 1941.

⁹⁹² AN, F/9/2914. Chemise *Stalag* VIIA. Déclaration d'A. Prieur, le 11 janvier 1942.

Au *Stalag* VIIIIC, selon J.P Bauer président du *Stade Français du Stalag*, les prisonniers ont au début du printemps obtenu l'autorisation des Autorités allemandes pour créer un stade. Il envoie au *L'Auto* un article qui le décrit avec précision :

Un bon terrain pour football, rugby, ou hockey et handball a été créé et parfaitement aplani par nos camarades ; il est ceinturé d'une piste en terre battue de 350m dont les virages ont été bien étudiés. Autour se trouvent un terrain de basket, deux terrains de volley, des sautoirs, plateaux de lancer etc. Bientôt le stade sera entièrement clôturé par une main-courante nécessaire en raison de l'affluence de spectateurs⁹⁹³.

Le stade, inauguré le 18 mai 1940⁹⁹⁴, est baptisé *Stade Jules Noël* en mémoire du stadiste de rang international Jules Noël⁹⁹⁵ mort en 1940. Dans ce camp, depuis l'hiver, les prisonniers disposent également d'une demi-baraque dans laquelle a été installé un ring de boxe. Ces éléments sont confirmés par les différents témoignages d'époque : un officier rapatrié en juillet 1941 évoque spontanément l'existence d'un stade⁹⁹⁶, le délégué du CICR note celle d'un « *terrain aménagé* » pour les sports en juillet lors de sa visite⁹⁹⁷, Jean Vedrine salue après-guerre le travail accompli par ses codétenus Jean Guimier et Jean-Pierre Bauer pour préserver le moral des hommes⁹⁹⁸. Au *Stalag* IVB, l'année 1941 est aussi le théâtre de nombreuses constructions sportives. Deux terrains de football sont aménagés par les soins des prisonniers, ainsi qu'une piste d'athlétisme et des sautoirs⁹⁹⁹. Le *Stalag* possède le privilège d'avoir pu construire une piscine qui devient fonctionnelle à partir du mois d'août 1941, initiative qui ravit les délégués des différentes institutions¹⁰⁰⁰. Les souvenirs d'un prisonnier de ce camp confirment la quantité d'installations à disposition :

⁹⁹³ Jean-Pierre Bauer, « Sept sports au *Stalag* VIIIIC », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

⁹⁹⁴ « Le Stade Jules Noël est inauguré au *Stalag* VIIIIC », *L'Auto*, n° 14740, 18 juin 1940, p. 2.

⁹⁹⁵ Jules-François Joseph Noël est né en 1903 et mort sur le champ d'honneur en 1940. Athlète de rang international, il entre au *Stade Français* en 1927. Sous les couleurs du club parisien, il remporte selon l'annuaire des sports de 1944 six titres de champion de France au lancer de poids (1929, 1930, et de 1936 à 1939) et neuf titres de champion de France de disque (de 1928, 1929, 1930, 1932, 1934, et de 1936 à 1939). (Comité National des Sports, *Annuaire des Sports 1944*, Paris, CNS, 1944, p. 323-324). Son meilleur résultat sportif est la 4^{ème} place qu'il obtient au lancement du disque aux Jeux Olympiques de 1932 (*Bulletin officiel du CIO*, n° 23, février 1933, p.3)

⁹⁹⁶ AN, F/9/2914. *Rapport d'un officier rapatrié d'Allemagne sur le camp de prisonniers français de Sagan, Stalag VIIIIC*, 20 juillet 1941.

⁹⁹⁷ AN, F/9/2715. *Chemise Stalag VIIIIC. Rapport d'un délégué du CICR suite à une visite effectuée au Stalag VIIIIC le 12 juin 1941.*

⁹⁹⁸ Jean Vedrine, « La mission Scapini vue d'un *Stalag* en 1940-1942 et réflexions postérieures », Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du SDPG. SDPG, DFB, Mission Scapini*, Imprimerie Daniel, Asnières, 1984. p. 217-241. L'auteur cite les installations sportives page 219, et évalue leur mise à disposition dès novembre 1940.

⁹⁹⁹ CICR, G17-13. *Rapport du prisonnier de guerre Lamothe Bertrand sur la vie des prisonniers français au Stalag IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} avril au 1^{er} juillet 1941*, 24 juillet 1941, p. 5.

¹⁰⁰⁰ AN, F/9/2712. *Chemise Stalag IVB. La construction de la piscine est d'abord signalée après une visite effectuée le 10 juillet par le délégué de la mission Scapini, puis son achèvement est noté dans une visite datant*

Le *Stalag* IVB est très bien et très grand. Nous avons une piscine, un terrain de football, de basket, de volley-ball, de boules. Il y a des barres fixes et autres engins de gymnastique et même des jardins¹⁰⁰¹.

3.2.2 Une éducation physique obligatoire et encadrée

Profitant de la présence de professeurs qualifiés, comme d'une évidente pression allemande en ce domaine, les pratiques d'éducation physique sont quasi systématiquement organisées dès 1940 et se perpétuent l'année suivante. Dans certains camps, les leçons restent encore sous le joug des Allemands qui désignent les responsables et en surveillent minutieusement le déroulement. Cependant, dans d'autres camps, s'opère un glissement progressif de gestion et de responsabilité : d'une imposition autoritaire, l'éducation physique devient une activité gérée et organisée par les services de l'homme de confiance, qui la présente sous l'angle des bienfaits hygiéniques favorisant un meilleur retour sur le sol de France. Les journaux de camps, dont la création est fortement encouragée par la *Betreuung*, participent à cette transformation.

3.2.2.1 Des responsables français compétents en éducation physique

L'une des bases du nouveau système réside dans la désignation des responsables français compétents. Auparavant réalisée par les Allemands, et sans grande précaution quant aux compétences effectives des hommes choisis, la désignation des hommes encadrant l'éducation physique passe sous la responsabilité de l'homme de confiance qui, lui-même délègue au service des sports ou des loisirs. Au *Stalag* VIIIIC, il revient à Jean Guimier, professeur d'éducation physique formé à l'ENEP entre 1933 et 1935¹⁰⁰², d'animer cette activité. Ce dernier occupe d'ailleurs la place de responsable technique dans l'organigramme du club sportif et est à la tête d'un groupe de seize prisonniers ayant des compétences en matière d'enseignement d'éducation physique¹⁰⁰³. Professeur à l'école normale d'Arras avant la mobilisation, ayant suivi deux années de formation dans la plus prestigieuse école d'éducation physique, titulaire du CAPEP 1^{ère} et 2^{nde} parties, il est particulièrement compétent pour enseigner tant la Méthode suédoise que la Méthode naturelle ou encore les sports et peut

du 24 août 1941. Les YMCA en font mention après une visite effectuée en novembre (YMCA, classeur fédéral n° 2. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IVB le 18 novembre 1941.)

¹⁰⁰¹ Jacky Michaud, 39-42 : *journal de la guerre ordinaire du soldat du Génie Maurice M.*, op.cit., p. 42.

¹⁰⁰² Selon Gérard Couturier, *Jean Guimier, 1913-1975. Une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 21.

¹⁰⁰³ Ces éléments figurent dans l'article du journal *L'Auto* de mai 1941. (J.P Bauer, « Sept sports au Stade Jules-Noël du *Stalag* VIIIIC !... », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

aussi proposer des séances de *Méthode Française* telles que les préconise le Manuel de 1930. Au *Stalag XIB*, c'est un certain Roger Lafond qui occupe le poste de moniteur. Formé à l'école de Joinville entre 1937 et 1939, il est titulaire d'un diplôme de prévôt d'escrime obtenu le 1^{er} juillet 1938¹⁰⁰⁴. Cette formation, décrite dans l'ouvrage du lieutenant-colonel Labrosse¹⁰⁰⁵, porte, en partie, sur l'enseignement de la méthode créée par Joinville auquel est consacré un tiers des horaires. Au *Stalag VIB*, suite au départ par train sanitaire du premier responsable des sports, le champion français du 400 mètres haies Prudent Joye¹⁰⁰⁶, c'est un prisonnier du nom de Herlin, sportif parisien, qui est désigné¹⁰⁰⁷. Sans que leurs noms ne soient spécifiés, l'éducation physique est placée sous la direction de « *moniteurs* » au *Stalag IVB*¹⁰⁰⁸, information confirmée par le journal du camp *Chanteclair* dans son édition de septembre 1941¹⁰⁰⁹. Au *Stalag IIIA* de Luckenwalde, la présence de sportifs, de dirigeants, mais surtout de moniteurs formés à l'École de Joinville permet de constituer à partir du printemps 1941 une équipe fonctionnelle encadrant l'éducation physique¹⁰¹⁰.

Les nouvelles équipes sont, par contre, confrontées à une opposition parfois silencieuse, parfois manifeste des prisonniers peu désireux de prendre part à des exercices qu'ils considèrent toujours comme des vexations imposées par les Allemands. Jean-Pierre Bauer écrit à ce propos dans l'article publié dans *L'Auto* :

Faire admettre à beaucoup de nos camarades que nous ne leur voulions que du bien fut difficile, mais maintenant que la température est moins rigoureuse (et les quarantenaires exempts), la résistance passive n'existe plus guère. Nos camarades de captivité ont compris que si nous exécutions un ordre de l'autorité allemande, nous le faisons amicalement en cherchant à convaincre, et le meilleur hommage qui pouvait être rendu au succès de notre entreprise l'est par les gardiens qui nous laissent entièrement maîtres durant les heures réservées aux exercices physiques¹⁰¹¹.

¹⁰⁰⁴ Archives familiales Lafond. « *Diplôme de prévôt d'escrime accordé au sergent Lafond Roger, 149^{ème} régiment d'Infanterie, à Joinville le Pont le 1^{er} juillet 1938.* »

¹⁰⁰⁵ Lieutenant- colonel Labrosse, *L'école de Joinville 1852-1930, op.cit.*, 1930, p. 65-67.

¹⁰⁰⁶ Prudent Joye est rapatrié en février 1941 pour raison sanitaire. Champion de France du 400 mètres de 1936 à 1939, champion d'Europe en 1938 sur la même distance, il retrouve sa place de leader des équipes de France dès l'été 1941 en décrochant de nouveau le titre de champion de France. Il est par ailleurs demi-finaliste aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936, toujours sur 400 mètres haies.

¹⁰⁰⁷ Informations contenues dans le journal du camp, *Le petit Versenois*. (AN, F/9/2897. *Le petit Versenois* n° 1, 15 septembre 1941).

¹⁰⁰⁸ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB. Rapport de l'adjudant-chef Lamothe sur la vie des PG français au Stalag IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 1941*, p. 16.

¹⁰⁰⁹ AN, F/9/2895. A.B, « Chronique sportive », *Chanteclair* n° 6, septembre 1941, p. 18.

¹⁰¹⁰ Marcel Boussotrot, « Souvenirs sportifs du *Stalag IIIA* », *L'Auto*, n° 14747, 27 juin 1941, p. 3. Cette indication est aussi présente dans la brochure éditée par le Centre d'entr'aide en 1942 (AN, 72aj/306, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne, op. cit.*, p. 33.)

¹⁰¹¹ Jean-Pierre Bauer, « Sept sports au Stade Jules Noël du *Stalag VIIIIC* », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

Dans tous les cas, les leçons sont pluri hebdomadaires, souvent quotidiennes, parfois même biquotidiennes et données en groupe. Elles sont programmées de manière à respecter les activités professionnelles des prisonniers du camp : soit le matin, soit le soir. A Sagan, elles ont ainsi lieu tous les jours de 8 h à 10 h¹⁰¹² tandis qu'au *Stalag* VIB, elles sont organisées après la journée de travail de 17 h 30 à 19 h 00.¹⁰¹³ A Lückewalde, les séances sont planifiées trois fois par semaine et placées sous la direction des Joinvillais¹⁰¹⁴.

A l'inverse de ce qui se passe dans les *Oflags*, rares sont les *Stalags* qui tentent de monter des cursus pour former de futurs cadres en éducation physique. Au *Stalag* IIIA, vingt-cinq moniteurs sont formés aux rudiments de la méthode de Joinville¹⁰¹⁵, au *Stalag* IVB, le comité des Sports organisent des cours « *pour la formation des moniteurs d'éducation physique*¹⁰¹⁶ ». Sans que plus d'informations ne soient données, il est indiqué qu'au *Stalag* VIIIIC :

Un enseignement complet d'éducation physique est prévu ; en particulier la préparation au professorat d'éducation physique, sous la direction de Jean Guimier, professeur d'éducation physique à l'école normale d'Arras et de Jean-Pierre Bauer, secrétaire général du Stade Français de Paris¹⁰¹⁷

3.2.2.2 Eclectisme des méthodes d'éducation physique

Les méthodes employées lors des séances ne sont pas, malheureusement, connues avec précision. Cependant, certains éléments laissent penser que la Méthode suédoise occupe une place importante. Si, en visite au *Stalag* VIB en mai, le délégué des YMCA rapporte que les prisonniers français utilisent le *Swedish System*¹⁰¹⁸, c'est surtout grâce aux journaux de camp qu'il est possible de parvenir à cette conclusion. L'article du journal du *Stalag* VIA laisse aussi apparaître une certaine influence de la Méthode nordique. L'auteur, anonyme, emploie des termes très connotés- « *mouvements respiratoires* », « *assouplissement* »- qui permettent de placer « *chaque organe à sa place* » et de faire circuler le sang dans tout le corps¹⁰¹⁹. Dans

¹⁰¹² Jean-Pierre, « Sept sports au Stade Jules Noël du *Stalag* VIIIIC », *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

¹⁰¹³ Informations contenues dans le journal du camp, *Le petit Versenois*. (AN, F/9/2897. *Le petit Versenois* n° 1, 15 septembre 1941).

¹⁰¹⁴ Marcel Boussotrot, « Souvenirs sportifs du *Stalag* IIIA », *L'Auto*, n° 14747, 27 juin 1941, p. 3.

¹⁰¹⁵ AN, 72aj/306, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, op. cit., p. 33.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 46.

¹⁰¹⁷ *Ibid.*, p. 93.

¹⁰¹⁸ YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* VIB le 15 mai 1941.

¹⁰¹⁹ AN, F/9/2897. « Les sports. La culture physique », *Pour nous*, n° 2, 15 février 1941, p. 13-14.

le journal du *Stalag* IVF d'Harmtannsdorf, figurent aussi des articles insistant sur l'attention à accorder à la respiration¹⁰²⁰ tout en vantant les mérites de la Méthode suédoise :

Nous vous proposons la méthode suédoise parce qu'elle a l'avantage d'être scientifique, et de s'adapter sans dommage à toute personne normalement constituée. Elle est enseignée et recommandée dans la presque totalité des établissements d'Instruction d'Europe¹⁰²¹.

Les indications que l'auteur donne dans les articles suivants confirment son attachement sans faille au système de Tissié. Il offre une grille de lecture des différents commandements et du vocabulaire spécifique de la Méthode et propose une leçon comprenant douze temps¹⁰²², à l'instar du modèle donné par le défenseur de Ling¹⁰²³. Pour autant, une étude de chacun des douze temps démontre que ses propositions, si elles accordent une place incontournable aux exercices d'assouplissement des différentes parties du corps, s'inscrivent plutôt dans une conception éclectique de l'éducation physique. Il intègre, en effet, parmi ces derniers des exercices provenant de la Méthode naturelle (marche, course, saut, équilibre) et des petits jeux sportifs, ce qui le rapproche du plan établi par les manuels édités par l'Ecole de Joinville. Un autre exemple de l'attachement à la Méthode suédoise et de la volonté de voir les prisonniers s'adonner à l'éducation physique figure dans le *Chasse-cafard*, journal de camp du *Stalag* IID. La collection détenue aux Archives Nationales est malheureusement incomplète, mais laisse entrevoir que le journal a pris l'option de proposer tous les quinze jours à ses lecteurs une leçon d'éducation physique. Au mois de mai, l'auteur présente ainsi sa quatorzième leçon¹⁰²⁴, puis sa dix-septième au mois de juin¹⁰²⁵. Les exercices, présentés sous forme de figurines, mettent en avant l'importance de la respiration tout en préconisant principalement des exercices d'assouplissement.

3.2.2.3 *Le brevet sportif du prisonnier*

L'initiative conduite au *Stalag* IVC par le responsable des sports, un certain Bonnel, mérite une attention particulière. A l'instar de la tentative réalisée à l'*Oflag* IID, il met en

¹⁰²⁰ Philippe Tissié développe très largement cette dimension de l'éducation physique en lui consacrant un chapitre entier. Philippe Tissié, *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*, op.cit, p. 19-47.

¹⁰²¹ AN, F/9/2897. Georges Heythuyzen, « Les sports. Conseils d'éducation physique », *Le Pass-Temps*, n° 8, octobre 1941, p. 20- 22.

¹⁰²² AN, F/9/2897. Georges Heythuyzen, « Les sports. Conseils d'éducation physique », *Le Pass-Temps*, n° 9, novembre 1941, p. 26- 27 et Georges Heythuyzen, « Les sports. Conseils d'éducation physique », *Le Pass-Temps*, n° 10, Noël 1941, p. 26-27.

¹⁰²³ Philippe Tissié, *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*, op. cit., p. 49.

¹⁰²⁴ AN, F/9/2894. Louis Joint, « 14^{ème} leçon », *Le chasse-cafard* n° 15, 1^{er} mai 1941.

¹⁰²⁵ AN, F/9/2894. Louis Joint, « 17^{ème} leçon », *Le Chasse-cafard* n° 18, 15 juin 1941.

place et organise à la fin du mois d'août 1941 une session permettant d'obtenir le *Brevet sportif du prisonnier*. Ce dernier comporte six épreuves et est décerné à tous les prisonniers qui parviennent à satisfaire à des minimas le même jour : 100 mètres en 15 secondes, 1 000 mètres en 4 minutes et 30 secondes, 1 mètre 15 en saut en hauteur avec élan, quatre mètres pour le saut en longueur avec élan, 1 mètre 80 si le saut est réalisé sans élan, addition des performances des deux bras en lancer de poids (ou pierre) de sept kilogrammes atteignant 11 mètres et enfin grimper à la corde lisse¹⁰²⁶. Au *Stalag*, la première édition a lieu le 20 septembre 1941, édition à laquelle se présentent trente concurrents, et qui compte seize reçus¹⁰²⁷. Elle donne droit à l'obtention d'un diplôme et les meilleurs concurrents reçoivent une récompense. Au-delà des faits, il convient de s'interroger sur l'origine même d'un tel projet. Plusieurs sources d'influences peuvent en effet être envisagées. Comme cela était évident à l'*Oflag IID*, de nombreux points communs apparaissent entre cette proposition et celles retenues pour le Brevet Sportif Populaire de 1937¹⁰²⁸, dont les moindres ne sont pas d'avoir retenu des épreuves à peu près équivalentes¹⁰²⁹ et d'avoir adopté l'idée d'un minima à réaliser. Néanmoins, l'auteur a très bien pu avoir connaissance des premières réalisations du CGEGS concernant le Brevet Sportif National. En effet, la réglementation provisoire du Brevet Sportif National date du 25 mars 1941¹⁰³⁰, et les prisonniers de guerre sont autorisés à recevoir le *Journal Officiel*¹⁰³¹. Les épreuves masculines retenues au *Stalag* incluent en effet deux des épreuves retenues par le CGEGS : la longueur et le lancer de poids des deux bras¹⁰³². Il est aussi possible que les prisonniers aient eu connaissance d'une des grandes institutions du III^e Reich en matière de culture corporelle : la mise en place le 14 juin 1933 du Brevet National de Sport allemand, le *Reichssportabzeichen*¹⁰³³, auquel se préparent, dès le plus jeune âge, les Allemands lors des multiples tests physiques orchestrés par la *Hitlerjugend*¹⁰³⁴. Quoi qu'il en soit, les performances à réaliser semblent avoir été adaptées à la réalité des

¹⁰²⁶ AN, F/9/ 2895. « Le brevet sportif du prisonnier », *Reflets*, n° 6, septembre 1941.

¹⁰²⁷ AN, F/9/ 2895. « Le brevet sportif du prisonnier au *Stalag* », *Reflets*, n° 8, octobre 1941.

¹⁰²⁸ Décret du 10 mars 1937 relatif à la création du Brevet Sportif Populaire.

¹⁰²⁹ L'épreuve de saut en longueur a ici été ajoutée.

¹⁰³⁰ Circulaire du 25 mars 1941 portant sur la réglementation provisoire du Brevet Sportif National.

¹⁰³¹ SHAT, 2P77. Lettre du Général Girodet, chef de la Délégation française pour les Transmissions auprès du *Militärbefehlshaber* en France, à Monsieur l'Ambassadeur de France, 26 février 1941. La lettre fait état des journaux de zone occupée que les prisonniers peuvent depuis la note du 20 février 1941 recevoir. Parmi eux figurent *Paris-Soir*, *Le Matin*, *La France au travail*, *La Gerbe*, *l'Illustration*, le *Journal Officiel*.

¹⁰³² Le journal *L'Auto* fait une présentation du BSN avec les minimas dans son édition du 26 mars 1941. Marcel Oger, « Le brevet Sportif National 1941 est créé à titre provisoire », *L'Auto* n° 14666, 26 mars 1941, p. 2.

¹⁰³³ Concernant les différentes épreuves qui le composent, voir : Heinrich. Meusel, *Körperliche Grundausbildung*, Weismannsche Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1940, p. 237-241.

¹⁰³⁴ *Ibid*, p. 224- 227. Voir aussi: Jean Neff, *Le national-socialisme et l'éducation sportive*, op. cit., p. 162 bis.

conditions de vie en *Stalag* : elles sont largement en dessous de ce qui était demandé tant en 1938¹⁰³⁵ qu'en 1941.

3.2.3 Des pratiques sportives de loisir inégalement développées suivant les *Stalags*

3.2.3.1 Un développement très variable des sports

Dans plusieurs *Stalags*, les pratiques sportives prennent une place centrale parmi les différentes activités récréatives : le nombre de pratiquants avoisine les 20% de la population totale des sédentaires et les choix de disciplines sont étoffés. Au *Stalag VIIA*, un prisonnier rapatrié évalue ainsi le nombre de sportifs du camp à plus de 1 500 personnes sur les 5 700 qui vivent dans le camp de base. Ces derniers pratiquent l'athlétisme, le football, le rugby, le basket, le volley, la boxe, la lutte et le ping-pong¹⁰³⁶. Ces propos sont confirmés par la lettre que Pierre Pellizza écrit à sa fiancée le 29 mai 1941 : « *Je prends quelques bains de soleil et fais du volley-ball et de l'athlétisme [...] J'attends ton short, espadrilles, slip et chemise Lacoste*¹⁰³⁷. » Dans son rapport de juillet 1941, Armand Lamothe cite six activités pratiquées dans le camp qu'il gère : football, basket, volley, rugby, athlétisme, boxe¹⁰³⁸, chiffre qui passe à huit en octobre grâce à la mise à disposition de la piscine et à la réception du matériel nécessaire pour le jeu de boules. Le rapport du délégué aux sports donne en octobre quelques indications chiffrées sur le développement de chacune d'entre elles¹⁰³⁹. Le football est, avec ses trois cent soixante joueurs, « *le sport qui compte le plus d'adeptes et de spectateurs.* ». Le rugby compte deux équipes, le basket environ deux cents joueurs. Il est indiqué que le volley reste le « *sport le plus pratiqué* » jusqu'au début de la saison de football, mais sans plus de renseignement. Pour un camp de 5 000¹⁰⁴⁰ prisonniers, l'implantation et la diffusion des sports

¹⁰³⁵ Selon Gilbert Andrieu, les minimas à réaliser pour un homme de 28 à 34 ans en 1938 étaient : 6 mètres au lancer de poids (7kg257), 1mètre 20 au saut en hauteur avec élan, 15 secondes au 100m plat, 3 mètres au grimper à la corde, 4 minutes au 1000 mètres plat. (Gilbert Andrieu, *L'éducation physique au XX^e siècle : une histoire des pratiques*, Paris, Les cahiers Actio, 1993, p. 67.)

¹⁰³⁶ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag VIIA*. Déclaration d'A. Prieur à son retour de captivité, document daté du 11 janvier 1942.

¹⁰³⁷ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza à sa fiancée, Marie-Joséphine Meyer, le 29 mai 1941.

¹⁰³⁸ CICR, G17-13. *Rapport du prisonnier de guerre Lamothe Bertrand sur la vie des prisonniers français au Stalag IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} avril au 1^{er} juillet 1941*, 24 juillet 1941, p. 5.

¹⁰³⁹ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport de l'Adjudant- chef Lamothe. *La vie des PG Français au Stalag IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 1941*, p. 15-16.

¹⁰⁴⁰ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée le 14 mai 1941. Le camp central compte le jour de sa visite 4 714 Français, mais 5 666 prisonniers en tout. SHAT, 2P72. *Effectifs des camps de prisonniers de guerre français en Allemagne au 1^{er} août 1941*. Le *Stalag IVB* compte alors 5052 prisonniers français.

s'avèrent importante. Au *Stalag* VIIIIC, J.P Bauer donne des renseignements complets sur la vie sportive du camp à travers le journal *L'Auto*. Le *Stade Français* comprend huit sections au 1^{er} mars 1941 : les sports collectifs classiques, mais aussi les agrès et l'escrime¹⁰⁴¹. Il compte 1 475 membres pour une population au camp qui fluctue durant l'été entre 5 000¹⁰⁴² et 7 000¹⁰⁴³ personnes. Le sport regroupant le plus d'adeptes est le football avec trois cent soixante-quatre inscrits, suivi de l'athlétisme (deux cent dix-neuf), du basket (cent quatre-vingt-dix) et de la boxe (cent cinquante-trois). La plus petite section est celle des agrès avec quatre-vingt-quinze inscrits. Les informations divulguées par le Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et aux prisonniers confirment l'importance prise par les sports dans ce *Stalag* et cite les mêmes pratiques sportives¹⁰⁴⁴. Les pratiques sportives du *Stalag* IXB peuvent être appréhendées grâce à son journal de camp, *Le Korrigan*. En juin 1941, la publication fait état de matchs de football mettant en lice quelques cent cinquante joueurs, et de tournois de volley au cours desquels s'affrontent trente participants¹⁰⁴⁵. Dans le même numéro figurent plusieurs photos : l'une de la salle de boxe où il est possible de voir deux boxeurs s'entraîner devant une quinzaine de personnes, une autre d'un match de volley à l'extérieur. Même s'il n'y a pas de chiffres exacts, de tels éléments rendent concret l'avis du délégué de la mission Scapini selon lequel les prisonniers ont facilement accès aux activités sportives¹⁰⁴⁶. Au *Stalag* VIB, c'est aussi à travers le journal de camp, *Le petit Versenois*, qu'il est possible d'évaluer la pénétration et le développement des activités sportives. Un premier article, en septembre 1941¹⁰⁴⁷, cite l'existence de plusieurs sports : le football, le volley, le rugby, le basket et l'athlétisme. En février, un second article réalise un bilan de l'année 1941. En plus des sports déjà mentionnés, il souligne le dynamisme du cercle de boxe, les débuts prometteurs de la section de handball et rappelle combien le football est le « *sport roi au Stalag*¹⁰⁴⁸ ». Au *Stalag* IIIA, enfin, les pratiques sportives connaissent aussi un développement conséquent au printemps et à l'été 1941, selon le rapport qu'adresse un

¹⁰⁴¹ Jean-Pierre Bauer, « Un relai à travers le *Stalag* VIIIIC ! C'est une organisation Stade Français », *L'Auto* n° 14722, 28 mai 1941, p. 1.

¹⁰⁴² AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIIIC le 18 septembre 1941.

¹⁰⁴³ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIIIC le 12 juin 1940.

¹⁰⁴⁴ AN, 72aj/306, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, op. cit., p. 93.

¹⁰⁴⁵ AN, F/9/2899. *Le Korrigan* n° 10, 15 juin 1941, p. 1.

¹⁰⁴⁶ AN, F/9/2716. Chemise *Stalag* IXB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IXB le 29 juin 1941.

¹⁰⁴⁷ AN, F/9/2897. Robert Lacabanne, « L'activité sportive au *Stalag* VIB », *Le petit Versenois* n° 1, 15 septembre 1941.

¹⁰⁴⁸ AN, F/9/2897. Robert Lacabanne, « Bilan sportif de l'année 1941 », *Le petit Versenois* n° 6, février 1942.

prisonnier au journal *L'Auto*. Selon ce dernier, le camp possède neuf sections et compte quelques six cents adhérents¹⁰⁴⁹, faits confirmés dans le rapport du centre d'Entr'aide aux étudiants et prisonniers¹⁰⁵⁰.

A l'opposé de ces camps, après plus d'un an de captivité, certains *Stalags* ne proposent aucune distraction sportive. Une raison majeure semble l'expliquer : l'absence d'espace et d'installation. Quel que soit l'organisme auquel ils appartiennent, les différents délégués qui visitent le *Stalag* IVD constatent tous à l'automne 1941 une absence de sport¹⁰⁵¹. Transférés de Neuburxdorf à Torgau dans une ancienne usine¹⁰⁵² au début du mois de mai 1941, les prisonniers n'ont aucun espace à disposition pour les sports : « *Athletics equipment is there but there is no playing field. Plans are however already being made to make good this lack*¹⁰⁵³. » Au *Stalag* XA à Schleswig, alors que les prisonniers bénéficiaient précédemment d'une grande cour pour le sport, les nouveaux baraquements construits en juin- juillet 1941¹⁰⁵⁴ leur enlèvent la place nécessaire aux jeux de ballon.

Les Autorités allemandes peuvent aussi être à l'origine de l'absence de pratique sportive.

Tel est le cas du *Stalag* VIG. Si le délégué des YMCA constate bien en mai 1941 la présence d'un « *German welfare officer* » dynamique qui avait instauré des activités¹⁰⁵⁵, il précise aussi que les prisonniers sont privés de l'utilisation de la place de sport en représailles de tentatives d'évasion, décision émanant de l'*Abwehr*. Le journal du camp, *l'Echo de la Hardhöhe*, ne contredit pas le rapport : il signale, en mai, des parties de football en sixte dans la cour, mais reste ensuite muet sur quelconques activités sportives dans les numéros publiés à

¹⁰⁴⁹ Elie, « Paris- Nord en football, championnats d'athlétisme. Activités du *Stalag* IIIA », *L'Auto* n° 14822, 24 septembre 1941, p. 3.

¹⁰⁵⁰ AN, 72aj/306, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne, op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁵¹ Trois sources l'attestent : AN, F/9/2712. Chemise *Stalag* IVD. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IVD le 15 octobre 1941. AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* IVD. Rapport du délégué du CICR suite à une visite réalisée le 11 septembre 1941. Archive des YMCA. Classeur fédéral n° 2. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée le 10 novembre 1941.

¹⁰⁵² AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* IVD. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IVD le 12 mai 1941.

¹⁰⁵³ Archive des YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IVD le 17 mai 1941.

¹⁰⁵⁴ Deux rapports établissent ces faits : AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* XA le 3 juillet 1941 ; Archive des YMCA, classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* XA le 20 juin 1941.

¹⁰⁵⁵ Archive YMCA. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite au *Stalag* VIG le 29 mai 1941.

l'automne¹⁰⁵⁶. Une nouvelle visite des YMCA, en novembre, confirme la disparition de toute trace d'activité sportive¹⁰⁵⁷.

3.2.3.2 Des pratiques de sport internationalisées et programmées

Les pratiques sportives dépendent de trois calendriers fonctionnant conjointement, deux en lien avec les contraintes s'imposant aux prisonniers, le troisième spécifiquement conçu pour les épreuves sportives. La météorologie constitue, toute l'année, la première donnée organisant les sports. Si certaines activités perdurent pendant douze mois, d'autres n'apparaissent, en effet, que durant un temps très court. Les sports pratiqués à l'intérieur, dans une baraque mise à la disposition des prisonniers, ne souffrent pas des conditions météorologiques et sont donc dans le premier cas. Les salles équipées d'agès, le tennis de table, la boxe, constituent ainsi des activités fixes. La saison de football semble, quant à elle, débiter dès les premiers jours de printemps, pour durer jusqu'à la fin de l'automne, avec parfois, selon les camps, une pause au cours de l'été. Les sports collectifs de petit terrain apparaissent à la fin du printemps pour se terminer à la fin de l'été. Quant à l'athlétisme, la grande saison des compétitions se déroule sur les mois de juillet et août. Pour les *Stalags* ayant une piscine, comme le IVB, les pratiques de natation n'existent que durant la période estivale. Les sports sont, de toutes façons, tributaires des réalités météorologiques, comme le prouve l'annulation des manifestations aquatiques et compétition d'athlétisme prévues en août au *Stalag IVB*¹⁰⁵⁸. A ce premier calendrier, vient s'en greffer un second, en lien avec les obligations professionnelles des prisonniers dans le camp. Ici, dans la très grande majorité des cas, les entraînements ont lieu le soir, après le travail, tandis que les compétitions occupent le dimanche après-midi. Pour certains prisonniers, non astreints au travail, à l'exemple des Aspirants du *Stalag VIIIIC*, des activités sportives supplémentaires peuvent être proposées l'après-midi. Les prisonniers en transit, qui n'ont pas d'activité professionnelle, ont alors le loisir de venir se greffer à eux.

En tenant compte de ces deux formes de contraintes, les spécialistes de chaque sport élaborent, pour la première fois en 1941, des agendas sportifs. Certaines structures sont, par

¹⁰⁵⁶ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIG*. *L'écho de la Hardthöhe* n° 3, mai 1941, p. 3.

¹⁰⁵⁷ Archive des YMCA. Classeur fédéral n° 2. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag VIG* le 22 octobre 1941.

¹⁰⁵⁸ AN, F/9/2712. Rapport AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport de l'Adjudant-chef Lamothe sur la vie des PG français au *Stalag IVB* et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 1941, p.16-17. Le rapport précise qu'étaient initialement prévus un championnat de natation, un concours de plongeon, une école de natation dès l'ouverture de la piscine, mais que ceci n'a pu être mis en place compte tenu des conditions météorologiques.

contre, bien plus organisées que d'autres. Dans les *Stalags* IVB¹⁰⁵⁹, VIIC¹⁰⁶⁰, ou encore IIIA¹⁰⁶¹, apparaissent des championnats et des coupes dans les sports collectifs, une véritable saison d'athlétisme avec un nombre de journées déterminées, mais aussi des spectacles sportifs dans différentes disciplines comme la boxe, des matchs de sélection en sports collectifs, des courses de relai en athlétisme¹⁰⁶². Reprenant une logique fédérale d'avant-guerre, les délégués aux sports proposent également des manifestations typiques de l'activité concernée, comme le challenge du basketteur¹⁰⁶³. Dans d'autres *Stalags*, sans doute moins structurés, les compétitions apparaissent de façon assez anarchiques, d'une semaine à l'autre, sous forme de défi et de revanche entre équipes qui se constituent au gré des aléas de la vie au camp. Ce registre d'organisation apparaît de façon caractéristique au Stalag IVF. Selon le journal du camp, durant le week-end du 5 au 6 juillet 1941, un premier après-midi de football voit s'opposer deux équipes constituées par baraque, tandis que le lendemain, l'équipe dite « la Chorale » rencontre celle « des musiciens-acteurs »¹⁰⁶⁴. Parallèlement, ont lieu en volley des rencontres « corporatives » entre des équipes de « Chorale, Infirmerie, Poste, Police »¹⁰⁶⁵. Ces confrontations ne prennent place dans aucune coupe ou championnat. Elles constituent une fin en soi et servent prioritairement à distraire les prisonniers présents autour et sur les terrains.

A côté des compétitions « nationales », se développent aussi des rencontres « internationales » qui constituent de véritables événements dans les camps. Si dans les *Stalags*, les baraquements sont gérés par nationalité, les contacts entre prisonniers de différents pays sont *a priori* possibles durant les loisirs. La plupart du temps, il s'agit de matchs de football, mais d'autres activités peuvent être aussi l'objet de tels affrontements. Au *Stalag* IVF, une grande rencontre de football a lieu durant l'été, opposant dans un match aller-retour une équipe de France à une sélection belgo-yougoslave¹⁰⁶⁶. Au *Stalag* VA¹⁰⁶⁷, une

¹⁰⁵⁹ *Ibid.* Le rapport précise que le camp a mis en place un championnat en deux séries et une coupe pour le football, des réunions de boxe, un championnat de basket accueillant 18 équipes.

¹⁰⁶⁰ A la fin de la saison 1941, Jean Guimier confie au journal *L'Auto* que le camp a été le théâtre de championnats où se sont affrontées 25 équipes de football, 20 de basket, 4 de rugby, 34 de volley. (Jean Guimier, « Les relais particulièrement déchaînaient l'enthousiasme des prisonniers », *L'Auto* n° 14951, 29 octobre 1941).

¹⁰⁶¹ Elie, « Paris- Nord en football, championnats d'athlétisme. Activités du *Stalag* IIIA », *L'Auto* n° 14822, 24 septembre 1941, p. 3.

¹⁰⁶² Jean Guimier, « Les relais particulièrement déchaînaient l'enthousiasme des prisonniers », *L'Auto* n° 14951, 29 octobre 1941.

¹⁰⁶³ Évènement mis en place au *Stalag* IVB. (Voir à ce titre, AN, F/9/2712. Chemise *Stalag* IVB. Rapport de l'Adjudant-chef Lamothe sur la vie des PG français au *Stalag* IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 1941).

¹⁰⁶⁴ AN, F/9/2897. *Le Pass-temps* n° 6, août 1941.

¹⁰⁶⁵ AN, F/9/2897. *Le Pass-temps*, n° 6, août 1941.

¹⁰⁶⁶ AN, F/9/2897. *Le Pass-temps* n° 6, août 1941.

¹⁰⁶⁷ AN, F/9/ 2896. *Camp-cans*, n° 13, décembre 1941.

rencontre entre la France et la Belgique est programmée en novembre 1941, qui se solde par une écrasante victoire française. Les traits caractéristiques des rencontres officielles se retrouvent derrière les barbelés : les équipes sont composées de onze joueurs, la rencontre est arbitrée, et chaque équipe possède deux remplaçants. Un match-retour est prévu. Au *Stalag VIA*, les rencontres internationales semblent assez fréquentes entre les Français, les Belges, les Serbes et les Polonais. Plusieurs rencontres, dites « officielles », ont ainsi lieu à l'automne¹⁰⁶⁸. Au *Stalag VIJ*, les Français et les Polonais s'affrontent lors d'un grand match de football savamment organisé en mars 1941¹⁰⁶⁹. Non seulement les Allemands ont accepté que la rencontre se déroule au *Vorlager*, mais, encore, ils permettent à tous les prisonniers d'y assister. Le journal des prisonniers français, *Le Nouvelliste*, résume la journée de la façon suivante :

Au nom de tous les prisonniers, *le Nouvelliste* remercie le commandant du camp qui nous a permis cette distraction heureuse¹⁰⁷⁰.

L'implication des Autorités allemandes n'est sans doute pas neutre. D'ailleurs, le journal est lui-même sous le contrôle du commandant allemand du camp¹⁰⁷¹.

En dehors du football, il est aussi possible de repérer des compétitions internationales en athlétisme. Les athlètes français ont l'occasion de se mesurer aux Belges et aux Serbes dans une pluralité d'épreuves au *Stalag IVJ* en août 1941. Le *Stalag IIIA* est, lui aussi, le théâtre d'une telle manifestation en début de saison d'athlétisme au mois de juin 1941¹⁰⁷², comme le *Stalag XC* d'ailleurs où est organisé, sous la direction de Roger Lamy, responsable des sports, un grand tournoi franco-belge d'athlétisme le 17 août 1941¹⁰⁷³.

¹⁰⁶⁸ AN, F/9/2897. *Le Petit Versenois* n° 3, novembre 1941, p. 18.

¹⁰⁶⁹ AN, F/9/2898. *Le Nouvelliste* n° 11, 1^{er} avril 1941, p. 8.

¹⁰⁷⁰ AN, F/9/2898. « Grand match international au Stalag VIJ », *Le Nouvelliste* n° 11, 1^{er} avril 1941, p. 8.

¹⁰⁷¹ AN, F/9/2898. *Le Nouvelliste*, n° 1, 9 janvier 1941 : « Hebdomadaire publié sur l'initiative et avec l'autorisation du commandant du Stalag VI/J ».

¹⁰⁷² *L'Auto*, n° 14821, 24 septembre 1941.

¹⁰⁷³ AN, 72aj/306, *La vie universitaire, intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, op. cit., p. 107.

3.3 Très timides apparitions de pratiques sportives dans les *Kommandos*

3.3.1 Etat des lieux des conditions de vie en *Kommandos*

Dans un courrier qu'il adresse à Otto Abetz¹⁰⁷⁴, Georges Scapini expose la situation très particulière des prisonniers de guerre des *Kommandos* à la fin de l'année 1941.

Les Autorités allemandes se sont préoccupées depuis l'année dernière d'améliorer la situation matérielle des prisonniers dans les camps. [...]. J'ai l'honneur de demander maintenant à Votre excellence de vouloir bien étudier avec les Autorités Militaires Allemandes la possibilité d'améliorer dans le cadre des articles 30, 32 et 33 de la Convention de Genève, le régime des prisonniers travaillant en *Arbeits-Kommandos*. Les améliorations devraient porter à mon sens sur la durée du travail, sur l'alimentation et sur les soins médicaux¹⁰⁷⁵.

A elle seule, cette citation résume les difficultés multiples rencontrées par les hommes placés dans les usines, les chantiers de terrassement ou encore les fermes depuis plus d'un an. Tandis que la situation des sédentaires a positivement évolué, eux restent confrontés à des conditions de vie difficiles tant sur les plans alimentaire que vestimentaire, et continuent de supporter des charges de travail très importantes, réduisant d'autant leurs possibilités de s'adonner aux loisirs.

Comme le précise l'homme de confiance du *Stalag XIA*, le principal souci des Autorités allemandes est d'exploiter au maximum la force de travail de ces derniers afin de participer à l'effort de guerre et à la conquête de l'espace vital¹⁰⁷⁶. Toutefois, à en croire son rapport, les prisonniers ne connaissent pas tous les mêmes conditions de captivité. Si 15% des *Kommandos* offrent des conditions de vie vraiment très bonnes, 15% placent les prisonniers dans des conditions passables, 20% dans des conditions médiocres, et 15% dans des conditions franchement mauvaises. 50% des prisonniers seraient ainsi confrontés à un quotidien plutôt difficile. Il précise par ailleurs que ce ressenti est fortement corrélé aux possibilités de distractions et au respect du repos dominical. Les plaintes qu'il reçoit le plus fréquemment ont en effet trait aux charges de travail imposées :

[...] dans de très nombreux détachements de travail, les prisonniers se plaignent de la longueur excessive des heures de travail demandées, ou de la trop grande dureté des

¹⁰⁷⁴ SHAT, 2P65. Copie de la lettre adressée par Georges Scapini le 8 septembre 1941 à Otto Abetz, transmise pour information à Monsieur le général d'Armée, Directeur du Service des Prisonniers de Guerre.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁷⁶ SHAT, 2P70. *Remarques sur la situation actuelle des prisonniers du Stalag XIA se trouvant dans les détachements de travail*, 13 septembre 1941.

travaux auxquels ils sont astreints. En outre, ils se plaignent de se voir frustrés de tout ou partie de leur temps normal de repos, en particulier celui du dimanche¹⁰⁷⁷.

L'existence de pratiques sportives étant tributaires de ces deux conditions, il paraît logique qu'elles ne se constatent que dans un faible nombre de détachements.

3.3.2 Pauvreté généralisée des pratiques sportives dans les *Kommandos* jusqu'à la fin de l'année 1941

L'analyse statistique des rapports des délégués du CICR, de la mission Scapini des témoignages recueillis par la Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale ainsi que des informations figurant dans la brochure du centre d'Entr'aide aux étudiants permet d'avancer que les *Kommandos* restent dépourvus de distractions sportives, et ce, même au printemps ou à l'été 1941.

En considérant tous les détachements cités dans la brochure de mars 1942, ceci quel que soit le *Stalag* de rattachement, six *Kommandos* semblent avoir mis sur pied une activité sportive sur les soixante-sept évoqués dans le document, soit moins de un sur dix¹⁰⁷⁸. S'il est clair que cet échantillon ne saurait à lui seul rendre compte des quelques 80 000 *Kommandos* éparpillés dans le territoire du Reich, il offre cependant une image objective de ce qu'il est possible de constater. La lecture statistique des rapports des délégués du CICR et de ceux de la mission Scapini permet d'aboutir à des résultats analogues. Ainsi, en 1941, le *Stalag* VA reçoit trois visites des délégués de la mission Scapini, ce qui leur donne la possibilité de se rendre dans douze *ArbeitsKommando*. Aucune mention de pratique physique n'est faite pour aucun d'entre eux¹⁰⁷⁹. Lors de la visite du mois de juin, le délégué précise même que les *Kommandos* souffrent d'une complète absence de distraction. Au *Stalag* VC, plus de quarante *ArbeitsKommandos* sont visités par la délégation Scapini durant l'année 1941, et, là non plus, il n'est fait aucune mention de pratique sportive¹⁰⁸⁰. Au *Stalag* VIIIIC, huit *ArbeitsKommandos* sont visités en décembre 1941¹⁰⁸¹, avec le même résultat, tout comme

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰⁷⁸ AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *La vie universitaire intellectuelle et artistique dans les camps de prisonniers français en Allemagne*, Paris, mars 1942.

¹⁰⁷⁹ AN, F/9/21713. Chemise *Stalag* VA. Il s'agit des rapports du délégué de la mission Scapini datant du 5 juin 1941, du 16 juillet 1941 et du 26 août 1941.

¹⁰⁸⁰ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Il s'agit des rapports du délégué de la mission Scapini datant du 6 juin et du 21 novembre 1941.

¹⁰⁸¹ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée dans huit *Kommandos* dépendant du *Stalag* VIIIIC le 13 décembre 1941.

pour les deux détachements visités au *Stalag VIIA*¹⁰⁸². Au *Stalag XVIIIB*, seize *Kommandos* sont visités soit par le CICR, soit par le SDPG courant 1941. Les rapports font, ici aussi, état d'une réelle faiblesse du développement des loisirs. Seuls deux rapports font mention d'activité physique, ping-pong¹⁰⁸³ pour l'un, football¹⁰⁸⁴ le dimanche pour le second. Dans les autres cas, il est au contraire consigné l'absence de jeux, de livres, de matériel sportif. Les délégués du CICR notent, de surcroît, de fréquentes demandes de ballon de football.

L'étude des témoignages des anciens prisonniers de guerre confirme ce qui se lit dans les rapports. Dépendant de plusieurs *Kommandos* du *Stalag XVIIIB*, Michel Greslou précise qu'entre janvier et juillet 1941, il faisait partie du *Kommando* de Taunleiten, où les seules distractions étaient les jeux de carte et un petit orchestre. Transféré ensuite au *Kommando* de *Klein München*, il ne pratique toujours aucune activité sportive, mais précise tout de même qu'il a la joie d'assister à quelques séances de théâtre¹⁰⁸⁵. L'absence de pratiques sportives ne signifie d'ailleurs pas que les prisonniers soient privés de toutes formes de loisirs. L'existence de séances de théâtre, de cours divers et de conférences, la constitution d'un petit orchestre sont en effet fréquemment cités dans les rapports des délégués de la mission Scapini ou du CICR. Les deux cent soixante hommes du camp de Hundsfeld dépendant du *Stalag VIIIC* ont réussi à monter un orchestre et un théâtre grâce à l'aide apportée par la *Deutsche Arbeitsfront* (DAF)¹⁰⁸⁶. A l'*ArbeitsKommando* 876 du *Stalag VIIIC*, où les prisonniers travaillent pour la *Reichsbahn*, une troupe de théâtre est formée courant 1941¹⁰⁸⁷. De telles activités sont d'ailleurs mentionnées dans les témoignages publiés après-guerre par les prisonniers, et sont considérées comme des moments agréables dans leur vie quotidienne. Antoine-Ernest Guyonnet se souvient ainsi avoir adhéré à une petite association de son *Kommando*, le *Mégot-club*, en référence au trésor de bouts de cigarettes que les prisonniers parviennent à récolter dans les wagons dans lesquels ils travaillent. Pour l'intégrer, il suffisait de faire preuve de

¹⁰⁸² AN, F/9/2715. Chemise *Stalag VIIA*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée dans les *Kommandos* dépendant du *Stalag* le 14 août 1941.

¹⁰⁸³ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag XVIIIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail GW 117/37 le 21 mars 1941. 110 prisonniers sont occupés à la construction d'une route. « *Des jeux ont été prêtés par les habitants d'une ferme voisine, et notamment un jeu de tennis de table* ».

¹⁰⁸⁴ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag XVIIIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail L 6139/B 1910 le 13 octobre 1941. Il s'agit de 29 prisonniers travaillant dans l'agriculture : « *Le dimanche, ils vont jouer au football*. »

¹⁰⁸⁵ AN, 72aj/300. Témoignage tapuscrit de Michel Greslou remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

¹⁰⁸⁶ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag VIIIC*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée dans le camp de Hundsfeld le 14 décembre 1941.

¹⁰⁸⁷ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag VIIIC*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Kommando* n° 876 le 13 décembre 1941.

bonne humeur et de « *savoir au moins trois chansons*¹⁰⁸⁸ ». Pour les festivités du 13 juillet, la petite association produit un spectacle et joue *Chez la Baronne* au grand plaisir des spectateurs¹⁰⁸⁹. Dans un *Kommando* du *Stalag* VID, F. Cartault d'Olive précise que la naissance du théâtre date de décembre 1940, mais que faute de textes, il met une année à véritablement se développer. Fin 1941, il considère que la petite troupe d'acteurs constitue la seule véritable distraction des prisonniers :

Au camp, le théâtre battait son plein et devenait la seule détente à laquelle les prisonniers se livraient à cœur joie, quand le travail leur laissait quelque répit. Les répétitions occupaient et délaissaient, autant que les représentations elles-mêmes¹⁰⁹⁰.

3.3.3 Emergence de quelques traces de pratiques dans certains *Kommandos*

Les pratiques sportives, de fait, ne concernent qu'un nombre restreint de *Kommandos*. En connaître l'ampleur est, en l'état des sources, impossible. Par contre, les journaux de camp, lorsque les premières éditions datent de l'année 1941, et à condition que les numéros aient été préservés dans les archives, offrent une mine d'informations permettant de circonscrire plusieurs caractéristiques des pratiques qui voient le jour.

L'activité la plus souvent citée est indubitablement le football. Quand Maurice Hudelot se souvient des quelques tentatives de mise en place de pratiques sportive dans le *Kommando* n° 687 du *Stalag* IIIB dont il fait partie, il écrit : « *Quelques fanatiques du ballon rond tentent de mettre une équipe sur pied. Sans succès [...]*¹⁰⁹¹. » Au *Stalag* IVC, l'un des tous premiers articles du journal de camp, *Reflets*, faisant mention de sport dans les détachements, est consacré à un match de football au *Kommando* 394A le 8 juin 1941¹⁰⁹². Dans le numéro suivant, l'auteur évoque le football comme une « *indispensable attraction dominicale*¹⁰⁹³ ». Au *Stalag* VIJ, *Le Nouvelliste*, qui paraît à partir du mois de janvier 1941, ouvre la rubrique *Chronique inter-Kommando* en juillet. Y sont relatées les rencontres de football entre les *Kommandos* 205, 206 et 506¹⁰⁹⁴. Au *Stalag* VIF, les premières traces d'activité sportive concernent aussi le football : ainsi en est-il du *Kommando* 199 de Solingen qui monte son

¹⁰⁸⁸ Antoine-Ernest Guyonnet, *Le troupeau des vendus, carnets d'un prisonnier de guerre, op.cit.*, p. 67.

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹⁰⁹⁰ F. Cartault d'Olive, *De Stalags en évasion, op.cit.*, p. 20.

¹⁰⁹¹ AN, 72aj/297. Témoignage tapuscrit de Maurice Hudelot remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, daté du 25 février 1957.

¹⁰⁹² AN, F/9/2895. Maréchal des Logis chef Potelle, « Football au *Kommando* 394A à Tschernowitz », *Reflets* n° 4, juillet 1941.

¹⁰⁹³ AN, F/9/2895. C. Patoz, « Une manifestation sportive au *Kommando* de Brûx », *Reflets* n° 5, août 1941.

¹⁰⁹⁴ AN, F/9/ 2898. « Chronique inter-Kommando », *Le Nouvelliste* n° 17, 1^{er} juillet 1941.

équipe de football en mars, et, plus tard, des *Kommandos* 207 et 208¹⁰⁹⁵. Le *Kommando* 88 n'est pas en reste :

Depuis quelques mois au *Kommando* 88, les sports ont pris une certaine ampleur. C'est ainsi que plusieurs équipes de football se sont formées, luttant de toutes leurs forces pour une suprématie bien éphémère. Plusieurs tournois furent organisés. Des matchs de sélection d'une certaine classe eurent lieu. Celui des Fêtes de la Pentecôte fut particulièrement réussi, à la grande joie des *Gefangenen* plutôt à court de distraction¹⁰⁹⁶.

L'analyse plus précise des articles de journaux permet de déceler les invariants sur lesquels reposent cette apparition de la pratique du football. Celle-ci est en premier lieu liée à l'existence de jours chômés dans la semaine. Toutes les rencontres relatées ont lieu le dimanche ou les jours fériés, à l'image des matchs de football du lundi de Pentecôte dans plusieurs *Kommandos* du *Stalag* VIF¹⁰⁹⁷ et du *Stalag* IXB¹⁰⁹⁸ ou encore des rencontres des dimanches 8 juin, 22 juin et 6 juillet entre plusieurs détachements de travail du *Stalag* VIJ¹⁰⁹⁹. De fait, le respect du dimanche et des jours fériés chômés est un des facteurs incontournables pour comprendre l'apparition des activités. Or, si d'aucuns cessent le travail le samedi midi, d'autres, principalement à la ferme, ne peuvent se reposer qu'à partir du dimanche midi. Certains prisonniers sont parfois même privés de journée chômée. Au *Kommando* 738 dépendant du *Stalag* VIIIIC, le délégué du CICR rapporte que les prisonniers employés dans une fabrique de soie ne bénéficient que d'un dimanche toutes les cinq semaines¹¹⁰⁰. Au *Kommando* 8195 du *Stalag* VC, les douze prisonniers qui travaillent dans l'agriculture supportent plus de douze heures de travail quotidien et ne peuvent se reposer qu'une partie du dimanche¹¹⁰¹. Au sein d'un même *Kommando*, l'affectation des prisonniers peut donner naissance à des différences très importantes : au *Kommando* de Valhingen, les prisonniers qui travaillent dans l'agriculture sont retenus le week-end, tandis que ceux qui occupent un poste en usine ont repos le dimanche¹¹⁰².

Quand les prisonniers bénéficient de temps libres, la pratique du football repose sur la création d'une équipe de *Kommando*, ce qui est loin d'être aisé à réaliser, comme le montre les difficultés que rencontre l'*ArbeitsKommando* n° 199 de Solingen-Kattenberg :

¹⁰⁹⁵ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* », *Le Pass-temps* n° 5, juillet 1941.

¹⁰⁹⁶ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* », *Le Pass-temps* n° 6, août 1941.

¹⁰⁹⁷ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* ». *Le Pass-temps* n° 5, juillet 1941, p. 18.

¹⁰⁹⁸ AN, F/9/2899. « Pentecôte aux 396 et 414 », *Le Korrigan* n° 12, 15 juillet 1941.

¹⁰⁹⁹ AN, F/9/2898. « Chronique inter-*Kommando* », *Le Nouvelliste* n° 17, 1^{er} août 1941.

¹¹⁰⁰ AN, F/9/2715. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Kommando* 738 dépendant du *Stalag* VIIIIC le 14 décembre 1941.

¹¹⁰¹ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Kommando* 8195 le 21 novembre 1941.

¹¹⁰² AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Kommando* 7524 de Valhingen le 21 novembre 1941.

L'Arb. Kdo. 199 à Solingen-Kattenberg, après avoir donné à 130 prisonniers cinq représentations théâtrales depuis décembre dernier avait « donné dans le sport depuis le mois de mars. En dépit d'énormes difficultés, impossibles, peut-être, à imaginer par nos camarades du Stalag, une équipe de football fut constituée¹¹⁰³.

Cependant, lorsque cet obstacle est dépassé, une sorte d'effet de contagion conduit les prisonniers des *Kommandos* voisins à, eux aussi, fonder une équipe. Le soutien des Autorités allemandes reste néanmoins incontournable. Au *Stalag* IVC, le journal remercie ainsi tant le chef du camp que les responsables de l'usine employant les prisonniers pour avoir contribué à la naissance de l'équipe du *Kommando* 394A :

Dans notre *Kommando*, nous avons maintenant une équipe de football bien constituée grâce au dévouement du sous-officier allemand chef de camp ; nous devons également signaler l'intérêt porté par nos chefs de travail de la *Reichsbahn* pour les fournitures premières¹¹⁰⁴.

Au-delà de ces aspects, la pratique du football s'organise autour de rencontres entre équipes de *Kommandos* différents. Ceci implique plusieurs conditions. La première d'entre elles a trait à la proximité géographique. Pour que des équipes s'affrontent, elles doivent pouvoir se rendre à pied sur le lieu du match en un temps relativement court. Il est donc logique de voir programmer des rencontres entre des *Kommandos* basés dans une même ville, comme celle de Solingen, ou entre des détachements voisins, comme le *Kommando* des chimistes et celui des creuseurs d'abri au *Stalag* IXB¹¹⁰⁵. Cela ne saurait toutefois suffire, car pour que les matchs aient lieu, il faut que les Autorités allemandes en aient donné l'autorisation et aient accepté que plusieurs prisonniers sortent de leurs baraques durant le week-end pour accéder au terrain. Si certains l'obtiennent, ce n'est pas systématique, les difficultés rencontrées par un autre *Kommando* de ce même *Stalag*, le 522, autorisé pour la première fois à participer à une rencontre de football à la fin du mois de septembre le confirment¹¹⁰⁶.

Dernier problème, et non des moindres, à surmonter : la mise à disposition d'un terrain. Sur ce point, trois cas de figure sont possibles : soit les prisonniers en possèdent un à l'intérieur de leur camp, soit ils sont contraints de demander aux Autorités allemandes le droit d'accéder à des installations extérieures, soit, enfin, ils peuvent bénéficier des installations de l'entreprise qui les emploie. Cette dernière option apparaît, par exemple, dans le compte rendu d'une

¹¹⁰³ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* », *Le Pass-temps* n° 5, juillet 1941, p. 18.

¹¹⁰⁴ AN, F/9/2895. Maréchal des Logis chef Potelle, « Football au *Kommando* 394A », *Reflets* n° 4, juillet 1941.

¹¹⁰⁵ AN, F/9/2899. « Pentecôte aux 396 et 414 », *Le Korrigan* n° 12, 15 juillet 1941.

¹¹⁰⁶ AN, F/9/2898. *Le Nouvelliste* n° 25, 1^{er} novembre 1941.

rencontre ayant opposé les *Kommandos* 234 et 411 dépendant du *Stalag* IXB courant septembre « sur le terrain de l'usine du 234 »¹¹⁰⁷.

Quand les Autorités allemandes du *Stalag* le consentent, les *Kommandos* installés à proximité peuvent rencontrer les équipes formées au camp. Dans ce cas, ils bénéficient d'avantages indéniables sur le plan sportif : ils ont des adversaires à disposition, des cadres de l'administration française susceptibles d'intervenir auprès des responsables allemands afin de favoriser l'éclosion d'une équipe, et peuvent enfin profiter des installations sportives du camp « mère ». Le *Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers* relate ainsi l'existence de rencontres de football entre le camp et les *Kommandos* au *Stalag* XVIIA¹¹⁰⁸. La dynamique impulsée autour du *Stalag* VIJ est importante. Le journal du camp revient fréquemment sur les exploits du *FC Stalag* opposé à différentes formations venant de *Kommando* :

Au *Stalag*. Dimanche 23 novembre 1941. L'équipe du *Stalag* a reçu en match retour la sympathique équipe 510 de Dusseldorf à 14 h. 510 parée de vert fait son entrée sur le terrain, très applaudie par de nombreux camarades massés le long de la touche. Peu après, notre équipe canari, non moins applaudie, arrive à son tour. L'arbitre Berhole rassemble les joueurs au milieu du terrain en ordre parfait et notre Adjudant-chef Debonne leur souhaite la bienvenue et donne le coup d'envoi¹¹⁰⁹.

La description de la rencontre permet ici de voir combien le modèle d'avant-guerre est prégnant : le rituel précédant le match, avec l'entrée des équipes sur le terrain, puis la présentation de celles-ci au milieu du terrain sont autant de réminiscences du passé.

S'il existe des matchs dominicaux, les équipes des *Kommandos* ne s'affrontent pas, par contre, dans le cadre d'une compétition officielle prenant la forme d'un championnat. Ce constat amène d'ailleurs le correspondant du *Kommando* 527 du *Stalag* VIJ à faire, dès le mois de juillet, dans le journal du camp, la proposition d'un « *championnat de Stalag* » pour l'hiver 1941¹¹¹⁰, proposition qui ne semble pas avoir trouvé d'écho. Au-delà de cette absence de championnat s'ajoute celle de l'inexistence d'entraînement. Les comptes rendus des journaux de camp soulignent quasi systématiquement cet état de fait, et ce, quel que soit le *Kommando* en lice et le *Stalag* concerné.

A côté du football, quelques sportifs privilégiés s'adonnent aussi à l'athlétisme, au basket ou encore au ping-pong. Le *Kommando* 88 du *Stalag* VIF fait, *a priori*, partie de ces détachements qui parviennent à offrir des distractions sportives variées aux prisonniers de guerre. Dès le mois de juin, il y est possible de pratiquer le ping-pong et des épreuves

¹¹⁰⁷ AN, F/9/2899. Cabin, « Du bon football », *Le Korrigan* n° 16, 15 septembre 1941.

¹¹⁰⁸ AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *op.cit.*, p. 172.

¹¹⁰⁹ AN, F/9/2898. *Le Nouvelliste* n° 27, 1^{er} décembre 1941.

¹¹¹⁰ AN, F/9/2898. *Le Nouvelliste* n° 17, 1^{er} juillet 1941.

d'athlétisme sont organisées durant l'été¹¹¹¹. Un autre *Kommando* semble particulièrement bien doté en termes de loisirs sportifs : celui de l'Hydrierwerke de Brück dépendant du *Stalag* IVC. Les prisonniers peuvent, durant les jours chômés, pratiquer le football, le basket, l'athlétisme. De grandes manifestations sportives sont mises au point durant l'été, comme celle du mois d'août. Les prisonniers peuvent participer à un cross de deux kilomètres et demi, ou prendre part à des relais. Les sports collectifs sont aussi à l'honneur, tout comme la boxe et les exercices acrobatiques¹¹¹². Il est vrai que ce détachement est une structure très imposante, dans laquelle les conditions de vie se rapprochent de celles d'un *Stalag*.

3.3.3 Le cas particulier des *Kommandos* du *Stalag* IIID

Contrairement aux autres *Stalags* qui comprennent un camp central où sont installés des services administratifs allemands et français, le *Stalag* IIID ne possède pas de camp central. Les services sont à Berlin même. Des prisonniers y travaillent, mais n'y logent pas. Les *Kommandos* sont disséminés dans la ville et la banlieue, allant de 20 à 1 500 hommes¹¹¹³.

Cette description du *Stalag* IIID met en évidence plusieurs particularités : être situé dans l'agglomération de Berlin, ne pas dépendre d'un camp central, compter parmi les différents camps qui le composent des structures imposantes. Ceci entraîne des conséquences non négligeables sur les loisirs. La proximité de la ville rend, sous condition d'autorisation, plus simple l'accès aux terrains de sport. Les rencontres entre *Kommandos* sont favorisées par les faibles distances séparant les détachements les uns des autres. La vie dans les grands camps, comme celui de Falkensee, qui compte quelques 2 000 résidents¹¹¹⁴, ressemble davantage à celle des *Stalags* : mieux organisés que dans les petites structures, les prisonniers qui y vivent sont souvent plus dynamiques sur le plan des activités de loisirs.

La plus grande différence existant dans le domaine des pratiques physiques entre les *Kommandos* du *Stalag* IIID et ceux des autres *Stalags* réside dans le fait que ce dernier bénéficie d'un responsable des sports spécifiquement chargé de l'émulation sportive de tous les *Kommandos*¹¹¹⁵. En effet, si dans les autres *Stalags*, des responsables des sports sont désignés, leur activité se concentre avant tout sur les activités du camp « mère ». Ici, au

¹¹¹¹ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* », *Le Pass'temps* n° 6, août 1941, p. 23-24.

¹¹¹² AN, F/9/ 2895. « Une manifestation sportive au *Kommando* de Brück », *Reflets* n° 5, août 1941.

¹¹¹³ AN, F/9/2698. Centre d'Entr'aide aux étudiants. *Stalag IIID. Berlin, sd.*

¹¹¹⁴ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Kommando* IIID/700 le 2 août 1941. Le délégué précise qu'il s'agit d'un très gros *ArbeitsKommando* dans lequel vivent 1 860 hommes.

¹¹¹⁵ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* IIID. Rapport de l'adjudant-chef Pierre Moulin, délégué au sport du *Stalag* IIID, 31 décembre 1942.

contraire, son rôle consiste à aller à la rencontre des prisonniers des différents *Kommandos*, à servir de messager, à coordonner les ressources et les besoins des uns et des autres. Ses actions sont donc cruciales pour comprendre le développement des activités sportives dès cette période. Défendant les bienfaits de la pratique sportive, il organise les premières formes de rencontres sportives entre *Kommandos* voisins, notamment en football au printemps 1941. Le souci principal à solutionner étant celui de l'accès aux terrains, il encourage les volontaires des différents détachements à démarcher auprès des firmes qui les emploient pour en obtenir, ou, pour les grands camps, à construire eux-mêmes leurs propres installations. Par ailleurs, des leçons d'éducation physique sont organisées au camp, et dès l'été 1941, une session de brevet sportif est organisée. Il initie plusieurs manifestations sportives, dont la plus importante a lieu le 6 juillet 1941 lors de l'inauguration du stade du *Kommando 700*¹¹¹⁶.

3.4 Des pratiques corporelles au cœur d'une dynamique plurielle

3.4.1 Une diversité de motivations répondant à une pluralité de conditions de détention

Qu'il s'agisse des rencontres sportives du dimanche, des spectacles et galas, ou encore des formations universitaires qu'ils suivent, les officiers et hommes de troupe s'investissent de leur propre initiative et, dès que l'occasion leur en est donnée, dans tout un ensemble d'activités courant 1941. La question des motivations ne peut qu'être soulevée.

3.4.1.1 Les sports, une saine distraction

Quel que soit le témoignage analysé, tous les prisonniers se rejoignent pour évoquer la nécessité de s'évader de la stérilité débilante de la vie en captivité. Pour A. Dassart, il s'agit bien de permettre :

[...] aux prisonniers de supporter et de vaincre la monotonie des heures, d'oublier leur impuissance, d'orienter leurs pensées vers autre chose que les réminiscences d'un état malheureux¹¹¹⁷.

Dans ce cadre, bien évidemment, les sports possèdent de nombreux atouts : malgré le contexte de captivité, ils offrent toutes les caractéristiques du jeu et des bienfaits en découlant, ils permettent de souder des appartenances sociales, mais aussi de revivre des moments signifiants au regard de l'accroche culturelle sur laquelle ils se construisent.

¹¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹¹⁷ André Dassart, *J'étais prisonnier*, *op.cit.*, p. 158-159.

Les activités corporelles mises en place durant l'année 1941 par les captifs répondent aux critères proposés par Roger Caillois¹¹¹⁸, comme à la définition de jeu établie par Johan Huizinga¹¹¹⁹. Les compétitions de volley, de football ou de basket sont en effet des activités librement consenties et désintéressées, durant lesquelles les prisonniers s'investissent totalement pour remporter une victoire de groupe en respectant les règlements du camp. Tout converge pour faire des activités corporelles de véritables jeux tels qu'ils prennent forme dans la vie civile, mais possédant une importance décuplée dans les camps. Revenant sur les matchs de football de l'année 1941 au *Stalag VIA*, Célestin Lavabre résume avec acuité les bienfaits que les sports procurent aux prisonniers.

Le sport devint un dérivatif à nos misères : il procurait un peu d'évasion, il assurait pour un moment une ambiance de fête, il donnait presque l'illusion d'une vie normale, et il permettait de cultiver une qualité essentielle pour un prisonnier : la patience !¹¹²⁰

Si pour tous, il s'agit bien de profiter d'un temps de distraction, celui-ci peut revêtir des significations différentes. Pour les prisonniers des *Kommandos* et, dans une moindre mesure, ceux des *Stalags*, les sports constituent une rupture cyclique dans leur quotidien de labeur, un loisir véritable qui occupe les jours chômés. Ils leur permettent de retrouver des repères clairs sur le plan temporel, où les week-ends succèdent aux semaines, et leur laissent la possibilité de s'échapper de leurs obligations professionnelles :

C'est ainsi que les dimanches des *Stalags* ressuscitèrent à s'y méprendre les dimanches de n'importe quelle petite ville française. [...] mais la grande majorité se rendait sur les terrains de sport où allaient se disputer des matchs de football, de basket et quelque fois de rugby¹¹²¹. Ces réjouissances dominicales avaient cela de bon qu'elles coupaient la monotonie des jours¹¹²².

Au-delà de la distraction, du sentiment de liberté, les jeux sportifs permettent à tous, officiers, hommes de troupe, de ressentir et d'exprimer leur appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux. Ce besoin de reconnaissance et d'affiliation à un groupe identifié est

¹¹¹⁸ Les rencontres sportives mises en place dans les camps et *Kommandos* couvrent les six critères dégagés par Roger Caillois : des activités libres, séparées, incertaines, improductives, réglées, et fictives. Roger Caillois, *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, 1967, p. 42-43.

¹¹¹⁹ Johan Huizinga, *Homo Ludens, Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1951, p. 31 : «[...] action libre, sentie comme fictive et située en dehors de la vie courante, capable néanmoins d'absorber totalement le joueur ; une action dénuée de tout intérêt matériel et de toute utilité ; qui s'accomplit en un temps et dans un espace expressément circonscrits, se déroule avec ordre selon des règles données, et suscite dans la vie des relations de groupes s'entourant volontiers de mystère ou accentuant par le déguisement leur étrangeté vis-à-vis du monde habituel ».

¹¹²⁰ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op. cit., p. 111.

¹¹²¹ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, op. cit., p. 107-108.

¹¹²² *Ibid.*, p. 110.

essentiel à considérer dans un contexte où, depuis un an, tous vivent enfermés, coupés de leurs racines et réseaux sociaux. Deux logiques parfois superposées et complémentaires apparaissent toutefois : la première repose sur la résurrection, le temps d'une rencontre, d'appartenances antérieures, la seconde est fondée sur l'édification d'une appartenance sociale propre à la vie en camp. L'exemple de la pelote basque dans les *Oflags* IID et XVIIA, et de tout le folklore qui en accompagne les rencontres est ici typique de l'expression d'une culture régionale. A l'occasion des rencontres sportives, cette appartenance peut aussi être l'occasion de réveiller certains antagonismes, voire chauvinismes régionaux : les matchs « Province-Paris » en basket, en football ou en rugby ne sont pas innocents, et font penser aux grandes joutes sportives du début du siècle¹¹²³. Les confrontations entre équipes professionnelles, instituteurs contre ingénieurs, Active contre Réserve sont aussi légion et ponctuent la vie sportive derrière les barbelés. Dans les *Stalags*, les meilleurs joueurs, dûment sélectionnés, se retrouvent parfois en sélection et peuvent, le temps d'une rencontre, exprimer leur nationalité : les Français rencontrent alors les Serbes ou les Polonais. Jean Viau résume cette tendance à prendre appui sur ses origines pour mettre en place des activités :

Sans doute, il n'y a pas là création irrationnelle, dépourvue d'attaches antérieures ; la volonté, au moment d'agir dans le sens qui lui est propre, ne saurait faire abstraction du passé ; mais elle le domine et l'oriente à son gré¹¹²⁴.

Le lieu de vie, d'habitation dans le camp, le métier exercé durant la captivité constituent la seconde logique à l'origine de la constitution d'équipes sportives. Il n'est ainsi pas rare de voir dans les *Oflags* et *Stalags* s'affronter une « Equipe du théâtre » contre une « Equipe de la Musique »¹¹²⁵. Les possibilités sont multiples : équipes de *Block*, de baraques, ou encore employés aux cuisines ou aux colis. Elles donnent parfois même naissance à des combinaisons. Le cas des équipes de prisonniers détenus dans les détachements de travail est particulier. Celles-ci se forment sur un seul et unique modèle : celui de leur appartenance à leur *Kommando* qu'il convient de faire triompher face au *Stalag* ou à un autre *Kommando*. La notion d'implantation géographique prend ici tout son sens, et pour les rares travailleurs privilégiés, les matchs ainsi organisés répondent avant tout à une « logique de clocher ». L'équipe du *Kommando* 93 dépendant du *Stalag* VIF semble bien être totalement animée de

¹¹²³ Sur les rencontres « Province- Paris », voir par exemple pour le rugby: R. Pech, J. Thomas, « La naissance du rugby populaire à Toulouse (1893-1914) » in Pierre Arnaud, Jean Camy (dir.), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France, sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, PUL, 1986, p. 114-115.

¹¹²⁴ AN, 72aj/290. Jean Viau, *Psychologie du prisonnier*, Thèse de doctorat de Lettres, Paris, Université de la Sorbonne, 1948, p. 236.

¹¹²⁵ AN, F/9/2897. *Le Pass-temps* n° 5, juillet 1941.

cet esprit qui dynamisait les équipes des petites villes françaises avant-guerre. Possédant un cri de ralliement, « *Allez Vulkan* »¹¹²⁶, des supporters fidèles, elle joue des matchs aller-retour contre des équipes des *Kommandos* voisins qui donnent naissance à des articles dans le journal du camp, *Le Pass-temps*. Le chroniqueur de l'équipe, par l'emploi systématique de la première personne du pluriel montre combien le sentiment d'appartenance est puissant :

[...] on suivit les énormes progrès de notre « onze ». Vaincu à l'aller, vainqueur au retour, nous attendons la « belle ». Il nous fut permis de rencontrer la courageuse équipe de Didier Werk (Kdo.21) et une nette supériorité des nôtres nous permit d'emporter deux fois la victoire¹¹²⁷.

Contrairement aux *Oflags* ou au *Stalags*, il convient de préciser qu'un même joueur ne peut appartenir qu'à l'équipe de son *Kommando*, ce qui renforce sans doute le sentiment d'attache.

Les spectacles sportifs occupent eux aussi une place très importante dans la sphère des distractions au camp ou en détachement. Comme le théâtre ou la musique, ils offrent une échappatoire à la vie captive, et ceci en atteignant deux buts différents : d'une part, ils constituent une rupture par rapport au quotidien, d'autre part, cette rupture est conçue de manière à replonger le prisonnier dans une ambiance du passé, tissant en cela un lien très fort avec sa vie antérieure. Les combats de boxe à l'*Oflag XVIIIA* en sont un exemple éloquent. Non seulement, le cérémonial entourant les galas de boxe est respecté (existence d'écurie, annonce des catégories), mais encore les organisateurs mettent un soin particulier à reproduire l'atmosphère des grands combats. Reporter du journal de camp, Maurice Morin, après avoir qualifié la première soirée de boxe de « *dépaysante* »¹¹²⁸, rapporte que la salle avait été peinte de sorte qu'elle s'ouvre « *d'un coup sur les chères perspectives d'un Palais des Sports aux gradins surpeuplés* »¹¹²⁹. Comparativement au théâtre ou à la musique, la boxe compte un atout supplémentaire dans cette quête de l'illusion, un avantage indéniable : celui de ne pas nécessiter *a priori* de présence féminine pour être en soi crédible. Au contraire, comme aime à le rappeler le même Maurice Morin, le noble art est aux yeux de tous une « affaire d'hommes », et l'absence des femmes à de tels événements une tradition. En extrapolant à d'autres compétitions sportives, il est sans doute possible de comprendre combien les spectacles sportifs organisés dans les camps permettent de retrouver l'ambiance virile des

¹¹²⁶ AB, F/9/2897. *Le Pass-temps* n° 8, octobre 1941.

¹¹²⁷ AN, F/9/2897. *Le Pass-temps* n° 6, août 1941.

¹¹²⁸ SHAT, 1K597. Maurice Morin, « Le premier gala de boxe de l'*Oflag XVIIIA* », *Le canard en Kg* n° 10, 22 mars 1941, page illisible.

¹¹²⁹ *Ibid.*

stades et l'univers homosexué¹¹³⁰ d'avant-guerre. Comme le démontre Thierry Terret¹¹³¹, les femmes demeurent durant l'Entre-deux-guerres symptomatiquement absentes de ce type de lieu, tant les freins provenant des croyances médicales comme les dogmes de la morale et de la bienséance les cantonnent au foyer.

Quoi qu'il en soit, l'attrait pour les activités sportives est tel dans les camps qu'il est susceptible de servir de moyen de représailles collectives. A l'*Oflag XVIIA*, Natter et Refregier font mention en avril d'un évènement qui en atteste, après l'évasion de deux officiers et d'un homme de troupe :

26 avril 1941. Représailles habituelles, en plus raffiné. Hier soir, pas de lumière. Autour de lumignons fumeux et puants, le flot des paroles vengeresses se répand. Aujourd'hui chapelet d'appels et de contre-appels. Pluie froide et pénétrante qui assombrit le décor. Une partie de football prévue pour demain est décommandée, M. Loyal ayant confisqué le ballon¹¹³².

3.4.1.2 De la distraction vers la préservation de la santé, de la vitalité et de la virilité

Comme le mettent en évidence aussi bien Jean Viau que Jean Cazeneuve¹¹³³, la distraction n'est pas la seule motivation des prisonniers. Parmi les objectifs visés, figurent la préservation du corps et la préparation de ce dernier à un retour à la vie normale. L'une des premières fonctions des activités corporelles mise en avant dans les témoignages est sanitaire et hygiénique. Célestin Lavabre évoque « *un moyen pour retrouver la forme* »¹¹³⁴ et André Dassart observe : « *Chacun s'applique à maintenir son organisme en excellente forme, à le protéger contre l'atteinte des années, à le préserver des conséquences d'un régime débilisant* »¹¹³⁵. » Pour les jeunes captifs, il ne s'agit pas seulement de porter attention à leur corps, mais bien de préserver leur jeunesse, leur vitalité, voire leur virilité. Louis Walter ne manque pas d'aborder cette question cruciale :

¹¹³⁰ Betty Lefèvre, « La sportive : entre modèle masculin et norme esthétique », in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *Histoire du sport féminin. Tome 2 : Sport masculin- sport féminin : éducation et société*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 248-255.

¹¹³¹ Thierry Terret, « Sport et genre (1875-1945) », in Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France du second empire au régime de Vichy*, op.cit., p. 355-376.

¹¹³² Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, op.cit., p. 55.

¹¹³³ Jean Cazeneuve, *La psychologie du prisonnier de guerre*, op.cit., p. 73 : « *Pourtant, ce qui est important, et particulièrement visible dans le cas de la captivité, c'est qu'il aime à se donner un but, aussi relatif soit-il*

¹¹³⁴ Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op. cit., p. 111.

¹¹³⁵ André Dassart, *J'étais prisonnier*, op.cit., p. 159.

« Jeunesse prisonnière » venait de s'affirmer. Elle démontrait sous le soleil éclatant qui se plaisait à caresser les beaux torses vernis de patine naturelle que la Jeunesse se refusait à dépérir pour périr et à s'avouer vaincue d'avance dans la bataille des forces neuves. « Jeunesse » clamait son désir éclatant de vivre, de vivre pure, de vivre saine, de vivre grande ! Elle disait, par l'étalage grandiose et chaste de sa beauté demi-nue et droite au milieu de ce Stade qu'elle renaissait¹¹³⁶.

Ceci est d'autant plus marqué chez les officiers. Enfermés depuis un an, la défaite a entâché leur confiance. Il faut ajouter à cela le fait de vivre dans une société constituée exclusivement d'hommes, le manque récurrent d'ordonnances qui les conduit à s'astreindre à des tâches jugées spécifiquement féminines en temps de paix¹¹³⁷. L'absence d'activité professionnelle ne leur permet pas de se repositionner en tant qu'individu utile et productif. C'est sans doute sur ce point que la captivité des prisonniers des *Kommandos* se différencie le plus de la leur. Si ces derniers ont initialement davantage ressenti la décrépitude de leur virilité, les conditions mêmes de leur captivité leur permettent de reconstruire celle-ci plus aisément aussi. Certes, ils souffrent de la faim, de la fatigue, du froid, de l'absence de jours chômés, mais ils se sentent davantage utiles, soit en travaillant le mieux possible, soit en sabotant le mieux possible ce même travail. Distinguant les prisonniers en *Kommando*, des hommes reclus dans le *Stalag*, Francis Ambrière écrit :

Tandis que les seconds devenus eunuques s'enfonçaient dans le mensonge et la servitude, les premiers prenaient conscience de leur dignité d'hommes et de Français. [...]. Parmi tant d'inconvénients graves dont le pire était certes d'assister l'ennemi, le travail eut cet avantage de rendre aux Français le sentiment de leur valeur¹¹³⁸.

Cette impression ressentie par les hommes de troupe français est par ailleurs reprise et utilisée par les Allemands pour servir leur propre propagande. La liaison entre efforts physiques, travail et virilité est ainsi l'objet d'un article publié dans le *Trait d'Union* en mars 1941¹¹³⁹.

3.4.1.3 *Etre ou devenir un professionnel dans l'encadrement des sports et de l'éducation physique*

Pour les spécialistes des diverses activités sportives, les buts poursuivis sont encore plus nombreux. Les moniteurs de sport, les enseignants d'éducation physique, les sportifs ont la

¹¹³⁶ Louis Walter, *Derrière les barbelés*, *op.cit.*, p. 239-240.

¹¹³⁷ Guy Deschaumes, *Derrière les barbelés de Nuremberg*, *op.cit.*, p. 175-176 : « Nous avons essayé balayage, lavage de vaisselle, lessive, ravaudage, couture, cuisine, et la vérité m'oblige à confesser qu'en toutes ces activités, nous avons dépassé les plus optimistes prévisions. »

¹¹³⁸ Francis Ambrière, *Les grandes vacances*, *op. cit.*, p. 131.

¹¹³⁹ AN, 72aj/2065. Louis Reboul, « Et après... Une nouvelle vie », *Le Trait d'Union* n° 62, 2 mars 1941 : « [...] le prisonnier français a retrouvé sa virilité, il a repris goût aux labeurs. »

possibilité de continuer d'exercer au camp une profession presque similaire à celle qu'ils avaient en temps de paix, si tant est, toutefois, qu'ils vivent à l'intérieur même des camps¹¹⁴⁰. Ils retrouvent alors une activité qu'ils considèrent comme sérieuse, ayant presque toutes les caractéristiques d'un travail, ce qui les rend utile dans le camp. Ceci leur permet de tisser un pont entre le passé et le présent, et une barrière entre temps de loisir et temps de travail au camp. En outre, les postes auxquels ils accèdent sont loin d'être anodins et leur confèrent souvent un véritable statut social dans l'*Oflag*. Le niveau sportif de A. Caillet en basket, les compétences professionnelles de R. Marchand, de J. Guimier en éducation physique, de Mandin en tant que juge arbitre de boxe, de Gamblin en tant qu'arbitre de football, sont autant d'atouts qui leur donnent la possibilité d'être connus et reconnus au camp. Enfin, cette aubaine leur permet de maintenir leur niveau de compétence professionnelle de sorte qu'ils sont rassurés sur leurs capacités à se réinsérer dans la vie libre.

Les officiers ou prisonniers des *Stalags* peuvent enfin cibler un dernier but : celui de se construire durant la vie en captivité une nouvelle identité professionnelle grâce aux études qu'ils ont l'opportunité de suivre au camp. La volonté d'utiliser le temps de captivité pour acquérir de nouveaux savoirs et éventuellement tenter d'infléchir son destin professionnel est, en effet, une tendance lourde repérable dans tous les *Oflags* et les *Stalags* les plus favorisés dès la période de torpeur révolue. Qu'il s'agisse de finir une formation entamée avant la guerre, comme cela est *a priori* le cas pour le professorat d'éducation physique de l'*Oflag* XVIIIA, ou d'un complément de formation visant à enrichir ses compétences, tous les prisonniers concernés sont à la recherche d'une activité ayant un sens concret pour leur vie future, leur permettant par là-même de lutter contre une impression de « *temps perdu* »¹¹⁴¹ qui domine leur quotidien. Analysant les activités que les officiers mettent en place dans les *Oflags*, Jean Cazeneuve souligne combien le moral des prisonniers dépend de leur faculté à trouver de telles occupations.

[...] leur intention est de cultiver leur esprit, d'accroître leurs connaissances. Ici apparaît un souci assez fréquent : celui de placer le but hors de la captivité elle-même, de travailler pour la vie normale à venir, car le contentement est plus grand si le travail porte ses fruits au-delà du camp. En effet, dans ce cas, non seulement le temps n'est pas perdu à l'intérieur de la captivité, mais celle-ci elle-même n'est pas perdue par rapport à la vie libre¹¹⁴².

¹¹⁴⁰ Jean Viau souligne dans son travail de thèse combien chaque prisonnier cherche à retrouver au camp des postes ayant des points communs avec leur ancienne profession : coiffeur, acteur, musicien. AN, 72aj/290. Jean Viau, *Psychologie du prisonnier*, *op.cit.*, p. 207-208.

¹¹⁴¹ Le terme est emprunté à Jean Cazeneuve, *La psychologie du prisonnier de guerre op.cit.*, p. 74.

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 76.

3.4.2 Services des sports et dynamique sociale

La création de comité sportif, ou de service des sports, constitue l'une des caractéristiques de cette période tant dans les *Stalags* que dans les *Oflags*. Par contre, ceci ne se vérifie qu'extrêmement rarement dans les *Kommandos*, où seules quelques formes primaires d'organisation sociale voient le jour. L'étude approfondie des processus sous-jacents montre que l'inscription de la captivité dans la durée incite fortement les officiers et hommes de troupe à fonder une organisation sociale cohérente et étoffée. Mais pour rendre celle-ci véritablement opérationnelle, ils doivent réussir à se dédouaner de l'encadrement des Autorités allemandes du camp. Quand ils sont en mesure de le faire, et quand les conditions de vie n'entravent pas leur projet, les prisonniers s'appuient aussi bien sur des bases provenant du contexte dans lequel ils sont placés que sur des schémas d'organisation qu'ils empruntent à leur vie passée.

3.4.2.1 La fondation de sociétés captives

Tous les prisonniers de guerre français, indépendamment de leur statut, de leur rang militaire ou encore du camp dans lequel ils sont détenus, prennent conscience courant 1941 d'une réalité : celle d'une captivité qui s'apprête à être longue. Les témoignages rédigés après-guerre font fréquemment mention de cette étape cruciale de la détention. Si elle semble apparaître très tôt à l'hiver 1940 chez les officiers, la certitude de devoir vivre plusieurs hivers en captivité gagnent les *Stalags* et les *Kommandos* quelques mois plus tard. Les propos de Roger Ikor détenu à l'*Oflag IID* sont sur ce point d'une grande lucidité.

Alors...Alors ce n'est pas tout ça, mais il faut vivre, hein ? Nous nous sommes donc installés dans la captivité. Nous ne savons pas trop comment cela s'est fait, mais c'est fait¹¹⁴³.

Francis Ambrière revient lui aussi sur cette prise de conscience dans les *Stalags* et *Kommandos* :

Alors tout de même qu'on se défait soigneusement de sa malle et qu'on s'applique à créer un ordre ménager dans une maison que l'on vient habiter pour longtemps, chacun, selon sa nature commença à s'installer dans la captivité. C'est la pente invincible de l'homme que de s'accommoder finalement à tout, et de se créer un asile au sein même du malheur¹¹⁴⁴.

¹¹⁴³ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op.cit.*, p. 191.

¹¹⁴⁴ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op. cit.*, p. 86.

Cette modification profonde de la manière d’appréhender la captivité pousse les hommes éloignés de leur terre natale à réinventer, au regard de la spécificité du contexte, une société viable. Dans les *Oflags* et certains *Stalags*, force est de constater une grande transformation de l’organisation sociale : d’une masse d’hommes subissant les affres des barbelés, les camps se transforment en une véritable cellule sociale possédant ses services, ses responsables, ses modes de fonctionnement. Roger Ikor résume ainsi les changements qui s’opèrent à l’*Oflag* IID :

Masse informe et gélatineuse dans les premiers temps, nous étions devenus un organisme fort bien articulé et différencié. Finalement, notre ruche vivait et s’administrait seule¹¹⁴⁵.

Certains *Stalags* connaissent une évolution analogue. Un officier rapatrié en juillet 1941 et ayant vécu en transit dans le *Stalag* VIIIC pendant trois semaines avant son retour en France consigne dans le rapport qu’il rédige juste après son retour un véritable bouleversement dans la vie quotidienne du camp. Il oppose une « *multitude abandonnée, désemparée, sans force et sans discipline* » du début de captivité à l’émergence d’un véritable « *ordre intérieur* » et d’une communauté culturelle reconstruite un an plus tard¹¹⁴⁶. Un second officier supérieur, lui aussi rapatrié après être passé par Sagan, évoque dans son témoignage un camp devenu « *très soigné* », et un « *redressement moral* » qu’il juge « *magnifique*¹¹⁴⁷ ». Après avoir passé le début de sa captivité en *Kommando*, Célestin Lavabre revient au *Stalag* VIA en janvier 1941, recruté en tant qu’infirmier et affecté aux services sanitaires du camp. Lui aussi est étonné de constater l’évolution qu’a connue le camp central en quelques mois. Il évoque une « *petite cité organisée* » où « *chacun s’était débrouillé, avait fait son nid* ». La désorganisation générale des débuts a selon lui laissé place à une administration française solide composée de différents services sous le contrôle de l’homme de confiance¹¹⁴⁸. Parmi ces derniers, il cite celui des cultes ou encore des loisirs.

L’analyse plus approfondie des structures qui se mettent progressivement en place dans les *Oflags* et quelques *Stalags* permet d’identifier l’existence de trois niveaux de sociabilité. Le premier, qu’il est possible d’apparenter à la sphère publique, repose sur un ensemble complet de structures et de services dirigés par le doyen du camp, censés faciliter la vie des prisonniers tout en gérant les relations avec les Autorités allemandes. Le second comprend tout un ensemble de clubs et de cercles auxquels les prisonniers adhèrent ou non de

¹¹⁴⁵ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op.cit.*, p. 199.

¹¹⁴⁶ AN, F/9/2914. *Rapport d’un officier rapatrié d’Allemagne sur le camp de prisonniers français de Sagan, Stalag VIIIC*, 20 juillet 1941.

¹¹⁴⁷ AN, F/9/2914. *Stalag VIIIC de Sagan, Silésie*, juin 1941

¹¹⁴⁸ Célestin Lavabre, *Ceux de l’an 40, op.cit.*, p. 107.

manière volontaire. Enfin, la popote représente le troisième niveau, et équivaut à une cellule familiale¹¹⁴⁹.

3.4.2.2 *La sociabilité sportive des camps : une création à la croisée d'un contexte et d'un passé*

Durant l'année 1941, la pratique des sports s'organise véritablement. Les initiatives se structurent en prenant appui sur les deux premiers niveaux de sociabilité : tandis que les comités sportifs deviennent l'organe administratif des sports et compétitions, des petits clubs ou associations permettent aux prisonniers de se regrouper par affinité et de s'affronter dans des rencontres amicales.

En premier lieu donc, apparaît une volonté puissante d'intégrer le service des activités physiques au sein d'une structure dépendant de l'homme de confiance ou du doyen. Ainsi, quand ce type de fonctionnement existe, comme à l'*Oflag* IVD, il tend naturellement à se développer. Quand, au contraire, la vie sportive du camp s'est initiée autour de clubs indépendants des services de l'homme de confiance, les responsables de ces derniers, tels Jean Guimier ou J.P Bauer au *Stalag* VIIIIC ou encore le commandant Cossé Knauss, sont invités à rejoindre l'administration du camp pour établir un comité en dépendant. La forme prise par ce dernier ressemble alors fortement à un service des sports d'une ville et, de fait, aux Offices Municipaux des Sports qui voient timidement le jour à partir de 1936¹¹⁵⁰. Il est le lieu où se rencontrent la politique et le sport dans le camp, un organisme local réunissant en son sein tous les clubs sportifs et gérant le plus efficacement possible les problèmes relatifs aux équipements, au personnel, aux autorisations nécessaires, à la participation des sportifs aux grands événements du camp. Il réunit tant des membres des différentes activités sportives que les principaux acteurs politiques du camp. Concernant plus spécifiquement les missions des comités sportifs, une seconde remarque s'impose. Ces derniers gèrent autant ce qui touche les activités sportives que l'éducation physique. Ce choix, pragmatique, compte tenu du fait que les installations et l'encadrement concernent souvent les deux domaines, n'est du reste pas éloigné des institutions françaises d'avant-guerre. Qu'il s'agisse du Ministère de la Guerre au lendemain de la Première Guerre mondiale, des ministères de la Guerre et de l'Instruction

¹¹⁴⁹ Yves Durand écrit à ce propos : « *Dans une certaine mesure, on peut la comparer à la cellule familiale, qui sert de fondement aux sociétés ordinaires* ». Yves Durand, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags, et les Kommandos, 1939-1945, op. cit.*, p. 159.

¹¹⁵⁰ Voir à ce titre : Arvin Berod, « La naissance des O.M.S ou le sport dans la cité », in sous la direction de Pierre Arnaud et Jean Camy, *La naissance du Mouvement Sportif Associatif, sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, PUL, 1986, p. 287-295.

publique à partir de 1926, ou encore du sous-secrétariat d'Etat placé sous l'autorité du ministère de l'Education nationale en 1937, toutes ces institutions étatiques ont, à une exception près¹¹⁵¹, géré à la fois le sport et l'éducation physique. L'école de Joinville, autre référence des officiers et sous-officiers, mène, elle aussi, des travaux sur les deux types de pratiques et forme des cadres pour les deux domaines.

Toutefois, au-delà de ce caractère administratif et public, l'étude attentive de ces dits comités démontre qu'ils intègrent aussi la référence au modèle du sport associatif, et plus précisément celui du club omnisport. Ils fonctionnent sur le principe d'un bureau composé de membres provenant de différentes sections et proposent d'adhérer, moyennant finance, au club. La description que *Le Canard en Kg* fournit du Cercle Sportif de l'Oflag XVIIA le met clairement en évidence :

L'entrée du Cercle Sportif est ouverte à tous, moyennant une cotisation unique de 5 marks, qui donnera le droit de participer à toutes les activités sportives. [...]. Une carte de membre du Cercle Sportif sera remise à chaque adhérent et, justifiant du paiement de la cotisation, donnera accès aux salles de sports, tous les jours après l'appel du soir¹¹⁵².

Loin d'être anodins, compte tenu du dynamisme qu'ils impulsent dans les *Oflags* et les quelques *Stalags* en étant pourvus, les comités sportifs de camps constituent une forme hybride de sociabilité sportive, s'inspirant autant du modèle associatif que des premières formes administratives et politiques de gestion des sports. Ce choix, qui se repère progressivement dans tous les camps, semble à la fois répondre à la nécessité de faire converger les efforts individuels vers des buts collectifs, et permettre un ancrage identitaire fort sur des pratiques et sociabilités antérieures.

En marge de ce service puissant, de nombreuses associations indépendantes se forment dans les *Oflags* et *Stalags*. Roger Ikor ne manque pas de souligner l'ampleur du phénomène : « *Et puis mille associations poussèrent, se développèrent, foisonnèrent, rivalisèrent, dépérèrent pour faire place à d'autres*¹¹⁵³. » A l'Oflag IVD, Louis Walter insiste à la fois sur la spontanéité des créations d'associations, et sur leur importante prolifération¹¹⁵⁴. A l'Oflag XIII A par exemple, il existe dès le printemps 1941 un groupement amical composé d'adeptes de la pêche, de la chasse, du tourisme et de l'automobile. Ces derniers se réunissent deux fois

¹¹⁵¹ Il s'agit de la parenthèse qui s'ouvre avec le Front populaire en juin 1936 et qui voit la mise en place d'un sous-secrétariat d'Etat à l'organisation des loisirs et de sports rattaché au ministère de la Santé publique d'une part, et un sous-secrétariat d'Etat de l'Education Physique rattaché lui au ministère de l'Education nationale. Cette organisation cesse toutefois dès juin 1937.

¹¹⁵² AN, 72 aj/307. *Le Canard en Kg* n° 5, 15 février 1941, p. 4.

¹¹⁵³ Roger Ikor, *Pour une fois écoute, mon enfant, op.cit.*, p. 198.

¹¹⁵⁴ Louis Walter, *Derrière les barbelés, op.cit.*, p. 132.

par semaine pour assister à des conférences sur des sujets en lien avec leurs passions communes¹¹⁵⁵. Les associations corporatistes, foisonnent comme celles basées sur une provenance géographique. L'existence de tous ces groupes permet de redonner vie au camp à des éléments forts de l'identité sociale passée. Indubitablement important pour l'équilibre psychologique des individus, ces groupements rendent aussi plus attrayantes et motivantes les compétitions sportives.

3.4.2.3 *Les conditions de détention, un facteur limitant*

Alors que les *Oflags* et certains *Stalags* font montre d'un réel dynamisme dans la mise en place d'une organisation sportive efficiente, d'autres camps restent en marge de ce phénomène. Deux facteurs semblent limiter leur développement : une administration française du camp absente ou défailante, des conditions de travail trop contraignantes.

Si dans certains camps, la Convention de Genève est respectée et un homme de confiance effectivement désigné par les prisonniers, il n'en est pas toujours ainsi. Durant l'année 1941, les hommes de troupe vivant dans les *Stalags* ne sont pas systématiquement avertis de l'existence de ladite Convention et ne connaissent pas non plus forcément les règles permettant de désigner ce dernier. Cet état de fait permet aux Autorités allemandes de peser plus lourdement sur la mise en place de l'administration française. Personnage central, « *homme providence* »¹¹⁵⁶, l'homme de confiance peut s'avérer n'être qu'un valet français à la solde des Autorités du camp, comme au *Stalag XVIIIB*, où pour pallier cette difficulté, les prisonniers sont contraints de créer une organisation parallèle¹¹⁵⁷. Cette absence de structure administrative française opérationnelle ne favorise guère l'émergence de comité sportif. Cela permet aux Allemands de phagocytter ce domaine, en dirigeant, via le *Betreuer*, les loisirs au camp. J. Moret-Bailly souligne ainsi qu'au *Stalag XVIIIB* les activités récréatives sont très encadrées par *Geistige Betreuung*¹¹⁵⁸. L'adjudant-chef Karr rapporte la situation qu'il découvre avant sa nomination au poste d'homme de confiance au *Stalag IIB* en janvier 1942 :

La rédaction d'un journal du camp, l'organisation des sports et loisirs, voire les bibliothèques étaient placées sous la haute autorité d'un *Betreuer* nommé Kruger. Il avait pour le seconder les PG français Petiot, Mougine et Fayole. [...] Quand je pris mes

¹¹⁵⁵ AN, F/9/2911. Notice sur l'*Oflag XIII A*. Document reçu du lieutenant-colonel Albenas, enregistré par le DSPG le 25 août 1941, p. 2.

¹¹⁵⁶ Le terme est employé par Célestin Lavabre, *Ceux de l'an 40*, op. cit., p. 111.

¹¹⁵⁷ Selon Moret-Bailly, « Le camp de base du *Stalag XVIIIB* », op.cit., p. 13-16.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 20-21.

consignes, l'adjudant Richard me dit entre autres : « Surtout ne t'occupe pas du journal, des sports et du théâtre, car si tu entres en lutte avec Kruger, tu ne t'en sortiras pas¹¹⁵⁹ ».

Dans les *Kommandos* de travail, la problématique est encore différente : s'il est prévu que des responsables y soient aussi désignés, les Autorités allemandes ne le respectent que trop peu souvent. Robert Vaysset, affecté dans un *Kommando* forestier dépendant du *Stalag* IA, précise que ce n'est qu'à la fin de l'été 1941 que les Allemands réorganisent le dispositif d'encadrement. Il devient à l'occasion chef de *Kommando* et a pour la première fois l'occasion d'œuvrer en faveur des loisirs de ses congénères¹¹⁶⁰. Quand un Français a été nommé chef du *Kommando*, il ne possède que très peu de temps pour s'acquitter de toutes les tâches qu'il doit réaliser pour ces camarades, étant donné qu'il continue parallèlement à travailler. En outre, il est coupé des services du *Stalag*, et ne connaît pas forcément les clauses de la Convention de Genève sur l'accès aux loisirs. Son rôle est, de ce fait, minime.

3.4.3 L'indiscutable présence des Autorités allemandes

S'il est manifeste que la propagande allemande auprès des prisonniers de guerre français dépasse très largement le strict cadre des pratiques sportives ou d'éducation physique, il est certain qu'elle touche aussi ces domaines en de multiples points, et ce, dès 1941. La fondation d'une « *Grande Europe* » au sein de laquelle les Français accepteraient de tenir une place subalterne au côté des Allemands, et qu'appelle de ses vœux *l'Auswärtiges Amt*, se concrétise de plusieurs façons tant dans les *Stalags* que dans les *Oflags*.

3.4.3.1 La bienveillance des Autorités : une croyance nécessaire à la propagande

A la base de cette propagande, apparaît le souci de convaincre les prisonniers des intentions positives des Allemands à leur égard. Dans la majorité des cas, la « bienveillance » affichée par les Autorités allemandes durant l'automne et l'hiver 1940 se perpétue durant l'année 1941 dans les *Oflags*. A côté d'une discipline draconienne et de fouilles vexatoires, les Allemands tentent de faire montre d'une certaine empathie vis-à-vis de leurs captifs, qui se révèle à travers l'attention portée aux loisirs. La conclusion du rapport du Dr Descoedres, délégué du CICR en visite à l'*Oflag* XB en juillet 1941 est, à ce titre, révélatrice de l'image que souhaitent véhiculer les vainqueurs de la *Blitzkrieg* :

¹¹⁵⁹ AC. Carton *Stalag* IIB. *Rapport de captivité de l'adjudant-chef Karr du Stalag IIB*, sd.

¹¹⁶⁰ Robert Vaysset, *Souvenirs de guerre et de captivité, septembre 1939- mai 1945*, document tapuscrit sd. (IHTP, ARC 065).

L'*Oflag* XB est un excellent camp. La « Stimmung » qui y règne est excellente et tous les officiers interrogés se déclarent parfaitement satisfaits. Nous notons, une fois de plus l'importance de la personnalité du Commandant du camp ainsi que sa bienveillance à l'égard des prisonniers¹¹⁶¹.

Dans les *Stalags*, la même affabilité semble régner à en croire les rapports des délégués du CICR ou ceux de la délégation Scapini. En visite en août 1941 au *Stalag* IVB, le délégué de la délégation de Berlin note ainsi la « bonne volonté » des Autorités allemandes pour satisfaire les besoins récréatifs des Français¹¹⁶². Dans les rares *Kommandos* où sont organisées des rencontres sportives, faits totalement nouveaux par rapport à la période antérieure, le responsable allemand est toujours chaleureusement remercié. *Le Nouvelliste* salue ainsi l'initiative et la bienveillance du chef de camp pour avoir permis une rencontre entre l'équipe du 403 et celle du 405 en juin¹¹⁶³. Cette attitude est aussi signalée dans des *Kommandos* du *Stalag* IVF autorisés à se rencontrer « grâce à la sportivité de leurs Chefs de camp »¹¹⁶⁴. Il est par ailleurs à noter que l'*Auswärtiges Amt*, dont l'implication dans la gestion de la propagande est irréfutable, envoie des délégués accompagner le responsable français de la délégation Scapini et l'officier allemand lors de leurs visites dans les *Oflags*. Le Dr Bran en personne est présent à l'*Oflag* IIIC en février 1941¹¹⁶⁵. En septembre 1941, c'est Mr Lilienthal, « Représentant de l'*Auswärtiges Amt* »¹¹⁶⁶ qui accompagne P. Jarry dans sa visite à Edelbach. L'entreprise de rapprochement, avérée dans les *Oflags* dès l'automne 1940, se met assez symptomatiquement en place en 1941 dans les *Stalags*, cependant que les *Kommandos* ne sont touchés qu'à la marge.

3.4.3.2 Le rôle incontournable du *Betreuer* dans les camps

L'implication et les actions du *Betreuer* sont en outre centrales pour comprendre les enjeux associés aux pratiques sportives. Si son rôle était resté dans l'ombre dans les *Stalags* durant l'année 1940, il devient extrêmement important en 1941. Les indications que Marcel Boussotrot, prisonnier au *Stalag* IIIA de Lückewalde, confie à son retour de captivité au journal *L'Auto* montrent à quel point le *Betreuer* peut réussir à obtenir la confiance des

¹¹⁶¹ AN, F/9/2708. Chemise *Oflag* XB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XB en juillet 1941.

¹¹⁶² AN, F/9/2712. Chemise *Stalag* IVB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* IVB le 24 août 1941.

¹¹⁶³ *Ibid.*

¹¹⁶⁴ AN, F/9/2897. « Le sport en *Kommando* », *Le Pass-temps* n° 4, juin 1941, p. 3.

¹¹⁶⁵ AN, F/9/2706. Chemise *Oflag* IIIC. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IIIC le 26 février 1941.

¹¹⁶⁶ AN, F/9/2708. Rapport de la Délégation de Berlin suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XVIIIA le 16 septembre 1941, p. 1.

Français dans le camp. Il décrit le *Sonderführer* Heyn comme une personne charitable qui « se dépense sans compter » pour améliorer les conditions de la pratique du sport¹¹⁶⁷. Dans un autre registre, le journal de camp du *Stalag IVC*, *Reflets*, publié en juin 1942¹¹⁶⁸, un article dévoilant l'omniprésence de la *Geistige Betreuung* depuis le début de l'année 1941 dans le *Stalag*, et son implication dans l'amorce de nombreuses initiatives touchant le domaine des loisirs. Rédigé par un Français, pour les Français, l'article sonne comme une véritable entreprise de séduction. Quoiqu'il en soit, choisi pour sa connaissance de la culture française et sa maîtrise de la langue, le *Betreuer* est perçu par certains comme un interlocuteur sincère et compréhensif, à l'opposé des officiers de l'*Abwehr*.

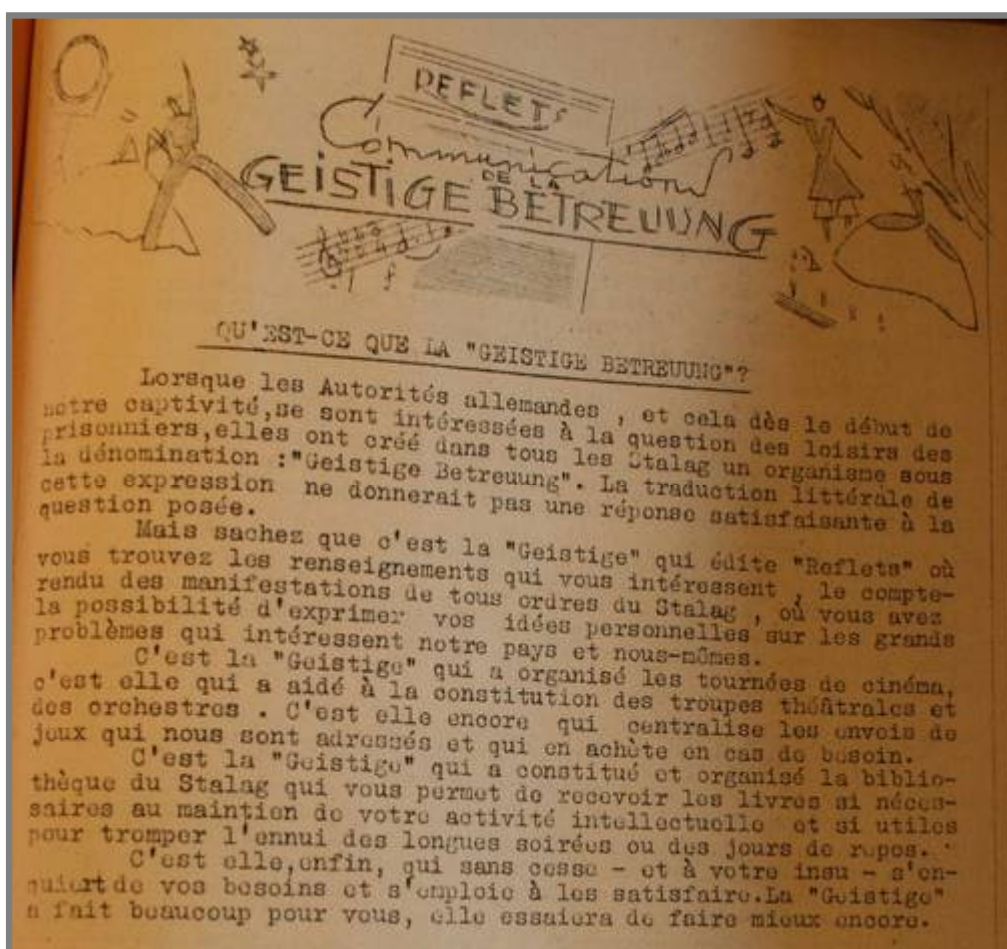


Figure 14 : *Reflets* n° 15, juin 1942. (*Stalag IVC*)

Aux intentions, les Autorités allemandes associent souvent des actions. Elles s'emploient ainsi à fournir les salles, les installations, les autorisations nécessaires afin que s'ouvre une université, que se mette en place une chorale, ou que se développent les sports. La

¹¹⁶⁷ Marcel Boussotrot, « Souvenirs sportifs du *Stalag IIIA* », *L'Auto*, n° 14747, 27 juin 1941, p. 3.

¹¹⁶⁸ AN, F/9/2895. « Qu'est-ce que la *Geistige Betreuung* ? », *Reflets* n° 15, juin 1942.

construction des infrastructures sportives entre bien évidemment dans ce registre, tant dans les *Stalags* que dans les *Oflags*. Dans les camps démunis de matériel sportif, les Autorités allemandes apportent dans certains cas leur aide. Au *Stalag* VIIIIC, J.P Bauer précise que les Allemands ont mis à sa disposition un ring de boxe, des gants et un punching-ball mais aussi des ballons de football, de basket, de volley, des poteaux pour les sautoirs, des disques, des poids, des fleurets en bois.¹¹⁶⁹ Au *Stalag* XVIIIB, le représentant du service des sports du *Stalag* a démarché auprès des Allemands et a obtenu les agrès nécessaires à la pratique sportive¹¹⁷⁰.

La désignation dans les camps de responsables des sports durant l'année 1941 mérite une attention toute particulière. Elle suppose en effet des contacts privilégiés avec le *Betreuer*, qui, lui-même, cherche à s'entourer dans le camp de Français susceptibles de l'aider à mener à bien la formation politique des prisonniers. En effet, comme le précise un document daté de 1941 et produit par le commandement militaire en France :

En accord avec l'A.O, le responsable choisit des prisonniers idoines et les prépare en prenant contact personnellement avec eux (avec l'accord du commandant du *Stalag*) à participer à la propagande¹¹⁷¹.

Aussi louables qu'aient pu être les intentions des experts des sports et de l'éducation physique français, ils se trouvent donc, consciemment ou non, associés à une entreprise d'encadrement idéologique qui peut totalement les dépasser. Leur position est, de ce fait, très complexe dans le camp, d'autant que leurs actions effectives apportent indéniablement du bien-être à leurs codétenus.

Toujours est-il que les objectifs visés par les Autorités allemandes à travers les activités sportives apparaissent bien être au cœur d'une propagande savamment menée. Il s'agit d'une part d'amener, par la pratique, les prisonniers à intégrer la culture allemande des exercices du corps. Mais elles servent aussi de levier, avec le théâtre et les concerts, pour mettre en avant l'attitude positive des Allemands à l'égard des vaincus, paramètre essentiel à toute adhésion éventuelle à l'idéologie des vainqueurs¹¹⁷². Les articles de la Convention de Genève relatifs aux activités culturelles des prisonniers semblent avoir été totalement détournés de leur

¹¹⁶⁹ Jean-Pierre Bauer, Sept sports au *Stalag* VIIIIC, *L'Auto* n° 14716, 21 mai 1941, p. 3.

¹¹⁷⁰ SHAT, 2P70. Rapport de l'adjudant Gravil Jean au DSPG suite à son passage en gare de Mâcon le 14 décembre 1941.

¹¹⁷¹ Le document est cité par Philippe Goldman, *La propagande allemande auprès des prisonniers de guerre français à travers Le Trait d'Union 1940-1945*, op. cit., p. 31 et est retranscrit intégralement. Il provient des *Militärarchiv* de Friburg. Commandement militaire en France, Etat-Major section 1 à prisonniers de guerre, Paris, le 4 juillet 1941 (BiFi Br. B. Nr. C 2383/41 g.).

¹¹⁷² Cette caractéristique de la propagande vis-à-vis d'un pays vaincu est stipulée par Jacques Ellul, *Propagandes*, op. cit., p. 24.

fonction initiale, et travestis en outil au service du Reich. Enfin, les sports servent aussi de prétexte pour trouver des émissaires idoines, de sorte à les associer aux Autorités du camp, et rendre plus facile et crédible l'éducation politique des autres détenus. La propagande ainsi menée possède, de fait, toutes les caractéristiques d'une propagande voilée, subtile, d'intégration.

3.4.3.3 *Le Trait d'Union, un journal de propagande qui aborde la question des pratiques corporelles*

En dehors des actions mises en place à l'intérieur même des camps, la confection et la distribution du journal *Trait d'Union* assoient la propagande en direction des prisonniers français. Or, il est intéressant de constater que l'éducation physique et les sports, font partie des thèmes traités dans le bihebdomadaire courant 1941. L'analyse de ces derniers fait apparaître l'existence de deux niveaux de discours. Le premier a trait à la vie physique des prisonniers dans les camps, le second concerne les informations sur le sport en France et en Allemagne. Tous deux servent le même projet : la construction d'une Europe nouvelle, à l'intérieur de laquelle l'Allemagne se positionne comme le modèle politique, économique et social.

Les articles se rapportant aux activités physiques dans les camps semblent répondre à plusieurs ambitions : favoriser l'acculturation des prisonniers aux principes de l'éducation physique allemande, vanter toute preuve nourrissant la thèse de la bienveillance des autorités allemandes et servir de caisse de résonance à toute initiative des prisonniers correspondant aux attentes des nazis. Peu d'articles, trois seulement, concernent directement l'éducation physique. Ecrits par un certain « Dr. V »¹¹⁷³ médecin-major, en avril 1941, les deux premiers engagent les prisonniers à prendre soin de leur corps. Dans « Les causes de la décadence physique », l'auteur expose tous les vices pouvant entraîner des conséquences néfastes sur l'organisme.

Ces conditions se réalisent automatiquement par la pratique consciencieusement exercée de certaines règles dans la vie de tous les jours, harmonisant les bases d'une diététique rationnelle et les activités physiothérapeutiques¹¹⁷⁴ les plus simples et les plus naturelles¹¹⁷⁵.

¹¹⁷³ L'auteur de l'article demeure anonyme, mais il convient ici de souligner qu'il n'est en rien innocent de spécifier son statut, médecin, en référence au poids tenu par ces derniers dans la sphère de l'éducation physique en France.

¹¹⁷⁴ Terme ainsi orthographié par l'auteur.

Ce qui est suggéré aux prisonniers français dans cet article, à savoir éviter toute forme de consommation d'alcool, de tabac, l'absence de respect de règles d'hygiène, figure certes dans le manuel de l'école de Joinville¹¹⁷⁶, mais cela constitue aussi un des piliers de l'éducation de la jeunesse allemande¹¹⁷⁷, d'autant plus que dans l'Etat national socialiste les corps des individus appartiennent par définition à la Patrie¹¹⁷⁸. Dans le numéro suivant, le même auteur anonyme signe un nouvel article intitulé « La culture corporelle élément de régénération »¹¹⁷⁹. L'étude des exercices qu'il suggère aux prisonniers pour « *une séance d'environ une demi-heure*¹¹⁸⁰ », laisse entrevoir une utilisation réfléchie des méthodes en vogue en France sans en spécifier l'origine, associées à quelques principes prévalant en Allemagne. Ainsi, la leçon proposée ne remet-elle pas en cause une éducation physique éclectique, réalisable seul ou en groupe, comprenant deux parties principales, une partie très analytique mettant en action les différentes articulations, suivie de jeux émanant de la méthode naturelle d'Hébert tels que « *jeux de lancer* »¹¹⁸¹ puis, plus loin, « *porter, saut, grimper, équilibre*¹¹⁸² ». En cela, les propositions rompent avec les méthodes allemandes de formation de la jeunesse préférentiellement conçues autour de la réalisation de performance athlétique, couplées avec une référence quasi mythique au *Turnen*¹¹⁸³. Les arguments mis en avant par l'auteur en faveur du plein air, d'une tenue légère sont, par contre, communs aux méthodes d'éducation

¹¹⁷⁵ AN, 72aj/2065. Dr V; « Les causes de la décadence physique », in *Le Trait d'Union* n° 73-75, Pâques 1941, p. 8.

¹¹⁷⁶ « *En détournant la jeunesse du cabaret et en l'exerçant au grand air, l'éducation physique [...] apparaît comme l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les fléaux sociaux qui sont l'alcoolisme, la tuberculose et les maladies vénériennes* », Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*. 1^{ère} partie, Paris, Charles-Lavauzelle & Cie, 1939 (1925), p. 17.

¹¹⁷⁷ Jean Neff dans sa thèse d'Etat signale à ce titre l'existence d'un « décalogue de santé » rédigé par le médecin général de la Hitler-Jugend au sein duquel figurent dix principes transmis à la jeunesse parmi lesquels : « *Tu dois rester propre, être en bonne santé et en forme* », « *Evite l'alcool et le tabac, ce sont des poisons* », « *Pratique la culture physique, tu resteras toujours dynamique* ». Jean Neff, *Le national-socialisme et l'éducation sportive*, *op.cit.*, p. 161.

¹¹⁷⁸ Figure dans un document détenu au SHAT et concernant l'organisation de l'éducation physique en Allemagne la citation suivante : « *L'éducation physique n'est pas chose individuelle. Le mouvement national socialiste requiert tout Allemand de le servir. Ton corps appartient à ton pays car c'est à ce dernier que tu dois d'exister* ». SHAT, Ambassade de France à Berlin, note n° 177 du Général Renondeau concernant l'organisation de l'éducation physique en Allemagne, 1936, p. 9, cité par Jean-Philippe Saint-Martin, *L'exemplarité des éducations physiques étrangères en France entre les deux guerres mondiales, tome 1*, thèse pour le doctorat en STAPS, Université de Lyon 1, 1997, p. 151.

¹¹⁷⁹ AN, 72aj/2065. « Dr V, La culture corporelle élément de régénération », in *Le Trait d'Union*, n° 76, 20 avril 1941, p. 6. L'article est présent en annexe n° 14, p. 1446.

¹¹⁸⁰ *Ibid*

¹¹⁸¹ AN, 72aj/2065. « Dr V, La culture corporelle élément de régénération », in *Le Trait d'Union*, n° 76, 20 avril 1941, p. 6.

¹¹⁸² *Ibid*.

¹¹⁸³ Voir à ce titre l'ouvrage d'Heinrich Meusel, préfacé par von Stammer und Osten : Heinrich Meusel, *Körperliche Grundausbildung*, *op.cit.*, 1940.

physique des deux pays. Enfin, la présence de « *marche avec chant*¹¹⁸⁴ » rappelle davantage le modèle allemand, comme par ailleurs l'exercice de « *tirage à la corde ou au bâton* » illustré par un grand dessin, qui, s'il est présent dans la méthode naturelle d'Hébert, met en avant une des valeurs essentielles de l'éducation nazie : la réalisation de performances collectives. Un troisième article sur l'éducation physique mérite une attention toute particulière. Rédigé par un prisonnier qui préserve l'anonymat, un certain « Cheval de bois », du *Stalag IID*, le texte semble défendre les bienfaits de l'éducation physique matinale quotidienne, faite à l'extérieur, ainsi que les exercices préconisés par les Allemands. Les marches militaires, les pas de gymnastique, et même le « couché-debout » sont présentés comme des activités de loisirs permettant d'éviter l'enfermement.

Il y a tous les matins deux heures d'exercice [...]. Par petits groupes de neuf, on réapprend à marcher au pas, à faire à droite, à gauche, et même à saluer, on oublie si vite ! Les pieds et les mains se gèlent-ils ? Oh ! Alors nous connaissons le réchauffant idéal : bien alignés, colonne par trois, nous voilà tous frappant nos mains sur nos genoux ou trottant sur place et cela en cadence, parfois sans commandement, le geste nous suffit ! Un autre réchauffant, moins goûté celui-là, surtout lorsqu'il y a de la neige, se traduit par deux petits mots : « couché, debout » et les corps s'allongent et se relèvent à une cadence de plus en plus accélérée.

Le ton du texte est toutefois assez étonnant, et les mots choisis, comme les descriptions, laissent percer de façon certes discrète, une pointe d'ironie. Il est vrai que ce genre d'exercices, lorsque les prisonniers les décrivent dans leurs témoignages de retour de captivité sont systématiquement présentés sous l'angle des sévices. Un dernier article mérite dans ce cadre une attention particulière. Rédigé par un prisonnier de guerre, il s'adresse directement aux sportifs émérites retenus dans les camps. Après avoir vanté leur gloire passée, l'auteur leur demande de respecter une hygiène de vie saine et de pratiquer la culture physique régulièrement pour reprendre au plus tôt leur place sur l'échiquier sportif à leur retour. Un passage l'exprime clairement :

La fin des mauvais jours approche. Commencez à échafauder des projets. Commencez à prévoir ce que sera votre entraînement. Et les jours de lassitude- si vous en avez- lassitude morale qui vous ronge les jours où l'on ne travaille pas, adonnez-vous à une séance de cette culture physique qui régénère, qui chasse les mauvaises idées. C'est le seul remède, croyez-moi¹¹⁸⁵.

¹¹⁸⁴ Selon H. de Genst, l'éducation physique en Allemagne « *s'exécute de préférence en plein air, s'accompagnant de chants, danses et jeux populaires* ». H de Genst, *Histoire de l'éducation physique, tome II, Temps modernes et grands courants contemporains*, Bruxelles, Maison d'édition A. de Boeck, 1949, p. 111.

¹¹⁸⁵ AN, 72aj/2065. José Meffret, « Lettre ouverte aux athlètes en captivité », *Le Trait d'Union*, n° 99, 10 juillet 1941.

Cet article peut être compris comme une stratégie de propagande fondée sur l'idée que le champion sportif représente un modèle qu'il est possible d'exploiter de façon à inciter la masse des prisonniers à s'adonner à la culture physique.

Concernant l'organisation des sports en captivité, le nombre d'articles présentant les réalisations des différents camps est plus important : treize numéros abordent de façon plus ou moins prononcée ce thème en 1941 dans la collection quasi complète figurant aux archives nationales. Qu'il s'agisse de *Stalag*, d'*Oflag* ou de *Kommando*, dans la grande majorité des cas, les articles sont rédigés par des prisonniers, et rendent compte des réalisations des camps dans lesquels ils vivent. La bienveillance des Autorités allemandes est systématiquement signalée et les bienfaits des pratiques fortement mis en avant. Les auteurs insistent sur l'organisation qu'ils ont mise au point et la place incontournable du responsable des sports. Ils décrivent les efforts réalisés par les prisonniers pour construire des installations. Sachant qu'il existe des articles analogues consacrés au théâtre ou à la musique, ces témoignages publiés véhiculent l'idée de prisonniers extrêmement bien traités, qui sont invités à prendre en main leurs loisirs sportifs pour leur plus grand bien.

A côté de ces articles traitant de la vie dans les camps, le journal publie aussi des informations sur l'actualité sportive. Plusieurs objectifs semblent ici se dégager. Le premier porte sur une volonté d'associer le quotidien sportif des deux pays, comme s'ils n'étaient que deux régions de l'Europe. Durant les quatre premiers mois de l'année, une rubrique intitulée « Informations sportives » distille ainsi des résultats sportifs sans jamais distinguer ceux intéressant la France de ceux propres aux Allemands. Les résultats de football donnés dans le numéro 56 de février 1941 en sont un exemple parmi bien d'autres :

Munich a consolidé sa position de leader en battant le FC Schweinfurt 05 par 6 à 0.
Dans la huitième de finale de la coupe de la zone non occupée, Montpellier élimine Nice par 3 à 0¹¹⁸⁶.

Cette manière de procéder disparaît pour laisser place à *La rubrique de L'Auto* à partir du numéro 76 daté du 20 avril 1941. Mais la rupture n'est pas totale : si la priorité est alors accordée aux informations françaises, un petit encadré intitulé « *De tout et de partout* » donne toutefois des informations sur l'Allemagne et l'Italie. Les enjeux liés à l'insertion de cette nouvelle rubrique semblent toutefois se décaler vers la fidélisation du lectorat. En publiant des indications sur les événements sportifs français, en utilisant la prestigieuse référence de

¹¹⁸⁶ AN, 72aj/2065. « Informations sportives », *Le Trait d'Union* n° 56, 6 février 1941, p. 4.

*L'Auto*¹¹⁸⁷, les responsables du journal ne peuvent qu'espérer attirer les prisonniers coupés de la France depuis presque un an et ainsi les amener à lire des articles vantant les mérites de la collaboration.

Le *Trait d'Union* propose aussi des articles de réflexion sur le sport. Trois thèmes sont dans ce cadre abordés : le modèle sportif allemand, les modifications salvatrices apportées au modèle français depuis la fin de la guerre et l'évidente et ancienne collaboration des deux pays en matière de sport. Le système allemand est décrit comme très performant, et la politique de Hitler en la matière est présentée comme un renouveau ayant permis la complète réussite des Jeux Olympiques de 1936¹¹⁸⁸. Les articles sur le système français mettent en lumière l'incohérence des politiques de l'Entre-deux-guerres, et exposent les modifications apportées par Jean Borotra (Charte des sports, recrutement des enseignants). Deux articles insistent sur la collaboration sportive entre les deux pays : un premier, publié en juillet tente de démontrer l'existence d'une collaboration sur le terrain de l'olympisme et du sport international datant de la fin du XIX^e siècle. Il est ainsi possible de lire : « *L'amitié sportive franco-allemande a été un des plus solides appoints au développement du sport international*¹¹⁸⁹. » Le second, publié en novembre, s'intéresse davantage aux sportifs et spectateurs, et insiste sur l'amitié et la loyauté qui ont toujours existé entre Français et Allemands dans l'arène sportive¹¹⁹⁰.

3.4.4 Une propagande allemande facilitée par les difficultés rencontrées par les organismes d'aide

3.4.4.1 Des aides matérielles insuffisantes de la part des services français

L'impact susceptible d'être provoqué par la propagande allemande risque d'être majoré en raison des difficultés que rencontrent les services français. Si ces derniers apportent les compléments nécessaires sur le plan alimentaire et vestimentaire, ils n'engagent en effet pas véritablement d'action dans le domaine des activités récréatives et culturelles.

¹¹⁸⁷ *L'Auto* tire en moyenne à 364 000 exemplaires en 1933, à 246 000 en 1937. Pierre-Marie Dioudonnat, *L'argent nazi à la conquête de la presse française*, Paris, Editions Jean Picollec, 1981, p. 76.

¹¹⁸⁸ AN, 72aj/2065. « Le sport et l'idée olympique », *Le Trait d'Union* n° 54, 2 février 1941, p. 3.

¹¹⁸⁹ AN, 72aj/2065. « Informations sportives », *Le Trait d'Union* n° 104, 27 juillet 1941, p. 3.

¹¹⁹⁰ AN, 72aj/2065. « La collaboration franco-allemande a toujours existé en matière sportive », *Le Trait d'Union* n° 139, 27 novembre 1941, p. 1.

Les premiers mois de l'existence de la Délégation Française de Berlin s'avèrent difficiles¹¹⁹¹ du fait, entre autres, d'un manque flagrant de personnel¹¹⁹² qui ne permet qu'un nombre de visites très limité, vingt-huit entre janvier et avril¹¹⁹³. Elle est aussi gênée par la présence constante d'officiers de l'OKW lors des tournées¹¹⁹⁴ dans les camps qui rend difficile une vraie prise de contact avec les prisonniers¹¹⁹⁵. Isolée en Allemagne et souffrant de liaisons postales et téléphoniques très lentes, elle ne peut jouer correctement son rôle de relai d'informations entre les camps et les services d'aide français. Il faut attendre le mois de mai 1941 pour voir la situation évoluer : G. Scapini obtient de Reinecke le droit de recruter des délégués parmi les anciens prisonniers s'étant distingués par leur attitude dans les camps¹¹⁹⁶, et la délégation de Berlin est autorisée à correspondre directement avec les hommes de confiance.

A côté des soucis rencontrés par l'antenne de Berlin, les secours organisés par les différents services français continuent de se concentrer prioritairement sur les secteurs alimentaire et vestimentaire, toujours jugés critiques au regard des défections allemandes. Un document rédigé par la Direction du Service des Prisonniers de Guerre en octobre 1941 précise à ce titre que l'aide matérielle doit être prioritairement assurée :

[...] la fourniture d'un complément de denrées tel que, compte tenu des quantités variables allouées par les Autorités Allemandes, la ration alimentaire totale soit aussi voisine que possible d'un travailleur de force¹¹⁹⁷.

Les colis, à destination des hommes de confiance des camps, sont, de fait, composés dans leur très grande majorité de denrées non périssables telles que le pain concentré, les conserves ou

¹¹⁹¹ Un rapport figurant aux archives nationales sur l'histoire de la délégation indique : « C'est là une période de tâtonnement qui se caractérise par le faible nombre de délégués (5) et par toute une série de difficultés qui préjudicie considérablement à l'exercice de la mission ». AN, F/9/2661. *Rapport sur le fonctionnement des services de Berlin*, p.7, sd. (Il est possible de dater le document du printemps- été 1942 compte tenu du fait qu'il indique que la captivité dure depuis deux ans).

¹¹⁹² Cet élément est cité par Georges Scapini. Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op.cit., p. 38.

¹¹⁹³ AN, F/9/2661. Chiffre cité dans le *Rapport sur le fonctionnement des services de Berlin*, p.10.

¹¹⁹⁴ SHAT, 2P65. Dossier 5. Procès-verbal de la rencontre du 16 décembre 1940 avec l'OKW : « Un officier de l'OberKommando de la Wehrmacht accompagnera chaque visite ». p. 1.

¹¹⁹⁵ Une lettre adressée au Général d'Armée Huntziger par le Général d'Armée Besson, directeur du DSPG le 10 mars 1941 informe que, suivant des constats réalisés en Allemagne par des délégués d'œuvres de charité, les représentants de la Délégation seraient en situation difficile : « Les représentants du Service Diplomatique des prisonniers de guerre seraient étroitement surveillés au cours de leurs visites dont la durée serait limitée à quelques heures ». SHAT, 2P66. Lettre personnelle et confidentielle du Général d'Armée Besson au Général d'Armée Huntziger n° 26/DS.cab datée du 10 mars 1941.

¹¹⁹⁶ SHAT, 2P65. Dossier 5. Compte rendu de réunion entre l'OKW, l'*Auswärtiges Amt* et le DSPG, 23 mai 1941. Les mêmes informations figurent dans l'ouvrage de Georges Scapini. Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op.cit., p. 55. « Le 23 mai 1941, j'obtins du Général Reinecke qu'il donne son accord pour le recrutement des inspecteurs de camps parmi les prisonniers de guerre ».

¹¹⁹⁷ AN, F/9/2887. *Organisation à la date du 1^{er} octobre 1941 des secours collectifs et individuels au profit des prisonniers de guerre*, DSPG, le 31 octobre 1941, p. 1.

les pâtes, ou encore de vareuses, de chemises, ou de tabac¹¹⁹⁸. Les domaines récréatifs restent, par conséquent, secondaires.

Pour autant, les initiatives ne sont pas nulles non plus. Le Comité Central d'Assistance réalise en effet ses premiers envois collectifs en faveur des distractions à Noël 1940 et achemine à destination des camps, *Stalags et Oflags*, 15 000 jeux et articles de sports suivis de 5 400 le mois suivant¹¹⁹⁹. Son activité ne cesse de s'amplifier courant 1941 : près de 9 000 articles pour Pâques 1941, 22 000 entre mai et octobre 1941, soit quelques 51 508 « *Jeux et articles de sports* »¹²⁰⁰ en dix mois d'activité. L'origine et le contenu même de ces livraisons ne sont pas connus dans le détail, toutefois, le Commissariat Général à l'EGS est dès l'année 1941 impliqué dans cette aide matérielle. En février 1941, le journal *L'Auto* annonce que le CGEGS a envoyé au CCA 1 100 ballons (football, rugby, volley-ball), 2 000 raquettes, 9 000 balles et sept cent cinquante jeux de tennis de table¹²⁰¹. Ces informations sont confirmées par un inventaire des envois dressés par le CCA en 1943, et qui fait mention de la participation du CGEGS à hauteur de 1 000 ballons et sept cent cinquante « ping-pong »¹²⁰².¹²⁰³ Les camps accusent réception de ces aides, comme le confirment les courriers que s'échangent l'homme de confiance du *Stalag* XB et le CCA : en février 1941, le CCA procure au *Stalag* quatre ballons de football, un ballon de volley, un ballon de rugby, et quatre jeux complets de tennis de table (dix raquettes, quarante-quatre balles et quatre tables), le tout constituant un don du CGEGS¹²⁰⁴. En juin 1941, l'homme de confiance, le sergent René Le Roux contacte les services d'aide français pour solliciter du matériel de boxe (gants, sacs d'entraînement) ainsi

¹¹⁹⁸ Les rapports d'activité du DSPG établis chaque quinzaine permettent de suivre les tonnages de vivres et de vêtements envoyés via Genève dans les camps. (SHAT, 2P66).

¹¹⁹⁹ AN, F/9/2855. Courrier du Comité central d'Assistance aux prisonniers de guerre adressé au directeur du service des prisonniers de guerre à Lyon, daté du 14 août 1942, et accompagné d'un récapitulatif des envois réalisés par le CCA depuis le 4^{ème} trimestre 1940, daté du 31 juillet 1942.

¹²⁰⁰ Ces chiffres figurent dans plusieurs documents : AN, F/9/2995. *Rapport d'ensemble sur l'activité de la section « bibliothèque et jeux » du Comité Central d'Assistance aux prisonniers de guerre, octobre 1940-décembre 1941*. Annexe : envoi de livres, jeux, articles de sports et instruments de musique, octobre 1940-décembre 1941. SHAT, 2P67. *Rapport d'ensemble de la section « Bibliothèques et jeux » du Comité Central d'Assistance aux prisonniers de guerre pendant sa 1^{ère} année de fonctionnement. Octobre 1940- Octobre 1941*. Annexe n° 1 et AN, F/9/2855, CCA. *Envois de livres, jeux et articles de sport, instruments de musique depuis octobre 1940*, 31 juillet 1942.

¹²⁰¹ *L'Auto* n° 14629, 17 février 1941, p. 1.

¹²⁰² Les « ping-pong » comprennent le nécessaire pour jouer, à savoir, des filets, des balles et des raquettes.

¹²⁰³ AN, F/9/2855. Courrier du Président de la Croix- Rouge Française, CCA, à Monsieur le Commissaire Général à l'EGS, le 23 novembre 1943, ref BL/GP/BJ. Pièce jointe au courrier : Croix-Rouge Française. Comité central d'Assistance aux Prisonniers de guerre en captivité. Section Bibliothèque et Jeux. Etat au 31 août 1943.

¹²⁰⁴ AN, F/9/3564. Archives du *Stalag* XB. Bordereau d'envoi de matériel sportif du CCA daté du 24 février 1941.

que des jeux de boules¹²⁰⁵. Deux mois plus tard, le nouvel homme de confiance accuse réception de cinq paires de gants¹²⁰⁶.

Néanmoins, les envois réalisés courant 1941 ne pallient pas les manques dans ce secteur. Au *Stalag* IIA, le matériel sportif est jugé absolument insuffisant par le CICR¹²⁰⁷ à l'automne 1941. Au *Stalag* IVB, l'avis de l'homme de confiance est, sur ce point, sans appel.

Ce qui nous manque, c'est le matériel : poids, disques, gants de boxe, ballons. De nombreuses demandes ont été adressées en France...Hélas ! peu de réponses. Présentement, il reste à notre disposition : 2 ballons d'association (déjà usagés), un de rugby, un de basket, et c'est avec anxiété que le Comité des Sports envisage l'avenir. Les barbelés, les souliers ferrés ont vite fait de réduire les meilleurs cuirs, et, malgré les prodiges de réparation viendra le jour prochain où les matchs cesseront faute de ballons¹²⁰⁸.

La pénurie de matériel sportif amène les hommes de confiance et les doyens à solliciter les services d'aide français, mais aussi les organismes humanitaires. Le Commissariat Général à l'EGS est parfois directement interpellé, comme le montre une lettre du doyen de l'*Oflag* IVD transmise au service de l'Équipement sportif du CGEGS¹²⁰⁹ en juillet 1941, mais il ne peut y répondre. Un document rédigé par la Direction de l'Équipement sportif le 7 juillet 1941 montre en effet les limites des services de Borotra : « *Nous recevons des demandes, mais la plupart ne peuvent être satisfaites, faute de matière premières*¹²¹⁰. » Au *Stalag* IIIA, des équipements d'athlétisme et des tables de ping-pong sont demandées aux YMCA en octobre¹²¹¹. Le *Stalag* XB fait lui aussi appel à l'organisme suisse pour lui fournir des ballons lors des visites des délégués en juin¹²¹² et en septembre 1941¹²¹³.

¹²⁰⁵ AN, F/9/3564. Archives du *Stalag* XB. Lettre de l'homme de confiance René Le Roux adressée au CCA et datée du 6 juin 1941.

¹²⁰⁶ AN, F/9/3564. Archives du *Stalag* XB. Lettre de l'homme de confiance Jacques Mougeolle datée du 18 août 1941 et adressée au CCA.

¹²⁰⁷ AN, F/9/2709. Chemise *Stalag* IIA. Rapport d'un délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* IIA le 24 octobre 1941.

¹²⁰⁸ CICR, G17-13. *Rapport du prisonnier de guerre Lamothe Bertrand sur la vie des prisonniers français au Stalag IVB et les manifestations de leur activité durant la période du 1^{er} avril au 1^{er} juillet 1941*, 24 juillet 1941, p. 5.

¹²⁰⁹ AN, F/17/14463. Note pour les services de l'Équipement sportif à Vichy rédigée par la Direction de l'Équipement sportif à Paris, 8 juillet 1941, signée Moufflet.

¹²¹⁰ AN, F/17/14463. Direction de l'équipement sportif, Vichy, 7 juillet 1941.

¹²¹¹ YMCA. Classeur fédéral n° 2. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* IIIA le 14 octobre 1941.

¹²¹² YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* XB le 23 juin 1941.

¹²¹³ YMCA. Classeur fédéral n° 1. Rapport du délégué des YMCA suite à une visite effectuée au *Stalag* XB le 18 septembre 1941.

3.4.4.2 Une faible prise en compte des initiatives émanant des camps par les services français

Si sur le plan des aides effectives, les services français n'ont pu faire face aux besoins, ils n'ont pas non plus anticipé les initiatives des prisonniers dans le domaine des activités récréatives ou culturelles. Le cas des formations universitaires est ici patent. Face aux efforts consentis, à l'implication et à l'assiduité dont font preuve les prisonniers-élèves, mais aussi aux soins pris par les enseignants pour rendre les examens conformes aux attentes institutionnelles, il va sans dire que les captifs attendent une véritable reconnaissance de la part des autorités françaises. Or, les positions officielles tardent à se faire connaître.

L'étude des courriers échangés entre le secrétaire d'Etat à l'Education nationale, le Général d'Armée Huntziger, l'Ambassadeur Scapini et les Autorités allemandes permet de déceler des points d'achoppement dans la politique à l'égard des prisonniers, et des difficultés à établir des consensus dès lors que les décisions à prendre impliquent de nombreux acteurs. Dans ce cas précis, elle révèle que le SDPG prend la mesure des souhaits des prisonniers, mais se retrouve confronté à une résistance grandissante de la part de l'Education nationale à voir d'éventuels examens être validés en captivité, ceci, en dehors du contrôle direct de l'université. Ainsi, tandis qu'à la fin du mois d'avril 1941, Georges Scapini demande officiellement à Otto Abetz l'autorisation de faire envoyer dans les camps les programmes officiels des concours et celui d'organiser des examens¹²¹⁴, le secrétariat d'Etat à l'Education nationale fait connaître sa désapprobation à travers un courrier envoyé au Général Huntziger dont le passage suivant donne le ton :

Il apparaît difficile de faire subir des examens à des jeunes gens, devant un jury composé de camarades d'infortune qui devraient prendre la responsabilité de l'échec possible d'un certain nombre d'étudiants prisonniers¹²¹⁵.

La lettre et le communiqué de Jérôme Carcopino datés du 11 septembre 1941¹²¹⁶ mettent un terme à plus de six mois d'hésitation, alors que des examens ont déjà été officieusement organisés dans les *Oflags*. Le Ministre précise *a posteriori* que les initiatives

¹²¹⁴ AN, F/9/2310. Lettre de Monsieur Georges Scapini, Ambassadeur de France à son Excellence Monsieur Otto Abetz Ambassadeur d'Allemagne à Paris, n° AA. 616/44, datée du 26 avril 1941.

¹²¹⁵ AN, F/9/2310. Lettre du Général Huntziger Ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, Direction des Services de l'Armistice, à Monsieur l'Ambassadeur de France Directeur du SDPG, n° 17.777/D.S.A/7 datée du 6 juin 1941. Dans cette lettre sont recopiés des extraits d'un courrier que le Secrétaire d'Etat à l'Education nationale a envoyé au Général.

¹²¹⁶ La lettre de Jérôme Carcopino et le premier communiqué du 11 septembre 1941 sont reproduits dans le premier recueil d'information rédigé par le centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers : AN, F/9/2314. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, Paris, octobre 1941, p. 54-55.

des prisonniers sont très prometteuses, qu'il convient de les généraliser, mais il peine à utiliser le terme d'université, lui préférant celui de « centre d'étude ». Il ne donne pas satisfaction aux étudiants captifs à propos de la validation des examens, puisqu'il précise que ces centres ne peuvent se substituer aux universités françaises pour ce qui touche les délivrances de diplôme. Il offre, malgré tout, une solution alternative en encourageant les centres à délivrer des « *certificats de scolarité* » dont la valeur sera reconnue par l'Etat, et donnera droit à des avantages lors du retour de captivité.

Une lettre, préservée dans les archives de l'Oflag XB, confirme que ce texte arrive bien dans les camps. Le texte de Jérôme Carcopino a transité par la Délégation de Berlin avant d'être transmis aux doyens et hommes de confiance¹²¹⁷. Le second communiqué du Ministre daté du 23 décembre 1941¹²¹⁸ confirme la position de l'Education nationale en la matière. Le Commissariat Général à l'EGS est d'ailleurs tenu au courant des dispositions prises par un courrier qui lui est directement adressé en janvier 1942¹²¹⁹.

3.4.4.3 L'implication de Jean Borotra

En dehors des aides matérielles, il semblerait que Jean Borotra ait nourri des projets plus ambitieux à l'égard des prisonniers de guerre, et ce, dès la fin de l'année 1940 : celui, d'une part, de rassembler dans un camp situé en France tous les prisonniers de guerre champions sportifs afin de leur octroyer les moyens nécessaires à la poursuite de leur entraînement, celui, d'autre part, de faire rapatrier les cadres dont le commissariat général a besoin.

La formation d'un camp spécifiquement réservé à l'élite sportive est en effet divulguée dans un article retrouvé dans les archives des centres de censure du DSPG. Censé paraître dans *Le Journal* en mai 1941, il était écrit que Jean Borotra avait le désir :

[...] d'obtenir un rassemblement en France des sportifs prisonniers dans un camp où, tout en partageant le sort de leurs camarades, ils trouveraient les installations au maintien de leur forme athlétique¹²²⁰.

¹²¹⁷ AN, F/9/3432. Archives de l'Oflag XB. Lettre de la Délégation de Berlin AC/RM D.F.B.A n° 3.486 datée du 26 septembre 1941 adressée au doyen des officiers de l'Oflag XB.

¹²¹⁸ AN, F/17/14461. Second communiqué de Jérôme Carcopino et lettre aux prisonniers de guerre en date du 23 décembre 1941.

¹²¹⁹ AN, F/17/14461. Lettre ref : S.K/10 du secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse à Messieurs les Secrétaires Généraux et à Monsieur le Commissaire Général à l'EGS, de janvier 1942, reçue au CGEGS le 16 janvier 1942.

¹²²⁰ AN, F/9/2923. « Monsieur Jean Borotra compte visiter la zone interdite et s'occuper des sportifs prisonniers », *Le journal*, 15 mai 1941. DSPG, censure nationale n° 11.562.

L'article est interdit de publication, avec comme mention explicative, portée au crayon à même le document : « *Non, risque d'éveiller les espoirs des intéressés*¹²²¹. » Le journal *L'Auto* fait pourtant paraître l'information le 16 mai 1941¹²²². Marcel Oger précise que Jean Borotra a dressé la liste des champions sportifs en captivité qu'il désirerait rassembler dans un camp. Selon le journaliste, l'action de Borotra va même plus loin, puisqu'il a aussi répertorié les noms des enseignants d'éducation physique dont il aurait besoin pour mener à bien son projet en France. Sur ce point, Jean Borotra a bien adressé à Georges Scapini fin 1940 un courrier lui faisant part de ces besoins.

Vous savez l'effort que, conformément aux directives du maréchal Pétain, le Commissariat Général fournit actuellement pour développer l'éducation physique dans le pays. Cet effort est très contrarié par la pénurie de professeurs et de cadres indispensables à la formation de ces derniers. Le retour de ces officiers et de ces hommes m'aiderait d'une façon extrêmement efficace dans ma tâche¹²²³.

Il lui adresse d'ailleurs trois listes : celle des officiers qui exerçaient avant-guerre des professions en lien avec les services du commissariat, celle de quatre prisonniers qui lui semblent incontournables, celle enfin d'ingénieurs des ponts et chaussées utiles à la construction des équipements sportifs. Bien qu'il ne soit pas possible, en l'état actuel des archives de l'affirmer, il semble que cette initiative réponde à une demande du secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil, qui, sous les conseils de Georges Scapini et après que ce dernier en a averti Otto Abetz¹²²⁴, invite tous les ministres et secrétaires d'Etat à faire une liste de « *demandes de libération ou de mise en congé de captivité de prisonniers intéressant le fonctionnement de l'Etat et la reprise de l'activité nationale*¹²²⁵ ». Scapini, lui-même, précise avoir transmis, une fois les listes établies, l'ensemble à l'OKW. Dans son ouvrage, il précise avoir demandé, à côté de la libération du personnel de la Marine marchande, des Anciens combattants, ou des agents des finances :

¹²²¹ AN, F/9/2923. « Monsieur Jean Borotra compte visiter la zone interdite et s'occuper des sportifs prisonniers », *Le journal*, 15 mai 1941. DSPG, censure nationale n° 11.562.

¹²²² Marcel Oger, « M. Jean Borotra propose la création d'un camp spécial aux champions prisonniers », *L'Auto*, n° 14712, 16 mai 1941, p. 1.

¹²²³ AN, F/9/2147. Lettre du Commissariat Général à l'EGS datée du 17 décembre 1940 et adressée à Georges Scapini.

¹²²⁴ AN, aj 41-445. Chemise n° 4. Note de Scapini à Otto Abetz datée du 4 novembre 1940, transmise à Wiesbaden (n° 13/59/DSA/7). Raffael Scheck mentionne de son côté une lettre retrouvée dans les archives de Hoover Institution Archives (HIA) datée du 4 novembre adressée par Scapini à Abetz dans laquelle il demande à son homologue allemand de bien vouloir tenir compte de demandes de libération touchant les cadres nécessaires à la reprise économique et sociale du pays. Raffael Scheck, *op. cit.*, p. 374 (HIA, Scapini Papers, Box 1, folder « Laval »).

¹²²⁵ SHAT, 2P66. Dossier n° 1. Lettre du général d'Armée, Commandant en Chef des Forces Terrestres, Ministre, Secrétaire d'Etat à la Guerre, à Monsieur le Ministre, Secrétariat d'Etat à la Présidence du conseil, sd. La lettre ayant été transmise aux différents ministères est mentionnée dans ce courrier : il s'agit de la lettre n° 120/D.B datée du 11 novembre 1940.

[...] la réunion des sportifs (liste établie par Borotra) dans un même camp où ils continueraient leur entraînement ; la libération des professeurs d'éducation physique¹²²⁶.

L'information semble circuler très rapidement jusqu'aux prisonniers. Le 29 mai, Pierre Pellizza, champion de tennis d'avant-guerre, évoque cette opportunité dans une lettre qu'il adresse à sa fiancée :

J'ai lu dans Paris-Soir que les champions français allaient peut-être, sur la demande de Borotra, être rassemblés dans un Stalag en France pour pouvoir s'entraîner. Cela me paraît très possible vu que la collaboration l'air de bien marcher. Je n'ose l'espérer¹²²⁷.

Il ne semble pas que ces demandes aient été suivies d'effet, ni en ce qui concerne le rassemblement des sportifs dans un camp, ni pour ce qui est des spécialistes de l'éducation physique, tout au moins officiellement. Une note datée du 1^{er} mai 1942 portant sur les négociations entre les services français et allemand en charge de ce dossier dresse la liste exhaustive de toutes les catégories de prisonniers pour lesquelles il a été convenu d'un quota de libération. Si les enseignants d'allemand y figurent comme, entre autres, les policiers ou les pompiers, aucune mention n'est faite des cadres de l'éducation physique et du sport¹²²⁸. Concernant les ingénieurs, les besoins sont tels que Jean Borotra n'hésite pas à réitérer sa demande en février 1941¹²²⁹, accompagnée de l'ancienne liste, et d'une nouvelle liste sur laquelle est indiqué le camp dans lequel chaque ingénieur est détenu. L'équipement sportif figure en effet parmi les grandes priorités du commissariat¹²³⁰. Ce dernier a, entre autres, obtenu du gouvernement le vote d'un budget approchant les deux millions de francs¹²³¹. Si une liste de cinq ingénieurs est communiquée, il est malheureusement ici aussi impossible de savoir s'ils ont été effectivement libérés.

¹²²⁶ Georges Scapini, *op. cit.*, p. 85.

¹²²⁷ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza à sa fiancée Marie-Joséphine Meyer le 29 mai 1941.

¹²²⁸ SHAT, 2P65. Annexe 1 à la Note 17.061/BE. Etat au 1^{er} mai 1942 des négociations franco-allemandes relatives à la mise en congé de captivité et à la libération des prisonniers de guerre.

¹²²⁹ AN, F/17/14462. Note pour Monsieur Lehideux, délégué Général à l'Équipement national, remise le 27 février 1941. La première demande de Jean Borotra est antérieure à cette date, mais reste inconnue.

¹²³⁰ Jean Borotra, « Janvier 1942. Rapport sur l'activité du Commissariat Général depuis sa fondation (7 août 1940) », *Éducation Générale et Sport* n° 1, janvier-février-mars 1942 : « « *Le Commissariat Général, suivant la politique du Gouvernement, a décidé de doter chaque école d'un terrain. [...] Mais l'activité du Commissariat Général n'est pas limitée aux seules organisations scolaires. Il entend également doter chaque ville, chaque bourg des installations nécessaires à la pratique du sport* ».

¹²³¹ Loi du 13 novembre 1940, portant autorisation d'engagement de dépenses en vue de la réalisation de l'équipement sportif du pays, signée par Yves Bouthillier, Raphaël Alibert et Georges Ripert. « *Article premier : Le secrétaire d'État à l'instruction publique (commissariat général à l'éducation générale et aux sports) est autorisé à engager à concurrence d'un montant de 1.900 millions de francs les dépenses s'appliquant au programme d'équipement sportif du pays conformément à l'état annexé à la présente loi* ».

3.4.3.4 Les difficultés des YMCA

Si les services français ne parviennent pas à être véritablement opérationnels durant cette période, les aides provenant des YMCA auraient pu constituer un palliatif intéressant limitant ne serait-ce qu'un minimum les effets de la propagande allemande. Les accords tissés entre l'organisme caritatif et l'OKW prévoyaient, outre l'envoi de documents et de matériel dans les camps, la possibilité pour des délégués des YMCA de visiter les *Stalags* et *Oflags*, et de rencontrer les hommes de confiance français. Cette organisation est mise en place dès le mois de décembre 1939 comme le rappelle Paul B. Anderson :

En Allemagne, il y a à présent quatre délégués du Comité Universel de l'YMCA ; les autorités allemandes à Berlin leur ont accordé des permissions régulières pour visiter les camps de prisonniers de guerre français détenus en Allemagne. Ce service a commencé en décembre 1939. Comme ces délégués visitent les camps personnellement, ils ont la possibilité de connaître les besoins réels dans chaque camp et d'assister les prisonniers directement en les aidant à organiser des cours d'études, des distractions musicales, des ateliers, etc.¹²³².

Or, le Protocole de Berlin et le choix de la France d'assumer elle-même le rôle de puissance protectrice à l'égard de ses propres prisonniers offrent à l'OKW une excuse pour remettre en cause les décisions de 1939. Dans un courrier daté du 12 décembre 1940, Erik Christensen s'étonne de la crispation soudaine de Reinecke vis-à-vis des visites des délégués des YMCA dans les camps français, d'autant qu'un personnel conséquent a été recruté et déployé à ces fins dans le Reich¹²³³. L'interdiction courant officieusement depuis le début du mois de janvier, Georges Scapini tente de trouver une conciliation auprès d'Otto Abetz par courrier à la fin du mois d'avril, évoquant, entre autres, la Convention de Genève qui autorise la présence de délégués des organismes caritatifs à visiter les camps, et l'influence très positive des YMCA sur les prisonniers français¹²³⁴. Le problème est finalement officiellement à l'ordre du jour lors de la réunion entre les responsables de l'OKW et ceux du SDPG le 20 mai 1941. Il apparaît en ces termes dans le compte rendu de réunion :

Le Général Reinecke a insisté pour que la France acceptât de se charger de la besogne dont s'acquittait la YMCA. Pour des raisons d'ordre politique, il ne paraît plus souhaitable à l'OKW de laisser des délégués de cette association, exclusivement sous

¹²³² AN, F/9/2310. Rapport de Paul B. Anderson, délégué du Comité Universel de l'YMCA, *L'aide de l'YMCA aux prisonniers de guerre*, le 4 décembre 1940, p. 2.

¹²³³ AN, F/9/2310. Lettre d'Erick Christensen au général Reinecke datée du 12 décembre 1940.

¹²³⁴ AN, F/9/2272. Lettre de Georges Scapini à Otto Abetz datée du 29 avril 1941.

l'influence américaine de pénétrer dans les camps. Le Général Reinecke précise que la France est assez grande personne pour assurer elle-même le soin de cette mission¹²³⁵.

Après avoir discuté de la possibilité de faire venir à la Délégation de Berlin deux délégués supplémentaire en remplacement des activités des YMCA, Georges Scapini accepte de priver les prisonniers français des visites des YMCA¹²³⁶. Quand ils se rendent dans les camps où sont internés des Français, ce n'est donc plus que pour visiter les prisonniers des autres nationalités. L'un des responsables de l'association suisse le rappelle à l'homme de confiance du *Stalag* VA quand ce dernier s'interroge sur le fait de ne pouvoir jamais entrer en contact direct avec le délégués lors de leurs visites :

Comme vous le savez certainement, nos délégués n'ont pas le droit d'entrer en rapport direct avec les prisonniers de guerre français depuis l'arrangement intervenu entre les Gouvernements allemands et français, instituant la mission diplomatique de Monsieur Scapini. Nos délégués ne peuvent donc pas visiter des camps ou des détachements de prisonniers français, ceci étant le droit exclusif des représentants de la mission Scapini. [...] Nous regrettons infiniment que nos délégués n'aient pas le privilège d'un contact direct [...]¹²³⁷.

Ces décisions, d'ordre éminemment politique, prises au plus haut niveau, engendrent des conséquences directes sur les prisonniers : elles réduisent l'efficacité des YMCA sur le plan de la gestion de l'aide, et elles limitent toute source d'influence extérieure.

3.4.5 Une conscience politique qui se cherche dans les camps

Influencés par la propagande et coupés d'informations claires dont ils sont pourtant en quête, les prisonniers tentent de se forger une certaine conscience politique. Les hésitations, importantes, sont de deux ordres : ou suivre aveuglément la politique de collaboration prônée par les Allemands et non reniée par le Maréchal, ou se focaliser sur la parole du vainqueur de Verdun tout en continuant de considérer les Allemands comme des ennemis. Une autre alternative apparaît très timidement: celle de renier l'une ou l'autre des deux options pour se ranger derrière les opposants aux régimes en place. Les attitudes des prisonniers varient grandement selon les camps dans lesquels ils sont internés. En effet, si les officiers bénéficient de temps libres conséquents et possèdent un niveau d'éducation les invitant à la réflexion et à l'analyse, les hommes de troupe sont baignés dans un quotidien de labeur les rendant plus fragiles face à la propagande nazie.

¹²³⁵ SHAT, 2P65. Compte-rendu des réunions des 20 et 23 mai 1941 dans le bureau du Général Reinecke, le 23 mai 1941.

¹²³⁶ *Ibid.*

¹²³⁷ AN, F/9/3463. Lettre de J.H. Jungkunst adressée à l'homme de confiance du *Stalag* VA, le 2 mars 1944.

Toutes les sources consultées amènent à penser que les officiers se rangent en masse derrière le maréchal Pétain, et qu'ils appuient les réformes de la Révolution Nationale. A titre d'exemple, pour l'*Oflag XIII A*, les contrôles postaux effectués courant juillet¹²³⁸ notent une forte proportion de propos extrêmement élogieux à l'égard du vainqueur de Verdun et de sa politique, propos qui se répètent dans les lettres contrôlées le mois suivant¹²³⁹. Une enquête menée auprès d'un prisonnier rapatrié le 14 août 1941 de ce même *Oflag* et entendu par les services d'accueil du Secrétariat d'Etat à la Guerre, confirme cette inclinaison politique¹²⁴⁰. Le doyen de l'*Oflag XB* souligne dans un document envoyé aux services français d'aide aux prisonniers de guerre en date du 1^{er} août 1941 que 80 à 90% des officiers prisonniers de guerre sont conquis par la politique du maréchal et le suivent aveuglément¹²⁴¹. Les mêmes constats sont consignés dans un rapport établi au début de l'année 1941 par le colonel Robert, doyen de l'*Oflag XVII A*, rapport qui précise que la grande majorité des officiers « *a mis toute sa confiance dans le chef qui préside actuellement aux destinées de notre patrie*¹²⁴² ». Dans la majorité des *Oflags* se créent spontanément des organisations chargées d'étudier les réformes en cours en France et d'en exposer les traits caractéristiques à l'ensemble des officiers. A l'*Oflag XVII A*, est mis en place un « Mouvement pour la Révolution Nationale » en avril 1941¹²⁴³. Ce dernier organise des conférences hebdomadaires portant sur des thématiques chères à la Révolution nationale, et ce, en s'appuyant sur la seule source d'informations à disposition : le *Journal Officiel*. De retour de l'*Oflag XIII A*, Raymond Jouve le confirme à travers un article publié dans *le Figaro* : « *Le Journal Officiel connaît un succès considérable [...]. Les officiers de réserve se sont ainsi instruits de ce qui concernait leur profession d'avant-guerre*¹²⁴⁴. » Ouvertement derrière le Maréchal, l'opinion des officiers captifs vis-à-vis de la politique de collaboration et le rapprochement avec l'Allemagne est moins favorable.

¹²³⁸ AN, F/9/2911. Commission de contrôle postal des prisonniers de guerre. Rapport quotidien du 18 juillet 1941, n° 168, *Oflag XIII A*, p. 2.

¹²³⁹ AN, F/9/2911. Commission de contrôle postal des prisonniers de guerre. Rapport quotidien du 30 août 1941, n° 211, *Oflag XIII A*, p. 1.

¹²⁴⁰ AN, F/9/2911. Secrétariat d'Etat à la Guerre. Division militaire 2nd Bureau. *Oflag XIII A*. Lieutenant de réserve rapatrié le 14 août 1941.

¹²⁴¹ SHAT, 2P77. Note datant du 1^{er} août 1941 *Oflag XB* et signée par le doyen, Carolet.

¹²⁴² AN, F/9/2708. Rapport du Lt. Colonel Robert, représentant général des Prisonniers de l'*Oflag XVII A*, le 10 janvier 1941.

¹²⁴³ AN, F/9/2911. Rapport manuscrit rédigé par un prisonnier rapatrié de l'*Oflag XVII A* et transmis au B.M.A le 13 juillet 1941. Cette création est confirmée par une note remise envoyée à la DSPG: SHAT, 2P77. Note pour la DSPG datée du 1^{er} septembre 1941 n° 16363/3/CAB. Objet : Propagande en faveur du maréchal à l'*Oflag XVII A*.

¹²⁴⁴ SHAT, 2P79. Extraits de coupure de presse. Raymond Jouve, « Que savent-ils de la « Révolution Nationale » ?, *Le Figaro*, 11 mars 1942.

Tout au plus envisagent-ils de reconsidérer la question dès lors qu'ils auront été effectivement libérés, condition *sine qua non* d'un réel partenariat avec l'Allemagne selon eux¹²⁴⁵.

Conclusion

L'année 1941 représente pour les Français une période d'installation dans la captivité. Les conditions alimentaires s'améliorent progressivement, les relations avec les Allemands devenant plus aisées en raison des logiques de propagande sous-tendues, ils découvrent leur nouvel univers et tentent de s'y adapter. Les pratiques corporelles, qu'elles prennent forme à travers l'éducation physique ou les sports, constituent une des dimensions de leur quotidien. Cependant, au-delà de ces quelques points communs, des différences significatives se dessinent suivant les structures dans lesquelles les prisonniers sont placés. Dans ce cadre, la notion de « temps libre » apparaît cruciale à retenir pour comprendre tant les formes que les fonctions des pratiques qui s'organisent.

Les officiers des *Oflags* font preuve d'un dynamisme inaltérable tout au long de l'année 1941. En plus du football, ils s'adonnent de manière régulière à tout un ensemble d'autres activités sportives. Dès le printemps, les comités en charge des distractions physiques se structurent sur le modèle de ce qui existe en France durant l'Entre-deux-guerres. Les responsables désignés, souvent issus du monde du sport et de l'éducation physique œuvrent pour la création d'installations nouvelles, la naissance de sections sportives, démultipliant ainsi les offres de pratiques. Tandis que se mettent en place les universités de camps, des cours de formation au professorat ou des stages d'initiation à l'enseignement de l'éducation physique voient le jour, renouvelant par la même les possibilités d'encadrement des leçons. Les hommes de troupe restés à l'intérieur des *Stalags* voient eux aussi leurs conditions de détention s'améliorer très nettement courant 1941. Une fois les effectifs stabilisés, la société captive s'organise autour des services de l'homme de confiance. Les pratiques corporelles prennent alors place, à côté du théâtre et de la musique, dans un service spécifique chargé des distractions. Les pratiques sportives ont lieu en fin de journée et en fin de semaine. Mais ces dernières ne prennent pas un caractère aussi généralisé que dans les *Oflags*. Certains *Stalags* restent en effet totalement en marge de cette évolution, n'offrant guère de distractions aux prisonniers. Quand un service des sports fonctionne, les activités concernent moins de prisonniers et les pratiques mises en place sont moins diversifiées.

¹²⁴⁵ SHAT, 2P77. Cette condition est exposée dans un document intitulé *Note au sujet de l'Etat d'Esprit* daté du 14 septembre 1941.

Les *Kommandos* se distinguent en tous points des constats réalisés dans les camps : les prisonniers n'ont ni la possibilité de pratiquer l'éducation physique ni celle de s'adonner à quelque pratique sportive. S'il existe quelques groupements animés par le désir de proposer des distractions, les hommes des détachements de travail ne bénéficient ni de comité de loisir structuré ni des équipements adéquats. Par contre, dans les rares *Kommandos* où émerge un dynamisme sportif, le football prend une place hégémonique. La pratique s'organise alors autour de la constitution d'une équipe de *Kommando* qui rencontre lors des jours chômés les formations nées dans les *Kommandos* voisins. Les entraînements semblent inexistantes. A côté du football, quelques traces de basket ou encore de ping-pong sont repérables, tout en restant véritablement minimes.

S'il est clair que les prisonniers cherchent à échapper à leur condition de captif, il n'en demeure pas moins vrai que le développement des activités sportives fait intégralement partie de la *Betreuung*, c'est-à-dire une sorte d'encadrement utilisé pour amener les prisonniers français à intégrer l'idée qu'ils font partie d'une nouvelle méta-nation : la « Grande Europe ». En outre, les différentes pratiques sont autant d'occasions de transmettre et faire intégrer aux Français les bases mêmes de la culture corporelle nazie. Face à cette réalité, les services gouvernementaux français ne sont pas assez organisés pour établir et faire passer une contre-propagande efficace. Confrontés aux méthodes de persuasion des Allemands, les attitudes des prisonniers varient et ce tant au regard de convictions antérieures que de leur niveau d'éducation ou encore de leurs possibilités d'accès à l'information dans les camps.

CHAPITRE IV

DES PRATIQUES CORPORELLES AU CŒUR D'ENJEUX POLITIQUES

PLURIELS

AUTOMNE 1941-1942

Introduction

A l'entrée dans l'hiver 1941, les prisonniers de guerre français sont depuis plus d'un an et demi en captivité. Pour certains, l'oisiveté pèse très lourd. Pour d'autres, le fait de travailler pour la machine de guerre allemande devient de plus en plus insupportable. Comment leurs activités physiques évoluent-elles ? Quelles formes prennent-elles, pour quelles fonctions ? La durée de la captivité engendre-t-elle une différenciation encore plus marquée des pratiques corporelles suivant les types de camps, ou bien ces dernières ont-elles tendance à s'amenuiser ?

Dans les *Oflags*, les conditions d'existence restent relativement stables, cependant l'ambiance générale se modifie considérablement. Initialement confiants dans la politique menée par le maréchal Pétain, les officiers connaissent une véritable période de trouble, de doutes, et se divisent en fractions politiques de plus en plus opposées. Parallèlement, les tensions avec les Autorités allemandes s'amplifient. Le domaine des activités sportives est-il touché par cette lourde modification de l'atmosphère des camps ? Dans quels domaines ?

Les prisonniers des *Stalags*, après un début de captivité douloureux, parviennent à s'organiser, notamment grâce aux aides qu'ils reçoivent de la Délégation de Berlin. Indubitablement, leurs activités se multiplient. Mais il convient ici de s'interroger sur le degré de l'encadrement idéologique que ces dernières sous-tendent. Les activités sportives échappent-elles à cette tendance ou, au contraire, en sont-elles le reflet ?

Dépendant dans une très large mesure des exigences de productivité allemande qui ne cessent au demeurant d'augmenter, les prisonniers affectés dans les *Kommandos* de travail vivent une seconde année de captivité encore différente de celles subies par leurs homologues des camps. Grâce aux efforts conjugués du CICR et de la délégation de Berlin courant 1941, leurs conditions de vie (horaires de travail, respect des rations alimentaires, logement décent) ont tendance à s'améliorer en 1942. Il reste, par contre, à mesurer la puissance de l'impact que ces évolutions ont sur les pratiques de loisir.

4.1 Sports et éducation physique, témoins des tensions politiques et sociales de la captivité des officiers

La période qui s'ouvre avec l'arrivée des premiers froids à l'automne 1941 est complexe à appréhender dans les *Oflags*. L'étude des conditions de vie laisse en effet entrevoir un malaise croissant et multiforme chez les officiers ayant des conséquences sur la forme et le sens des pratiques corporelles, voire même sur l'organisation des activités physiques et sportives. Ces dernières, néanmoins, ne faiblissent pas.

4.1.1 1941-1942 : une année charnière dans la captivité des officiers

4.1.1.1 Une crise de moral dans les Oflags

Alors que les conditions de captivité restent supportables dans les *Oflags*, l'ensemble des rapports des délégués, qu'ils émanent du CICR, de la mission Scapini ou des officiers rapatriés, fait état d'une grande lassitude et d'une baisse de moral à l'entrée dans l'hiver 1941. Le rapport établi par le délégué du CICR après sa visite à l'*Oflag* XVIIIA le 13 octobre 1941 offre une vision assez claire de la morosité ambiante.

Les prisonniers se déclarent très satisfaits du camp, mais nous prient de remarquer, que s'ils sont bien traités comme prisonniers, ils restent cependant prisonniers, ce qui n'est jamais très amusant. Les hommes de confiance nous disent qu'il est souvent difficile de conserver un bon moral¹²⁴⁶.

Natter et Refregier confirment qu'il règne dans le camp une atmosphère glauque : « *Goût de cendres. Sensation d'avoir cherché en de multiples jeux l'oubli momentané de nos maux*¹²⁴⁷. » A l'*Oflag* IID, G. Baud et le capitaine de la Chapelle notent que la situation est « médiocre » lors de leur visite en novembre¹²⁴⁸. A son retour de l'*Oflag* XB en janvier 1942, le délégué Colson écrit : « *La prolongation de la captivité aigrit peu à peu les caractères et attriste les esprits*¹²⁴⁹. » A Soest, les deux délégués de la mission Scapini constatent bien en novembre 1941¹²⁵⁰ une amélioration des conditions de logement, une nourriture tout à fait satisfaisante, des rapports cordiaux avec les Autorités du camp qui « *mettent tout en œuvre pour atténuer*

¹²⁴⁶ AN, F/9/2708. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XVIIIA le 13 octobre 1941.

¹²⁴⁷ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIIA*, op. cit., p. 66.

¹²⁴⁸ AN, F/9/2706. Dossier *Oflag* IID. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IID le 23 novembre 1941.

¹²⁴⁹ AN, F/9/2708. Dossier *Oflag* XB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* XB le 7 janvier 1942.

¹²⁵⁰ AN, F/9/2707. Dossier *Oflag* VIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VIA le 12 novembre 1941.

*les rigueurs de la captivité*¹²⁵¹ », mais ils ne manquent pas non plus de souligner les conséquences néfastes d'un trop long internement sur le moral des officiers. Pour E. Cagnet, interrogé à son retour en France :

Le moral est en baisse : 2^{ème} hiver commencé, date de libération imprévisible, nourriture plus restreinte, et je ne parle que de certains motifs personnels aux prisonniers¹²⁵².

4.1.1.2 Des raisons plurielles

Plusieurs épiphénomènes peuvent expliquer cette crise. La libération des Anciens combattants¹²⁵³, nombreux dans les *Oflag*, a sans doute redonné à la notion de libération un véritable sens. De l'*Oflag* IVD, ce sont huit cent vingt-six prisonniers qui quittent le camp au milieu du mois d'août 1941 alors que ce dernier comptait cinq mille cent soixante-six hommes au 23 juillet¹²⁵⁴. Leur départ donne lieu à une cérémonie aux Couleurs avec défilé suivi d'un concert d'adieu¹²⁵⁵. Jeune officier détenu à l'*Oflag* IID, Monsieur Lesage se remémore très facilement leur départ solennel et soixante-dix ans après ne parvient pas à retenir ses larmes.

C'était vraiment, vraiment...vraiment très émouvant de les voir partir. Il y a eu une grande cérémonie. Ils nous ont salués. Ils nous ont dit à bientôt.....A bientôt¹²⁵⁶.

A ces derniers, il convient d'ajouter ceux, qui, pour diverses raisons, quittent aussi le camp pour rejoindre la France. Tel est, par exemple, le cas du lieutenant Pierre Tharaud, professeur d'EPS et actif cadre du mouvement sportif de l'*Oflag* IID. A la fin de l'été 1941, ce dernier est « victime d'un accident au cours de ses fonctions de moniteur. Déchirure musculaire d'une cheville¹²⁵⁷ », selon la déposition adressée par l'un de ses camarades, Pierre Bonavita¹²⁵⁸, à Georges Scapini. Ce dernier précise qu'il est inscrit sur une « liste de grand

¹²⁵¹ *Ibid.*, p. 4.

¹²⁵² SHAT, 2P70. *Les prisonniers*, E. Cagnet, octobre 1941.

¹²⁵³ Georges Scapini obtient progressivement la libération de différentes classes de prisonniers de guerre. Le protocole du 16 novembre 1940 prévoit par exemple la libération des pères de famille de plus de quatre enfants. La libération des officiers anciens combattants est discutée entre Georges Scapini et Otto Abetz en juin 1941 et se solde par un accord en juillet 1941. (SHAT, 2P65. *Annexe 1 à la note 17.061/BE. Etat au 1^{er} mai 1942 des négociations franco-allemandes relatives à la mise en congé de captivité et à la libération des prisonniers de guerre*).

¹²⁵⁴ AN, F/9/2706. Dossier *Oflag* IVD. Rapport de la Délégation de Berlin suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD le 23 juillet 1941.

¹²⁵⁵ *Oflag* IVD, *Livre Souvenir*, op.cit., p. XLVI.

¹²⁵⁶ Entretien réalisé auprès de Mr Lesage, le vendredi 4 mai 2010, à Paris au domicile de ce dernier.

¹²⁵⁷ AN, F/9/2106. Lettre manuscrite de Pierre Bonavita adressée à Monsieur Scapini le 6 septembre 1941. Dans ce courrier, Pierre Bonavita donne les noms des officiers dignes, selon lui, « de la bienveillante attention » de l'ambassadeur.

¹²⁵⁸ Pierre Bonavita est rapatrié en tant qu'ancien combattant à la fin de l'été 1941 (AN, F/9/2106. Lettre manuscrite de Pierre Bonavita adressée à Monsieur Scapini le 6 septembre 1941).

malade » et qu'il attend « *vainement* » son rapatriement. Deux semaines plus tard, Pierre Tharaud quitte l'Allemagne en train sanitaire.¹²⁵⁹ Il laisse derrière lui vacant les postes de président du Club France-Sport, membre de la *Commission des sports de l'Oflag*¹²⁶⁰, celui de responsable des stages d'éducation générale, celui de cadre des leçons d'éducation physique.

Pour ceux qui restent, les événements de guerre et les informations sur le régime de Vichy parvenant au camp, ou encore les propositions des Allemands provoquent des heurts de plus en plus prononcés entre les fractions politiques. Le début de l'opération Barbarossa en juin 1941, puis l'entrée en guerre des Etats-Unis constituent autant d'événements majeurs qui modifient la perception que les officiers se font du dénouement de la guerre. L'hypothèse d'une défaite de l'Axe, auparavant improbable, commence à prendre forme même si l'enlèvement des différents fronts pondère les optimismes.

4.1.1.3 Des communautés qui se divisent sur le plan politique

Alors que les officiers, issus principalement de la bourgeoisie, imprégnés de principes patriotiques et soucieux de remplir leur devoir, se rallient majoritairement au maréchal Pétain au début de leur captivité, ils commencent à remettre en cause le régime installé en France. Si, en effet, les *Cercle Pétain* spontanément apparus dans les *Oflags* courant 1941 continuent leurs activités tout en étant très largement soutenus par les délégués de la mission Scapini lors de leurs visites, d'autres tendances politiques éclosent et se positionnent dans les camps. Plus précisément, la fin de l'année 1941 et le début de l'année 1942 sont le théâtre d'une véritable cristallisation des oppositions entre, d'un côté, les partisans d'un rapprochement sans condition avec l'Allemagne et, de l'autre, les résistants prêts à reprendre le plus rapidement possible la lutte. Les uns interprètent la politique du gouvernement français comme étant basée sur un partenariat avec les Allemands, et envisagent de prendre part à la victoire du Reich ; aux antipodes d'autres considèrent que leur devoir est de poursuivre la lutte contre l'ennemi allemand. Entre ces deux groupes que tout oppose, s'en trouve un troisième, celle des officiers favorables au Maréchal, mais opposés à la collaboration¹²⁶¹. Lucien Raffalli précise ainsi que l'*Oflag* XVIIIA est composé de « *collaborateurs* », « *d'anti-collaborateurs* »

¹²⁵⁹ AC, Dossier de captivité de Pierre Tharaud. Pierre Tharaud est rapatrié par train sanitaire le 14 septembre 1941.

¹²⁶⁰ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op. cit.*, Chapitre 1, p. 77.

¹²⁶¹ AN, F/9/2304. Rapport du chef d'escadron et d'artillerie Aucourt Victor, adressé à Georges Scapini, daté du 26 janvier 1943 : le prisonnier identifie à l'*Oflag* ces trois groupes distincts. Les mêmes groupes se retrouvent dans le rapport de Jacques Brécard à propos de l'*Oflag* XB (SHAT, 2P70. Rapport manuscrit de Jacques Brécard adressé au général Bridoux, Ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, sous couvert de l'Ambassadeur Georges Scapini, sd, mais rédigé durant la captivité).

et de « la grande foule du reste du camp qui s'adaptait aux circonstances, [...] qui cherchaient à tuer le temps sans trop s'abrutir en jouant au bridge ou à la pétanque¹²⁶² ». L'Oflag XVIIA est d'ailleurs caractéristique à bien des égards des tensions qui en résultent. Dans un rapport daté du 18 août 1941, dont l'auteur est resté inconnu, il est spécifié qu'une Légion est créée à l'Oflag, à côté du « Mouvement pour la Révolution nationale » en vue « d'insuffler l'esprit du devoir et de sacrifice au bien commun demandé par le maréchal Pétain¹²⁶³ ». Le témoignage de Jacques Deshayes précise les valeurs défendues par ces « légionnaires » : antisémites, anti-communistes, anti-maçons, collaborationnistes et ennemis des anglais¹²⁶⁴. Face à cette prise de position affirmée, se met en place, au départ discrètement, un courant d'opposition qui, début 1942, s'organise de manière plus marquée. Ce nouveau groupe, appelé *Maffia*¹²⁶⁵ fait de la lutte contre le travail des officiers et contre les dénonciations de projet d'évasion¹²⁶⁶ le terreau de leurs actions plus ou moins musclées¹²⁶⁷. Les membres du groupement utilisent en effet les menaces, les expéditions punitives et les injures pour gêner les agissements de ceux qu'ils nomment les « collaborateurs ».

Et puisque la peur paralyse les bons, employons la peur à notre tour contre les traîtres. Des expéditions punitives sont organisées et effectuées avec plein de succès contre certains parrains de la Légion, convaincus d'intelligence avec l'ennemi¹²⁶⁸.

Leurs agissements sont rapportés en ces termes par un officier libéré favorable au maréchal Pétain :

Mais il semble qu'il existe à l'heure actuelle un groupe de « patriotes » réunissant les « pins », c'est-à-dire : juifs, francs-maçons, partisans de la vieille 3^{ème} République, gaullistes, lequel groupe aurait formé une section d'auto-défense qui a pour mission de désigner des officiers comme boucs-émissaires pour leur vengeance. On les accuse coupables de mouchardage, et, sans preuves déterminantes, justice est faite par ce groupe d'auto-défense¹²⁶⁹.

¹²⁶² Lucien Raffalli, *Les loups dans la bergerie*, Nîmes, Lacour colporteur, 1989, p. 135.

¹²⁶³ AC. Carton Oflag IX à XVII, chemise Oflag XVII. Extrait du cahier de rapport de l'Oflag XVIIA de novembre 1940 à août 1942.

¹²⁶⁴ AC. Carton Oflag IX à XVII, chemise Oflag XVIIA. Rapport sur l'Oflag XVIIA de Jacques Deshayes écrit deux mois après la Libération.

¹²⁶⁵ AC. Carton Oflag IX à XVII, chemise Oflag XVIIA. Rapports des capitaines Rupied et Buchoud sur l'activité de résistance de l'Oflag XVIIA, sd. Le terme *Maffia* est employé par les auteurs de ce rapport.

¹²⁶⁶ AC. Carton Oflag IX à XVII, chemise Oflag XVIIA. Rapports des capitaines Rupied et Buchoud sur l'activité de résistance de l'Oflag XVIIA, sd : « Naissance du mouvement de résistance due à l'impulsion des capitaines Chodzo, Denis, Pirottai, Buchoud en mars 1942. Le but initial était de réduire à l'impuissance les mouchards. »

¹²⁶⁷ Lucien Raffalli, *Les loups dans la bergerie*, op.cit., p. 138.

¹²⁶⁸ AC. Carton Oflag IX à XVII. Rapport de Jacques Deshayes, op. cit., p. 11.

¹²⁶⁹ AN, F/9/2911. Chemise Oflag XVIIA. Capitaine de réserve Lorient de Rouvray Henri, *Etat d'esprit de l'Oflag XVIIA en juin 1942*, rapport remis à Monsieur le Chef de Bataillon du Pavillon, service d'Accueil et d'Information, Gare de Mâcon.

Si les heurts entre pro et anti-collaborateurs prennent à l'*Oflag* XVIII A une grande dimension, ils ne sont pas absents des autres *Oflags*, loin de là, même s'ils sont parfois moins perceptibles. Ainsi à l'*Oflag* XB, Jacques Brécard¹²⁷⁰ rédige un rapport dans lequel il stipule qu'il existe un cercle d'officiers opposés à la Révolution nationale qui gêne foncièrement les activités du *Cercle Pétain*, lui-même fondé en janvier 1941. Pour tenter de juguler leur influence, une association nommée « Discipline française » s'est constituée au début de l'année 1942. Lui-même en faisant partie, il déplore le fait d'avoir été agressé physiquement par des opposants¹²⁷¹. Les conflits entre les différentes tendances politiques se font sentir lors de la réception au camp de certains ouvrages publiés en France. Parmi eux, figure le livre de Benoist-Mechin¹²⁷² édité en 1941 qui déclenche une vive émotion dans le corps des officiers¹²⁷³, mais aussi celui d'Achille Dauphin-Meunier¹²⁷⁴ qui prône un rapprochement économique et la construction d'une « grande Europe »¹²⁷⁵.

Mais plus que tout autre sujet, c'est la question du travail des officiers qui cristallise les tensions. A la fin de l'année 1941, face à la pénurie de main-d'œuvre que la guerre provoque, les Allemands incitent très fortement les cadres de l'armée française à rejoindre un poste, en vertu d'une clause de la convention de Genève¹²⁷⁶ les y autorisant. Relayée par les services de la mission Scapini¹²⁷⁷, l'éventualité de travailler de sa propre volonté divise profondément la communauté captive : si de telles perspectives attirent certains hommes souhaitant rompre avec l'ennui et la monotonie des jours passés derrière les barbelés, pour d'autres refuser de

¹²⁷⁰ Il s'agit du frère du capitaine Brécard, détenu quant à lui à l'*Oflag* XVIII A.

¹²⁷¹ SHAT, 2P70. Rapport manuscrit de Jacques Brécard adressé au général Bridoux, Ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, sous couvert de l'Ambassadeur Georges Scapini, sd, mais rédigé durant la captivité.

¹²⁷² Benoist-Méchin, *La moisson de quarante : journal d'un prisonnier de guerre*, Paris, Editions Albin Michel, 1941.

¹²⁷³ SHAT, 2P70. *Les prisonniers*, E. Cagnet, octobre 1941. « Je précise qu'il n'y avait dans le camp et pour plus de 3 000 lecteurs éventuels, qu'un exemplaire et que les seules pages concernant les officiers étaient connues de tous. »

¹²⁷⁴ Achille Dauphin-Meunier, *Produire pour l'homme*, Paris, Plon, 1941.

¹²⁷⁵ C'est surtout à l'*Oflag* IVD que les réactions ont été vives à l'égard de ce livre. Deux prisonniers rapatriés en font mention dans leur témoignage de retour : SHAT, 2P70. Renseignements fournis par un prisonnier rapatrié sur l'*Oflag* IVD : « *Produire pour l'homme* était finalement connu de tout l'*Oflag* IVD et avait produit une vive indignation ». SHAT, 2P71. Rapport du Chef de Bataillon du Pavillon à Monsieur le Directeur du Service Civil de recrutement et de placement des militaires de carrière, 27 mai 1942. Déclarations du Lt-Colonel Sendrane.

¹²⁷⁶ Convention de Genève du 27 juillet 1929. Article 27 : « *Toutefois, si des officiers ou assimilés demandent un travail qui leur convienne, celui-ci leur sera procuré dans la mesure du possible.* »

¹²⁷⁷ En mai 1942, les contrôles postaux mettent en évidence l'actualité de ce sujet, les officiers faisant fréquemment état dans leurs courriers des consignes qu'ils ont reçues à cet égard. (AN, F/9/2861. Commission de Contrôle Postal des prisonniers de guerre n° 118, 27 mai 1942, *Oflag* XVIII A : « *On vient de nous avertir officiellement que les officiers français peuvent demander à travailler en Allemagne en indiquant leur profession. Et s'ils donnent leur parole de ne pas s'évader, ils jouiraient de conditions matérielles améliorées, d'une demi-liberté dans une région déterminée, porteraient leur uniforme français en dehors des heures de travail et toucheraient 80% du salaire correspondant allemand.* »

travailler pour l'ennemi constitue un devoir moral et patriotique¹²⁷⁸. La position officielle de la délégation de Berlin interroge tous les officiers, en choquant certains tout en engageant une minorité à se porter volontaire pour quitter le camp. Lucien Raffalli met en évidence, bien des années après les faits, que les anti-collaborateurs ont engagé leurs premières véritables actions politiques en luttant contre le départ des officiers au travail¹²⁷⁹. Roger Ikor résume les tensions provoquées par cette question :

Le véritable, et pratiquement le seul, acte réel de collaboration¹²⁸⁰ pour des officiers et, dans une certaine mesure pour des sous-officiers, c'était de quitter le camp pour s'en aller volontairement travailler en Allemagne. [...]. Cette claustration est beaucoup plus dure qu'une activité qui met l'homme au contact de la population. Mais l'honneur de l'officier veut que, puisqu'il le peut, il refuse de travailler pour l'ennemi. Son devoir ici est clair, clair pour les esprits les plus frustrés¹²⁸¹.

Les départs provoquent un « *très mauvais effet*¹²⁸² » sur les prisonniers restés au camp et opposent durablement les différents courants politiques. Dans les courriers adressés à leur famille, les officiers en font état. L'un d'eux écrit depuis l'Oflag XVIIA en juillet : « *Dans l'ensemble, cette mesure est favorablement accueillie par les uns, critiquée et repoussée par les autres*¹²⁸³. » Dans son rapport daté du 24 août 1942, le commandant du Pavillon consigne à propos de l'Oflag IIB :

800 volontaires. Une vingtaine seulement seraient partis. [...] Ces officiers sont très mal vus de la troupe ; ils ne comprennent pas que des officiers non astreints au travail aient accepté de travailler¹²⁸⁴.

Le commandant Jeanmot revient sur ces événements dans son étude intitulée « Les prisonniers de guerre dans la deuxième Guerre mondiale ». Il écrit : « [...] *cette mesure provoqua de très graves incidents dans les Oflag où les volontaires furent molestés par leurs camarades*¹²⁸⁵. »

¹²⁷⁸ AN, F/9/2861. Commission de Contrôle postal des Prisonniers de Guerre n° 175, Oflag XVIIA, 23 juillet 1942 : « *Cette mesure est favorablement accueillie par les uns, critiquée et repoussée par les autres.* »

¹²⁷⁹ Lucien Raffalli, *Les loups dans la bergerie*, Nîmes, Lacour colporteur, 1989, p. 138-139.

¹²⁸⁰ Orthographié ainsi par l'auteur.

¹²⁸¹ Roger Ikor, *Pour une fois, écoute mon enfant*, op. cit., p. 299-300.

¹²⁸² SHAT, 2P70. Renseignements fournis par un prisonnier rapatrié sur l'Oflag IVD, p. 2

¹²⁸³ AN, F/9/2861. Commission de Contrôle Postal des Prisonniers de Guerre n° 175, 23 juillet 1942, Oflag XVIIA, extrait.

¹²⁸⁴ AN, F/9/2861. Rapport du Commandant du Pavillon n° 31, 24 août 1942.

¹²⁸⁵ AN, 72aj/291. Commandant Jeanmot, *Les prisonniers de guerre dans la deuxième Guerre mondiale*, 20 janvier 1956.

4.1.2 Un malaise qui se révèle dans le domaine des sports et de l'éducation physique

4.1.2.1 L'évasion, une solution au mal-être des officiers

Tangible dans les rapports rédigés par les personnes missionnées auprès des prisonniers à la fin de l'année 1941, le malaise ressenti par les officiers semble être à l'origine d'une multiplication de tentatives plus ou moins heureuses d'évasions. Si, dès le début de la captivité d'aucuns tentent par tous les moyens de rejoindre la mère patrie, la période de la fin 1941 est celle des grands projets d'évasion. L'*Oflag IVD* est, à partir de l'automne, en proie à une « *épidémie de tunnel* »¹²⁸⁶. Le *Livre Souvenir* évoque la découverte de multiples boyaux par les Allemands en décembre 1941 ainsi qu'en février 1942. Les faits se répètent en mars, théâtre d'une « *grande activité souterraine* », et en avril où le camp est décrit comme « *une véritable termitière* ». Peu d'entre eux parviennent à être achevés : le livre ne mentionne qu'une seule véritable tentative d'évasion de sept officiers en avril, soldée par un échec¹²⁸⁷. Interné pendant un temps à l'*Oflag XD*, Raymond Gangloff donne au chapitre traitant de cette période le titre suivant : « *Quand les camps se transforment en taupinière* »¹²⁸⁸. A l'*Oflag IID*, Roger Ikor décrit le camp comme une « *dune en butte à lapins*¹²⁸⁹ » et évoque une quinzaine de tunnels¹²⁹⁰, la plupart découverts par les Allemands avant qu'ils ne puissent véritablement être opérationnels.

Les liens entre les évasions et les pratiques corporelles sont pluriels. En premier lieu, toute tentative implique une préparation longue et minutieuse. Si celle-ci inclut la construction d'un tunnel et la mise au point d'un plan, elle demande aussi une préparation physique spécifique. Réussir une évasion signifie devoir traverser un pays ennemi avec des moyens de fortune. Dès le début de la captivité, il semble que pratique de l'éducation physique et évasion soient liées. Quand il évoque les sports et l'éducation physique des premiers mois de captivité, Henri Dumas écrit ainsi :

Ce n'était pas mal pour secouer les paresseux qui auraient eu tendance à s'encroûter, mais je crois qu'il n'y avait guère que les courageux et les candidats à l'évasion qui s'y rendaient¹²⁹¹.

¹²⁸⁶ *Livre Souvenir, op.cit.*, p. L.

¹²⁸⁷ Toutes ces indications figurent dans le *Livre Souvenir, op. cit.*, p. L-LI.

¹²⁸⁸ Raymond Gangloff, *Cinq ans d'Oflags. La captivité des officiers français en Allemagne, 1940-1945*, Paris, Albatros, 1989, p. 102.

¹²⁸⁹ Roger Ikor, *Pour une fois, écoute mon enfant, op.cit.*, p. 274.

¹²⁹⁰ *Ibid.*, p. 277.

¹²⁹¹ Henri Dumas, *L'activité française d'un camp de prisonniers, l'Oflag IVD*, p. 24. Conférence faite à Tours le 17 novembre 1941. (BNF, 16 LH4 3120).

Au-delà de cette première facette, il convient de noter que la construction d'un tunnel met à rude épreuve les organismes. Elle nécessite des efforts physiques conséquents, dans des postures extrêmement inconfortables et dans des conditions où il est souvent difficile de respirer. Les corps souffrent, se transforment, maigrissent.

Le travail du prisonnier terrassier était épuisant car il creusait en position de plat ventre. [...] Mais, la sape avançant, l'air venait à manquer, la respiration était difficile et dangereuse. Certains camarades évanouis furent ramenés à l'aide d'une corde attachée préalablement à un pied. [...]. Souvent on devinait que tel camarade devait préparer une évasion tellement son visage était fatigué et qu'il maigrissait¹²⁹².

Toutes tentatives d'évasion, toute évasion réussie amènent son cortège de représailles. Outre les privations de colis, de courriers et les fouilles, l'arsenal répressif comprend les punitions collectives basées sur l'immobilité. A chaque évasion, le camp est ainsi rassemblé sur la grande place d'appel. Les officiers sont, en toutes saisons, retenus debout en rang pendant plusieurs heures jusqu'à ce que s'achève leur dénombrement : « *Pâques. Appel prolongé vers 13h. Essai d'évasion rocambolesque* » notent furtivement Natter et Refregier à la date du 5 avril¹²⁹³. Dans une autre perspective, enfin, les installations sportives peuvent présenter des opportunités favorables à l'évasion. A l'*Oflag IID*, la construction du terrain de football permet, selon Roger Ikor, aux bâtisseurs de tunnel de se débarrasser sans souci des déblais¹²⁹⁴. Pour l'Abbé Flament, les clameurs accompagnant le sport et l'éducation physique permettaient de couvrir le bruit produit par les excavations :

[...] sans oublier peut-être aussi les camarades dévoués qui, les après-midis de semaine, acceptaient joyeusement d'effectuer une deuxième leçon d'éducation physique dans un garage sous la conduite du Cne Cossé-Knauss, et, par leur bruit, étouffaient le patient forage d'un tunnel d'évasion¹²⁹⁵.

Entre les jeux, les sports et l'évasion réside une autre relation, plus symbolique, une sorte de parenté que les officiers sous-entendent. L'évasion serait, en quelque sorte, un jeu collectif à l'échelle de la vie, grandeur nature, où la partie impose des efforts, où elle sollicite le libre-arbitre, où elle provoque de l'aventure, du danger, un jeu au dénouement très incertain, où la victoire signifie la liberté, la défaite le retour à l'état de captif. Le règlement d'un tel affrontement est maigre, mais deux phénomènes sont à prendre en considération. Il existe plusieurs articles de la Convention de Genève qui accordent le droit aux prisonniers de tenter

¹²⁹² Raymond Gangloff, *Cinq ans d'Oflags. La captivité des officiers français en Allemagne*, op.cit., p. 106-107.

¹²⁹³ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, op.cit., p. 75.

¹²⁹⁴ Information donnée par Roger Ikor, *Pour une fois, écoute mon enfant*, op. cit., p. 276.

¹²⁹⁵ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945*, op. cit, Chapitre 1, p. 86.

de s'évader, et prévoient pour les infortunés des peines disciplinaires règlementées¹²⁹⁶. Les Autorités allemandes, malgré la mise en place de vexations, respectent pendant un certain temps ce cadre général. De retour de captivité, un officier écrit pour rendre compte du phénomène :

La règle du jeu du prisonnier et de son gardien voulant que le prisonnier cherche à s'évader et que son gardien s'oppose à ce désir, il est normal que les mesures de surveillance aient été renforcées¹²⁹⁷.

Eclot ainsi dans les *Oflags* une véritable institution de captivité : la candidature à la liberté. Chacun des deux camps, captifs et surveillants, élabore ses propres stratégies pour déjouer ceux des adversaires, réfléchit, organise sa tactique, se prépare physiquement à l'épreuve. N'usant pas de la violence des armes, les Allemands sont contraints à démasquer, fouiller, épier les prisonniers. De leurs côtés, ces derniers mettent en œuvre une multitude de ruses pour parvenir à leurs fins. En analysant de manière plus approfondie les témoignages, apparaissent de nombreux parallèles riches de significations avec la sphère sportive. Alors que Roger Caillois définit l'âgon comme une pratique qui nécessite discipline, efforts assidus et volonté de vaincre¹²⁹⁸, ces mêmes termes sont employés par André Dassart pour qualifier les préparatifs :

[...] patience, ruse, audace, esprit de décision¹²⁹⁹ ; [Qualité d'] observation, de réflexion, d'opiniâtreté, de courage tranquille, parfois d'héroïsme, peut-être de témérité consentie¹³⁰⁰.

Compétition entre deux équipes, l'analogie est poussée jusqu'à susciter chez Gangloff l'emploi du terme même de « sport » : « *Entre gardés et gardiens se livra donc un véritable sport*¹³⁰¹. » La rupture violente et brutale du contrat tacite qui liait candidats à l'évasion et geôliers courant mars 1942 provoque dans les *Oflags* un raidissement durable des rapports entre Français et Allemands. Après la tentative d'évasion du 6 mars 1942 qui s'est soldée par des coups de feu, Natter et Refregier soulignent leur dégoût et la « *fin de la fable de Allemand magnanime [...] la fin d'une époque, celle de la collaboration* ». A l'*Oflag IID*, la mort du lieutenant Rabin, fusillé par un *Posten* à sa sortie du tunnel le 18 mars 1942, est considérée

¹²⁹⁶ Convention de Genève du 27 juillet 1929, articles 47, 48, 51 et 52.

¹²⁹⁷ AN, F/9/2911. Dossier *Oflag XB*. *La vie au camp*. Document tapuscrit non signé non daté, p. 1.

¹²⁹⁸ Roger Caillois, *Les jeux et les hommes*, *op.cit.*, p. 52.

¹²⁹⁹ André Dassart, *J'étais prisonnier*, *op.cit.*, p. 171.

¹³⁰⁰ *Ibid.*, p. 172.

¹³⁰¹ Raymond Gangloff, *Cinq ans d'Oflags. La captivité des officiers français en Allemagne*, *op.cit.*, p. 104.

par Roger Ikor comme un véritable assassinat, une exécution sommaire¹³⁰² qui a pour effet un retour en guerre et la fin de toute collaboration avec les geôliers¹³⁰³. La proximité temporelle de ces deux évènements tragiques n'est pas anodine. Face à la recrudescence d'évasions, il semblerait que les commandants allemands des camps aient reçu pour consigne de tirer sans sommation sur tout prisonnier tentant de s'échapper. Pourtant, les Autorités allemandes ne sont sans doute pas sans connaître la perception que les officiers français ont de l'évasion et des règles qui la régissent. Au même moment est placardée dans toutes les baraques une affiche qui indique: « *S'évader n'est plus un sport* » et plus haut :

S'évader des camps de prisonniers de guerre comporte maintenant un terrible danger. Les chances de s'en tirer avec la vie sauve sont à peu près nulles¹³⁰⁴.

4.1.2.2 *La remise en cause des structures françaises, une autre manifestation du malaise*

Si la tentative d'évasion représente une forme magistrale de résistance, il existe dans les *Oflags* d'autres manifestations du malaise ressenti par les officiers. Les tensions politiques engendrent des conséquences sur le fonctionnement même des institutions françaises. Perçus par certains comme étant trop proches des nazis, critiqués au contraire par d'autres en raison d'une politique trop tiède vis-à-vis de la collaboration, les hommes regroupés autour du doyen sont parfois confrontés à des attaques personnelles virulentes. A l'*Oflag* XVIIIA, le colonel Robert, doyen du camp, est ainsi accusé par certains de ses subordonnés de ne pas assez respecter la politique de Vichy¹³⁰⁵. Il est dénoncé pour ces faits aux Allemands. Pour d'autres, au contraire, il s'est placé à la solde des ennemis. Il est finalement transféré dans un autre *Oflag*. Dans la majorité des cas toutefois, c'est la seconde raison qui pousse les opposants à réagir et à utiliser calomnies, injures, menaces et coups pour empêcher les officiers français de collaborer.

Or, il se trouve que l'éducation physique et les sports peuvent parfois être directement touchés par ces mesures de représailles. A l'*Oflag* XVIIIA toujours, le capitaine Brécard, responsable des sports depuis le début de l'année 1941, est, durant le printemps, la cible de

¹³⁰² Roger Ikor, *Pour une fois, écoute mon enfant*, op.cit., p. 281.

¹³⁰³ *Ibid.*, p. 310. Il précise avoir écrit sur son carnet : « *Actuellement, en tout cas, l'unité du camp est rétablie : nous sommes de nouveau en guerre.* »

¹³⁰⁴ L'affiche est citée dans plusieurs témoignages. Voir par exemple : Célestin Lavabre, *Ceux de l'An 40*, Rodez, Editions Subervie, 1981, p. 189.

¹³⁰⁵ SHAT, 2P70. Lettre de l'amiral de la Flotte, Ministre de la Défense Nationale à Monsieur l'Ambassadeur de France, directeur du service diplomatique des prisonniers de guerre, 8 décembre 1941.

menaces et d'injures¹³⁰⁶ émanant des membres de la *Maffia*, avant d'être sévèrement battu puis défenestré¹³⁰⁷ en juillet 1942. Natter et Réfregier évoquent à demi-mots les faits le 3 juillet 1942 : « *Hier, vifs incidents dans la baraque des sports. Séance de boxe et de catch en petit comité et en dehors du ring*¹³⁰⁸. »

Concernant l'incident, tous les témoignages relatent des faits analogues : il a été organisé par le groupe des anti-collaborateurs du camp comme mesure de représailles à l'encontre d'un homme accusé d'être trop proche des Allemands. Lucien Raffalli l'exprime sans retenue :

C'est l'époque où la chambre particulière de l'officier des sports fut mise à sac et où le capitaine B... maltraité dut être admis à l'infirmerie. Les Allemands en furent très émus et se déplacèrent pour prendre des nouvelles d'un officier si parfait !...Faire ça à un si bel officier qui était toujours en tenue correcte, parfois avec un stick, un officier qui invitait les Allemands aux rencontres de sport et leur faisait les honneurs du stade....parfait¹³⁰⁹.

Une lettre d'un capitaine interceptée par la censure en dit long sur les tensions que traverse le camp :

La bande anglo-gaulliste du camp se livre à de l'agitation et à des incidents, plusieurs camarades ont été victimes d'agression, sans résultats graves heureusement, le couronnement de ces exploits a été une trentaine de types qui me sont tombés dessus, j'ai bien étendu un type, mais j'ai reçu un gnon soigné à l'œil, ce n'est plus grave. De plus le capitaine BRECARD, fils du grand Chancelier de la Légion d'Honneur, a été assailli dans sa chambre et amoché¹³¹⁰.

Les témoignages d'après-guerre dressent de lui le portrait d'un homme peu scrupuleux, bénéficiant d'une multitude de passe-droits au camp¹³¹¹, et l'incriminent de plusieurs délits : celui d'avoir servi les nazis et la politique de collaboration du maréchal Pétain, celui, plus grave encore, d'avoir trahi ses codétenus en dénonçant aux Allemands des prisonniers

¹³⁰⁶ AC, Carton *Oflag IX à XVII*. Extraits du cahier de rapport de l'*Oflag* de novembre 1940 à août 1942. Rapport du 2 juillet 1942. Le rapport indique que le capitaine Brécard a été victime d'une affiche anonyme l'accusant de trahison.

¹³⁰⁷ AN, 72aj/295. Extrait d'un article de journal publié dans *La victoire* à Bordeaux, et dactylographié par Henri Gérard, sd, remis au Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale « *Le 2 juillet vers midi, une équipe de justiciers pénétraient dans la fameuse chambre jaune et après avoir administré une magistrale correction au mouchard Brécard, le jeta par la fenêtre.* »

¹³⁰⁸ Henri Natter, Adam Refregier, *Six mille à l'Oflag XVIII*, op. cit., p. 81.

¹³⁰⁹ Lucien Raffalli, *Les loups dans la bergerie*, op. cit., p. 139.

¹³¹⁰ AN, F/9/2303. Extrait d'une lettre du capitaine Pierre Bousquet partie le 9 juillet 1942, arrivée le 28 juillet, communiquée par Jean Bernier.

¹³¹¹ AN, 72aj/295. Extrait d'un article de journal publié dans *La victoire* à Bordeaux, et dactylographié par Henri Gérard, sd, remis au Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale : « *Il logeait dans une splendide chambre jaune, confortable et douillette, où il pouvait donner les derniers coups de pinceau aux communiqués de Vichy qu'il terminait toujours par un couplet anti-anglais* » et AN, 72aj/295, témoignage d'Henri Gérard daté du 22 juillet 1957 et remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale : « *Il est installé dans une chambre spéciale, bien aménagée, non soumis à l'appel commun, sous prétexte de garder son matériel.* »

préparant une évasion¹³¹². Le capitaine Brécard quitte le camp dès sa sortie de l'infirmierie pour rejoindre à Berlin les services de la mission Scapini. Les coupables de l'agression sont recherchés, une information judiciaire est ouverte¹³¹³. A l'issue de celle-ci, l'administration française du camp ne prend que quelques mesures disciplinaires mineures, allant de « *10 à 15 jours d'arrêt de rigueur*¹³¹⁴ », selon le rapport établi par Victor Aucourt. Cette clémence serait *a priori* due à des accords entre les responsables politiques du groupe de résistance et le doyen du camp¹³¹⁵.

4.1.3 Une dynamique renouvelée dans le domaine des sports et de l'éducation

physique

4.1.3.1 Les « sanctions Giraud », et l'exception sportive

Tandis que les évasions atteignent leur point culminant au printemps 1942, celle, réussie, du Général Giraud provoque une foison de représailles dans les *Oflag*. Alors que les délégués de la mission Scapini sont consignés à résidence, seuls les rapports émanant du CICR permettent d'avoir une vue d'ensemble des conditions de vie des officiers du 18 avril 1942 au début de l'été. A l'*Oflag* IIB, un rapport du 21 juillet indique ainsi que les acteurs de théâtre ne sont pas autorisés à donner de représentation, comme les musiciens et les chanteurs ne peuvent non plus organiser de concert. La grande bibliothèque est fermée. Les officiers subissent trois appels par jour alors que, précédemment, il n'en était imposé que deux¹³¹⁶. Les témoignages provenant des rapatriés confirment les remarques des délégués. A l'*Oflag* XVIIIA, le capitaine de réserve Henri Loriot de Rouvray signale un très fort ralentissement des activités distractives au camp : le théâtre est fermé, les concerts interdits, la bibliothèque

¹³¹² AN, 72aj/295. Témoignage d'Henri Gérard daté du 22 juillet 1957 remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale : « *Son manège est difficile à démasquer. Il donne plusieurs souterrains, dénonce plusieurs possesseurs de TSF, plusieurs candidats à l'évasion, avant de tomber dans un piège habilement tendu* ». Lucien Raffalli insiste, quant à lui, davantage sur la dénonciation auprès des Autorités allemandes des projets d'évasion (Lucien Raffalli, *Les loups dans la bergerie*, *op. cit.*, p. 139).

¹³¹³ AC, Carton *Oflag* IX à XVII. Extraits du cahier de rapport de l'*Oflag* de novembre 1940 à août 1942. Rapport du 2 juillet 1942 : le doyen du camp condamne l'agression et prévient qu'à la libération une information judiciaire sera ouverte. Rapport du 4 juillet 1942 : le doyen lance un appel à témoins.

¹³¹⁴ AN, F/9/2303. Rapport du chef d'escadron et d'artillerie Aucourt Victor à Monsieur Scapini le 26 janvier 1943.

¹³¹⁵ AC, Carton *Oflag* IX à XVII. Chemise *Oflag* XVIIIA. Rapport des capitaines Rupied et Buchoud sur l'activité de résistance de l'*Oflag* XVIIIA adressé au Ministère des Prisonniers, déportés et réfugiés, sd.

¹³¹⁶ AN, F/9/2706. Rapport du CICR après une visite effectuée à l'*Oflag* IIB le 21 juillet 1942.

inaccessible et des officiers malades rapatriables sont maintenus en otages¹³¹⁷. Ces mêmes éléments se retrouvent dans les témoignages publiés après-guerre.

Suppression de colis, de manifestations artistiques ou théâtrales ; suspension des libérations, des rapatriements de malades ; services plus sévères, recrudescences de fouilles, etc.¹³¹⁸

Le *Livre Souvenir* de l'*Oflag* IVD évoque la mise en place des sanctions au début du mois de mai :

Oflagbefehl n° 44 : arrêt des trains de malades en partance pour la France - triple appel quotidien - couvre-feu à 21 h - fermeture des bibliothèques de camp, des distractions, de la radio - réduction à 1 seule des boîtes de conserves admises dans les réserves des popotes¹³¹⁹.

Assurément, les sanctions Giraud violent de nombreuses clauses de la Convention de Genève et touchent le quotidien des officiers dans la quasi-totalité de ses dimensions.

Sans qu'aucune archive ne puisse, en l'état, l'expliquer, il est deux domaines qui échappent aux restrictions : celui des activités sportives et celui des études universitaires. Henri Natter et Adam Réfregier s'en font écho : « *Ne sont plus ouverts que le Stade et l'Université*¹³²⁰. » Il est vrai qu'il n'a été trouvé dans les archives des différents *Oflags* qu'une seule trace de limitation des pratiques physiques, en l'occurrence la fermeture du stade de l'*Oflag* VID¹³²¹ pendant un mois. Mais celle-ci ne dure pas et les documents retrouvés font davantage état d'un agrandissement des terrains de football et de rugby¹³²² et d'une refonte de l'organisation du service des sports après le départ d'un nombre assez conséquent d'officiers. Pour l'*Oflag* XB, les communications du doyen ne sont disponibles qu'à compter du mois de juillet 1942 dans les archives. Là non plus, aucune mention n'est faite d'annulation ou de restriction dans les domaines des sports. Qui plus est, aucun des rapports rédigés par le CICR n'en fait état durant toute l'année 1942.

¹³¹⁷ AN, F/9/2911. *Etat d'esprit de l'Oflag XVIIA en juin 1942*, document tapuscrit du capitaine de réserve Lorient de Rouvray Henri, rapatrié le 16 août 1942, p. 3.

¹³¹⁸ Raymond Gangloff, *Cinq ans d'Oflags. La captivité des officiers français en Allemagne*, op.cit., p. 113.

¹³¹⁹ *Oflag IVD. Livre Souvenir*, op.cit., p. LI.

¹³²⁰ Henri Natter, Adam Réfregier, *Six mille à l'Oflag XVIIA*, op.cit., p. 80.

¹³²¹ SHAT, 2P71. Compte rendu mensuel des déclarations recueillies auprès des prisonniers rapatriés en septembre par le centre de réception de Compiègne, *Oflag* VID, p. 6.

¹³²² AN, 72aj/309. Chemise « *Rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ». Note de service non datée non signée : « *L'élargissement du terrain de football et de rugby étant prévu comme suite à la décision prise en octobre 1941, prière de n'enlever la terre pour les jardins que dans la partie EST de la butte (tribunes). Réunion des moniteurs, instructeurs, entraîneurs et chefs d'équipe samedi 28 mars après l'appel du matin sur le terrain des sports (en cas de mauvais temps, au casino).* »

Pour autant, les activités sportives ne sont pas totalement épargnées non plus. A l'*Oflag* XVIIIA, après les événements à l'encontre du capitaine Brécard et alors que les tentatives d'évasion se multiplient, le Stade Pétain est fermé sur décision des Autorités du camp :

A la fin de juillet, étant déjà à l'hôpital, j'apprenais qu'à cette époque à la suite d'une tentative d'évasion malheureuse [...], l'université était fermée ainsi que le Stade du maréchal Pétain. Donc plus aucune activité possible dans le camp¹³²³.

4.1.3.2 Des services des sports plus imposants et efficaces pour des adhérents plus nombreux

Malgré les tensions entre officiers allemand et français, le développement du sport ne tarit pas en 1942. A l'*Oflag* VID, un document daté de juillet 1942 fait état de quinze équipes de football, quarante joueurs de rugby, deux cent cinquante pratiquants en basket, mais aussi de multiples adeptes du volley et des jeux de boules¹³²⁴, pour un camp de quelques mille cent quarante et un hommes¹³²⁵. A l'*Oflag* XB, cette effervescence sportive est alimentée par la réception d'équipements sportifs provenant de France. Le tennis, le patinage, l'escrime, mais aussi le football, le basket et le volley comptent, à en croire le doyen du camp, de nombreux passionnés tout au long de l'année 1942¹³²⁶.

Pour faire vivre cet ensemble d'activités, les officiers améliorent les structures existantes. A l'*Oflag* VIA, le fonctionnement général des sports est ainsi totalement repensé.

EP et sports : le service est réorganisé. Il comprend un directeur, un administrateur, des professeurs, et prévoit un contrôle médical. On fait leur place aux sports individuels, aux sports collectifs, aux danses folkloriques et à la préparation d'examens. Des horaires hebdomadaires sont prévus. Le matériel est géré par un officier responsable. Toutes les semaines, les terrains disponibles font l'objet d'une répartition d'ensemble entre EP, les sports individuels, et les sports collectifs¹³²⁷.

¹³²³ AN, F/9/2911. Chemise *Oflag* XVIIIA. Capitaine de réserve Lorient de Rouvray Henri, *Etat d'esprit de l'Oflag XVIIIA en juin 1942*, rapport remis à Monsieur le Chef de Bataillon du Pavillon, service d'Accueil et d'Information, Gare de Mâcon.

¹³²⁴ AN, 72aj/308. *Extrait de la correspondance échangée entre le Colonel Doyen du camp et le secrétariat du service d'Entr'aide de l'Oflag à Paris*, sd. Le document mentionne que les activités décrites valent pour la période s'étendant du 1^{er} octobre 1941 au 1^{er} juillet 1942.

¹³²⁵ AN, F/9/2707. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée à l'*Oflag* VID le 28 mai 1942.

¹³²⁶ AN, F/9/2708. Dossier *Oflag* XB. Rapport du colonel Duluc, doyen de l'*Oflag*, 4 mars 1943.

¹³²⁷ AN, 72aj/293. *Historique de l'Oflag VIA. Les événements au jour le jour*, document tapuscrit remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale par le lieutenant H. Soulier, sd.

Les prisonniers peuvent ainsi s'adonner à de nombreuses pratiques (volley-ball, football, basket, athlétisme, tennis, boules, tennis de table ou encore gymnastique), sur des installations réparties dans tout le camp¹³²⁸.

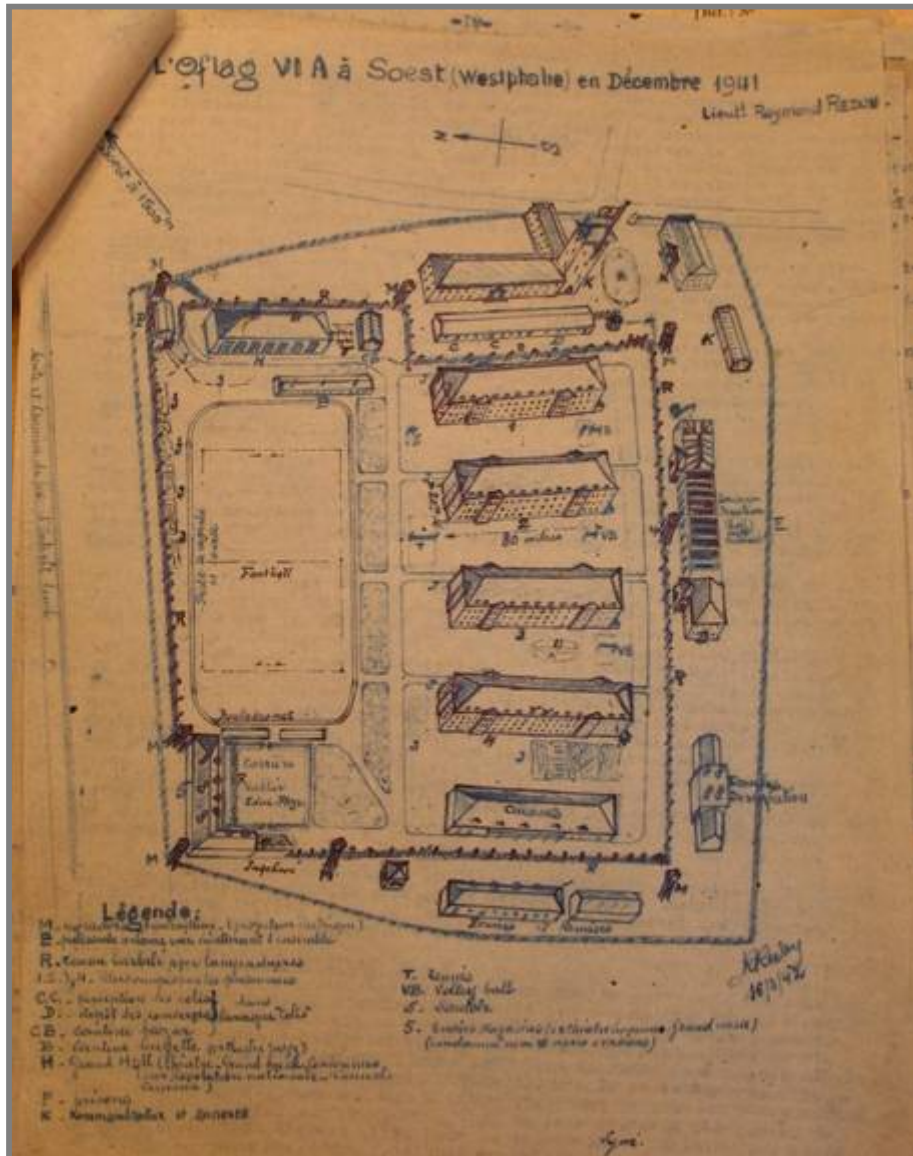


Figure 15 : Plan de l'Oflag VIA par le Lt Redon¹³²⁹

A l'Oflag VID, cette volonté d'organisation et de contrôle apparaît dès le mois de mars 1942. Dans un document daté du 31 mars, le capitaine Duchaussoy expose, en tant que directeur des sports, le fonctionnement du service concerné¹³³⁰. Les créneaux de sport sont définis en couplant une logique d'utilisation optimale des installations et une logique de constitution de

¹³²⁸ AN, F/9/2910. Chemise Oflag VIA. Raymond Redon, L'exemple des prisonniers. La vie à l'Oflag VIA, Document manuscrit, décembre 1941.

¹³²⁹ Ibid.

¹³³⁰ AN, 72aj/309. Chemise « rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942 ». Document intitulé Organisation sportive de l'Oflag VID, signé par le Capitaine Duchaussoy et approuvé par le lieutenant-Colonel Magne, le 31 mars 1941.

groupes de niveau. Des plannings d'utilisation des différentes installations sportives sont indiqués de afin de permettre le fonctionnement de chacune des activités. L'athlétisme bénéficie de deux créneaux d'entraînement. Deux cours sont proposés en gymnastique aux agrès, un pour les débutants, le second de perfectionnement. Cet édifice est encore précisé en juillet 1942 lors de la nomination du nouveau doyen, le colonel Meunier, précédemment doyen de l'*Oflag* IVD. Par une communication en date du 3 août, il place les activités sportives sous la responsabilité de l'un de ses adjoints dont il précise par ailleurs les missions : contrôler le fonctionnement des différentes organisations, favoriser leur essor et coordonner les diverses activités¹³³¹. Une réunion hebdomadaire du comité des sports est, de plus, programmée chaque mercredi à partir du mois d'août¹³³² et les officiers sont tenus au courant de l'ordre du jour par voie d'affichage.

En dehors des services centraux, les différentes sections tentent aussi d'adapter leur fonctionnement à l'accroissement des effectifs. A l'*Oflag* IVD, le capitaine Oriol précise que, concernant spécifiquement le basket, l'année 1942 voit le nombre de licenciés augmenter pour atteindre trois cent vingt-sept personnes, dans un camp qui, en janvier, comptabilisait 4 890 français¹³³³. Pour susciter l'émulation, sont formés six clubs qui présentent quarante et une équipes dans les championnats du camp, réparties en Excellence, Honneur et Promotion. Les compétitions prennent place durant les fêtes et jours fériés : un tournoi « régional », c'est-à-dire un tournoi opposant des officiers nés dans différentes régions de France, est organisé le jeudi de l'Ascension et le lundi de Pentecôte¹³³⁴.

4.1.3.3 Des évènements sportifs très fréquents

Les créations de sections comme la meilleure organisation générale des activités sportives entraînent une recrudescence d'évènements. Chaque dimanche, chaque jour férié sont ainsi le théâtre de compétitions ou de manifestations diverses.

Cette dynamique apparaît dès l'hiver 1941. Alors que seule la luge avait vu le jour à l'*Oflag* IID durant l'hiver précédant, les officiers créent une année plus tard les conditions propices à la pratique du patinage. Aidés par les Autorités allemandes qui acceptent de dériver

¹³³¹ AN, 72aj/ 309. Chemise « *Rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ». Document intitulé : Rapport du 3 août 1942 et signé Meunier.

¹³³² AN, 72aj/ 309. Chemise « *rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ». Document intitulé : Rapport du 4 août 1942 et signé Meunier.

¹³³³ AN, F/9/2706. Chemise *Oflag* IVD. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée à l'*Oflag* IVD le 27 janvier 1942.

¹³³⁴ Capitaine Oriol, « O.I Lille, Stella de Cherbourg, A.S Montferrandaise, Stade Français, U.S Tourcoing, C.A Français dans un grand tournoi, mais en 1943 à l'*Oflag* IVD », in *Basket Ball. Organe officiel de la fédération internationale de basket-ball amateur et de la fédération française de basket-ball*, op.cit., p. 3.

de l'eau vers des endroits plats, ils construisent deux patinoires. L'Abbé Flament relate l'évènement :

L'hiver 1941-1942, les manifestations s'amplifièrent grâce à la création de patinoires. Celle du bloc III, pourtant au point, allait être éclipsée par la superbe patinoire du bloc I-IV¹³³⁵.

Les patins, quant à eux, sont envoyés aux officiers par leurs familles¹³³⁶.



Figure 16 : La patinoire du Block I-IV, hiver 1941-1942¹³³⁷.

L'activité connaît un réel succès, et donne lieu à un article technique dans *Écrit sur le Sable* au début de l'année 1942. En quelques pages, le lieutenant Digne, *a priori* spécialiste de l'activité, offre à ses camarades de captivité de petits conseils pour réaliser quelques figures sur la glace. Après avoir décrit les « *vilaines attitudes* » qu'il convient de corriger, l'auteur donne des recommandations pour réaliser des figures simples : courbe simple, changement de carre, trois, double trois et boucle¹³³⁸. Après quelques semaines d'entraînement, les officiers ont l'occasion de se confronter et de tester leur dextérité lors de la *Fête de la Glace*. Initialement programmée à la fin du mois de janvier, celle-ci a finalement lieu le 8 février et connaît, selon l'Abbé Flament, un « *brillant succès*¹³³⁹ », affirmation par ailleurs confirmée par le nombre d'officiers visibles sur les photos prises lors de l'évènement.

¹³³⁵ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 83.

¹³³⁶ *Ibid.*

¹³³⁷ Document appartenant à l'Amicale IID-IIB et publiée avec l'aimable autorisation de cette amicale.

¹³³⁸ Lieutenant Digne, « Glissez mortels ! », *Écrit sur le Sable* n° 18, janvier 1942, p. 20-21. (Archives familiales Jacheet).

¹³³⁹ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB*, *op.cit.*, chapitre 1, p. 83.



Figure 17 : La "Fête de la glace" Oflag IID.¹³⁴⁰

Si les officiers parviennent à maintenir des activités sportives au cœur de l'hiver, celles-ci se multiplient de manière exponentielle à l'arrivée du printemps et, plus encore, durant l'été. Les rencontres et autres tournois ayant eu lieu aux mois d'août et septembre 1942 à l'Oflag XB donne un aperçu de l'ampleur du phénomène : tournoi de boules le 2 août, démonstration de volley, de gymnastique, de boxe, d'athlétisme et de tennis le 15 août, finale des championnats de volley, de basket et grand match de rugby le 16 août, matchs de volley et de basket le 23 août et le 30 août. A cette même date, débute également un tournoi de tennis en simple, qui se termine le 5 septembre. Le 12 septembre, est organisé un tournoi inter-province de basket, le 13, les tennismans proposent une rencontre d'exhibition tandis que les volleyeurs s'affrontent dans un tournoi. A partir du 20 septembre, débute la « semaine d'escrime » qui se clôt par un grand gala le 27. Le programme de cette manifestation comprend plusieurs temps forts :

Dimanche 27 septembre, un grand gala clôturera la semaine d'escrime. L'orchestre jazz prêtera son concours. Prix d'entrée : 50 pfennigs au profit du secours national. Programme : salut des armes avec le maître Pradat. Assaut de fleuret, assaut de sabre, demi-finales et grand prix de l'Oflag (épée-fleuret), assaut d'épée avec le maître Pradat, finale du championnat d'épée inter-armes par équipes de 4 tireurs : cavalerie contre infanterie. Les organisateurs du gala s'excusent auprès des officiers du camp de ne pouvoir accueillir tous les officiers qui ont manifesté le désir d'assister à ce gala. Prière de s'inscrire auprès des délégués du cercle d'escrime¹³⁴¹.

¹³⁴⁰ Document appartenant à l'Amicale IID-IIB et publiée avec l'aimable autorisation de cette amicale.

¹³⁴¹ AN, F/9/3426. Archives Oflag XB. Communications diverses en date du 25 septembre 1942.

L'*Oflag* VID connaît une dynamique analogue durant l'été : compétitions d'athlétisme, matchs de football et démonstration de handball les 1^{er} et 2 août, match de football « *équipe de France A contre équipe de France B* » le 8 août, grand tournoi de volley-ball à partir du 19 août, compétition d'athlétisme le 21. Le nombre de pratiquants est conséquent : trente membres à la section d'athlétisme, quinze équipes de football, quarante joueurs de rugby, deux cent cinquante en basket, sans compter les joueurs assidus de tennis de table et les boulistes¹³⁴². Parfois, des événements sportifs viennent accompagner les changements dans le camp. L'arrivée à l'*Oflag* VID, à la fin du mois d'août, d'officiers en provenance de l'*Oflag* IIC (Lübben) et XD (Fischbeck)¹³⁴³ en est un exemple significatif. Une première réunion du comité sportif a lieu le 29 août regroupant les responsables des sports des officiers arrivants et le délégué aux sports du VID. Deux jours plus tard, un tournoi inter-camp multisports est annoncé. Des compétitions d'athlétisme, rugby, basket, volley, tennis, ping-pong, boules sont programmées. Les mois de septembre et d'octobre voient ensuite se succéder les différentes épreuves en découlant¹³⁴⁴.

4.1.3.4 *L'éducation physique quotidienne, une habitude ancrée dans le quotidien des officiers*

Comme les sports, l'éducation physique continue de rassembler un nombre important de pratiquants. Transféré à l'*Oflag* IVD en septembre 1941, Marcel Leclercq se souvient avec acuité des leçons quotidiennes d'éducation physique données dans son *Block* « *sous la direction de Charrière, professeur d'éducation physique à Lyon*¹³⁴⁵ ».

Dans ce domaine, les archives de l'*Oflag* VID offrent, de nouveau, une multitude de renseignements. Intéressant plus de deux cent cinquante officiers¹³⁴⁶, la leçon a lieu chaque jour au printemps de 9 h 15 à 10 h 15 et est dirigée par le capitaine Duchaussoy assisté de quatre moniteurs répartis dans chacun des *Blocks* du camp. Les exercices proposés s'apparentent à ceux de la Méthode française : Méthode suédoise, Méthode Hébert, jeux et sports. Pour assurer une cohésion dans les enseignements, le capitaine Duchaussoy entreprend

¹³⁴² Renseignement figurant dans un document envoyé au Maréchal Pétain : AN, 72aj/304. *Leur vie...Oflag VID, octobre 1941-juin 1942*.

¹³⁴³ Ces arrivées sont, entre autres, signalées dans l'annuaire de l'*Oflag* : Association des anciens prisonniers de l'*Oflag* VID et IIC et *Oflags* rattachés, *Annuaire de l'Oflag VID-IIC, août 1940, avril 1945, 1949*, p. XI. (IHTP, C. 163).

¹³⁴⁴ AN, 72aj/309. *Oflag* VID. Chemise « *Rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ».

¹³⁴⁵ AN, 72aj/293. Témoignage manuscrit de Marcel Leclercq remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, daté du 28 mars 1956.

¹³⁴⁶ AN, 72aj/308. *Extrait de la correspondance du Colonel Doyen du camp, op.cit.*

d'élaborer une doctrine en s'inspirant « *de la leçon type de Joinville, du programme d'éducation physique édité par l'YMCA et des livres concernant l'hébertisme*¹³⁴⁷ », doctrine qui sert de référence à tous les cadres. Il semble donc bien que l'*Oflag* VID ait reçu tant la brochure éditée par les soins de l'organisation caritative suisse, que les livres de Georges Hébert. En plus de cette leçon quotidienne, les officiers volontaires animent un cours d'hébertisme « *à raison d'un groupe par jour, compte tenu des ressources en matériel et installations diverses*¹³⁴⁸ », signe que l'appétence du CGEGS pour cette méthode a trouvé écho auprès des prisonniers. Le développement de l'hébertisme dans les *Oflags* reste toutefois difficile à mesurer précisément, même si sa propagation est indéniable. Elle se révèle concrètement par le biais de la création d'un *Centre Hébert* à l'*Oflag* IID dès le mois de décembre 1941¹³⁴⁹ sous la direction de deux lieutenants, par l'existence d'un « plateau Hébert » à l'*Oflag* XB mentionné dans une communication du doyen de l'*Oflag* datée du 20 juillet 1942¹³⁵⁰, encore plus subtilement à travers un dessin satirique réalisé en avril 1942 par Raymond Henry alors retenu à l'*Oflag* VID¹³⁵¹.

4.1.4 Recrudescence des formations de cadres pour l'éducation physique

Dès le début de leur captivité, certains officiers, sous la conduite d'experts des sports et de l'éducation physique, ont entamé des formations dans le domaine de l'enseignement de cette discipline. Ces dernières s'étoffent de façon très importante durant l'année 1942. Le phénomène touche progressivement tous les *Oflags*, tandis que les cursus ouverts se diversifient : formation au professorat et stages d'éducation générale se multiplient ainsi durant toute l'année 1942.

4.1.4.1 Multiplication des formations au professorat d'éducation physique

La préparation à la première partie du professorat d'éducation physique est ainsi organisée dans de nombreux *Oflags* dès l'automne 1941, et se poursuit tout au long de l'année 1942. Un document daté du 27 novembre 1941, adressé par le doyen de l'*Oflag* VID à la

¹³⁴⁷ AN, 72aj/309. Chemise « *rappports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ». Document intitulé *Organisation sportive de l'Oflag VID*, signé par le Capitaine Duchaussoy et approuvé par le lieutenant-colonel Magne, le 31 mars 1941.

¹³⁴⁸ *Ibid.*

¹³⁴⁹ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op.cit.*, Chapitre 1, p. 78.

¹³⁵⁰ AN, F/9/3426. *Oflag XB. Communications*. Chemise « *Communication du 10 juillet 1942 au 31 décembre 1942* ». Document : « *Communications diverses en date du 20 juillet 1942* ».

¹³⁵¹ Raymond Henry, *La vie de château*, Paris, Editions Charles Lavauzelle, 1945, planche 16. (AN, 72aj/2201).

délégation de Berlin¹³⁵², en démontre l'existence. Si aucun renseignement n'est donné quant aux cours dispensés ni aux horaires respectés, il donne des indications très précises sur le public concerné : il s'agit d'un groupe de trente-quatre instituteurs, dont six préparent aussi le concours d'inspecteur¹³⁵³ en éducation physique. A l'*Oflag* VIA, selon un rapport établi le 12 septembre 1941 par les responsables de l'université du camp¹³⁵⁴, une formation à la première partie du professorat a été mise en place durant l'été 1941, et se poursuit tout au long de l'année 1942. Cette information est également donnée dans le rapport que rédige en juillet 1942 le groupement des membres de l'enseignement primaire¹³⁵⁵, tout comme elle figure dans le témoignage tapuscrit de H. Soulier après-guerre¹³⁵⁶. Elle accueille six candidats qui suivent cinq heures d'enseignement théorique et de nombreuses séances pratiques par semaine. Les cours sont dispensés par deux professeurs d'éducation physique titulaires du degré supérieur du CAEP, les lieutenants Raux et Bruxeilles. L'*Oflag* XB, resté en retrait au niveau de la création d'un véritable centre universitaire durant la première année de captivité, en démarre un en novembre 1941¹³⁵⁷ après avoir pris note des attentes ministérielles en la matière¹³⁵⁸. Un document daté du 8 mars 1942 fait état de l'existence en son sein d'un « *Centre d'Education Physique* » dont les missions sont précisées : « *Cours préparant au professorat d'éducation physique à raison de 3 heures par semaine sous la direction d'un professeur qualifié et d'un médecin*¹³⁵⁹ ». Le cours accueille vingt-huit étudiants au début de l'année 1942 sur les trois cent vingt-cinq prisonniers inscrits dans les différentes autres filières du centre d'étude. Dix d'entre eux se présentent le 29 mai 1942 aux examens du professorat organisés au camp¹³⁶⁰.

¹³⁵² AN, 72aj/308. Lettre du Lieutenant-colonel Le Mouël, officier de confiance de l'*Oflag* VID à Monsieur le Directeur des Services Diplomatiques des prisonniers de Guerre, Délégation de Berlin, 27 novembre 1941.

¹³⁵³ Le corps des inspecteurs du CGEGS est créé par la loi du 12 novembre 1940. (Loi du 12 novembre 1940 portant sur l'organisation des services extérieurs du Secrétariat d'Etat à l'Instruction Publique, Commissariat général à l'EGS.

¹³⁵⁴ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VIA. *Oflag* VIA, camp de Soest, 12 septembre 1941.

¹³⁵⁵ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VIA. Copie de la lettre du lieutenant Henri Souiller à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à Vichy, sous-couvert de la Mission Scapini, 30 juillet 1942.

¹³⁵⁶ AN, 72aj/293. Chemise *Oflag* VIA. *Historique de l'Oflag* VIA. H. Soulier, document tapuscrit remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd, p. 26.

¹³⁵⁷ AN, F/9/3432. Archives de l'*Oflag* XB. Lettre du Chef de bataillon d'Infanterie Carolet, officier de confiance de l'*Oflag* XB au SDPG, Délégation de Berlin, Bureau d'études des Questions Universitaires le 4 novembre 1941 : « *Le centre d'Etudes de l'Oflag* XB a commencé à fonctionner à partir du 3 novembre 1941. »

¹³⁵⁸ AN, F/9/3432. Archives de l'*Oflag* XB. Note du Bureau Militaire, 16 octobre 1941 : « *Le secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse a adressé au colonel Doyen du camp une circulaire lui demandant d'envisager à l'Oflag* XB la création d'un « *centre d'études.* »

¹³⁵⁹ AN, F/9/3432. Archives *Oflag* XB. Centre d'Etudes *Oflag* 8 mars 1942. A crayon à papier et en rouge, il est indiqué que ce document a été transmis au Dr Bran le 8 mars.

¹³⁶⁰ AN, F/9/3432. Archives *Oflag* XB. Document manuscrit « *Oflag* XB. Université. Examens subis à l'*Oflag* XB au cours de l'année scolaire 1941-1942 ».

Une nouvelle formation, identique, débute alors en juin pour onze candidats. A l'*Oflag IID*, la préparation s'ouvre au début du mois d'avril 1942, et accueille vingt officiers¹³⁶¹.

A l'*Oflag VIA*, la formation comprend deux volets : préparation aux épreuves écrites et préparation aux épreuves techniques. Pour la première, le programme limitatif de 1939¹³⁶², toujours en vigueur en 1942 en France¹³⁶³, sert de support. Ce dernier détaille les thèmes précis à aborder en pédagogie, en anatomie et en physiologie. Doivent être par exemple traités « *l'anatomie des muscles inspireurs* », « *ce qu'est une articulation* », ou encore « *les grandes étapes de la croissance* ». En pédagogie, dix thèmes sont proposés, parmi lesquels « *Les sports. Valeur, dangers, place en éducation physique* ». Le responsable de la formation indique :

La préparation aux épreuves écrites a été à peu près complète. Il reste à traiter quelques questions d'hygiène et de pédagogie. Deux fois par semaine, les candidats exposent chacun à leur tour une question d'anatomie et de physiologie¹³⁶⁴.

Il précise, par contre, que la formation technique a connu quelques vicissitudes liées à l'absence de matériel adéquat, notamment en gymnastique.

A l'*Oflag XVIIA*, l'équipe des enseignants, regroupés au sein d'un *Institut d'Education Physique*¹³⁶⁵, poursuit ses activités de préparation au professorat d'éducation physique durant l'année 1942. Après la passation des épreuves de septembre 1941, ce n'est pas une, mais deux formations qui sont mises en place, l'une propre à la préparation de la 1^{ère} partie du professorat, la seconde identique, mais réservée aux officiers d'Active¹³⁶⁶. Celle-ci débute en octobre et dure une année¹³⁶⁷, occupant dix-neuf stagiaires plus de douze heures par semaine, ces derniers souhaitant :

¹³⁶¹ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag IID*. Copie de la lettre adressée par le capitaine Jacques Hamelin, officier-recteur de l'université française de l'*Oflag IID*, au colonel Vendeur, chef français du camp, en date du 20 avril 1942.

¹³⁶² AN, F/9/2313. Chemise *Oflag VIA*. Rapport du Lieutenant Henri Souiller à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, 30 juillet 1942.

¹³⁶³ Les épreuves du CAPEPS pour la session 1942 sont décrites dans un document intitulé « Recrutement des professeurs d'EPS », rédigé par le CGEGS, Direction de l'EGS, qui figurait dans les archives de l'*Oflag XB* : AN, F/9/3441. Archives de l'*Oflag XB*. Chemise Bureau universitaire. Il est placé en annexe n° 15, p. 1447.

¹³⁶⁴ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag VIA*. Rapport du Lieutenant Henri Souiller à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, 30 juillet 1942, p. 3.

¹³⁶⁵ Le terme est employé par Roger Marchand dans un entretien accordé à J.F Loudcher et C. Vivier : Jean-François Loudcher, Christian Vivier, Roger Marchand : professeur d'EPS et formateur à l'université de l'*Oflag XVIIA* à Edelbach (1940-1945), *op. cit.*, p. 257.

¹³⁶⁶ SHAT, 2P70. *Oflag XVIIA*. Sous-lieutenant d'active Emile Emlinger, 1^{er} novembre 1942. *Rapport sur l'activité d'un cours d'éducation physique et sportive réservé aux officiers d'active*.

¹³⁶⁷ AN, F/9/2314. Lettre du Bureau d'Etudes de la Délégation de Berlin n° 3912/BE au secrétariat d'Etat à la Guerre, Vichy, transmettant un dossier parvenu de l'*Oflag XVIIA* concernant « *un cours d'éducation physique et sportive réservé aux officiers d'Active et organisé à l'Oflag XVIIA du 3/10/1941 au 25/9/1942.* »

[...] étendre leurs connaissances en éducation physique et en sports afin d'être susceptibles à leur retour de jouer dans ce domaine le rôle d'éducateurs et d'organiseurs¹³⁶⁸.

Le rapport établi en fin de formation par le lieutenant Emlinger¹³⁶⁹ ainsi que le certificat de scolarité du lieutenant Charbonneau¹³⁷⁰ signé par Roger Marchand en 1942 permettent de connaître plusieurs détails de ces cursus¹³⁷¹ et ainsi de repérer similitudes et différences avec les formations existant en France à la même période. Le corps professoral, dirigé par Roger Marchand, comprend, en plus des personnes déjà impliquées en 1941, un inspecteur du primaire, un moniteur d'éducation physique et ponctuellement des spécialistes des activités sportives¹³⁷². Le programme de formation comporte une séance hebdomadaire d'anatomie, de physiologie, de psychologie, de pédagogie et de méthodologie. A cela, il convient d'ajouter deux séances par semaine d'initiation sportive et une séance quotidienne d'éducation physique. Cet emploi du temps, bien en deçà du volume horaire donné au même moment à l'ENEPS, n'en respecte pas moins l'esprit, sauf sur un point : l'absence d'heures de formation portant sur les activités d'éducation générale (danse, chant, etc.) qui apparaissent dans les vingt-neuf heures hebdomadaires des stagiaires parisiens¹³⁷³. L'examen final repose sur un écrit de deux heures (anatomie et physiologie), un oral (anatomie, physiologie et psychologie), huit épreuves physiques¹³⁷⁴ et une épreuve de pédagogie pratique. Les choix retenus par Roger Marchand respectent sur bien des points les attentes établies en 1933 quant aux épreuves du CAPEP 1^{ère} partie¹³⁷⁵ : les étudiants étaient confrontés à des épreuves écrites dans les sciences dures et des épreuves de techniques individuelles. Il manque cependant, conditions de captivité oblige, les épreuves de natation, et l'épreuve écrite de pédagogie s'est transformée en épreuve pratique et orale. Elles ne s'écartent pas non plus des épreuves subies à la fin de leur première année d'études par les stagiaires de l'ENEPS¹³⁷⁶. L'étude des

¹³⁶⁸ SHAT, 2P70. Rapport d'Emile Emlinger, *op. cit.*, p. 1.

¹³⁶⁹ SHAT, 2P70. Rapport sur l'activité d'un cours d'éducation physique et sportive réservé aux officiers d'active, rédigé par le sous-lieutenant d'active Emile Emlinger le 1^{er} novembre 1942 et adressé à Monsieur le Ministre de la Défense Nationale.

¹³⁷⁰ Archives possédées par l'association *Mémoire et Avenir, Chapelle de Soest*. Musée virtuel, « *XVIIA. Certificat de scolarité* » et mise en ligne à l'adresse suivante : <http://www.memoireetavenir.fr/>

¹³⁷¹ Voir annexe n° 16, p. 1455.

¹³⁷² Le rapport cite : le lieutenant Vix pour le basket, le lieutenant Mandin pour la boxe anglaise, le lieutenant Robbe pour le football, le capitaine Heulin pour la gymnastique.

¹³⁷³ Archives de l'INSEP. ENEPS 1941-1944. *Programme de l'Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive, année 1941-1942*. Document ronéotypé.

¹³⁷⁴ Il s'agit d'une épreuve d'assouplissement (coefficient 3) ainsi que : 80 mètres, 1 000 mètres, lancer de poids, corde lisse, exercice imposé à la barre fixe, exercice imposé aux barres parallèles toutes ces épreuves ayant un coefficient 1.

¹³⁷⁵ Arrêté du 1^{er} août 1933 relatif aux épreuves de la 1^{ère} et de la 2^{nde} série du CAPEP, JO du 12 août 1933.

¹³⁷⁶ Archives de l'INSEP, dossier de scolarité des stagiaires 1940-1942. Dans l'examen de passage de la 1^{ère} à la 2^{nde} année, les candidats subissent une épreuve écrite de physiologie, une autre de pédagogie, une épreuve orale

coefficients appliqués met en exergue, par contre, certaines différences : les épreuves physiques et techniques ont en effet à l'*Oflag* un poids écrasant, avec deux cents points sur les deux cent soixante possibles, ce qui n'apparaît ni dans le texte de 1933 ni dans les évaluations en cours à l'ENEP. Onze des dix-neuf candidats obtiennent des résultats suffisants pour obtenir un *certificat de scolarité*. Le lieutenant Emile Emlinger demande dans son rapport d'activité que le travail réalisé soit reconnu comme équivalent aux stages effectués en France par des officiers d'Active à l'école de Joinville.

Plusieurs éléments apparaissent à l'analyse de ces différentes initiatives. Le public ciblé est double : instituteurs et officiers de carrière. Les formations conçues s'avèrent très différentes d'un camp à l'autre : les horaires, entre autres, fluctuent entre trois heures et plus de douze heures hebdomadaires, tandis que les équipes pédagogiques encadrant les stagiaires sont de tailles variables, allant de trois à plus de dix membres. Elles ont, par contre, en commun de voir des professionnels de la discipline se mettre en relation avec les centres universitaires pour concevoir un cursus dans lequel, à côté des techniciens, des médecins et scientifiques interviennent.

4.1.4.2 Généralisation des stages d'éducation générale

A côté de la préparation au professorat d'éducation physique, apparaît un autre type de formation : le « *Stage d'éducation générale et sportive* ». Suivant les *Oflags*, les archives à disposition n'offrent pas le même angle d'analyse, ni les mêmes précisions. Mais toutes révèlent, par contre, son existence. A l'*Oflag* VID, le stage se déroule du 15 juin au 6 septembre 1942, réunissant quelques cent vingt officiers, dont cent treize relèvent de l'éducation nationale¹³⁷⁷. Une grande fête de clôture est organisée au début du mois de septembre¹³⁷⁸. A l'*Oflag* VA, il est planifié du 1^{er} juillet au 30 septembre, selon le directeur du centre d'études :

de sport et éducation physique, une épreuve orale de gymnastique médicale, des épreuves techniques : assouplissement, barres parallèles, barre fixe, course de 1 000 mètres, lancer de poids, hauteur avec élan, natation.

¹³⁷⁷ AN, 72aj/308. Lettre du colonel Meunier à Monsieur le Commissaire Général à l'Education Générale et aux Sports, le 13 octobre 1942.

¹³⁷⁸ AN, 72aj/309. Chemise « *Rapports du 31 décembre 1941 au 31 octobre 1942* ». Rapport du 4 septembre 1942, signé colonel Meunier.

Comprenant à la fois des séances d'éducation physique, des conférences et des travaux pratiques, il occupe une douzaine d'heures par semaine 180 stagiaires dont plus de la moitié sont des membres du corps enseignant¹³⁷⁹.

A l'*Oflag* IVD, ce n'est pas un, mais plusieurs stages qui sont organisés courant 1942, comme le prouve la lettre préservée aux Archives Nationales actant la transmission, par la délégation de Berlin au CGEGS, du rapport de stage rédigé par le directeur du stage au camp, le lieutenant-colonel Cordonnier¹³⁸⁰. Un choix analogue est fait à l'*Oflag* XB qui propose trois sessions successives d'une durée d'un mois pendant l'été¹³⁸¹. Les stagiaires assistent à quatre heures de cours par jour du lundi au samedi, cours placés en fin de matinée et de 13 h 15 à 17 h 15¹³⁸².

L'étude plus précise des documents produits par l'*Oflag* VIA permet d'appréhender le contenu même des stages et la manière dont ils ont été organisés. La formation est mise en place entre le 1^{er} juin et le 15 août 1942¹³⁸³. Elle concerne quelques deux cent vingt prisonniers¹³⁸⁴, dont cent trente-six membres de l'enseignement primaire¹³⁸⁵, et une centaine d'officiers d'Active¹³⁸⁶. L'équipe enseignante est composée de douze personnes, dirigées par un militaire de carrière. Y figurent quatre professeurs d'éducation physique, un instituteur détaché dans les services de l'éducation physique de son département¹³⁸⁷, un médecin, deux membres de l'enseignement primaire supérieur, un scout, un ingénieur agronome, un professeur agrégé de physique, un professeur de chant et art plastique¹³⁸⁸. Dans le témoignage rédigé après-guerre, H. Soulier, membre de ce corps professoral, précise que les buts du stage

¹³⁷⁹ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VA. *Rapport sur les activités intellectuelles et artistiques de l'Oflag VA durant l'année 1941/1942*, rédigé par le capitaine Jean Voisin, directeur du centre d'Etudes de l'*Oflag* VA, 20 juillet 1942.

¹³⁸⁰ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* IVD. Délégation de Berlin, 105/BS div, à Monsieur Muffat, 11 février 1942 : « La délégation de Berlin (sports) a l'honneur de transmettre ci-joint à Monsieur Muffat, sous Chef du Bureau au Commissariat aux sports : un dossier (réf. 502) relatif aux stages d'éducation générale et sportive organisés à l'*Oflag* IVD. »

¹³⁸¹ AN, F/9/3426. *Oflag* XB. Chemise Communications du 10 juillet 1942 au 31 décembre 1942.

Communication du 16 juillet 1942 : « Stage d'activités et éducation générales. Conférence d'ouverture du 2nd stage, demain matin » et Communication du 27 août 1942 : « Conférence d'ouverture du 3^{ème} stage vendredi 28 août ».

¹³⁸² AN, F/9/3432. *Oflag* XB. Utilisation des locaux communs à la date du 12 août 1942.

¹³⁸³ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VIA. Copie de la lettre du lieutenant Henri Souiller à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à Vichy, sous-couvert de la Mission Scapini, 30 juillet 1942, p. 5.

¹³⁸⁴ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VIA. Lettre du général Lucien, Chef des Officiers de l'*Oflag* VIA à Monsieur le Chef des Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre, sd.

¹³⁸⁵ Cette indication figure dans le rapport d'Henri Souiller.

¹³⁸⁶ Chemise *Oflag* VIA. *Historique de l'Oflag VIA*. H. Soulier, document tapuscrit remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd, p. 41.

¹³⁸⁷ Il s'agit de Jean Aug. Ce dernier passe, au titre de victime de guerre, la 2nde partie du professorat d'éducation physique en 1946 qu'il obtient en réalisant un total de 188 points sur 240. Ces notes sont particulièrement élevées aux épreuves de pédagogie pratique. (Archives de Fontainebleau, 19780452 article 1).

¹³⁸⁸ Selon le témoignage d'Henri Souiller, *op. cit.*, p. 41.

étaient divers : au-delà de la connaissance de la doctrine nationale d'éducation physique élaborée par le Commissariat général, il s'agissait d'acquérir des connaissances de base en anatomie, physiologie, hygiène, pédagogie et psychologie, mais surtout de maîtriser les sports, la gymnastique rythmique, les danses folkloriques ainsi que différentes activités de plein air et de bricolage. L'emploi du temps type¹³⁸⁹ comprend des cours du lundi au samedi, à raison de quatre heures par jour, une heure le matin, et trois heures l'après-midi. Les horaires hebdomadaires se répartissent entre les sports (cinq heures), l'éducation physique (cinq heures) et les sciences (cinq heures), le reste étant couvert par le plein air, le chant, la danse et les enseignements techniques. Les enseignements se répartissent pour moitié en cours pratique. Cette organisation laisse apparaître plusieurs points significatifs. En premier lieu, ce registre de stage, aussi intensif, ne peut être mis en place que pour des prisonniers n'ayant aucune activité professionnelle. Les contenus proposés sont en adéquation totale avec les textes édités par le CGEGS durant l'année 1941, et les Instructions Officielles du 1^{er} juin 1941 modifiant les finalités et contenus de l'éducation physique scolaire¹³⁹⁰. Les terminologies employées sont analogues, et les activités qui composent l'éducation générale sont toutes enseignées¹³⁹¹.

4.2 Dans les *Stalags*, une dynamique importante sous couvert de la Révolution nationale

Cependant que les *Oflags* sont en proie à de fortes tensions, les questions d'ordre politique pénètrent aussi dans les *Stalags*, mais n'ont pas les mêmes retombées. La période est en effet caractérisée par la domination des groupes favorables au maréchal Pétain. Dans une atmosphère particulièrement chargée d'enjeux politiques, et tandis que les aides émanant du gouvernement français comme des organismes humanitaires se font plus conséquentes, les sports et l'éducation physique se développent de manière importante.

¹³⁸⁹ AN, F/9/2313. Chemise *Oflag* VIA. Chef de bataillon Coudrin, le 4 juillet 1942, *Stage d'éducation générale et sportive. Semaine du 6 au 11 juillet*.

¹³⁹⁰ Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, Commissariat Général à l'Education générale et aux Sports, Direction de l'Education Générale et Sportive, *Instructions. Tome premier. Les activités d'éducation générale*, 1^{er} juin 1941, Paris, Editions Archat, 1941.

¹³⁹¹ *Ibid.*, p. 13. Les sept activités sont en effet l'éducation physique générale, l'initiation et la formation sportive, les jeux, la pratique des exercices rythmiques, de la danse et du chant choral, les travaux manuels, les sorties et excursion et activités au grand air, la pratique du secourisme.

4.2.1 Le Stalag, une antenne de la Révolution nationale

4.2.1.1 La création des cercles Pétain dans les Stalags

Parmi les évolutions constatables, celle relative à la création de centres d'information et de réflexion sur la politique menée en France est sans nul doute la plus visible. Appelés le plus souvent *Cercle Pétain* ou *Mouvement Pétain*, ils sont mis en place entre la fin de l'année 1941 et la fin de l'année 1942. Le compte rendu de la visite du délégué de la mission Scapini, Devaux, au SDPG, en juin 1942, atteste de la vigueur du phénomène :

Devaux a été heureux de constater une progression très marquée de ces centres qui ont recueilli, au cours de ces dernières semaines, un nombre considérable d'adhérents¹³⁹².

Pilotés par les services de l'homme de confiance, ils rassemblent des prisonniers ayant pour tâche d'étudier les réformes en cours en France, puis de rendre compte de celles-ci à tous les prisonniers du camp, et, si possible, à ceux vivant dans les *Kommandos*. Figurant au cœur de l'organigramme de l'administration française, les « *Centre Pétain* » contrôlent, orientent et impulsent les projets collectifs en les associant à la politique du gouvernement de Vichy.

Suivant les renseignements à disposition du DSPG en septembre 1942, sur trente-sept *Stalags*, seuls cinq seraient dépourvus de ce type de structure¹³⁹³. Dès la fin de l'année 1941, le *Cercle Pétain* du *Stalag IVC*¹³⁹⁴, le *Mouvement Pétain* au *Stalag IID*¹³⁹⁵, un autre *Mouvement Pétain* fin novembre aux *Stalags IVB*¹³⁹⁶ et au *XXB*¹³⁹⁷ voient le jour. Au *Stalag VA*, un prisonnier rapatrié évoque la genèse du *Centre d'Information Nationale* en octobre 1941¹³⁹⁸, et le journal *Camp-Cans* en expose les fondements en février 1942¹³⁹⁹. Au *Stalag VC*, c'est en juillet 1942 que le *Centre d'Information Nationale* est présenté dans *Espoirs*¹⁴⁰⁰, tandis qu'au *VID*, le *Cercle Pétain* apparaît en mai 1942¹⁴⁰¹. Au *Stalag XIB*, le journal

¹³⁹² AN, F/9/2177. Chemise compte rendu 1942. Cabinet, Bureau d'Etudes n° 20999/BE. Renseignements fournis par Monsieur Devaux à son retour de Berlin le 18 juin 1942, p. 5

¹³⁹³ AN, F/9/2909. Commandant Bricka, *Mouvements politiques et groupements divers dans les camps de prisonniers de guerre*, DSPG, septembre 1942.

¹³⁹⁴ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVC*. *Reflets* n° 9, décembre 1941.

¹³⁹⁵ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag IID*. *Le Chasse-Cafard* n° 28, Noël 1941 : le *Mouvement Pétain* est créé le 7 décembre 1941.

¹³⁹⁶ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport du Lieutenant Caillaud, officier-conseil sur l'état matériel et moral au *Stalag IVB*, 22 juin 1942, p. 2.

¹³⁹⁷ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XXB*. *Présence* n° 1, 15 novembre 1941.

¹³⁹⁸ SHAT, 2P71. SEG. Renseignements fournis par les prisonniers rapatriés, Bulletin n° 13, 24 janvier 1942. Déclaration de Martinot.

¹³⁹⁹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. *Camp cans* n° 15, février 1942.

¹⁴⁰⁰ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VC*. *Espoir* n° 7, juillet 1942.

¹⁴⁰¹ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag VID*. *Le Clos* n° 6, mai 1942.

annonce la fondation de l'*Union Pétain* en mars 1942¹⁴⁰². Au VIJ, les délégués de la mission Scapini en constatent l'existence en mai 1942¹⁴⁰³. Placé sous la responsabilité de Jean Védrine, il est fondé le 1^{er} janvier 1942 au *Stalag VIIIIC*¹⁴⁰⁴. Au *Stalag XVIIIB*, le *Groupement Pétain* est créé fin 1941¹⁴⁰⁵ et compte rapidement 3 000 adhérents parmi les 3 800 prisonniers. Ces derniers reçoivent une carte sur laquelle il est possible de lire :

Le Comité Directeur du Groupement Pétain du *Stalag XVIIIB* certifie que le prisonnier de guerre a été admis au dit groupement après avoir déclaré adhérer à la Révolution nationale entreprise par le maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français¹⁴⁰⁶.

Une fois établis, les objectifs des différents centres sont doubles : « *faire connaître le maréchal Pétain, sa doctrine politique, ses réalisations*¹⁴⁰⁷, » d'une part, afin de « *contribuer à l'édification de l'avenir du pays*¹⁴⁰⁸ » d'autre part. Le fonctionnement des centres s'avère à peu près identique dans chaque *Stalag* : sous la responsabilité de l'homme de confiance, un prisonnier est désigné pour en assurer la direction. Il constitue autour une équipe chargée d'étudier, secteur par secteur, les différents points de la politique de Vichy et d'en exposer les principales caractéristiques à tous les prisonniers du camp. Au *Stalag VIIIIC*, Jean Védrine est entouré de sept sections: famille, jeunesse, enseignement, politique extérieure de la France, politique intérieure, économie et enfin une section sociale¹⁴⁰⁹. Au *Stalag VC*, le centre a retenu trois grands thèmes : travail, famille, patrie, décomposés en plusieurs sous-thèmes, (famille et santé publique, jeunesse, éducation nationale pour le second axe)¹⁴¹⁰. Après études des réformes entreprises par le Gouvernement, les différentes équipes réalisent des exposés et conférences à l'attention de leurs camarades de captivité, rédigent des articles dans le journal du camp et conçoivent des tracts résumant les points principaux de la Révolution nationale. Au *Stalag XB*, des conférences sont ainsi organisées chaque samedi sur « *la Révolution*

¹⁴⁰² AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XIB*. *Unir* n° 5, 26 mars 1942.

¹⁴⁰³ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag VIJ*. Rapport d'information établi par les délégués de la mission Scapini suite à une visite au *Stalag* les 1^{er} et 2 mai 1942 : « *Le cercle Pétain est constitué* », p. 1.

¹⁴⁰⁴ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag VIIIIC*. Rapport d'information établi par les délégués de la mission Scapini suite à une visite au *Stalag VIIIIC* les 27 et 28 avril 1942, p. 3.

¹⁴⁰⁵ SHAT, 2P 71. SEG, Renseignements fournis par les prisonniers rapatriés, *Bulletin* n° 14, 31 janvier 1942. *Stalag XVIIIB*, Déclaration d'Alfred Lecuyer.

¹⁴⁰⁶ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Directeur du Service Civil de Recrutement et de placement des Militaires de Carrière, 27 mai 1942. *Stalag XVIIIB*, déclarations de l'adjudant chef Convers.

¹⁴⁰⁷ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag IID*. *Le Chasse-Cafard* n° 28, Noël 1941, p. 1.

¹⁴⁰⁸ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VC*. *Espoir* n° 7, juillet 1942.

¹⁴⁰⁹ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag VIIIIC*. Rapport d'information établi par les délégués de la mission Scapini suite à une visite au *Stalag VIIIIC* les 27 et 28 avril 1942, p. 3.

¹⁴¹⁰ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VC*. *Espoir* n° 7, juillet 1942

*nationale, la Famille, le Maréchal*¹⁴¹¹ ». Alors que sa création a été tumultueuse en raison d'une tentative de prise de pouvoir de prisonniers favorables à la collaboration avec l'Allemagne¹⁴¹², l'action du *Centre Pétain* du *Stalag* VIIIIC est ainsi résumée par l'homme de confiance du camp :

Il s'est efforcé par des conférences, des tracts, des distributions de livres et de brochures arrivés de France à faire connaître au plus grand nombre de prisonniers les conditions de l'ordre nouveau et à restaurer dans les esprits les notions d'autorité, de responsabilité, de hiérarchie¹⁴¹³.

Les centres se donnent aussi pour mission de fédérer les énergies des prisonniers, et de s'adresser à tous, même à ceux qui sont les plus éloignés géographiquement. Il s'agit :

[...] de travailler dans un complet esprit d'équipe et de développer cet esprit d'équipe de proche en proche autour de nous, jusqu'au *Kommando* le plus éloigné de façon à créer dans le *Stalag* l'unité profonde qu'exige notre intérêt et celui du pays...¹⁴¹⁴

4.2.1.2 *Les Centres Pétain et l'institutionnalisation des activités physiques*

Dès la fin de la première année de captivité, de nombreux *Stalags* sont déjà parvenus à organiser des services des sports efficaces et à rassembler les prisonniers autour d'un projet de construction d'équipements sportifs. D'autres, pour des raisons diverses, n'ont pas connu cette dynamique. La mise en place des « *Cercle Pétain* » est l'occasion de rattraper ce retard.

Durant toute l'année 1941, le *Stalag* VIG est considéré comme un mauvais camp par les délégués qui le visitent. Aucune activité sportive n'est signalée, aucun comité des sports constitué. L'arrivée d'un nouveau commandant allemand et la création du *Cercle Pétain* au début de l'année 1942 suite à la visite de deux délégués de la mission Scapini¹⁴¹⁵ entraînent indubitablement une nouvelle ère pour les prisonniers y étant détenus. Le journal de camp fait état d'une première impulsion dès le printemps 1942, impulsion que résume un certain C. Lollieux :

¹⁴¹¹ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Directeur du Service Civil de Recrutement et de placement des Militaires de Carrière, 15 avril 1942. *Stalag* XB. Déclaration d'Albert Dupras.

¹⁴¹² SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Général de Corps d'Armée secrétaire d'Etat à la Guerre, 7 septembre 1942. *Stalag* VIIIIC. Déclarations de plusieurs prisonniers rapatriés, notamment de Jean Vedrine.

¹⁴¹³ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport sur l'activité du *Stalag* VIIIIC de juillet 1942 à décembre 1943, établi par l'adjudant Guérin, homme de confiance principal, de juillet 1942 à novembre 1943, reçu par le SDPG en février 1944, p. 16.

¹⁴¹⁴ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VC. *Espoir* n° 7, juillet 1942.

¹⁴¹⁵ AN, F/9/3474. Archives du *Stalag* VIG. Rapport de Hoche, *4 mois d'activité du mouvement Pétain au Stalag VIG*, 30 mai 1942. Un premier délégué de la mission Scapini se rend au camp le 25 décembre 1941 suivi du délégué Baud le 31 janvier 1942.

Au camp, où jusqu'à présent, la question sportive avait été laissée en veilleuse, à l'instigation du Comité directeur du Mouvement Pétain, quelques sportifs se démènent pour répondre aux vœux de leurs camarades de pouvoir faire jouer leurs muscles trop longtemps au repos¹⁴¹⁶.

Les arguments qu'il avance pour amener les prisonniers à la pratique sont tout aussi éloquentes. Il écrit :

Faites du sport, mes chers camarades, soignez votre corps, assouplissez vos muscles, fortifiez-les afin qu'à l'heure du retour la France puisse voir que ni notre force morale ni notre force physique n'ont été amoindries pendant notre captivité et que au contraire nous serons « fins prêts » de toute manière pour aider le Maréchal à refaire une France forte, saine et honnête¹⁴¹⁷.

Tandis que le délégué du CICR se réjouit des améliorations qu'il constate en juin¹⁴¹⁸, le journal fait état de plusieurs manifestations sportives au cours de l'été¹⁴¹⁹. Le service des sports est finalement créé en octobre 1942 et placé sous l'égide du *Cercle Pétain*, comme le confirme le rapport que l'homme de confiance du camp adresse à Georges Scapini le 17 octobre. Ce dernier atteste d'ailleurs du regroupement de tous les services de distractions du camp sous l'égide du *Cercle*, de l'orchestre aux arts plastiques en passant par la bibliothèque, l'université et les sports¹⁴²⁰. Il en précise par ailleurs les enjeux : répondre à l'appel lancé par le Maréchal en créant une « *union d'hommes de bonne volonté* » prêts à s'employer en faveur de la destinée de la France¹⁴²¹.

Au *Stalag XB* aussi, les nouvelles directives émanant du *Centre Pétain* touchent directement le secteur sportif. Bien que le camp ait amorcé une organisation des activités physiques, il faut attendre l'été 1942 pour qu'apparaisse un vrai service des sports :

Aujourd'hui, le sport n'est plus livré simplement à quelques heureuses initiatives privées ou quelques bonnes volontés individuelles : tous les sportifs du camp ont fait bloc dans un but d'Union et de Force. Fidèles aux directives nouvelles ; « la Jeunesse sportive pour une France nouvelle », ils veulent être forts pour mieux servir¹⁴²².

¹⁴¹⁶ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIG*. C. Lollieux, « Le sport en captivité », *L'écho de la Hardthöhe*, n° 14, 1^{er} avril 1942, p. 6.

¹⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 9.

¹⁴¹⁸ AN, F/9/2714 Chemise *Stalag VIG*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag VIG* le 13 juin 1942.

¹⁴¹⁹ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIG*. C. Lollieux, « Sports au camp », *L'Echo de la Hardthöhe* n° 19, novembre 1942.

¹⁴²⁰ AN, F/9/3480. Archives du *Stalag VIG*. Lettre du Sergent Boby Renaud, homme de confiance du *Stalag VIG* à son Excellence Georges Scapini, le 17 octobre 1942, p. 1.

¹⁴²¹ *Ibid.* Annexe à la lettre envoyée à Scapini : texte de la réunion publique ayant pour objet la création du mouvement Pétain.

¹⁴²² AN, F/9/2899. Chemise *Stalag XB*. *Servir* n° 6, 1^{er} août 1942.

Le choix du nom retenu pour le comité, le « Club Athlétique Assolant »¹⁴²³, mérite quelques commentaires. Il fait référence au premier aviateur à avoir traversé l'Atlantique, mort au combat en 1942. Jean Assolant, aventurier du ciel, officier décoré, mort pour la France de Vichy, représente le type même de héros que le gouvernement français cherche à promouvoir dans le cadre de sa propagande¹⁴²⁴, et à laquelle le *Stalag* XB semble s'aligner. Quoi qu'il en soit, le club se fixe immédiatement comme but de construire rapidement un stade, qu'il inaugure au mois de septembre 1942¹⁴²⁵.

Le *Stalag* XB n'est pas le seul à construire des installations sportives. Courant 1942, le *Stalag* XVIII A entame les travaux du *Stade Lyautey*¹⁴²⁶. Le choix du nom est ici aussi marqué du sceau de l'héroïsation de certains traits de l'histoire de France, phénomène caractéristique de la propagande de Vichy. Officier de carrière, Hubert Lyautey consacre entre 1900 et 1930 sa carrière à consolider l'Empire, notamment sur les terres marocaines, et sa mémoire est à ce titre honorée par les services de la propagande de Vichy¹⁴²⁷. Au *Stalag* VC, la création du *Stade Pétain* est placée sous l'égide du *Centre d'Information Nationale*.

Tandis que les premières réalisations en matière d'institutionnalisation des sports et d'édifications de stades avaient été l'œuvre de sportifs convaincus aidés dans leur élan par les services de la *Betreuung*, force est de constater un transfert de responsabilité et de pouvoir courant 1942. Les « *Centre Pétain* » acquièrent une place incontournable et centrale. Cette évolution manifeste permet à certains *Stalags* de se doter de structures qu'ils n'avaient jusque-là pas réussi à établir. Toutefois, comme le suggère un délégué du CICR, une telle emprise politique sur les loisirs dans les camps est susceptible de priver d'activités distrayantes les prisonniers peu enclins à suivre la politique du maréchal Pétain :

Les loisirs au *Stalag* XVIII A, comme presque partout ailleurs, sont, pour les Français, organisés sous les auspices du *Mouvement Pétain* et prennent ainsi une tournure politique ; les prisonniers qui ne participent pas à ce *Mouvement* se trouvent exclus d'un bon nombre de manifestations¹⁴²⁸.

¹⁴²³ *Ibid.* Le choix du nom du comité sportif est largement commenté dans le journal du camp. Il y est précisé que Jean Assolant a réalisé la première traversée française de l'Atlantique Nord en 1929, qu'il a ensuite œuvré à la création du réseau aérien de Madagascar. Par contre, son parcours durant la Seconde Guerre mondiale est bien moins complet : l'auteur précise simplement qu'il participe à des opérations militaires pour défendre l'Empire, mais tait sa participation au combat contre les nazis en 1940.

¹⁴²⁴ Voir en ce qui concerne le « mythe du héros » : Dominique Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, p. 83-84.

¹⁴²⁵ AN, F/9/2899. André Verriez, « Sports », *Servir* n° 11, 25 septembre 1942.

¹⁴²⁶ « Le sport contre le « cafard ». Au *Stalag* XVIII A grâce au sergent Bousquet, apôtre de l'effort, les prisonniers sportifs purent édifier un vrai stade ! », *L'Auto* n° 15339, 3 février 1943, p. 1.

¹⁴²⁷ Selon Dominique Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain, op. cit.*, p. 84.

¹⁴²⁸ AN, F/9/ 2720. Chemise *Stalag* XVIII A. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* XVIII A le 6 août 1942.

4.2.1.3 Les « Centre Pétain » et les évènements sportifs du camp

Parmi les manifestations dont les « Centre Pétain » sont à l'origine, figurent naturellement des compétitions et spectacles sportifs. Dans tous les *Stalags*, l'année 1942 est le théâtre d'une multitude d'évènements sportifs honorant le Chef de l'Etat français, sa politique et ses décisions¹⁴²⁹.

Fréquemment, les compétitions sont organisées sur une journée complète, soit un dimanche, soit un jour férié. La date est retenue au regard du symbole qu'elle représente par rapport à la politique française (aux alentours du 24 avril, jour d'anniversaire de Pétain, fêtes du 1^{er} mai, du 14 juillet ou du 15 août). Elles nécessitent une longue et minutieuse préparation, des programmes de festivité variés où le sport est associé à des spectacles musicaux et des pièces de théâtre. Les prisonniers rapatriés du *Stalag IIIA* confient ainsi à leur retour :

A l'occasion de l'anniversaire du Maréchal, une manifestation très émouvante a eu lieu : discours de l'homme de confiance, défilé, fête sportive. Un immense portrait du Maréchal, avec garde d'honneur, présidait la cérémonie¹⁴³⁰.

Toutefois, les compétitions peuvent aussi s'étaler sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Au *Stalag XB*, le *Centre d'Informations du Maréchal*, qui, aux dires d'un prisonnier rapatrié, fonctionne particulièrement bien¹⁴³¹, met en jeu durant l'été 1942 une coupe dénommée « coupe du Maréchal » en football disputée sous forme de tournoi triangulaire entre deux sélections du *Stalag* et une équipe du Lazarett¹⁴³². Un évènement du même nom est par ailleurs organisé au *Stalag VIIIC* à quelques jours de l'anniversaire du Maréchal¹⁴³³ :

¹⁴²⁹ L'existence de telles manifestations est soulignée par Yves Durand, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags, et les Kommandos, 1939-1945, op. cit.*, p. 217.

¹⁴³⁰ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Général de corps d'Armée, secrétaire d'Etat à la Guerre, 15 juin 1942. *Stalag IIIA*, déclarations de Barbier, Denoual, Raval, Colombo, Lalu.

¹⁴³¹ AN, 72aj/510. Chemise *Stalag XB*. Résumé des rapports. Rapport du 18 mai 1942 : « Groupe Pétain très bien ».

¹⁴³² AN, F/9/2899. André Verriez, « Sports », *Servir* n° 5, 1^{er} juillet 1942.

¹⁴³³ Archives Familiales Agnès Elias.



Figure 18 : Invitation à la coupe du Maréchal. Stalag VIII C

Le thème fréquemment associé aux sports est, durant ces journées particulières, celui des *provinces françaises*. L'identité géographique étant l'une des bases sur laquelle reposent les confrontations sportives avant-guerre en France, ce registre de manifestations engendre un réel intérêt dans les camps. Au *Stalag VA*, la « *grande fête des provinces* » a ainsi lieu le 16 août 1942¹⁴³⁴. Elle se déroule en deux phases : des rencontres sportives puis un défilé en costumes des différentes provinces de France. Durant la première, se succèdent une compétition de lutte, une autre de poids et haltères, six combats de boxe et une grande rencontre de basket. Au *Stalag XIB*, les premières festivités sportives de l'année s'ouvrent à la Pentecôte, et sont organisées conjointement par le Comité des Sports et les différents groupements de Provinces. Devant plus de trois mille spectateurs, la journée débute par un « *défilé des Provinces françaises* » suivie par des exhibitions sportives, des jeux et des danses, le tout dans une ambiance de folklore¹⁴³⁵. Couplant l'inauguration du stade et la fête des provinces françaises, le *Stalag VC* organise une grande journée de réjouissance le 30 août 1942. Pour chaque discipline sportive, les prisonniers se sont regroupés suivant leur région natale et défendent leurs couleurs devant un mât sur lequel flottent tous les fanions des régions. A l'occasion, sont disputées des rencontres en athlétisme, boxe, et volley-ball. L'auteur de l'article relatant l'évènement conclut en des termes qui en disent long sur les intentions politiques des organisateurs :

¹⁴³⁴ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. *Camp-Cans* n° 22, 15 septembre-31 octobre 1942.

¹⁴³⁵ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XIB*. *Unir*, n° 7, 31 mai 1942.

Notre devoir est de réaliser, là où nous sommes, collectivement et en nous-mêmes, servant l'idée au-delà des personnes, la Révolution Nationale. Le passé fut une infernale entreprise de démolition. Il faut construire aujourd'hui. Construire avec foi et discipline sous les ordres de notre Chef et de ceux qui le représentent à tous les échelons¹⁴³⁶.

La référence aux provinces, à leur folklore, n'est en effet pas neutre. Comme le met en évidence Christian Faure à partir de ses travaux de thèse, le Gouvernement de Vichy prête une attention toute particulière à la renaissance et au développement des particularismes régionaux, entendus comme des territoires singuliers, des « petites patries » intégrées dans la France nouvelle¹⁴³⁷. Les propos du maréchal Pétain, lorsqu'il définit les axes forts de la Révolution nationale sont révélateurs :

L'attachement à la petite patrie, non seulement n'ôte rien à l'amour de la grande, mais contribue à l'accroître¹⁴³⁸.

Les attentes du maréchal Pétain sont particulièrement bien accueillies par des hommes éloignés de leur foyer. En plus de ces journées thématiques, certains *Stalags* mettent sur pied des compétitions sur plusieurs semaines. Au *Stalag* VIC, pour lequel un *Centre Pétain* est répertorié dans la brochure du Centre d'Entr'aide de mars 1942¹⁴³⁹, des coupes de provinces sont disputées du 10 au 24 mai 1942 en football, basket-ball et volley-ball¹⁴⁴⁰, faits confirmés par le journal du camp, *Le canard embarbelé*¹⁴⁴¹. Le *Stalag* XVIIA organise une première « coupe des Provinces » en football en juin 1942, durant laquelle la Bretagne perd en finale contre l'Ile de France par deux buts à un¹⁴⁴², puis un tournoi des Provinces en août 1942 qui met aux prises vingt et une équipes en basket, vingt-huit en volley¹⁴⁴³.

La propagande maréchaliste, associée au besoin de retour aux sources, constitue indéniablement les points d'ancrage de ces manifestations. Toutefois, il convient aussi de noter que le folklore occupe une place importante dans la culture nazie, au sein de laquelle la

¹⁴³⁶ AN, F/9/2896. « Inauguration du Stade Pétain et fête des provinces françaises », *Espoir. Organe de liaison des prisonniers du Stalag VC*, n° 9, septembre 1942, p. 2.

¹⁴³⁷ Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy : Folklore et révolution nationale, 1940-1944*, Paris, CNRS éditions, 1989.

¹⁴³⁸ Pétain, Philippe, *Qu'est-ce que la Révolution Nationale*, Secrétariat général à la Jeunesse, direction Propagande, 1942.

¹⁴³⁹ AN, 72aj/306. Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *op. cit.*, p. 79.

¹⁴⁴⁰ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag* VIC. « Les coupes de Provinces », *Le Canard embarbelé* n° 33, 15 juin 1942, p. 4.

¹⁴⁴¹ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag* VIC. « Les coupes de Provinces », *Le canard embarbelé* n° 33, 15 juin 1942.

¹⁴⁴² AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIA. Albert Delmas, « Au *Stalag* : « La coupe des Provinces » », *L'Equipe* n° 20, 1^{er} juillet 1942.

¹⁴⁴³ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIA. Albert Delmas, « Au camp, grands tournois des Provinces » », *L'Equipe* n° 22, 1^{er} août 1942.

pensée *Völkisch*, étudiée par George L. Mosse¹⁴⁴⁴, est dominante. L'homme naît dans un environnement géographique qui contribue grandement à forger son identité de peuple : le sang et le sol (*Blut und Boden*) se rencontrent et donnent naissance à une « race » qu'il s'agit de garder pure. Appartenir au *Volk* signifie être enraciné dans ce sol qui, en retour, façonne le corps et l'âme de chacun des membres de la race. Pour les nazis, le paysan, ses coutumes, ses habitudes, sa force sont autant de symboles forts du *Volk* préservé de toutes formes de contamination¹⁴⁴⁵. Dans ce cadre, le folklore exprime et consolide les appartenances ancestrales. En tant que *Reichsbauernführer*, Walter Darré ne manque pas d'encourager ouvertement les fêtes traditionnelles et coutumes populaires¹⁴⁴⁶.

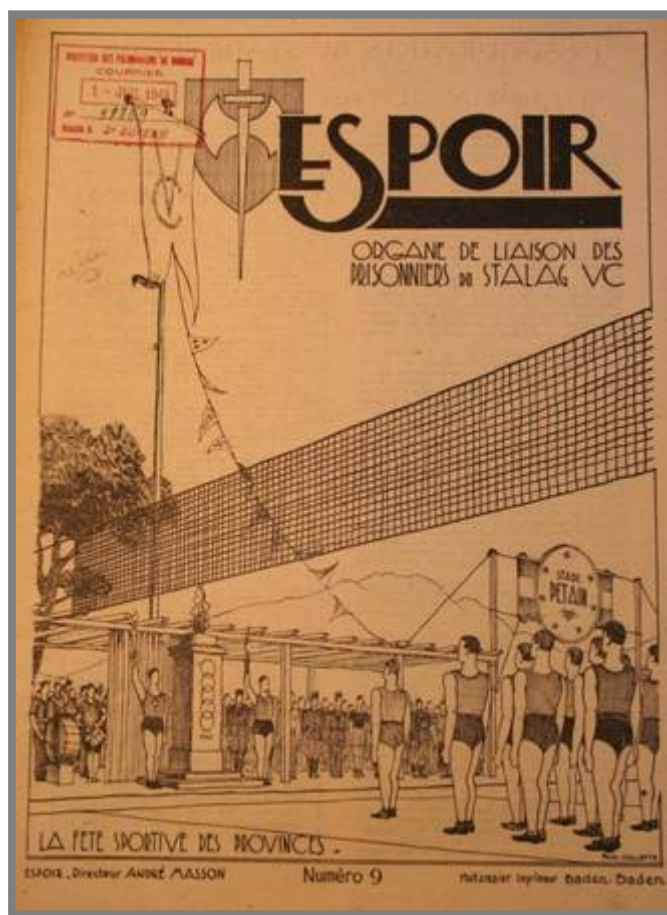


Figure 19: La fête des provinces, *Stalag VC*¹⁴⁴⁷.

¹⁴⁴⁴ George Lachmann. Mosse, *Les racines intellectuelles du Troisième Reich. La crise de l'idéologie allemande*, Paris, Calmann-Lévy, 2006 (notamment les trois premiers chapitres).

¹⁴⁴⁵ Voir : Louis Dupeux, *Histoire culturelle de l'Allemagne*, Paris, PUF, 1989, p. 165-166.

¹⁴⁴⁶ Peter Reichel, *La fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 273.

¹⁴⁴⁷ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VC. Espoir*, n° 9, septembre 1942.

4.2.2 Développement généralisé des sports dans les *Stalags*

A propos du sport derrière les barbelés des *Stalags*, Frédéric Cartault d'Olive exprime son importance en un court passage :

Quant aux vrais, parmi lesquels se trouvaient des professionnels, ils organisaient de grands matchs de football sur les terrains excellents que possédaient la plupart des *Stalags*. Ces matchs étaient toujours impatiemment attendus. Ils ne décevaient jamais. Les joueurs ne se dépensaient pas pour de l'argent, toute combine était exclue. Du pur et du grand sport. Les « internationaux » opposaient, avec la plus brillante et cordiale émulation, la sélection du Stalag aux Anglais, aux Belges, aux Yougoslaves et aux Italiens¹⁴⁴⁸.

4.2.2.1 Une offre de pratique plurielle, généralisée et organisée

Les sports connaissent en 1942 un développement conséquent dans la quasi-totalité des camps de base. Les *Stalags* précédemment favorisés accroissent encore leurs possibilités de loisirs sportifs en construisant de nouveaux équipements, ou en obtenant des autorisations pour accéder à de nouvelles installations. Pour ceux qui étaient restés en retrait, le dynamisme des préposés aux sports permet, en quelques mois, d'édifier les stades et salles nécessaires à la pratique.

Les responsables des sports du *Stalag* IVB poursuivent leurs efforts, malgré une offre en matière de sports déjà conséquente en 1941. Revenant de captivité en mai 1942, Fortuné Cordier salue les grandes facilités accordées par le commandant allemand du camp, et énumère les installations construites par, et au profit, des prisonniers : deux terrains de football, trois de basket, deux de volley, une piscine, des appareils de gymnastique, un ring¹⁴⁴⁹. Même en période hivernale, pourtant peu propice aux activités sportives, le responsable des sports est parvenu à ponctuer les jours fériés d'évènements sportifs divers. Les déclarations de plusieurs rapatriés permettent ainsi d'établir l'agenda du mois de janvier 1942. Le 4, les Bretons du camp offrent un spectacle de danse régionale ; le 12, la patinoire du camp est inaugurée et des courses de vitesse organisées¹⁴⁵⁰ ; le 18, une grande réunion de boxe attirent tous les prisonniers du camp ; le 25, est planifié un gala de patinage, mais ce dernier est empêché par une tempête de neige¹⁴⁵¹. Le journal du camp, *Chanteclair*¹⁴⁵², donne

¹⁴⁴⁸ Frédéric Cartault d'Olive, *De Stalags en évasions*, op. cit., p. 153.

¹⁴⁴⁹ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon à Monsieur le Directeur du Service de Recrutement et de placement des Militaires de Carrière, 18 mai 1942. *Stalag* IVB. Déclarations de Fortuné Cordier.

¹⁴⁵⁰ YMCA, classeur fédéral n° 2. Selon le délégué des YMCA venu visiter le camp le 25 mars 1942, les patineurs utilisent la piscine pour s'adonner à leur sport pendant l'hiver.

¹⁴⁵¹ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon à Monsieur le Général de Corps d'Armée, Secrétaire d'Etat à la Guerre, le 16 juillet 1942. *Stalag* IVB, déclarations de plusieurs rapatriés.

des indications au début de l'été : à côté des sports collectifs, les sports de boules se développent considérablement. Les prisonniers ont, en plus, la possibilité de s'adonner à la natation et de profiter des leçons de deux professeurs. La piscine est aussi utilisée pour des compétitions de water-polo et des courses de natation. Nouvellement créée, la section escrime, forte de quarante adhérents, vivote en attendant l'arrivée du matériel nécessaire, tandis qu'un fronton de pelote basque est construit par les prisonniers courant juin. Au *Stalag VIIA*, des terrains de boules sont créés ainsi qu'un cancha pour pelote basque¹⁴⁵³. Durant l'année 1942, le *Stalag* compte ainsi de nombreux adeptes en athlétisme, une équipe de football entraînée par un ex-professionnel, sept équipes de basket, des pratiquants en rugby, en volley-ball, en tennis, en ping-pong, lutte, coach, boxe, boules et en patinage l'hiver. Chaque section est organisée autour d'un comité qui se donne pour mission d'établir les calendriers de compétitions et qui utilise les services d'un entraîneur pour encadrer les adhérents¹⁴⁵⁴. Ce dynamisme sportif se retrouve aussi dans les autres *Stalags* disséminés dans le Reich. Sous l'impulsion du Comité sportif et récréatif, le *Stalag VA* s'est doté de terrains de volley, de basket, d'un ring, d'équipements pour l'athlétisme. Les différentes sections sportives du camp voient leurs effectifs croître de manière continue : en août, le volley-ball compte cent joueurs répartis en quinze équipes, le basket cent vingt personnes, le football trente, l'athlétisme trente, la boxe dix-huit tout comme la lutte, quelques adeptes de rugby, de nombreux volontaires pour les poids et haltères et cent joueurs de ping-pong¹⁴⁵⁵. Pour le journaliste qui rédige l'article, le nombre d'activités et de sportifs augmente « *de jour en jour pour le plus grand bien de tous* », et ce, grâce à « *une floraison d'initiatives* ». Détenu au *Stalag VIIA* de Moosburg, Pierre Pellizza, champion français de tennis, reprend progressivement contact avec la raquette. Alors qu'il s'entraîne en faisant de la « balle au mur » à la fin de l'année 1941¹⁴⁵⁶, il se réjouit de la construction d'un terrain de tennis au *Stalag* en mai 1942¹⁴⁵⁷. Le 20 mai, il écrit à sa fiancée :

¹⁴⁵² AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVB*. *Chanteclair* n° 11, juin 1942.

¹⁴⁵³ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag VIIA*. Rapport de M. Lauwaert, *L'activité sportive*, par la Délégation de Berlin à l'attention du CGEGS, courrier daté du 5 août 1942.

¹⁴⁵⁴ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag VIIA*. Rapport de M. Lauwaert, *L'activité sportive*, par la Délégation de Berlin à l'attention du CGEGS, par courrier daté du 5 août 1942.

¹⁴⁵⁵ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports, L'activité au camp », *Camp cans*, n° 21, août-sept 1942, p. 2.

¹⁴⁵⁶ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza adressée à sa fiancée, Maria-Josephine Meyer, le 26 septembre 1941.

¹⁴⁵⁷ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza adressée à sa fiancée, Maria-Josephine Meyer, le 6 mai 1942.

Mon court de tennis est terminé. Je n'attends plus que les raquettes et les balles commandées à Lacoste pour faire l'inauguration¹⁴⁵⁸.

Celle-ci a lieu quelques jours plus tard : « avec temps superbe, avons inauguré hier le tennis. Succès sur toute la ligne. » Pierre Pellizza devient responsable de la section qui naît avec l'installation¹⁴⁵⁹, baptisée Yvon Petra, en l'honneur de son ami lui aussi prisonnier de guerre. Une photo prise au camp montre que les prisonniers possèdent un vrai filet, des raquettes, mais aussi une tenue adéquate.



Figure 20 : Pierre Pellizza en tenue de tennisman sur le court du Stalag VIIA, 1942¹⁴⁶⁰.

¹⁴⁵⁸ Archives familiales Jacques Pellizza. Lettre de Pierre Pellizza adressée à sa fiancée, Maria-Josephine Meyer, le 20 mai 1942.

¹⁴⁵⁹ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* VIIA. Rapport du responsable des sports du *Stalag* VIIA, M. Lawaert, daté du 14 août 1942.

¹⁴⁶⁰ Archives familiales Jacques Pellizza.

Alors que la pratique du sport se résumait au *Stalag* XB au seul football courant 1941, la fondation du *Club Assolant* entraîne la création de sections d'athlétisme, de boxe, de football, de volley-ball, de ping-pong et de rugby. A la fin de l'année 1942, le bilan dressé par le journaliste de *Servir* est éloquent :

Au cours de l'année 1942, les sports ont connu au *Stalag* XB un essor remarquable. Alors qu'en 1942, les joueurs de football avaient été les seuls à pratiquer leur sport de façon continue, 1942 vit en dehors du football demeuré le sport roi, les adeptes du basket-ball, du rugby, de l'athlétisme, de l'éducation physique et de la boxe s'adonner avec joie à leur sport favori. Un club qui prit le nom de Club Assolant fut bientôt formé dans le but de coordonner les efforts des différents groupements. Les démarches entreprises par le comité de ce Club nous valurent l'autorisation d'utiliser un nouveau terrain plus propice à nos sportifs¹⁴⁶¹.

Démunis d'activités en 1941, les *Stalags* VC et VIG bénéficient, eux aussi, d'améliorations notables dans le domaine des loisirs sportifs. Au *Stalag* VC, alors que le délégué du CICR note encore que les prisonniers du camp sont démoralisés et que leurs distractions restent réduites en février 1942¹⁴⁶², le déménagement du camp de Malschbach vers Offenbourg au printemps 1942 permet d'accéder à de nouvelles installations et d'organiser les loisirs sportifs. Dès le mois d'avril, le journal du camp, *Espoir*, précise qu'au nouveau camp « *un grand programme de réjouissances très variées est prévu* » et que ce dernier a par ailleurs débuté par une « *fête sportive*¹⁴⁶³ ». Les rapports des délégués se font l'écho de cette amélioration des conditions de pratique. En juin, l'officier-conseil décrit un camp qui possède des terrains de volley, l'équipement nécessaire pour le ping-pong et des cours d'éducation physique¹⁴⁶⁴. Au début du mois d'août, est prévu l'aménagement d'un terrain des sports où les prisonniers pourront s'adonner à l'athlétisme et au basket¹⁴⁶⁵. Le *Stalag* VIG est lui aussi en proie à une certaine effervescence sportive dès les premiers mois de l'année 1942. En juin, le délégué du CICR constate de réelles avancées sur le plan des conditions de vie des prisonniers. Les différents articles du journal de camp, *L'écho de la Hardthöhe*, permettent de constater l'essor de l'athlétisme et du basket¹⁴⁶⁶.

¹⁴⁶¹ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag* XB. André Verriez, « Sports », *Servir* n° 11, 25 décembre 1942.

¹⁴⁶² AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* VX le 2 février 1942.

¹⁴⁶³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VC. « Les loisirs au camp. Une saison au *Stalag* VC », *Espoir* n° 5, sd, p. 9-10. (Les dates ne sont pas toujours précisées sur le journal, mais le numéro 4 est toutefois daté de mars 1942 et le numéro 7 de juillet 1942).

¹⁴⁶⁴ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Rapport de l'officier-conseil sur son séjour au *Stalag* VC du 30 mai au 19 juin 1942, 21 juin 1942, p. 2.

¹⁴⁶⁵ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VC. Rapport de l'officier-conseil sur son séjour au *Stalag* VC du 20 au 31 juillet 1942, 2 août 1942.

¹⁴⁶⁶ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG. C. Lollieux, Sports au camp, *L'écho de la Hardthöhe*, n° 19, novembre 1942.

4.2.2.2 Une multitude de compétitions

En septembre 1942, Louis Althusser adresse du *Stalag* XA une lettre à sa sœur dans laquelle il écrit :

Le dimanche après-midi, sport au *Stalag* : foot, basket, volley-ball, terrain très étroit mieux que rien. Matches France/Belgique, France/Serbie, France/Pologne ; ai fait plusieurs parties « très remarquées » (ceci est pour mon père), ai marqué notamment.....le plus beau but de la saison, volée du gauche sur centre de Cler¹⁴⁶⁷.

Les pratiques sportives prenant dans tous les *Stalags* une place de plus en plus importante, les compétitions qui y sont associées se multiplient elles aussi. Tandis que les deux contraintes déjà apparentes courant 1941 - contraintes météorologiques et professionnelles - continuent d'organiser dans ses grandes lignes les échéances sportives, celles-ci acquièrent une forme toutefois bien plus aboutie. Plusieurs principes semblent orienter les choix des responsables durant l'année 1942 : offrir aux prisonniers du camp, chaque week-end, une ou plusieurs distractions, retenir quelques dates symboliques, théâtres de grandes joutes sportives, et enfin, entretenir une certaine émulation chez tous les prisonniers par l'intermédiaire de systèmes de qualifications, qu'il s'agisse de poules ou de pré-tours, joués davantage durant la semaine.

Lors des compétitions, le nombre d'engagés compte *a priori* plus que les performances réalisées. Les formules de championnats, celle des éliminations ou encore celle des poules fleurissent dans les disciplines telles que le basket, le volley, le ping-pong, le football, les boules. Dès lors qu'une compétition se termine, une autre du même type est aussitôt reprogrammée. Au *Stalag* XIB, se jouent parallèlement, durant l'été, un championnat de football, un autre de basket, un concours de boules, une poule au fleuret et un championnat de ping-pong que le journal de camp évoque en ces termes :

68 engagés ! N'est-ce pas là un beau chiffre ? Il a nécessité d'ailleurs plusieurs soirées d'éliminatoires, les ½ finales et finale ayant été jouées au théâtre le dimanche 23 août¹⁴⁶⁸.

Cette logique de pratique de masse structure aussi la vie sportive du *Stalag* XVIII. Tandis que le 1^{er} championnat de ping-pong¹⁴⁶⁹ se déroule pendant la mauvaise saison, l'arrivée du printemps laisse place aux activités d'extérieur. Au début du mois de juin, le camp organise

¹⁴⁶⁷ Louis Althusser, *Journal de captivité, Stalag XA 1940-1945*, Paris, Editions Stock, 1992, p. 271.

¹⁴⁶⁸ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XIB. « Les sports au camp », *Unir* n° 10, 31 août 1942, p. 8

¹⁴⁶⁹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIII. « Le tournoi de ping-pong du camp », *L'Equipe* n° 17, 15 mai 1942, p. 7.

un grand tournoi de volley qui met en lice trente-huit équipes de cinq joueurs¹⁴⁷⁰. En même temps, vingt-cinq triplètes sont engagées dans un grand concours de boules¹⁴⁷¹. Un mois plus tard, le chroniqueur sportif du camp écrit lui-même : « *Saison estivale très chargée. Les tournois et compétitions se succèdent sans interruption* ». Une nouvelle compétition de volley oppose en effet vingt-huit équipes, tandis qu'en même temps vingt et une formations de basket se disputent la victoire¹⁴⁷². Au Stalag VA, l'effervescence sportive gagne le camp dès le mois de mai : trente équipes s'affrontent en volley, pendant que la section ping-pong enregistre soixante-dix-huit inscriptions au tournoi qu'elle organise¹⁴⁷³.

Parmi les différentes compétitions de l'été 1942, il en est une qui mérite une attention toute particulière : le « *Tournoi de volley-ball des camps* ». Le projet ne naît pas dans les *Stalags*, mais est piloté depuis la France par la FFVB. De sa propre initiative, la fédération fait parvenir, via la Délégation de Berlin, une proposition de tournoi à organiser dans chaque camp, et dont l'essence-même réside dans le fait de faire participer un maximum de joueurs. Elle édite à cette occasion un règlement spécifique et un abrégé des règles du volley-ball pour faciliter son organisation.

¹⁴⁷⁰ Le camp compte à cette époque environ 2 000 prisonniers (AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIII A. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* XVII A les 6, 7 et 8 février 1942).

¹⁴⁷¹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIII A. « La quinzaine sportive », *L'Equipe* n° 18, 1^{er} juin 1942.

¹⁴⁷² AN, F/9/ 2900. Chemise *Stalag* XVIII A. « Au camp », *L'équipe* n° 21, 15 juillet 1942.

¹⁴⁷³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Sport », *camp-cans*, n° 19, juin 1942, p. 2.

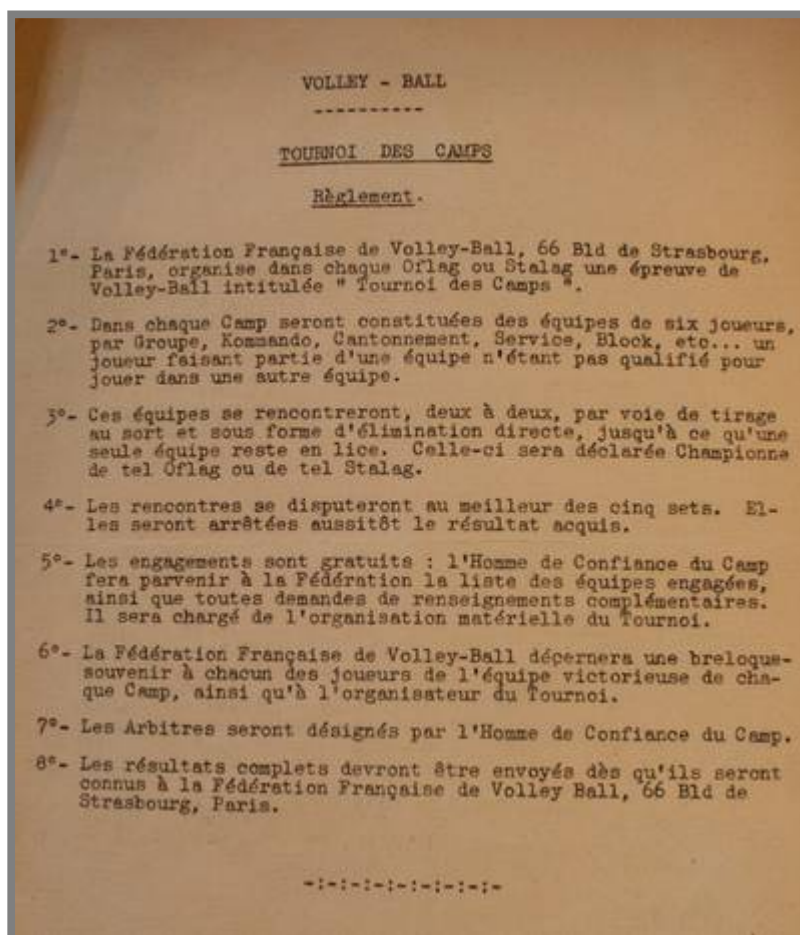


Figure 21 : Tournoi des camps. Règlement¹⁴⁷⁴.

Il semble que l'évènement ait connu un réel succès auprès des prisonniers et que l'attention portée à son organisation ait été grande. Au *Stalag* IXB, huit équipes de six joueurs s'affrontent pour remporter la compétition. Les noms des équipes en lice laissent supposer qu'elles se sont constituées au regard des emplois occupés au *Stalag* (La cuisine, La cantine, Les maçons, etc.)¹⁴⁷⁵. Au *Stalag* VA, l'évènement est accueilli avec ferveur : seize équipes s'engagent dans la compétition. L'organisation est assurée par deux prisonniers volontaires, tandis que l'arbitre officiel est désigné par l'homme de confiance conformément au point n° 7 du règlement édité par la fédération. Le rapport, rédigé à la suite de l'évènement, témoigne d'une volonté de respecter scrupuleusement les indications fournies par la fédération. Il indique les noms des équipes, les résultats de chacune des rencontres, des éliminatoires jusqu'aux phases finales, ainsi que la composition du six vainqueur¹⁴⁷⁶. Au *Stalag* XB, ce sont huit équipes qui convoitent la première place. Débutée à la fin du mois d'août, la compétition

¹⁴⁷⁴ AN, F/9/3462. Archives du *Stalag* VA. *Volley-ball. Tournoi des camps. Règlement.*

¹⁴⁷⁵ AN, F/9/3526. Archives du *Stalag* IXB. Lettre de l'adjudant Marquer, homme de confiance du *Stalag* IXB, adressée à Monsieur le Président de la Fédération Française de Volley-ball, 21 juillet 1942.

¹⁴⁷⁶ AN, F/9/3462. Archives du *Stalag* VA. Rapport du Sergent G. Richard, homme de confiance du *Stalag* VA adressée à Monsieur le Président de la Fédération Française de volley-ball, le 7 août 1942.

s'achève en septembre et les résultats sont ensuite envoyés à la FFV.¹⁴⁷⁷ Le *Stalag* IVB a lui aussi participé à l'évènement¹⁴⁷⁸, comme le *Stalag* IB dont le responsable des sports précise avoir mis en place un championnat sous le patronage de la fédération en vue de désigner la meilleure équipe du *Stalag*¹⁴⁷⁹. La réussite de l'expérience tentée par la FFVB démontre que des liens peuvent se tisser entre le monde fédéral en France et les camps, donnant lieu à des manifestations d'une certaine ampleur.

Evènements phares de la vie du camp, les « journées sportives » se déroulent les dimanches et jours fériés (Pâques, Pentecôte, 15 août) et donnent lieu à une succession de compétitions le plus souvent réservées aux meilleurs sportifs du camp. Deux dates ouvrent ainsi la saison sportive des camps : Pâques et la Pentecôte, avant que chaque dimanche des mois de juillet et août n'apporte son lot de spectacles sportifs. Les programmations incluent souvent les finales des tournois ayant animé la vie sportive du *Stalag* les semaines précédentes, des matchs d'exhibitions ou des rencontres « internationales ». Afin que chacun puisse y prendre activement part, il n'est pas rare non plus qu'une petite partie du programme soit ouverte à tous. A Pâques, le *Stalag* XVIIA organise ainsi un cross (autour du camp), un concours de pétanque, un grand match de football opposant la France à la Belgique, ainsi qu'un match de rugby entre Catalans et Basques¹⁴⁸⁰. Le *Stalag* VA connaît lui aussi une forte activité au même moment :

Ce fut, à l'occasion des fêtes de Pâques une belle floraison de sport au camp. On y vit de mouvementés matchs de volley-ball, de bonnes parties de football, des combats de boxe et même un duel (!) entre deux champions de poids et haltères : n'avez aucune crainte, ce duel n'était ni à l'épée ni au pistolet, mais avec des haltères¹⁴⁸¹.

A la pentecôte, de nouvelles manifestations sportives viennent égayer le quotidien des captifs. Au VA, sont programmés les finales du championnat de volley et de ping-pong, des exhibitions de boxe et de lutte « devant plus de 1 000 spectateurs », un match de football et une grande rencontre d'athlétisme¹⁴⁸². Moins avantagés dans ce domaine, les prisonniers du *Stalag* VID n'assistent qu'à des matchs de football, mais ces derniers offrent néanmoins une

¹⁴⁷⁷ AN, F/9/2311. Lettre de l'homme de confiance du *Stalag* XB au SDPG à Paris datée du 22 octobre 1942 et accompagnée des résultats de la compétition.

¹⁴⁷⁸ AN, F/9/2311. Lettre du SDPG n° 31.301/BE adressée à Monsieur le Président de la Fédération Française de Volley-ball le 13 novembre 1942.

¹⁴⁷⁹ Cette information apparaît dans la retranscription du rapport du responsable des sports du *Stalag* IB parue dans la *Feuille d'information* du CGEGS : « Activité sportive au *Stalag* IB », Education Générale et Sports, revue officielle du CGEGS, *Feuille d'Information* n° 26, 21 janvier 1943 (BNF, 8 JO 6144).

¹⁴⁸⁰ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIA. « Pâques au *Stalag* », *L'équipe* n° 15, 15 avril 1942.

¹⁴⁸¹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Sport. Le tournoi de Pâques », *Camp-cans*, n° 18, mai 1942, p. 3.

¹⁴⁸² AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA, « Sport, *Camp-cans* », n° 19, juin 1942, p. 2.

réelle belle distraction selon le journal du camp¹⁴⁸³. A partir du mois de juillet, chaque dimanche est l'occasion de mettre sur pied une affiche riche et variée. La fête sportive du *Stalag XIB* organisée par Roger Lafond le 19 juillet comprend ainsi :

[...] des matchs de basket et de volley-ball, des combats de boxe, des prises de lutte, une démonstration de jiu-jitsu, des assauts d'escrime, des rencontres de ping-pong et deux exhibitions cyclistes, l'une purement acrobatique par Lecoeur, et l'autre uniquement sportive par le champion belge Masson sur son home-trainer¹⁴⁸⁴.

Pour le 15 août, Roger Lafond programme la finale du tournoi de basket ainsi que des épreuves d'athlétisme ouvertes à tous¹⁴⁸⁵.

Se référant à des pratiques largement répandues avant-guerre dans la sphère des médias sportifs et notamment à *L'Auto*¹⁴⁸⁶, la tentation de mettre sur pied des événements sportifs pour ensuite en rendre compte dans des articles apparaît au *Stalag XVIIIA*. *L'Equipe* met ainsi en place une « coupe de l'Equipe », tournoi de sixte de football, doté d'une coupe créée au camp par un prisonnier, dont la finale se joue le 15 juillet¹⁴⁸⁷.

4.2.2.3 Des fêtes sportives associées à une logique de secours

Il arrive que les fêtes sportives poursuivent un but plus noble que la seule distraction dominicale : elles sont alors associées à des œuvres d'entr'aide. Dans les camps, naît en effet une volonté de venir en aide aux prisonniers ne recevant pas de colis, ainsi qu'à ceux dont les familles sont dans le besoin en France.

Dès la fin de l'année 1941, les administrations françaises des *Stalags* organisent des collectes auprès des prisonniers, et les fonds sont ensuite reversés au Secours National en France. Il faut savoir que les Français touchent chaque mois en captivité, et selon la convention de Genève, une solde versée par la Puissance détentrice, correspondant au travail réalisé pour celle-ci¹⁴⁸⁸. Une fois perçue, celle-ci est envoyée en France, mais il peut s'avérer qu'elle ne couvre pas, pour diverses raisons, les besoins des familles. Quand un service n'est pas spécifiquement créé pour organiser l'entr'aide, des quêtes sont tout de même organisées dans le camp, et les sommes collectées reversées en France. Au *Stalag IID*, il est ainsi stipulé

¹⁴⁸³ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag VID*. *Le Clos* n° 7, 21 mai 1942.

¹⁴⁸⁴ AN, F/9/ 2900. Chemise *Stalag XIB*. « La fête sportive », *Unir*, n° 9, 31 juillet 1942.

¹⁴⁸⁵ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XIB*. « La fête du 15 août », *Unir* n° 10, 31 août 1942.

¹⁴⁸⁶ Voir à ce titre l'article que Timothée Jobert consacre à *L'Auto* : Timothée Jobert, « *L'Auto*, un organe de presse ? » in Evelyne Combeau-Mari (dir.), *Sport et presse en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Le publieur, 2007, p. 13-23.

¹⁴⁸⁷ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. « La coupe de l'Equipe », *l'Equipe* n° 22, 1^{er} août 1941, p. 9.

¹⁴⁸⁸ Article 34 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929 : « *Les prisonniers de guerre ne recevront pas de salaire pour les travaux concernant l'administration, l'aménagement et l'entretien des camps. Les prisonniers employés à d'autres travaux auront droit à un salaire à fixer par des accords entre les belligérants* ».

dans le fichier établi par le Commandant du Pavillon que le camp a fait parvenir 400 000 frs au secours national à la fin de l'année 1941¹⁴⁸⁹. Au *Stalag* IXB, 43 240 frs sont envoyés en trois versements au Secours National au premier semestre 1942.

Certains *Stalags* se dotent d'un service pour gérer les secours. L'objectif des hommes qui en sont à la tête est de multiplier les occasions de constituer un pécule et de reverser les sommes récoltées, non au Secours National, mais plutôt aux familles des prisonniers du camp mises en difficulté par la captivité d'un des leurs. Le service de secours du *Stalag* XVIIIA commence ainsi à fonctionner le 1^{er} novembre 1941 avec pour but de :

[...] traduire sur le plan d'aide matérielle l'esprit de solidarité qui est la raison d'être du journal *L'Equipe*, en venant aux secours des familles nécessiteuses des prisonniers¹⁴⁹⁰.

Le journal demande aux prisonniers dont les familles souffrent de constituer un dossier permettant d'attester leurs dires. L'argent redistribué à ces dernières provient de plusieurs sources, parmi lesquelles le sport figure immédiatement :

Le service de Secours est alimenté par les versements volontaires et réguliers effectués tous les mois par les prisonniers français du *Stalag* ou des *Kommandos*, par les collectes faites au cours de réunions sportives ou de séances récréatives dans le *Stalag* ou les *Kommandos*¹⁴⁹¹.

Le *Stalag* XIB s'implique lui aussi dans l'aide aux déshérités. En mai 1942 naît le *Comité d'Assistance aux familles*, accueilli par une grande fête folklorique¹⁴⁹². Le projet est ainsi présenté aux prisonniers :

Cette œuvre d'entr'aide, sûrement vous en comprenez déjà tout l'intérêt, et nous sommes certains qu'avec votre appui, de nombreux parents de camarades, des épouses, des enfants, plus particulièrement affectés dans leurs besoins matériels par l'absence des leurs, retrouveront un peu plus de goût à la vie, partant, un peu plus d'espoir¹⁴⁹³

Au *Stalag* VA, la naissance du *Comité de Bienfaisance* s'effectue à peu près à la même période, et les premières sommes d'argent sont envoyées en France pour Noël 1941¹⁴⁹⁴. Les archives du *Stalag* VIG montrent que les délégués de la mission Scapini encouragent fortement les prisonniers à conduire de telles initiatives. Fondée le 12 février 1942, l'œuvre

¹⁴⁸⁹ AN, 72aj/509. Papiers du Commandant du Pavillon. Chemise *Stalag* IID. Le renseignement est daté du 15 décembre 1941.

¹⁴⁹⁰ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA. L'Equipe service de secours aux familles des prisonniers. Programme du *Stalag*, *L'Equipe* n° 4, 1^{er} novembre 1941, p. 2.

¹⁴⁹¹ *Ibid.*

¹⁴⁹² AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XIB. De nous à eux, *Unir*, n° 7, 31 mai 1942, p. 1.

¹⁴⁹³ *Ibid.*

¹⁴⁹⁴ AN, 72aj/509. Papiers du Commandant du Pavillon. Chemise *Stalag* VA. Le renseignement est daté du 21 janvier 1942.

d'assistance du *Stalag* VIG possède en effet des statuts qui ont été « établis conformément aux statuts-type élaborés par la mission Scapini pour servir de modèle aux œuvres similaires constituées dans les différents *Stalags*¹⁴⁹⁵ ». Le même document atteste que ces structures sont en lien étroit autant avec le commandement allemand du camp qu'avec les services de la Délégation de Berlin auprès desquels ils doivent se déclarer.

Les activités sportives, et notamment les fêtes et les grands spectacles, sont autant d'occasions durant lesquelles il est possible de faire appel à la générosité des prisonniers. Les archives sauvées des camps comme les journaux mentionnent plusieurs évènements ayant conjugué divertissements et actions charitables. Croisant logique de secours et hommage au maréchal Pétain, les prisonniers du *Stalag* VA organisent dès la fin du mois d'octobre 1941 une grande fête sportive intitulée « Fête du Maréchal », lors de laquelle sont organisés des concours de ping-pong, de volley-ball et d'échecs¹⁴⁹⁶. L'ensemble des sommes récoltées grâce aux ventes, aux dons, aux divers concours sportifs et à la tombola rapporte aux organisateurs 2 598, 70 RM, qui sont envoyés au Secours national à Paris. Les documents d'archives du *Stalag* VA permettent de connaître les modalités du transfert des sommes recueillies : celles-ci sont déposées à la *Kommandantur* du camp qui se charge de la faire parvenir en France :

Cette somme sera versée par les soins de la *Kommandantur* du *Stalag* au compte du Secours National à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Boulevard des Italiens à Paris¹⁴⁹⁷.

Dans ce même *Stalag*, le tournoi de Pâques est l'occasion de procéder à une grande quête profitant, entre autres, aux prisonniers du camp ne recevant pas de colis¹⁴⁹⁸. Au mois de juillet, une journée sportive est organisée, et les profits sont entièrement reversés aux prisonniers belges pour venir en aide aux victimes d'une explosion de produits chimiques survenue dans une cité ouvrière belge¹⁴⁹⁹. Au *Stalag* XIB, la fête sportive de la Pentecôte permet de recueillir grâce aux dons, quête et ventes de programmes 1 093 Reichsmarks remis à l'homme de confiance « pour les familles nécessiteuses du *Stalag*¹⁵⁰⁰ ». Durant la fête du 15 août une nouvelle quête est organisée, qui rapporte toutefois bien moins d'argent (48 RM)¹⁵⁰¹.

¹⁴⁹⁵ AN, F/9/3474. Archives du *Stalag* VIG. *Note pour les hommes de confiance de Kdo. L'œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre du Stalag VI/G*, 19 mai 1943.

¹⁴⁹⁶ AN, F/9/3463. Archives du *Stalag* VA. Journée du Maréchal, résultats.

¹⁴⁹⁷ AN, F/9/3463. Archives du *Stalag* VA. Lettre de l'adjudant Martinot, homme de confiance du *Stalag*, adressée à son Excellence Monsieur Scapini le 15 novembre 1941.

¹⁴⁹⁸ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Le tournoi de Pâques », *Camp-cans* n° 18, mai 1942, p. 2.

¹⁴⁹⁹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Solidarité », *Camp-cans* n° 20, juillet 1942, p. 2.

¹⁵⁰⁰ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XIB. « La Pentecôte au camp », *Unir* n° 7, 31 mai 1942, p. 8.

¹⁵⁰¹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XIB. « Les sports au camp », *Unir* n° 10, 31 août 1942, p. 8.

Au *Stalag* XVIIIA, deux soirées de boxe sont organisées en février, et permettent de réunir une somme d'argent assez conséquente :

Tous les organisateurs et les boxeurs avaient tenu à associer la solidarité au sport, et les premiers bénéficiaires de leurs efforts seront les femmes et les gosses malheureux de France. La totalité des recettes de ces deux journées de boxe, soit près de 1 100 Marks, a été versée à notre Service de Secours. C'est là un geste de vrais sportifs, un geste d'Homme, qui console bien des petites mesquineries !¹⁵⁰²

L'effort de solidarité se poursuit les mois suivants, avec un nouveau spectacle de boxe en mars¹⁵⁰³, des fêtes de Pâques qui permettent de verser 54 000 frs au service des secours¹⁵⁰⁴. Au mois de juillet 1942, le journal du camp publie un article entier consacré au centre de secours, stipulant que ce dernier a récolté en neuf mois d'existence plus d'1 million de frs dont 293 000 proviennent des fêtes diverses.

Au *Stalag* VIIA, sont organisées durant l'été deux journées omnisport auxquelles contribuent toutes les sections du camp. Elles rapportent plus de 500 Marks au profit de la *Famille du prisonnier*. Plus généralement, il semble que les différentes compétitions de ce camp soient systématiquement associées à une œuvre de charité. Le responsable des sports souligne cette caractéristique dans son rapport datant de la fin de l'année 1942 :

Dès lors, des compétitions (championnats, tournois, coupes) furent organisées permettant aux camarades du camp d'assister à de magnifiques journées sportives presque toutes destinées aux œuvres du Maréchal (Secours National, Famille du prisonnier) ou aux nécessiteux du camp « Sport et Charité », telle est la devise des sportifs¹⁵⁰⁵.

4.2.2.4 Un léger engouement pour la passation du Brevet Sportif

Très peu mis en place durant l'année 1941, le brevet sportif semble bien intéresser les comités sportifs des *Stalags* durant l'année 1942. En croisant les éléments figurant dans les journaux de camp, les échanges de courrier entre les services de la mission Scapini et divers organismes en France, il est possible d'en trouver trace dans plusieurs d'entre eux, notamment aux *Stalags* IIIB, IVC, VA, XVIIIA, IXA, IVG pour lesquels des indications assez précises sont données. Ces documents offrent en outre des précisions permettant d'appréhender les relations existant entre les camps et les organismes français.

¹⁵⁰² AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA. « Du vrai sport, une bonne action », *L'Equipe* n° 11-12, 1^{er} mars 1942, p. 1.

¹⁵⁰³ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA. « Nouvelles sportives », *L'Equipe* n° 13, 15 mars 1942 ; p. 18.

¹⁵⁰⁴ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA. « Pâques au *Stalag* », *L'Equipe* n° 15, 15 avril 1942, p. 2.

¹⁵⁰⁵ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag* VIIA. Rapport de M. Lauwaert, *L'activité sportive*, remis par la Délégation de Berlin au CGEGS, par courrier daté du 5 août 1942.

Si en France, la circulaire du 25 mars 1941 instaure un *Brevet Sportif National* en remplacement de l'ancien *Brevet Sportif Populaire*¹⁵⁰⁶, le nom donné aux diplômes délivrés à l'issue des journées d'épreuves organisées dans les *Stalags* varie quelque peu, montrant, ici, que les camps utilisent une pluralité de références, tout en s'adaptant aux réalités de la captivité. Au *Stalag IVC*, il continue, comme en 1941, de prendre le nom de *brevet sportif du prisonnier*¹⁵⁰⁷, tandis qu'au *Stalag XVIIA*, c'est un *brevet sportif du Stalag*¹⁵⁰⁸ qui est proposé aux détenus au mois d'août. Le *Stalag VA* semble, lui, prendre comme base les textes publiés en France et organise durant l'été une session de *Brevet Sportif National*¹⁵⁰⁹. Au *Stalag IIIB*, l'idée d'organiser une telle session apparaît dans le rapport de l'homme de confiance en juillet 1942. Etant donné qu'il demande à recevoir des imprimés de brevet sportif national, et les barèmes à appliquer, force est de conclure qu'il compte respecter les indications du Commissariat général en la matière¹⁵¹⁰.

Les épreuves ne correspondent bien souvent pas véritablement aux instructions en vigueur, et ne sont pas non plus une réplique de l'ancien BSP. Au-delà d'une base commune, certaines épreuves sont absentes, d'autres sont transformées, d'autres ajoutées. 100 mètres, 1000 mètres, saut en longueur et en hauteur figurent ainsi quel que soit le *Stalag* concerné. Par contre, la natation fait systématiquement défaut. Le grimper à la corde apparaît au *IVC*¹⁵¹¹, mais n'est programmé ni au *VA*¹⁵¹², ni au *XVIIA*. Le *Stalag IVC* rajoute une épreuve à celles qui sont demandées en France, en invitant les prisonniers à réaliser un minimum de dix tractions. Finalement, chaque camp propose un menu singulier possédant une base athlétique et hébertiste prononcée.

La réussite au brevet dépend dans tous les camps de minimas à réaliser au cours d'une seule journée. Par contre, suivant les camps, le système est plus ou moins élaboré et les performances exigées différentes. Au *Stalag VA*, celles-ci fluctuent suivant l'âge des prisonniers qui sont classés en deux catégories (les moins et les plus de trente ans). Au *Stalag XVIIA*, le comité sportif crée deux brevets différents : le brevet sportif et le brevet

¹⁵⁰⁶ AN, F/17/14462. Règlement provisoire du Brevet Sportif National transmis le 26 mars 1941 par le Chef du Service des Sports.

¹⁵⁰⁷ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVC*. « Brevet sportif du prisonnier », *Reflets* n° 17, août 1942.

¹⁵⁰⁸ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIA*. « Au camp, Brevet sportif », *L'Equipe* n° 22, 1^{er} août 1942, p. 2.

¹⁵⁰⁹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. *Camp-cans* n° 23, 1^{er} novembre-15 décembre 1942, p. 2.

¹⁵¹⁰ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag IIIB*. Rapport de l'homme de confiance du *Stalag IIIB*, Pierre Dupe, adressé à Georges Scapini, Ambassadeur des prisonniers de guerre, 26 juillet 1942.

¹⁵¹¹ Six épreuves sont imposées dans ce *Stalag* : 100 mètres, 1 000 mètres, saut en longueur sans élan, saut en hauteur, grimper à la corde, poids (meilleur bras), tractions.

¹⁵¹² Les épreuves à réussir au *Stalag VA* se rapprochent du BSN en France ; 100 mètres, 1000 mètres, hauteur, longueur et lancer de poids.

athlétique¹⁵¹³, ce dernier proposant des minimas plus élevés. Au IVC, il n'est question ni de différencier les prisonniers selon leur âge, ni de proposer deux brevets, mais plutôt de créer une compétition en ajoutant un système de points. Le *Stalag* propose huit épreuves aux candidats qui se présentent : tractions, saut en longueur avec élan, sans élan, poids, corde, hauteur, 100 mètres et 1 000 mètres¹⁵¹⁴. Sachant que le BSN français de 1941 différencie les performances suivant les âges d'une part, et qu'il identifie quatre niveaux d'autre part¹⁵¹⁵, chaque *Stalag* semble s'en être partiellement inspiré, mais aussi écarté. Quant aux performances minimales à réaliser, celles-ci varient aussi : 4 m 10 pour la longueur au XVIIIA, 4 mètres 30 pour les moins de trente ans et 4 mètres pour les plus de trente ans au VA, 2 mètres pour un saut sans élan au IVC. La passation de ces brevets intéresse toutefois une faible proportion de prisonniers : cent onze concurrents se présentent au XVIIIA sur les 2 260 Français vivant au camp¹⁵¹⁶, et quatre-vingt-dix d'entre eux obtiennent leur diplôme. Au *Stalag* VA, parmi les 1 700 prisonniers¹⁵¹⁷, quarante-trois tentent de décrocher les minimas, et trente y parviennent, soit moins de 2% de l'effectif du camp.

4.2.2.5 La place des sportifs dans le camp

Avec le développement des sports et compétitions, les champions sportifs d'avant-guerre connaissent une popularité indéniable dans leur *Stalag* et sont l'objet d'articles laudatifs dans les journaux de camp. Leurs expériences dans le domaine sportif sont largement utilisées lors des spectacles sportifs, et ils ne manquent pas de s'impliquer dans leur spécialité : il n'est pas rare de voir un sport se développer dans un *Stalag* grâce à la seule présence d'un champion.

La présentation des différentes sections sportives du *Stalag* VA dans le journal du camp démontre combien le champion sert à cautionner la valeur et le développement des sections sportives : Marius Bricout, professionnel du noble art, aide la section boxe du camp à se développer, les adeptes des « *poids et haltères* » sont encadrés par un certain Duchesne, « *champion de France poids Coqs (1938)* », tandis que les basketteurs suivent les

¹⁵¹³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. *Camp-cans* n° 25, 15 septembre 1942.

¹⁵¹⁴ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag* IVC, *Reflète* n° 17, août 1942.

¹⁵¹⁵ Le texte du 25 mars 1941 prévoit quatre brevets différents, sachant que seul le premier est exigible pour l'obtention d'une licence sportive : le niveau débrouillé, entraîné, athlète complet et athlète supérieur (AN, F/9/4439. Chemise BSN).

¹⁵¹⁶ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* XVIIIA le 16 octobre 1942.

¹⁵¹⁷ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VA le 22 septembre 1942. Le chiffre exact est 1 708 prisonniers.

entraînements de « *l'international Réaubourg* »¹⁵¹⁸ et que les footballeurs « *profitent des leçons de l'international Jules Mathé*¹⁵¹⁹ ». Footballeur émérite, finaliste de la Coupe de France 1938-1939 avec le club de l'Olympique Lillois, André Cheuva¹⁵²⁰ fait partie de la commission sportive du *Stalag VIJ*¹⁵²¹. Il est, de plus, le meneur de l'équipe de football du *Stalag*, et contribue au développement de ce sport.

Les journaux de camp dressent de ces prisonniers hors normes des portraits dithyrambiques. Malgré la captivité, le sportif reste éminemment un modèle. Si leur carrière sportive est en premier lieu rappelée en des termes élogieux, les sportifs sont présentés comme des prisonniers cordiaux, systématiquement prêts à se mobiliser pour apporter leur aide. Leur dynamisme et leur application à préserver leur santé physique et morale sont largement soulignés. Pour ceux qui sont encore en âge de faire de la compétition, leur retour au plus haut niveau une fois rapatrié est considéré comme évident au regard de l'attention qu'ils ne manquent pas de porter à leur hygiène de vie. Comme les intellectuels dans les camps, ils cristallisent ainsi deux valeurs largement partagées dans la société captive : la solidarité du prisonnier vis-à-vis de ses pairs, l'attention portée à soi de afin de retrouver sa place une fois rentré en France. La demi-page que le journal *Camp-cans* réserve à Jules Mathé¹⁵²² illustre parfaitement cet ensemble de caractéristiques : footballeur de rang international, le chroniqueur surévalue quelque peu son palmarès en lui octroyant une sélection supplémentaire en équipe de France. Mais, surtout, il le décrit comme un « *garçon aimable, toujours prêt à rendre service* », qui « *possède une forme excellente* » ce qui lui permettra à son retour en France de « *reprendre sa place pour le plus grand plaisir des amateurs de ballon rond*¹⁵²³ ». Dans le même numéro, le journaliste présente Marius

¹⁵¹⁸ Maurice Réaubourg, international de basket, est sélectionné deux fois en 1934 en équipe de France pour des matchs amicaux (*Basket-ball, organe officiel de la Fédération française de basket-ball*, n° 15, 26 avril 1934 et n° 16, 10 mai 1934).

¹⁵¹⁹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports. L'activité au camp », *Camp-cans* n° 21, 1^{er} août-15 septembre 1942, p. 2.

¹⁵²⁰ André Cheuva est né en 1908. Il est professionnel de football et joue à partir de 1932 pour le club de Fives avant de rejoindre l'Olympique Lillois en 1938, club avec lequel il accède à la finale de la coupe de France. Il est par ailleurs sélectionné sept fois en équipe de France durant l'Entre-deux-guerres. A son retour de captivité, il retrouve immédiatement les terrains de football et il réintègre l'équipe première de l'Olympique Lillois devenu entre-temps Olympique Iris Lillois, avec laquelle il dispute de nouveau la Coupe de France.

¹⁵²¹ AN, 72aj/308. Archives *Oflag VID*. Un exemplaire du *Nouvelliste* est présent dans la première chemise « *Document provenant des archives de l'Oflag* ». « La page des sports », *Le Nouvelliste* n° 43, 15 septembre 1942.

¹⁵²² Jules Mathé est né en 1915 et a fait toute sa carrière au Racing-Club de Paris, club avec lequel il a été champion de France en 1936 et a remporté la Coupe de France en 1936, 1939 et 1940. Il a par ailleurs été sélectionné deux fois en équipe de France A (et non trois comme stipulé dans *Camp-cans*). Concernant son palmarès, voir : Pierre Delaunay, Jacques de Ryswick, Jean Cornu, *100 ans de football en France, op.cit.*, p. 141, p. 164-165.

¹⁵²³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. Sports, *camp-cans* n° 24, 15 décembre 1942-30 janvier 1943, p. 6.

Bricout¹⁵²⁴, boxeur professionnel avant-guerre, comme un « *camarade simple et calme* » qui « *s'entraîne chaque matin de 5 h 30 à 6 h 30 pratiquant culture physique et boxing* » et qui devrait à son retour retrouver « *le rang envié qu'il occupait avant-guerre* ». Le *Stalag XIB* possède aussi sa star sportive en la personne du cycliste Emile Masson¹⁵²⁵. L'article qui lui est consacré rappelle son palmarès, mais ne manque pas non plus de préciser que la captivité n'affecte en rien son moral et qu'il « *se maintient en forme par la culture physique* », ce qui lui permet d'espérer vivre encore « *de belles années* »¹⁵²⁶. Ce sont deux rugbymen qui reçoivent les honneurs au *Stalag XVIIIA* : René Finat¹⁵²⁷ et Roger Chapelon. De nouveau, ces derniers sont présentés comme de grands animateurs sportifs au camp, qui « *s'entraînent avec les moyens du bord* » pour être en mesure de « *bientôt reprendre leur place dans le sport français* »¹⁵²⁸. Lorsque les stars sportives du camp rentrent de captivité, leurs exploits sont commentés dans les journaux de camp, ce qui alimente d'autant la thèse d'un retour facile à la vie civile. L'athlète Prudent Joye¹⁵²⁹ est ainsi l'objet d'un article dans *Le petit Versenois* en octobre 1941, et ses performances de retour de captivité sur 400 mètres vantées. À l'inverse, si un champion rapatrié est l'objet de critiques dans la presse française, la communauté captive s'en émeut immédiatement. Le *Miroir des Sports* publie ainsi un article jugé désobligeant sur André Cheuva, figure du *Stalag VIJ*, qui déclenche la colère de ses anciens camarades, au point de voir l'homme de confiance du camp adresser à ce propos une lettre au commissaire général aux sports¹⁵³⁰.

4.2.3 Les paradoxes de l'éducation physique

4.2.3.1 Pratiques d'éducation physique peu apparentes

Alors que le sport connaît une réelle expansion et un nombre toujours plus important d'adeptes, la pratique de l'éducation physique ne semble pas tenir une place véritablement prépondérante chez les prisonniers. Imposée initialement par les Autorités allemandes sous

¹⁵²⁴ Marius Bricout est né en 1916 et est professionnel en boxe dans les années 1930.

¹⁵²⁵ Emile Masson est un cycliste professionnel belge né en 1915, fils d'Emile Masson senior lui-même cycliste. Il remporte avant la guerre deux grandes courses cyclistes : la Flèche Wallonne en 1938 et Paris-Roubaix en 1939.

¹⁵²⁶ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XIB*. Un champion cycliste, Emile Masson, au *Stalag XIB*, *Unir* n° 6, 30 avril 1942, p. 10.

¹⁵²⁷ René Finat est né en 1909. Il compte à son actif deux sélections en équipe de France, l'une en 1932 la seconde en 1933.

¹⁵²⁸ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. « Nos vedettes sportives, Finat, gloire du rugby français, et son élève Chapelon », *L'Equipe*, n° 23, 15 août 1942, p. 2.

¹⁵²⁹ Prudent Joye est champion d'Europe du 400 mètres haies en 1938.

¹⁵³⁰ AN, F/9/3498. Archives du *Stalag VIJ*. Lettre de l'adjudant Edouard Quitel, homme de confiance principal du *Stalag VIJ*, à Monsieur le Commissaire Général aux Sports, 11 mai 1943.

forme de leçons quotidiennes, encadrée ensuite par les services des sports des différents camps, elle n'est guère mentionnée ni dans les témoignages de rapatriés, ni dans les rapports des délégués, ni même dans les articles de journaux de l'année 1942.

Quelques traces écrites permettent toutefois d'attester que des leçons continuent d'exister. Au *Stalag XB*, tandis qu'est fondé le club *Assolant*, une section d'éducation physique y est immédiatement associée¹⁵³¹. Au *Stalag IVB*, le comité des sports comprend toujours une cellule « éducation physique », qui, par ailleurs, anime des cours à l'extérieur à partir du 1^{er} avril¹⁵³². Dans l'attente de l'ouverture de la section d'escrime, son futur responsable, un certain Rheims, préconise aux prisonniers de s'adonner avec ferveur aux leçons d'éducation physique pour préparer leur corps à l'effort¹⁵³³. L'homme de confiance du *Stalag VIJ* précise dans un rapport daté de juin 1942 que le camp possède :

[...] deux cours d'éducation physique qui réunissent leurs adeptes de très bonne heure le matin avant le travail¹⁵³⁴.

Les archives concernant les différentes formations d'intervenants en éducation physique qui se mettent en place dans les *Stalags* courant 1942 font aussi état, dans les emplois du temps des stagiaires, de créneaux réservés à l'animation de leçons quotidiennes d'éducation physique. Qu'il s'agisse du *Stalag IXA* où sont programmés deux créneaux hebdomadaires le matin de 6 h 30 à 7 h 15¹⁵³⁵, ou du *Stalag IIIB*¹⁵³⁶ qui planifie une leçon quotidienne, les prisonniers-stagiaires sont responsables pendant plusieurs semaines de leur bon déroulement.

Pour autant, il semble que cette activité ne connaisse pas une grande expansion. Au *Stalag VIG*, le responsable des sports écrit juste dans le journal du camp que : « *Quelques vaillants se rencontrent tous les matins dans la salle de théâtre pour y faire de la culture physique*¹⁵³⁷. » Les termes employés laissent entrevoir le caractère restreint de sa diffusion. Par ailleurs, dans plusieurs documents d'époque exposant les activités du comité des sports, l'éducation physique n'apparaît pas. Tel est le cas du *Stalag VIIA* malgré l'exhaustivité du

¹⁵³¹ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag XB*. André Verriez, « Sports », *Servir* n° 11, 25 décembre 1942.

¹⁵³² SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon à Monsieur le Général de Corps d'Armée, Secrétaire d'Etat à la Guerre, le 16 juillet 1942. *Stalag IVB*, déclarations de plusieurs rapatriés.

¹⁵³³ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVB*. Rheims, Escrime. *Chanteclair* n° 11, juin 1942.

¹⁵³⁴ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag VIJ*. Lettre de l'homme de confiance du *Stalag VIJ*, l'adjudant-Chef Debonne, au Bureau Universitaire de la Délégation de Berlin, 19 juin 1942, p. 2.

¹⁵³⁵ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag IXA*. René Coucy, Rapport de fin de stage. Stages de maîtres d'éducation générale, transmis par l'homme de confiance le 18 août 1942.

¹⁵³⁶ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag IIIB*. Lettre de Pierre Dupe à l'Ambassadeur Scapini datée du 23 juin 1942.

¹⁵³⁷ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIG*. « Le sport en captivité », *L'écho de la Hardthöhe*, n° 14, 1^{er} avril 1942, p. 6.

compte rendu établi par le responsable des sports. Au *Stalag VA*, *Camp-cans* expose dans un article daté d'août 1942 toutes les sections sportives, l'éducation physique n'en fait pas partie¹⁵³⁸.

4.2.3.2 Sensibilisation aux bienfaits de l'éducation physique et préconisations

Si les réalisations objectives semblent maigres, la propagande en faveur des exercices du corps perdure durant l'année 1942, notamment par le biais des journaux de camp. Deux axes se dégagent : d'une part convaincre des bienfaits de la pratique, d'autre part offrir aux prisonniers des exemples de leçons afin que ces derniers puissent pratiquer de manière autonome. *Le Korrigan* publie un exposé rédigé par le moniteur d'éducation physique du *Stalag IXB*. L'éducation physique y est définie avec soin comme une pratique nécessaire à tout âge de la vie qui « *développe chez l'homme des qualités physiques et des qualités morales* ». L'auteur s'attache avant tout à lister ses heureux effets : développer et conserver un corps sain et robuste, combattre les effets désastreux de la vie sédentaire, corriger les défauts physiques engendrés par la profession, se délasser et se divertir. A ce titre, il en recommande la pratique aux prisonniers¹⁵³⁹. Pour convaincre les récalcitrants, le journal publie un nouvel article s'adressant aux prisonniers « *négligents* » ou « *ennemis* »¹⁵⁴⁰ des pratiques corporelles. L'auteur, Pierre Penhouët, insiste sur les bienfaits de l'éducation physique, mais associe cette fois clairement ces derniers à un projet politique :

C'est avec les qualités physiques et morales les plus développées que nous contribuerons au relèvement de notre pays, et, pour les obtenir, une seule chose à notre disposition, la pratique des exercices du corps ou éducation physique. Car tout homme doit être apte, en toutes circonstances, à se sauver et à secourir son prochain, en un mot être toujours prêt à se dévouer pour la société et l'avenir de sa patrie¹⁵⁴¹.

Les conseils propres à l'éducation physique comme la présentation de cours se retrouvent aussi dans les journaux de camp, notamment au moment de l'entrée dans l'hiver 41-42, période propice à l'abandon des activités physiques. Comme en début de captivité, la leçon préconisée prend principalement appui sur la Méthode suédoise. Celle que propose Roger Lafond dans un article intitulé « *Voici une leçon de culture physique* » paru dans *Unir*, découle grandement de la méthode créée par Ling et reprise en France par Tissié. Les

¹⁵³⁸ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports, L'activité au camp », *Camp-cans* n° 21, août-sept 1942, p. 2.

¹⁵³⁹ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag IXB*. R. Garoff, « Où il est question d'éducation physique », *Le Korrigan*, n° 25, 15 février 1942, p. 2.

¹⁵⁴⁰ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag IXB*. Pierre Penhouët, « Aux réfractaires de l'Education Physique et des exercices du corps », *Le Korrigan* n° 38, 15 septembre 1942, p. 4.

¹⁵⁴¹ *Ibid.*

mouvements qu'il préconise sont en effet classés par rapport à la partie du corps concernée. Se succèdent des exercices de bras, de jambes, du tronc, de la cage thoracique, classification présente dans la leçon décrite par Tissié. La façon de décrire les mouvements, en insistant sur la position de départ, debout, assis, couché, sur l'écartement des appuis et les termes employés « flexion », « extension », « circumduction » démontrent une volonté de se conformer à tous les aspects de la Méthode suédoise. Les petits dessins qui viennent illustrer les propos de l'auteur ressemblent par ailleurs très fortement à ceux qui apparaissent dans le *Précis de gymnastique rationnelle*. Même si l'importance qu'il accorde aux mouvements d'abdominaux semble exagérée au regard des préconisations de Philippe Tissié, le travail de l'abdomen et de la ceinture musculaire abdominale est bien présent dans la Méthode suédoise. Si cette méthode reste *a priori* privilégiée dans les premiers mois de l'année 1942, une sorte d'ouverture s'opère vers la méthode naturelle d'Hébert à partir du printemps 1942. Au *Stalag VA*, la création d'une section de culture physique utilisant la méthode élaborée par l'ancien marin de Lorient est envisagée en août 1942 : « [...] la culture physique (méthode Hébert viendra bientôt compléter ces nombreuses sections sportives¹⁵⁴² ». L'article de Pierre Penhouët dans *Le Korrigan* laisse également entrevoir sa préférence pour la Méthode naturelle. Accordant à l'objectif « *Etre fort* » une importance considérable, il lie cette ambition aux intentions sous-jacentes « *se sauver* », « *secourir son prochain* », « *se dévouer pour sa Patrie* » qui sont très proches de « *Etre fort pour être utile* »¹⁵⁴³ mentionné sur la couverture des livres de Georges Hébert.

4.2.3.3 Généralisation des stages d'Education Générale et Sportive

L'organisation de stages d'éducation générale et sportive dans les *Stalags* constitue l'un des faits les plus marquants de cette seconde année de captivité. Inexistants l'année précédente, ils apparaissent et se généralisent en quelques mois. Le nombre de prisonniers concernés est systématiquement conséquent, et il n'est pas rare que, pour satisfaire les demandes de chacun, plusieurs stages aient lieu successivement dans le même camp entre les mois d'avril et de novembre 1942.

Sachant qu'une fois les stages terminés, les responsables des *Stalags* envoient un compte rendu à la Délégation de Berlin, les traces écrites sont relativement nombreuses. Les courriers

¹⁵⁴² AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports, L'activité au camp », *Camp-cans* n° 21, août-sept 1942, p. 2.

¹⁵⁴³ L'expression figure sur les couvertures de l'ouvrage phare publié par Georges Hébert durant l'Entre-deux-guerres : Georges Hébert, *L'éducation physique, virile et morale par la Méthode Naturelle*, Paris, 1936, Paris Vuibert, 1936 ; Tome 1 : *Exposé doctrinal et principes directeur de travail*, 1936.

échangés entre les hommes de confiance des camps, le Bureau des Sports de la Délégation de Berlin, le Commissariat Général à l'EGS, le Bureau d'Etudes du SDPG ou encore le Centre d'Entr'aide permettent ainsi de dresser un premier état des lieux très significatif. Entre les mois d'avril et de septembre, des stages ont lieu dans un nombre conséquent de *Stalags* : le IIA¹⁵⁴⁴, XB, IIIC, IVF¹⁵⁴⁵, XIA¹⁵⁴⁶, XIB¹⁵⁴⁷, XVIIIB¹⁵⁴⁸, IIIB¹⁵⁴⁹, VIIC¹⁵⁵⁰, IXA¹⁵⁵¹, X¹⁵⁵²B. Le *Stalag* IVB met lui aussi en place cette formation, mais légèrement plus tard que les autres camps¹⁵⁵³. Sans spécifiquement évoquer les stages d'éducation générale, le compte rendu de l'activité intellectuelle du *Stalag* VIA mentionne l'existence, en 1942, d'un « *Centre Borotra* » qui propose des cours théoriques et pratiques¹⁵⁵⁴.

L'analyse croisée des documents produits par les *Stalags* IIIB, VIIC, IXA et XB¹⁵⁵⁵ permet de dégager les grandes caractéristiques de ces derniers. Les formations sont toujours courtes - allant de quelques semaines à quelques mois - et sont organisées durant la belle saison entre les mois de mai et de septembre. A titre illustratif, les prisonniers, tous des volontaires, débutent les premiers cours le 1^{er} mai au *Stalag* XB, et terminent ceux-ci en septembre. Au *Stalag* IIIB, les cours ne s'étalent que sur neuf semaines. Au VIIC, ils durent

¹⁵⁴⁴ AN, F/9/2106. Transmission par le biais du Bureau des Sports de la Délégation de Berlin, courrier RM 814, du dossier établi par le responsable du stage d'EGS, M. Cassagne, du *Stalag* IIA, à l'attention de Monsieur Muffat, le 7 novembre 1942.

¹⁵⁴⁵ AN, F/9/2106. Les stages d'EGS de ces trois *Stalags* sont mentionnés dans le même document : Dossiers remis par le biais du Bureau des Sports de la Délégation de Berlin, courrier RM/DB D.F.B.A n° 972, à Monsieur Muffat, sous-chef du bureau du commissariat aux sports, le 23 décembre 1942.

¹⁵⁴⁶ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XIA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* XIA le 14 novembre 1942. Alors qu'il constate la faiblesse du centre universitaire du *Stalag*, le délégué écrit : « *Seul un stage d'éducation générale de trois mois a eu lieu pendant la belle saison* », p. 4.

¹⁵⁴⁷ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* XIB. Courrier de la Délégation de Berlin n° RM/ 941 adressé au CGEGS à l'attention de Monsieur Muffat, le 16 décembre 1942.

¹⁵⁴⁸ AN, F/9/2106. Transmission par le biais du Bureau des Sports de la Délégation de Berlin, courrier RM 109/div.BS, du dossier établi par l'adjudant Depoulloy à propos du stage d'EGS du *Stalag* XVIIIB, à Monsieur Muffat, sous-chef du bureau du commissariat aux sports, le 12 février 1943.

¹⁵⁴⁹ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* IIIB. Transmission par le biais du Bureau d'Etudes de la Délégation de Berlin du rapport établi par Pierre Dupé au Commissariat Général à l'EGS, le 14 août 1942.

¹⁵⁵⁰ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* VIIC. Chemise *Stalag* VIIC. Rapport de l'homme de confiance l'Adjudant-Chef Maders daté du 24 juillet 1942.

¹⁵⁵¹ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* IXA. Courrier du Bureau d'Etudes de la Délégation de Berlin n° 28963/BS adressé au Commissariat Général aux sports le 13 octobre 1942.

¹⁵⁵² AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* XB. Rapport général d'août 1942 remis à la Délégation de Berlin.

¹⁵⁵³ L'information paraît dans deux documents différents : AN, F/9/2106. Dossiers remis par le biais du Bureau des Sports de la Délégation de Berlin, courrier RM/DB D.F.B.A n° 972, à Monsieur Muffat, sous-chef du bureau du commissariat aux sports, le 23 décembre 1942 et AN, F/9/2311. Lettre du Bureau d'Etudes de la Délégation de Berlin n° 2395 adressée au CGEGS le 13 février 1943.

¹⁵⁵⁴ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* VIA. Compte rendu de l'activité intellectuelle pendant le mois de juin 1942, 25 juin 1942.

¹⁵⁵⁵ Au-delà de la lettre mentionnant l'existence d'un stage d'EGS au *Stalag* XB, les contenus de ce dernier sont connus grâce aux archives du camp : AN, F/9/3558. Archives du *Stalag* XB. Pierre Fabre, directeur du stage d'EGS, Rapport sur le stage d'éducation général et sportive (été 1942) du *Stalag* XB, adressé à Monsieur le Commissaire général à l'EGS, le 1^{er} septembre 1942.

trois mois. Les prisonniers suivent une heure de cours journalier, auquel se rajoutent deux ou trois grandes démonstrations d'activité physique sur le stade¹⁵⁵⁶. Au *Stalag IXA*, où la formation dure aussi trois mois, les plannings hebdomadaires s'étendent du lundi au samedi, en dehors des heures classiques de travail, comme le met en évidence l'emploi du temps suivant :

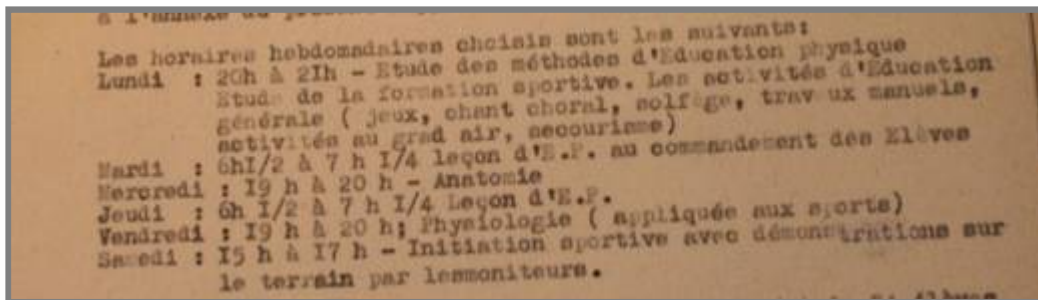


Figure 22: Horaires du stage d'EGS *Stalag IXA*. (AN, F/9/2312).

Au *Stalag IIIB*, le directeur du stage a choisi une formation plus massée sur deux mois, avec environ dix-sept heures de cours par semaine. La maquette prévoit des cours le matin avant 8 heures, le midi et le soir après 17 h 30.

¹⁵⁵⁶ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag VIIIIC*. « Stage d'EGS au camp », *Le soleil Saganais* n° 30, août-septembre 1942.

EMPLOI DU TEMPS

	7h15 - 7h45	13h45 - 13h45	17h30-18h30	18h30- 19hres
Lundi	Leçon journalière d'éducation physique	Etude théorique de la méthode naturelle	Initiation sportive- Sports individuels.	Contrôle médical Bionétrie
Mardi	(d*)	Gymnastique corrective-Travaux manuels		
Mercredi	(d*)	Secourisme	Psychologie Pédagogie	Chant Choral
Jeudi	(d*)	Initiation sportive Sports collectifs		
Vendredi	(d*)	1) Plein air. Courses, démonstrations, jeux scouts. 2) Organisation théorique de séances récréatives, sportives.	Initiation (Sports Collectifs) (Sports Collectifs)	
Samedi	(d*)	14 h - à 15 h à	15 h à 16 h	16 h - 17 h
		Anatomie physiologie (os-muscles) mécanisme des mouvements	Physiologie	Initiation sportive Sports individuels
	Anatomie	10 h à 11 h Physiologie-Grandes fonctions	11 à 12 h	Conférences diverses.

Figure 23 : Emploi du temps du stage d'EGS. *Stalag IIIB* (AN, F/9/2312).

Les documents ci-dessus fournissent des indications intéressantes sur les cours professés. Ces derniers se déclinent en trois grandes catégories : des travaux pratiques à travers l'animation par les stagiaires des leçons d'éducation physique données aux autres prisonniers du camp ; des cours théoriques portant sur les méthodes de l'éducation générale et sportive (sport, éducation physique proprement dite, et autres activités) ; et, enfin, des cours magistraux de sciences. Toutefois, d'un camp à l'autre, la qualité du programme de formation diffère. Si les *Stalags* IXA comme le XB se contentent de considérations assez larges, d'autres camps élaborent des programmes fournis. Celui suivi au *Stalag IIIB* propose de la psychologie, de la pédagogie, un cours sur le contrôle médical, un autre sur la gymnastique corrective. Le *Stalag VIIIC* se distingue véritablement sur ce point par une programmation encore plus fine grâce à la planification de chaque leçon sur les douze semaines. Les cours concernant la « *nature et le caractère de l'enfant* », ceux abordant « *le besoin d'action de l'enfant* » ou encore « *l'éducation par l'action et la joie* » mettent en évidence la place centrale tenue par la pédagogie. La formation accorde également une place conséquente à l'étude des différentes spécialités sportives : volley, football, rugby, natation, lutte, boxe, athlétisme, gymnastique.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1ère	Appels du : Marschal-Diède : rectives.	Le problème de l'E.P.	Physiologie du tube di- gestif	L'initiation le sport	Place de l'anatomie dans l'éducation générale
2ème	Activités d'éducation générale et sportive	Principales méthodes méthode A- moros, Démy	Principes élémentaires d'hygiène	Volley-ball Basket-ball	Membres supérieurs
3ème	Nature et caractère de l'enfant	Caractères de la métho- denturelle	Des aliments Hygiène de l'alimentat.	Foot-Ball	Membres inférieurs
4ème	Le besoin d'action de l'enfant	Conduite de l'éducation caractère foncier	Développement des résistances organiques	Rugby	Tête et cou
5ème	Le besoin d'action de l'enfant	La séance plateau	Utilisation des contrain- tes froid et chaud	Natation Lutte et Boxe	Thorax
6ème	Éducation par l'action et par la joie	Le parcours varié	Hygiène de l'habitation et du vête- ment	Cyclo-tou- risme Camping	Abdomen
7ème	L'individu et le grou- pe. Les res- ponsabilités	Le contrô- le des pro- grès Per- manences côtés	Mécanisme des mouve- ments	Courues de vitesse	Récapitulation
8ème	Travail ma- nuel (atelier jeux jouets brochures- schémas	Organisatin matérielle et maladies	Prophylaxie et préven- tion des maladies	courses de fond	Morphologie et développement
9ème	Théâtre tenockirama musol Rythme	Gymnastique Physiologie appareil circulatoire	Sauts	Sauts	Secourisme
10ème	Les jeux é- ducatifs	Dances popu- laires et ré- gion les	Physiologie appareil respiratoire	Sauts	Contrôle médical
11ème	Activités de plein air exercices	Effets des exercices la nutrition	Physiologie urinaire	Lancers	Effets des exerci- ces au point de vue morphologique
12ème	La contact avec le pays	Effets des exercices sur la ché- mie nerveuse	Effets des exercices sur le sys- tème nerveux	Lancers	Réadaptation et rééducation

Figure 24 : Programmation des cours stage EGS du Stalag VIII C (AN, F/9/2312).

Les équipes pédagogiques sont composées de façon éclectique : à côté du médecin, plus particulièrement chargé des cours d'anatomie et de physiologie, des instituteurs se chargent des cours de pédagogie pratique, des moniteurs ou des professeurs d'éducation physique eux-mêmes traitent des disciplines sportives et des différentes méthodes d'éducation physique. Le nombre de stagiaires concernés n'est pas anodin. Au *Stalag XB*, ils sont trente au départ, dix-huit en fin de formation sur les 3 546 prisonniers que compte le camp de base¹⁵⁵⁷. Les cours du *Stalag IIIB* sont suivis par quarante-neuf captifs, mais seuls trente-cinq d'entre eux finissent réellement le programme. La plupart occupent un poste d'instituteurs dans le civil, d'autres

¹⁵⁵⁷ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag XB*. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag XB* le 8 novembre 1942, p. 1.

sont simplement passionnés de sport et d'éducation physique. Le directeur du stage du *Stalag* VIIIIC donne des indications précises à ce sujet :

Malgré les difficultés d'ordre matériel : travail obligatoire au camp, travaux d'entretien et, pour certains d'entre nous, cours donnés à l'université ; 47 inscrits suivent assidûment les cours. Ce sont : 43 membres de l'enseignement public : 42 instituteurs et un professeur d'EPS, 1 instituteur libre, 3 auditeurs libres, adhérents au groupe « Jeunesse » de la Révolution nationale¹⁵⁵⁸.

Les bilans dressés par les directeurs de stage sont globalement positifs à l'issue de la formation, même s'ils ne manquent pas de souligner les difficultés auxquelles ils ont dû faire front. Au premier rang de celles-ci, figurent les soucis d'emploi du temps. Si tous les directeurs de stages ont placé les cours en dehors des heures de travail, il n'est pas aisé de trouver des créneaux qui satisfont toutes les catégories d'employés du camp. Le directeur de stage du *Stalag* XB écrit à ce propos :

De nombreuses difficultés surgirent. Les heures de travail et de corvée n'étant pas les mêmes pour tous. Quelques réformés ne pouvaient participer aux exercices pratiques, vu leur état physique. D'autres stagiaires partirent en Kommando, ou tombèrent malades. Quelques-uns se découragèrent vite, moralement déprimés [...]. Cet horaire a été très difficile à établir pour convenir à la majorité des stagiaires et pour concorder avec leurs loisirs. Les uns, cuisiniers, travaillaient le matin, d'autres, employés et « corvéables » dans la journée, d'autres enfin, professeurs et chargés de cours au Centre d'Etudes du *Stalag*, le soir¹⁵⁵⁹.

La variabilité des effectifs, les départs non prévus de prisonniers en *Kommandos* constituent un second problème fréquemment mentionné. En ce qui concerne la documentation nécessaire, les avis divergent d'un camp à l'autre. Les directeurs soulignent bien tous avoir reçu de France un certain nombre d'ouvrages, notamment ceux de la Méthode naturelle, mais certains jugent ces apports insuffisants pour proposer des enseignements de qualité¹⁵⁶⁰. Sur le plan pratique, les conditions varient de même d'un camp à l'autre. Les prisonniers ont bénéficié des installations sportives du camp, très correctes dans la majeure partie des cas, mais parfois insuffisantes pour permettre la pratique de tous les sports. La mise à disposition

¹⁵⁵⁸ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport de l'homme de confiance l'Adjudant-Chef Maders daté du 24 juillet 1942, p. 2.

¹⁵⁵⁹ AN, F/9/3558. Archives du *Stalag* XB. Pierre Fabre, directeur du stage d'EGS, Rapport sur le stage d'éducation général et sportive (été 1942) du *Stalag* XB, adressé à Monsieur le Commissaire général à l'EGS, le 1^{er} septembre 1942.

¹⁵⁶⁰ C'est par exemple le cas du *Stalag* XB où le directeur se plaint de n'avoir eu aucune documentation sur le secourisme.

de locaux n'a pas toujours été simple, comme au *Stalag* VIIIIC, où le responsable a dû reporter le début des cours faute de locaux¹⁵⁶¹.

Quelques *Stalags* semblent, par contre, dans l'impossibilité de mettre en place les stages. L'homme de confiance du *Stalag* VIIA évoque à la fin du mois d'août « *l'instabilité des effectifs et des départs massifs en Kommando*¹⁵⁶² » rendant irréalisable un tel projet. Le sergent Lamothe avance des soucis analogues au *Stalag* IVB pour expliquer la mise en place tardive du stage, celui-ci ne débutant que le 15 septembre 1942. Au *Stalag* VID, l'homme de confiance se dit dans l'incapacité d'organiser une telle formation en raison de « *difficultés matérielles insurmontables* », en l'occurrence l'absence d'un vrai terrain de sport¹⁵⁶³. Quant au *Stalag* IVC, plusieurs raisons qui conduisent l'homme de confiance à renoncer à l'ouverture d'un stage : absence de personnel qualifié au camp, effectifs concernés par le stage disséminés dans les *Kommandos*, temps libre insuffisant. A ce sujet, il écrit : « *En général, les heures de loisirs sont peu nombreuses et sont employées nécessairement à la détente et à la récréation*¹⁵⁶⁴. »

4.3 L'extrême diversité des situations dans les *Kommandos*

Tandis que dans les *Stalags*, le sport connaît une expansion notoire, les prisonniers des *Kommandos* restent confrontés à des conditions de travail pénibles et très hétérogènes rendant hypothétique le développement des loisirs. Ceci étant, deux données viennent quelque peu modifier le contexte dans lequel les Français vivent : la modification du système de surveillance et la volonté toujours plus marquée des responsables de l'administration des *Stalags* de venir en aide aux prisonniers des détachements de travail.

A partir de l'analyse des archives de *Kommandos* gérés par neuf *Stalags* différents (le IA, le IIIA, le IIID, le VA, le VIG, le VIJ, le VIIIIC, le XIB et XVIIB), il est possible d'avancer que la proportion de *Kommandos* où des pratiques sportives existent augmente de manière significative. Toutefois, les situations varient considérablement d'une structure à

¹⁵⁶¹ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* VIIIIC. Lettre de l'homme de confiance du *Stalag* VIIIIC, l'adjudant Guérin, adressée au bureau universitaire de la Délégation de Berlin le 23 septembre 1942.

¹⁵⁶² AN, F/9/2311. Lettre de l'Homme de Confiance du *Stalag* VIIA, Grospiron, datée du 21 août 1942, adressée à Monsieur l'Ambassadeur.

¹⁵⁶³ AN, F/9/2311. Lettre de l'Homme de Confiance du *Stalag* VID, R. Fernand, datée du 19 septembre 1942, adressée à la Délégation de Berlin.

¹⁵⁶⁴ AN, F/9/2311. Lettre de l'adjudant Grimaud, Homme de Confiance du *Stalag* IVC, datée du 10 septembre 1942, adressée à Monsieur le Chef de la Délégation diplomatique, Berlin.

l'autre, et suivant les cas, les prisonniers possèdent ou non les moyens de mettre sur pied des distractions.

4.3.1 Mise en place d'une surveillance relâchée

Dès la fin de l'année 1941, l'OKW met en place un nouveau régime de surveillance des prisonniers de guerre français. Qualifiée de « *garde relâchée*¹⁵⁶⁵ » lors d'une réunion entre G. Scapini et le Général Reinecke, elle consiste en le maintien d'un nombre minimal de gardes auprès des captifs, et la possibilité accordée à ces derniers de sortir de leurs *Kommandos* (ou du *Stalag*) pour effectuer des promenades lors des jours chômés. G. Reinecke précise dans une autre réunion que les mesures prises permettent aux prisonniers de « *circuler le dimanche sans surveillance dans les villes et les campagnes du Reich*¹⁵⁶⁶ ». Un document figurant dans les archives de Berlin donne quelques indications supplémentaires. Il y est en effet précisé que seuls les prisonniers ayant un comportement irréprochable peuvent bénéficier des nouvelles mesures, que l'objectif de celles-ci est de faire connaître aux Français les particularités de la culture allemande, que les promenades durent jusqu'à 16 heures, et que les lieux de divertissements ou de rassemblements d'Allemands leur sont interdits¹⁵⁶⁷.

J. Moret-Bailly évoque ce nouveau dispositif pour le *Stalag XVIIIB* :

Appliquée à la discrétion du commandant du *Stalag*, d'abord aux *Kommandos* agricoles, puis à quelques *Kommandos* industriels, cette mesure donnait aux prisonniers toute liberté de circuler dans un certain périmètre, même en dehors des nécessités du travail. Les limites pouvaient atteindre ou dépasser celles de la localité ; presque toujours le contrôle, confié à la gendarmerie, était assez lâche pour que les prisonniers n'en ressentissent point la contrainte¹⁵⁶⁸.

Les prisonniers peuvent également demander des *Ausweis* pour se rendre dans certains lieux nécessitant des transports¹⁵⁶⁹. Paul Ramos a d'ailleurs préservé ce papier essentiel dans

¹⁵⁶⁵ SHAT, 2P65. SDPG, Cabinet, Bureau d'Etudes n° 8996/BE. Entretien du 23 décembre 1941 à l'OKW entre M. Georges Scapini, Ambassadeur de France, et le Général Reinecke, Chef des *Allgemeinen Wehrmachtamtes im OKW*, le 2 janvier 1942, p. 2.

¹⁵⁶⁶ SHAT, 2P65. Procès-verbal de la réunion du 19 mars 1942 à l'OKW à laquelle assistaient : du côté allemand, le Général Reinecke et ses collaborateurs immédiats, MM le Docteur Bran et Lilienthal de la *Dienststelle* Ribbentrop, du côté français M. Scapini, Ambassadeur de France, le Médecin-commandant Brucker et le Capitaine Dunand.

¹⁵⁶⁷ BAB, NS18/1023. OKW, courrier secret n° Az ;2f.24.73 AWA/kriegsgef.Allg (Ia), *Auflockerung der Bewachung von franz und belg Kr Gef., Spaziergänge und sonstige Vergünstigungen*, 20 mars 1942.

¹⁵⁶⁸ J. Moret-Bailly, « Les *Kommandos* du *Stalag XVIIIB* », *Revue d'Histoire de la deuxième Guerre mondiale* n° 37, janvier 1960, p. 38.

¹⁵⁶⁹ Cette information est aussi donnée dans le document secret daté du 20 mars 1942 (BAB, NS 18/1023. OKW, courrier secret n° Az, 2f.24.73 AWA/ Kriegsgef. Allg (Ia), *Aufklärung der Bewachung von franz und belg. Kr Gef., Spaziergänge und sonstige Vergünstigungen*.

ses archives : daté du 20 mai 1942, le document stipule clairement qu'il lui permet de circuler en tant qu'homme de confiance, dans le cadre du travail et dans celui des loisirs¹⁵⁷⁰.



Figure 25 : Ausweis de Paul Ramos (AN, 72aj/1967).

Au *Stalag* IA, il semble que les dispositions prises par les Autorités du camp et répercutées dans les différents *Kommandos* soient particulièrement souples¹⁵⁷¹. Selon une note rédigée par le secrétariat des aspirants du *Stalag* datée du 9 décembre 1942, les hommes affectés à un détachement de travail auraient la possibilité de sortir sans surveillance trois soirs par semaine dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur cantonnement. Les hommes de confiance obtiennent l'autorisation de rassembler les prisonniers de plusieurs *Kommandos* sur un même lieu pour des fêtes, chacun se déplaçant selon les moyens mis à disposition par les employeurs.

Les possibilités de distractions s'accroissent, de fait, de manière exponentielle : les prisonniers peuvent espérer se rendre sur les stades, aller se baigner dans les lacs voisins, prendre le train pour rencontrer des prisonniers vivant dans d'autres *Kommandos*. Jean Védrine, ex-prisonnier du *Stalag* VIII C, considère que ces mesures ont apporté une

¹⁵⁷⁰ AN, 72aj/1967. Papiers de Paul Ramos.

¹⁵⁷¹ AN, F/9/2912. Chemise *Stalag* IA. Secrétariat des Aspirants du *Stalag* IA, *Note générale sur le Stalag IA*, 9 décembre 1942, p. 3.

amélioration notable des conditions de vie à la fin 1941¹⁵⁷². Les témoignages sur ce point sont nombreux, et attestent que, dans une large mesure, les responsables allemands ont appliqué les nouvelles directives. Les occasions de s'adonner aux pratiques sportives deviennent, quoi qu'il en soit, bien plus fréquentes.

4.3.2 Les liaisons entre le *Stalag* et les *Kommandos* : un facteur touchant les pratiques sportives

4.3.2.1 Des hommes de troupe précédemment isolés dans les Kommandos

Sur le plan organisationnel, les prisonniers de guerre français ont été, dès la fin de l'année 1940, dispersés au gré des besoins de l'économie allemande dans des centaines de *Kommandos* dépendant des camps « mère » des *Stalags*. Rattachés administrativement au camp, ils vivent parfois à des dizaines de kilomètres des personnes censées protéger leurs intérêts. Isolés, ils n'ont guère l'occasion de venir au camp principal. Ils n'y font que de furtifs séjours en cas de nécessité médicale ou pour gérer des problèmes d'ordre civil, et l'accueil qui leur est réservé en de telles circonstances est, à leurs yeux, peu avenant. Prisonnier dans un *Kommando* dépendant du *Stalag* XVIIIA, Gilbert Caillaud écrit dans son témoignage remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale :

Mon séjour au camp fut bref. Les activités intellectuelles du camp m'auraient certes intéressé, mais les cercles bourgeois du camp ne s'ouvraient pas facilement devant la plèbe des kdos en visite au *Stalag*.¹⁵⁷³

Pendant quelques jours, ils constatent avec une certaine amertume combien les loisirs sont diversifiés, entre le théâtre, les sports et l'université. Le contraste entre leur vie de labeur dans les *Kommandos* et le quotidien du *Stalag* les frappe, au point d'amener F. Cartault d'Olive à considérer l'existence de deux captivités foncièrement différentes :

La vie au *Stalag* était tout à fait différente de la vie en *Kommando*. Deux prisonniers qui auraient vécu exclusivement leurs « cinq années », l'un dans un *Stalag*, l'autre en *Kommando*, ne pourraient avoir ni l'un ni l'autre, une idée complète de la captivité¹⁵⁷⁴.

¹⁵⁷² Jean Vedrine, « La mission Scapini vue d'un *Stalag* en 1940-1942 et réflexions postérieures », in Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *op. cit.*, p. 229.

¹⁵⁷³ AN, 72aj/300. Témoignage manuscrit de Gilbert Caillaud daté du 10 octobre 1958, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

¹⁵⁷⁴ Frédéric Cartault D'Olive, *De Stalags en évasions*, *op. cit.*, p. 155.

Les contacts que les hommes de troupe tissent avec leurs homologues sédentaires sont de fait réduits, voire parfois inexistant, et la représentation qu'ils se forgent de ces derniers est empreinte de méfiance. Plus que tout autre grief, les hommes de *Kommandos* soupçonnent ceux des camps de ne pas distribuer de manière équitable les denrées provenant des colis, systématiquement réceptionnés au *Stalag* avant d'être répartis dans les détachements. Qualifiés après-guerre de bourgeois, de maffia des camps dans certains témoignages écrits, les prisonniers dressent un portrait des sédentaires sans complaisance :

Comme Paris a Auteuil, Passy ou la Muette, chaque *Stalag* a eu son quartier chic. C'était le terrain, généralement isolé par un barbelé protecteur, où s'élevaient les baraques des employés. L'humanité captive qu'on y apercevait tranchait par sa mine prospère et l'élégance de son vêtement sur la foule hâve et déguenillée qui peuplait les autres baraques. Logés au large, du moins comparativement, gorgés de provisions, nantis de deux ou trois tenues de rechange, abondamment pourvus de tout ce qui rend la vie supportable, ces bourgeois de la captivité jouissaient dans le camp de privilèges âprement disputés des fonctions officielles [...]¹⁵⁷⁵.

La vie en autarcie des prisonniers des *Kommandos* engendre, entre autres conséquences, un repliement sur soi et une méconnaissance des réformes entreprises en France depuis la fin des combats. Un prisonnier rapatrié du *Kommando* 254 dépendant du *Stalag* VI/F-G déclare ainsi à son retour en France que les prisonniers « ignorent l'œuvre du Maréchal¹⁵⁷⁶ ». Les témoignages collectés en gare de Mâcon auprès des hommes revenant de captivité montrent par ailleurs combien les hommes de troupe se sentent abandonnés en terre étrangère, et sont enclins à adhérer à des thèses politiques très diverses, parfois extrêmes. Le lieutenant Gonnet précise dans son rapport avoir constaté dans les *Kommandos* proches de l'*Oflag* une forte adhésion des prisonniers français à la propagande communiste¹⁵⁷⁷. D'autres prisonniers, à l'inverse, se rapprochent des Allemands et s'engagent dans la voie de la collaboration totale. Le lieutenant-colonel Soulet déclare, à ce titre, dans son rapport de retour de captivité avoir observé ce phénomène dans certains *Kommandos* dépendant du *Stalag* VID¹⁵⁷⁸.

¹⁵⁷⁵ Francis Ambrière, *Les grandes vacances, op. cit.*, p. 87.

¹⁵⁷⁶ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Directeur du Service Civil de Recrutement et de Placement des Militaires de carrière, 15 avril 1942. *Stalag* VIG Bon-Duisburg, *Kommando* 254.

¹⁵⁷⁷ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Directeur du Service Civil de Recrutement et de Placement des Militaires de Carrière, 27 mai 1942. Déclaration du Lieutenant Gonnet, *Oflag* IVD.

¹⁵⁷⁸ SHAT, 2P71. Rapport du lieutenant-colonel Soule, Ex-chef d'Etat-Major de la 36^{ème} Division d'Infanterie, établi à son retour de captivité, daté du 11 avril 1942, p. 7.

4.3.2.2 Une volonté d'établir des liaisons entre les *Kommandos* et le camp

Les conditions de vie des prisonniers en *Kommando*, les durs labeurs auxquels ils sont confrontés, le peu de temps libre dont ils bénéficient, le manque de lien avec les services français inquiètent la mission Scapini. Afin de circonscrire au mieux les difficultés rencontrées dans chaque lieu de captivité et de manière à tisser de nouveau des liens avec les hommes disséminés dans tout le Reich, il est demandé, dès la fin de l'année 1941, aux hommes de confiance des *Stalags* de multiplier les contacts avec les *Kommandos* et d'offrir une aide circonstanciée aux prisonniers y étant détenus. Cette volonté de placer l'homme de confiance au cœur d'un système de relations et de liaisons n'est guère étonnante de la part de Georges Scapini. Depuis sa prise de fonction fin 1940, ce dernier plaide en faveur de structures qui permettent une meilleure communication entre les expatriés, structures qu'il baptise « Bureau français »¹⁵⁷⁹ dans un courrier adressé à Otto Abetz dès le début du mois de septembre. Courant 1941, il parvient à obtenir de Reinecke que les hommes de confiance des *Stalags* puissent entrer en contact avec ceux des *Kommandos*, ce qui induit le droit, pour ces derniers, de se rendre dans les différentes structures dépendant de leur juridiction. Dans le témoignage qu'il publie après-guerre, il évoque cet épisode, qu'il considère comme une avancée cruciale :

Le 23 mai 1941, après trois mois d'incessantes négociations, le Général Reinecke admit le principe de la liaison des Hommes de confiance entre eux. Ce système a fonctionné pendant toute la durée de la captivité. Assez rapidement, ils purent se déplacer librement, souvent sans être accompagnés, se rendre compte personnellement de la situation de leurs *Kommandos*¹⁵⁸⁰.

Si les liaisons deviennent effectivement possibles dès le printemps 1941, il confie toutefois à Otto Abetz les difficultés rencontrées par les hommes de confiance pour opérationnaliser ces dernières dans un courrier datant de septembre 1941¹⁵⁸¹. Tenant à obtenir des résultats tangibles dans ce domaine, il n'hésite pas à intervenir lui-même auprès du commandement allemand des camps qu'il visite pour obtenir satisfaction. Suite à son déplacement au *Stalag* XIB, le bureau d'Etudes de la Délégation de Berlin envoie au commandant allemand du camp une lettre dans laquelle il réitère ses souhaits :

Il avait été demandé que le personnel de l'Etat-Major du camp chargé de la situation morale (*geistliche Betreuung*) puisse visiter les *Kommandos* accompagné de l'homme de

¹⁵⁷⁹ AN, F9/2177. Lettre de Georges Scapini à Otto Abetz datée du 2 septembre 1940.

¹⁵⁸⁰ Georges Scapini, *Mission sans gloire*, *op.cit.*, p. 53.

¹⁵⁸¹ SHAT, 2P65. Copie de la lettre adressée par Georges Scapini le 8 septembre 1941 à Otto Abetz, transmise pour information à Monsieur le Général d'Armée, Directeur du Service des Prisonniers de Guerre.

confiance, que, plus particulièrement, les détachements de travail signalés comme défectueux puissent être visités par priorité et que, dans la mesure du possible, il puisse être remédié aux situations défectueuses signalées¹⁵⁸².

En 1942, divers documents permettent d'avancer que les hommes de confiance reçoivent de la Délégation de Berlin des consignes leur demandant d'accorder une attention accrue aux liaisons avec les *Kommandos*. En poste à la mission Scapini à l'hiver 1941, Pierre Arnal souligne d'ailleurs dans son témoignage combien l'ambassadeur tient à ce que les communications entre les différents échelons fonctionnent¹⁵⁸³. A travers un rapport rédigé par l'homme de confiance du *Stalag IXA* en juillet 1942, il est possible de constater que la Délégation de Berlin attend des responsables des camps la production de rapports rendant compte des conditions d'existence dans les *Kommandos*. Ce dernier écrit en effet : « *Sur votre demande renouvelée, je vous communique un rapport sur l'état des commandos visités pendant les tournées de distributions des dons de la Croix-Rouge française*¹⁵⁸⁴. » Qu'il s'agisse des délégués de la mission Scapini ou des officiers-conseils de *Wehrkreis*¹⁵⁸⁵, tous les hommes se rendant dans les *Stalags* se renseignent sur la qualité des liaisons établies par l'homme de confiance avec les différents détachements. Dans leur rapport d'information daté de mars 1942, les délégués de la mission Scapini consignent : « *Relations de l'homme de confiance avec les Kommandos par courrier, sans incident ; par journal, parution très discontinuée, pas de visite à l'extérieur.* » Ils donnent pour instructions au responsable français de créer rapidement un véritable journal pour remédier aux faiblesses constatées¹⁵⁸⁶. Délégués et officiers-conseils multiplient par ailleurs eux-mêmes les visites. J. Mercier s'installe ainsi en tant qu'officier-conseil au *Stalag XVIIIB* au début du mois de mai 1942¹⁵⁸⁷. Dès le 14, il

¹⁵⁸² AN, F/9/2915. Chemise *Stalag XIB*. Cabinet, Bureau d'Etudes, n° 7271/BE. A.S. de la visite faite au *Stalag XIB* le 13 septembre 1941 par M. Scapini, Ambassadeur de France, 26 novembre 1941, signé J. Desbons.

¹⁵⁸³ Pierre Arnal, « Remarques éparses et verbales sur mon expérience comme délégué de la mission Scapini », in Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du SDPG DFB mission Scapini*, op. cit., p. 17-47.

¹⁵⁸⁴ AN, F/9/2915. Chemise *Stalag IXA*. Lettre de l'homme de confiance du *Stalag IXA* à la Délégation Française de Berlin le 27 juillet 1942.

¹⁵⁸⁵ Georges Scapini obtient en mars 1942 auprès de Reinecke le droit de nommer dans chaque *Wehrkreis* un prisonnier de guerre tenant le rôle de superviseur des camps dépendant de la région militaire. (Selon Georges Scapini, *Mission sans gloire*, op. cit., p. 57-58). Le témoignage de Jean Poigny apporte des éléments complémentaires sur cette fonction instaurée dans les camps. Jean Poigny, « Notes de Jean Poigny sur ses activités d'officier-conseil et délégué au SDPG de décembre 1941 à mai 1945 », in Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoires complémentaires*, op. cit., p. 107-131.

¹⁵⁸⁶ AN, F/92916. Chemise *Stalag XVIII A*. Rapport d'information des délégués de la Mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag XVIII A* les 28, 29 et 30 mars 1942.

¹⁵⁸⁷ AN, F/9/2916. Chemise *Stalag XVIIIB*. Lettre du lieutenant J. Mercier adressée au Chef des Services Diplomatiques de Prisonniers de guerre le 7 mai 1942.

entame un voyage de quinze jours lui permettant de rendre visite à dix-huit *Kommandos*¹⁵⁸⁸. Il poursuit cette mission par un second voyage du 4 au 12 juin 1942¹⁵⁸⁹. Les hommes de confiance intègrent progressivement ces nouvelles exigences, et grâce aux visites qu'ils effectuent auprès des détachements, ou encore à travers le journal du camp, ils expliquent leur rôle, donnent des consignes aux hommes vivant loin des camps, soulignent les attentions prodiguées en leur faveur. C'est à travers *Espoirs* que le responsable français du *Stalag VC* expose dans le journal du camp le rôle du « camp- mère » :

En réalité, le Camp est lui-même comme un grand *Kommando* et offre cette particularité : la plupart des prisonniers y travaillent pour l'ensemble de leurs camarades du *Stalag* dans les services de la *Kommandantur* ou de la poste, aux « *Liebesgaben* », à la cordonnerie, dans le vaste atelier des tailleurs, et dans les différents bureaux. Ce grand *Kommando*, favorisé par sa situation administrative centrale, par sa richesse et sa diversité en effectifs, ses mouvements de passage, se doit, pour l'organisation, d'être à la tête de quelques huit cents *Kommandos* du *Stalag* afin que ceux-ci trouvent en lui à la fois un exemple et un tremplin d'émulation. C'est là qu'il faut voir la justification de notre chronique des loisirs dans ce journal par lequel les efforts si méritoires de tous ceux qui se chargent de distraire ont une valeur, une portée qui dépasse le cadre de notre Camp en atteignant tous les lecteurs du *Stalag*¹⁵⁹⁰.

4.3.2.3 *Les compétitions sportives, une occasion de liaison entre le camp et les Kommandos*

Du *Stalag*, les initiatives se multiplient. La création d'une rubrique réservée à la vie des hommes des détachements dans le journal ou les tournées de la troupe de théâtre du *Stalag* en constituent autant d'exemples concrets. Les activités sportives offrent, elles aussi, des occasions de se rencontrer. L'adjudant-chef Karr, homme de confiance du *Stalag IIB* donne quelques indications sur les initiatives qu'il a prises :

Pourtant, il convient qu'un effort sérieux a été entrepris cette année pour organiser les loisirs. Des séances de cinéma, de théâtre ont été montées ; la troupe de comédie du camp se déplace assez souvent pour jouer devant nos camarades de *Kommando*. De même, l'équipe de football du camp a un calendrier établi à l'avance et qui prévoit des rencontres fréquentes avec des équipes des *Kommandos* de la région. Partout où sont passés la troupe ou l'équipe de football, ne sont restés que de bons souvenirs et il a fallu promettre partout, dans la mesure du possible, qu'on reviendrait¹⁵⁹¹.

¹⁵⁸⁸ AN, F/9/2916. Chemise *Stalag XVIIIB*. Compte rendu de la visite de *Kommando* du 14 au 21 mai 1942, lieutenant Mercier, officier-conseil du *Wehkreis XVII*, le 25 mai 1942.

¹⁵⁸⁹ AN, F/9/2916. Chemise *Stalag XVIIIB*. Compte rendu de la visite de *Kommando* du 4 au 12 juin 1942, lieutenant Mercier, officier-conseil du *Wehkreis XVII*, le 14 juin 1942.

¹⁵⁹⁰ AN, F/9/2896. « Inauguration du Stade Pétain et fête des provinces françaises », *Espoir. Organe de liaison des prisonniers du Stalag VC*, n° 9, septembre 1942, p. 2.

¹⁵⁹¹ AN, F/9/2912. Chemise *Stalag IIB*. Lettre de l'adjudant-chef Karr, homme de confiance du *Stalag IIB*, au SDPG, Délégation de Berlin, le 4 août 1942, p. 4.

Dès le début de l'année 1942, les matchs entre une sélection du *Stalag* et des équipes de *Kommandos* prolifèrent, évènements que les journaux de camp ne manquent pas de relater avec force de détails. Au *Stalag IID*, *Espoir* propose des comptes rendus détaillés dans sa rubrique « La vie en *Kommando* »¹⁵⁹². Au *Stalag VA*, dès la fin de l'année 1941, les footballeurs du *Kommando* de Stotz parviennent à jouer plusieurs parties à domicile contre l'équipe du *Stalag*¹⁵⁹³. Pendant l'été, le *Kommando* Salamander de Kornwestheim et celui de la Bismarkstrasse de Ludwigsburg affrontent à diverses reprises en football, basket, ping-pong ou volley-ball¹⁵⁹⁴ les équipes du *Stalag*. *Le Clos*, journal du *Stalag VID*, relate la tenue d'une première compétition de cet ordre en septembre 1942, après la constitution du Comité des Loisirs.¹⁵⁹⁵ Quant aux *Kommandos* dépendant du *Stalag VIJ*, la fréquence comme le nombre de rencontres augmentent considérablement courant 1942. L'équipe de football du *Stalag* se rend par deux fois durant l'hiver au *Kommando* 633¹⁵⁹⁶. A partir du printemps, le *FC Stalag* affronte chaque semaine un *Kommando* différent : le 503 le 12 avril, le 605 le 19¹⁵⁹⁷, le 346 le 3 mai¹⁵⁹⁸, le 518 la semaine suivante¹⁵⁹⁹, mais aussi le 763, le 770 et le 843 durant la seconde quinzaine de mai¹⁶⁰⁰. Au *Stalag IVC* aussi, des équipes sont constituées pour affronter les *Kommandos* voisins¹⁶⁰¹. Au *Stalag XVIIIA*, l'équipe de football du camp se déplace à Vienne le 1^{er} mai et rencontre des équipes de *Kommandos* français et belges¹⁶⁰², déplacement qu'elle renouève au mois de juillet 1942¹⁶⁰³. Des trois jours de mai, l'auteur de l'article retient :

Après ces trois jours de vacances, l'équipe du camp a regagné Kaisersteinbruch. Chacun au *Stalag* ou au *Kommando* a repris ses occupations avec dans ses bagages un souvenir de plus. Un bon souvenir dirons-nous, car ces trois journées placées sous le triple signe du Sport, de la Musique et de l'Amitié, nous permirent d'oublier un peu nos misères¹⁶⁰⁴.

Cette recrudescence de rencontres entre les équipes phares des *Stalags* et les *Kommandos* ne saurait toutefois masquer leur caractère exceptionnel. Non seulement tous les

¹⁵⁹² AN, F/9/2894. Chemise *Stalag IID*. « La vie au *Stalag* et en *Kommandos* », *Espoirs* n° 2, juin 1942.

¹⁵⁹³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports », *Camp-cans* n° 14, janvier 1942, p. 12.

¹⁵⁹⁴ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VA*. « Sports », *Camp-cans*, n° 22, 15 septembre- 30 octobre 1942, p. 6.

¹⁵⁹⁵ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag VID*. « Résultats sportifs », *Le Clos*, n° 14, 10 novembre 1942, p. 16.

¹⁵⁹⁶ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIJ*. « Les sports », *Le Nouvelliste* n° 30, 1^{er} février 1942, p. 11.

¹⁵⁹⁷ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIJ*. « Sports », *Le Nouvelliste* n° 33, 1^{er} mai 1942.

¹⁵⁹⁸ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIJ*. « Sports », *Le Nouvelliste* n° 36, 15 mai 1942 ; *Le Nouvelliste* n° 37,

¹⁵⁹⁹ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIJ*. « Sports », *Le Nouvelliste* n° 37, 1^{er} juin 1942.

¹⁶⁰⁰ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIJ*. « Sports », *Le Nouvelliste* n° 38, 15 juin 1942.

¹⁶⁰¹ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVC*. « Sport à Wistriz », *Reflet*, n° 16, juillet 1942.

¹⁶⁰² AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. Henri Lormeau, « Football à Vienne avec l'équipe du *Stalag* », le 3 mai 1942, *L'Equipe* n° 17, 15 mai 1942, p. 2.

¹⁶⁰³ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. L.A., « A Vienne, L'Equipe du camp joue et gagne », *L'Equipe* n° 20, 1^{er} juillet 1942, p. 8.

¹⁶⁰⁴ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. Henri Lormeau, « Football à Vienne avec l'équipe du *Stalag* », le 3 mai 1942, *L'Equipe* n° 17, 15 mai 1942, p. 2.

Stalags ne sont pas concernés par ces matches, mais, plus encore, lorsqu'ils ont obtenu les autorisations nécessaires, le nombre de *Kommandos* reste dérisoire, fait que l'adjudant-chef Karr ne manque pas de souligner dans son rapport¹⁶⁰⁵.

Au *Stalag* XB, les confrontations avec l'extérieur sont ainsi très pauvres. Elles se limitent pour le club Assolant aux équipes du *Lazarett*¹⁶⁰⁶ car les liaisons avec les trois cent soixante-sept *Kommandos*¹⁶⁰⁷ restent inexistantes. Au *Stalag* IXB, bien que cela soit en l'état davantage un indice qu'une preuve, aucune des nombreuses chroniques sportives de l'année 1942 ne mentionne de rencontre entre le *Stalag* et un *Kommando*¹⁶⁰⁸, constat reconduit par ailleurs pour le *Stalag* XIB¹⁶⁰⁹. Au *Stalag* VIG, l'inexistence de ce registre de compétitions est certaine. CH. Lollieux écrit à la fin de l'année 1942 :

Peut-être pourrions-nous d'ici quelques temps, à l'instar des autres *Stalags*, rencontrer des équipes de *Kommandos*, ce qui ne pourrait manquer de donner un attrait supplémentaire à la pratique des sports¹⁶¹⁰.

Dans les *Stalags* où les rencontres sont possibles, le ratio entre le nombre total de *Kommandos* et les *Kommandos* susceptibles d'affronter l'équipe du camp est infime. Le *Stalag* VA compte 1 200 détachements de travail¹⁶¹¹ et seuls quatre d'entre eux sont cités par le journal du camp comme partenaire sportif du *Stalag*. Au XVIIIA, le nombre de *Kommandos* s'élève à 1 269, chiffre qui, une fois de plus, atteste de l'écrasante minorité de prisonniers concernés par les rencontres avec le *Stalag*¹⁶¹². Le VIJ possède une autre physionomie, mais le nombre de *Kommandos* impliqués dans les compétitions est aussi très faible : moins de dix sur les trois cent soixante qui forment le *Stalag*¹⁶¹³.

Le football est, en tout état de cause, et du reste comme l'année précédente, l'activité la plus répandue. Lors des matches, les prisonniers du *Stalag* comme ceux des *Kommandos*

¹⁶⁰⁵ AN, F/9/2912. Chemise *Stalag* IIB. Lettre de l'adjudant-chef Karr, homme de confiance du *Stalag* IIB, au SDPG, Délégation de Berlin, le 4 août 1942, p. 4.

¹⁶⁰⁶ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag* XB. André Verriez « Sports », *Servir* n° 11, 25 décembre 1942.

¹⁶⁰⁷ AN, F/9/2717. Chemise *Stalag* XB. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée le 8 novembre 1942. Le *Stalag* compte 3 546 Français au camp central et 15 820 répartis en *Kommandos*.

¹⁶⁰⁸ AN F/9/2899. Chemise *Stalag* IXB. *Le Korrigan* n° 32 à 41 couvrant la période s'étalant entre le 1^{er} juin 1942 et le 30 décembre 1942.

¹⁶⁰⁹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XIB. *Unir* n° 4 à 11 (soit de janvier à septembre 1942).

¹⁶¹⁰ AN F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG. C. Lollieux, « Sports au camp », *L'écho de la Hardthöhe* n° 19, novembre 1942.

¹⁶¹¹ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VA le 22 septembre 1942. 1 708 prisonniers vivent au camp central, 18 000 dans les *Kommandos*.

¹⁶¹² AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au *Stalag* XVIIIA le 28 mars 1942. Le camp principal compte 2 498 hommes pour 23 139 prisonniers répertoriés dans ce *Stalag*.

¹⁶¹³ AN, F/9/2714. Chemise *Stalag* VIJ. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au *Stalag* VIJ les 1^{er} et 2 mai 1942. Le camp regroupe 350 hommes, les détachements près de 14 400.

respectent tout un ensemble de rites qui entouraient les rencontres d'avant-guerre : les équipes, qui portent des « couleurs » sont convoquées à des heures bien précises, se mesurent si possible en matchs aller et retour. Les arbitres font pénétrer sur la pelouse les joueurs par délégation, avant de les présenter au public massé autour du terrain. Fleurs et fanions sont parfois échangés. Les spectateurs, supporters des équipes en compétition, ou prisonniers venant des *Kommandos* français voisins, sont souvent assez nombreux lors de ce genre d'évènements. Fréquemment, des personnalités du camp font le déplacement, qu'il s'agisse du responsable des sports ou encore de l'homme de confiance. La description que fait le chroniqueur sportif du *Stalag VIIJ* met en évidence ces différents éléments :

Au *Stalag*. Dimanche 23 novembre 1941. L'équipe du *Stalag* a reçu en match retour la sympathique équipe 510 de Dusseldorf à 14 h. 10, parée de vert, fait son entrée sur le terrain, très applaudie par de nombreux camarades massés le long de la touche. Peu après, notre équipe canari, non moins applaudie, arrive à son tour. L'arbitre Berhole rassemble les joueurs au milieu du terrain en ordre parfait et notre Adjudant-chef Debonne leur souhaite la bienvenue et donne le coup d'envoi¹⁶¹⁴.

Les matchs ainsi disputés ne sont pas intégrés dans un championnat : ils constituent des fins en soi. La supériorité des équipes des *Stalags* étant quasi systématique, les seuls enjeux sportifs se concentrent sur la vaillance et le courage des adversaires qu'elles rencontrent, ou au contraire, les défaillances du leader. Ces deux passages, extraits du journal du VIIJ, le soulignent :

A la surprise générale, l'équipe du *Kommando* 633 a arrêté la liste des succès de celle du *Stalag* en lui infligeant sur son terrain une défaite qui, quoique de juste n'en reste pas moins méritoire (2 à 1). Ce sera une bonne leçon pour la ligne d'avants qui s'est montrée, dimanche dernier, dans un de ses plus mauvais jours¹⁶¹⁵.
« Dimanche 14 juin, en match de retour, l'équipe du *Stalag* qui recevait le 763 a disposé de ce kdo par 6 buts à 1. Pourtant, bien que le score soit net, les vaillants coéquipiers d'Irrigaray firent mieux que se défendre et dominèrent même un long moment en première mi-temps¹⁶¹⁶.

Si le football est le sport roi des rencontres entre *Stalag* et *Kommandos*, d'autres pratiques sont parfois à l'honneur. Au *Stalag XVIIIA*, la sélection de basket du camp se rend pour la première fois à l'extérieur, en août 1942, pour jouer contre une équipe de *Kommando*¹⁶¹⁷. Au *Stalag VA*, les sportifs du camp accueillent une délégation venue du *Kommando* de Gaïsburg, à la Pentecôte 1942, pour une grande journée d'athlétisme. 80

¹⁶¹⁴ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIIJ*. Au *Stalag*, *Le Nouvelliste*, n° 27, 1^{er} décembre 1941.

¹⁶¹⁵ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIIJ*. «Les sports », *Le Nouvelliste* n° 30, 1^{er} février 1942, p. 11.

¹⁶¹⁶ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag VIIJ*. «Sports », *Le Nouvelliste* n° 39, 30 juin 1942.

¹⁶¹⁷ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XVIIIA*. « Les sportifs du *Stalag* au 1288 GW », *L'Equipe* n° 26, 30 septembre 1942, p. 12.

mètres, 300 mètres, 1 200 mètres, mais aussi concours de lancer de poids, de saut en hauteur, de saut en longueur ou encore relais 4×100 sont au programme des réjouissances¹⁶¹⁸. A l'occasion des fêtes nationales française et belge, ce même *Stalag* reçoit le camp de Salamander et le *Kommando* de la Bismarckstrasse de Ludwigsburg pour des compétitions en football, ping-pong, volley-ball et une exhibition en basket-ball¹⁶¹⁹.

Rares, les confrontations entre un *Kommando* et le *Stalag* constituent des évènements goûtés par les prisonniers : ceux du *Stalag* y trouvent l'occasion de quitter, le temps d'un match, les barbelés, ceux des *Kommandos* vivent un vrai moment de loisir.

4.3.2.4 *Les aides matérielles et organisationnelles : une autre forme de liens entre le Stalag et les Kommandos*

En plus des visites, du journal de camp, ou des évènements communs, l'équipe entourant l'homme de confiance des *Stalags* tente, dans la mesure de ses possibilités, d'offrir aux *Kommandos* les aides nécessaires à l'organisation de distractions. Pour cela, elle collecte des informations pour évaluer les besoins des détachements et y apporter satisfaction. Au *Stalag* VIJ, par exemple, le service des loisirs répartit divers instruments de musique suivant les demandes formulées par les prisonniers, et s'emploie à rendre les livres accessibles à tous, et particulièrement aux plus petits *Kommandos* :

Le service des loisirs s'occupera à l'avenir plus particulièrement des petits *Kommandos* de moins de trente PG en leur envoyant des paquets de livres, brochés seulement, à rendre dans un délai qui sera fixé par la bibliothèque. Les grands *Kommandos* recevront leurs caisses de livres par la Compagnie comme d'habitude¹⁶²⁰.

Dans le domaine sportif aussi, les *Stalags* cherchent à apporter leur soutien aux initiatives locales. C'est en effet au camp central que parviennent les colis venus de France. Au *Stalag* VIIC, le responsable des sports du camp « mère » se soucie de faire parvenir une aide matérielle aux hommes captifs dans les *Kommandos*. Le *Bulletin* publié par les services de l'homme de confiance précise à cet égard, en mai 1942¹⁶²¹, que le responsable des sports du camp a bien reçu les diverses demandes de matériel sportif et qu'il tente de les satisfaire. Le même document stipule que le *Stalag* peut fournir, à ceux qui le désirent, de la documentation sur les activités sportives et donner quelques recommandations pour la

¹⁶¹⁸ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Sport. Fêtes de Pentecôte », *Camp-cans* n° 19, juin 1942, p. 2.

¹⁶¹⁹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Sports », *Camp-cans* n° 22, 15 septembre-30 octobre 1942, p. 6.

¹⁶²⁰ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIJ. Loisirs, *Le Nouvelliste* n° 32, 15 mars 1942.

¹⁶²¹ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag* VIIC. Sports, Stade Français, *Bulletin* n° 2, mai 1942.

pratique des sports et de l'éducation physique. L'auteur conclut en ces termes : « *Demandez et nous nous efforcerons de vous satisfaire* ».

Toutefois, les besoins exprimés par les détachements sont extrêmement importants, et chaque *Stalag* est à la tête d'une myriade de *Kommandos*. Or, les ressources, elles, se limitent aux seuls colis réceptionnés. Les responsables des sports sont, de ce fait, fréquemment submergés et contraints de faire patienter les prisonniers. Le service des loisirs du *Stalag* VIJ utilise le journal local pour faire connaître ses difficultés d'approvisionnement et regrette de ne pouvoir fournir ni maillots, ni culottes, ni gants de boxe aux prisonniers employés en dehors du camp¹⁶²². L'homme de confiance du *Stalag* IIIB expose les difficultés qu'il rencontre dans le rapport qu'il fait parvenir à la Délégation de Berlin en juillet 1942. Il écrit :

Nous recevons journallement des demandes de matériel sportif, principalement de ballons (football, volley, rugby). Malheureusement, nous ne pouvons les satisfaire. Nous serions heureux de revoir¹⁶²³ un important matériel sportif dont nous pourrions faire bénéficier tous nos camarades¹⁶²⁴.

4.3.3 L'importance des institutions sportives dans le développement des sports des *Kommandos*

Généralement, il n'existe de service des sports qu'à l'échelle du *Stalag* dans l'équipe de l'homme de confiance. Cependant, certains *Kommandos* mettent au point une organisation originale favorisant une émulation sportive.

4.3.3.1 Le Stalag IIID et l'organisation centralisée des loisirs sportifs

Le *Stalag* IIID possède une organisation singulière compte tenu de ses spécificités. Il convient ici de rappeler qu'il est le seul *Stalag* à ne pas être géré par un camp de base centralisant les services de l'homme de confiance et ceux de la *Kommandantur*. Néanmoins, les structures instaurées facilitent les liaisons entre *Kommandos*, et, de fait, les pratiques sportives. Les services français de l'homme de confiance sont installés, pour l'ensemble du *Stalag*, au *Kommando* 700 de Falkensee¹⁶²⁵. Le service des sports, créé en 1941, a pour

¹⁶²² AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIJ. Loisirs, *Le Nouvelliste*, n° 32, 15 mars 1942, mais aussi *Le Nouvelliste* n° 33, 1^{er} avril 1942.

¹⁶²³ Ainsi marqué dans le document original.

¹⁶²⁴ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIIB. Rapport de l'homme de confiance du *Stalag* IIIB, Pierre Dupe, adressé à Georges Scapini, Ambassadeur des prisonniers de guerre, le 26 juillet 1942.

¹⁶²⁵ Selon le rapport établi par les délégués de la mission Scapini en septembre 1941 (AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID, rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée dans trois *Kommandos* dépendant du *Stalag* IIID, le 10 septembre 1941).

fonction première de développer une dynamique sportive dans chacun des cent trente *ArbeitsKommandos* qui composent le camp, tout en multipliant les rencontres inter-*Kommandos*. Cette commission des sports est composée, en 1942, de membres provenant des trois plus grands *Kommandos* du *Stalag*. Elle se réunit une fois par semaine, le mardi, sous le contrôle des Autorités allemandes, pour planifier les rencontres qui intéressent l'ensemble des *Kommandos*, trouver les lieux de pratique et discuter des autorisations nécessaires avec le *Betreuer*. Le responsable de la commission précise qu'il peut compter sur le soutien inconditionnel de ce dernier, comme le prouvent les coupes qu'il a offertes pour les différentes manifestations sportives. Le système décrit possède plusieurs avantages : il limite les interlocuteurs allemands et, par conséquent, les résistances potentielles ; il regroupe de façon régulière les représentants de plusieurs *Kommandos*, ce qui permet de réduire les soucis liés à l'élaboration de calendriers sportifs, d'une part, de gérer au mieux les ressources en matériel et installations sportives, d'autre part.

Profitant de ce contexte, les pratiques sportives connaissent un développement conséquent courant 1942.

Mais c'est surtout au cours de l'année 1942 que l'expérience a permis de se rendre compte de toute l'importance des progrès réalisés. Alors qu'en 1941 la pratique du sport consistait presque exclusivement en distractions, cette année le mouvement sportif a pris une ampleur considérable¹⁶²⁶.

Le nombre de pratiques gérées par le service des sports est assez important : athlétisme, natation, football, sport collectif de petits terrains, tennis de table. Bien que les grands *Kommandos* soient certainement les plus concernés, certaines petites structures offrent aussi des moments de détente sportive aux prisonniers. Au *Kommando* 510 de Mariendorf, les soixante-six prisonniers français employés dans une imprimerie peuvent pratiquer l'athlétisme sur une piste voisine de leur cantonnement¹⁶²⁷. Au 513, ils sont libres de se promener sans surveillance le dimanche après-midi et disposent d'un billard et de jeux de boules sur leur lieu d'habitation¹⁶²⁸.

Le *Stalag* IIID se distingue surtout grâce à l'existence de fêtes sportives et de championnats intéressants. De tels événements nécessitent une véritable coordination des moyens et une gestion des contraintes qui ne peuvent être efficacement menées sans un

¹⁶²⁶ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag* IIID. Rapport de l'adjudant-chef Pierre Moulin, délégué aux Sports du *Stalag* IIID, 31 décembre 1942, p. 1.

¹⁶²⁷ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail 510 de Mariendorf le 29 octobre 1942.

¹⁶²⁸ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement 513 de Mariendorf le 29 octobre 1942.

service des sports à la fois centralisé et en même temps représentatif des différents *Kommandos*. Des championnats de *Stalag* sont ainsi organisés dans trois disciplines, football, basket et tennis de table. Au ballon rond, après des phases éliminatoires, douze équipes sont dûment sélectionnées pour participer aux phases finales¹⁶²⁹. En basket, vingt équipes se disputent la coupe du camp, et en tennis de table des pongistes venus de trente-deux *Kommandos* différents s'affrontent pour remporter le titre. La vie des prisonniers de l'agglomération berlinoise est aussi égayée par l'organisation d'un grand rassemblement sportif, baptisé « *Jeux athlétiques du Stalag IIID* ». Ils sont organisés le 2 août et, s'ils ne concernent pas tous les prisonniers, ils permettent aux délégations de six *Kommandos* - soit plus de 200 athlètes - de s'affronter dans une rencontre par équipe aux points¹⁶³⁰

4.3.3.2 Les *Kommandos* privilégiés du *Stalag IA*

Le *Stalag IA* met lui aussi au point en 1941-1942 une organisation administrative singulière qui permet à certains *Kommandos* de bénéficier de possibilités de loisirs sportifs plus importants. Son ossature permet de mesurer la volonté des responsables de tisser des relations au plus près de chaque prisonnier. L'administration française est construite sur le modèle hiérarchique pyramidal, non à deux, mais à trois échelons, qui serait apparu, selon les souvenirs de Robert Vaysset, ex-prisonnier de ce *Stalag*, à la fin de l'année 1941¹⁶³¹. Au plus haut niveau figure toujours l'homme de confiance du *Stalag* et son équipe, à l'échelon intermédiaire les hommes de confiance d'arrondissement (ou de compagnie ou d'*Einsatzraum*, selon les différentes appellations employées), en dessous les hommes de confiance de *Kommando*. Selon les cas, l'*Einsatzraum* ne gère que quelques grands *Kommandos*, ou bien rassemble plusieurs petits *Kommandos* d'un même secteur. La *E. 3* est ainsi composée de soixante-dix-sept petits *Kommandos* disséminés dans une ville¹⁶³², tandis que la *E. 44* ne compte que cinq grands *Kommandos*. Les liaisons entre les différentes strates sont prévues et reposent sur la rédaction de rapports mensuels, mais aussi sur des réunions et des visites. Chaque responsable doit ainsi faire connaître à ses supérieurs les conditions de vie réelles des hommes dont ils ont la responsabilité. A ce titre, le domaine des loisirs et celui,

¹⁶²⁹ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag IIID*. Rapport de l'adjudant-chef Pierre Moulin, délégué au sport du *Stalag IIID*, 31 décembre 1942, p. 3.

¹⁶³⁰ AN, F/9/2312. Chemise *Stalag IIID*. Rapport de l'adjudant-chef Pierre Moulin, délégué au sport du *Stalag IIID*, 31 décembre 1942, p. 1.

¹⁶³¹ Robert Vaysset, *Souvenirs de guerre et de captivité, septembre 1939-mai 1945*, document relié, non daté. (IHTP, ARC, 065), p. 29.

¹⁶³² AN, F/9/3437. Chemise n° 3. E.3. Rapport dactylographié de l'homme de confiance de la compagnie *E.3* daté du 2 janvier 1943.

associé, de l'état psychologique et moral des prisonniers, font partie des renseignements à donner.

L'analyse de la structure administrative de la E.7 met en exergue, sur le plan structurel, de nombreux points communs avec ce qui existe dans les camps principaux des *Stalags* : elle comprend dix services, dont le secrétariat, le service postal, la trésorerie, mais aussi le service chargé des loisirs, lui-même divisé en trois secteurs : musique, théâtre et sport¹⁶³³. Ainsi donc, au lieu d'être pilotées depuis le camp de base, les activités sportives sont gérées par des services décentralisés prenant corps dans chaque arrondissement. Jean Bedot prend en charge la question sportive, et se donne pour mission de solutionner les problèmes liés aux installations ainsi que ceux relatifs aux autorisations et déploie parallèlement de l'énergie pour mettre sur pied des événements sportifs de masse¹⁶³⁴.

Cette organisation atypique facilite la création de championnats et d'événements sportifs divers à l'échelle de l'arrondissement. A la E.3, onze équipes s'opposent entre elles les week-ends¹⁶³⁵ en 1942. A la E.6, les équipes inscrites au championnat se multiplient et s'affrontent chaque semaine dans des matchs très suivis par l'ensemble des prisonniers¹⁶³⁶. Les résultats apparaissent dans les journaux de compagnie, comme *Servir* ou encore le *Bouteillon*. Quant aux fêtes sportives, elles constituent un véritable événement auquel sont conviés les différents *Kommandos* dépendant de l'arrondissement. A la compagnie E.7, une « vraie journée sportive française¹⁶³⁷ » est organisée durant l'été sur une initiative de l'homme de confiance du camp. Athlétisme et football y sont à l'honneur.

4.3.3.3. La dynamique des grands *Kommandos*

Certains *Kommandos*, par leur taille et le nombre de prisonniers qui y sont internés, possèdent aussi un service des loisirs particulier, spécifiquement créé pour agrémenter la vie des prisonniers. Ce dernier, au-delà de l'organisation d'événements à l'intérieur même du

¹⁶³³ AN, F/9/3437. Chemise n° 7. Tableau analytique des différents services de l'E.7 IA organisés sous la responsabilité de l'homme de confiance Gérard Ooghe en tant qu'administrateur, animateur, protecteur, sd. Si aucune date ne figure sur le document, il convient de noter que Gérard Ooghe est homme de confiance de l'E.7 en 1942 avant d'être rapatrié en octobre, et remplacé par Robert Vaysset à ce poste. (Selon Robert Vaysset, *Souvenirs de guerre et de captivité, septembre 1939-mai 1945, op.cit.*)

¹⁶³⁴ AN, F/9/2893. Jean Bedot, « Compte- rendu de Jean Bedot, commissaire aux sports », *Sept*, n° 3 et 4, 15 juillet et 1^{er} août 1942.

¹⁶³⁵ AN, F/9/3437. Chemise E.3. Rapport de l'homme de confiance de la compagnie E.3, manuscrit daté du 12 novembre 1942.

¹⁶³⁶ AN, F/9/3437. Chemise E.6. Rapport de l'homme de confiance de la compagnie E.6, 1942 (date exacte illisible).

¹⁶³⁷ Terme employé par le commissaire au sport Jean Bedot dans l'article qu'il consacre à la manifestation (AN, F/9/2893. Jean Bedot, « Compte rendu de Jean Bedot, commissaire aux sports », *Sept* n° 3-4, 15 juillet-1^{er} août 1942).

camp, tente d'établir des contacts avec d'autres partenaires, qu'il s'agisse du camp central, ou éventuellement des *Kommandos* voisins.

Le *Kommando* 3057 de Gaisburg du *Stalag* VA, fait partie de ce registre de camps. Les délégués du CICR¹⁶³⁸ comme ceux de la mission Scapini¹⁶³⁹ le considèrent d'ailleurs comme un véritable modèle. Mille français environ sont logés dans dix baraques dont la physionomie « *ressemble plus à un Stalag qu'à un détachement de travail*¹⁶⁴⁰ ». Sur le plan des loisirs, le détachement possède une bibliothèque et une salle de lecture. Une troupe de théâtre et un orchestre donnent des représentations fréquentes. Les prisonniers peuvent jouer au football tous les dimanches sur un terrain situé à l'extérieur du camp dont ils disposent. La discipline est jugée parfaitement correcte. Grâce au journal *Camp-cans*, il est possible d'affiner ces premiers constats. Un article, publié dès janvier 1942, souligne la diversité des activités proposées tout en mettant l'accent sur le tennis de table, très en vogue durant l'hiver¹⁶⁴¹. Gaisburg est un des partenaires privilégiés du *Stalag*. Pour la Pentecôte, les prisonniers participent à des exhibitions de lutte et de boxe, et affrontent les sédentaires du *Stalag* lors d'une grande compétition d'athlétisme organisée sur une journée entière¹⁶⁴². A l'occasion des fêtes du 15 août, le *Kommando* est de nouveau sollicité par le camp pour des exhibitions de sports de combat et un tournoi de basket qu'il parvient à dominer¹⁶⁴³.

Dépendant du *Stalag* IVC, le *Kommando* de l'Hydrierwerk de Brüx ressemble, lui aussi, à un véritable *Stalag* et présente, sur le plan des activités sportives, de nombreuses similitudes avec les camps « mère ». Situé « *tout à côté de la petite ville de Brüx nichée au flanc tchèque du Erzgebirge quelque part entre Dresde et Pilzen*¹⁶⁴⁴ », il retient captifs quelques 4 000 prisonniers de guerre français¹⁶⁴⁵. Structure imposante, le *Kommando* s'organise rapidement et, parmi les loisirs qu'il met sur pied, accorde une place prépondérante au football. Le journal du camp, *Reflets*, salue d'ailleurs le mérite d'un certain Roger Chotard pour avoir jeté les bases de la section et acheté, avec ses propres fonds, dès le mois d'avril 1941¹⁶⁴⁶, le petit

¹⁶³⁸ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail 3057 de Gaisburg le 9 octobre 1942.

¹⁶³⁹ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué de la mission Scapini suite à une visite effectuée au détachement de travail 3057 le 22 septembre 1942.

¹⁶⁴⁰ AN, F/9/2713. Chemise *Stalag* VA. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail 3057 de Gaisburg le 9 octobre 1942, p. 1.

¹⁶⁴¹ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. *Kommandos*, *Camp-cans* n° 14, janvier 1942.

¹⁶⁴² AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA, « Sports, fêtes de Pentecôte », *Camp-cans* n° 19, juin 1942, p. 2.

¹⁶⁴³ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA. « Sports », *Camp cans*, n° 22, 15 septembre- 30 octobre 1942, p. 6.

¹⁶⁴⁴ Pierre Merle, *Stalag IVC*, Paris, Editions e-dite, 2005, p. 9.

¹⁶⁴⁵ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag* IVC. Charles Patoz, « Le sport à l'Hydrierwerke-Brüx », *Reflets* n° 17, août 1942.

¹⁶⁴⁶ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag* IVC. Charles Patoz, « Une saison de ballon rond à Hydrierwerke », *Reflets* n° 12, mars 1942.

matériel nécessaire. En mars 1942, Charles Patoz comptabilise déjà vingt-deux rencontres entre l'*Hydrierwerke* et d'autres *Kommandos*. Au mois d'août 1942, le même prisonnier rédige un nouvel article sur le développement du football¹⁶⁴⁷, dans lequel il précise que le *Kommando* compte quelques quatre cents adeptes jouant régulièrement, parmi lesquels sont sélectionnés les meilleurs joueurs de l'équipe première et de l'équipe réserve. Pour autant, il convient ici de noter que si 1/10^{ème} des prisonniers semble pouvoir s'adonner à de telles distractions, la majeure partie d'entre eux est contrainte à de lourds horaires de travail dans les usines et mines qui les emploient, ce qui réduit d'autant leur appétence pour les sports.

Ces deux exemples sont bien évidemment loin d'être uniques. Au *Stalag XVIIIB*, plusieurs détachements de travail logent dans le même camp, qui compte en avril 1942 1219 personnes. Des activités régulières de basket et de football y sont organisées¹⁶⁴⁸. Toujours au *XVIIIB*, le *Kommando* B68 GWW177 compte, selon les souvenirs de Joseph Arthur Decottignies¹⁶⁴⁹, plus de deux mille prisonniers en 1942. Un service des sports gère les matchs de football mais aussi les grandes fêtes sportives. Celle organisée le 16 août 1942 propose des épreuves d'athlétisme, des matchs de football, une démonstration de gymnastique. Le tout est annoncé à l'aide d'un dépliant, et les principaux responsables français du camp sont présents. Dans un autre témoignage de retour de captivité, un ex-prisonnier de guerre, détenu au *Kommando* de Bolhen (cinq cents prisonniers) du *Stalag IVG*, se rappelle de matchs de football inter-baraques, de matchs inter-*Kommandos* en basket¹⁶⁵⁰. Le grand *Kommando* de Salamander dépendant du *Stalag VA a*, lui aussi, une équipe de football très dynamique. Au *Stalag VIIIC*, un prisonnier d'un petit *Kommando* se souvient combien les hommes détenus dans le grand *Kommando* voisin profitaient de loisirs riches et variés :

Là, je parlerai d'un *Kommando* voisin qui comptait près de 200 unités, celui de la fabrique de toile «Winkler». Il se trouva que dans ces 200 prisonniers, il y eut une équipe de football, et même deux car elle se serait ennuyée toute seule), un orchestre de plus de 10 musiciens, des chanteurs, un prêtre qui donnait quelques conférences¹⁶⁵¹.

¹⁶⁴⁷ AN, F/9/2895. Chemise *Stalag IVC*. Charles Patoz, « Le sport à l'Hydrierwerke-Brux », *Reflets* n° 17, août 1942.

¹⁶⁴⁸ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag XVIIIB*. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au groupe des détachements de travail Schlantenfeld Linz a.d. Donau (*Stalag XVIIIB*) le 2 avril 1942.

¹⁶⁴⁹ AN, 72aj/300. Témoignage manuscrit de Joseph Arthur Decottignies remis au Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, 14 février 1956. Le témoignage est accompagné d'un dépliant d'époque.

¹⁶⁵⁰ AN, 72aj/298. Témoignage dactylographié de Jean-Louis Maisonneuve, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

¹⁶⁵¹ AN, 72aj/298. Chemise *Stalag VIIIC*. Témoignage manuscrit d'André Lablénie, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, daté du 29 juillet 1958.

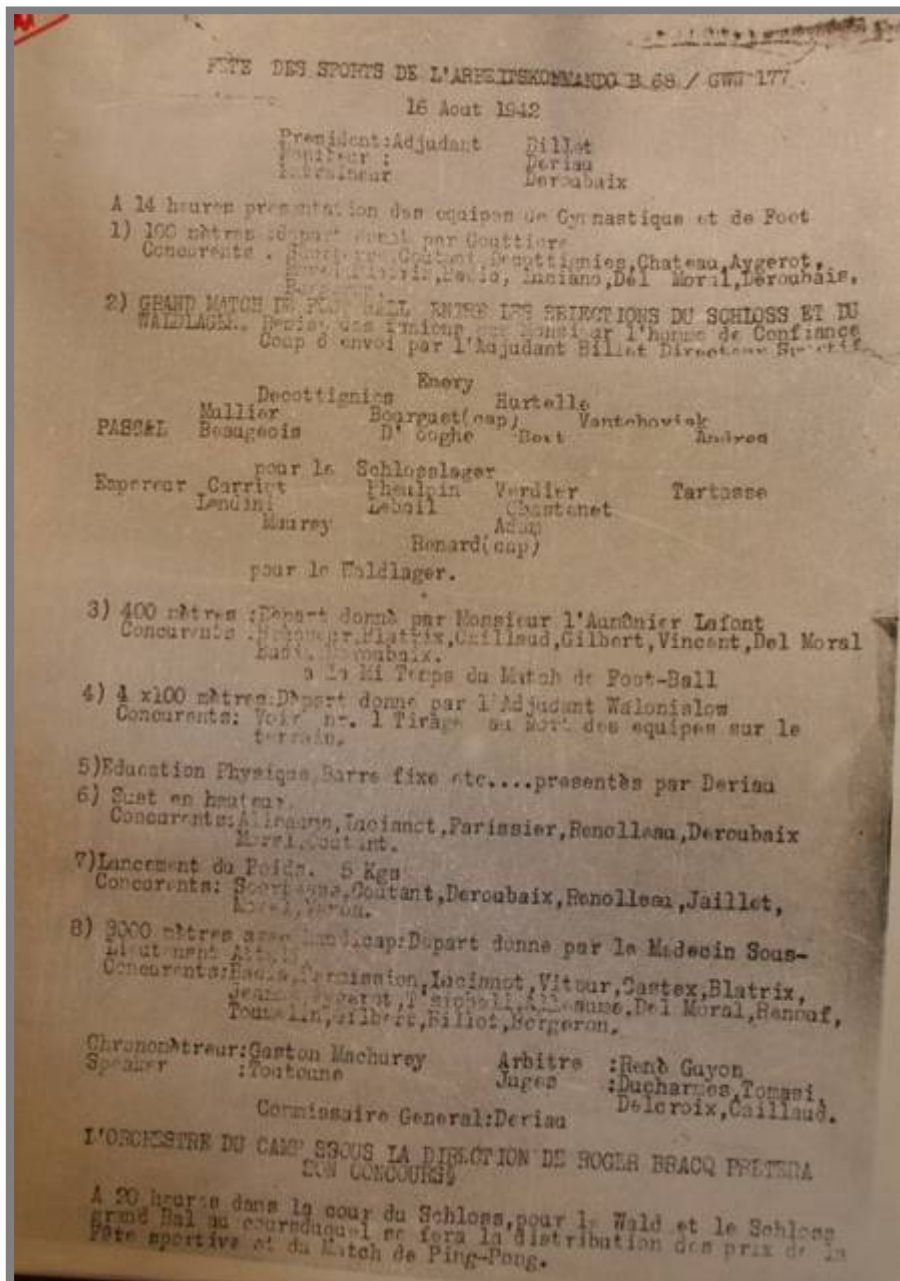


Figure 26 Programme de la fête sportive du Kommando B.68. GWW177, Stalag XVIII.

L'analyse de ces quelques cas permet de déceler certaines des raisons leur permettant de développer avec plus de facilité les activités sportives. L'effectif des prisonniers représente un avantage indéniable au moins à trois registres. Il impose aux détenus de s'organiser, et d'élaborer assez rapidement des institutions gérant les principaux pans de la vie sociale, or l'existence d'un service des sports constitue un atout indéniable pour voir se répandre les pratiques sportives. Les chances de trouver parmi les prisonniers des sportifs convaincus sont plus grandes. Ces derniers, par leurs connaissances et leur savoir-faire contribuent à faire éclore puis se développer les activités. Enfin, le nombre de prisonniers permet de constituer

au sein du détachement une véritable émulation et de monter plusieurs équipes s'affrontant les jours fériés.

4.3.4 Les vicissitudes de la vie dans les petits *Kommandos*

Pour les *Kommandos* plus petits, pour ceux éloignés du *Stalag* ou d'un grand camp, les loisirs sportifs ne prennent pas la même importance. Tributaires des exigences de leurs employeurs, les prisonniers mettent parfois en place quelques distractions, mais dans la majeure partie des cas, leur vie reste dominée par le travail.

4.3.4.1 Timides distractions des Kommandos isolés

Certains prisonniers de *Kommandos* réussissent toutefois à profiter des jeux sportifs spontanés qui prennent forme au gré des opportunités qu'offrent les contextes géographique et humain. Quatre disciplines sportives se distinguent tout particulièrement : le football, bien sûr, mais aussi la natation, le jeu de boules et le tennis de table. Elles apparaissent et disparaissent avec les changements climatiques, dépendent des autorisations d'accès aux enceintes sportives et du matériel mis à disposition. Sur ce point, les multiples demandes parvenues courant 1941 au siège des YMCA sont progressivement honorées par l'organisme suisse qui multiplie les envois en les adressant directement aux hommes des *Kommandos* ayant sollicité sa bienveillance. En février 1942, ce ne sont pas moins de 12 000 articles de sport de toutes natures (raquettes et tables de tennis de table, ballons, vessies, chaussures de sport, etc.)¹⁶⁵² qui parviennent en Allemagne.

Parmi les différentes activités, le football reste, de très loin, la pratique la plus prisée et la plus organisée. Elle bénéficie clairement de l'allègement de la surveillance décidé par les services allemands. Paul Ramos, homme de confiance du *Kommando* 771 G qui compte environ cent cinquante hommes, écrit :

Enfin, lorsque nous pûmes sortir en 1942, des équipes de football se constituèrent dans les Kdos, qui donnèrent lieu à des matchs très animés. De même, l'accès de certains stades ou vélodromes de la ville nous fut permis¹⁶⁵³.

Adversaires d'un jour de l'équipe première du *Stalag* ou de celle d'un grand *Kommando*, les prisonniers prennent, dès qu'ils le peuvent, contact avec d'autres équipes de détachements ou

¹⁶⁵² YMCA, X 391.2 (43). « Statistik über die von der Kriegsgefangenilfe des Weltbundes der YMCA oder Durch deren Vermittlung an Kriegs und Zivilgefangene in Deutschland Gesandte Liebesgaben », Othmar J.Links, Februar 1942.

¹⁶⁵³ AN, 72aj/1967. Paul Ramos, *Le Kdo 771 G vu par son homme de confiance*, document dactylographié daté du 17 octobre 1984.

encore des prisonniers d'autres nationalités. Au *Stalag* VIG, les communiqués des hommes de confiance des *Kommandos*, retranscrits dans le journal du camp, permettent d'appréhender cette réalité. Le *Kommando* 544, après avoir formé son équipe de football, a rencontré celles de quatre autres *Kommandos*, et disputé treize matchs depuis le printemps. Le *Kommando* 537 (vingt-quatre prisonniers) a, lui aussi, monté une équipe qui matche contre ses voisins.¹⁶⁵⁴ De telles rencontres font parfois l'objet d'articles dans le *Trait d'Union* et servent à la propagande nazie pour asseoir l'idée d'une bienveillance des Autorités allemandes qui se vérifie même dans les *Kommandos* les plus isolés¹⁶⁵⁵.

Les pratiques de pleine nature, promenades, mais aussi baignades dans les cours d'eau ou les lacs, constituent une autre forme de pratique corporelle qui apparaît avec les beaux jours de 1942. Sur ce point, et comme l'attestent nombres de témoignages, il est clair que la garde relâchée y contribue grandement. Paul Ramos raconte à sa femme dans une lettre datée du 15 février 1942 qu'il vient de faire deux heures de marche dans la campagne, ce qui lui a fait beaucoup de bien¹⁶⁵⁶. René Chauveau confie que sa plus belle réussite en tant qu'homme de confiance d'un petit *Kommando* agricole de vingt prisonniers est d'avoir fait en sorte que tous apprennent à nager dans le lac voisin, lieu qui sert d'ailleurs aussi à d'autres activités :

[...] lorsqu'au bout de deux ans nous eûmes la possibilité de circuler, nous parvînmes à louer des barques et faire de l'aviron, l'hiver quelques-uns seulement s'initiaient au patinage sur glace¹⁶⁵⁷.

Les mêmes activités (nage, promenade, canotage) sont relatées par un autre prisonnier du *Stalag* IIIA¹⁶⁵⁸. Détenu au *Kommando* de Branau dépendant du *Stalag* XVIIIB, Michel Greslou précise que, durant l'année 1942, il profite de baignades et de promenades sans surveillance¹⁶⁵⁹.

Le ping-pong, activité hivernale par excellence, se développe de façon significative dans les *Kommandos* qui ont la chance de posséder le matériel adéquat. Les prisonniers, qu'ils soient débutants ou experts, s'y adonnent régulièrement le soir en rentrant du travail. Pour le chroniqueur sportif du *Stalag* VIG, « *Le ping-pong fait rage un peu partout à en juger du*

¹⁶⁵⁴ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG. *L'écho de la Hardthöhe* n° 18, septembre 1942.

¹⁶⁵⁵ AN, 72aj/2065. Charles Tobème, « *Kommando* 175, *Stalag* IXB, Le sport dans les *Stalags*. Compte rendu d'un *Kommando* du *Stalag* IXB », *Le Trait d'Union*, n° 164, 22 février 1942, p. 5.

¹⁶⁵⁶ AN, 72aj/1967. Archives de Paul Ramos. Lettre à sa femme datée du 15 février 1942.

¹⁶⁵⁷ AN, 72aj/ 297. Chemise *Stalag* IIIA. Témoignage de René-Ernest Chauveau, document dactylographié remis par M. Vivier au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

¹⁶⁵⁸ AN, 72aj/297. Chemise *Stalag* IIIA. Témoignage manuscrit de Fernand Pamart, remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

¹⁶⁵⁹ AN, 72aj/300. Chemise *Stalag* XVIIIB. Témoignage dactylographié de Michel Greslou remis au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sd.

moins par le nombre de *Kdos* qui réclament des balles¹⁶⁶⁰. » L'homme de confiance du *Kommando* 543 (vingt-cinq prisonniers) confie d'ailleurs que les hommes « ont fait beaucoup de ping-pong » pendant l'hiver 41-42¹⁶⁶¹. Au *Stalag* VA, les prisonniers du *Kommando* 6110 sont des pratiquants assidus de la petite balle¹⁶⁶². Jacques Perret écrit, alors qu'il fait le bilan de ce qu'il a acquis durant sa captivité :

Je vois trois acquisitions certaines et vraiment utiles qui sont : de réels progrès dans le maniement de la pioche, le jeu de ping-pong et le crochetage des serrures [...]. Malheureusement, le ping-pong est très achalandé ce soir et je ne jouerai certainement pas ; c'est dommage car après une journée de pioche, j'ai plaisir à faire dix minutes de raquette, histoire de me délier un peu les réflexes¹⁶⁶³.

Les meilleurs joueurs offrent à leurs camarades des exhibitions, ou s'affrontent dans des tournois qui attirent de nombreux de spectateurs.

4.3.4.2 Des difficultés matérielles parfois insurmontables

Si certains *Kommandos* ont la chance de développer quelques distractions dominicales, les obstacles n'en sont pas moins pluriels. La pénurie de matériel et d'équipements sportifs en est l'un des plus importants. A la compagnie E.9 du *Stalag* IA, les prisonniers craignent pour leurs chaussures et évitent en conséquence de trop s'adonner au football¹⁶⁶⁴ ; l'homme de confiance de la E.3 insiste sur la pauvreté des moyens dont il dispose : « Nous vous avons passé une commande de jeux, faites l'impossible pour nous donner satisfaction, de tous les côtés on nous réclame des balles de ping-pong, raquettes, etc. ». Les délégués du CICR notent, eux aussi, que le matériel de sport manque dans les *Kommandos* qu'ils visitent. De partout, affluent les demandes de ballons, que ce soit au détachement de travail n° 16 situé à Tilsit¹⁶⁶⁵, au *Kommando* 510 dépendant du IIID¹⁶⁶⁶, au détachement n° 307 (*Stalag* IIID)¹⁶⁶⁷, ou encore au détachement de Schwarzort et Perwerk

¹⁶⁶⁰ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG L'écho de la Hardthöhe, n° 13 (sans doute février), 1942.

¹⁶⁶¹ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG. L'écho de la Hardthöhe n° 14 (sans doute mars) 1942.

¹⁶⁶² AN, F/9/2896. Chemise *Stalag* VA, *Camp-cans* n° 22 ; 15 septembre-30 octobre 1942, p. 7.

¹⁶⁶³ Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, op. cit., p. 160.

¹⁶⁶⁴ AN, F/9/3437. Chemise *Stalag* IA. Rapport de l'homme de confiance de la compagnie E.9, manuscrit daté du 2 novembre 1942.

¹⁶⁶⁵ AC. Carton *Stalags* IA et IB. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée au détachement n° 16 de Tilsit dépendant du *Stalag* IA le 11 juin 1942.

¹⁶⁶⁶ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement 510 dépendant du *Stalag* IIID le 29 octobre 1942, p. 5.

¹⁶⁶⁷ AN, F/9/2711. Chemise *Stalag* IIID. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail n° 307 dépendant du *Stalag* IIID le 27 mars 1942. Le *Kommando* compte 1 781 français vivant à la périphérie de Berlin.

(*Stalag* IA) qui regroupe vingt-cinq Français travaillant dans le secteur de la pêche¹⁶⁶⁸. Parmi les détachements du *Stalag* XVIIIB, celui situé à Duernstein/Donau¹⁶⁶⁹, qui compte vingt-quatre Français travaillant dans l'agriculture, n'a aucun jeu, ni instrument de musique, ni ballon de football. Au *Kommando* B 57 Gw de Linz, les deux cent trente-deux prisonniers sont totalement dépourvus de matériel et aimeraient recevoir des ballons et des jeux de ping-pong¹⁶⁷⁰. Au B. 52/Gw, malgré le grand nombre de prisonniers et la mise à disposition d'un stade, les hommes n'ont pas, non plus, de ballon¹⁶⁷¹. Quant au détachement de Schlantenfeld B. 245 Gw, les délégués du CICR constatent que les prisonniers :

[...] pratiquent le football et l'athlétisme léger sur un terrain attenant au camp. Il faudrait envoyer des balles de ping-pong, des balles de tennis et des sandales de cuir¹⁶⁷².

Cette pénurie de matériel engendre une certaine frustration des hommes de confiance de compagnie ou de *Kommandos* qui en viennent parfois à critiquer le *Stalag*. A la E.9, l'homme de confiance réitère ses demandes auprès du camp central de façon virulente¹⁶⁷³. A la compagnie E.17, l'homme de confiance regrette amèrement l'absence d'aides et envoie à ce sujet un rapport assez sévère dans lequel il précise s'être adressé, en dernier recours, aux Belges :

Au point de vue sport, nous avons pu, cet été, faire un peu de football grâce à nos amis belges. En un mot, dans le domaine des loisirs de mon *Kommando*, quel a été jusqu'à présent l'effort et l'apport des Autorités françaises du *Stalag* IA ? Je vous laisse le soin de conclure¹⁶⁷⁴.

En dehors des soucis d'ordre matériel, les autorisations allemandes, nécessaires pour sortir, se déplacer, se rendre sur des stades publics, affronter d'autres équipes, font parfois aussi défaut malgré l'assouplissement de la surveillance. Les hommes du *Kommando* B.H.V

¹⁶⁶⁸ AC. Carton *Stalag* s IA et IB. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée aux détachements de travail Schwarzort et Perwerk dépendant du *Stalag* IA, le 10 juin 1942.

¹⁶⁶⁹ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail B 1856 L, Duernstein/donau le 5 novembre 1942.

¹⁶⁷⁰ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail B 57 Gw de Linz le 7 novembre 1942.

¹⁶⁷¹ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail B. 52/Gw de Linz le 6 novembre 1942.

¹⁶⁷² AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail B. 245 Gw, de Linz le 7 novembre 1942, p. 3.

¹⁶⁷³ AN, F/9/3437. Chemise E.9. Rapport manuscrit de l'homme de confiance, Machabey, daté du 2 novembre 1942.

¹⁶⁷⁴ AN, F/9/3437. Chemise E. 17. Rapport du sergent Maurice Durbec, homme de confiance du *Kommando* E.17, adressé au Sergent Bronnet, homme de Confiance français du *Stalag* IA, le 5 septembre 1942, p. 2.

23 dépendant du *Stalag XVIIIB*¹⁶⁷⁵ restent enfermés dans leur camp le soir à partir de dix-huit heures et le week-end en l'absence d'autorisation de sortie. Depuis le début de leur captivité, ils n'auraient joué au ballon que deux fois en tout et pour tout. Quand ils sont autorisés à sortir du camp, ils sont parfois consignés dans une zone qui ne leur permet de tisser des relations qu'avec un nombre limité de partenaires sportifs. Dans l'arrondissement *E.6* du *Stalag IA*, certaines équipes n'obtiennent pas les autorisations nécessaires pour prendre le train¹⁶⁷⁶ et sont alors obligées de limiter les rencontres sportives aux *Kommandos* voisins.

Une autre difficulté apparaît dès lors qu'il s'agit de réunir plusieurs *Kommandos* : les transports. Il est ainsi mentionné dans le journal du *Stalag VIJ* combien ils continuent de constituer un épineux problème :

Malgré les grosses difficultés de diverses natures existant actuellement au point de vue des transports, la commission mettra tout en œuvre pour faciliter les rencontres entre les diverses sections sportives du *Stalag* et les équipes des *Kommandos*¹⁶⁷⁷.

Certains *Kommandos* dépendant de la *E.6* au *Stalag IA* sont autorisés à emprunter les grandes lignes de chemin de fer, mais ces dernières sont surchargées et les prisonniers ne sont absolument pas prioritaires¹⁶⁷⁸.

4.3.4.3 Les charges de travail, une contrainte réellement discriminante

Il reste enfin à signaler les importants obstacles liés aux charges de travail. Les exigences professionnelles continuent de constituer un frein considérable, voire, dans certains cas, un obstacle infranchissable. L'emploi du temps quotidien, la nature du travail, l'existence de véritables jours chômés sont autant de facteurs influençant profondément la mise en place d'activités distractives. Or, l'étude des rapports des délégués de la mission Scapini, ceux du CICR ou encore les contrôles postaux mettent en évidence le fait que de nombreux prisonniers continuent d'être placés dans des conditions telles que les pratiques sportives sont impossibles. Au détachement de Schwarzort et Perwerk (*Stalag IA*), les prisonniers sont parfois astreints à des journées de vingt heures successives¹⁶⁷⁹. Au détachement de travail *E.3*

¹⁶⁷⁵ AN, F/9/2719. Chemise *Stalag XVIIIB*. Rapport du lieutenant Mercier, officier conseil suite à une visite effectuée au *Kommando B.H.V* entre le 14 et le 21 mai 1942.

¹⁶⁷⁶ AN, F/9/3437. Chemise *Stalag IA*. Rapport de l'homme de confiance de la compagnie *E.6*, 1942 (date exacte illisible).

¹⁶⁷⁷ AN, 72aj/308. Archives *Oflag VID*. Un exemplaire du *Nouvelliste* est présent dans la première chemise « Document provenant des archives de l'*Oflag* ». La page des sports, *Le Nouvelliste* n° 43, 15 septembre 1942.

¹⁶⁷⁸ AN, F/9/3437. Chemise *Stalag IA*. Rapport de l'homme de confiance de la compagnie *E.6*, 1942 (date exacte illisible).

¹⁶⁷⁹ AC. Carton *Stalags IA* et *IB*. Rapport des délégués du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail Schwarzort et Perwerk dépendant du *Stalag IA*, le 10 juin 1942.

d'Hafenbecken dépendant ici aussi du *Stalag* IA, les prisonniers sont affectés en tant que dockers au port. Selon le rapport du CICR, si la durée du travail est en moyenne de onze heures par jour, les heures supplémentaires et le travail de nuit sont fréquents. En outre, ils ne bénéficient que rarement de jours chômés :

On voit donc que presque tous les dimanches les prisonniers sont tenus de travailler jusqu'à dix heures de suite parfois. Les civils ne travailleraient pas dans la même proportion que les prisonniers et ce ne sont pas les mêmes civils le dimanche que ceux qui travaillent la semaine¹⁶⁸⁰.

Les hommes de la compagnie E.34 avouent être trop fatigués des travaux de moisson, pour envisager faire du sport¹⁶⁸¹. Le grand *Kommando* de terrassement de Linz¹⁶⁸² impose des conditions de travail particulièrement difficiles aux 1 058 prisonniers de guerre français, conditions à la lecture desquelles il semble peu probable que des activités sportives aient pu voir le jour :

La durée de travail est de dix à onze heures auxquelles s'ajoutent environ $\frac{3}{4}$ d'heures de marche. Cette durée sera portée à 12 heures en été. Actuellement, les prisonniers se plaignent de l'organisation du travail en ce sens que, pour des raisons de commodités de garde, ils doivent tous quitter le camp ensemble : plusieurs d'entre eux doivent ainsi attendre au froid et à la pluie le début de leur travail. Ils se plaignent aussi de ce que les appels durent trop longtemps (jusqu'à $\frac{3}{4}$ d'heure. Le travail du dimanche est compensé par un jour de congé accordé dans la semaine.

Au *Stalag* VIC, les *Kommandos* 354 et 358 semblent particulièrement défavorisés à en croire les courriers que les prisonniers adressent à leur famille :

Ici, ce n'était pas très gai, mais, loin d'aller en s'améliorant, maintenant c'est devenu infernal. En effet, diminution de la nourriture et augmentation du travail : douze heures de travail par jour avec un repos par mois, contrairement à la convention de Genève qui prévoit un repos par semaine. Si l'on compte qu'il faut une heure pour aller au travail et une heure pour revenir, car l'usine est assez loin et nous prenons le train, cela fait réveil à 4 heures, départ à 5 heures, retour au camp à 19 heures¹⁶⁸³.

Dans de telles conditions, il semble vain de penser que les pratiques corporelles puissent éclore et se développer, d'autant que l'obligation de travail les jours chômés rendent impossibles toute forme de contacts avec les *Kommandos* qui peuvent en jouir. Il est toutefois

¹⁶⁸⁰ AN, F/9/2861. Extrait du rapport du CICR, détachement de travail E.3 Hafenbecken, compagnie 1/203, *Stalag* IA, visité le 11 mai 1942.

¹⁶⁸¹ AN, F/9/3437. Chemise Divers. Synthèse de l'homme de confiance du *Stalag* IA depuis les rapports reçus par les différentes compagnies. Compagnie E.10, septembre 1942.

¹⁶⁸² AN, F/9/2719. Chemise *Stalag* XVIIIB. Rapport du délégué du CICR suite à une visite effectuée au détachement de travail G.W 141/B 52 Linz le 2 avril 1942.

¹⁶⁸³ AN, F/9/2861. Commission de Contrôle Postal des Prisonniers de Guerre, n° 134, 12 juin 1942 (*Stalag* VIC).

impossible en l'état des sources de connaître la proportion exacte de *Kommandos* subissant de telles charges.

4.4 L'encadrement idéologique des prisonniers de guerre, un enjeu prégnant

Les grandes évolutions de l'année 1942, à savoir les tensions politiques qui apparaissent dans les *Oflags* et qui se répercutent dans le champ sportif, la multiplication des *centres Pétain* dans les *Stalags*, les tentatives de liaison avec les *Kommandos*, ne peuvent se comprendre sans considérer avec soin les nouvelles directives données par les services français gérant les prisonniers. Celles-ci se nourrissent des initiatives spontanément apparues dans les camps, et notamment dans les *Oflags* (création des *centres Pétain*, création des universités, pour ne citer que deux exemples), qu'il s'agit d'encourager, d'impulser de formater.

4.4.1 Mise en place d'un service de propagande efficace

4.4.1.1 Les inquiétudes du Gouvernement de Vichy

La période qui s'ouvre à l'automne 1941 voit éclore une multitude d'initiatives coordonnées, au service d'un projet de propagande clair : asseoir de manière pérenne le respect et l'adhésion des prisonniers de guerre à la politique du Maréchal. Certes, les différentes études menées par la Direction du Service des Prisonniers de guerre depuis les rapports établis par les doyens, les contrôles postaux ou encore les témoignages recueillis auprès des prisonniers rapatriés font état d'un sentiment général positif à l'égard du Maréchal¹⁶⁸⁴, mais les mêmes sources d'information font aussi apparaître cinq problèmes récurrents. Le premier réside dans la peur que les prisonniers ressentent vis-à-vis de leur reclassement à leur retour, dans un pays ayant connu tant de bouleversements. Le second est relatif au manque d'informations dont ils se disent victimes, informations portant sur les restructurations que connaît la France, et qui engendre un sentiment d'abandon¹⁶⁸⁵. Les

¹⁶⁸⁴ SHAT, 2P77. Secrétariat d'Etat à la Guerre. *Fiche relative à la propagande dans les camps de prisonniers*, 15 septembre 1941 : « On constate un courant d'opinion favorable au Maréchal et à la Révolution Nationale. Ce courant rallie la majorité des prisonniers. Dans plusieurs camps, des prisonniers ont constitué des groupements de propagande pour la Révolution Nationale très agissants. »

¹⁶⁸⁵ Ce terme est employé par un officier à son retour de captivité dans le rapport tapuscrit qu'il adresse au ministre de la Défense Nationale le 5 avril 1942. AN, F/9/2911. Chemise *Oflag* XB. Rapport de fin de captivité. Lieutenant-colonel Legrée, 5 avril 1942.

analyses des rapports de prisonniers font aussi état de l'existence, dans tous les camps, de foyers de dissidence, que ces derniers soient gaulliste ou communiste :

[On constate] des clans hostiles au Maréchal et à son gouvernement : gaullistes (parmi eux des officiers d'Active), communistes, radicaux bolchevisants (fonctionnaires, instituteurs ou professeurs entre autres). Ces clans réunissent une minorité toutefois agissante¹⁶⁸⁶.

Les rapports entretenus avec les services français censés les représenter sont, de plus, tendus, et les visites des délégués de la mission Scapini mal vécues. Un prisonnier de retour de captivité en mars 1941 écrit à ce propos :

Sa visite a produit au camp une impression catastrophique et un profond découragement. On ne s'improvise pas visiteur de prisonniers si on n'a pas souffert soi-même, si on ne connaît pas les questions qui les intéressent¹⁶⁸⁷.

Enfin, les services français craignent que la propagande allemande¹⁶⁸⁸ ait des conséquences fâcheuses sur les travailleurs. Il est vrai qu'au-delà de l'existence du journal *Le Trait d'Union*, le Dr Bran n'hésite pas à se rendre lui-même dans les camps pour prêcher la construction de l'*Europe nouvelle* auprès des prisonniers¹⁶⁸⁹. Face à cet état de fait, et dans l'optique de mettre sur pied une propagande efficace, les services de Vichy sont confrontés à une multitude d'obstacles : la censure allemande qui ruine toute possibilité d'utiliser librement les médias classiques, une grande difficulté à envoyer du personnel dans les camps pour mener spécifiquement à bien ce registre de tâche, une sensibilité exacerbée des prisonniers qui, plus que tout, n'attendent que leur libération.

¹⁶⁸⁶ SHAT, 2P77. Secrétariat d'Etat à la Guerre. *Fiche relative à la propagande dans les camps de prisonniers*, 15 septembre 1941.

¹⁶⁸⁷ AN, F/9/2911. Chemise *Oflag XB*. *Notes sur le camp d'officiers prisonniers Oflag XB à Nienburg sur Weser*. Document tapuscrit rédigé par André Joppe à son retour de captivité, daté du 15 mars 1941.

¹⁶⁸⁸ SHAT, 2P70. *Une opinion sur les conditions dans lesquelles il y aurait lieu d'effectuer la propagande nationale auprès des prisonniers*, document non daté, non signé, p. 4. Dans le document, l'auteur mentionne l'existence de cette propagande constante qui s'appuie sur des publications en français, mais aussi la circulation d'informations dans le camp.

¹⁶⁸⁹ Il se rend, par exemple, à l'*Oflag IVD* en novembre 1941 où il donne une conférence sur la jeunesse allemande (*Oflag IVD, Livre Souvenir, op. cit.*, p. XLVIII), mais aussi à l'*Oflag IID* le 1^{er} mars 1942 pour traiter du même sujet (selon l'Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945, op. cit.*, chapitre III, *Vie politique*, p. 33). Bien qu'il ne puisse s'agir exactement du même texte, il existe un fascicule intitulé *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe* rendant compte d'une conférence réalisée par Fritz Bran en France en 1942 : Fritz Bran, *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe*, Paris, juin 1942. (BNF, 8-M PIECE-6927). Lors de cette conférence, il présente l'organisation de la *Hitlerjugend*, les différentes sections la composant, les buts poursuivis, des moyens employés.

4.4.1.2 La mise en place progressive d'une stratégie de propagande depuis la France

L'ambition première du Gouvernement de Vichy porte sur le fait de préparer efficacement les prisonniers à reprendre leur place dans une France transformée. Pour cela, il s'agit avant tout de les rassurer, de les séduire et de les garder informer des réformes entreprises sur le sol français. Le Comité Central d'Assistance aux prisonniers crée en son sein une commission, la *Commission du retour du Prisonnier de guerre*, en mai 1941, chargée de réfléchir sur des textes de loi favorisant leur réintégration. De cette cellule initiale naît, en septembre 1941, le Commissariat au reclassement des prisonniers de guerre¹⁶⁹⁰. Cette instance, en plus de réfléchir à l'accueil et à l'accompagnement du prisonnier une fois ce dernier revenu en France, met en place un groupe de travail, sous l'égide du CCA, ayant pour objectif d'anticiper le retour par l'envoi d'une documentation adaptée. Dans un rapport sur ses activités datant d'août 1942, le CCA donne quelques renseignements :

Dès novembre 1941, dans le but de constituer les envois de documentation instamment demandés par les Camps sur l'œuvre du Maréchal et les institutions de la France nouvelle, cette commission a réuni successivement avec le représentant du Commissariat Général au Reclassement, les représentants des différents ministères [...]. Pour toutes les branches de l'activité nationale, le choix de la Documentation destinée aux *Cercles Pétain* et aux *Centres d'Etudes des Camps* est ainsi conseillé et préparé par les organismes compétents¹⁶⁹¹.

Parallèlement aux décisions prises par le Commissariat au reclassement, le Secrétariat d'Etat à la Guerre propose au mois de septembre 1941 que la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, en relation avec le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre, se charge d'organiser la propagande nationale¹⁶⁹². Une rencontre entre Mr Desbons du SDPG et le Général d'Armée Besson a lieu en octobre de la même année arrêtant le fait que le DSPG se charge d'établir la liste des documents essentiels à fournir aux prisonniers, tandis que l'Ambassadeur est missionné pour obtenir l'accord des autorités allemandes¹⁶⁹³. Si claire que puisse paraître cette procédure, il semble qu'elle souffre de quelques lenteurs. Ainsi, deux

¹⁶⁹⁰ Loi du 2 septembre 1941. Cette information est citée par M.T Chambord, *Les organismes français chargés des prisonniers de guerre sous le Gouvernement de Vichy op.cit.*, p. 6.

¹⁶⁹¹ AN, F/9/2855. Lettre du Président du CCA à Monsieur le Général d'Armée, directeur du DSPG, Lyon, le 14 août 1942, réf. JG/ML/n° 15857P.

¹⁶⁹² SHAT, 2P77. Secrétariat d'Etat à la Guerre. *Fiche relative à la propagande, op.cit.*

¹⁶⁹³ SHAT, 2P77. Secrétariat d'Etat à la Guerre. Note pour le Cabinet du Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre, 16 octobre 1941, signée Besson.

échanges de courrier entre le SDPG, la DSPG et le Secrétariat d'Etat à la Guerre¹⁶⁹⁴, attestent qu'en janvier 1942, les services de Scapini tardent à donner une suite à ce dossier¹⁶⁹⁵.

4.4.1.3 La redéfinition des missions de la Délégation de Berlin

En dehors des différentes institutions situées en France, la Délégation de Berlin fait, elle aussi, évoluer ses missions à partir de l'été 1941¹⁶⁹⁶ en couplant son rôle de contrôle et de protection à un rôle de « *direction morale*¹⁶⁹⁷ ». Les délégués nouvellement nommés et le nouveau responsable de la Délégation, le capitaine de Réserve Dunand, réalisent un « *véritable changement de cap*¹⁶⁹⁸ » afin d'être en mesure de mieux servir les intérêts des prisonniers, comme ceux de la France. Pour y parvenir, la Délégation se donne deux missions : satisfaire les demandes des prisonniers en vue d'améliorer leurs conditions de vie, et, de fait, améliorer la vision que ces derniers ont de la France ; informer et faire adhérer les prisonniers aux réformes entreprises en France¹⁶⁹⁹. Dans ce domaine, les initiatives prises dans les *Oflags* dès le début de l'année 1941, et notamment la création de centres de réflexion et d'information gérés par les prisonniers eux-mêmes, semblent servir d'exemple. Il est vrai que la plupart des délégués sont des officiers qui ont été libérés pour rejoindre les services de la mission Scapini.

Pour agir efficacement, la délégation de Berlin utilise principalement le contact direct, grâce aux visites réalisées par les délégués. Ces derniers se déplacent toujours par deux à partir de la fin de l'année 1941. L'un vérifie le respect de la convention de Genève et prend note de toutes les demandes des prisonniers concernant leurs besoins. A l'issue de la visite, il rend compte de ces derniers à la cellule parisienne du SDPG qui, elle, se tourne vers les organismes les plus compétents en la matière. Une demande de matériel de sport transite ainsi par le délégué. Ce dernier en informe le SDPG, qui, lui-même, se retourne vers le CCA ou encore le CGEGS. Le second délégué est, de son côté, « *chargé de renseigner les prisonniers*

¹⁶⁹⁴ SHAT, 2P77. Lettre de l'Amirale de la Flotte, Ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Monsieur l'Ambassadeur de France, Chef du Service diplomatique des Prisonniers de Guerre, 2 janvier 1942, signée Revers.

¹⁶⁹⁵ SHAT, 2P77. *Procès verbal de l'entretien du 22 janvier 1942 entre le colonel Chevrier, chef du cabinet du Directeur du Service des Prisonniers de Guerre et le lieutenant-colonel Dupuy*, daté du 22 janvier 1942.

¹⁶⁹⁶ Il est à noter que le 7 août 1941, le commandant Brucker et le Docteur Michel, tous deux à la tête de la Délégation, sont remplacés par le capitaine de Réserve Dunand (AN, F/9/2661. *Rapport, op.cit.*, p. 11.)

¹⁶⁹⁷ AN, F/9/2661. *Rapport, op.cit.*, p. 23.

¹⁶⁹⁸ Georges Baud, « Rapport de Georges Baud sur son action en tant que délégué de la mission Scapini, novembre 1941-avril 1942 », in Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *op.cit.*, p. 52.

¹⁶⁹⁹ Cette information figure dans les témoignages de Louis Devaux et de Georges Baud. Georges Baud, Louis Devaux, Jean Poigny, *Mémoire complémentaire sur quelques aspects des activités du Service diplomatique des prisonniers de guerre, SDPG-DFB. Mission Scapini (1940-1945)*, *op.cit.*

sur les questions françaises et de maintenir avec eux des contacts humains, dans le domaine moral et civique¹⁷⁰⁰ ». Il encourage ouvertement les prisonniers à créer un *Cercle Pétain* ou un *Centre d'étude de la Révolution Nationale* et à multiplier les initiatives analogues¹⁷⁰¹.

La réussite de la Délégation en ce qui concerne la création des *Centres Pétain* est incontestable dans les *Stalags*, au moins durant cette année 1942. En dehors du nombre de structures qui voient le jour, leur origine est quasi systématiquement corrélée à une action de la Délégation. Au *Stalag IXA*, l'officier-conseil écrit dans un rapport daté de mai 1942 : « *Le Cercle Pétain a été fondé au début de l'année selon les directions données par Monsieur Jarry lors de son passage*¹⁷⁰². ». Au *Stalag IID*, le *Chasse-Cafard* précise que le mouvement est né après la visite des délégués qui ont fortement insisté sur ce point, ce que confirme un rapport sur les mouvements politiques dans les *Stalags* rédigé par le commandant Bricka en septembre 1942¹⁷⁰³. Les mêmes faits sont rapportés par un prisonnier de retour du *Stalag XVIII A* : le mouvement Pétain se structure au camp suite à la venue d'un délégué de la mission Scapini en avril 1942¹⁷⁰⁴. Au *Stalag VC*, c'est un officier-conseil de la mission Scapini qui s'est spécialement déplacé au camp pour exposer à l'homme de confiance la nécessité d'une telle institution¹⁷⁰⁵, tout comme d'ailleurs au *Stalag IVB*¹⁷⁰⁶. Afin de donner une impulsion saine au mouvement, les délégués Colson et Arnal exposent des directives pour l'organisation d'un *cercle Pétain* au *Stalag IIB* lors de leur visite en avril 1942¹⁷⁰⁷.

Selon les délégués de la mission Scapini, les missions des *cercles Pétain* étaient doubles : informer les prisonniers, mais aussi juguler la propagande de proximité réalisée par les Allemands dans les camps :

Alors nous avons adopté une tactique nouvelle consistant à encourager la création de « cercles français » qui mobiliseraient le militantisme civique des camps, dans un esprit

¹⁷⁰⁰ AN, F/9/2661. *Rapport, op.cit.* p. 12.

¹⁷⁰¹ Cet objectif apparaît clairement dans un document produit par la DSPG. SHAT, 2P70, Secrétariat d'Etat à la Guerre, DSPG, 5^{ème} bureau, *Action pour les prisonniers de guerre en captivité*, septembre 1942, p. 7 : « *Cette activité régulière se traduit par des améliorations apportées à la condition intellectuelle et morale des prisonniers de guerre - création d'université de camp, création de Cercles d'Etude de la Révolution Nationale [...]* ».

¹⁷⁰² AN, F/9/2916. Chemise *Stalag IXA*. Rapport du Lieutenant Delavallée officier-conseil du *Stalag IXA* à Monsieur Dunand, Chef de la Délégation de Berlin, le 11 mai 1942.

¹⁷⁰³ AN F/9/2909. Commandant Bricka, *Mouvements politiques et groupements divers dans les camps de prisonniers de guerre*, DSPG, septembre 1942, p. 11.

¹⁷⁰⁴ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon adressée à Monsieur le Directeur du Service Civil de Recrutement et de placement des Militaires de Carrière, 15 avril 1942. *Stalag XVIII A*, déclarations de Ginesy.

¹⁷⁰⁵ AN, F/9/2896. Chemise *Stalag VC*. *Espoir* n° 7, juillet 1942.

¹⁷⁰⁶ AN, F/9/2712. Chemise *Stalag IVB*. Rapport du Lieutenant Caillaud, officier-conseil sur l'état matériel et moral au *Stalag IVB*, 22 juin 1942, p. 2.

¹⁷⁰⁷ N F/9/2909. Commandant Bricka, *Mouvements politiques et groupements divers dans les camps de prisonniers de guerre*, DSPG, septembre 1942, p. 11.

d'unité nationale et patriotique et rejetteraient par le fait même, dans l'isolement et le mépris, le noyau nazi et collaborationniste des Cercles du Dr Bran. Et pour que celui-ci ou tout au moins le Commandement allemand ne puisse refuser notre solution des « cercles français », on décida, et c'était indiscutablement à l'époque, conforme à l'état d'esprit de la très grande majorité des PG, de les appeler « cercles Pétain » ou « cercles de la révolution Nationale » ce qui avait la même utilité¹⁷⁰⁸.

Il est vrai que la fondation de groupes acquis à la cause nazie et défendant les thèses collaborationnistes mobilise depuis le début de la captivité les *Betreuer*. *Jeune Europe* au *Stalag VIIIIC*¹⁷⁰⁹, le centre *France Nouvelle* au *Stalag IVB*¹⁷¹⁰, ou encore le centre d'Etudes germaniques au *VIIA*¹⁷¹¹, sont autant d'exemples révélant quelques succès en la matière. Cependant, il semble aussi que les Allemands aient perçu certains avantages à voir naître et se multiplier des *cercles Pétain* et aient tenté d'en récupérer le contrôle. Le commandant du Pavillon résume d'ailleurs bien la position des Autorités allemandes en écrivant que « l'OKW avait donné des ordres aux commandants allemands pour favoriser la création de mouvements de collaboration ou à défaut de cercle Pétain¹⁷¹² ».

Les Autorités allemandes des camps s'immiscent autant qu'elles le peuvent dans l'opération. Au *Stalag XVIIIB*, les prisonniers votent pour le nom de leur centre à partir d'une liste fournie par la Puissance détentrice dans laquelle figure la proposition de « groupe collaboration »¹⁷¹³. Au *Stalag XIA*, comme au *Stalag VIIIIC*, les Allemands tentent d'infléchir lourdement sur la désignation des responsables des *cercles Pétain* en cherchant à placer à leur tête des Français favorables au Reich. Le *Cercle Pétain* du *Stalag XIA* tarde à voir le jour en raison de pressions diverses et antagonistes subies par les prisonniers. Les déclarations du Père Dubarlé, démis de ses fonctions d'homme de confiance du camp à la suite de la création du *Cercle Pétain*¹⁷¹⁴, rendent bien compte du contexte politique dans lequel le Cercle voit le jour :

¹⁷⁰⁸ Selon Georges Baud, « Rapport de Georges Baud sur son action en tant que délégué de la mission Scapini à Berlin, novembre 1941-avril 1942 », op. cit., p. 55.

¹⁷⁰⁹ Le groupe *Jeune Europe* est fondé fin 1941 au *Stalag VIIIIC* et placé sous la direction de collaborateurs zélés. Il édite un bulletin, *Nova Europa*, grâce à l'aide des Autorités du camp. (Voir à ce titre : SHAT, 2P71. Rapport sommaire sur le *Stalag VIIIIC* présenté par Jean Vedrine et Pierre Chigot, adjoints de l'homme de confiance et rapatriés malades ; AN, F/9/2899. Chemise *Stalag VIIIIC* : plusieurs numéros de *Nova Europa*).

¹⁷¹⁰ AN, F/9/2712. Rapport du lieutenant Caillaud, officier-conseil sur l'état matériel et moral du *Stalag IVB*, le 22 juin 1942.

¹⁷¹¹ AN, 72aj/306. Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, *La vie universitaire*, op. cit., p. 83.

¹⁷¹² AN, 72aj/510. Chemise *Stalag XIA*. Analyse du mouvement Pétain du *Stalag*, 30/10/1942.

¹⁷¹³ SHAT, 2P71. SEG, Renseignements fournis par les prisonniers rapatriés, *Bulletin* n° 14, 31 janvier 1942.

Stalag XVIIIB, Déclaration d'Alfred Lecuyer. Selon le témoin, les Allemands proposent trois noms : *Mouvement Pétain*, *Groupe Collaboration* et *Groupement Pétain*. Le second est rejeté immédiatement.

¹⁷¹⁴ SHAT, P71. Lettre de Pierre Dubarlé à Monsieur Dunand, Chef de la Délégation de Berlin du SDPG, août 1942.

Après de nombreuses intrigues, d'interminables discussions, de pressions diverses (Missions Scapini, Autorités allemandes, officier-conseil, le *Cercle Pétain* ne fut créé que le 9 juillet 1942. [...]. Le 6 janvier 1942, le Capitaine allemand Lippert insiste auprès de l'homme de confiance pour que fut créé un groupement de collaboration ou à défaut, un *cercle Pétain*. A cet effet, Dubarlé répondit que, en raison de l'état d'esprit du XIA, il n'y avait aucune chance pour la constitution d'un mouvement de collaboration. Quant au cercle Pétain avant de le former, Dubarlé désirait prendre les instructions de la mission Scapini, ce qu'il fit. Après une visite des capitaines Deveau et Colson, après de nombreuses discussions, l'Aspirant Valery-Radot arriva le 6 juin 1942, désigné comme officier-Conseil de la Région XI. Mis au courant de la situation par le Père Dubarlé, l'officier-conseil déclara que la création d'un *Cercle Pétain* s'imposait. Que le *Stalag* XIA avait fait l'objet de rapports très défavorables en France que ce camp était mis à l'index, etc. et qu'il fallait que cet état de chose cesse immédiatement¹⁷¹⁵.

Il semble donc évident que les tentatives françaises se heurtent à la volonté qu'ont les Allemands de préserver dans les camps le contrôle de l'encadrement idéologique.

4.4.1.4 *Le texte du 18 mars 1942, une synthèse des décisions en termes de propagande française*

Le texte du 18 mars 1942¹⁷¹⁶ place la propagande auprès des prisonniers sous la tutelle du Secrétariat Général à l'Information¹⁷¹⁷. Il se présente à la fois comme le bilan de ces premières tentatives, et le texte de référence pour l'organisation des actions à venir. Deux procédés sont définis : une propagande directe réalisée par les délégués du service Scapini et une propagande indirecte orchestrée depuis la France. Dans ce cadre, le Secrétariat Général à l'Information donne des directives au DSPG, qui, lui, reste chargé de rassembler tous les documents utiles, mais aussi de spécifier les thèmes des conférences qui doivent être organisées dans les *Oflags* et les *Stalags*. L'objectif réside ici dans le fait de doter les bibliothèques des camps de la documentation nécessaire pour faire connaître à tous les prisonniers l'œuvre du Maréchal. Il est rappelé que le SDPG doit démarcher auprès des Autorités allemandes pour obtenir les autorisations nécessaires, et ce, avant que le CCA pour la zone occupée et la Croix-Rouge Française pour la zone libre, ne s'occupent des envois dans

¹⁷¹⁵ SHAT, 2P71. Lettre du Chef de Bataillon du Pavillon à Monsieur le Général de Corps d'armée Secrétaire d'Etat à la Guerre, le 30 octobre 1942. *Stalag* XIA. Déclaration du Père Dubarlé.

¹⁷¹⁶ SHAT, 2P77. *Instruction au sujet de l'organisation de la Propagande dans les Camps de Prisonniers de Guerre*, 18 mars 1942.

¹⁷¹⁷ Le Gouvernement de François Darlan (9 février 1941-18 avril 1942) comprend en effet un secrétariat général adjoint à la vice-présidence du Conseil pour l'Information, confié à Paul Marion. Ce dernier, fait prisonnier de guerre le 21 juin 1940 est mis en congé de captivité le 8 janvier 1941, suite à de nombreuses demandes faites en ce sens par plusieurs hauts dignitaires du régime de Vichy (Philippe Amaury, *De l'information et de la propagande d'Etat. Les deux premières expériences d'un « ministère de l'information en France »*. Thèse pour le doctorat en droit présentée et soutenue le 30 avril 1968, Paris, Librairie Pichon et Durand, Auzias, 1969, p. 166). Après le retour au pouvoir de Pierre Laval (18 avril 1942-19 août 1944), le secrétariat devient le secrétariat d'Etat à l'information, toujours placé sous la responsabilité de Paul Marion.

les camps. Un compte rendu de la DSPG résume en ces termes les liens entre les différents organismes :

La documentation est rassemblée au Service du Livre de la Croix-Rouge française qui, sur ordre et d'après les indications de la Direction du Service des prisonniers de Guerre, l'adresse à la section « Bibliothèque et Jeux » du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de guerre, à charge par celle-ci de recueillir l'agrément des Autorités Allemandes et de procéder à l'acheminement définitif¹⁷¹⁸.

Si la manière dont le Secrétariat Général à l'Information organise ce service de propagande s'appuie sur des structures antérieurement en place, les choix stratégiques qui apparaissent sont aussi très proches de ceux retenus au même moment pour la population française. Nommé responsable de la propagande en zone libre, Paul Creyssel choisit en effet de s'appuyer à partir de décembre 1941 sur un réseau de délégués régionaux ayant pour mission d'expliquer à la population le sens et le contenu des réformes engagées par le maréchal Pétain. Suivant la définition qu'il donne lui-même au terme propagande, à savoir l'« *art de modifier les croyances et par la suite les sentiments et les comportements des hommes dans tous les domaines : religieux, moral, artistique, littéraire et enfin la conception politique*¹⁷¹⁹ », celle-ci ne peut s'opérer qu'en douceur à partir d'une prise en compte du ressenti initial du public visé. Il est tout aussi symptomatique de noter que les actions menées en France sont présentées par le secrétariat de Marion comme étant une entreprise de lutte contre la propagande pernicieuse des Allemands, ce qui se retrouve aussi dans les intentions des délégués de la mission Scapini.

4.4.2 Des missions d'aide et d'information qui touchent le secteur du sport et de l'éducation physique

L'intégration des secours et aides aux prisonniers de guerre dans un projet plus large de propagande visant à asseoir la politique du Maréchal auprès des absents amène l'ensemble des commissariats et ministères à collaborer avec la DSPG et le SDPG. Reconnu dans ce domaine, comme le montre l'invitation que Jean Borotra reçoit de Georges Scapini pour assister au vernissage du *Salon du Prisonnier* organisé à Paris en décembre 1941¹⁷²⁰, le

¹⁷¹⁸ SHAT, 2P66. SEG DSPG, *Action pour les prisonniers de guerre en captivité*, septembre 1942, p. 36.

¹⁷¹⁹ Cité par Limore Yagil, *L'Homme nouveau et la Révolution Nationale de Vichy, 1940-1944*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 1997, p. 201.

¹⁷²⁰ AN, F/9/2309. Liste des personnalités françaises auxquelles son Excellence Monsieur Georges Scapini, Ambassadeur de France souhaite adresser une invitation pour l'inauguration du Salon du Prisonnier, Cabinet, Bureau d'Etudes n° 7906/BE, le 5 décembre 1941. Le nom de Jean Borotra apparaît en page 5. En tout, ce sont 70 personnes qui sont invitées à l'évènement.

commissariat général à l'EGS ne manque pas de s'impliquer concrètement, et répond en cela aux souhaits émis par M. Desforges dans un rapport remis au CCA en décembre 1941 et dans lequel il est possible de lire :

Le Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports a déjà pris en main ces questions ; je suis sûr qu'ayant vu tout le bien qu'il peut faire, non seulement dans le présent, en favorisant dans les camps le développement des pratiques physiques et sportives, mais encore en préparant l'avenir par la formation de cadres intelligents et instruits qui auront eu de longs loisirs pour méditer et mieux comprendre, il poursuivra et augmentera encore son action en faveur des prisonniers¹⁷²¹.

4.4.2.1 Contenter les prisonniers en répondant à leurs besoins

L'aide directe et circonstanciée est, sans doute, l'une des formes les plus simples d'actions en faveur des prisonniers. Sur ce point, le secteur de l'éducation physique et des sports n'est pas oublié. Le CCA continue, fin 1941 et courant 1942, de faire parvenir dans les camps les différents dons qu'il reçoit des fédérations ou du CGEGS. Suivant les inventaires mensuels dressés par l'organisme du Boulevard de la Tour-Maubourg, ce sont 30 535 jeux et articles de sports¹⁷²² qui sont acheminés vers les camps entre Noël 1941 et le mois de septembre 1942¹⁷²³, avec un pic de 18 837 articles divers pour Noël 1941¹⁷²⁴.

Le CGEGS y contribue en faisant don de 3 000 ballons, 550 jeux de ping-pong complets, 5 000 paires de chaussures, 5 000 maillots et 5 000 culottes. Jean Borotra ne manque d'ailleurs pas de souligner l'attention qu'il porte à satisfaire les demandes des prisonniers. S'adressant directement à eux, il dit dans un discours radiodiffusé daté du 2 janvier 1942 :

Je sais que vous avez souvent mis sur pied, avec une ingéniosité bien française, des réalisations magnifiques : je sais aussi tout ce qui vous manque. Nous vous avons fait l'an dernier des milliers d'envois de matériel sportif ; c'était encore beaucoup trop peu, et c'est pourquoi j'ai eu tant de joie à me procurer pour vous hors de France un important matériel que, je l'espère, vous recevrez prochainement¹⁷²⁵

¹⁷²¹ AN, F/17/14461. Note de service datée du 13 décembre 1941 à propos d'un rapport écrit par M. Desforges, inspecteur général à l'Instruction Publique, et présentée à la Commission d'Aide Intellectuelle aux Prisonniers de Guerre le 10 décembre 1941.

¹⁷²² Ne différenciant pas les deux catégories, il est en l'état impossible de connaître le nombre exact d'articles de sport acheminés vers les camps, le terme « jeu » incluant des jeux de cartes ou autres distractions.

¹⁷²³ SHAT, 2P67. Comité Central d'Assistance aux prisonniers de guerre en captivité. Envois de livres, jeux et articles de sport, instruments de musique depuis octobre 1940.

¹⁷²⁴ Voir annexe n° 17, p. 1457.

¹⁷²⁵ AN, F/9/2310. Allocution radiodiffusée prononcée par M. Borotra, Commissaire Général à l'Education Générale et aux Sports, le 2 janvier 1942.

Cette volonté se heurte cependant aux restrictions auxquelles doit faire face le Commissariat. Le service de l'Équipement sportif peine à couvrir ne serait-ce que les demandes en balles, ballons, chaussures et maillots émanant des sportifs français compte tenu de la faiblesse des contingents attribués par le secrétariat d'état à la production industrielle au CGEGS. La note datée du 18 février 1942 de la Direction de l'Équipement sportif du CGEGS résume bien cette pénurie générale :

En 1941, il a pu être mis à notre disposition environ 30 000 ballons, nous en réclamons pour l'année 1942 185 000 environ. En 1941, il nous a été accordé environ 90 000 paires de chaussures de sport en cuir, 800 000 paires d'espadrilles dont 100 000 à semelles en caoutchouc. Pour 1942, nous demandons 676 000 paires de chaussures de sport en cuir, 2 127 000 paires d'espadrilles à semelles de corde, 250 000 paires d'espadrilles à semelles de caoutchouc¹⁷²⁶.

Or, ces souhaits sont loin d'être entendus par les services de la production industrielle, car la direction de l'Équipement Sportif prévoit « *des abattements importants sur les demandes* »¹⁷²⁷. Dans tous les cas, il apparaît donc que, malgré la pénurie, les prisonniers ne sont pas oubliés, et reçoivent du commissariat une partie non négligeable de la dotation.

Les services français ne sont pas les seuls à offrir aux prisonniers des aides matérielles. Malgré l'interdiction qui le frappe de visiter les camps français, le comité universel des YMCA s'emploie à faire parvenir au camp tout ce qui peut servir aux loisirs des captifs, qu'il s'agisse d'instruments de musique, de livres ou encore de matériel sportif. Un bilan statistique établi au 30 juin 1942¹⁷²⁸ permet d'avoir une idée assez objective de l'aide que l'organisme suisse assure¹⁷²⁹. Les YMCA acheminent ainsi, en un an et demi, vers les camps français, cinq cent cinquante ballons de football, quatre-vingt-six de volley, quarante-deux de handball, cent dix-sept balles de tennis, mais aussi des sifflets, des pompes, deux cent quatre-vingt-quatre paires de gants de boxe, etc.

Dans les deux cas, l'ensemble reste bien inférieur aux besoins, mais les actions menées témoignent d'une volonté affirmée de tenter de pallier les manques constatés dans ce domaine dans les camps.

¹⁷²⁶ AN, F/17/14465. CGEGS. Direction de l'Équipement sportif. Section C. Note à Monsieur le Directeur de l'Équipement sportif, 18 février 1942.

¹⁷²⁷ AN, F/17/14465. CGEGS. Direction de l'Équipement sportif. Note sur le programme de fabrication d'articles de sport de l'année 1942, 19 février 1942.

¹⁷²⁸ YMCA. Carton X 391.2 (43). Kriegsgefangenenhilfe des Weltbundes der YMCA, Statistik über die von der Kriegsgefangenenhilfe des Weltbundes der YMCA oder durch deren Vermittlung an Kriegs-Zivilgefangene in Deutschland gesandten Liebegaben. Zeitabschnitt : vom Anfang unserer Tätigkeit Februar 1940 bis 30. Juni 1942.

¹⁷²⁹ Voir annexe n° 18, p. 1458.

4.4.2.2 Informer les prisonniers des réformes en matière d'éducation physique et de sport

Si la proportion d'équipements sportifs envoyés dans les camps ne connaît pas d'explosion notable courant 1942, il en est tout autrement concernant le volume de la documentation sur les sports et l'éducation physique qui parvient dans les *Stalags* et *Oflags*. Tenir informer les prisonniers des réformes engagées en France constitue un autre pilier de la propagande, et le CGEGS est à ce titre sollicité. De manière à enrichir les bibliothèques des *cercles Pétain*, la DSPG, via le CCA, interpelle différents partenaires ministériels, afin d'établir une liste d'ouvrages ou documents à faire prioritairement parvenir aux prisonniers. Parmi les organismes sollicités figurent, entre autres, le Ministère de l'intérieur, celui de l'agriculture, le Secrétariat d'Etat à la Famille et la Santé, mais aussi le CGEGS¹⁷³⁰, comme le prouvent tant les documents émanant du CCA que la *Feuille d'information* publiée par les services du CGEGS¹⁷³¹.

Les choix opérés pour l'année 1942 sont connus grâce aux relevés mensuels des envois rédigés par le CCA¹⁷³² et à un courrier adressé par le CCA au Général d'Armée Besson en date du 14 août 1942¹⁷³³ faisant le bilan semestriel des aides envoyées dans les camps. La part réservée aux sports et à l'éducation physique est, entre Noël 1941 et Pâques 1942, assez timide : tout au plus est-il possible de constater, à côtés des nombreux ouvrages consacrés à l'œuvre du Maréchal - tel celui de Georges Suarez publié en 1941¹⁷³⁴ - ou à la Révolution nationale, l'acheminement vers les camps d'un premier don du CGEGS intitulé *Sports et documentation*. Les colis constitués en février 1942, et censés arriver dans les camps pour Pâques, réservent, par contre, une place bien plus importante au sport et à l'éducation physique. La liste inclut onze titres, parmi lesquels il est possible de constater une grande partie de l'œuvre d'Hébert : *L'éducation physique, virile et morale par la méthode*

¹⁷³⁰ Ce dernier apparaît en effet dans la liste des partenaires du CCA. AN, F/9/2995. Note sur le service d'aide intellectuelle et morale (section bibliothèque et jeux) du Comité Central d'Assistance aux prisonniers de guerre en captivité, 26 novembre 1942, annexe 1.

¹⁷³¹ Education Générale et Sports, Revue officielle du commissariat général. *Feuille d'information* n° 16, 12 novembre 1942. (BNF, 8 JO 6144. Bulletins du CGEGS)

¹⁷³² SHAT, 2P77. Les listings sont mensuels et portent le cachet du CCA.

¹⁷³³ AN, F/9/2855. Lettre du président du Comité Central d'Assistance aux prisonniers de guerre en captivité adressé à Monsieur le Général d'Armée, Directeur du service des prisonniers de guerre, le 14 août 1942, réf. : JC/HL/n° 15857P. Le même document se trouve par ailleurs dans deux autres cartons d'archives à savoir : AN, F/9/2952 et AN, F/9/2995.

¹⁷³⁴ Georges Suarez, *Le Maréchal Pétain*, Paris, Plon, 1941.

naturelle¹⁷³⁵, le *Guide abrégé du moniteur et de la monitrice*¹⁷³⁶, *Leçon type d'entraînement*¹⁷³⁷, *Leçon type de natation*¹⁷³⁸, *Le code de la force*¹⁷³⁹, *La culture virile par l'Action physique*¹⁷⁴⁰, *Le sport contre l'éducation physique*¹⁷⁴¹, une brochure sur l'architecture sportive¹⁷⁴². Le mois suivant, le sport et l'éducation physique sont largement représentés dans les envois. A côté des ouvrages d'Hébert, sont mentionnés *Les Cahiers d'Athlétisme*, deux livres de Maurice Boigey¹⁷⁴³, plusieurs circulaires du CGEGS¹⁷⁴⁴, ainsi qu'une conférence de Jean Borotra sur les maîtres d'éducation générale¹⁷⁴⁵.

De tels choix répondent directement aux attentes du DSPG : ils couvrent parfaitement les réformes engagées par le CGEGS en matière de sport et d'éducation physique¹⁷⁴⁶. Parmi celles-ci figure la transformation profonde de l'éducation physique, qui prend forme dans les *Instructions Officielles du 1^{er} juin 1941*. La place accordée à la Méthode naturelle d'Hébert y est conséquente, puisqu'elle apparaît comme la méthode incontournable de la leçon d'éducation physique. En tant que formation de base, elle est présentée comme un moyen efficace adapté aux garçons et aux filles en vue de mener à bien une action fonctionnelle, structurale, utilitaire et morale¹⁷⁴⁷. Revenant sur son activité lors d'une conférence datée de mars 1942, Jean Borotra précise :

¹⁷³⁵ Georges Hébert, *L'éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle. Tome 1 : Exposé doctrinal et principes directeurs*, Paris, Vuibert, 1936.

¹⁷³⁶ Georges Hébert, *Guide abrégé du moniteur*, Paris, Vuibert, 1918, puis *Guide abrégé du moniteur et de la monitrice* dont la 5^{ème} édition est datée de 1941.

¹⁷³⁷ Georges Hébert, *Leçon type d'entraînement*, Paris, Vuibert, 1937.

¹⁷³⁸ Georges Hébert, *Leçon-type de natation*, Paris, Vuibert, 1913.

¹⁷³⁹ Georges Hébert, *Le code de la force*, Paris, Vuibert, 1910.

¹⁷⁴⁰ Georges Hébert, *La culture physique par l'Action physique. Etude des qualités maîtresses du caractère chez le conducteur d'hommes et l'éducateur de la jeunesse*, Paris, Vuibert.

¹⁷⁴¹ Georges Hébert, *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1925.

¹⁷⁴² Il s'agit de la brochure intitulée : *Technique et architecture*.

¹⁷⁴³ Maurice Boigey, *Physiologie générale de l'éducation physique*, Paris, Payot, 1919 ; Maurice Boigey, *Physiologie appliquée à l'éducation physique. Conférences générales, Ministère de la Guerre, Ecole normale de Gymnastique et d'escrime, Joinville-le-Pont, 1922*.

¹⁷⁴⁴ Sont envoyées entre autres : circulaire du 20 juillet 1941 : *Horaire des Activités d'Education Générale dans l'enseignement primaire* ; circulaire du 29 octobre 1941 *Rapports du maître d'éducation générale avec le Chef d'Établissement et avec ses collègues*.

¹⁷⁴⁵ Le titre exact mentionné sur le document est le suivant : *Les activités d'éducation générale. Conférences des maîtres d'éducation générale*. Allocution de M. Borotra, 1^{er} novembre 1942.

¹⁷⁴⁶ Voir à ce titre la thèse de Jean-Louis Gay-Lescot, *L'Education Générale et Sportive de l'Etat Français de Vichy (1940-1944)*, Thèse présentée à l'Université de Bordeaux III pour l'obtention du doctorat d'Université, 29 avril 1988.

¹⁷⁴⁷ Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, Commissariat Général à l'Education générale et aux Sports, Direction de l'Education Générale et Sportive, *Instructions. Tome premier. Les activités d'éducation générale*, 1^{er} juin 1941, Paris, Editions Archat, 1941 : « Cette formation est essentielle. Elle s'étend à tous les âges de la jeunesse et aux deux sexes et demeure la condition de toute activité sportive, professionnelle ou sociale. Elle seule confère à l'individu sa valeur foncière. (...)L'éducation physique générale permet seule d'assurer le véritable équilibre organique dans un développement harmonieux. Elle a une action à la fois fonctionnelle, structurale, utilitaire et morale », p. 14.

L'éducation physique générale est bien entendu la formation de base [...]. Cette éducation physique générale, telle que nous la comprenons, s'adresse beaucoup moins aux muscles qu'aux grandes fonctions vitales (respiration, circulation, etc...). C'est une des raisons pour lesquelles nous avons adopté non pas les méthodes analytiques, mais une méthode de synthèse (comme est la vie elle-même), la méthode naturelle, qui, d'ailleurs convient parfaitement au tempérament français ; elle a de plus le mérite d'être due à un très grand Français : le Lieutenant de vaisseau Georges Hébert¹⁷⁴⁸.

En dehors de la consécration de la méthode naturelle, le texte de 1941 accorde aussi une place de choix aux sports comme moyens de l'éducation physique, au premier rang desquels figure l'athlétisme :

L'athlétisme est un sport de base essentiel. A ce titre, on peut le considérer comme le prolongement de l'éducation physique. Marche, course, saut, lancer appartiennent aussi bien à l'éducation physique générale qu'aux sports. Par la pratique de l'athlétisme, on acquiert à la fois l'aisance des gestes utilitaires et l'efficacité des gestes sportifs¹⁷⁴⁹.

Que l'athlétisme soit considéré comme un sport de base apparaît dans les revues publiées par les soins du commissariat. La revue *Education Générale et Sport* datant de mai 1941 comprend un article intitulé « L'athlétisme, base de la formation sportive »¹⁷⁵⁰. Au-delà du contenu même de la leçon d'éducation physique, l'une des grandes réformes réalisées par Jean Borotra porte sur la création d'un nouveau statut d'enseignant, les maîtres d'éducation générale. Pour Jean-Louis Gay-Lescot :

La mesure est révolutionnaire. Jamais dans l'histoire de l'éducation physique française, ou de l'éducation tout court on n'avait osé aller aussi loin [...]¹⁷⁵¹.

Présentée dans *l'Instruction Officielle du 1^{er} juin*, la mise en place de ce nouveau rôle dans le système éducatif représente un chantier d'une importance capitale dans la réforme voulue par Jean Borotra. Enseignant des disciplines intellectuelles, le maître d'éducation générale est dégagé d'un certain nombre d'heures d'enseignement pour organiser les activités d'éducation générale au sein de son établissement, et ce, afin d'établir une « *synthèse entre l'éducation de l'esprit, l'éducation du corps et l'éducation du caractère*¹⁷⁵² ». Pour concrétiser un tel projet,

¹⁷⁴⁸ AN, F/17/13363. Ecole libre des sciences politiques, *Conférences d'information. VII. L'éducation générale et les sports*, par M. Jean Borotra, 23 mars 1942, Imprimerie Firmin-Didot, Mesnil, 1942, p. 8.

¹⁷⁴⁹ *Instructions. Tome premier. Les activités d'éducation générale, op.cit.*, p. 18.

¹⁷⁵⁰ *Education Générale et Sport, Revue du CGEGS*, mai 1941, p. 24-29 (BNF, 4 JO 3835).

¹⁷⁵¹ Jean-Louis Gay-Lescot, *op.cit.*, p. 142.

¹⁷⁵² AN, F/17/13363. Ecole libre des sciences politiques, *Conférences d'information. VII, op.cit.*, p. 16.

des brochures présentant le nouveau statut et les textes le régissant¹⁷⁵³ sont éditées par le Commissariat, qui les fait parvenir jusqu'aux camps.

En étudiant les archives des camps, il semble bien que les documents ainsi envoyés aient été réceptionnés et aient servi dans les *Stalags*. Le catalogue de la bibliothèque du *Stalag* IXB fait ainsi état d'une collection comprenant la quasi-totalité des livres G. Hébert, qu'il s'agisse du *Guide abrégé* (six exemplaires), de la *Leçon type d'entraînement* ou de *La culture virile par l'Education physique*¹⁷⁵⁴.

Même si les sports ou l'éducation physique ne sont pas, à proprement parlé, une priorité des « *Centre Pétain* », le sujet est bien traité dans les conférences données et les articles parus dans les journaux du camp. Dans ce cadre, les actions de Jean Borotra, comme la nouvelle philosophie qui les accompagne, sont présentées aux prisonniers sous l'angle de la rénovation de la jeunesse et de l'assainissement du sport. Le rapport établi durant l'été 1942 par le responsable des sports du *Stalag* VIIA est particulièrement explicite. Il écrit :

Actuellement certains membres du comité qui font partie du Cercle d'Etude Français, préparent une série de conférences et causeries qui ne traiteront que de la pratique des Sports en général, de l'hygiène, et de la nouvelle organisation des sports en France¹⁷⁵⁵.

Indépendamment de cette déclaration d'intention, de nombreuses traces de ces dites conférences ont été trouvées, notamment dans les journaux de camp. L'article paru dans le journal du *Stalag* IID, *Chasse-cafard*, au début de l'année 1942 est à ce titre révélateur¹⁷⁵⁶. L'auteur propose un résumé de la conférence faite dans le cadre du *Mouvement Pétain* par Ernest Singevin, par ailleurs nouveau responsable des sports du camp. Il commence par souligner la nécessité, pour une nation, de préserver par le biais des sports son « capital humain » et insiste sur l'importance d'une formation raisonnée alliant harmonieusement le corps et l'esprit. S'en suivent plusieurs lignes critiquant l'évolution du sport avant-guerre, avant qu'il ne consacre le reste de son article aux différentes mesures prises par le Commissariat Général à la Jeunesse et aux Sports. L'éducation physique retient en premier

¹⁷⁵³ AN, F/17/13363. Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse. Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports, Direction de l'Education Générale et Sportive, *Guide du maître d'éducation générale*, Paris, Editions Archat, 1942.

¹⁷⁵⁴ AN, 72aj/304. Fascicule intitulé « Groupement Pétain de l'Oflag VID. Programme des cercles et listes d'inscription », *Catalogue analytique des livres, fiches de renseignement du service des études du Stalag IXB, document qui porte le tampon du 15 juin 1943*.

¹⁷⁵⁵ AN, F/9/2312. Archives du SDPG. Questions universitaires dans les camps. *Stalag* VIIA. Rapport de M. Lauwaert, *L'activité sportive*, par la Délégation de Berlin au CGEGS par courrier daté du 5 août 1942, p. 1.

¹⁷⁵⁶ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag* IID. « Le sport dans la France Nouvelle », *Chasse-cafard* n° 30, sd. Si ce journal ne précise pas sa date de publication, le n° 28 étant édité pour Noël 1941, il semble raisonnable de penser que ce numéro est paru au printemps 1942.

lieu son attention. Il précise la place nouvelle qu'elle tient dans le système éducatif, donne des indications sur la doctrine « *compromis heureux entre les diverses méthodes françaises et étrangères utilisées jusqu'à présent* », apporte des éléments quant à la politique de recrutement d'enseignants et moniteurs. Les nouvelles dispositions touchant le sport sont, elles aussi, exposées : rôle du CNS, instauration du contrôle médical obligatoire, réglementation sévère du professionnalisme, obligation du brevet sportif national pour obtenir une licence sportive.

Au *Stalag IIIID*, le bulletin du *Cercle Pétain du Stalag IIIID* consacre un numéro entier à la politique de la jeunesse. Dans celui-ci sont exposées les activités d'éducation générale (AEG), présentées comme moyen de rendre aux jeunes leur force et leur virilité :

L'éducation doit préparer l'enfant à vivre en homme. Vivre c'est agir. Il apprendra à organiser, obéir, et à commander. Avec Montaigne, nous savons que les activités pédagogiques où le corps intervient ont nécessairement un caractère éducatif plus général que les autres. Ce sont celles-là que nous appelons activité d'éducation générale¹⁷⁵⁷.

Au *Stalag VIG*, c'est à travers une conférence sur « *La réforme de l'enseignement* » qu'est abordée la question de l'éducation physique. L'auteur entame son exposé par les AEG, nouvelle matière scolaire qu'il juge « originale », mais aussi nécessaire pour redonner le goût de l'action et permettre une saine liaison entre le corps et l'esprit¹⁷⁵⁸. Le thème de l'éducation physique se retrouve aussi dans un article publié en juin 1942 dans le journal *Servir du Stalag XB*. L'auteur résume en quelques mots les nouvelles directives portant sur l'éducation générale et sportive, en défend les bienfaits et exhorte les prisonniers à soutenir en tant que parents cette réforme à leur retour de captivité¹⁷⁵⁹. R. Lacabanne défend une éducation physique ayant des répercussions sur l'esprit et le corps et décrit les différentes activités d'éducation générale dans le *Petit Versenois*, journal du *Stalag VIB*, daté de mars 1942¹⁷⁶⁰. Au *Stalag XXB*, François Encontre rédige un article qui n'aborde que très sommairement la formation de la jeunesse, mais développe plus largement le thème de la lutte contre le professionnalisme et le mercantilisme¹⁷⁶¹.

Cet ensemble d'informations provenant de France constituent pour certains un modèle dont ils s'inspirent pour organiser leurs propres pratiques. Au *Stalag IXB*, le responsable du

¹⁷⁵⁷ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag IIIID*. *Cercle Pétain du Stalag IIIID*.

¹⁷⁵⁸ AN, F/9/3474. Archives du *Stalag VIG*. Bernard Soyer, *La réforme de l'enseignement*, conférence faite dans le cadre des activités du *Cercle Pétain* 16 mars 1942, p. 1.

¹⁷⁵⁹ AN, F/9/2899. Chemise *Stalag XB*. E. Bigote, « Education physique à l'école », *Servir* n° 4, 1^{er} juin 1942.

¹⁷⁶⁰ AN, F/9/2897. Chemise *Stalag VIB*. R. Lacabanne, « La liaison intime et indispensable du physique et du moral. L'esprit et le corps », *Le petit Versenois*, n° 7, mars 1942, p. 18.

¹⁷⁶¹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag XXB*. François Encontre, « Education physique et sports », *Présence* n° 7, mai 1942

comité sportif se fait appeler « commissaire général aux sports » dans le journal du camp¹⁷⁶², titre que prend Jean Borotra le 13 juillet 1940 en France¹⁷⁶³. Au *Stalag* IID, l'article, qui relate l'inauguration du stade est illustré par un dessin sur lequel apparaît un drapeau flanqué des trois anneaux du commissariat général à l'EGS¹⁷⁶⁴. Le *Stalag* VIG met quant à lui en place, le même jour qu'en France, les cérémonies associées à la journée du serment de l'athlète¹⁷⁶⁵. Ainsi, alors que le stadiste Cusin prononce le serment au vélodrome de Vincennes, que le Maréchal Pétain et le colonel Pascot assistent à la cérémonie à Vichy¹⁷⁶⁶, les prisonniers du *Stalag* marquent « *par une très belle manifestation sportive la journée du serment de l'athlète du 17 mai* »¹⁷⁶⁷. Pour l'occasion, après une grande démonstration d'éducation physique, sont organisés des matchs de basket, des courses de relais et un grand match international de football opposant la France à la Pologne.

Dans d'autres *Stalags*, ce sont davantage les principes mêmes de la rénovation du sport français qui sont mis en avant. Au *Stalag* XVIIIA, une attention toute particulière est ainsi portée à la boxe, présentée comme un sport noble par excellence, pratiquée dans le pur respect de l'amateurisme et du don de soi¹⁷⁶⁸. Après le départ de Jean Borotra du commissariat général, le journal du camp publie la reproduction d'une lettre rédigée par l'ancien mousquetaire, demandant aux prisonniers de continuer de défendre avec ardeur la portée éducative des sports :

Ce qu'il faut mettre en lumière c'est avant tout la vertu éducative des exercices physiques et du sport : vertu éducative qui ne se limite pas au seul domaine physique, mais réalise dans l'action la synthèse entre l'éducation du sport et de l'esprit, nécessaire à la formation de l'Homme complet¹⁷⁶⁹.

¹⁷⁶² AN, F/9/2899. Chemise *Stalag* IXB. Le *Korrigan* n° 38, 15 sept 1942, p. 2.

¹⁷⁶³ Selon Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 25. La loi du 7 août 1940 entérine la création d'un Commissariat général à l'éducation générale à l'éducation physique et aux sports, tandis que le décret du 7 août 1940 nomme Jean Borotra au poste de commissaire général.

¹⁷⁶⁴ AN, F/9/2894. Chemise *Stalag* IID. *Espoirs* n° 2, juin 1941.

¹⁷⁶⁵ La cérémonie du Serment de l'athlète est organisée pour la première fois en avril 1941 lors de la tournée de Jean Borotra en Afrique du Nord. (Gay-Lescot, Jean-Louis, *L'Éducation Générale et Sportive de l'État français de Vichy (1940-1944)*. Thèse, *op. cit.*, p. 250-251). Le serment, « *Je promets sur l'honneur, de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie* » est prêté sur le stade d'Alger le 29 avril en présence, entre autres, de Jean Borotra et du général Weygand. (Archives de l'INSEP, Brochure intitulée *Éducation Générale et Sportive, Journées sportives. Métropole, Maroc, Algérie, Tunisie* réalisée à la main à l'intention de Monsieur le Maréchal Pétain). En France, la première édition de cette cérémonie est organisée par le Comité National des Sports et a lieu le 29 juin 1941. (AN, F/17/14462. Fête du serment de l'athlète). La seconde édition de la cérémonie du serment de l'athlète a lieu le 17 mai 1942 dans la plupart des grandes villes de France.

¹⁷⁶⁶ *L'Auto* n° 15118, 18 mai 1942, p. 1.

¹⁷⁶⁷ AN, F/9/2898. Chemise *Stalag* VIG. La journée du serment de l'athlète au *Stalag* VIG, *L'écho de la Hardthöhe* n° 17, juillet 1942, p. 5.

¹⁷⁶⁸ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA., *L'Équipe*, n° 11 et 12, 1^{er} mars 1942, p. 1.

¹⁷⁶⁹ AN, F/9/2900. Chemise *Stalag* XVIIIA. *L'Équipe* n° 18, 1^{er} juin 1942, p. 5.

Durant l'année 1942, les « *Centre, Cercle ou Mouvement Pétain* » reçoivent des services français une documentation permettant à des volontaires d'animer des conférences et de rédiger des articles traitant des réformes engagées par le gouvernement de Vichy. Le sport et l'éducation physique font partie des thèmes traités. Cet effort conséquent constitue une rupture importante par rapport aux premiers temps de la captivité et laisse entrevoir deux phénomènes : d'une part une réelle volonté de l'Etat français de se placer comme référent auprès des prisonniers, d'autre part l'intérêt accordé aux sports et à l'éducation physique dans l'édification de la France nouvelle.

4.4.3 Une mission de réinsertion professionnelle assumée par le CGEGS

L'envoi d'aides matérielles et de documents ne sont pas les seuls aspects des actions entreprises auprès des prisonniers : la préparation du retour grâce à des formations mises en place dans les camps en constitue une autre facette. Alors que durant la période précédente, les services de gestion des prisonniers de guerre agissaient davantage en réaction par rapport aux réalisations des captifs, en 1942, ils tentent d'en être le moteur, quel que soit le secteur considéré. Le Commissariat Général à l'EGS ne reste pas en marge de cette évolution, au contraire. Si, dès 1941 des stages d'éducation générale et sportive ont vu le jour dans les *Oflags* sur la seule initiative des prisonniers, Jean Borotra entend courant 1942 généraliser l'expérience¹⁷⁷⁰. Il élabore pour ce faire une circulaire demandant aux hommes de confiance des *Stalags* et des *Oflags* d'en systématiser l'organisation.

4.4.3.1 Les stages d'éducation générale : une initiative reprise par le CGEGS

Les stages d'éducation générale observés dans presque tous les *Stalags* et les *Oflags* en 1942 répondent à une directive émanant du CGEGS : la circulaire du 10 mars 1942¹⁷⁷¹ et les instructions l'accompagnant¹⁷⁷². Dans celle-ci, Jean Borotra informe les hommes de confiance des grandes réformes que la France connaît sur le plan des pratiques corporelles et rend compte des réalisations en matière de formation de cadre dans l'hexagone. Il précise aussi ses intentions à l'égard des captifs.

Il m'est apparu que les milliers d'instituteurs et professeurs des divers degrés d'enseignement, actuellement prisonniers de guerre, pourraient à leur rentrée en

¹⁷⁷⁰ Selon un article publié dans la *Feuille d'information* éditée par le CGEGS : Education générale et Sports. Revue officielle du Commissariat général. *Feuille d'information*, édition de Paris, n° 26, 28 janvier 1942. (BNF, GR FOL JO 3266).

¹⁷⁷¹ La circulaire est présente dans plusieurs cartons d'archives : AN, F/44/39 ; SHAT, 2P77.

¹⁷⁷² Voir annexe n° 20, p. 1461 : « Les stages dans les camps de prisonniers de guerre », 10 mars 1942.

fonctions, donner une impulsion décisive à l'œuvre de rénovation éducative entreprise par le gouvernement, en consacrant dès maintenant une part de leur temps disponible à s'initier à la direction pédagogique des activités d'éducation générale¹⁷⁷³.

La circulaire et les instructions sont portées à la connaissance des prisonniers par l'intermédiaire des délégués de la mission Scapini, comme le confirme un rapport de deux d'entre eux après une visite au *Stalag* VIIIIC en avril 1942 :

L'ouverture d'un stage de moniteurs d'activités générales demandé par le délégué sera réalisée dès que la note du commissariat sera parvenue à l'homme de confiance, en utilisant les trois seuls moniteurs de sports demeurant au camp¹⁷⁷⁴.

La redéfinition de la place des activités corporelles dans l'enseignement français nécessite que le personnel de l'Education Nationale reçoive un complément de formation, réalisé en France grâce à des stages. Ces formations en captivité possèdent des objectifs clairement exprimés dès les premières lignes de l'instruction. Elles visent à faire de « [...] l'éducateur intellectuel un éducateur général¹⁷⁷⁵ ». Plus précisément, les professeurs du secondaire retenus en captivité se préparent de cette façon à prendre éventuellement des postes de maître d'éducation générale, tandis que les instituteurs se familiarisent avec une matière totalement nouvelle dont ils auront la charge à leur retour.

Les indications portant sur les horaires et la durée du stage démontrent une volonté certaine de la part du CGEGS d'accorder un maximum de latitude aux responsables de stage, afin que leur organisation reste possible.

Les conditions dans lesquelles le stage pourra être exécuté étant essentiellement variables selon les camps, et dépendant notamment du temps journalier qui pourra être consacré aux séances, aucune indication ne saurait être donnée quant à l'établissement d'un horaire.

Par contre, des indications assez précises sont données sur la façon de recruter les membres de l'équipe pédagogique et sur les moyens matériels nécessaires. Le stage doit ainsi être placé sous la responsabilité d'un homme soigneusement choisi pour ses connaissances, ses compétences en matière d'éducation physique et de sport, mais aussi son charisme et son autorité afin qu'il représente « un type aussi complet que possible de l'homme d'action¹⁷⁷⁶ ».

¹⁷⁷³ AN, F/9/2310. Lettre du Commissaire Général à l'Education Générale et aux Sports à MM. Les officiers et hommes de confiance dans les camps de prisonniers de guerre, n° 2461 datée du 10 mars 1942.

¹⁷⁷⁴ AN, F/9/2914. Chemise *Stalag* VIIIIC. Rapport d'information des Lieutenants Gournel et Cottenet suite à une visite effectuée au *Stalag* VIIIIC les 27 et 28 avril 1942.

¹⁷⁷⁵ AN, F/44/39. Instruction sur l'organisation de stages d'éducation générale dans les camps de prisonniers de guerre.

¹⁷⁷⁶ AN, F/44/39. Annexe à la Circulaire du 10 mars 1942 n° 2461 envoyée aux officiers et hommes de confiance des camps de prisonniers de guerre. Choix d'un directeur de stage.

Ce dernier est chargé de regrouper autour de lui un médecin, des enseignants diplômés d'éducation physique et, si possible, des experts des disciplines sportives.

Le programme met clairement l'accent sur la maîtrise des différentes activités qui forment l'EGS : l'éducation physique par la méthode naturelle et dans une moindre mesure la corrective, les sports individuels et collectifs, les jeux, l'éducation par le rythme, les travaux manuels, les activités de plein air et le secourisme. A côté de ce corpus déjà conséquent, sont transmises des connaissances en biologie et quelques éléments de pédagogie et de psychologie. La formation idéologique n'est pas absente puisque sont prévues des conférences sur la politique du Maréchal.

En comparant les emplois du temps des stages mis en place dans les *Stalags* et les *Oflags* et certaines traces de stages ayant eu lieu en France, il apparaît clairement que les prisonniers ont vécu des formations assez proches de celles de leurs homologues restés sur le sol français¹⁷⁷⁷. Dans les deux cas, la pratique est préférée à la théorie, et les sports ainsi que la Méthode naturelle tiennent une place prépondérante. Sur le plan organisationnel, des différences significatives apparaissent cependant : réparties sur plusieurs mois dans les camps, les stages ne durent que quelques journées dans les centres régionaux et possèdent deux niveaux : le stage d'information et celui de formation, distinction inexistante derrière les barbelés.

Compte tenu du nombre important d'instituteurs et de professeurs prisonniers, les enjeux sont, pour le commissariat général, conséquents. A en croire l'Abbé Flament, «*Il paraît vraisemblable que les membres de l'enseignement représentaient au camp entre le quart et le cinquième de l'effectif*¹⁷⁷⁸. » L'analyse des annuaires des *Oflags* confirment par ailleurs ces proportions. A l'*Oflag* IVD sont recensés plus de six cents instituteurs, vingt-quatre professeurs de l'enseignement supérieur, cent soixante-quatre professeurs du secondaire¹⁷⁷⁹. Les stages en captivité permettent ainsi d'espérer disposer d'un vivier de cadres pour l'EGS qui vient compléter les effectifs de professeurs-maîtres d'EGS et d'instituteurs formés sur le sol français depuis 1941¹⁷⁸⁰.

¹⁷⁷⁷ Voir à ce titre : AN, F/17/13363. Le carton contient en effet un nombre assez conséquent de documents sur l'organisation des stages de maîtres d'éducation générale.

¹⁷⁷⁸ AN, 72aj/292. Abbé Flament, *La vie à l'Oflag IID-IIB 1940-1945*, chapitre IV. *Vie économique et sociale*, *op.cit.*, p. 3.

¹⁷⁷⁹ Pierre Bertrand, *Oflag IVD, annales et répertoires. Livre souvenir*, sd. (BNF, 8 LH4 4675).

¹⁷⁸⁰ Un effort est mené par le CGEGS dans ce domaine. Entre 1941 et 1942, les centres de formation régionaux accueillent en effet 1 298 professeurs désirant occuper le poste de maître et 8 543 instituteurs. (Education générale et Sports. Revue officielle du Commissariat général. *Feuille d'information*, édition de Paris, n° 67, 13 novembre 1943, p. 2. (BNF, GR FOL JO 3266).

4.4.3.2 Des stages répondant aux attentes des prisonniers ?

S'il semble bien que l'organisation des stages d'éducation générale et sportive ait été très fortement recommandée dans chaque camp, les prisonniers sont *a priori* libres d'y participer. Plusieurs raisons les poussent à se consacrer à une telle formation. Pour le CGEGS, les avantages des stages sont pluriels :

La certitude pour les éducateurs prisonniers de participer utilement, grâce à ces stages, à la vie professionnelle active de leurs collègues de France, en se préparant comme eux au rôle assigné par le Maréchal à l'Université et aux divers cadres de la jeunesse, devait en outre contribuer à un allègement de la souffrance morale si dignement supportée par nos prisonniers de guerre¹⁷⁸¹.

Il est clair, comme le rappelle Jean Cazeneuve, que les prisonniers des *Stalags* et des *Oflags* sont, durant leur captivité à la recherche d'activités signifiantes donnant un sens au temps qui s'écoule et leur permettant de se projeter dans l'avenir¹⁷⁸². Or, ce registre de stages correspond tout à fait à de tels mobiles. Il convient aussi de noter que la circulaire précise les avantages financiers et les décharges horaires auxquels les instituteurs et professeurs peuvent prétendre en cas de suivi des formations. En outre, cette même circulaire stipule que les stages seront validés par un certificat de stage, lui-même reconnu par le CGEGS à la fin de la captivité:

Les titulaires ayant fait l'objet d'appréciations satisfaisantes pourront alors être admis, dès leur retour de captivité, à bénéficier des avantages auxquels peuvent prétendre leurs camarades en fonction, à l'issue des stages organisés dans les Centres Régionaux d'Education Générale et Sportive.

Conclusion

Si les conditions d'existence restent relativement stables au niveau de la nourriture et du logement dans les *Oflags*, l'ambiance générale se modifie progressivement, mais de façon marquée, entre l'hiver 1941 et l'été 1942. Initialement confiants dans la politique menée par le maréchal Pétain, les officiers supportent une véritable période de trouble, de doutes, et se divisent en fractions politiques de plus en plus opposées. Ceci engendre plusieurs conséquences qui affectent tous les secteurs de la vie en captivité. Pour autant, il ne saurait être question de disparition des pratiques de sport ou d'éducation physique, bien au contraire. Entraînements, spectacles sportifs et compétitions continuent de structurer le quotidien des

¹⁷⁸¹ Education générale et Sports. Revue officielle du Commissariat général. *Feuille d'information*, édition de Paris, n° 26, 28 janvier 1942. (BNF, GR FOL JO 3266).

¹⁷⁸² Jean Cazeneuve, *La psychologie du prisonnier de guerre*, op. cit., p. 76.

captifs, d'autant plus que les mesures de représailles prises par les Allemands suite à l'évasion du Général Giraud appauvrissent fortement l'offre de loisir dans les camps.

Les *Stalags* connaissent sur la même période une évolution assez différente. Certes, la diversité des pratiques proposées, comme la multiplicité des événements sportifs organisés par un service des sports de plus en plus opérationnel permettent aux prisonniers de s'adonner à des activités qui ressemblent de plus en plus à ce qui existe dans les *Oflags*. Cependant, l'encadrement idéologique de même que les tentatives de récupération des pratiques les en différencient largement. Contrairement aux *Oflags*, l'année 1942 confirme la prédominance des groupements favorables au Maréchal. Sous la houlette des services de la Délégation Scapini, les camps ouvrent des « cercles » ou de « mouvement Pétain » chargés d'étudier les réformes de ce dernier tout en structurant la propagande dans l'enceinte même du camp. Le domaine des sports se retrouve rattacher à ces nouvelles structures, ce qui entraîne deux conséquences indissociables : un dynamisme sportif indéniable associé à un encadrement politique qui ne l'est pas moins.

Dépendant dans une très large mesure des exigences de productivité allemande qui ne cessent au demeurant d'augmenter, les prisonniers affectés dans les *Kommandos* de travail vivent une seconde année de captivité encore différente de celles subies par leurs homologues des camps. Grâce aux efforts conjugués du CICR et de la délégation de Berlin courant 1941, leurs conditions de vie, horaires de travail, respect des rations alimentaires, logement décent, ont tendance à s'améliorer en 1942. En outre, les actions répétées de la Délégation Scapini en faveur d'un rapprochement et d'un dialogue entre prisonniers des *Kommandos* et prisonniers des *Stalags* commencent à porter leurs fruits. Sur le plan sportif comme dans le cadre de la lecture ou du théâtre, se mettent, de fait, en place les premières formes d'échange, de communication, d'aides. Néanmoins, cette évolution ne peut masquer la diversité des situations. Le développement effectif des loisirs sportifs dans les *Kommandos* se caractérise en effet par son extrême variabilité : proche de ce qui est mis en place dans les camps « mère » des *Stalags* pour certains grands détachements, mais totalement inexistant dans d'autres structures.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie était consacrée aux pratiques corporelles des prisonniers de guerre français, hommes de troupe et officiers, de leur capture jusqu'à l'été 1942. Durant deux années, ils sont, à de rares exceptions près, la seule catégorie de Français à connaître les affres d'une expatriation forcée vers le Reich. Protégés par la Convention de Genève, n'étant considérés ni comme des ennemis du Reich, ni comme des *Untermenschen* par les nazis, les prisonniers de guerre français sont placés dans des conditions de vie très spécifiques, elles-mêmes dépendant d'enjeux politiques, économiques et idéologiques. Les pratiques corporelles ne peuvent se comprendre sans tenir compte de quatre logiques : celle des prisonniers, celle des Allemands, celle des services d'aide et de propagande du gouvernement de Vichy et celle, enfin, des organismes caritatifs.

Trois périodes différentes sont ainsi apparues à travers l'étude des pratiques sportives. La première correspond à une phase d'hébétude et de torpeur consécutive à la défaite. Les hommes sont transférés en Allemagne dans des conditions parfois très difficiles, espèrent chaque jour une libération qui, finalement, ne vient pas. S'ils ne subissent pas d'exactions caractérisées, ils souffrent néanmoins de rations alimentaires insuffisantes, tout en devant s'adapter à des cantonnements de fortune où l'hygiène est loin d'être assurée. Face à la masse d'hommes qu'ils doivent gérer, les Autorités allemandes se trouvent dépassées sur le plan logistique, tandis que les services d'aide ne peuvent pallier les manques. Les activités physiques et sportives, qu'elles soient imposées ou librement mises en place, ne sont cependant pas totalement absentes. Durant les marches forcées, les corps sont mis à rude épreuve. Suivant leurs geôliers, d'aucuns subissent aussi des séances d'éducation physique qui les fatiguent chaque jour un peu plus. Parallèlement, des bribes de pratiques sportives voient aussi le jour, spontanément, pour échapper à la réalité du quotidien. Au début de l'automne 1940, la majeure partie des prisonniers se trouve en Allemagne, les officiers en *Oflag*, les hommes de troupe dans les *Stalags*. Les premiers restent en proie à une profonde dépression, cependant le fait de se retrouver de nouveau dans une situation stable leur permet de commencer à s'organiser. Lorsque les premiers colis arrivent dans les camps, les plus jeunes retrouvent de l'énergie pour mettre en place quelques pratiques sportives. Les hommes de troupe sont, quant à eux, cantonnés dans des *Stalags* jusqu'à ce que leur affectation en *Kommando* ne soit décidée. Progressivement durant l'automne puis l'hiver 1940, les *Stalags*

se vident de leurs habitants pour ne plus loger que des « sédentaires ». Les pratiques physiques ne se développent que de façon infime : au camp, tous souffrent de la faim, dans les *Kommandos*, les hommes se retrouvent perdus et doivent faire face à des charges de travail très importantes.

Au début du printemps 1941 débute une nouvelle phase dans la captivité. Alors que les prisonniers se résignent progressivement à admettre que leur libération n'est qu'illusoire, ils commencent à s'organiser autour des services de « la confiance » dans les *Stalags*, de ceux du doyen dans les *Oflags*. La question des loisirs se pose très rapidement, qu'il s'agisse des officiers non contraints au travail ou des hommes de troupe. Les initiatives des prisonniers français ne peuvent, toutefois, pas être détachées de l'encadrement orchestré dans chaque camp par le *Betreuer*, officier chargé de la propagande de proximité dont les missions sont fixées depuis Berlin par les services du Dr Bran. De lui dépend en effet les différentes autorisations accordées pour utiliser des espaces libres dans le camp, recevoir ou commander du matériel, mettre en place des cours ou des conférences. Les officiers font preuve dans les *Oflags* d'un grand dynamisme pour faire naître et développer leurs activités sportives : des services sont spécifiquement créés à cet effet sur le modèle de ce qui existe en France avant la guerre, des accords sont tissés avec le *Betreuer* pour accéder à certaines installations, des demandes de matériels sportifs sont adressées aux services compétents en France. Il n'est de ce fait pas illogique de constater un développement important des pratiques, qu'il s'agisse du football, de l'athlétisme ou encore de l'éducation physique. Friands de toute forme d'activité nouvelle, les officiers organisent des conférences où chacun met ses connaissances au service de la communauté captive. Dans le même ordre d'idée, des « Universités de camps » voient le jour et accueillent un nombre de volontaires toujours plus nombreux. Dans des structures comme l'*Oflag XVIIIA*, l'enseignement de l'éducation physique fait partie des cours ouverts aux personnes intéressées. La vie dans les *Stalags* est bien différente, et ce, même si les conditions de vie que les prisonniers supportent s'améliorent grandement. Certes, les hommes de troupe parviennent eux aussi à organiser leurs premières formes de loisir, qu'il s'agisse du théâtre, de la musique, ou de conférences. Mais ceux-ci restent tout de même très discrets par rapport à ce qui se passe dans les *Oflags*, et n'en sont, toutes proportions gardées, que de pâles copies. Dans certains *Stalags*, les prisonniers restent d'ailleurs soumis à une discipline très stricte, supportent des conditions de vie toujours difficiles ou n'ont pas les moyens matériels nécessaires : tel est par exemple le cas du *Stalag IVD*. Pour ceux qui ont été affectés dans un *Kommando* de travail, la situation est encore différente. Devant toujours faire face à des

conditions de travail des plus précaires, à des problèmes alimentaires et hygiéniques de taille, n'ayant pas pu mettre en place de réelle organisation sociale, ils n'ont guère la possibilité de s'adonner à des loisirs sportifs. Mise à part les jeux de cartes ou encore quelques petits spectacles improvisés, les hommes supportent une vie faite entièrement de labeur. Seuls, certains *Kommandos* favorisés, tels ceux dépendant du *Stalag IIIID*, se détachent de cette tendance générale.

L'hiver réduisant les possibilités de distractions sportives, c'est au début du printemps 1942 que se constatent de nouveaux changements. Les initiatives antérieures servent de base pour reconduire ou améliorer les distractions. Pour autant, des logiques différentes émergent suivant les camps, *Oflags*, *Stalags* et *Kommandos*, illustrant les tensions politiques qui ne manquent pas de toucher les prisonniers de guerre. En grande difficulté durant les premiers mois de l'Occupation, les services d'aide créés à l'adresse des prisonniers de guerre par le Gouvernement de Vichy deviennent progressivement opérationnels. Les aides qu'ils sont censés apporter aux hommes retenus loin de la Patrie ne sont par contre pas gratuites : elles sont intégrées dans une logique plus large d'encadrement en faveur de la *Révolution nationale*. Dans le cadre des sports, le CGEGS est directement impliqué tant sur le plan des équipements matériels que sur celui de la diffusion des nouvelles dispositions prises en éducation physique ou dans le secteur fédéral. Dans les camps, les nazis entendent parallèlement préserver le contrôle de l'encadrement idéologique, si bien que les activités distrayantes se retrouvent au cœur d'une sorte de conflit à la fois d'intérêt et d'influence. La communauté des officiers, spontanément encline à suivre les projets initiés par le maréchal Pétain, se divise face aux enjeux politiques qu'elle parvient à percevoir. Entre ceux qui s'engagent en faveur de la « Grande Europe », ceux qui vouent au Maréchal une confiance sans faille et ceux qui doutent du bien-fondé de la collaboration, les rapports se crispent. Aussi insignifiantes qu'elles puissent paraître à première vue, les activités physiques et sportives se trouvent directement touchées tant sur le plan des institutions créées dans les camps que sur celui des pratiques : pour d'aucuns, il s'agit d'inscrire les dites pratiques dans un projet de formation d'un *homme nouveau* que Pétain appelle de ses vœux, pour les autres, au contraire, les pratiques sportives doivent continuer d'exister, mais en vue de la reprise du combat contre les nazis. Les *Stalags* ne connaissent pas les mêmes formes de crispations. Recevant avec gratitude les aides du Gouvernement, les hommes de troupe sont, de plus, encadrés par les « *Centre Pétain* » dont la formation est fortement encouragée par les délégués de la mission Scapini. L'influence de ces derniers se fait ressentir dans tous les domaines de la

vie quotidienne des captifs, notamment dans le cadre des loisirs. Les activités sportives se développent ainsi de façon importante, offrent aux prisonniers la possibilité de s'adonner à des activités significatives le soir ou encore les dimanches et jours fériés. De grandes fêtes sportives sont organisées permettant à la fois de saluer le Maréchal et d'offrir de véritables distractions aux captifs. La question du sort des prisonniers affectés dans les *Kommandos* inquiète aussi largement le Gouvernement de Vichy. Afin que la propagande en faveur du Maréchal se propage jusqu'à eux, de nombreuses initiatives sont mises en place depuis les services de l'homme de confiance du *Stalag*. Chargé de tisser un lien avec tous les *Kommandos*, ce dernier entreprend des visites, crée des moyens de diffusion d'informations tels que les journaux. Les activités sportives constituent une occasion de nouer des relations, dimension très appréciée pour des hommes longtemps isolés : depuis le *Stalag* sont organisées diverses compétitions durant lesquelles les sédentaires du camp vont à la rencontre des travailleurs. Le match de football dominical devient tant une occasion de renouer avec des pratiques culturelles antérieures que celle de connaître les nouvelles dispositions politiques et sociales de la France sous Pétain. Pour autant, il ne saurait être question de généraliser à outrance : les conditions de travail demeurent très difficiles dans la majeure partie des *Kommandos* rendant très peu probable la pratique des sports. En outre, les équipements manquent cruellement et le temps libres reste une denrée très rare.

ENTRE TOTRURES ET LOISIRS. SPORTS ET PRATIQUES CORPORELLES CHEZ LES DEPORTES,
PRISONNIERS DE GUERRE ET REQUIS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE
DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1940-1945)

RESUME

Ancré dans le second conflit mondial, ce travail de recherche permet de découvrir, à travers le prisme des pratiques corporelles, les conditions de vie des Français, prisonniers de guerre, déportés, requis pour le travail, déplacés de force dans le III^e Reich entre 1940 et 1945. Croisant des archives institutionnelles, françaises et allemandes avec des témoignages, l'étude révèle que la forme et la fonction des activités physiques vécues sur le sol allemand dépendent à la fois de mécanismes sociaux et d'enjeux politiques puissants. Ainsi, les traitements réservés aux Français jugés capables d'intégrer la *Grande Europe* répondent à une sorte d'embrigadement savamment orchestré répondant au nom de *Betreuung*. Dans ce cadre, les prisonniers de guerre comme les travailleurs requis disposent d'une certaine latitude pour organiser leur vie quotidienne. Les compétitions, les spectacles ou les séances d'éducation physique qu'ils mettent sur pied s'inspirent de leurs pratiques antérieures tout en s'adaptant au contexte dans lequel ils vivent. Ils sont, en outre, aidés dans leurs projets par les services délocalisés de Vichy, Mission Scapini pour les prisonniers, Délégation Bruneton pour les requis, qui entendent, par ce biais préserver un certain contrôle sur eux en vue de les faire adhérer à la Révolution nationale. Il en est tout autre pour ceux que les nazis jugent comme des « ennemis ». Ces derniers sont confrontés à des pratiques physiques participant à leur élimination à plus ou moins longue échéance. Si ces dernières préservent l'apparence de jeux ou d'entraînement sportif, elles constituent au mieux des punitions, au pire des tortures, qui couplées aux coups et aux privations multiples aboutissent à la destruction méthodique des corps.

Mots clés : pratiques corporelles, prisonniers de guerre, requis, déportés, III^e Reich, propagande, Gouvernement de Vichy

The Captive Body: between Torture, Personal Resilience and Self-Revelation. Sports and Corporal Practices among French Concentration Camp Prisoners, POWs and Forced Workers (1940-1945)

Summary

This research is anchored in the context of the Second World War. It aims at finding out through body activities what the living conditions of the French people, the prisoners of war, the deported people and those sent to work by force, were in the 3rd Reich between 1940 and 1945. Based on both French and German institutional archives and testimonies, the study argues that the form and meaning of physical activities experienced on the German soil depended simultaneously on both social and powerful political processes. Thus, what was reserved for the French people who were considered capable of integrating the *Big Europe* reflected a kind of skillfully orchestrated indoctrination under the name of *Betreuung*. In this case the prisoners of war and the required ones had a certain flexibility to organize their everyday life. The competitions, the performances and the lessons of physical education which they set up were inspired by their previous experiences and were adapted thanks to the particular context they lived in. In addition they were helped in their projects by some decentralized departments of the Vichy Government, such as the Mission Scapini for the prisoners, the Bruneton delegation for the required people, all leading to keep a certain control over the people and to urge them to join the "National Revolution". It was however totally different for those considered as "enemies" by the Nazis. These people had to face physical practices which aimed at killing them at more or less long term. The practices kept the appearance of games and sports training, but they actually were punishments, or even tortures, which, in addition to privations and numerous hardships ended in the methodical destruction of the bodies.

Key words: body practices, prisoners of war, forced Workers, deported people, 3rd Reich, propaganda, Vichy Government

LABORATOIRE DE RATTACHEMENT :

Laboratoire CRIS-EA 647

Université de Lyon - 143, boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 Villeurbanne cedex